REVUE

DES

BEAUX-ARTS

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET
RUE DE VAUGIRARD, 9

REVUE
DES
BEAUX-ARTS

TRIBUNE DES ARTISTES

FONDÉE ET PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS

VINGT ET UNIÈME ANNÉE

DIRECTEUR

M. FÉLIX PIGEORY

ARCHITECTE

TOME SECOND

PARIS

AUX BUREAUX DE LA REVUE DES BEAUX-ARTS

RUE DE CLICHY, N° 78

1851

REVUE
DES BEAUX-ARTS.

SALON DE 1850-1851.

COUP D'OEIL GÉNÉRAL.

Ne désespérons jamais d'un pays où les arts, sans être appréciés avec tout l'enthousiasme qu'ils méritent, sont au moins conservés comme un puissant adoucissement aux mœurs.

Vifs et légers, nous faisons de tout un spectacle sans passion solide. Un jour, de la musique; un autre, de la peinture. — Il nous faut toujours un programme. Aujourd'hui, dans le palais de Richelieu, c'est une immense exhibition de tableaux, de statues, d'estampes; images animées par l'intelligence humaine. On se promènera au milieu des produits du génie contemporain.

Avant de pénétrer dans le monument examinons un peu quel est, en ce moment, la situation de l'école française. A proprement parler il n'y en a plus. Toutes les traditions étant rompues, les arts vont à l'aventure. Autel contre autel, tous les schismes sont confondus. Sans guide suprême, chacun établit sa tente où il lui plaît et où il peut. Les maîtres ont disparu au souffle des chefs d'écoles, et l'on sait combien sont nombreuses leurs bannières. Le classicisme n'est plus, *sic transit gloria*. Le romantisme jeune, indépendant, indisciplinable, *a dansé artistiquement sur sa cendre*, suivant la pittoresque expression du dramaturge Mercier. Il dédaigne même ses dépouilles. Il ne veut que du neuf. Comme le soleil, aveugle qui ne le voit pas. Enfin, le romantisme est reconnu par les puissances. Il a droit de cité. Il a ses titres de noblesse.

La critique d'art trop longtemps détournée de sa mission a été fort souvent mal comprise. Employée au service de tel ou tel parti, elle a, sans examen sérieux, élevé ou rabaissé au gré des ambitieux qui se dressent au milieu des ruines dont elle leur fait litière. Défiez-vous de la critique bruyante, de celle qui vous crie: un grand homme

1re LIVRAISON. — 1er janvier 1851.

nous est né; un chef-d'œuvre est éclos! Il en est peu de contemporains; le regard de la postérité est assez infaillible pour les découvrir. Critique, jugement exact, telle est la définition de ce mot et son sens véritable. Un jugement sévère, s'il est exact et équitable, ne peut blesser personne.

L'Aristarque ne doit pas obéir seul à son tempérament, son devoir est d'étudier aussi celui du pays dont il traduit les appréciations. Les Français, et leur langue en est la preuve, sont précis, corrects, analystes; ils n'ont point ces emportements des peuples du midi. C'est en vain que, chez eux, on s'efforce de faire dérailler le bon sens, ils le font toujours rentrer dans la voie. Habituez-les à augmenter l'ardeur de leurs sensations, nous y souscrivons; mais ne choquez jamais ni leurs yeux ni leurs oreilles par des images forcées ou de folles excentricités qui aiguillonnent leur curiosité d'abord, et que rejette ensuite la délicatesse de leur organisation.

Quant à nous, nos efforts seront constamment tournés vers le progrès de l'art, et dans ce but nous signalerons sans système et sans parti pris, parmi ces phalanges bigarrées, ce qui lui sera profitable, en prenant toutefois pour criterium le beau, le vrai et le possible. C'est un acte de justice dont nous affirmons pouvoir être capables. Nous étudierons les impressions du public, juge toujours impartial, puisqu'il rend ses arrêts sans idées préconçues. Nous allons donc le suivre et marcher au hasard au milieu de ces ingénieuses tromperies, mensonges inventés pour reposer l'esprit des réalités de la vie.

Nous ne parlerons pas actuellement du projet et des utiles travaux de M. Chabrol, puisque M. Georges Guénot en a sommairement fait ressortir le mérite et apprécié les avantages; nous nous associons à ces éloges et nous proclamons que l'habile architecte a acquis des droits à la reconnaissance des artistes. Nous ajournerons, jusqu'à examen plus approfondi, nos remarques sur le placement des tableaux. Témoignons dès à présent du soin et de l'intelligence avec lesquels M. Sechan a dirigé ce travail.

Mais hâtons-nous de parcourir ce vaste champ où mille figures diverses attendent impatiemment le regard avide du spectateur.

Comme ses devancières, cette exposition présente, dans son ensemble, les éléments du bon et du médiocre. Les grandes toiles (nous allions dire la grande peinture) y sont nombreuses. Les deux importantes conditions de l'art, qui devraient le plus s'entendre et réaliser ce tableau si connu du Guide : *l'union du dessin et de la couleur*, ces deux conditions semblent se faire la grimace et se refuser à tout accommodement. Ici de froides grisailles; là de brûlantes orgies de palette. Pourtant parmi ces entêtés de préjugés d'écoles, nous apercevons de nobles combattants qui devraient se calmer et prendre pour arbitres le bon sens et la raison : la gloire de l'art est au prix d'une sincère concession de la part de ses adeptes.

Les tableaux de genre, et ceux dits de nature morte, n'ont pas tous cette idée première qui seule peut les

animer. Les successeurs de Chardin ne se pénètrent pas assez de sa pensée. Voici, du reste, sur ce sujet, l'opinion d'un homme qui, bien mieux que nous, doit avoir autorité; Diderot, dans sa critique du salon de 1765, dit, à propos des imitateurs du célèbre artiste: « ..... Il me semble que quand on prend le pinceau, il faudrait avoir quelque idée forte, ingénieuse, délicate ou piquante, et se proposer quelque effet, quelque impression. Donner une lettre à porter est une action si commune qu'il faut absolument la relever par quelque circonstance particulière ou par une exécution supérieure. Il y a bien peu d'artistes qui aient des idées, et il n'y en a pas un seul qui puisse s'en passer. Oui, sans doute, il est permis à Chardin de montrer une cuisine avec une servante penchée sur son tonneau en rinçant sa vaisselle, mais il faut voir comme l'action de cette servante est vraie, comme son *juste* dessine le haut de sa figure, et comme les plis de ce cotillon dessinent tout ce qui est dessous. Il faut voir la vérité étonnante de tous les ustensiles de ménage, et la couleur, et l'harmonie de toute la petite composition. Point de milieu, ou des idées intéressantes, un sujet original, ou un fait étonnant : le mieux serait de réunir les deux, et la pensée piquante, et l'exécution heureuse. Si le sublime du technique n'y était pas, l'idéal de Chardin serait misérable. »

Nos modernes Chardin dédaignent ces moyens. — Ils appellent cela faire du *gymnase*.

La sculpture est également nombreuse. La statuaire — excusez-nous cette subtilité — est plus rare. C'est que cet art ne peut admettre l'indécision, le lâché et la pochade. Nous laisserons encore parler l'encyclopédiste : « Si la sculpture ne souffre point une idée commune, elle ne souffre pas davantage une exécution médiocre. Une légère incorrection de dessin, qu'on dédaignerait à peine apercevoir dans un tableau, est impardonnable dans une statue. Michel-Ange le savait bien : où il a désespéré d'être parfait et correct, il a mieux aimer rester brut..... »

Nous adoptons hautement cette manière de voir.

La gravure est dignement représentée. La lithographie, sa jeune sœur, fait d'étonnants progrès ; tous les maîtres en cet art en ont donné d'excellentes preuves. Le pastel, qu'un de nos bons amis appelait *l'opéra-comique* de la peinture, est en progrès. On dirait qu'indigné de ce mot il essaye de prendre la note plus haut. La miniature, cet art cosmopolite, se soutient avantageusement. Elle forme avec les dessins et les aquarelles un cortége séduisant et fort agréablement diapré.

Que d'espérances et d'ambitions sont renfermées sous ces abris si ingénieusement ajustés. Pourquoi d'amères déceptions viendront-elles détruire ces rêves dorés qui bercent et encouragent les artistes jusqu'à ces jours d'épreuves ? Ne les réveillons pas encore. Laissons-les se recueillir et descendre en eux-mêmes. La critique assez tôt prendra son tour.

Après avoir embrassé d'un coup d'œil l'ensemble de cette exposition, nous rendrons prochainement le compte dé-

taillé de nos investigations. La revue commencera par les masses historiques.

L'auteur de ces lignes déclare ne point rendre solidaires les honorables confrères chargés comme lui de l'appréciation du Salon dans la REVUE DES BEAUX-ARTS. Aucune délibération en commun n'a été prise à cet égard. La signature est individuelle et laisse libre chacun dans l'enceinte qui lui est réservée. La seule communauté qu'il puisse avouer sans crainte d'être démenti, c'est l'apport mutuel d'une parfaite loyauté.

CHARLES BAZIN.

NOUVELLE SALLE
DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.
PEINTURES DE M. MULLER.

Si la mission du critique est douloureuse lorsqu'il lui faut jeter un blâme sévère sur une œuvre conçue et exécutée avec l'amour presque paternel que l'artiste éprouve pour les enfants de sa pensée, cette mission devient bien douce lorsqu'il peut s'efforcer de faire partager à ses lecteurs le plaisir que lui fit éprouver l'œuvre dont il doit rendre compte. Alors, sa plume vive et joyeuse court légèrement sur le papier, car il se sent heureux de rendre justice au mérite, de jeter un nouvel éclat sur un nom illustre, ou d'appeler l'attention sur la modeste page d'un artiste ignoré.

Telle est aujourd'hui notre tâche en vous entretenant des peintures exécutées par M. Muller, pour la nouvelle salle de l'Académie de médecine. Du reste, le nom que nous venons de citer suffit à lui seul pour garantir une belle œuvre. M. Muller est un artiste consciencieux et sévère, plein d'une verve et d'une ardeur malheureusement trop rares pour l'avenir de l'art. Sa pensée profonde et vigoureuse est toujours noblement exprimée, et de solides études lui prêtent cette facilité qui répand un si grand charme sur une œuvre d'art. Il a compris que la vie de l'artiste est une perpétuelle recherche du beau, une incessante aspiration vers cette sublime poésie, mêlée par le créateur à toutes les choses de ce monde, pour en tempérer l'amertume ou pour en décupler les joies.

La nouvelle salle de l'Académie de médecine est d'un aspect sévère et simple qui convient parfaitement à son objet. Quelques portraits, une belle copie de la *Leçon d'anatomie*, de Rembrandt, un magnifique portrait d'André Vesale, par le Titien; puis les deux tableaux peints à la cire par M. Muller, en forment toute la décoration. Nous ne parlerons pas des affreux cartouches où les noms respectés de Broussais, Laënnec, Delpech.... se détachent en or sur un fond bleu, mais d'un bleu éclatant, criard, impossible. Les deux tableaux de M. Muller perdent beaucoup à ce malencontreux voisinage, qui, du reste, doit bientôt disparaître. Les sujets ont été fournis par notre histoire médicale, si riche en exemples de dévouement, de courage et d'humanité.

Le tableau de gauche représente le docteur Pinel, médecin en chef de Bicêtre, faisant tomber les fers des aliénés. Au lieu de riants préaux plantés d'arbres et de fleurs, où, libres de tous leurs mouvements, les pauvres êtres privés par Dieu de leur intelligence ou de leur raison, se promènent en respirant un air pur et bienfaisant; au lieu de ces longs dortoirs, si propres, si bien tenus, de ces réfectoires appétissants où la nourriture leur est largement distribuée, les tristes aliénés n'eurent, jusqu'en 1792, que d'infectes cabanons, dont les dalles humides et souillées d'immondices n'étaient recouvertes que de paille.

Le grand acte de charité livré à l'imagination de M. Muller, a été très-habilement retracé par lui sur un espace de plus de vingt pieds de long sur environ huit de hauteur. L'artiste a complétement vaincu la difficulté que lui opposait cette forme disgracieuse.

Pinel, suivi de ses élèves, parmi lesquels on

remarque le docteur Esquirol, fait lui-même briser les fers d'un vieillard demi-nu, qui semble le remercier du regard, tout en levant ses bras chargés de fers vers celui qui va le délivrer. A côté de ce vieillard, un jeune homme accroupi par terre, montre la trace de ses chaînes avec ce sourire enfantin particulier à quelques aliénés. Au-dessus d'eux, un autre insensé tenant encore sa chaîne et son bracelet, désigne Pinel comme l'auteur de sa délivrance. Son mouvement vif et très-bien senti est rendu avec beaucoup de force et d'aisance. A la gauche du spectateur, deux aliénés, l'un, qui semble compter sur ses doigts, l'autre, pensif et mélancolique, sont complétement indifférents à la scène qui se passe sous leurs yeux, et restent paisiblement assis sur un banc à dossier où s'appuient d'autres insensés, tandis qu'un de leurs compagnons d'infortune s'attaque aux élèves, qui ne peuvent se débarrasser de son bavardage. D'autres groupes au fond, et les bâtiments de Bicêtre, complètent ce tableau rempli d'harmonie, malgré la diversité d'expression des personnages qui le composent.

La figure de Pinel est remarquable par une expression de grandeur et de bienveillance. Elle respire l'amour de l'humanité. Esquirol, son carnet de notes à la main, semble étudier avec attention les infortunés auxquels il doit plus tard consacrer sa carrière. Mais c'est pour ceux-ci surtout que M. Muller a donné un libre essor à sa verve et à son talent. Comme Cornelius, il a su saisir et exprimer, dans toute leur vérité, les différents caractères de l'aliénation; mais, il a su éviter l'écueil où est tombé le peintre allemand : Cornelius afflige, M. Muller intéresse; le premier appelle les larmes, et le second l'espérance.

Après la charité, le dévouement et le courage.

Le deuxième tableau nous transporte en Égypte. Sous le ciel doré de l'Orient, se déroulent les lourds anneaux d'une épaisse fumée, sillonnée par la flamme et le plomb, messagers de la mort. A travers ce voile meurtrier, nos soldats s'élancent impétueusement au-devant du danger. Partout des morts, partout des blessés. Puis, au milieu de cette scène de carnage, exposé aux balles, aux boulets qui labourent le sol et déchirent le tronc flexible des palmiers, l'illustre chirurgien Larrey, plein de calme et de sérénité, vient sous le feu de l'ennemi braver la mort et lui disputer ses victimes. Couché au pied des arbres à demi coupés par la mitraille, un soldat, soutenu par un aide-chirurgien, va subir la cruelle désarticulation, nécessitée par une large blessure à l'épaule. Larrey, sublime de calme et de dévouement, prend le bistouri que lui présente un autre aide, et se prépare à faire cette affreuse opération, malgré la grêle de balles qui sifflent de toutes parts. A côté de ce blessé, un autre soldat, s'appuyant péniblement sur un bras, se tord dans les angoisses de la douleur. Au second plan, nos soldats apportent au courageux chirurgien les tristes victimes du combat. A gauche, un caisson transformé par lui en ambulance volante, lui a permis d'apporter aux blessés des secours que leur promptitude seule peut rendre efficaces.

Rien ne saurait exprimer l'effet puissant produit par cette page. La figure du baron Larrey, d'une admirable expression, a été faite d'après un portrait communiqué par le fils du célèbre chirurgien, mais M. Muller y a su imprimer le sceau du génie. La figure de l'aide qui soutient le blessé, est belle de bienveillance, nous dirons presque de tendresse pour le malheureux dont les yeux entr'ouverts vont peut-être se fermer pour jamais, et c'est un imposant spectacle que celui de ces trois hommes affrontant la mort pour conserver la vie. Devant cette page où rayonne si puissamment l'amour de l'humanité, nous n'avons pas longtemps cherché quel était le plus beau courage de celui qui brave la mort pour la donner, ou de celui qui la méprise pour la vaincre.

En somme, nous devons des remercîments à M. Muller pour le plaisir que nous ont causé ces tableaux, et nous les lui adressons de grand cœur. Nous attendons maintenant la figure al-

légorique qui lui reste à peindre à l'Académie de médecine, ainsi que son tableau de *la Dernière Charrette*, exposé pour le Salon, et nous sommes persuadés, qu'alors comme aujourd'hui, nous n'aurons qu'à enregistrer un grand et légitime succès. ALEXANDRE DE BAR.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

LE FAUTEUIL DE M. DE BLAINVILLE.

Candidature de M. le prince Charles-Lucien BONAPARTE.

La mort ne se lasse pas de visiter le Palais-Mazarin; peu d'années, peu de mois s'écoulent sans que la cruelle frappe de ses coups inexorables et souvent imprévus l'une ou l'autre des sections qui composent ce glorieux corps que l'on appelle l'Institut de France. La section des sciences a récemment fait une grande perte : M. de Blainville est descendu de sa chaise curule dans la tombe. Le scrutin va s'ouvrir pour l'élection d'un successeur. En face de ce fauteuil vide une lutte s'engage, lutte toute pacifique, tout intelligente, et l'avenir tient encore dans sa main fermée le nom du vainqueur.

D'après les bruits qui circulent, l'Institut lui-même serait embarrassé de son rôle de juge, et regretterait de n'avoir qu'un fauteuil, qu'une couronne à décerner, lorsque tant de recommandables compétiteurs briguent ses suffrages et attendent à son seuil.

M. Duvernoy, collaborateur de l'illustre Cuvier, a vieilli dans le doux commerce de la science; il est déjà membre libre de l'Académie; le règlement exige qu'il donne d'abord sa démission; alors il laisse le certain pour l'incertain; peut-être la prudence lui conseillerait-elle d'abandonner sa candidature.

Le docteur Bernard est un anatomiste et un physiologiste des plus ingénieux; la découverte récente de l'usage du pancréas suffirait pour sa réputation; M. Bernard démontre, par des expériences qui paraissent irrécusables, que le suc pancréatique préside à la digestion des substances grasses de nos aliments; cette opinion a reçu la sanction de la plupart des physiologistes éminents; si le temps la confirme, le nom de Bernard sera inséparable de celui de pancréas. Que ne puis-je suivre l'érudit docteur dans l'examen de ses autres découvertes, si intéressantes pour notre pauvre humanité! Par malheur pour M. Bernard, l'Académie veut absolument nommer un zoologiste, un véritable naturaliste.

M. Coste s'est fort distingué par ses laborieuses recherches sur l'embryogénie comparée; et, bien qu'il ne représente qu'une spécialité, le développement des êtres, il est néanmoins *très-appuyé*, pour employer l'expression académique.

On tient en haute estime M. Longet, pour ses profondes études sur le système nerveux, et surtout pour sa démonstration lumineuse des découvertes de sir Charles Bell, la plus grande gloire scientifique de l'Angleterre, depuis l'immortel Jenner et l'illustre John Hunter. On fait à M. Longet la même objection qu'à M. Bernard, ses travaux portent trop exclusivement sur l'anatomie et sur la physiologie humaine. M. Martin Saint-Ange a produit d'intéressants Mémoires, que l'Institut a plus d'une fois couronnés.

Enfin le prince Charles Bonaparte a aussi ses chauds partisans. *Le Constitutionnel* a passé en revue, dernièrement, les noms de tous les candidats à l'Institut et n'a omis que celui de M. le prince de Canino, qui est pourtant un savant dans toute l'acception du terme; car il est déjà membre correspondant de l'Institut et il appartient à beaucoup d'autres doctes corps. M. Charles Bonaparte a consacré trente ans de sa vie à la science; il a fait un noble emploi de sa position, de son temps et de sa fortune. Ses nombreux ouvrages, publiés pour la plupart à l'étranger, et en langues française, anglaise, italienne ou latine, ne sont peut-être pas connus ici comme ils mériteraient de l'être.

Proscrit du sol natal, M. Charles Bonaparte a

eu l'avantage d'étudier les êtres organisés sur des terres lointaines et sous des conditions géologiques diverses, aussi a-t-il souvent décrit des espèces peu connues ou complétement nouvelles; dans ses travaux sur les mammifères, oiseaux, reptiles, amphibies et poissons, il a toujours cherché à établir la concordance, d'une part, entre les formes extérieures des êtres et leur organisation, de l'autre, entre les mœurs et les habitudes qui leur sont spéciales; leur anatomie et leur physiologie; plan vaste et philosophique; mais tel doit être le point de départ et la règle invariable des observations du zoologiste. Notre auteur a également perfectionné la méthode naturelle de classification des animaux; il a popularisé à l'étranger cette heureuse innovation, qui est d'une origine toute française. Ce qui me charme dans ses écrits, c'est sa bonne foi et sa parfaite loyauté envers ses prédécesseurs et ses contemporains.

De la comparaison des animaux de la même espèce, mais habitant des régions diverses du globe, M. le prince Charles Bonaparte tire des conclusions souvent intéressantes. Pour ne citer qu'un exemple, contre l'opinion générale, il donne la palme aux oiseaux chanteurs de l'Amérique septentrionale sur ceux de l'Italie. L'analogie s'étend-elle à la voix humaine? Il serait curieux de voir l'Amérique destinée à nous fournir des Catalani et des Rubini, des Grisi et des Mario!

Le fils de Lucien a formé, dans ses voyages, une belle collection de reptiles, d'oiseaux et de poissons, qui remplit les étages supérieurs de son vaste palais, à Rome; mais il ne suffit pas de rassembler ces animaux épars sur la surface de la terre, « il faut, dit avec raison le noble collectionneur, il faut les décrire soigneusement dans des catalogues *illustrés.* » En effet, les Musées d'histoire naturelle, qui coûtent si cher à former, rendent comparativement peu de service à la science, parce que leurs pièces rares et curieuses ne sont pas assez connues; d'ailleurs ces animaux empaillés et embaumés ne sont pas impérissables; quelques années les voient tomber en poussière; donc un bon catalogue illustré est l'unique moyen d'en perpétuer la mémoire; c'est là un travail artistique qu'il est beau et utile d'entreprendre.

De tous les naturalistes français, aucun peut-être n'est ni plus connu, ni plus estimé, en pays étranger, que M. Charles Bonaparte, « qui a su donner, par ses travaux de Zoologie, un lustre nouveau au grand nom qu'il porte; » j'emprunte ces paroles au dernier numéro du *Journal de zoologie* de Paris. M. Gould, le plus célèbre ornithologiste de la Grande-Bretagne, vient de dédier au prince son magnifique ouvrage in-folio sur les perdrix rouges d'Amérique, ces beaux oiseaux qui sont appelés à jouer un rôle important dans les fastes de la chasse du nouveau monde. Dans cette dédicace, l'auteur exprime son admiration pour les vastes connaissances et les rares mérites de M. Charles Bonaparte. Un illustre naturaliste de Hollande a récemment publié une critique fort remarquable des travaux du prince (voy. *Algemeen Handelsblad, d'Amst., nov.* 1850). Je terminerai cette courte notice par quelques extraits de ce savant jugement: « Les ouvrages et mémoires d'histoire naturelle de M. Charles Bonaparte lui ont fait une grande renommée. Dès 1825, il commença la publication des quatre volumes (pour compléter l'ouvrage classique de Wilson) qu'il a successivement fait paraître. Ils renferment les descriptions exactes et les figures d'un grand nombre d'oiseaux nouveaux ou peu connus, et de précieuses observations sur la manière de vivre, et la distribution géographique des espèces américaines. Mieux au courant de la science que Wilson, il montra dès lors la rare érudition et la connaissance précise de la synonymie des animaux qui distinguent ses derniers ouvrages. Son style facile et élégant rend la lecture de l'ouvrage entraînante. Quelques articles surtout sont d'une exécution qui ne laisse rien à désirer, et il est telle espèce dont l'histoire est si merveilleusement traitée, que les plus célèbres observateurs des derniers

temps, même un Audubon, n'ont pu y ajouter un seul trait, et ses descriptions n'ont jamais été surpassées. Il a aussi publié, sous la forme de tableaux et de *conspectus*, plusieurs écrits, exposant les divisions naturelles des animaux vertébrés par familles, et parfois même par espèces, avec leurs caractères, leur distribution géographique et le nombre des êtres que chaque division contient; ils méritent d'orner le cabinet d'étude de chaque naturaliste.

« Le *Conspectus ornithologique*, qui est un tableau complet des genres et des espèces, imprimé à Leyde en 1849-1850, est aujourd'hui plus qu'à demi publié. Pour bien apprécier cette entreprise, il faut se rappeler que le dernier ouvrage scientifique de ce genre que possède la science a paru au commencement de ce siècle, et que depuis tous les efforts ont échoué, soit par la mort des auteurs, soit que l'on ait reculé devant des obstacles qui, pour tout autre qu'un Bonaparte, demanderaient cinq à six années au moins de travaux incessants.

« L'*Iconografia della Fauna Italica*, en trois gros volumes, est un de ces livres dont l'exécution n'est possible qu'au prix des plus grands sacrifices et à l'aide d'une persévérance sans bornes. La *Faune* de l'Italie et de ses îles, la Corse, la Sardaigne, la Sicile, etc., était très-imparfaitement connue avant la publication de cet ouvrage; en ce qui concerne les reptiles et surtout les poissons, on ne possédait que des données imparfaites et une grande partie des espèces recueillies par le prince, de toutes les parties de l'Italie, sont venues enrichir la science comme espèces tout à fait nouvelles. On peut en dire autant des chauves-souris et de plusieurs autres familles. Le prince, s'apercevant de l'insuffisance des figures faites après la mort des animaux, surtout pour les reptiles et les poissons, les faisait dessiner et colorier d'après le vivant, et éclairait leur histoire par des détails sur leurs habitudes, leur propagation, etc. Cet ouvrage, qui a jeté tant de jour sur la *Faune* du sud de l'Europe, surpasse par la richesse de son exécution tous les livres analogues publiés sur les *Faunes* des autres parties de l'Europe, et il sera à jamais un des plus beaux titres scientifiques de son auteur.

« Nous avons le regret d'être obligé de passer sous silence un grand nombre d'autres écrits du prince, mais nous ne pouvons omettre le bel ouvrage sur la famille d'oiseaux, les Loxiades, que lui et le docteur Schlegel publient ensemble. « La préface de ce bel ouvrage est un chef-d'œuvre de critique.

« Cette rapide et très-imparfaite analyse des ouvrages du prince Charles Bonaparte suffira du moins pour le faire connaître aux personnes étrangères à l'histoire naturelle, et leur indiquera le rang qu'il tient dans la science; elle prouvera qu'il est du petit nombre de ceux qui ont étudié, dans leur ensemble et avec succès, toutes les classes des animaux vertébrés; qu'il est un de ces hommes exceptionnels qui, à une heureuse organisation et à des études profondes, joignent une persévérance, une énergie sans bornes; elle démontre enfin qu'il a voué la plus grande partie de sa vie à la science; qu'il fait des avantages de sa haute position sociale autant de moyens de la servir, et que son nom est de ceux qui devront être honorés dans tous les temps, partout où la science a des autels. »

Il n'y a plus rien à écrire après de tels éloges, qui ne sont que des vérités.

Claudius TARRAL.

BIBLIOGRAPHIE.

L'Architecture du Ve *au* XVIe *siècle et les arts qui en dépendent*, publiés d'après les travaux inédits des principaux architectes français et étrangers, par Jules Gailhabaud [1].

Au milieu de ces publications illustrées dont la France a eu un moment le monopole, ou-

[1] L'ouvrage comprend 150 à 200 livraisons grand in-4°, paraissant régulièrement de quinze jours en quinze jours. Chaque livraison comprend deux planches accompagnées de notices archéolo-

vrages éphémères qui paraissaient et disparaissaient d'une année à l'autre sans presque laisser de traces de leur chemin en ce monde, quelques volumes bien rares, il est vrai, ont survécu; quelques autres se montrent encore par intervalles à l'horizon des arts, des sciences ou des lettres.

Dans ce nombre, et en première ligne, peut-être il convient de placer le magnifique recueil auquel M. Jules Gailhabaud a eu l'honneur d'attacher son nom, et qui a pour titre : *L'Architecture du* v^e *au* xvie *siècle*. Ce recueil, aussi vaste dans la pensée que merveilleux dans la forme, n'est cependant qu'une portion du gigantesque ensemble rêvé par son auteur.

Parmi les esprits d'élite qui s'occupent d'histoire ou d'archéologie, qui n'a lu, qui n'a admiré le beau travail sur les *Monuments anciens et modernes* par lequel M. Jules Gailhabaud s'est révélé à la France, je veux dire à l'Europe intelligente. *L'Architecture du* v^e *au* xvie *siècle*, sans être précisément la continuation de la même idée, appartient néanmoins à un pareil ordre de faits et de choses.

C'est-à-dire que M. Gailhabaud, dans le plan général qu'il a dû se tracer à l'avance, a fait des diverses portions du labeur artistique qui occupera son existence, autant d'œuvres distinctes, en quelque sorte spéciales, et qui peuvent se détacher de l'ensemble sans mettre un vide entre ce qui a précédé et ce qui suivra. Ainsi, après avoir jeté les bases d'une encyclopédie architectonique telle qu'il n'en existe en aucun pays du globe, M. Jules Gailhabaud a été conduit par les nécessités mêmes de son sujet à trois divisions indiquées aussi bien par l'ordre chronologique que par les phases essentiellement différentes de l'art. C'est pourquoi il dit :

« Ces trois parties, qui correspondent aux trois grandes divisions de l'histoire, peuvent, en effet, être publiées à part, et composer, chacune, un tout complet. Or, ce système de fragmentation permettant ainsi de faire paraître d'abord celle qui répond plus particulièrement, par sa nature, au besoin et au goût de l'époque, nous avons choisi la deuxième, qui comprend l'*Architecture du moyen âge et de la renaissance*; les deux autres : 1° *Monuments des divers peuples de l'antiquité*, et 2° *ceux des* xviie *et* xviiie *siècles*, formeront l'objet de deux corps d'ouvrages séparés qui paraîtront plus tard. »

Le but de cette précieuse publication est clairement indiqué dans les lignes qui suivent :

« L'ouvrage est moins une histoire qu'une collection destinée à élucider toutes les questions relatives à l'interprétation des mœurs et des coutumes à l'aide des monuments. Cette manière d'envisager l'architecture, à peine indiquée jusqu'ici, recevra, dans notre livre, le plus large développement, et elle nous fournira les moyens de pouvoir embrasser à la fois deux des principaux points de vue de son étude : l'examen des procédés divers par lesquels a passé chaque style pendant le cours de son existence, et l'analyse des éléments d'élucidation que toute famille ou espèce d'édifices peut offrir, comme renseignements, à l'égard des questions historiques. »

L'exécution matérielle répond sous tous les rapports à l'importance du fond :

« Comme son aînée, les *Monuments anciens et modernes*, notre nouvelle publication sera particulièrement un ouvrage à gravures; et cela, parce que cette condition nous semble faciliter davantage l'intelligence et graver beaucoup mieux les objets dans la mémoire. — Mais, ce qui doit surtout lui assurer un puissant motif d'intérêt, c'est ce cachet d'exactitude dans la reproduction des originaux, cachet qu'on remarquera et dans l'exécution des dessins, et dans celle de la gravure. Or, on comprend que, pour arriver à ce résultat, nous avons dû nous adresser à des architectes d'un mé-

giques qui les expliquent. Les principales planches coloriées comptent comme deux planches. — Paris, librairie Gide et J. Baudry, rue des Petits-Augustins, 5; et librairie archéologique de Victor Dideron, rue Hautefeuille, 13.

La livraison 1 fr. 75 c., sur papier blanc, et 2 fr. 50 c., sur papier de Chine.

rite supérieur. Un plein succès a couronné nos démarches ; toutefois, notre tâche eût été incomplète, si nous ne nous étions préoccupés aussi du choix des artistes chargés de la gravure. Ici encore, nos souscripteurs liront, sur nos planches, des noms qui tiennent le premier rang, et, à côté de ceux-ci, des noms nouveaux dont la carrière s'ouvre sous les plus brillants auspices. »

Le succès d'une encyclopédie aussi splendide ne saurait donc être douteux. M. Jules Gailhabaud a eu raison ; enfant de l'art et enfant du siècle, il n'a pas désespéré de ses contemporains. Quelles que soient les préoccupations et les secousses de l'âge actuel il y aura toujours, chez nous ou à l'étranger, assez de généreuse confiance, assez de nobles cœurs battant au nom de l'art. L'Europe, quoi qu'il advienne, ne sera jamais assez pauvre pour ne pouvoir payer sa glorification. Les livres comme *l'Architecture du* v^e^ *au* xvie *siècle* sont rares, il est vrai, mais ils sont impérissables comme les marbres, les pierres, les bronzes, les bas-reliefs et les sculptures qu'ils reproduisent, les édifices qu'ils retracent, qu'ils honorent ou qu'ils consacrent : ils sont eux-mêmes des monuments.

Félix PIGEORY.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 440.

Séance du mardi 17 *décembre* 1850.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures. Lecture et adoption du procès-verbal. Correspondance.

1° Lettre de mademoiselle Hersilie Rouy, qui remercie la société de l'honneur qu'elle lui a fait en l'admettant au nombre de ses membres honoraires.

2° Lettre de M. Pigeory, qui, de retour de sa mission en Orient, s'excuse de ne pouvoir, pour cause d'indisposition, assister à notre séance, et qui fait hommage à la société du 1er volume du journal *la Revue des Beaux-Arts*.

3° Proposition de M. Paul Carpentier, qui offre d'élever à ses frais, sous le patronage de la société libre des beaux-arts, un monument à la mémoire du savant de Montabert. La société tout entière applaudit à la généreuse pensée de notre collègue et décide qu'une commission sera nommée, par le bureau, pour aviser aux moyens à prendre, et pour écrire au conseil municipal de la commune Saint-Martin, afin d'obtenir une concession de terrain, qui permette l'exécution de ce projet, si honorable pour son auteur.

4° Deux numéros du journal anglais *the Builder*, renvoyés à M. Moultat, rapporteur ordinaire de cette publication.

5° Tome VIe des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse (1850) ; renvoyé à M. Bourla, rapporteur.

La correspondance étant épuisée, M. Maillet a la parole pour lire un rapport de M. Noël (absent) sur les Mémoires de la société des sciences, agriculture et arts de Lille (1847).

Le rapporteur commence par exprimer le regret que les sociétés correspondantes nous adressent trop tardivement des mémoires qui tirent souvent leur plus grand mérite de l'opportunité des découvertes, des problèmes à résoudre : il passe légèrement sur la partie du livre consacrée à l'agriculture, qui n'est pas de notre domaine, et s'arrête avec complaisance sur ce passage, qui forme le programme des prix proposés pour 1848 à 1854 par la société de Lille : « Quel était l'état des « arts du dessin, dans la partie de la France « qui forme aujourd'hui le département du « Nord, et principalement dans la Flandre « française, depuis le milieu du xiiie siècle, « jusqu'à la moitié du xviie.

Cette importante question prouve, dit-il, toute la part que cette société prend à ce qui se rattache à l'étude des beaux-arts, puis il ajoute : « Si l'histoire de cette contrée conserve le souvenir de quelques artistes, elle

nous laisse ignorer l'influence qu'ils ont exercée sur leur siècle. Placés à la porte des Pays-Bas, *la Flandre, le Hainaut* et *le Cambrésis* ont dû se ressentir du mouvement artistique qui s'opérait chez leurs voisins ; et ce que l'on nomme aujourd'hui l'école flamande, n'était probablement pas circonscrit dans les limites que la politique de 1815 a fixées à la Hollande et à la Belgique. Pour arriver à l'appréciation exacte du programme, les concurrents doivent comprendre la nécessité de jeter un coup d'œil interrogatif sur les architectes, les sculpteurs et orfévres des trois provinces, et chercher à reconnaître si la domination espagnole, qui a exercé une véritable influence sur les mœurs et les usages de la population, s'est également fait sentir dans les productions des arts. »

Du reste, le rapporteur ne trouve guère autre chose, dans ces mémoires, qui puisse intéresser directement la société. Ce sont des questions qui ont trait 1° *à l'histoire scientifique de la contrée*, qui forme aujourd'hui le département du Nord ; 2° à *l'histoire littéraire* de la même contrée ; 3° à *la meilleure biographie des hommes célèbres nés à Lille*. Une d'elles cependant attire encore son attention ; c'est celle-ci : « Quelles sont les institutions civiles, scientifiques ou religieuses qui ont favorisé le développement des beaux-arts chez les anciens et les modernes ; apprécier les services rendus par les beaux-arts, à la civilisation et réciproquement. » La société de Lille propose une médaille de 300 fr. à l'auteur du meilleur mémoire sur cet intéressant sujet.....

M. Noël, en terminant son rapport, très-concis, très-lucide, demande le dépôt aux archives des mémoires qu'il vient d'analyser, et qu'on écrive une lettre de remercîments à la société des sciences, agriculture et arts de Lille. — Approuvé.

M. Paul Carpentier donne lecture de son rapport sur la visite qu'il a faite avec M. Duplat, à l'école communale de dessin du 8e arrondissement, dirigée par M. Lequien. Notre honorable collègue nous dit que, dans l'exposition de nombreux dessins faits par plus de deux cents élèves, il s'en trouve de remarquables par la manière habile dont ils sont exécutés, et qui annoncent, chez leurs jeunes auteurs, d'heureuses dispositions naturelles, et de la part du professeur une bonne direction. « Les études, ajoute-t-il, sont très-variées ; il y en a de faites d'après nature et d'après l'antique ; d'autres d'après divers modèles, tels que figures, draperies, ornements d'architecture, fruits, fleurs et animaux ; elles sont exécutées soit en sculpture, soit au crayon sur papier. Enfin cette variété convient à une école destinée spécialement à former le goût de jeunes gens qui se destinent à des professions industrielles. Ces écoles, bien dirigées, contribueront, nous devons l'espérer, à purger l'industrie de toutes ces productions baroques dont le commerce est inondé, productions quelquefois monstrueuses et dont la laideur sert à entretenir le mauvais goût et dégrade l'industrie française. »

M. Paul Carpentier nous donne ensuite une étude approfondie de la théorie pratique du dessin, en s'appuyant sur d'heureuses citations empruntées à un petit ouvrage, publié à Troyes, en 1839, par notre regrettable collègue de Montabert ; puis il finit en exprimant à la société le vœu que des félicitations soient adressées à M. Lequien pour les soins intelligents et le zèle qu'il apporte dans la direction de l'école qu'il a fondée. — Approuvé.

L'ordre du jour appelle la lecture du rapport de M. Martin d'Angers sur plusieurs numéros de *l'Investigateur*, journal de l'Institut historique ; le rapporteur n'ayant pu terminer ce travail, obligé qu'il a été d'écrire à toutes les sociétés correspondantes et aux membres non résidents, pour leur demander l'envoi de leurs plus récents travaux, de tous documents, pouvant intéresser la société, le rapporteur, disons-nous, fait une communication intéressante au sujet des travaux de la société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, qui se propose à l'avenir de correspondre avec la nôtre : cette bonne nouvelle est accueillie avec plaisir....

M. Bourla lit son rapport sur les mémoires de l'ancienne Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, depuis l'année 1807, époque de son rétablissement, jusqu'en 1833.

« Dans un examen général, dit le rapporteur, cette société fait connaître que dès le XIVe siècle, dans un moment où l'Europe se trouvait encore au milieu des ténèbres à l'égard de la science, la ville de Toulouse possédait déjà, dans son sein, le collége du *Gai Savoir;* puis, par la suite, au XVIIe siècle, elle prend le titre d'Académie des jeux floraux. Le goût de la bonne littérature se propagea jusqu'au moment où, en 1729, elle prit le titre d'Académie royale et obtint des lettres patentes. Ce ne fut cependant que vers la fin de ce siècle qu'elle commença à publier ses mémoires jusqu'à l'époque désastreuse où les niveleurs de 93, reconnaissant que la République n'avait pas besoin de savants, détruisirent l'académie et proscrivirent plusieurs de ses membres.

« Une ère nouvelle pour la France reparut avec la tranquillité et la ferme volonté de Napoléon ; l'Académie reprit alors ses travaux et publia ses œuvres. Le premier volume contient ce qui s'est passé de 1807 à 1822 ; il rend compte de l'organisation des différentes classes des sciences, subdivisées en sections : mathématiques, physique, chimie, astronomie, histoire naturelle, médecine, chirurgie, inscriptions et belles-lettres. Messieurs (dit le rapporteur), je vous cite ces différentes classes pour vous montrer qu'à cette époque il n'était pas question des beaux-arts, et qu'on ne s'occupait guère d'archéologie. Il n'en est plus de même depuis trente ou quarante ans.

« Dans ce premier volume, il y a cependant des dissertations sur des monuments anciens, des antiquités gauloises et des monuments du moyen âge....

« Le tome second, formant deux volumes, embrasse le travail de l'Académie, de 1823 à 1827. On y trouve des mémoires sur les découvertes faites à cette époque, etc.... Rien n'y a rapport aux beaux-arts....

« Le tome troisième contient le travail fait de 1828 à 1838... On trouve dans ce volume un mémoire qui parle d'une découverte faite dans les cavernes dites à ossements, de la vallée de la Cesse On y entre dans de longs détails sur des ossements humains mêlés à des fossiles rappelant des espèces animales qui ont entièrement disparu du globe, etc...

« Ce volume se termine par une notice du savant M. Dumège sur un manuscrit de la bibliothèque d'Albi, qui traite de la première traduction latine des dix-sept livres de la géographie de *Strabon*, par Guarini de Vérone...

« M. Dumège entre dans de grands détails sur ce livre précieux. A la fin de son rapport il donne une copie exacte des miniatures qui décorent cet ouvrage ; elles sont d'une exécution admirable et d'une très-belle conservation : l'une représente Guarini offrant sa traduction à Jacques-Antoine Marcellus, sénateur de Naples ; la seconde nous montre Guarini à genoux, présentant le livre au roi René, surnommé le Bon, quoique Guarini fût mort, dit M. Dumège, et que Marcellus seul le présentât au roi. On remarque la singularité des costumes et la vérité des portraits qui rendent ces dessins précieux... »

Là, s'arrête le travail du rapporteur ; il nous promet l'examen de tous les volumes publiés jusqu'en 1850 par l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

La Société entend avec plaisir la lecture de cet excellent rapport et décide qu'il prendra rang dans les archives avec les volumes analysés.

M. Bourla termine la séance en communiquant à la Société une copie au daguerréotype d'un Napoléon nu, commencé, dit-il, par Canova et terminé par Flatters.

Il s'établit à ce sujet une discussion des plus curieuses engagée par M. Gatteaux. Notre honorable collègue, qui, pendant son séjour à Rome, a connu Canova, visité souvent son

atelier et suivi ses différens travaux, soutient que rien ne justifie l'opinion émise par M. Bourla, à savoir que l'ébauche du Napoléon nu, qui est sous nos yeux, ait été faite par Canova, et que même les faits historiques tendent à prouver le contraire. De son côté, le rapporteur essaye d'établir que son opinion repose sur des faits irrécusables. La Société reste dans le doute et n'en remercie pas moins M. Bourla de son intéressante communication.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 7 *janvier* 1851.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 17 décembre 1850 ;

2° Correspondance ;

3° Scrutin pour la nomination de deux membres dans la section d'architecture ;

4° Rapport de M. Martin, d'Angers, sur plusieurs numéros de *l'Investigateur*, journal de l'Institut historique ;

5° Rapport de M. Mirault sur les Mémoires de la Société des sciences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise (tome IIe) ;

6° Communication par M. Husson sur des ouvrages de sculpture ;

7° Rapport de M. Maillet sur le Bulletin de l'Athénée du Beauvaisis pour le 1er semestre de 1850 ;

8° Conférence sur la décoration des places publiques.

Le secrétaire général,
J. MARTIN, d'Angers.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. *L'Enfant prodigue,* opéra en cinq actes, de M. Auber. — THÉATRE ITALIEN. *Linda di Chamouni.* — Les Artistes. — M. Lumley. — OPÉRA-COMIQUE. *La Dame de pique.* — Incident d'une répétition.

Pour mon compte, je n'aime pas plus le théâtre à l'église, que l'église au théâtre. Par malheur, et dans le débordement musical de ce temps-ci, beaucoup d'idées et beaucoup de choses sont confondues, qui ne devraient jamais se heurter en chemin. L'Opéra vient de mettre en scène *l'Enfant prodigue*. M. Nestor Roqueplan, et M. Scribe lui-même, auteur du poëme, sont parfaitement étrangers au choix d'un pareil sujet, le coupable, s'il y en a un, est M. Auber. Depuis trente ans, enfant prodigue du succès, le chef de l'école française est parvenu à ce point de l'existence où quelquefois les plus grands hommes se font ermites. Ainsi La Fontaine, après avoir imité Boccace, et tant soit peu contristé la religion durant son second âge, traduisait les psaumes et faisait pénitence dans sa vieillesse.

Il y a donc diverses raisons de croire que non-seulement M. Auber a choisi lui-même dans l'Évangile, la parabole de l'enfant prodigue, mais encore qu'il a exigé le maintien de certaine couleur locale, la reproductions fidèle des costumes antiques et la présence de certains artistes dans son ouvrage. Avec l'auteur de *la Muette*, il n'était guère permis de marchander; si dures, si onéreuses qu'elles fussent, l'Opéra a courtoisement accepté les conditions du très-illustre, mais très-capricieux compositeur. Voyons maintenant le résultat.

Aux prises avec la plus simple des données, M. Scribe, en grand écrivain dramatique qu'il est, a trouvé moyen de la simplifier encore; il a remué la poussière de sa bibliothèque, et a trouvé, au milieu des rogatons d'une autre époque, un ballet de Gardel joué en 1812, et précisément sous le même titre que celui du livret qui lui était commandé. Le prodigue adolescent d'alors se nommait Vestris; l'enchanteresse qui l'entraînait loin des tentes d'Israël était Mlle Bigotini, et quand plus tard, au milieu de ces folles joies il était reconnu, c'était par Mlle Chévigny, qui remplissait dans l'œuvre de Gardel le rôle tout oriental de nourrice.

Ces souvenirs du ballet de 1812 n'ont pas été perdus pour M. Scribe, qu'on en juge. Azaël, las des patriarcales délices de la tente de son père Ruben, a quitté le doux vallon de Jessen

et sa fiancée Jephtèle pour suivre en Égypte la courtisane Nephté. Memphis est bientôt après le tombeau de ses illusions et de sa fortune. Voilà donc Azaël ruiné et réduit à la condition de gardeur de chameaux; un jour, épuisé de fatigue, il s'endort, et pendant ce sommeil agité, Dieu lui montre la tente de Ruben; son père et sa fiancée l'attendent. Le repentir et l'espoir descendant alors dans le cœur d'Azaël, l'enfant reprend courage, il marche devant lui, il marche sans s'arrêter et tombe enfin dans les bras de l'auteur de ses jours et de sa tendre Jephtèle. Les serviteurs de Ruben tuent le veau gras.

La littérature et l'imagination de M. Scribe n'ont heureusement rien à voir dans la réussite de *l'Enfant prodigue*, qui se fonde sur de plus solides bases. La musique de M. Auber est imprégnée d'un bout à l'autre de je ne sais quel parfum, quelle suavité biblique. La prière de Ruben au premier acte, et ces couplets que j'aime mieux appeler sa touchante scène; à l'acte suivant le grand air de Roger; au quatrième acte, les cavatines très-ornées de Mme Laborde, qui ne sont et qui ne veulent être que des cavatines; la romance dite avec beaucoup de sentiment par Mlle Dameron; l'air du grand prêtre Bocchoris, les couplets du petit chamelier, et je ne sais combien de marches, de chœurs et de finales, sont autant de morceaux composés de main de maître, et qui ne pourront que gagner à être souvent entendus.

Les intermèdes chorégraphiques ou plutôt le ballet dont tous les motifs sont charmants, complètent à merveille l'ensemble lyrique qui fait à l'Opéra les succès et les œuvres durables. Sous le rapport de la mise en scène et des costumes, il faut reconnaître que les hommes qui peignent de tels décors, qui composent, qui coupent, qui cousent et qui ajustent de tels costumes, mériteraient mieux ou aussi bien que beaucoup d'autres, d'entrer à l'Institut, section des inscriptions et belles-lettres. J'adjure ici M. Raoul-Rochette, de dire si *le Voyage en Égypte* du baron Taylor et de Charles Nodier, si la Chambre des Rois à la Bibliothèque nationale, si aucun manuscrit, aucune image par lui consultés, lui ont donné une plus exacte, une plus complète idée du pays des Pharaons que les décorations du second et du troisième acte de *l'Enfant prodigue*. Une fois n'étant pas coutume, je promets à M. Raoul-Rochette de m'en rapporter à son érudition et d'accepter comme article de foi son académique parole. Après la cinquième représentation de *l'Enfant prodigue*, Roger qui avait jusque-là partagé avec Massol les applaudissements de la foule, ayant été atteint d'une indisposition subite, le rôle d'Azaël a été confié à Gueymard, qui l'a chanté avec beaucoup d'intelligence et de voix.

Depuis le commencement de la saison, M. Lumley et les artistes qui forment sa compagnie, luttent avec une énergie et souvent avec un talent au-dessus de tous éloges, contre l'incertitude des circonstances et la peine qu'éprouve le public à reprendre le chemin du théâtre Italien. *Linda di Chamouni*, dont la reprise a eu lieu l'autre soir, a été sans contredit la plus belle des représentations données jusqu'à présent aux Bouffes. Mme Sontag, cantatrice incomparable; Melle Ida Bertrand, Colini, qui se faisaient entendre pour la première fois à Paris; Cazolari et Ferenti s'y sont en quelque sorte surpassés. Malgré la rigueur des temps, avec un directeur comme M. Lumley, et les sacrifices qu'il n'hésite pas à faire, le théâtre Italien ne saurait mourir.

La Dame de Pique, qui vient de réussir si parfaitement à l'Opéra-Comique, avait été retardée de quelques jours par suite de l'incident que voici : M. Halévy avait prié M. Barker de Vienne, qui est à Paris pour régler, s'il est possible, les droits d'auteurs français sur les théâtres allemands, d'assister à la répétition générale de son ouvrage. M. Halévy devait bien cette politesse à l'étranger de mérite auquel il a dédié sa partition. M. Barker, en revanche, ne s'est pas montré moins courtois que le célèbre compositeur, et, après avoir complaisamment écouté son œuvre, il lui a confessé qu'il appréhendait fort que l'enthousiasme du public ne fût finalement refroidi par

une longue tartine en manière d'exposition, racontée et non chantée au troisième acte, comme dans *les Diamants de la Couronne*. La remarque de M. Barker fut trouvée si judicieuse, qu'aussitôt poëte et musicien se sont remis à la tâche, et, sans désemparer, le trop prolixe récit de Mme Ugalde a été coupé par une romance, à l'extrême satisfaction d'un chacun, hormis de M. Scribe, qui craint que, suivant un exemple qu'il a plus d'une fois donné lui-même, M. Barker ne réclame des droits d'auteur pour son conseil.

Georges GUÉNOT.

CHRONIQUE MUSICALE.

La pluie d'*albums*. — Concert de Louis Lacombe. — Soirée de Mme Durand. — Matinée de *la Musique*.

Le monde musical est inondé d'albums. — Les vitres des éditeurs de musique, les pupitres des pianos, la quatrième page des journaux du grand format, tout enfin vous montre l'album à la reliure dorée, aux arabesques capricieuses. Parmi cette avalanche de mélodies plus ou moins chantantes, nous devons citer l'album de Paul Henrion, celui d'Arnaud et le recueil charmant de L. Clapisson. A côté de ces noms aimés du public, il en est un encore inconnu, mais qui, grâce à quelques suaves mélodies, ne tardera pas à se faire remarquer. Nous voulons parler de M. Albert de Waresquiel, dont nous avons eu le plaisir d'entendre l'album à une soirée tout intime. Dans cette même soirée, dont Mme la comtesse de Waresquiel a fait les honneurs avec une grâce parfaite, nous avons entendu Mme Guichard, ex-pensionnaire de l'Opéra-Comique et du Grand Théâtre de Bruxelles. Cette habile cantatrice a interprété, avec un talent hors ligne, deux mélodies de M. de Waresquiel et un grand air extrait d'une symphonie vocale dont nous sommes l'auteur. *La Captive* et *l'Amour de Nina* deviendront bientôt populaires, grâce à Mme Chérie Courreau et à Audran, leurs charmants interprètes.

Louis Lacombe a donné un second concert à la salle Sainte-Cécile. — Il nous tarde d'entendre un orchestre à ces exhibitions artistiques dont l'éternel piano fait tous les frais, et Louis Lacombe, depuis *Manfred* et *Arva*, nous a rendu désireux de le juger dans une œuvre grande et digne de son talent sérieux et plein de séve.

Mme Durand, cantatrice de mérite, a donné une soirée chez Hertz, dans laquelle F. Delsarte a divinement déclamé sa scène du songe de l'*Iphigénie* de Gluck; et à la belle matinée de *la Musique*, Hermann, le violoniste si poétique, a obtenu un magnifique succès. Les élèves Chevé, à cette séance, ont eu plusieurs chœurs bissés. — C'était justice.

A. Elwart.

MÉLANGES.

1er janvier 1851.

L'ouverture du Salon a eu lieu lundi dernier 30 décembre. C'était le délai fatal pour qu'il fût permis de donner à cette grande exhibition artistique la date de 1850-1851.

— A tous les Salons, au moment de l'ouverture, la foule encombre les portes. Dans cette foule, surtout composée d'artistes exposants, les uns cherchent à connaître plutôt la place qu'occupent leurs œuvres, les autres, plus modestes, ne demandent qu'à s'assurer qu'ils font partie de l'exposition; ces derniers parcourent avec anxiété toutes les salles; s'ils ne trouvent pas ce qu'ils cherchent, on les voit sortir abattus, et leur visage exprime les diverses sensations qui les animent. On a bien vu des scènes dramatiques se passer aux portes du Louvre depuis l'origine des expositions de peinture. Pour atténuer, autant que possible, ce que cette situation a de pénible, le comité de la grande association des artistes peintres, sculpteurs, graveurs, etc....., a formulé une demande tendant à ce qu'il soit écrit deux ou trois jours

avant l'ouverture du Salon, à chaque artiste non admis par le Jury, en indiquant exactement le numéro de l'ouvrage refusé. Cette demande a été communiquée à messieurs les jurés qui l'ont approuvée à l'unanimité, et ont invité M. Picot, de l'Institut, leur président, à faire parvenir cette demande à M. le directeur des beaux-arts. M. de Guisard a considéré cette requête comme un acte de bon goût et d'humanité. En conséquence, il a décidé que dès cette année elle serait mise à exécution. On ne peut que féliciter le comité de l'association des artistes pour son initiative, et M. le directeur des beaux-arts pour l'empressement avec lequel il a fait droit à ce que les artistes réclamaient de sa bienveillante sollicitude.

— On remarque à l'exposition de sculpture une statue charmante, due à une femme du monde qui ne dédaigne pas d'être artiste, et qui l'est à un degré des plus éminents. Cette œuvre, intitulée *un Pâtre*, est faite dans le meilleur sentiment; elle rappelle avec bonheur les créations de l'antiquité. L'auteur, qui porte un nom cher à la poésie, Mme Lefèvre-Deumier, a vu nos poëtes les plus distingués mettre aux pieds de son *jeune pâtre*, leurs éloges empressés, sous la forme d'odes, d'élégies, de sonnets, de manière à former un album. Nous citerons le sonnet suivant, signé du nom de notre collaborateur Hippolyte Lucas.

L'ART GREC.

A Mme Jules LEFÈVRE-DEUMIER.

Poëtes, orateurs, peintres ou capitaines,
L'art naissant chez les Grecs vous marqua de son sceau.
Sur des cailloux choisis la voix de Démosthènes
Apprenait à couler en limpide ruisseau.

La vierge que suivait la jeunesse d'Athènes
Recevait chaque jour un hommage nouveau,
Et ses amants gravaient, sur le bord des fontaines,
Comme Leucippe est belle, il n'est rien de si beau!

Pour avoir fait aux dieux un criminel outrage,
Phryné comparaissait devant l'aréopage.
Son sein se laisse voir: on l'absout à ce prix.

Madame, comme elle eût admiré votre *Pâtre*
Cette Grèce, des arts constamment idolâtre,
Mais, que dis je, pour vous la Grèce est à Paris.

— La présence de M. de Nieukerque à la direction générale des Musées est signalée chaque jour par de nouveaux services rendus à l'art. Non-seulement les chefs-d'œuvre anciens ont droit à la sollicitude de M. de Nieukerque, mais encore les ouvrages des contemporains obtiennent ses sympathies. C'est ainsi qu'à la suite de recherches dans ce qu'on nomme le grenier ou les oubliettes du Louvre, véritables limbes où plus d'une merveille peut-être, est environnée de ténèbres, c'est ainsi que M. le directeur général des Musées a retrouvé et mis en lumière à la place qui lui convenait, une des plus remarquables et des plus gracieuses productions de l'époque impériale, *Vénus désarmant l'Amour*, par Robert Lefèvre. Le célèbre peintre a laissé après lui tout une famille d'artistes qui s'est elle-même alliée à des artistes, puisqu'elle compte parmi ses membres la fille de Lemot, auteur du Louis XIV équestre, dont la ville de Lyon est si fière. Les fils et les petit-fils de Robert Lefèvre applaudiront à l'acte de justice du comte de Nieukerque, qui est pour eux le sujet d'un légitime orgueil en même temps qu'il est une réparation éclatante donnée à l'art moderne.

— Il s'est fait le 14 de ce mois, à l'hôtel de la rue de Jeûneurs, par M. Ridel, commissaire-priseur, une vente de tableaux, esquisses et études peintes d'après nature, par M. H. Vanderburck, paysagiste distingué, dont le produit s'est élevé de 4 à 5000 fr. On y a remarqué de fort belles *études de chênes et rochers* de la forêt de Fontainebleau, des sites d'Auvergne, de Suisse et d'Italie, entre autres *la tour* d'Ouchies, sur le lac de Genève, *le chalet* de Meyringen; *des vues* de Brunnen, Worterseen, de la Yungfrau et du lac de Thoune, que les amateurs se sont arrachés à l'envi: du reste, arbres, rochers et sites divers dénotaient tous l'artiste consciencieux, plein de verve et d'habileté, et on ne pourrait faire l'éloge des uns sans se montrer injuste à l'égard des autres.

— Sur la demande de MM. Taylor, Abel de Pujol et Henri Lemaire, organes de la Société des Artistes de Paris, M. le maire de Valenciennes vient d'autoriser une exposition de peinture dans cette ville pour faciliter l'émission des billets de la Loterie nationale.

L'ART RELIGIEUX

AU TEMPS PRÉSENT[1].

PREMIÈRE PARTIE.

Je soulèverai sur l'époque actuelle deux questions seulement : Quelle est la situation de l'art, en particulier de l'art religieux? Quel parti faut-il prendre parmi ceux qui divisent maintenant les esprits au sujet de l'architecture; autrement, en quel style est-il plus convenable de construire les églises nouvelles?

ÉTAT DE L'ART.

L'art est le symbole de l'état social : c'est une vérité de tous les âges. Elle ne fut jamais plus évidente qu'aujourd'hui, si on l'applique aux faits dont nous sommes témoins. L'anarchie dans les idées, la folie des théories philosophiques et sociales poussée à l'extrême et trouvant des adeptes pour toutes les absurdités, la soif du bien-être, un commencement de retour à la foi catholique favorisé par les excès mêmes de l'erreur, voilà les caractères du monde moral au temps où nous vivons.

Or, le monde artistique réfléchit fidèlement ces traits divers. Les architectes livrés à leur fantaisie ont, depuis quarante ans, construit des églises dans tous les styles, et il n'est plus guère possible d'inventer une monstruosité qui n'ait eu déjà sa réalisation. Les réparations barbares et à contre-sens l'emportent encore sur les nouvelles bâtisses. En général, la dernière chose dont on ait pris souci est la première dont il aurait fallu s'occuper : la destination religieuse de l'édifice. La Bourse, le temple de l'or, s'élève semblable à l'église de la Madeleine. Les philanthropes, bourgeois matérialistes, empêchent les monuments *religieux* de se multiplier, depuis la Restauration, et préconisent les monuments *utiles*. A Paris, où l'on comptait, avant la révolution, environ trois cents églises ou chapelles, l'art se consacre exclusivement à l'application des idées d'hygiène

[1] Ce fragment entièrement inédit est extrait d'un très-remarquable ouvrage qui paraîtra vers la fin de janvier à la librairie religieuse de Guyot frères, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, 5, et qui a pour titre : *Manuel d'archéologie sacrée*, par M. l'abbé Godard, professeur d'histoire au grand séminaire de Langres; publié avec approbation de M[gr] Parisis, évêque de Langres.

et de commodité. Le même système prévaut dans les églises que l'on bâtit depuis la révolution de juillet. Notre-Dame de Lorette (1837), d'un extérieur insolite, respire à l'intérieur le sensualisme enivrant d'un boudoir. L'architecture classique essaye de se relever à Saint-Vincent de Paul. Elle réunit toutes les ressources artistiques de la capitale, demande au budget deux millions, et avorte après en avoir dépensé cinq. Ni le fard des dorures, ni les verrières empruntées à une autre architecture, ne dissimulent la bâtardise et la froideur du monument.

Si je ne parle ici que de la capitale, c'est qu'en France les abus de la centralisation réduisent l'art à se renfermer dans Paris. Là sont les écoles intolérantes dont les maîtres connaissent à fond l'antiquité romaine, grecque, égyptienne, et ignorent la France du moyen âge; là on cumule les charges fructueuses, on reçoit les titres qui font la réputation, on voit s'ouvrir les portes de la fortune, à la condition de penser comme le maître, de mépriser ce qu'il méprise, d'adorer ce qu'il adore.

Asservie à ces hommes en vertu des lois, la France, depuis quelques années, songe à secouer le joug. On s'est aperçu que nos pères ont créé un art religieux et national, digne d'être respecté et d'être imité. Quelques voix éloquentes se sont élevées d'abord contre le vandalisme des démolisseurs, et celui non moins barbare des restaurateurs imbus de préjugés contre l'architecture gothique. M. Hugo, avec la poésie imagée ou fausse du romantisme, MM. de Caumont, Mérimée, avec l'accent du patriotisme, M. de Montalembert, avec celui de la foi, ont réclamé hautement contre la conduite honteuse trop longtemps suivie à l'égard des églises ogivales. Ces voix ont trouvé de l'écho dans le pays, et l'on a compris, même à l'Académie des Beaux-Arts, qu'il serait bien de ne pas laisser tomber par mépris les édifices du siècle de saint Louis, et de ne pas les réparer selon les idées du siècle d'Auguste. Ce n'était point assez de respecter il fallait imiter. M. Didron et ses nombreux collaborateurs ont prouvé, à force de laborieuses études, que la science et le sentiment du beau n'étaient pas étrangers à ces ouvrages dédaignés parce qu'ils étaient inconnus. Les Académies de province, les réunions provoquées et dirigées sur tous les points de la France, avec une activité et une habileté rares, par M. de Caumont, popularisaient en même temps cette réaction immense. Le clergé y prit une grande part. Plusieurs évêques établirent des chaires d'archéologie dans les séminaires; et dès lors on put prévoir que le gouvernement ne résisterait pas à cet entraînement général. Des églises gothiques s'élevèrent bientôt nombreuses et souvent imparfaites; car on voulut innover dans le style gothique avant de l'avoir assez approfondi, et alors qu'on n'était pas même assez savant pour l'imiter. L'exiguïté des ressources pécuniaires exposait d'ailleurs à un écueil. Cependant des essais plus heureux, entre lesquels je citerai seulement Notre-Dame de Bon-Secours, près Rouen, donnèrent assez à espérer de cette résurrection de

l'art, pour que le conseil des bâtiments civils se prononçât en faveur du style gothique, lorsqu'il s'agit de construire l'église de Sainte-Clotilde, à Paris[1]. Grande fut l'indignation de l'Académie des Beaux-Arts. Elle se hâta de lancer un manifeste contre le retour au moyen âge.

Non moins que l'architecture, la peinture offre l'image de notre société flottante entre des doctrines contradictoires. Dès 1819, Géricault, par son *Naufrage de la Méduse,* déclare la guerre à l'école classique de David. Victime de son audace, il n'a pas formé d'école. Prud'hon, dans son *Christ mourant sur la croix* et sa *Mort d'Abel*, levait aussi le drapeau de l'indépendance. Girodet, dans son *Atala*, revenait à la grâce et à la vérité du sentiment : c'était la chair vivante qui prenait la place du marbre. Au même temps encore, Ingres fondait une école que distinguent la pureté du dessin et l'imitation de la nature telle que Raphaël l'a conçue (*Martyre de saint Symphorien*). Vers 1822, l'école romantique, répondant à la littérature de Gœthe, Byron, Walter Scott, marche à la suite d'Eugène Delacroix. Il arrive à la folie de l'indépendance dans son *Dante* et ses *Croisades*. L'énergie de Rubens est excédée. Ary Scheffer adoucit l'exagération de son école et parvient à faire éclore à demi le sentiment religieux, l'idéal chrétien (*Sainte Monique et saint Augustin*). Léon Cognet, Delaroche, Horace Vernet, Ziégler se maintiennent entre les classiques, dont ils gardent la pureté du dessin, et les romantiques dont ils imitent surtout les effets de lumière. Quelques peintres timides ont tenté de revenir aux écoles du moyen âge antérieures à Raphaël; ils n'ont pas encore été compris. On les a jugés trop secs.

Les tableaux dits *de genre* que la petite bourgeoisie a fait naître ont ravalé l'art. Il descend encore en un sens par la gravure et la lithographie. Quoique la peinture murale commence à être remise en honneur, les produits mesquins dus au burin et au crayon, les toiles encadrées pullulent jusque dans les grandes églises.

Tel est en France l'état de l'art.

L'Angleterre nous a devancés dans la réforme architecturale. Depuis un siècle elle répare ses monuments selon le principe de l'unité de style; et elle revient aux modèles du moyen âge même pour certains monuments civils, les châteaux par exemple. Les catholiques se montrent fidèles aux traditions de l'Église, non-seulement dans l'architecture, mais dans le mobilier et les vêtements liturgiques, que nous conservons en France dégradés par le mauvais goût moderne[1]. Peut-être doit-on regretter

[1] Entre les architectes qui se sont voués avec le plus de succès à la régénération de l'art national et chrétien de notre moyen âge, je citerai le R. P. Piel, dont la belle âme s'est envolée trop tôt dans le sein de saint Dominique, et MM Viollet-Leduc, Lassus, Boeswilwald et Barthelemy, l'architecte de Notre-Dame de Bon-Secours.

[1] Les ornements qui ont servi au sacre de Mgr de Dreux-Brézé et dont le R. P. A. Martin a dirigé la confection, présagent une réforme que nous appelons de tous nos vœux.

que le style fleuri soit préféré par les Anglais au style sévère, mais pur, du XIIIe siècle. Chose étonnante! la grande peinture est toujours inconnue à ce peuple qui offre à ses artistes l'or, les plus beaux modèles vivants et les tableaux des grands maîtres. Que lui manque-t-il donc? La flamme de la foi catholique. Mais voici qu'elle s'allume dans son sein.

En Allemagne comme en France, l'art et les idées sont dans le chaos. Là aussi néanmoins on voit poindre un rayon de lumière qui annonce à l'avenir la résurrection des splendeurs du catholicisme. Je ne rappellerai pas cette cathédrale de Cologne qui s'achève au moyen du tribut des peuples, les travaux des Sulpice et Melchior Boisserée et des de Lassaulx : je veux suivre à Rome le génie allemand personnifié dans Owerbeck et se réchauffant sous les ailes de la papauté.

Né à Lubeck en 1789 et au sein du protestantisme, Frédéric Owerbeck étudiait en 1806 à l'Académie de Vienne. Cette âme prédestinée, portée par la grâce vers les régions de la paix et de la piété chrétienne, fut bientôt lasse du paganisme de cette école. Alarmée d'ailleurs par le bruit de la guerre, elle demanda un asile à la ville éternelle (1809).

Owerbeck partit avec Vogel de Zurich et Pforr de Mayence; celui-ci quitta bientôt la terre et l'autre retourna dans son pays. En 1811, Pierre Cornélius, né à Dusseldorf, dans le catholicisme, et Wilhem Schadow vinrent prendre leurs places auprès de Frédéric. Ces jeunes artistes ignorés, pauvres, pieux, retirés dans les ruines d'un couvent abandonné, travaillèrent avec une foi héroïque, et posant tour à tour, les uns devant les autres, à défaut de modèles qu'ils n'auraient pu payer. Ils avaient entrevu l'art chrétien dont Raphaël hérita du Pérugin, mais qu'il abandonna dans la suite. Ils poursuivirent cet idéal et Dieu bénit leurs efforts. Révélée à Rome et à l'Allemagne par de célestes créations, la colonie augmenta bientôt. Owerbeck se convertit; Wilhem Schadow, Vogel de Vogelstein, les deux frères Veit, Eggers et Muller de Cassel abjurèrent comme lui la réforme avec la Renaissance. On vit alors sortir du cœur plein d'amour de ces néophytes des peintures où s'unissent les deux génies de Fra Angelico et de Raphaël. Répandus maintenant dans les Académies de l'Allemagne, ils y régénèrent l'art chrétien, les uns en gardant le sentiment doux et séraphique d'Owerbeck, le saint Jean de ce collége de nouveaux apôtres, les autres en suivant l'inspiration plus véhémente de Cornélius, qui en est le saint Paul.

C'est de Rome où demeure Owerbeck, déjà surnommé *le saint* par les biographes allemands, que sera parti le mouvement régénérateur. Pierre Cornélius, revenu d'Italie en 1821, transforma les Académies de Dusseldorf, de Munich et de Bonn. La peinture monumentale y prit un rapide essor. On admire dans ses chefs-d'œuvre, dont la composition est dictée par la théologie et l'histoire, la combinaison de la science de l'antique avec le sentiment des grands maîtres qui ont précédé Raphaël. Je n'ai

pas craint de signaler d'une manière spéciale cette révolution artistique, la plus importante, sans contredit, de notre siècle, et aussi glorieuse pour l'Église que féconde pour l'avenir.

L'abbé GODARD.

SALON DE 1850-1851.

I.

PEINTURE HISTORIQUE.

MM. Robert Fleury. — Vinchon. — Philippoteau. — Charles Muller. — Alaux. — Nègre. — Adolphe Yvon. — Antigna. — Adolphe Leleux. — Meissonnier. — Lazerges. — Courbet. — Gérôme. — Diaz. — Longuet. — Aze. — Gendron. — Lehmann. — Alexandre Hesse. — Gigoux. — Chasseriau.

Nous renonçons à entretenir le lecteur des incidents qui ont précédé et suivi le placement des tableaux jusqu'à l'ouverture définitive du Salon. Nous abandonnons ce pénible office à de plus courageux. Nous nous bornerons à gémir de voir les artistes livrés à eux-mêmes, c'est-à-dire aux mille petites passions qui les travaillent. Nous avons cependant un devoir à remplir pour ne pas répandre entièrement le blâme sur le personnel chargé de cet immense travail; c'est de rechercher la cause du désordre. Nous croyons l'avoir trouvée dans l'inutile création d'une administration novice composée de personnes honorables sans nul doute, mais fort inexpérimentées. N'avons-nous donc pas une Direction générale des Musées nationaux, fonctionnant au Louvre depuis des siècles? Pourquoi l'exposition des ouvrages des artistes vivants n'entre-t-elle plus dans ses attributions? Ce n'est pas assurément une exhibition privée mais bien un Musée national aussi digne que les autres des soins de l'antique administration qui, par ses traditions et sa longue expérience, est devenue presque infaillible dans sa spécialité. Pourquoi ces lambeaux d'autorité d'où ne sortent que tâtonnements et confusion? Veut-on abolir tous les principes? à quoi bon : il faut toujours y revenir. En dépit de la fièvre d'innovation qui tourmente notre époque, il est une chose de toute évidence, c'est qu'une administration ne s'improvise pas. Il est temps qu'un pouvoir central, homogène, faisant de la dignité de l'art la condition de sa dignité propre, vienne rétablir l'ordre et la régularité, seuls garants pour tous deux du respect général.

En examinant attentivement cette exposition de 1850-1851, on est frappé de la manie du pastiche qui s'est emparée de beaucoup d'artistes. Il est urgent d'en avertir ceux qui, par leur mérite ou leur célébrité sont, pour le moment, à la tête du corps artistique. Cette remarque ne nous appartient pas entièrement; nous l'avons recueillie au milieu de la foule, qu'il est de si bon air de dédaigner en certaines circonstances. Voyez: l'un s'accommode de Corrége, l'autre de Rembrandt, de Rubens ou de Van Dyck; chacun s'évertue à copier son maître favori. Les moins téméraires se font les Sosies des imitateurs en chef et se contentent de reproduire l'imitation. Cette fantaisie se continuant et nos expositions étant pleines de *jeunes-vieux* tableaux, le jury de peinture devra être changé : une réunion d'*experts* suffira.

Il nous est pénible d'avoir à dire que l'auteur du *Colloque de Poissy*, de la *Scène de l'inquisition* et de tant d'autres chefs-d'œuvre a malheureusement donné dans ce travers. Nous ne craignons pas de l'affirmer, cette préoccupatiou chez M. Robert Fleury est si forte qu'elle lui fait perdre toute individualité. Son tableau de *Jane Shore*, exécuté avec un soin extrême, n'est pas, osons le dire, assez moderne. On découvre à chaque pas la recherche de la piste de Van Dyck. La poursuite en a été si incessante qu'elle a paralysé son génie. Sa composition n'est pas assez franche et prime-sautière. Nous préférons le *Sénat de Venise*. Toutes les qualités qui distinguent M. Robert Fleury se re-

trouvent dans ce tableau. Mais encore, pourquoi cette vieillesse anticipée ? Les vitraux de la salle sont-ils en verres de couleur? Cela n'étant pas, où est la nécessité d'abandonner le naturel. Lorsqu'on a, comme M. Robert Fleury, une réputation aussi honorablement acquise dans les arts, on ne devrait relever que de soi-même et laisser ces faiblesses à qui ne possède pas ses mérites. Nul plus que nous n'admire les ouvrages sortis de la main de cet artiste : c'est à ce titre surtout que nous nous sommes permis d'exprimer le regret de le voir changer sa louable inspiration des anciens maîtres en une servilité indigne de son éminente position.

De M. Robert Fleury à M. Vinchon la transition est brusque : il faut cependant s'y accoutumer. Les *Enrôlements volontaires* (22 juillet 1792) : ce sujet, si connu, demande pour son exécution une verve et un entrain que l'éducation académique de M. Vinchon n'avait pas prévus.

La création du Musée de Versailles est ensuite venue réveiller en sursaut des artistes qui s'étaient endormis dans le sein de Virgile et d'Homère. N'ayant pas idée du *réalisme* qu'il faut apporter dans les sujets modernes, surtout ceux relatifs à notre première révolution, ils n'ont pu en comprendre tout l'enthousiasme. Ne faisons donc pas un procès à M. Vinchon. Il a d'autres titres qui parlent en sa faveur. Puisque nous sommes en révolution, nous allons continuer.

M. Philippoteau nous présente le *Dernier banquet des Girondins*. Si nous reprochons à ce jeune artiste un peu de froideur, il n'a pas du moins la même excuse que son devancier. Il possède depuis ses débuts la langue du pays. Les costumes lui sont familiers. Il joint à ces conditions favorables un dessin correct, une exécution excellente, et pourtant l'émotion n'est pas suffisamment produite à la vue de son travail. C'est que les tableaux historiques exigent l'ampleur de l'épopée.

Nous sommes loin de conseiller l'exagération, nous la blâmerons ailleurs, mais ici la pensée doit déborder la forme. Ces victimes destinées au bourreau sont calmes, il est vrai, mais ce calme est l'héroïsme et non pas l'indifférence. Le spectateur doit le deviner avant de l'apprendre. Il faut donc, si l'on peut s'exprimer ainsi, dévulgariser le banquet, afin de rechausser les sublimes convives. Cela probablement est plus facile à dire qu'à mettre en pratique : l'avis cependant peut être utile.

Non loin de là on remarque une autre chambrée remplie d'innocents condamnés. M. Muller nous ouvre les prisons de Saint-Lazare et nous représente l'*Appel des dernières victimes de la terreur* également désigné sous le nom de la *dernière charrette*. — Quelques mots, s'il vous plaît, en passant.

Posons ici une hypothèse et rappelons une des plus nobles pensées de Louis XVIII dans le préambule de la Charte au sujet de ces funestes jours : « effaçons-les de notre souvenir comme nous voudrions qu'on pût les effacer de l'histoire. » Dans quel but nous offrir un si hideux spectacle ?

Si ce tableau avait été commandé à M. Muller, nous comprenons peu l'intention qui a dicté une semblable préférence; s'il avait le choix du sujet, nous regrettons vivement qu'il ait adopté celui-ci. Nous n'avons point la sotte vanité d'être infaillibles, mais si nous nous trompons c'est en toute sincérité; nous allons continuer et lui parler aussi franchement au point de vue artistique. Éloge et blâme sont ici le résultat d'une profonde conviction. M. Muller n'a pas fait d'études premières très-sérieuses, ses commencements en sont la preuve; cependant il faut lui rendre cette justice que ses louables efforts pour y suppléer ont été persévérants. Son dernier tableau, *Lady Macbeth* le témoignait hautement. Cet artiste a compris la nécessité d'associer les qualités de l'école déchue avec les avantages de la nouvelle. Son tableau est chaud et d'une grande harmonie surtout. La figure du guichetier est parfaite de brutale obéissance passive. Mais ces conditions remplies ne sont pas les seules nécessaires dans une grande machine. Point d'hésitation dans ces compositions. Il faut être

franchement terrible. Point de division dans l'intérêt : vous l'affaiblissez. Où est la péripétie? au pied de la fatale charrette. Il fallait donc ne pas l'amoindrir, l'effacer pour ainsi dire. Pourquoi ce personnage assis est-il placé là pour jouer un rôle et accaparer toute l'attention? Certes André Chénier ne nuit pas à l'intérêt, mais en ce moment il n'est pas le sujet principal. Ensuite les figures sont d'une trop petite proportion. Elles donnent à l'aspect général l'apparence d'une vignette amplifiée. Si M. Muller ne se laisse pas étourdir par l'encens qu'on fait déjà fumer autour de lui, il réfléchira mûrement sur ces avertissements.

Nous ne séjournerons pas devant le tableau de M. Allaux : *Lecture du testament de Louis XIV*. Ce n'est pas assurément dédain pour le mérite de l'honorable directeur de l'école romaine, mais nous persistons à croire que son éducation trop classiquement *davidienne* n'a pu l'initier au pittoresque et à la magie du clair-obscur, seules qualités artielles qui puissent faire passer sur l'ennui de ces compositions où l'étiquette régente l'art luimême.

Coronis, mère d'Esculape. Coronis ou non, ce sujet a donné prétexte à M. Nègre de faire un délicieux tableau.

Nous apercevons une légère infraction aux habitudes ordinaires. On a placé sur les tableaux des numéros *harmonieux*. — Expliquons-nous : cela veut dire que les cartes, sur lesquelles sont écrits les chiffres, sont légèrement teintées. Cette innovation toute romantique est sans doute une ingénieuse réminiscence du manteau couleur muraille dont se servaient quelquefois nos père. Cette coloriste mesure cependant n'est pas appliquée à tout le monde.

Par exemple il est des élus qui ont obtenu une harmonie entière, leur numéro est placé sur la bordure. Nous nous rappelons encore l'indignation qu'excitait, sous la monarchie, cette insigne mais très-rare faveur. Les meilleures choses ici-bas ont leurs inconvénients : lorsque ces numéros harmonieux s'attachent à des tableaux qui le sont beaucoup, il s'ensuit qu'à une très-grande élévation ils deviennent complétement invisibles à l'œil nu. Ainsi la faiblesse de notre vue nous a empêché de nous rendre compte du nom de l'auteur et du sujet d'un tableau très-haut placé dans le grand salon. Nous avons cru cependant reconnaître un martyr, et une imitation de la manière de M. Couture. Nous avons également jeté les yeux sur une charmante dame en robe rose, au milieu d'un paysage et accrochée à l'un des coins du salon carré. Ou le numéro de ce tableau est trop harmonieux ou il n'a pas du tout de numéro : cette dernière supposition est la vraie. L'auteur est invité à se faire connaître à moins qu'il ne préfère contraindre l'administration de lui donner un numéro quelconque. Les numéros à cette exposition sont destinés à faire le malheur de tout le monde, exposants ou critiques. Nous en avons aperçu un jeté au milieu du fond d'un tableau comme une éclaboussure.

La *Bataille de Koulikovo* est un ouvrage sérieusement pensé. L'auteur, M. Adolphe Yvon, a bien compris le sujet. Les caractères sont bien sentis, l'exécution est large comme il convient, et dans certaines parties, irréprochable. La tête du chef moscovite est belle de calme et d'intrépidité. L'action, comme l'auteur l'indique, s'engage par « un jour aussi sombre que la nuit. » Cette précaution expliquerait en partie la couleur un peu lourde généralement répandue dans son tableau, mais cette disposition de l'atmosphère ne doit pas absolument retirer la transparence de l'air ambiant. Cette fâcheuse disposition dans la couleur générale est augmentée par le manque de vigueur des groupes du premier plan à gauche. L'œil suit avec peine à cet endroit du tableau l'enchevêtrement des combattants. Ajoutons que la figure principale n'est qu'à moitié apparente et non assez entourée de lumière qui la soutienne. Ces défauts, s'il en est bien pénétré toutefois, seront réparables. Les trois dessins *dantesques* qui complètent l'exposition de M. Yvon renferment des

qualités de dessin très-louables et qu'il faut recommander.

Le tableau de M. Antigna, l'*Incendie*, est une très-bonne peinture; il n'y a point d'affectation de laideur. Le pathétique est naturel, cette pauvreté émeut. Ce fléau fait palpiter de crainte, on voudrait porter secours aux victimes.

Artistes, le peuple n'est pas laid : voyez plutôt ce *jeune garçon décoré*; il est très-beau parce qu'il est vrai. Continuez M. Antigna, mais souvenez-vous toujours de ce bel enfant-là!

Il faut bien dire à M. Adolphe Leleux que son peuple à lui n'est pas beau. Sous le prétexte d'*Une sortie en février* (1848), il nous montre des hommes et des femmes impossibles, que personne n'a vus, n'a pu voir. Nous préférons nous arrêter et supplier M. Adolphe Leleux de revenir à des idées plus saines. Nous le renverrons se faire juger par M. Meissonnier, grand peintre des choses vraies; il lui montrera ses petits miracles de naturel et d'observation.

Mais nous voici devant *le Génie éteint par la Volupté*, de M. Lazerges : l'idée qui a donné naissance à ce tableau est très-belle et honore son auteur. C'est d'un bon exemple. Le poëte qui sent s'éteindre son génie est bien; sa pensée, vague en ce moment, pourrait encore reprendre son énergie; mais il n'a plus la force d'écarter le poison qui finira par le tuer. La poésie est satisfaite, la peinture l'est-elle autant? non. Il règne dans ce tableau une teinte bleuetée qui n'est pas agréable. Le centre lumineux est trop interrompu par des tons noirs, et le fond, au lieu d'une réalité, ressemble à une tapisserie.

Peut-être tout le monde n'a-t-il pas oublié un M. Marle, grammairien qui avait essayé de faire reculer la langue française jusqu'à la plus naïve simplicité. Eh bien, ce que n'a pu obtenir M. Marle, faute probablement de n'avoir pas attendu notre époque, M. Courbet le tente; pourquoi ne réussirait-il pas? La renommée aux mille trompettes, pour en avoir toujours de rechange, va publiant partout qu'un simple enfant de hameau, sans guide, a retrouvé le secret d'Esteban Murillo. Fort bien; mais à ce compte-là, si nos quatre-vingt-six départements nous envoient chacun un Esteban de cette force, l'art rétrogradera au point où M. Marle prétendait conduire l'orthographe. M. Courbet ferait bien d'échanger ses imprudents amis contre des ennemis plus généreux. Ce n'est pas que M. Courbet soit dépourvu de talent; son tableau de l'apôtre *Jean Journet* prouve le contraire : le *Portrait de l'auteur* encore davantage. Mais, encore une fois, quelle nécessité de gâter même ce qui est bien par une inutile singularité? Pourquoi cette pipe insolite s'est-elle introduite dans la bouche d'un homme dont le tour de tête ressemble à celui de Laocoon?

Quel est cet *Intérieur grec?* Une œuvre qui vaut la peine qu'on s'y arrête. M. Gérôme s'est fait une réputation méritée. Mais comme il arrive toujours lorsqu'on se laisse enserrer dans sa renommée, l'auteur du *Combat de coqs* s'est cru obligé de ne rien céder au naturel. Il semble avoir établi ses ateliers au milieu des fouilles d'Herculanum et de Pompéi. Ceci explique cette recherche quelque peu fatigante de toutes les poteries antiques. Son *Intérieur grec* se ressent de ces préoccupations, rien n'est donné à la vérité. La femme qui, sur le premier plan, se livre au sommeil, accomplit cette fonction dans une posture impossible à garder même en ne dormant pas. L'autre jeune habitante de cet intérieur, qui vient sans doute de s'éveiller, est disgracieusement coupée par le bas des jambes, et, de plus, elle n'est pas d'aplomb. Nous ne multiplierons pas le nombre de nos remarques. Un homme du goût de M. Gérôme doit comprendre à moins.

Nous voici face à face avec l'*Amour désarmé* de M. Diaz. Impossible de reculer. Nous avons le malheur de professer des doctrines qui ne sont pas de tous points conformes à celles du célèbre peintre et nous laisserons à d'autres le soin de l'admirer. Toutefois, qu'il nous soit ici permis de dire que nous mettons, ce que nous appelons les erreurs de M. Diaz, sur le

compte de ces enthousiastes, vrais égoïstes qui sacrifieraient un artiste à leurs goûts fatigués et pour qui la sagesse a un visage trop austère.

Les imitateurs de M. Diaz sont nombreux; nous citerons entre beaucoup M. Longuet qui, dans le *Réveil d'une nymphe après un songe d'amour*, suit de loin, mais de bien loin, son maître. Nous vous faisons grâce des autres sosies que vous rencontrerez sur votre chemin. Un seul encore, cependant, pour l'exemple. Avez-vous vu un tableau représentant un *Conseil de cardinaux ?* A qui avez-vous attribué ce tableau, sans le secours du livret? à M. Robert Fleury. Nous en étions sûr. Eh bien, non. Ce pastiche est de M. Aze. M. Robert Fleury fera bien de prier son élève d'être plus discret à l'avenir.

Mais qu'est-ce ceci?... N° 980, *la Démence de Charles VI*. Cette fois nous demandons une enquête. Nous désirons savoir l'âge de ce tableau. Après cela nous verrons. Il est peut-être très-mal verni. Jusqu'à présent nous refusons de croire qu'il soit fait de notre temps.

N'oublions pas un charmant petit tableau de M. Gendron, *Néréides*.

Les *Océanides* de M. Lehmann sont dignes de son talent. Nous regrettons toutefois qu'il ait trop divisé les lignes de ces corps de femmes remplies de souplesse et de grâce. Nous trouverons dans les sujets religieux l'occasion de le louer davantage.

Nons regrettons vivement de ne pouvoir nous occuper de M. Alexandre Hesse, la *Procession de la Ligue*. Ce tableau, placé à une trop grande hauteur, se dérobe à l'analyse. On peut cependant tirer de cet inconvénient un enseignement: lorsqu'un tableau est fait sur une grande échelle il doit être composé et peint de manière à supporter la distance. Les finesses de détails sont excellentes dans les tableaux de moyenne proportion.

M. Gigoux se transforme. Il eût été préférable qu'il s'améliorât. Plutôt que de s'affubler de Rubens, il eût mieux fait d'ajouter à ses qualités celles qui lui manquaient, il aurait gagné ce qu'il perd à céder à la manie de l'imitation.

Nous ne pouvons pardonner à M. Chasseriau de se faire la doublure de M. E. Delacroix: nous les estimons assez tous les deux pour les inviter à faire chacun comme ils l'entendent.

La tâche que nous avons entreprise sera complétée dans un second chapitre par l'appréciation de ce qui nous reste à voir des œuvres appartenant à la peinture historique, et par l'examen général et rapide de la peinture religieuse. Dans cette critique future comme dans celle dont nous écrivons aujourd'hui les dernières lignes, nous bornerons notre mission à éclairer quelquefois sans jamais tenter de faire prévaloir nos sentiments sur la raison publique.

Charles BAZIN.

Une visite a été faite lundi de la semaine dernière au Salon par Louis-Napoléon Bonaparte. Le chef de l'État était accompagné de trois aides de camp parmi lesquels M. le colonel Vaudrey. Les honneurs du Salon ont été faits au président par MM. de Guizard, directeur des Beaux-Arts, de Nieuwerkerke, directeur général des Musées, Mercey, chef de division au ministère de l'intérieur, Séchan, inspecteur, et Martinet, vérificateur de l'exposition.

Louis-Napoléon a parcouru les salles avec un vif intérêt, indiquant au passage les œuvres dont il désirait qu'on prît les numéros. Au nombre des élus figurent MM. Lavielle, — Alexandre Couder, — Adolphe Leleux, — Eugène Lepoitevin, — Courbet, — Diaz, — Chavet-Poizot, — Frère. — Karl Girardet, — Bellanger, — Justin Ouvré, — Joyant, — Philippe Rousseau, — Mlle Rosa Bonheur, — Thuillier-Naissant, — Jules André, — Meissonnier, — Ziem, — Robert Fleury, — Armand Leleux, — Auguste Delacroix.

Ces achats s'élèveraient, dit-on, à une centaine de mille francs, si tous les tableaux dont le Président a fait prendre note étaient à vendre; mais plusieurs sont déjà retenus. Ainsi les deux Meissonnier, estimés chacun quinze mille francs, ont trouvé leurs acquéreurs. Le *Cabaret* appartient à M. de Narbonne.

Louis-Napoléon Bonaparte, en quittant le Salon, a annoncé que cette visite ne serait pas la dernière.

LETTRES SUR LE SALON[1].

A M. Félix PIGEORY.

PREMIÈRE LETTRE.

Paris, 15 janvier.

Permettrez-vous, Monsieur le Directeur, à un étranger de vous dire son avis sur votre exposition de peinture, même quand son opinion serait complétement opposée à celle que produisent presque tous les journaux avec une si remarquable unanimité?

Grâce à l'industrialisme de ce temps-ci, grâce au perfectionnement de l'annonce et de la réclame, il n'y a plus aujourd'hui de critique noble et sérieuse sur quoi que ce soit; tous les ouvrages littéraires sont devenus des chefs-d'œuvre, toutes les pièces de théâtre réussissent, tous les peintres ont du génie (les modernes au moins) et l'homme de bonne foi, le spectateur ou le lecteur impartial, ne savent plus où s'en prendre pour trouver l'expression libre et désintéressée de leurs opinions.

C'est ainsi, Monsieur, que tous les journaux répètent à l'envi les louanges les plus exaltées pour l'architecte, pour le décorateur, pour le Jury, pour tout le monde enfin! Eh bien, Monsieur, la vérité selon moi, sur tous ces éloges, c'est qu'ils ne sont guère plus mérités les uns que les autres; que l'architecte a produit un monument atroce à l'extérieur, et qui dans ses dispositions intérieures n'a rien qu'un autre n'eût fait exactement de même, étant donné l'emplacement et la nécessité d'éclairer d'en haut.

Quant au décorateur, M. Séchan, il faut avoir de bien bons yeux et toute la perspicacité de la réclame pour avoir trouvé, dans ce qu'il a fait, matière au moindre éloge. Rien n'est certainemant moins agréable à l'œil que cette espèce de calendrier des peintres qu'on laisse pendre sur votre tête et dont on a fait une espèce d'olympe dont les astres ne brillent pas tous, hélas! d'un bien grand éclat; le seul mérite de l'auteur est d'avoir fait son empyrée d'un bleu modeste et même assez douteux qui a du moins cet avantage de ne rien offusquer et de ne pas nuire aux peintures dont il fait comme l'encadrement. Nous ne saurions dire ce que ce travail a produit pour les intérêts de l'auteur; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il n'a rien fait pour sa gloire, et à ce sujet nous ne pouvons nous dispenser de placer une remarque que nous avons entendu faire et qui ne nous paraît pas manquer de justesse ni d'à-propos.

M. Séchan est, dit-on, inspecteur des travaux et monuments publics; à ce titre, il est aujourd'hui chargé de s'inspecter, de se juger lui-même, ce qu'il ne manque certes pas de faire avec une certaine bienveillance. Eh bien, dit-on, cela est-il convenable et même juste? Quand tant d'artistes implorent à grands cris des travaux, devrait-on en conserver autant dans les mêmes mains? Les fonctions, le grade d'inspecteur des travaux d'autrui sont une espèce de magistrature, de retraite même, méritée peut-être par le talent de M. Séchan; mais alors un de ses premiers devoirs était de ne pas faire concurrence à ceux qu'il est chargé de juger, de ne rien entreprendre de ce qui appartient à la catégorie des travaux payés par les caisses publiques, et certes il aurait assez d'occupation encore à travailler pour les administrations particulières et pour les théâtres. On a été jusqu'à dire que M. Séchan s'était fait attribuer le bureau des cannes et parapluies; nous ne pouvons croire qu'il en soit ainsi, et qu'un artiste ait commis un acte d'industrialisme

[1] Notre impartialité nous fait un devoir de publier, sans en accepter toutes les idées, la lettre suivante que nous adresse un homme de distinction, amateur de peinture qui s'est beaucoup occupé et qui s'occupe encore beaucoup des écoles anciennes et modernes.

aussi flagrant, mais cela prouve une fois de plus qu'il y a des positions où il faut bien se garder d'exciter l'envie, parce que la calomnie vient au plus tôt à sa suite, et que, ne fût-elle que de la médisance, il en reste toujours quelque chose.

Je pourrai, Monsieur le Directeur, dans une autre lettre, vous donner mon opinion sur l'exposition en elle-même, et par suite sur la composition actuelle du Jury, deux questions qui se tiennent ou plutôt qui n'en font qu'une. Je ne sais s'il est vrai que l'administration supérieure a pris le parti d'en revenir à l'ancien Jury, et alors ma tâche serait bien simplifiée, car cela prouverait qu'on a écouté les clameurs de l'opinion sur les faits et gestes du Jury qui a fonctionné cette année et sur les scandaleuses admissions qu'il a prononcées; je désire vivement qu'il en soit ainsi, car l'avenir de nos expositions tient tout entier à la bonne composition du Jury et à son impartialité savante. Il ne faudrait pas beaucoup d'expositions comme celle de 1851 pour empêcher d'y paraître et les artistes qui se respectent et le public qui finirait par s'apercevoir qu'on se moque de lui.

ANDREA ZUCCATO.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 441.

Séance du mardi 7 *janvier* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures.

Le procès-verbal est lu et adopté sans observations.

M. le président rend compte à la Société du résultat de la visite faite par le bureau à M. le préfet de la Seine, qui a répondu aux vœux et aux remercîments de la Société libre des Beaux-Arts par des paroles d'un bienveillant intérêt pour nos travaux, et en nous accordant de nouveau la salle Saint-Jean pour nos séances publiques annuelles et nos concerts trimestriels.

On passe à la correspondance.

1° Demande d'admission dans la classe d'architecture;—renvoyée à M. Garnaud, président de cette section.

2° Demande d'admission d'un compositeur de musique comme membre correspondant; — renvoyée à M. Pastou, président de la section de musique.

3° Lettre de M. l'abbé Boudant, curé de Chantelle, qui remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en l'admettant au nombre de ses membres correspondants.

4° Lettre de M. Achille Hivonnait, membre correspondant, peintre et directeur de l'école communale gratuite d'architecture, de sculpture et de dessin, à Poitiers. Notre collègue rappelle à M. le président qu'aidé de quelques-uns de ses confrères, il a fondé, dans sa ville, en 1850, une Société, dite *des Amis des Arts et de l'Industrie*, et lui annonce qu'il s'occupe en ce moment de la fondation d'un Musée départemental.

5° Lettre de M. le secrétaire général de la Société des sciences, arts et belles-lettres, du département du Var, séant à Toulon, par laquelle il nous accuse réception des travaux de la Société libre des Beaux-Arts, et nous annonce le prochain envoi d'un nouveau bulletin.

6° Lettre de M. Felsing de Darmstadt, membre correspondant, par laquelle il accuse réception de nos travaux et nous fait part de ceux de l'Association rhénane des amis des arts, fondée par lui, et qu'il préside depuis 1837.

7° Lettre de M. le président de la Société des amis des arts de Reims, par laquelle il nous fait savoir que leur réunion a pour but, non de publier des mémoires ou des annales, mais d'encourager les beaux-arts par l'acquisition de tableaux, de dessins, etc.

8° Lettre de M. Dreuille, au sujet de l'ouvrage de M. Pernot, sur les drapeaux, bannières, étendards, etc. Notre honorable collègue demande qu'on s'en tienne à l'ancien rapport fait avec conscience sur ce beau travail et qu'il en soit donné une seconde lecture à la Société; — approuvé.

9° Lettre de M. le secrétaire de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, qui envoie à notre archiviste *un bon* pour retirer, chez un libraire de Paris, les publications de cette Société (année 1850).

10° Lettre de M. le secrétaire de la Société philomathique, qui annonce à notre président l'envoi du bulletin annuel de cette Société, à partir de 1839, en échange de nos publications. — M. Garneray est chargé de rendre compte de cette collection importante.

11° Lettre de M. le président de l'Institut historique, qui nous prie d'assister, dans le palais du Luxembourg, à la séance annuelle de cette Académie;

12° Lettre de M. Jencourt, de Soissons, membre correspondant, qui nous annonce de curieuses découvertes faites dans son pays. Il est décidé que cette lettre, remplie de détails intéressants, sera insérée en entier dans le journal de la Société, sous la rubrique : *Nouvelles de la Société libre des Beaux-Arts;*

13° Trois numéros du journal anglais *the Builder*, renvoyés à M. Moultat, rapporteur ordinaire de cette publication;

14° Annales de l'Auvergne, tome XXIIIe (juillet et août 1850), renvoyées à M. Martin d'Angers, rapporteur;

15° 192e et 193e livraisons (novembre et décembre 1850) de l'*Investigateur*, journal de l'Institut historique, renvoyées à M. Martin, d'Angers, rapporteur;

16° *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest* (troisième trimestre de 1850), renvoyé à M. Du Vaultenet, rapporteur.

17° Envoi des dernières publications de la Société nationale et centrale d'agriculture. — Remises à M. Duplat, chargé du rapport.

18° Proposition de M. Garneray, qui demande l'intervention de la Société libre des Beaux-Arts, auprès du ministre de l'intérieur, pour obtenir de nouveau une ancienne prérogative dont avaient toujours joui les artistes exposants, c'est-à-dire, de pouvoir entrer dans les salles de l'exposition, tous les matins, de 8 à 10, deux heures avant le public. Cette proposition obtient les suffrages unanimes de la Société, qui applaudit à la généreuse initiative de notre honorable collègue, et décide que cette trop juste réclamation sera de suite adressée au ministre de l'intérieur par notre président.

La correspondance étant épuisée, M. Martin d'Angers a la parole pour lire son rapport sur plusieurs numéros de l'*Investigateur*, journal de l'Institut historique (période de février 1848 à juillet 1849).

Le rapporteur, après avoir rendu hommage aux Sociétés savantes et littéraires qui comprennent le mouvement artistique et le favorisent, essaye d'analyser les quelques parties de cette publication, qui ont plus particulièrement trait aux beaux-arts. Il parle d'abord d'un mémoire fort étendu de M. de la Pylaie, sous le titre de : *Visite à l'ancienne fortification de Borghstadt*, *nommé depuis camp de Q. Cicéron,* situé à l'occident du bourg d'Assche, auprès de Bruxelles.

« Ce travail, dit-il, est remarquable à plus d'un titre; il est riche d'aperçus historiques, d'observations archéologiques, statistiques et géologiques : le style en est coulant, la narration facile, attrayante. On trouve dans M. de la Pylaie l'artiste et l'érudit. » Après ce préambule, M. Martin d'Angers fait quelques citations utiles à l'appréciation du beau travail de M. de la Pylaie, qui ne mérite que des éloges.

« Il en est de même, ajoute-t-il, du mémoire de M. Frissard sur la construction et l'importance des ports des anciens. Rien de plus concis, de plus riche en faits intéressants et peu connus! L'analyse de ce mémoire est presque impossible; il faudrait en citer plusieurs fragments pour donner une idée parfaite de son mérite. »

M. Martin d'Angers parle enfin d'un *Examen de l'ouvrage de M. Dennis sur les villes et les tombeaux de l'Étrurie* (article traduit de l'*Athenæum*, journal de Londres), par M. Alix.

La première partie de ce travail traite de la

religion des Étrusques, et la seconde de leurs magnifiques monuments; aqueducs, canaux, murailles gigantesques; tombeaux souterrains taillés dans le roc; de leur réputation dans la fonte et la ciselure du bronze; dans la fabrication des ustensiles de ménage et des instruments de guerre. Le rapporteur fait plusieurs citations intéressantes et termine son rapport en demandant le dépôt aux archives des livraisons analysées et qu'on écrive une lettre de remercîments au directeur de l'Institut historique.

Ces conclusions sont adoptées.

Après cette lecture on parle de la nomination d'une commission pour l'examen du Salon de 1850; — à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. du Vaultenet demande qu'une discussion s'engage, au sein de la Société, sur son opuscule intitulé : *De la stabilité comme principe primordial de toute architecture appliqué à l'origine et à l'établissement du style orgival*, dont M. Garnaud a été nommé rapporteur; — à l'ordre du jour de la première réunion de février.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 21 janvier 1851.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 7 janvier 1851;

2° Correspondance;

3° Communication du bureau au sujet du Journal de la Société; vote d'urgence;

4° Scrutin pour la nomination de trois membres dans la section d'architecture et d'un membre correspondant;

5° Nomination d'une commission pour l'examen du Salon de 1850;

6° Notice sur Gérard Audran, graveur, par M. Gatteaux;

7° Communication par M. Husson, sur des ouvrages de sculpture;

8° Communication, par M. Paul Carpentier, d'un portrait peint, représentant Bernardin de Saint-Pierre, et notes historiques sur ce portrait;

9° Rapport de M. Mirault sur les Mémoires de la Société des sciences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise (tome II[e]);

10° Rapport de M. Maillet sur le Bulletin de l'Athénée du Beauvaisis pour le 1[er] semestre de 1850;

11° Rapport de M. Dreuille sur l'ouvrage de M. Pernot, traitant des drapeaux, bannières, étendards, etc.;

12° Rapport de M. Martin d'Angers, sur les Annales de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand (mai, juin, juillet et août 1850).

Le secrétaire général,
J. MARTIN, d'Angers.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Présidence de M. P. F. Mathieu.

Les séances des lundis 9, 16, 23 et 30 décembre ont été principalement remplies par des questions relatives à l'administration. La Société s'est éclairée du passé pour assurer son avenir.

La correspondance a compris un mémoire de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy, et un autre de l'Académie nationale de Toulouse, qui sont renvoyés à M. Davel, — plusieurs numéros d'un journal des théâtres que M. Pradier est invité à examiner, — deux exemplaires pour les archives de la dernière livraison de la *Revue des Beaux-Arts pour* 1850, — une lettre de M. Félix Pigeory, directeur de cette revue, qui adresse à l'Athénée toutes les livraisons de l'année en un volume broché. Ce volume est aussi déposé aux archives, et une commission qui doit s'occuper de diverses insertions est chargée de remercier M. Félix Pigeory, — enfin, une lettre de M. Martin d'Angers, secrétaire général de la Société libre des Beaux-Arts, qui demande à l'Athénée l'envoi de ses travaux et se propose de lui adresser ceux de la Société qu'il représente. — Il sera répondu à cette lettre.

En conséquence d'un rapport de M. le trésorier, s'appuyant sur l'article 36 du règlement, plusieurs membres sont déclarés démissionnaires.

M. Hercule Robert a fait, au nom d'une commission, un rapport fort intéressant sur la *Pangraphie* de M. Davel, ancien officier de cavalerie d'état-major, chevalier de la Légion d'honneur et membre de l'Athénée, magnifique travail qui a remporté le prix du concours ouvert par l'Institut, en 1837. (Prix Volney.)

Après avoir démontré que l'écriture imaginée par M. Davel, et que depuis le concours il a modifiée, représente avec rapidité, et uniformément, la parole et l'orthographe de toutes les langues, M. le rapporteur a conclu, dans la limite du règlement, qui n'admet pas que la Société décerne à ses membres d'autres récompenses, au dépôt aux archives du travail de M. Davel et au rappel le plus favorable dans le compte rendu. Ces conclusions ont été adoptées.

Séance du lundi 6 *janvier* 1851.

(CLASSE DES ARTS.)

La lecture du procès-verbal de la séance du 2 décembre (*Revue des Beaux-Arts*), ouvre celle-ci à huit heures et un quart. L'auditoire est nombreux.

La correspondance comprend : deux exemplaires de la 1re livraison du tome II de la *Revue des Beaux-Arts*, qui sont déposés aux archives, — un numéro d'un journal des théâtres qui est renvoyé à M. Davel, — le numéro 12 du *Médecin de la maison*, sur lequel M. Moullard doit faire un rapport, — le *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*, que M. Davel est chargé d'examiner, — et le rapport d'une séance publique de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, qui est confié à M. le docteur Caron.

M. Fournier est ensuite invité par M. le président a rendre compte de l'audience que le bureau de l'Athénée a eue de M. le préfet de la Seine, à l'occasion du nouvel an. M. le préfet a répondu par les paroles les plus bienveillantes aux vœux et aux remercîments qui lui ont été adressés par le bureau, et il a accordé à la Société la faculté de reprendre ses séances publiques dans la salle Saint-Jean.

Après cette communication que l'Athénée accueille avec un vif plaisir, M. Ch. Pollet procède à l'exécution du concert qu'il a organisé pour cette soirée, et qui ne le cède en rien à celui du 2 décembre.

C'est le chant de bon goût de Mlle Ritouret qu'on applaudit, — la jolie voix de Mme Dorigny, dans un solo et un duo avec son mari, — le toucher puissant et vraiment remarquable de Mme Montignani, — le jeu du jeune Pazetti qui se distingue parmi les bons artistes, — l'expression de M. Derval, ténor qui comprend bien ce qu'il chante, — le beau talent de Mlle Élise Lucas, — c'est l'esprit, c'est l'originalité de M. Chaudesaigues disant, comme personne, des chansonnettes que Mme Chaudesaigues accompagne si bien.

Aussi les bravos se répètent-ils aux remercîments et félicitations que M. le président adresse aux artistes et à M. Pollet, qui a pour ainsi dire seul tenu le piano pendant deux heures.

L'exécution du concert a eu lieu dans l'ordre suivant :

1° Souvenirs de Bellini pour violon, composés par Artot, exécutés par le jeune Pazetti.

2° Air de *la Juive*, chanté par Mme Dorigny.

3° *Le Sabotier*, de P. Henrion, chanté par M. Dorigny.

4° Romance d'Haydée, chantée par Mlle Ritouret.

5° Fantaisie pour piano, sur *la Somnambule*, composée par Gobinelli, exécutée par Mme Montignani.

6° *Le Ménage chinois*, de Clapisson, chanté par M. Chaudesaigues et Mlle Ritouret.

7° Grand air de la *Lucie*, chanté par Mlle Élise Lucas.

8° Scène des tombeaux de *Lucie*, pour violon, composée par Artot, exécutée par le jeune Pazetti.

9° *Pauvre oiseau*, d'A. Morel, — *l'Amoureux de Berthe*, d'Arnaud, chantés par M. Dorval.

10° *Le Chemin du presbytère*, de J. Delisle, chanté par Mme Dorigny.

11° *L'Original sans copie*, de Bonoldi, — *La Journée du Gascon*, de Plantade, chantés par M. Chaudesaigues.

12° Couplets de *la Fée aux roses*, chantés par Mlle Élise Lucas.

13° Duo du *Roi d'Yvetot*, chanté par M. et Mme Dorigny.

P. B. FOURNIER.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

Théatre français. *Le Joueur de Flûte*, comédie en un acte et en vers, de M. Émile Augier. — Théatre des Variétés. *L'Hôtel de Nantes*, de M. Henri de Kock. — Gymnase. *La Fille du Roi René*. — Théatre de l'Odéon. *Le Testament d'un Garçon*.

M. Émile Augier a pris Laïs toute *dressée*, comme disaient les Grecs, trop *dressée* peut-être, car son héroïne se rapproche infiniment plus de la courtisane que de l'hétaïre. Laïs est comme Phryné à qui l'on reprochait d'avoir englouti un capitaine de navire et son navire. Laïs est surtout sensible aux présents. Un simple pâtre, un joueur de flûte, devient amoureux d'elle. Il se vend trois talents pour obtenir ses faveurs, mais à condition qu'il n'entrera en esclavage que dix jours après le marché. Ces dix jours, il les consacre à Laïs. Il se donne à elle pour un riche étranger, un Persan, un satrape. Laïs l'accueille sans difficulté; mais, les dix jours expirent. Il va falloir subir le joug d'un maître impérieux. Le pâtre est fier. Il est né homme libre; il vient de goûter la volupté des hommes libres et opulents. Il préfère la mort à l'esclavage, et il avoue son stratagème et ses desseins à Laïs, qui prétend le racheter. Rusé, comme l'était alors tous les négociants de ce pays, un Carthaginois surprend le secret de Laïs, et lui fait payer cher la liberté de son joueur de flûte. N'importe, la courtisane amoureuse n'épargne rien, et le pâtre tombe à ses pieds plus épris que jamais.

M. Émile Augier a su trouver des élans de cœur et des vers heureux dans cette comédie, à laquelle on ne peut reprocher qu'un peu trop de vivacité dans la peinture de mœurs que les convenances sociales et théâtrales ont repoussées jusqu'à nos jours, mais que nos jeunes auteurs dramatiques affectionnent singulièrement. Ce n'est pas de l'école du bon sens, mais bien de l'école des sens que relève ce genre de comédie, et il convient mieux à un public composé d'hétaïres de notre époque, qu'à un public de femmes honnêtes. A part ce défaut, on retrouve dans la comédie de M. Augier, très-bien jouée par Mlle Nathalie, MM. Geffroy, Samson et Got, toute la verve d'un talent réel, d'un talent poétique et vrai, destiné à de grands succès.

Les Variétés assuraient avoir fait faire une razzia de jeunes beautés qui devaient figurer dans *l'Hôtel de Nantes*, mais il paraît que la caravane a été reprise par les Bédouins; en fait de beautés, nous n'avons vu que Mlle Ozy et Mlle Juliette, déjà connues, et toujours fort piquantes. Les autres étaient distancées par Mlle Flore, qui n'est plus de la première jeunesse. Quant à la pièce, elle est peu digne d'un théâtre qui vient de donner *le Maître d'Armes*, et M. Henri de Kock a une très-forte revanche à prendre.

Le Gymnase, fort bien remis à neuf, s'est rouvert avec Mme Rose Chéri, sous les traits de la *Fille du roi René*. Je ne connaissais d'autre fille au roi René que Marguerite d'Anjou qui épousa Henri VI, roi d'Angleterre, terrible personne à laquelle on attribua le meurtre du duc de Glocester, et qui gagna plusieurs batailles, l'épée ou la lance au poing. Le roi René avait une autre fille, beaucoup plus charmante, beaucoup plus conforme à sa pacifique humeur, une pauvre fille aveugle, Mme Rose Chéri, naïve, gracieuse, sensible, élevée avec tant de précautions par ce bon roi son père, qu'elle ignore dans une retraite pro-

fonde, qu'il y ait deux choses importantes dans le monde, la lumière et l'amour. Un étranger pénètre dans l'asile où la pauvre enfant est renfermée; elle apprend de lui ces deux mystères, et son malheur commence. Mais la science lui rend la vue, et elle donne sa main à l'étranger. M[me] Rose Chéri est ravissante dans le rôle de la fille du roi René. Le *Canotier* qu'on donne avec *la Fille du roi René* est un vaudeville très-amusant.

Sous ce titre, le *Testament d'un Garçon*, l'Odéon a joué une pièce de MM. Charles Desnoyers et Nus. On la dirait traduite de l'allemand. Elle est intéressante comme une pièce de Kotzebue et rappelle *Misanthropie et Repentir* qui a fait verser tant de larmes. C'est une femme plus vertueuse que celle de Kotzebue, c'est une Léocadie que les auteurs ont mise en scène, une de ces héroïnes qui se trouvent mères sans s'en douter et sans que leurs fiancés puissent leur faire le moindre reproche. Ce drame, d'une teinte un peu triste, a fait pleurer les cœurs sensibles de l'Odéon.

HIPPOLYTE LUCAS.

L'abondance des matières nous oblige de remettre à la prochaine livraison le compte rendu de la *Dame de pique* à l'Opéra-Comique et des débuts de M[lle] Caroline Duprez au théâtre Italien. Deux grands succès.

MÉLANGES.

15 janvier.

La Société des artistes, M. le baron Taylor en tête, s'agite en ce moment et va, dit-on, signer une pétition, afin que les sommes provenant des recettes faites au Salon, les jours où le public entre moyennant rétribution, soient versées entre ses mains, pour être distribuées par elle, au plus grand profit de ses membres. — Le droit que revendique la Société des artistes n'est que spécieux; quelques courtes observations suffiront à le démontrer. — Tous les exposants ne font pas partie de la Société des artistes. Parmi ces exposants il y a des étrangers qui ne sauraient être dépouillés ou frustrés. Étrangers ou nationaux doivent participer au bénéfice provenant de l'exhibition de leurs œuvres, et c'est à l'administration supérieure et régulièrement constituée de dispenser ces bénéfices en dehors des associations ou des coteries sous forme d'allocations, d'indemnités, d'achats de tableaux, ou enfin de secours aux veuves ou enfants des artistes morts. L'intégrité de la direction des Beaux-Arts n'est pas, à coup sûr, mise en doute; à ce titre, elle offre toute garantie, toute satisfaction, aussi bien aux exposants dont elle a mission de protéger les intérêts, qu'à la Société des artistes qui entre, pour une bonne part, dans la masse de ces exposants si digne d'attention et de sollicitude.

— Ces jours derniers, six cents tableaux restaient encore à placer, parmi lesquels, à ce que l'on assure, il en est de très-remarquables. L'administration prise au dépourvu, pressée, tiraillée dans les sens les plus divers, comme nous l'expliquerons plus tard, a fait de son mieux, sous l'empire du règlement actuel qui a besoin d'être revisé. Tous les tableaux sont maintenant en place, mais il y en a dans les couloirs, il y en a, hélas! jusque dans les escaliers. — Un nouveau classement aura lieu, selon l'usage, après la première période du Salon; alors peut-être, l'administration plus à l'aise pourra servir avec plus d'efficacité les intérêts des artistes. — Tout compte fait, deux mille envois ont été refusés par le Jury.

— On assure que la direction des Beaux-Arts, soutenue en cela par le ministère de l'intérieur, vient de décider que l'ancien Jury, chargé autrefois de l'examen des ouvrages présentés à l'exposition du Louvre, serait rétabli à l'avenir.

— L'Académie française a procédé, dans sa séance du jeudi 9 janvier 1851, à l'élection d'un membre en remplacement de M. Droz.

Les membres présents étaient au nombre de 30 : M. de Montalembert a obtenu 25 voix; M. Alfred de Musset, 2; M. Ponsard, 2; billet blanc, 1. M. de Montalembert a été élu.

L'ART RELIGIEUX

AU TEMPS PRÉSENT[1].

DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

DU STYLE CONVENABLE AUX ÉGLISES NOUVELLES.

A cette question : Est-il convenable de bâtir, au XIXe siècle, des églises en style ogival, l'Académie des Beaux-Arts a répondu négativement en 1846. Le rapport fait par M. Raoul Rochette résume ce que l'on a dit de plus fort pour soutenir cette opinion. J'en examinerai toutes les raisons, et passerai ensuite à certaines objections qu'il ne renferme pas.

Les doctes académiciens écartent premièrement le préjugé que l'architecture gothique serait l'expression propre du christianisme et mériterait seule le titre d'*art chrétien*. En effet, elle n'est pas née avant le XIIe siècle et n'a pas même fleuri au centre de l'Église. Le christianisme, d'ailleurs, ne rejette aucun progrès. — Loin de nous des prétentions aussi exclusives que celles que l'on repousse préalablement. Il nous paraît essentiel de tenir compte des lieux et des traditions. Dans la zone où nous avons vu le style ogival prendre un plein développement, il demeure le type du style chrétien, parce que d'un côté il s'associe, nous l'avons montré, aux conditions de la nature, et que de l'autre il y exprime plus parfaitement le sens mystérieux d'une église catholique. Ailleurs, il est possible que les styles roman, byzantin, soient plus conformes aux traditions, plus en harmonie avec les circonstances climatériques. Nul ne songe à les bannir pour adopter partout exclusivement le style ogival. Mais voyons pourquoi vous le chasseriez des régions où il est né, où il s'est implanté, et a satisfait, vous le reconnaissez vous-mêmes, à toutes les convenances religieuses : « A ne les juger que par les impressions qu'elles produisent, impressions toutes de respect, de recueillement et de piété, les églises gothiques charment et touchent profondément ; et c'est vainement que la froide et sévère raison s'efforce de détruire un effet qui s'adresse au goût et au sentiment. »

[1]Voir, pour la première partie, page 17.

Ce qu'allègue cette sévère et froide raison, le voici :

1° Bâtir de nouvelles églises gothiques, c'est rétrograder de plus de quatre siècles et donner à deux sociétés très-différentes une même expression monumentale; c'est faire une bizarrerie, commettre un anachronisme. — Le reproche est pour le moins singulier dans la bouche de ceux qui n'étudient, n'aiment, n'appliquent que les principes de l'antiquité païenne, et reculent par conséquent de vingt siècles. Mais pour répliquer directement, nous ferons observer à MM. les académiciens que si les mœurs d'un grand nombre sont devenues païennes, l'Église est demeurée chrétienne; qu'elle travaille à réformer dans le même sens l'art et la société; et qu'elle a besoin toujours, quel que soit le progrès des choses humaines, de ces temples qui « charment et touchent profondément, et qui réalisent à l'œil et à l'esprit, vous l'avouez, l'image de cette Jérusalem céleste vers laquelle aspire la foi du chrétien. » Oh! Messieurs, si dans la puissance de votre génie, vous enfantez un art nouveau, plus sublime et plus chrétien, en même temps que plus en harmonie avec nos tendances sociales, l'Église, soyez-en sûrs, vous accueillera. Mais il vous convenait d'autant moins de vous ériger, pour ainsi dire, en concile, et de prononcer de tels jugements, que vos œuvres les moins défectueuses ne sont que de pâles copies du *Panthéon* ou du *Parthénon*, ruines d'un culte mort et infâme, reliques d'une société anéantie et étrangère à notre nationalité. Si du moins vous pouviez innover avec bonheur en restant dans votre école. Mais non; les règles mathématiques, posées avant vous, s'opposent à toute liberté; tandis que l'architecture gothique, moins soumise à la froide précision, quoique basée sur des principes rationnels, permet un libre essor au génie et des combinaisons variées à l'infini sans entraîner un changement radical. J'oubliais que c'est là justement la matière d'un grief contre les architectes du moyen âge :

2° « L'Académie a pu se convaincre que, sous le rapport de la solidité, les églises gothiques manquaient des conditions qu'exigerait aujourd'hui la science de l'art de bâtir. Ceux qui, en les contemplant à l'intérieur, se laissent aller à l'effet d'une rêverie pieuse et d'une disposition mystique, ne réfléchissent pas qu'il est dû à l'échafaudage des arcs-boutants et des contre-forts, et acheté aux dépens de la solidité, première condition de toute construction publique. » — Distinguons la solidité réelle et la solidité apparente. La première, Messieurs de l'Institut, vous ne sauriez la refuser à des monuments qui ont résisté depuis quatre, cinq ou six cents ans aux outrages d'un climat redoutable, à mille causes destructives telles qu'un long abandon, et qui résistent, il faut bien le dire, à vos propres restaurations. Cherchez dans vos archives, vous dirons-nous avec M. Viollet-Leduc; les procès-verbaux de démolitions d'églises gothiques n'y manquent pas. Ils vous apprendront si ces édifices étaient solides ou non. Et d'ailleurs vos monuments d'un autre style le sont-ils davantage?

Est-ce que vos énormes masses de pierre ne doivent rien de leur solidité au fer, à des moyens factices? La coupole de Saint-Pierre et le Panthéon de Soufflot dureraient-ils sept ou huit siècles, malgré les efforts déjà faits pour en conjurer la chute, si on les laissait dans les conditions où furent les églises gothiques? Voilà cependant les chefs-d'œuvre de la science que vous vantez. La solidité apparente existe moins dans le gothique que dans vos massifs de pierre; mais elle s'y manifeste assez pour ne pas jeter l'inquiétude dans l'âme, et pas assez pour dissiper ce prestige, cette impression mystérieuse qui résulte de l'ensemble du monument. L'*échafaudage* qui vous choque est pleinement en harmonie avec le système de la construction gothique; et si la nécessité est sa première raison d'être, on ne peut pas nier qu'on ne l'ait habilement fait servir à l'écoulement des eaux et à la décoration, en la peuplant de statues en l'ornant de dais, de clochetons, de gargouilles. Supprimez-le, et les grands édifices perdront de leur richesse et de leur majesté.

3° « L'architecture gothique blesse les lois du goût. On n'y voit aucun système de proportion; les détails n'y sont jamais en rapport avec les masses; tout y est capricieux et arbitraire dans l'invention comme dans l'emploi des ornements. » — Cependant, de l'aveu même de nos adversaires, elle charme et touche d'une façon irrésistible, par un effet qui *s'adresse au goût et au sentiment*. Quant à l'accusation d'arbitraire, nous en avons dit assez sur l'architecture du XIIIe siècle pour savoir que tout s'engendre logiquement, que tout se lie dans le style de cette époque. Peut-être notre goût est-il mauvais, mais il nous semble qu'on distribuait alors la décoration végétale ou autre avec une parfaite sobriété, qu'on empruntait fort heureusement les plantes à la nature au milieu de laquelle nous vivons, et que l'exécution des sculptures a un caractère assez fixe pour que l'œil ne s'y trompe jamais. Si on veut parler d'arbitraire dans la disposition des statues, l'ordonnance des sculptures historiées, nous défions les académiciens de nos jours d'y mettre autant d'ordre et de science que l'on en trouve par exemple à Chartres ou à Reims. C'est combiné, l'Académie pourrait-elle encore l'ignorer? comme les chapitres du meilleur livre. On a osé parler de la nudité intérieure des églises gothiques, comme si les verrières, les fresques, les sculptures n'avaient pas été anéanties par ceux-là même qui n'y reconnaissaient pas les règles du goût!

4° « La statuaire gothique, longue, maigre, sans imitation de la nature, ne doit pas et ne pourrait pas être imitée. Elle est cependant un élément essentiel de l'architecture gothique. » — De telles paroles supposent que l'on n'a pas voulu distinguer le XIIIe siècle de ceux qui l'ont précédé. Il a produit une infinité d'assez bonnes statues et des chefs-d'œuvre que l'étude fera connaître chaque jour en plus grand nombre. La physionomie des saints gothiques est toujours expressive et pieuse, la draperie ordinairement noble et bien jetée, la composition pleine d'idées élevées. L'é-

tude du modelé est suffisante aux XIIIe et XIVe siècles, et rien n'empêche qu'on ne le perfectionne aujourd'hui, si on le peut. La taille alors n'est pas svelte à l'excès; mais il est bon de remarquer que le christianisme, par l'élancement général des formes du corps, a donné à la statuaire un cachet d'affranchissement de la terre et de *surnaturalité* que l'on chercherait vainement dans tout autre moyen.

Nous n'avons rien à dire à l'objection que les vitraux peints sont incompatibles avec la peinture, dont l'effet serait détruit par une illumination factice, rien si ce n'est que cela est faux, relativement aux vitraux d'une bonne couleur et aux peintures murales qui n'ont pas de vernis.

Que MM. de l'Académie en prennent ou non leur parti, le règne de l'intolérance classique et païenne touche à sa fin; nous le croyons d'autant plus que les arguments par lesquels ils ont voulu le défendre contribuent à en montrer l'injustice et ne sauraient faire illusion à personne.

L'ABBÉ GODARD.

Le *Manuel d'archéologie sacrée*, qui paraîtra sous peu de jours à la librairie ecclésiastique de Guyot frères, forme la première partie de l'important travail entrepris par M. l'abbé Godard. La seconde partie, qui suivra de près la première, complétera l'ensemble des recherches, des enseignements, des considérations artistiques et historiques du savant professeur au grand séminaire de Langres. Le *Manuel d'archéologie sacrée* est illustré de gravures qui aident au mieux à l'intelligence du texte.

SALON DE 1850-1851.

II.

PAYSAGES, PEINTURE DE GENRE ET PORTRAITS.

MM. COROT. — TROYON. — PAUL HUET. — GUDIN. — HENRI LAFON. — COURT. — HENRI SCHEFFER. — Mme ODIOT. — MM. RIÉSENER. — LARIVIÈRE. — LANDELLE. — SIGNOL. — Mmes PAUL MEURICE. — LERIVEREND. — JOBERT. — MM. JACQUAND. — CHÉRELLE. — Mlle HAUTIER — Mme THIERRY. — Mlle H. BOUVRET. — MM. H. FLANDRIN. — ROUILLARD. — AMAURY-DUVAL. — LÉPAULLE. — JACOB. — ANGE TISSIER. — LAEMLEIN. — L. BOULANGER. — A. HESSE. — Mlle THUILLIER. — MM. ROUGET. — CHASSERIAU. — Mme DE GUISARD. — M. J. LAURE. — Mme THUIWAUGER. — M. MARQUIS. — Mlle IRMA MARTIN. — MM. LEHMANN. — TH. ROUSSEAU. — C. GASTINE. — MILON. — PASSOT.

Cette année, grâce au beau désordre qui a présidé à l'Exposition, il serait difficile à la critique artielle d'adopter une marche régulière, et d'examiner par catégories des milliers de tableaux figurant au livret, mais qui ne jouissent pas encore du bénéfice de l'exhibition en plein jour.

Ces œuvres sont assurément les plus nombreuses, et pour porter un jugement définitif sur leur valeur, nous attendrons qu'un rayon de lumière leur soit accordé, ce qui arrivera, nous l'espérons, lors du remaniement prochain.

Notre intention serait certainement de commencer nos articles par les œuvres d'élite reléguées aux plus mauvaises places; d'ailleurs ce serait justice; mais comment nous diriger dans ces catacombes où les tableaux les plus lumineux semblent être des effets de nuit? Nous y trouverions cependant des œuvres signées Jacquand, Wattelet, Van-Der-Burch, Hesse, Félon, Lehmann, Bouny, Jules Duvaux, Belloc, Thuillier, Bazin, Debay, Thierry, Gudin, Marquet, et des pastels du plus haut mérite dus au talent de M. Giraud et de Mlle Nina Bianchi.

Néanmoins, malgré notre bonne volonté, il nous faut suivre la foule, et regarder là où la lumière et la distance sont admirablement ménagées, pour faire valoir les œuvres de nos peintres contemporains.

A ces bonnes places nous retrouverons tous les tableaux des membres du Jury de placement, et sans vouloir insinuer que nos honorables confrères se sont emparés des bons endroits de l'Exposition, nous remarquerons que le hasard les a parfaitement favorisés.

Les paysages de M. Corot brillent cette fois par un parfum poétique qui nous charme. Les ciels sont lumineux et profonds; les légers nuages que l'aube du jour colore doucement apparaissent dans les tableaux de cet artiste tout simplement comme dans la nature. Les horizons ainsi que les seconds plans sont calmes et silencieux. Les premiers plans disposés avec naïveté, compléteraient ces effets anti-académiques; mais malheureusement ces parties difficiles sont au-dessous du médiocre dans les œuvres de M. Corot, et nous regrettons qu'un artiste aussi distingué ignore ou néglige les études indispensables que le meilleur sentiment ne peut jamais remplacer.

M. Troyon nous semble au contraire donner la préférence à la réalité des premiers plans. Les fonds et les ciels de cet artiste ne méritent point les éloges que nous donnons sans réserve à M. Corot; mais aussi tout ce qui demande une étude vraie, ce qui exige la science positive du peintre se trouve abondamment dans les œuvres de M. Troyon, dont nous admirons un *Troupeau de moutons*, saisissant de mouvement, d'expression et de naturel. Ce tableau est l'œuvre d'un maître.

Nous passerons sous silence les productions de M. Paul Huet, notamment les *Rives enchantées* qui n'enchanteront personne. M. Paul Huet est pour l'école nouvelle ce que sont d'ordinaire les enfants terribles. Il divulgue tout ce qu'il faudrait cacher, et il néglige ce qu'il serait bon de mettre en œuvre.

Passons, car c'est avec peine que nous enregistrons les insuccès des confrères; d'ailleurs nous apercevons une œuvre supérieure qui, par miracle, est très-bien placée. Nous voulons parler de l'*Appareillage forcé d'un bateau*, par M. Gudin, le célèbre peintre de marine.

En attendant qu'il nous soit possible d'apprécier toutes les œuvres de cet éminent artiste, nous signalons cette scène émouvante comme l'une des productions les plus remarquables du grand peintre, et c'est assurément en faire le plus grand éloge.

Au-dessous de ce tableau de maître, on voit le charmant essai d'un élève, qui dès aujourd'hui doit prendre place au milieu des artistes distingués. Le tableau dont nous parlons est tout petit par la dimension, c'est presque un Meissonnier. Cette œuvre, de M. Henri Lafon, représente une *Femme lisant* une lettre. Ce sujet est bien simple par lui-même, mais le mérite avec lequel il est représenté en fait l'un des morceaux les plus estimables du Salon.

Dans la même salle, on remarque le *portrait de madame Souty*. Cette fois, M. Court a été mieux inspiré que lorsqu'il a peint le Président de l'Assemblée nationale. Mais il faut avouer que le sujet prêtait plus à la peinture.

Nous avons distingué un très-beau *portrait* de femme, dû au talent de M. Henry Scheffer; de Mme Sophie Odiot, un grand *portrait* traité avec mérite : la tête est d'une expression distinguée et la pose est pleine de grâce.

Nommons M. Riésener, dont on a tant parlé à cause des refus dont il a failli être victime. Cet artiste n'a pas moins de quinze œuvres au Salon. Nous avons vu un *Berger et une bergère* qui ôteraient toute envie de s'aventurer dans la campagne, si on devait y rencontrer de pareils personnages.

Quant aux *pastels* de M. Riésener, ils ne rappellent rien de ce qui se voit sous le soleil. On dit que la seconde manière de cet artiste commence, attendons la troisième pour mieux établir nos comparaisons.

M. Larivière s'est distingué par un bon *portrait* d'homme; MM. Landelle et Signol, par des *têtes* peintes avec suavité; Mmes Paul Meurice, Leriverend et Jobert témoignent de leurs

bonnes études dans des *portraits* très-remarqués du public.

Le *portrait en pied de Jung-Bahadoor-Sing*, premier ministre et généralissime des troupes du Népaul, est digne de la haute réputation de M. Jacquand. Indépendamment de l'intérêt qui s'attache au personnage représenté, le mérite de l'œuvre picturale suffit pour expliquer le succès de ce portrait. C'est assurément la production la plus complète qui soit sortie du pinceau de M. Jacquand : la tête, très-ressemblante, est d'un dessin fin et expressif; l'harmonie générale de ce tableau est grave, tout en laissant briller d'un doux éclat le splendide vêtement du prince indien.

La foule, après avoir admiré cet excellent portrait, cherchait celui de la très-célèbre Lola Montez, dont malheureusement des raisons de famille ont empêché l'exhibition. C'est seulement dans l'atelier de l'artiste que le monde élégant a pu apprécier la délicate ressemblance de la comtesse de Landsfeld, qui est peinte donnant la main à son riche époux, dont le visage était difficile à représenter, et que nous renonçons à décrire.

Après le portrait de M. Heald, citons les *Canards* de M. Chérelle. La transition est peut-être un peu brusque, mais c'est avec plaisir que l'esprit se repose au milieu de ce bon ménage de palmipèdes, donnant une première leçon de natation à toute une dynastie de jeunes canetons à peine sortis de leurs coquilles.

En l'absence de M. Saint-Jean, Mlle Hautier expose des *fleurs* qui peuvent nous consoler du repos du peintre lyonnais. Mlle Hautier se fera certainement un nom dans le genre qu'elle a adopté : ses trois tableaux sont peints avec entrain, et cependant avec précision.

Mme Clémentine Thierry mérite de grands éloges pour le *Bouquet de fleurs* qu'elle a envoyé à l'exposition. L'œuvre de Mme Thierry a le rare avantage d'être à la fois grandement disposée et délicatement exécutée.

Le *Retour du marché*, de Mlle Honorine Bouvret, présente de prosaïques légumes habilement rendus, fraîchement peints, d'un coloris authentique, d'une composition correcte, d'un dessin juste et agréable.

Nous trouvons sur notre route un très-beau *portrait* dû au talent de M. Hippolyte Flandrin; de M. Rouillard, deux *têtes* savamment exécutées, d'une couleur forte et harmonieuse.

M. Amaury-Duval a peint, ou plutôt a *dessiné*, un *portrait de femme* vue de profil, se détachant sur un fond bleu, dans le style des figures d'Herculanum. M. Lépaulle a exagéré sa manière, en empâtant peut-être outre mesure des *têtes* qui ne manquent point de naturel. Nous voyons encore bien des *portraits* qui ont droit à être cités : ils sont signés Jacob, Ange Tissier, Laemlein, Louis Boulanger, Alexandre Hesse, Mlle Thuillier, Rouget, Chassériau, Mme de Guisard, Jules Laure, Mme Thüiwauger, M. Marquis, Mlle Irma Martin.

Mais les plus excellents *portraits* de l'Exposition sont certainement ceux de M. Henri Lehmann; aussi le bon sens de la foule va droit devant ces chefs-d'œuvre pour les admirer. Le *portrait de femme* que l'on voit dans le grand salon réunit toutes les qualités qui placent un artiste au premier rang : la noble pose de ce portrait, dont le dessin est expressif et savant autant que la couleur des chairs et des vêtements, est harmonieuse; toutes ces qualités concourent à produire un ensemble qui rappelle les meilleurs temps des meilleurs maîtres.

Le *portrait de* Mlle *L. V.* est d'une grande ressemblance : c'est en faire le plus bel éloge. Celui de M. Ponsard réunira plus de suffrages que le classique poëte n'en a obtenu à l'Académie.

Dans notre prochain article, nous aurons l'occasion de rendre compte de plusieurs portraits remarquables auxquels il ne manque qu'un peu de lumière. En attendant, nous faisons comme le public en courant aux places d'honneur pour saluer les heureux du jour.

A ces places privilégiées, nous rencontrons presque tous les artistes que le jury académi-

que repoussait régulièrement. L'ancienne liste de proscription est devenue la liste des récompenses. Au reste, ce revirement de l'opinion ne doit étonner personne; en art, comme en toutes choses, les persécuteurs de la veille deviennent les victimes du lendemain.

A propos des martyrs de l'ancien jury, il faut parler de M. Théodore Rousseau.

Nous ne répéterons point ce que nous avons imprimé cent fois au sujet de ce paysagiste. Depuis que M. Rousseau expose, comme tout le monde, on s'est aperçu que cet artiste n'était ni si petit que l'Académie voulait bien le dire, ni si grand que ses amis se plaisaient à le proclamer. Ce nain, ce géant est tout bonnement un simple mortel ayant des qualités et des défauts comme ses confrères. Nous ne voulons point dire cependant que M. Rousseau soit un homme ordinaire, car les paysages de ce peintre dénotent une organisation de véritable coloriste; mais à côté de ses immenses dispositions, qui seraient excellentes dans un élève, une lacune très-importante se fait sentir : M. Rousseau, plus *artiste* que *peintre*, est fort embarrassé pour mettre sur la toile ses rêves de poëte. Son imagination brûlante lui montre des ciels incommensurables et des ombrages grands comme la création; mais l'art de reproduire ces beautés est un mystère que M. Rousseau n'est pas encore parvenu à approfondir. Les œuvres tant vantées de cet artiste existent peut-être à l'état de perfection absolue dans son esprit, tandis qu'elles sont à peine ébauchées sur la toile.

Nous n'épuiserons point aujourd'hui notre sujet, nous reviendrons sur la peinture du paysage, ainsi que sur celle du portrait.

En terminant cet article, citons quelques tableaux de genre : *Un coin de rue à Séville*, par M. Boulanger, est d'une riche harmonie et d'une touche facile. M. Camille Gastine a exposé *Une conférence;* on remarque, dans cette sérieuse composition, des têtes nobles et pensives, et surtout un grand respect des œuvres des anciens maîtres. M. Milon a peint très-fidèlement *une vue* de la charmante église Saint-Étienne du Mont.

Finissons notre première revue en mentionnant les excellents travaux de M. Passot, l'un de nos miniaturistes les plus célèbres. Nous regrettons de ne point voir au Salon le portrait du prince de Syracuse, ainsi que celui du vicomte de Santarem. Ces belles productions auraient complété l'exposition déjà si remarquable et si variée de M. Passot, dont les œuvres se distinguent par une couleur brillante et une exécution large et savante.

AUGUSTE GALIMARD (Judex).

Dans une seconde visite qu'il a faite au Salon peu de jours après la première, Louis-Napoléon Bonaparte, accompagné cette fois, comme il l'avait été la fois précédente, a été conduit dans les salles et galeries de l'Exposition par MM. de Guizard, directeur des Beaux-Arts; de Nieuwerkerke, directeur général des Musées; F. de Mercey, chef au ministère de l'intérieur; Félix Cottrau, inspecteur général des Beaux-Arts, dont nous avions omis le nom dans notre premier compte rendu, ainsi que par MM. Séchan et Martinet, particulièrement chargés de tout ce qui concerne l'exposition au Palais National; les œuvres d'art dont le chef de l'État a fait prendre note dans cette seconde visite, ont été presque aussi nombreuses que celles qu'il avait déjà retenues.

Ont été choisis :

Dans la peinture, des tableaux de MM. Hébert, Louis Leroy, Bouton, Roehn, Garnier, Nègre, Mathieu, Pezous, Humbert, Huyot, Dutac, E. Charpentier, P. Lecomte.

Dans les dessins, deux Vidal, un magnifique Decamps, et une aquarelle de Bellangé. En sculpture, un groupe de M. Mène.

Il est à peu près entendu que celles de ces œuvres qui ne sont pas déjà retenues par des amateurs ou arrêtées par le ministère de l'intérieur, seront achetées par le Président.

Contrairement aux indications du livret, le Salon, fermé le jeudi soir, 27 février, sera rouvert le jeudi matin, 6 mars suivant, afin de ne pas perdre un seul des jours réservés, et, par conséquent, productifs à la masse des artistes durant l'Exposition. Cette clôture de six jours à peine sera consacrée à un remaniement et à un replacement à peu près général des tableaux, de façon que la part soit faite à chacun avec toute l'équité possible.

Le projet de l'administration, qu'elle soumettra sous peu aux membres du Jury, est de ne pas admettre au delà de deux ou trois œuvres au plus de chaque artiste dans les salles du rez-de-chaussée. De nouvelles catégories formées à l'étage supérieur, permettront de donner aux productions les plus remarquables les meilleures places et les meilleurs jours. Il ne faudra à la direction des Beaux-Arts rien moins que toute son activité et toute son intelligence pour mener à bonne fin, en un si bref délai, un si long et si pénible travail.

Le Salon de 1850-1851 doit être clos définitivement le 30 avril. Les premiers jours de mai verront la distribution des médailles, qui sera suivie de l'exhibition des ouvrages couronnés. Peut-être alors sera-t-il possible et même fructueux pour les artistes de continuer cette exhibition, qui coïncidera avec le passage à Paris des nombreux émigrants pour l'exposition universelle de Londres.

LETTRES SUR LE SALON.

A M. Félix Pigeory.

DEUXIÈME LETTRE[1].

LES ROMANTIQUES ET LES SOCIALISTES.

Paris, 23 janvier.

En publiant ma première lettre dans vos colonnes, monsieur le Directeur, vous avez très-sagement, selon moi, voulu faire bien comprendre que dans un journal spécialement consacré aux arts, vous admettiez toutes les opinions qui se produisent. Bien plus, j'ai quelque raison de penser que, tout en laissant à chaque rédacteur sa liberté d'action, vous étiez loin d'approuver les jugements souvent assez étranges qu'avait formulés l'écrivain spécialement chargé, dans vos derniers numéros, de la revue du Salon. Quoi qu'il en soit de cette supposition, je viens, pour ma part, me rendre ici l'organe de cette opinion du public impartial qui, ne se préoccupant nullement des querelles d'école, n'admire que ce qu'il comprend, et ne comprend que ce qui est vrai, sans se soucier de ces popularités de parti pris et qu'on a cherché à créer en faveur de quelques novateurs qui, ne pouvant faire aussi bien que leurs devanciers, ont voulu faire autrement.

Il y a malheureusement aujourd'hui, dans l'art comme dans la politique, deux partis, dont l'un est appelé stationnaire, et l'autre pourrait être nommé révolutionnaire. Je rangerai dans la première catégorie tous ceux qui sont les partisans de la vérité vraie, depuis Raphaël jusqu'aux peintres flamands, et dans l'autre, ceux qui, prenant Rembrandt pour exemple, pour point de départ, n'ont pris de lui que ses défauts, sans pouvoir atteindre à ses admirables qualités, et sont arrivés, descendant toujours, jusqu'à MM. Courbet et Théodore Rousseau. Les uns se sont contentés de voir et de reproduire la nature telle qu'elle est, en l'embellissant peut-être quelquefois, mais toujours sans sortir de la vérité. Les autres se sont fait une vérité pour eux seuls, une vérité toute conventionnelle. Or, une fois entré dans le domaine de la fantaisie et du caprice, où s'arrêtera-t-on? Chacun des nouveaux sectaires cherchera à se créer une individualité, et il en résultera le scandale dont le Salon de 1851 nous a donné de si tristes exemples. Après la peinture romantique, dont le chef sera, si vous voulez, M. Eugène Delacroix, est venue la peinture que l'on pourrait appeler socialiste, et

[1] Nous ne pouvons que répéter au sujet de cette seconde lettre, ce que nous avons déjà dit à propos de la première; nous la publions, comme nous publierons les suivantes, sans nous rendre solidaires de toutes les idées émises par leur auteur.

(*Note de la Direction.*)

dont M. Courbet paraît être aujourd'hui le prototype ou le Messie même, comme disent ses coreligionnaires. Nous n'avons jamais été fort partisan de la peinture de M. Eugène Delacroix ; mais ne suffirait-il pas à lui seul pour donner la preuve irrécusable de tout ce que peut produire l'envie d'innover et l'abus de quelques qualités qui peuvent ne devenir que des défauts. Prenez tous ses tableaux les uns après les autres, et dites-moi si la nature et l'art, même dans leurs plus grandes exagérations, ont rien de commun avec de pareille productions ? Où a-t-on jamais rencontré, si ce n'est dans le cauchemar d'un rêve, des personnages qui se meuvent, s'agitent de cette façon ? Voyez, par exemple, ce tableau de *Lady Macbeth*, et dites de bonne foi si, sans le secours du livret, vous prendriez cette créature, vêtue d'une mauvaise couverture de lit, pour la femme d'un général de l'armée du roi Duncan, et si elle ne ressemble pas plutôt à quelque vieille et sale héroïne d'un tapis franc, venant d'accomplir un mauvais coup? Et ce *giaour* poursuivant les ravisseurs de sa maîtresse, ce dont, par parenthèse, on ne se douterait pas si le livret encore ne nous en faisait part, est-ce là un homme? est-ce là un cheval ? Et comment concevoir que des êtres animés aient jamais pu se tordre dans de telles contorsions? Et ces mains, et ces têtes ! ! Non, non, ce sera de la couleur tant que vous voudrez, mais ce ne sera jamais de la peinture et de la vérité.

Transportez-vous ensuite, s'il vous plaît, devant les deux paysages de M. Théodore Rousseau, et contemplez ces deux plaques de vert, presque du même ton, et dites si ces personnages ne sont pas des rochers ou bien ces pierres des animaux? C'est très-positivement que nous avons entendu exprimer ce doute, et très-sincèrement nous l'avons partagé.

Quant à M. Courbet, c'est une autre affaire; à lui du moins on ne reprochera pas de manquer de vérité, mais quelle vérité, bon Dieu ! et où jamais a-t-on vu réunis une collection de personnages aussi laids, d'une trivialité aussi atroce et aussi sale ? Dans quelle atmosphère, dites-moi, se meuvent tous ces individus? Sont-ils en plein air ou dans une chambre? où est le ciel? où est la lumière? Sont-ils éclairés par la clarté du soleil ou par quelques lumignons fumeux et quelques lanternes jaunissantes? Sommes-nous en été ou en hiver? Est-ce le jour de la Laponie ou celui de votre très-cher pays de France? Et la perspective, et l'espace, où les trouvez-vous, je vous prie? Tous ces hommes entassés et touchant les bords de leur cadre, n'ont-ils pas l'air d'avoir été coupés dans un tableau cinq ou six fois plus grand, et ne vous paraissent-ils pas tout près de tomber sur vous?

Mais si de pareilles excentricités ont leurs partisans, heureusement le public, le vrai public est d'un autre avis. Voyez de quels sarcasmes, de quelles incessantes et dédaigneuses plaisanteries sont accueillies ces déplorables productions?

A côté des rares contemplateurs de l'*Enterrement à Ornus*, voyez la foule qui se presse devant le beau tableau de l'*Enrôlement des volontaires*. Là, du moins, tout vit, tout se meut, tout respire ; on sent l'air libre circuler autour de tous ces personnages. On comprend que cette remarquable production ait excité le courroux de toute la peinture barbue et échevelée.

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi.

En effet, l'une est une critique sanglante de l'autre, et le tableau de M. Vinchon semble avoir été mis à côté de celui de M. Courbet pour que le contraste des deux genres fût bien remarqué, et que l'un fût, en quelque sorte, le repoussoir de l'autre.

La peinture a une destination parfaitement marquée par la nature des choses. Ou elle doit orner nos monuments publics et prendre place dans nos grandes collections nationales, ou elle doit embellir les demeures particulières des amis éclairés des arts. Dans cette première catégorie, le tableau des *Volontaires* a sa place toute faite dans le musée de Versailles, à côté des autres grandes pages qui sont destinées à rappeler les époques mémorables de votre histoire; mais où placerez-vous,

je vous le demande, les tableaux de MM. Courbet et autres? Quelle habitation, quelle galerie même peut leur donner asile? Je comprends très-bien un amateur ou un musée payant quinze mille francs le charmant tableau l'*Amateur d'estampes*, de M. Meissonnier, ou la belle composition de l'*Émigration des marais pontins*. Mais quelle valeur vénale peut-on attacher à un tableau qui n'a sa place nulle part, à un tableau qui, comme la plupart de ceux de l'école romantique, ne peut être vu, compris même, qu'à distance, et encore!... Les tableaux ne sont pas des décors d'opéras qui doivent être soumis à des procédés d'optique. Les arts sont le domaine de tout le monde, et non de quelques-uns. Si le public ne vous comprend pas, tant pis pour vous.

Mais si ce public de tout le monde a fait son devoir à cette Exposition comme presque toujours, le Jury a-t-il fait le sien?... C'est ce que j'examinerai dans une autre lettre.

ANDREA ZUCCATO.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 442.

Séance du mardi 21 *janvier* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures.

Le procès-verbal est lu et adopté sans observations.

M. le président fait part à la Société de la perte douloureuse qu'elle vient de faire dans la personne de M. Drolling, peintre d'histoire, élève de David, membre de l'Institut, et l'un de nos collègues les plus distingués. Cet homme de bien et de talent a été conduit à sa dernière demeure par les regrets unanimes d'une foule immense, et plusieurs discours ont été prononcés sur sa tombe. La Société tout entière s'associe à ce deuil et décide, d'après ses règlements, qu'un membre de la section de peinture sera chargé de faire une notice nécrologique sur notre très-regrettable collègue.

M. le président annonce ensuite à la Société qu'il vient d'écrire à M. le ministre de l'intérieur, selon le vœu de M. Garneray, approuvé dans la dernière séance, pour obtenir de nouveau l'ancien privilége accordé aux artistes exposants, c'est-à-dire qu'ils puissent entrer au salon deux heures avant le public.

CORRESPONDANCE.

1° Lettre de M. de Buzonnière, par laquelle il nous fait savoir que le congrès scientifique de France ouvrira sa dix-huitième session à Orléans, du 10 au 15 septembre 1851, et qu'elle durera dix jours au moins, comme les années précédentes;

2° Lettre de M. le secrétaire-archiviste de l'Académie de Reims, qui se propose d'échanger ses travaux avec les nôtres; — cette nouvelle est accueillie avec plaisir;

3° Lettre de M. Fournier, secrétaire général de l'Athénée des arts, par laquelle il nous fait espérer la publication et l'envoi des nouveaux travaux de cette Société, en échange de nos Annales;

4° Lettre de nottre honorable collègue Belloc, qui, pour cause de santé, ne pouvant assister à nos séances, envoie à M. le président son rapport sur les toiles à peindre de M. Garneray, avec prière de le faire lire par un de ses collègues; — à l'ordre du jour de la prochaine réunion;

5° Une demande d'admission dans la section de gravure. — Renvoyée à M. Frilley, président de cette classe;

6° Lettre de M. le ministre de l'instruction publique, qui demande l'envoi de nos travaux archéologiques au comité des arts et monuments, institué près son département. La Société s'empressera de répondre au vœu de M. le ministre, à qui notre président aura l'honneur d'écrire à ce sujet;

7° Lettre de M. Gélibert, professeur de peinture à l'école de Sorèze (Tarn), par laquelle il nous annonce l'état précaire des beaux-arts dans son pays, en y joignant des vœux bien sincères pour la prospérité de notre Société, à laquelle, dit-il, il est entièrement dévoué;

8° Lettre de M. le président de la Société

archéologique du midi de la France, qui nous envoie la quatrième livraison du tome V[e] de ses mémoires, faisant lacune dans nos archives, et nous promet de nouveaux travaux.—La livraison est remise à M. Bourla, rapporteur ordinaire de cette publication ;

9° Lettre de M. A. Blouet, membre de l'Institut, président de la Société centrale des architectes, qui fait hommage à la Société d'un rapport détaillé sur l'assainissement des habitations insalubres. — M. Rohault de Fleury est chargé d'en faire l'analyse ;

10° Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest (premier trimestre de 1849), numéro qui manquait aux archives. — Renvoyé à M. du Vaultenet, rapporteur ;

11° Deux numéros du journal anglais *The Builder*, remis à M. Moultat, rapporteur ordinaire de cette publication ;

12° Annales de la Société centrale d'horticulture de France, quarante et unième volume (numéros de novembre et de décembre 1850). — Renvoyés à M. Duplat, rapporteur ;

13° Compte rendu de la séance publique de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Marne (année 1850). — Renvoyé à M. Bareswill, chargé de nous rendre compte d'une intéressante notice sur Gay-Lussac, qui se trouve insérée dans cette publication ;

14° Bulletin de la Société nationale et centrale d'agriculture (2[e] série, tome VI[e]). — Renvoyé à M. Duplat, rapporteur ;

15° Annales de l'Auvergne, tome XXIII[e] (septembre et octobre 1850), renvoyées à M. Martin d'Angers, rapporteur.

La correspondance étant épuisée, un membre fait observer que la *Revue des beaux-arts* a inséré, dans ses mélanges, un article contraire à ses idées touchant l'association générale des artistes. La Société, s'associant à la pensée du préopinant, déclare qu'elle n'a pris aucune part à la rédaction de l'article cité.

Après cet incident, M. Rohault de Fleury rappelle à la Société que M. Vattemard, plein de zèle pour la propagation des connaissances humaines entre les diverses nations civilisées, passe sa vie à parcourir l'Europe et l'Amérique, et à enrichir tous les peuples de la fortune intellectuelle qu'il recueille à chaque étape. Rien n'est plus louable, dit-il, que le zèle persévérant de cet intrépide voyageur, qui déjà, il y a quelques années, a commuiqué à la Société libre des Beaux-Arts de brillants *spécimens* de ses échanges ; des dessins, des autographes extrêmement remarquables, et qui, tout dernièrement, vient d'apporter d'Amérique quatre mille volumes dont il a doté la bibliothèque de l'Hôtel de Ville ; des objets d'histoire naturelle, des produits rares, etc.

M. Rohault espère que bientôt de nouvelles communications pourront nous être faites par M. Vattemard, et exciteront encore vivement notre intérêt. La Société remercie notre honorable collègue de son utile digression et se montre reconnaissante envers ce noble ami de l'humanité, qui consacre sa vie à faire le bien.

On passe au scrutin pour la nomination de trois membres dans la section d'architecture. MM. Rolland, Jay et Lepoittevin sont nommés, à la majorité des suffrages, et proclamés, par M. le président, membres titulaires de la Société libre des Beaux-Arts

M. Magnien, compositeur de musique et littérateur, président de l'Athénée du Beauvaisis, est également nommé à la majorité des suffrages, et proclamé par M. le président, membre correspondant de la Société libre des Beaux-Arts.

On procède à la nomination d'une commission pour l'examen du Salon de 1850 ; elle est ainsi composée :

Peintres : MM. Carpentier, Dreuille, Gavet, Maillot, Péron ;

Statuaires : MM. Brion, Desbœufs, Husson ;

Architectes : MM. Lequeux, Tavernier ;

Graveurs : MM. Dien, Forster ;

Amateurs : MM. Mirault, du Vaultenet.

La parole est à M. Gatteaux pour la lecture d'un travail intitulé : *Considérations sur la gravure en taille-douce et sur le graveur Gérard*

Audran, qu'il a lu dans la séance publique annuelle des cinq académies de l'Institut, le 25 octobre 1850, et dont l'audition lui a été réclamée, comme une faveur, par notre Société.

Ce travail demanderait à être cité presqu'en entier, tant il renferme d'utiles enseignements pour les artistes et de détails intéressants. Tout y est convenable et parfait, le fond comme la forme. C'est écrit en artiste, avec les termes techniques, rendus intelligibles pour tous. Il y a là une science profonde des divers procédés de la gravure ; une entente rare de l'art, considéré dans ses plus larges proportions ; une élégance et une sobriété de style admirables. Rien de mesquin, rien d'exagéré. Enfin il n'y a pas une idée, pas un mot à retrancher dans cette belle dissertation.

M. Gatteaux commence par faire l'historique de la gravure en taille-douce, dont il raconte ainsi l'invention :

« L'orfévre Maso Finiguerra, qui, en 1450, pratiquait à Florence avec un grand succès la gravure des nielles, était, sans s'en douter, un très habile graveur en taille-douce.... Il avait terminé, dit-on, la gravure d'une planche niellée, c'est-à-dire qu'il avait tracé avec le burin sur une plaque d'argent un sujet gravé en tailles creuses, qui ensuite devaient être remplies avec un émail noir et très-dur, lorsque, pour se rendre immédiatement compte de l'effet que produirait son travail, il remplit ces tailles avec du noir ordinaire. Une femme, par mégarde, pose dessus un paquet de linge mouillé, et le hasard veut que, par une pression accidentelle, le sujet gravé s'imprime sur la toile. Un esprit vulgaire n'aurait vu là qu'un morceau de linge sali ; le génie vit un art nouveau. Finiguerra substitua un papier humide à un linge mouillé, et la gravure en taille-douce fut inventée.... »

Après ce curieux épisode, notre honorable collègue parle en maître de tous les genres de gravure, et arrive enfin à Gérard Audran dont il retrace à grands traits, mais d'une manière pittoresque, la vie artistique. Il le peint dans toutes les phases de son talent, d'abord faible et incertain, puis grandissant à vue d'œil jusqu'à la perfection. Il cite, parmi ses plus belles gravures : Le *Mystère du Rosaire* d'après le Dominiquin ;

Le *Martyre de sainte Agnès*, d'après le même maître ;

La *Mort de saint François*, d'après Carrache ;

Le *Martyre de saint Laurent*, d'après Le Sueur, etc.

Mais où Audran s'est surpassé, c'est dans la reproduction des grandes batailles d'Alexandre, peintes par Le Brun ; si bien que ce maître disait du graveur, *qu'il avait embelli ses tableaux*....

Je regrette d'être obligé de borner mes citations à ce peu de mots. Il me reste à dire, en terminant ce rapide examen, que le travail de M. Gatteaux a été vivement applaudi par la Société tout entière, qui ne savait comment le remercier du plaisir qu'il venait de lui faire....

Après cette lecture, et pour terminer la séance, M. Paul Carpentier nous a lu des notes historiques fort curieuses sur un portrait peint de *Bernardin de Saint-Pierre*, dont il a fait l'exhibition à la Société, et qui donne une haute idée du talent de notre honorable collègue. M. Carpentier a peint cette toile à la cire, d'après un tableau représentant l'auteur de *Paul et Virginie* entouré de sa famille. Ce tableau fut découvert dans le grenier de M. Aimé Martin, qui avait épousé la veuve de Bernardin de Saint-Pierre.

La Société adresse des remercîments à l'auteur des notes historiques et du portrait.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 4 février 1851.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 21 janvier 1851 ;

2° Correspondance ;

3° Scrutin pour la nomination de deux membres, l'un dans la section de gravure, et l'autre dans la classe des amateurs ;

4° Communication par M. Husson sur des ouvrages de sculpture ;

5° Rapport de M. Belloc sur les toiles à peindre de M. Garneray ;

6° Rapport de M. Dreuille sur l'ouvrage de M. Pernot, traitant des drapeaux, bannières, étendards, etc. ;

7° Rapport de M. Mirault sur les mémoires de la Société des sciences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise (tome IIe) ;

8° Rapport de M. Maillet sur le bulletin de l'Athénée du Beauvaisis pour le premier semestre de 1850 ;

9° Rapport de M. Martin (d'Angers), sur les Annales de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand (mai, juin, juillet et août 1850) ;

10° Boutade sur l'ouverture du Salon de 1850, par M. Vanderburk ;

11° Rapport de M. Dreuille sur les Annales des Sociétés de Rouen, Saint-Quentin et Nancy.

Le secrétaire général,
J MARTIN (D'ANGERS).

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Présidence de M. P. F. MATHIEU.

Séance du lundi 13 *janvier* 1851.

(CLASSE DES SCIENCES.)

A huit heures, M. le président ouvre la séance.

Le procès-verbal de la partie administrative de la séance du 30 décembre dernier est lu et adopté après quelques rectifications.

La correspondance se compose du n° 89 d'un journal des théâtres qui est renvoyé à M. Darel, et d'une lettre par laquelle M. Vauvray, qui s'éloigne de Paris, donne sa démission de membre de l'Athénée. M. Pointeau est invité à faire savoir à M. Vauvray qu'il peut réclamer le titre de correspondant qui, à son retour, lui donnera le droit de reprendre sa place de membre titulaire.

L'assemblée procède ensuite à l'élection du président de la classe des lettres en remplacement de M. Hercule Robert, qui s'est démis de cette fonction dans la séance du 30 décembre. Le scrutin circule et M. Gatineau, secrétaire, devient président, et est remplacé par M. Prod'homme.

M. le président de l'Athénée, forcé de se retirer, appelle au fauteuil M. le docteur Payerne, président de la classe des sciences ; mais M. le docteur Payerne, ayant à faire deux rapports dans cette séance, prie M. Gatineau de présider.

Il est décidé que chaque membre pourra donner quatre entrées pour la séance du premier lundi de février.

La partie administrative de la séance étant close, on passe à l'ordre du jour de la classe des sciences.

Le procès-verbal de la séance précédente de cette classe est lu et adopté.

M. le docteur Payerne a la parole pour rendre compte des nos 7, 8, 9, 10, 11 et 12 du journal *le Médecin de la maison*, publié par M. le docteur Reinvillier, membre de l'Athénée. Après avoir fait ressortir tout l'intérêt que mérite cette publication, dans laquelle l'hygiène, la médecine et la pharmacie usuelles donnent lieu à des questions fort bien traitées, M. le rapporteur propose que des remercîments soient adressés à M. le docteur Reinvillier, qu'il engage à persévérer dans l'utile mission qu'il s'est prescrite, que le journal soit déposé aux archives et qu'il en soit fait un rappel favorable au compte rendu des travaux de la Société. Ces conclusions sont adoptées.

Dans un autre rapport, M. le docteur Payerne appelle l'attention sur une brochure qu'il a examinée, et qui est intitulée : *Recherches sur la marche et les effets du choléra asiatique à Rochefort, en* 1832, 1834, *et particulièrement en* 1849, *par M. A. Lefèvre, second médecin en chef de la marine, officier de la Légion d'honneur.* C'est une œuvre véritablement remarquable et qui sera consultée avec fruit, si le choléra doit exercer en France de nouveaux ravages. L'assemblée adopte les

conclusions posées par M. le rapporteur : une lettre de félicitations à l'auteur, le dépôt de la brochure aux archives, et une mention favorable au compte rendu des travaux de la Société.

M. Moullard donne lecture, à titre de communication, de deux notes relatives à des observations scientifiques. M. le président lui adresse des remercîments, comme aussi à M. Dézarnaud qui, pour clore la séance, lit une pièce en vers de sa composition.

La séance est levée à dix heures.

Séance du lundi 20 *janvier* 1851.

(CLASSE DES LETTRES.)

Le procès-verbal de la partie administrative de la séance du 13 est lu et adopté à huit heures un quart.

M. Henry fils exprime par une lettre ses regrets d'être empêché par des travaux pressants de remplir les fonctions de secrétaire de la classe des sciences. Cette classe n'ayant plus que deux séances à tenir avant le renouvellement des fonctionnaires de l'Athénée, il sera pourvu d'office au remplacement de M. Henry fils.

Le nº 13 du journal *le Médecin de la maison* est renvoyé à M. Moullard.

M. Dorville est invité à examiner le nº 40 d'un journal des théâtres qui est déposé sur le bureau.

Deux exemplaires de la 2ᵉ livraison du tome II de la *Revue des Beaux-Arts* sont remis à M. le secrétaire général pour les archives.

M. Gatineau est l'interprète des regrets de M. Populus qui ne peut assister à la séance.

De l'ordre du jour de la partie administrative de la séance, l'assemblée passe à celui de la classe des lettres.

La parole est donnée à M. Charles Lys pour faire la seconde lecture d'une anecdote en vers de sa composition. Le scrutin circule dans toutes les classes, et la pièce est admise à concourir pour être lue en séance publique.

M. Seure fait la première lecture d'une pièce en vers, qu'il intitule *la Fraternité des Arts*. Cette pièce, dont le style est élevé et dont plusieurs parties sont écrites pour être mises en musique, est admise par le scrutin à une seconde lecture.

A propos de cette pièce, des idées d'union, de fraternité, qui y sont exprimées, M. Dorville récite un fragment d'une tragédie inédite de sa composition, dans lequel il s'est inspiré des mêmes sentiments. M. le président adresse des remercîments à M. Dorville.

M. Darel rend compte de plusieurs numéros d'un journal des théâtres qui sont déposés aux archives.

M. le président remercie M. Dézarnaud après la lecture de plusieurs stances intitulées : *Un jour malheureux*, et lève la séance à dix heures, en annonçant qu'une expérience du bateau sous-marin, inventé par M. le docteur Payerne, aura lieu le mercredi 22, à deux heures, au pont au Double.

Le secrétaire général,
P. B. FOURNIER.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

OPÉRA-COMIQUE. *La Dame de Pique*, opéra en trois actes, de M. Halevy. — Reprise *des Porcherons*. THÉATRE ITALIEN. *Don Pasquale;* Mᵐᵉ Sontag. — *Lucia di Lamermoor*, débuts de Mˡˡᵉ Caroline Duprez.

La Russie a ses contes bleus tout comme la France; parmi ces histoires inventées pour endormir les enfants, il en est une qui a pour héroïne une dame de pique, et que Pouschkine a raconté en très-beau style. La légende du poëte, traduite dans toutes les langues, a fait le tour de l'Europe et des journaux. Mais ce qui est bon à écrire n'est pas toujours bon à mettre en scène; la naïveté, le vague d'une légende se prête peu d'ordinaire aux combinaisons matérielles du théâtre. Essayez donc de faire un vaudeville ou une tragédie avec la chanson du roi de Thule!

Il n'y a dans la république des lettres qu'un écrivain qui, en matière de choses dramatiques, ose tout, et qui a raison de tout oser,

puisque tout lui réussit. M. Scribe, qui a et bonne plume et bon courage, a donc entrepris de découper en opéra-comique la fantaisie de Pouschkine; mais il l'a découpée si menu cette pauvre fantaisie qu'il est impossible de la reconnaître, et qu'après avoir ainsi fait disparaître l'imagination du poëte russe sous ses ficelles, il l'a livrée pieds et poings liés à M. Halevy.

La musique du célèbre compositeur est écrite avec le soin et le sentiment des situations qui lui assurent invariablement les bravos du public. Si ce n'est pas là précisément du nouveau, de l'imprévu, c'est surtout et toujours de la vérité locale ou de la présence d'esprit.

Au surplus, ce qui ne contribue pas peu à la continuité de vogue dont jouit la salle Favart, c'est la richesse, l'exécution merveilleuse de la mise en scène et des costumes. Le mérite de ce nouvel ordre de choses, j'allais presque écrire cette renaissance de l'art, revient tout entier au directeur, M. Émile Perrin. Avant que d'être directeur de l'Opéra-Comique, M. Émile Perrin était peintre; il a commencé ses études dans l'atelier de Gros, et s'il a momentanément déposé sa palette, il n'a pas cessé de tenir le crayon. Les décors, les costumes sont pour lui l'objet d'une incessante étude. Aujourd'hui l'on s'habille à l'Opéra-Comique suivant les modes de l'époque qu'on a mission de reproduire : que la coquetterie s'en arrange ou non, il faut obéir. Les costumes que dessine M. Émile Perrin sont aussi obligatoires que les engagements qu'il signe.

La reprise des *Porcherons* avec Mlle Lefebvre a été fort heureuse. Il n'était guère permis de demander à la nouvelle venue le talent de comédienne et la manière largement accentuée de sa devancière Mlle Lefebvre n'a cependant pas été au-dessous de ce rôle difficile. M. Grisard a écrit tout exprès pour la jeune artiste, une strette éblouissante de vocalise après l'andante du troisième acte qu'elle chante fort bien; la charmante partition des *Porcherons* ne peut que gagner à cette reprise.

Le Théâtre Italien poursuit aussi le cours de ses succès. Après *don Pasquale* qui nous a montré Mme Sontag, inimitable là comme ailleurs, *Lucia di Lamermoor* a été l'opéra de début de Mlle Caroline Duprez. Dix-sept ans à peine, une voix bien timbrée, de l'ampleur, de la souplesse sont les qualités principales de cette fille de l'art que son père a voulu présenter lui-même au public. Pourquoi ne s'en est-il pas tenu, le célèbre ténor, aux ovations enthousiastes et reconnaissantes de cette première soirée. La salle ressemblait ce jour-là à une réunion de famille; hélas! hélas! M. Duprez doit le savoir maintenant, il y a des applaudissements dont il ne faut pas abuser, il y a des soirs qui n'ont pas de lendemain.

GEORGES GUÉNOT.

MÉLANGES.

1er février.

Un grand nombre d'artistes demandent que, suivant l'ancien usage, les portes du Salon leur soient ouvertes tous les matins deux heures avant l'entrée du public. Si les artistes réclament pour eux-mêmes un privilége dont l'expérience a démontré les avantages et même les nécessités; si la carte personnelle qu'ils sollicitent ne doit servir qu'à eux, et non circuler de mains en mains parmi leurs parents, leurs amis ou leurs connaissances, rien de plus équitable qu'une telle demande, et tout retard de la part de l'autorité supérieure serait un déni de justice.

— L'administration a pris la sage mesure de refuser toute entrée à l'Exposition avant l'heure du public, aux amateurs raffinés, aux curieux d'élite, qui, jusqu'à ce jour, trouvaient commode d'examiner les tableaux sans être gênés par la foule. Cette mesure, qui ne souffre aucune exception, est tout entière dans l'intérêt des artistes, puisqu'elle a pour résultat immédiat d'obliger ceux qui n'aiment, ni les encombrements, ni les coups de coude, à choisir pour leurs visites au Salon les jours réservés, c'est-à-dire ceux où l'on paye un franc à la porte.

— Des calculs constatent que, depuis l'ouverture du Salon, les galeries du Palais-Na-

tional reçoivent, les jours ordinaires, quinze à vingt mille personnes, et seulement trois mille et quelques cents les jours où l'on paye ; ce qui, jusqu'à présent, a procuré, chaque jeudi, des recettes de trois mille quatre à cinq cents francs.

— Nous n'avons jamais entendu rendre responsables des notes publiées dans cette Revue, sans nom d'auteurs ou indications de source, que la direction ou la rédaction générale du journal. Sur ce point personne ne saurait s'être mépris, non plus que sur le dévouement profond dont, depuis plus d'une année, nous avons donné des preuves à l'art et aux artistes. Nous ajouterons donc, à ce que nous avons dit touchant l'association générale des artistes et son intention de répartir elle-même le produit des recettes du Salon les jours réservés, que plusieurs de ses membres exprimaient encore le vœu que la Société fût chargée de percevoir cette rétribution. M. de Guizard réfléchit et, ce que nous avons peine à comprendre, on assure qu'il hésite.

— Depuis longtemps les économistes et les philanthropes s'occupaient des moyens d'assainir les maisons et les logements d'ouvriers ; mais, malgré toutes leurs recherches, le problème était loin d'être résolu, lorsque la Société centrale des architectes évoqua cette question si palpitante d'actualité. Aujourd'hui ces difficultés n'existent plus. La Société ayant, en assemblée générale, nommé une commission composée d'hommes éminents, MM. Bourgeois, architecte du gouvernement; Danjoy, habile praticien; Harou-Romain, homme des plus compétents; Adolphe Lance, écrivain et architecte distingué, cette commission a choisi pour président M. Charles Rohault de Fleury, et ses travaux ont eu pour résultat une excellente brochure, que nous avons sous les yeux, et qui résout complétement le problème. Ce remarquable rapport se termine par un questionnaire d'une rare lucidité.

— Les arts viennent de faire une perte sensible dans la personne de M. Drolling, membre de l'Institut. A un talent fort remarquable, il joignait une indépendance et une dignité de caractère qui lui avaient mérité l'estime des honnêtes gens.

— Le musée ethnographique du Louvre vient de s'enrichir du plus singulier monument que l'on puisse concevoir : c'est le modèle réduit du palais, en porcelaine, de l'empereur de Chine. La tour quadrangulaire qui domine la principale porte, toute tatouée de magots, a onze étages en retraite les uns sur les autres. Ce spécimen, exécuté avec un grand soin dans tous les détails, est une des plus merveilleuses choses de ce musée de création moderne.

— M. le ministre de l'intérieur a commandé à Mme Élise Wasse de Sainte-Marie le pendant du joli tableau qui lui a été acheté l'année dernière par le gouvernement. Cette toile figure au Salon. Mme de Sainte-Marie vient d'ouvrir chez elle, rue de Grenelle Saint-Germain, 112, un atelier de peinture pour les demoiselles, où les jeunes personnes du monde trouveront d'utiles conseils et d'excellentes leçons.

— L'*Album* de M. Alphonse Leduc, pour 1851 a eté exécuté jeudi dernier dans la salle Sainte-Cécile par des artistes d'élite et devant un auditoire aussi élégant que nombreux. Les diverses compositions que renferme ce gracieux recueil ont justifié le succès dont les œuvres de M. Alphonse Leduc jouissent depuis plusieurs années dans le monde musical.

— La nouvelle chapelle du Calvaire, élevée dans l'église Saint-Roch, et récemment bénite par M. le cardinal-archevêque de Reims, est aujourd'hui terminée. Des ailes ont été ajoutées à l'espèce de rotonde coupée qui fut construite dans le siècle dernier sur le terrain qui avait servi de cimetière. Les figures du nouveau Calvaire, qui sont de proportion colossale, sont dues au sculpteur Desaine. Elles représentent le Christ mis au tombeau. Les nouveaux agrandissements exécutés dans cette chapelle rappellent le style de l'époque où fut élevée l'église qui date de la première partie du XVIIe siècle.

15 février 1851.

AUX ARTISTES,

A PROPOS D'UN PETIT INCIDENT.

Plusieurs de nos collaborateurs ont reçu, ces jours derniers, une lettre lithographiée en forme de circulaire, dénonçant à la vindicte générale le rédacteur en chef de cette REVUE, pour un acte dont il n'éprouve encore aucun repentir. Le signataire de cette épître a fait, nous a-t-on dit, beaucoup de tapage, et s'est considérablement remué en certain lieu sans pouvoir élever aux proportions d'une catastrophe artistique ce qui n'est, en somme, qu'une très-ordinaire question d'amour-propre ou de mécontentement personnel.

Pendant qu'il était en veine de confidences, le susceptible aristarque aurait bien dû se montrer moins indulgent pour nous, lui qui l'est si peu pour les artistes ses *confrères;* il aurait bien dû dire la vérité tout entière, la vérité sans arrière-pensée ni réserve, puisqu'il faisait tant que d'informer à domicile le public du différend survenu entre lui et nous au sujet d'un article de sa façon inséré dans ce journal. Il a commis la faute, l'erreur, l'inexactitude grave de ne lever qu'à demi le boisseau qui cachait la lumière. Aussi est-ce un devoir, mieux que cela, est-ce une satisfaction pour nous de réparer ce malencontreux oubli.

Non-seulement le rédacteur en chef de cette REVUE s'est permis de jeter au panier certains alinéa de l'article en question, parce qu'ils maltraitaient outre mesure un peintre qui jouit peut-être de quelque célébrité, et dont il a l'honneur d'être l'ami; mais encore ce même rédacteur en chef a poussé l'audace jusqu'à atténuer, diminuer, et, par-ci par-là, adoucir sans miséricorde des critiques ou des blâmes trop généreusement prodigués à MM. Robert Fleury, Vinchon, Philippoteau, Charles Muller, Alaux, Adolphe Yvon, Adolphe Leleux, Lazerges, Gérôme, Longuet, Aze, Gigoux, Chassériau, tous artistes qui ne sont malheureusement pas pour lui ses *confrères*, et qui ne lui sont connus que par leurs succès.

Telle est en deux mots l'histoire d'une querelle que nous n'avons pas cherchée, mais que nous acceptons puisqu'on nous l'a faite. Nous qui ne sommes qu'un écrivain, nous avons défendu, protégé des artistes contre les attaques ou les

sévérités d'*un des leurs*. Cela dit, cela prouvé pièces en mains, nous mettons au défi que l'on trouve dans la grande famille des peintres, des statuaires, des architectes, des graveurs, de tout ce qui tient un crayon, un burin, un ciseau, une équerre et sent battre dans sa poitrine un noble cœur, nous défions que l'on trouve parmi ces fils de l'art, non pas un tribunal, mais seulement un juge pour nous condamner.

Les avertissements préalables n'avaient cependant pas manqué à l'auteur de la circulaire; il en est un surtout que nous lui avions répété à satiété avant qu'il écrivît son article, et celui-là nous le lui réitérons, celui-là nous le consignons ici, parce qu'il est la moralité de ce débat, parce qu'il est notre programme dans le présent, et qu'il sera l'invariable règle de notre conduite dans l'avenir: « La Revue des Beaux-Arts est une tribune ouverte à toutes les bienveillances et fermée à toutes les rancunes. »

Georges GUENOT.

SALON DE 1850-1851.

III.

PEINTURE HISTORIQUE ET RELIGIEUSE.

MM. Barrias. — Duveau. — Zac. — Blagdon. — Breton. — Pils. — Doerr. — Lecurieux. — Wattier. — Zuberbuhler. — Bouquereau. — Belliveaux. — Jolin. — Bourdier. — Laugée. — Comte. — Hamman. — Decaisne. — Signol. — Delalleau. — Leullier. — Faustin Besson. — Rivaud. — A. Debay. — Landelle. — Timbal. — Latil. — Lessore. — Viger-Duvigneau. — Galimard. — Herbstoffer. — Tyr. — Mme Calamatta. — MM. Isambert. — Verdier. — Chazal. — Dauphin. — Garriot. — Ziegler. — Laemlin. — Ronot. — De Pinelli. — Constant. — Paille. — Ménard. — De la Piedra. — Delaborde. — Borel. — Ducornet. — Johannot. — Jacquand. — Norblin.

N'ayant aujourd'hui qu'à continuer un travail interrompu, nous nous abstiendrons des réflexions d'usage en pareil cas; peut-être un jour demanderons-nous à la Revue de nous prêter ses colonnes pour exposer notre théorie artistique, et sans plus de préambule nous passerons à l'appréciation pure et simple des œuvres dont l'examen nous a été confié.

Lors de l'exposition des envois de Rome, la Revue des Beaux-Arts a déjà parlé des *Exilés de Tibère* de M. Barrias. Nous n'ajouterons que peu de mots sur ce tableau d'un dessin correct et d'une composition sage et sévère. Nous remarquerons seulement le jeune couple qui, oublieux de l'avenir, s'enivre de caresses; le groupe qui maudit l'Empereur du geste et de la voix; puis, cette femme à l'œil hagard qui prélude à la mort par la folie. Il y a dans tout cela un contraste dont l'effet est puissant. M. Duveau doit aussi recevoir sa part d'éloges tant pour son *Doge Foscari*, que pour avoir abandonné la fausse voie où il était entré. A

part une figure un peu trop mélodramatique, ce tableau présente des qualités qui nous redonnent bon espoir pour l'avenir. Nous ne pouvons en dire autant de M. Zac. Est-ce donc là tout ce que peut inspirer la puissante pensée d'Horace? La pâle *Mort,* source éternelle de l'unique et véritable égalité, n'est-elle rien de plus que cette femme d'un aspect misérable, sans grandeur ni poésie? Est-ce là le sombre envoyé qui vient à son heure sommer l'homme de rendre compte de sa vie? Non! le christianisme aide et commente le poëte, nous ne pensons pas que M. Zac ait suffisamment senti l'un et l'autre. Mais si M. Zac n'exprime pas assez, M. Blagdon exprime trop, et nous lui demanderons s'il est nécessaire, pour nous montrer l'amour de la science, de représenter *André Vésale* au milieu d'un hideux étalage de chairs corrompues et d'ossements desséchés. A force de terreur, l'intérêt s'enfuit, et l'exécution, quelque soignée qu'elle puisse être, n'excuse pas toujours le choix du sujet.

M. Breton aussi cherche dans le terrible un élément de succès, et *la faim* lui sert de texte. L'art cessera-t-il bientôt de courir sur le chemin de l'horrible? Littérateurs et artistes se lasseront-ils de nous promener dans les repaires affreux de toutes les misères humaines! On force le public a subir le triste spectacle de maux exceptionnels, et sous prétexte de lui peindre la société, on n'en étale à ses regards que le côté hideux. Vous avez assez de talent, M. Breton, pour nous exposer autre chose que des enfants amaigris par la faim; qu'une femme mourante, offrant à son nouveau-né un sein tari; ou, si vous voulez qu'un pareil tableau soit utile, que n'y placez-vous la grande figure de la Charité? C'est ce que M. Pils a su faire en nous retraçant les derniers moments d'une sainte femme : la *Mort de la mère Saint-Prosper.* Cette page, largement peinte, est un digne hommage rendu à la vertu chrétienne. Il y a là une pensée morale, un enseignement profond, qui fait honneur à l'art et à l'artiste.

Fort mal placée, comme beaucoup d'autres, nous signalerons une œuvre sérieusement conçue, d'un grand effet et d'une couleur puissante, bien qu'un peu sombre. Nous voulons parler de la *Mort de l'empereur Claude,* par M. Dœrr. Les figures sont belles et bien modelées; les draperies simples et nobles; seulement un peu plus de transparence dans les ombres ajouterait au mérite de cette toile. Sauf quelques attitudes maniérées et une couleur locale un peu grise, M. Lecurieux a fait une œuvre consciencieuse: son *saint Vincent de Paule.*

M. Wattier, dans une heure de découragement sans doute, nous raconte un de ces rêves affreux qu'enfante la fièvre : la *Dernière famille.* Un homme défiguré par une mort pleine d'angoisses, est étendu sur un sol aride; une femme, jeune encore, courbée sur ce cadavre, cherche à dérober son enfant aux coups d'une nuée de vautours qui s'abattent sur ce groupe; puis, au fond, un astre sanglant, sans rayons, astre de mort et de désespoir, s'élève lentement sans éclairer les ténèbres. Ce tableau fait frissonner, et bien qu'il contienne une leçon terrible, nous ne croyons pas qu'une pareille leçon convienne à la peinture. L'anéantissement de l'ordre social que M. Wattier a traité avec une si poétique terreur, soulève des questions que l'art ne doit pas aborder.

Reposons-nous un peu devant l'*Enfance de Bacchus,* par M. Zuberbuhler. Là, ce sont de tranquilles feuillées qu'un doux soleil traverse, des grappes vermeilles, de doux sourires, puis un bel enfant, entouré des plus charmants visages que puisse rêver un cœur de vingt ans; et tout cela d'un dessin pur, d'une fraîche couleur et d'une exécution sage et châtiée. Nous sommes heureux d'arrêter notre esprit attristé sur cette page pleine d'une joie rêveuse; hélas! nous n'y resterons pas longtemps. MM. Bouquereau, Belliveaux et autres, nous entraînent en enfer à la suite de Dante. Malheureusement, chez tous, nous ne voyons que le peintre et jamais le poëte. M. Jolin en fait de même à l'égard de Gœthe. La poésie de ces deux vastes génies est si puissante, si haute, qu'il est difficile en s'attaquant à eux de ne pas rester au-dessous du modèle. Dans ce que nous appelons,

nous, le bon temps de M. Eugène Delacroix, il réussit une fois à rendre la sombre colère de l'un, et M. Ary Scheffer a popularisé en France la gracieuse figure de Marguerite, mais toutes les épaules ne sont pas faites pour soutenir de tels fardeaux.

MM. Bourdier et Laugée ont, tous deux avec talent, traité le même sujet : la *Mort de Zurbaran*. M. Bourdier nous semble avoir exprimé sa pensée avec plus de force et de netteté, sa couleur est moins bistrée. L'enfant de chœur, qui devait plus tard devenir Esteban Murillo, n'est, chez M. Laugée, qu'une figure sans importance pour l'action principale. Il marque tout au plus l'étonnement ou la curiosité. Dans le tableau de M. Bourdier, son action plus directe et mieux sentie, frappe davantage : c'est un enfant à qui l'inspiration se révèle, c'est l'art qui commence auprès de l'art qui s'éteint.

MM. Comte, Hamman et Decaisne, ont emprunté leurs sujets à la même époque historique. La *Visite de Charles IX à Coligny* du premier, est un tableau plein d'élégance et de facilité, d'une bonne couleur et d'une touche large et sûre. M. Hamman a peint le même roi « recueillant Ambroise Paré dans les appartements du Louvre, » et il en a su faire une composition remarquable par le dessin, la vérité des expressions et des attitudes, et le fini sans maigreur, ce sont là des qualités qui assurent à M. Hamman un succès aussi mérité que certain. Le *Chancelier de L'Hospital*, par M. Decaisne, est habilement peint, mais il nous semble froid d'expression et nous pensons que des sujets moins dramatiques conviennent mieux à son talent doux et mélancolique.

Encore quelques mots et nous passerons à l'examen des peintures religieuses. M. Signol a très-poétiquement rendu la pâle et belle figure de la *Fiancée de Lammermoor*. Nous comprenons d'autant moins les *Prisonniers hongrois* de M. Delalleau qu'il s'agit d'un sujet récent, propre à soulever les passions ; d'un sujet enfin qui fait descendre ce tableau au rang d'un article de politique. Souvenez-vous de votre mission d'artiste, M. Delaleau ! ce n'est pas en inspirant la haine ou le désespoir que vous moraliserez les hommes. L'humanité est mauvaise, soit, mais loin de nous en montrer les turpitudes, faites comme les fils de Noé qui jetèrent un manteau sur les vices de leur père. En fait de *Vice* celui de M. Leullier est bien séduisant et sa *Vertu* bien sévère.

Le *Saint Louis* de M. Faustin Besson manque de l'ampleur si nécessaire au genre historique. Il y a de la lumière, un coloris brillant, de charmants détails, mais un peu de pêle-mêle. Chaque branche de l'art a ses exigences et nous ne trouvons pas dans le *Saint Louis* la grandeur et la sévérité que demandait un pareil sujet. Il en est de même pour sa *Fuite en Égypte :* c'est une charmante promenade ou comme on voudra, un frais paysage. Mais est-ce là une *Fuite en Égypte ?*

Il est dommage que le sujet pris dans la *Jérusalem délivrée,* par M. Rivaud, soit placé sous un jour si peu convenable. Il y a de la grâce et de la lumière dans ce tableau d'une jolie couleur, et peint dans une bonne manière. Nous ne ferons que mentionner le *Sestertium* du même artiste, large et sombre page où le paysage tient plus de place que l'histoire, ce qui nous interdit d'en placer ici l'appréciation.

Mais il est temps de terminer l'examen de la peinture historique, car nous avons encore beaucoup à voir.

Cette année comme toujours ce qui manque essentiellement à la peinture religieuse, c'est le caractère religieux. Nous semblons avoir perdu avec l'ardente foi de nos pères, le pouvoir de reproduire sur la toile le suave mysticisme du christianisme. Malgré sa prétention à la poésie notre époque se matérialise de plus en plus, et les instincts physiques se développent au détriment des instincts moraux. Nous comprenons le drame, le genre, l'histoire même parce que toutes ces choses appartiennent à la vie positive. Ces scènes ont un écho dans le public ; chacun frémissait devant la *Scène d'inquisition* de M. Robert Fleury ; combien passaient indifférents devant le *Saint Augustin*

de M. Ary Scheffer! Comme nos vieilles cathédrales gothiques notre foi est restaurée, mais elle n'a plus sa séve et sa verdeur.

Nous commencerons par M. A. Debay qui a noblement exprimé *les Bienfaits de la religion*. Toute la vie est dans ce tableau qui fait tressaillir les fibres du cœur et qui trouve dans cette émotion même son plus légitime succès.

M. Landelle avec le sentiment que vous lui connaissez, nous donne une *Sainte Véronique* et *le Christ entre saint Pierre et saint Jean*. Pour M. Landelle, la sagesse n'exclut pas la grâce, et le disciple bien-aimé, surtout, est empreint d'une ravissante expression d'amour. M. Timbal a traité la vieillesse du même apôtre. Son tableau, quoique froid de lignes et de couleur, présente de beaux types et des qualités d'avenir. M. Latil a fait de son *Christ chez les docteurs* une petite toile pleine de lumière et de fini. Si ce fini est quelquefois un défaut, ce n'est pas de celui-là qu'on accusera M. Lessore auquel nous devons une *Sainte Famille;* un dessin médiocre, des types communs et laids et une couleur dure et crue; tels sont les éléments que M. Lessore a mis en œuvre pour nous représenter la suave figure de la Vierge et celle du fils de Dieu. M. Viger Duvignau s'est rapproché du type virginal dont les grands maîtres nous ont laissé de si beaux modèles; la *Vierge travaillant dans le temple* est une belle et bonne peinture. Les *Quatre Évangélistes* de M. Galimard sont remarquables par le style, la simplicité des draperies et la noblesse des figures. Ce carton est destiné à l'église Saint-Laurent, où il prendra place parmi les vitraux du même artiste. Sa *Nativité* est un tableau largement peint: la Vierge est pleine de candeur et d'innocence.

M. Herbsthoffer débute si je ne me trompe, ce qui n'empêche pas son *Daniel dans la fosse aux lions* d'être une page sérieuse et grave comme le saint livre où elle a été puisée. L'aspect en est imposant et mystérieux: c'est une toile qui fait plus que promettre. Mais, puisque nous avançons sans nous imposer une marche régulière, quittons le sévère Daniel pour cet enfant gracieux qui personnifie le *Nouveau Testament*. Cette charmante figure qui se détache sur les tables de Moïse, est due au pinceau de M. Tyr. Son dessin souple et élégant, ses chairs fines et bien modelées donnent la preuve d'un talent véritable. Près de là, nous avons vu le *Saint Antoine* de Mme Calamatta. Mais dans ces figures inexpressives nous n'avons pas trouvé la suavité de son *Tableau du soir* si justement remarqué lors de la dernière exposition.

M. Isambert s'est laissé entraîner à des tons trop généralement gris. Toutefois son *Christ* a du style et de la noblesse. Malheureusement pour M. Verdier, c'est surtout par l'absence de ces qualités que brille son *Saint Laurent*, dont les groupes isolés, sans lien qui les rattache entre eux, manquent totalement de distinction, et l'élévation de son tableau ne parvient pas à racheter son exécution négligée. *Aimez-vous les uns les autres*, c'est le texte divin interprété par M. Chazal. Son dessin est pur, sans froideur et sa couleur harmonieuse. Les *Derniers moments du Christ*, par M. Dauphin, révèlent d'importantes qualités; mais nous ne pensons pas que son sujet soit assez clairement indiqué. Le contraste manque entre les joies du ciel et les douleurs de la terre.

Beaucoup d'études, pas de prétentions, un paysage habilement traité, de l'élégance et de la distinction, voilà le *Christ et la Samaritaine*, de M. Garriot, œuvre sagement conçue et sévèrement exécutée, ainsi que les quatre grands cartons du même artiste. Oublierons-nous M. Ziegler? Non, certes, car bien que son *Cantique des Cantiques* ne renferme pas toute la poésie du cantique de Salomon, c'est l'œuvre d'un homme de mérite. Tout auprès se développe le songe biblique de M. Laemlin, où des anges de races inconnues jusqu'ici dans la milice céleste — des noirs et des rouges — se livrent à une course furieuse dans des chars traînés par des chevaux qui n'ont rien de divin. M. Laemlin nous avait habitués à mieux que cela.

Mais passons vite. Voici M. Ronot : ses figures sont trop dures et le ciel trop vert. M. de Pinelli qui montre de l'étude et de la sagesse ; M. Constant qui abuse du noir, et M. Paille qui abuse de la bonne volonté du public, en cela il est surpassé par M. Ménard. Puis M. de la Piedra, bonne figure, bien peinte et bien dessinée. M. Delaborde, qui a fait un bon *Christ* et un délicieux *Printemps*. M. Borel, à propos d'*Ézéchiel*, fait une large exhibition d'ostéologie ; c'est trop de science. M. Ducornet.... Ici le respect nous prend, quand même son tableau n'aurait pas les hautes qualités qui le distinguent ; nous n'aurions que des éloges pour ce prodige de persévérance et de volonté. Maintenant voici M. Johannot qui, à défaut de gravité, traite *Saint Paul ermite* avec sa verve et son élégance ordinaire. M. Jacquand qui jamais n'est au-dessous de lui-même. Esprit sérieux et réfléchi, artiste plein de conscience et de savoir, rien ne faiblit en lui, et nous voudrions pouvoir consacrer plus d'espace à son *Christ sur le chemin de Golgotha*. La *Décollation*, par M. Norblin, tableau peint avec soin, mais qui manque d'action et d'unité. Enfin, beaucoup d'autres dont nous taisons les noms, soit avec regret, soit par égard pour eux.

Aussi bornerons-nous là notre rapide examen, sauf peut-être à y revenir plus tard. Toutefois et avant de déposer notre plume, c'est pour nous un devoir de répéter, qu'acceptant toutes les écoles dans ce qu'elles ont de beau ou de sage, aucune de nos critiques n'a été dictée par un esprit d'exclusion. Aujourd'hui comme demain, comme toujours, nos blâmes et nos éloges ont leur source dans l'amour de l'art, le sentiment de son importance comme élément moralisateur et la conscience de sa dignité.

Alexandre de BAR.

LES PÈLERINS D'ORIENT.

SIMPLES LETTRES.

III.

A M. F. de BROTONNE,

Conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Dans les Krapacks, 22 août 1850.

Quel que soit mon désir d'enregistrer scrupuleusement les points divers de mon voyage, je ne puis, mon cher bibliothécaire, donner une autre date à ma lettre. Mes compagnons et moi nous sommes au pied des Krapacks, nous serons bientôt dans les Krapacks eux-mêmes, c'est-à-dire dans le plus étrange pays de montagnes, dans un pays qui ne ressemble guère à nos Alpes majestueuses ou à nos pittoresques Pyrénées. Nous allons devant nous, montant et descendant les cimes à la garde de notre étoile, et ce qui vaut mieux, sous la conduite de M. le baron de Meussebach, consul de Prusse, et la protection du firman que lui a délivré la Sublime Porte. Le consul de France, M. Huet, devait être des nôtres ; au moment de partir il a changé d'avis, et plus d'une fois, durant notre longue et fatigante route à travers les gorges et les steppes, nous avons regretté de n'avoir pas fait comme M. Huet.

N'espérez donc pas que je vous énumère les noms des villages, des bourgs, des hameaux qui se sont successivement offerts à nos yeux. Ces noms sont tellement baroques, qu'à peine prononcés ils s'effaçaient de ma mémoire aussi promptement que le souvenir des pauvres habitations qui un moment avaient attristé ma vue. A peine pénétrions-nous dans les Krapacks, et déjà le repentir entrait dans nos cœurs. Le paquebot du Danube nous eût portés en quelques jours de Ghiurgewo à Galatz ; au lieu de cela nous avons préféré faire de Ghiurgewo une excursion dans l'intérieur et nous rendre à Bucharest, d'où trottant par monts et par vaux, nous arrêtant à droite et à gauche, nous devons, au moyen d'une ligne oblique, regagner Galatz, et faire ainsi en onze jours un

voyage qui aurait pu n'en durer que trois. Quand on marche pour son plaisir, on ne compte ni avec ses pas, ni avec le temps, et ce fut là notre principal tort.

Je ne sais pas en effet d'existence plus nomade, plus vagabonde, plus semée d'imprévoyance et de désagréables surprises que celle que nous avons menée, tantôt à la crête, tantôt à la base de ces monts valaques. J'ai la certitude que si nous ne nous fussions prélassés, nous et nos costumes de touristes, dans l'excellente chaise de poste du baron de Meussebach, les Français nous auraient pris pour des bohémiens, les Italiens pour des lazzarones, les Espagnols pour des gitanos, les Valaques pour des *zigains*, car quelque bizarre que cela puisse vous paraître, il y a aussi des vagabonds là-bas. En Valachie, chez ce peuple assez généralement dépourvu de bas et de chaussure, il y a comme ailleurs des va-nu-pieds.

C'est alors que Bucharest, cette capitale que nous avions laissée derrière nous et pour laquelle nous n'avions eu de prime abord qu'un médiocre enthousiasme, c'est alors que ce centre de la civilisation danubienne nous a paru comme un foyer lumineux. Pour mon compte, enfoncé dans un des coins de notre voiture, je me pris à penser aux prévenances, aux égards de toutes sortes dont les Français sont l'objet dans cette cité d'élite. En quelques autres parties du globe, cette qualité de Français est un inconvénient notoire, elle équivaut à un certificat de banqueroute ou de socialisme. A Bucharest, il n'est pas rare de voir des hommes de notre pays, j'entends des hommes de conduite et d'intelligence, contracter des alliances magnifiques, épouser des filles de boyards, des princesses russes ou des héritières moldaves. Notre précédent consul, M. Poujade, est maintenant le mari d'une très-riche et très-charmante princesse Ghika.

Entre toutes les visites que j'ai faites à Bucharest, l'une des plus intéressantes assurément a été ma présentation à Achmet-Effendi, gouverneur pour le sultan, commandant civil et militaire du pays. Je n'ai pas besoin de vous rappeler les événements survenus en Valachie à la suite de notre catastrophe de Février; vous savez par quel concours de circonstances la Russie et la Turquie, puissances protectrices, ont, aux termes des traités, occupé les principautés qui voulaient se passer des caprices de barricades. Le général Lüders représente l'empereur Nicolas, Achmet-Effendi est commissaire impérial du sultan Abdul-Medjid, et ce ne sont pas là, je vous jure, deux dominateurs bien farouches.

Les manières françaises chez un Russe n'ont rien qui étonne, mais j'ai été surpris, je l'avoue, des façons courtoises d'Achmet-Effendi. Voilà un barbare qui donnerait des leçons d'élégance à plus d'un homme policé. Peut-être aussi nos préventions en ce qui touche l'islamisme nous entraînent-elles un peu loin. Nos raffinés de Paris se font des Turcs en général une idée assez inexacte ; pour eux, un Turc est un individu qui ne mange pas, qui ne se promène pas, qui ne s'habille pas comme tout le monde ; son type invariable est le marchand de dattes.

Eh bien, rien de moins conforme à un semblable portrait que la personne d'Achmet-Effendi; nos moqueurs parisiens seraient fort embarrassés de dire un mot de son idiome, il parle leur langue, lui, ce mahométan, aussi bien et mieux qu'eux peut-être.

Un livre d'une Française, devenue, ou peu s'en faut, hospodaresse, *la Valachie moderne*, par Mme la princesse Ghika, renferme de curieux détails et des silhouettes très-ressemblantes des principaux personnages qui ont joué un rôle dans les derniers événements dont les provinces danubiennes ont été le théâtre; Achmet-Effendi n'est pas oublié dans cette série d'études politiques et philosophiques. Je ne recommencerai pas après Mme la princesse Ghika, l'appréciation des mérites et l'éloge des qualités qui distinguent ce haut fonctionnaire turc. Je dirai seulement que Achmet-Effendi, comme tous les vrais croyants, comme tous les zélés serviteurs de Mahomet, aime passionnément sa patrie, mais

il l'aime avec intelligence, faisant la part du bon et du mauvais, reconnaissant les travers et les abus là où ils existent et comptant sur l'avenir pour les corriger.

Au milieu de son brillant état-major, l'envoyé du sultan, aussi à l'aise dans son salon de Bucharest qu'il eût pu l'être dans son kiosque du Bosphore, soutenait seul la conversation en français, et cela avec une grâce, une facilité et une recherche de mots bien faites assurément pour nous surprendre et nous charmer. Pendant ce temps son Albanais allait de l'un à l'autre, offrant le chibouk et le café. Politesse superflue, pour moi du moins; car à quoi bon le chibouk? je ne fume pas. A quoi bon le café que j'adore, mais à la condition qu'il soit limpide comme celui de Tortoni, et non saturé de marc comme le breuvage en honneur chez les Orientaux. Quant à lui, Achmet-Effendi, il répondait à nos questions, donnant à chacun les renseignements et les détails sollicités avec une ardeur bien naturelle par des voyageurs venus du fond de l'Occident; il ne tarissait pas sur la louange de son cher pays, et particulièrement de Constantinople, qui est, à l'entendre, par ses monuments et ses richesses la plus magnifique des cités et par sa situation topographique la reine du monde.

— « Oui, nous disait-il avec enthousiasme, Constantinople n'a pas sa pareille. Vantez tant qu'il vous plaira vos mers et vos fleuves, vos paysages et vos sites, vos ports, vos arsenaux, vos villes, rien n'est comparable à Constantinople. »

Puis, il ajoutait, allant au-devant de l'incrédulité qui peut-être se traduisait en sourire au bord de nos lèvres :

— « Je sais bien qu'on a été si prodigue d'hyperboles pour Constantinople, que le premier sentiment qu'elle inspire au voyageur se mélange d'autant de surprise pour le moins que de désillusion. Mais méfiez-vous de ce premier mouvement; tâchez de dépouiller le vieil homme; ne contemplez pas cette ville si peu semblable aux vôtres avec les yeux de l'Occident, et peut-être la lumière se fera-t-elle à la fois dans votre conscience et sous vos regards. »

L'un de nous allait hasarder une observation :

— « Ce que j'avance est tellement exact, dit alors Achmet, que je connais des Français, des Anglais, des Allemands, qui après être restés pour leurs affaires et malgré eux à Constantinople, ont bientôt reconnu que ce séjour était mois antipathique à leurs goûts qu'ils ne l'avaient imaginé d'abord. L'argent sans doute est une consolation bien grande, on ne s'ennuie guère là où on s'enrichit. Mais ces mêmes étrangers ayant fait fortune, ont voulu retourner en France, en Angleterre, en Allemagne. Or, voyez un peu le prestige de notre capitale tant calomniée! Au bout d'une année ou deux, Allemands, Français, Anglais, se sont sentis atteints de ce que j'appellerai le *mal d'Orient;* ils sont revenus à Constantinople. Interrogez-les maintenant, ils vous répondront qu'ils ne veulent plus, qu'ils ne peuvent plus vivre ailleurs. »

Il me paraît très-vraisemblable que Achmet-Effendi, en sa qualité de grand homme d'État, exagère les avantages de sa nation et pousse le patriotisme au delà des bornes. En tout cas, ces transports de nationalité ne me déplaisent point; Béranger a eu raison de faire une chanson là-dessus :

> J'aime qu'un Russe soit Russe
> Et qu'un Anglais soit Anglais;
> Si l'on est Prussien en Prusse,
> En France soyons Français,

et souffrons qu'un Turc, surtout un Turc comme Achmet-Effendi, soit enchanté d'être de son pays.

Mes souvenirs sont restés à Bucharest, je suis encore par la pensée dans le salon d'Achmet, et cependant la berline du baron de Meussebach allant toujours, m'entraîne vers des contrées, qui par instant me font croire que je suis au bout de la terre et de l'humanité. Le panorama qui se déroule ne nous offre que des sites incultes, des steppes immenses, des huttes en terre qui ont l'insolence de s'appeler des villages, et des ponts de bois ver-

moulus qui chancellent sur des ruisseaux aux trois quarts taris.

Un endroit nommé Pitesti est le prétexte d'une première halte pour un relai.

Faut-il que je vous décrive une poste valaque? C'est un peu moins que rien. Une cabane chétive au milieu d'une espèce de champ clos qui coupe le chemin. En fait d'attelage, on n'y va pas de main morte; aussi bien à cause des difficultés de terrain que de l'abondance des coursiers, on n'a aucun scrupule de mettre douze et seize chevaux au même carrosse. Mais quel attelage, grand Dieu! et c'est bien ici le cas de placer la belle maxime que la quantité ne vaut pas toujours la qualité.

Je ne sais en effet rien de plus usurpé que la réputation des chevaux valaques; sous prétexte qu'ils sont petits, on les déclare excellents, audacieux, infatigables, et j'affirme, moi, que soit la faute des postillons, soit la faute des bêtes, ces animaux-là ne travaillent que juste ce qu'il en faut pour n'en pas perdre l'habitude.

Arrivez-vous à une poste, voici d'ordinaire ce qui se passe lorsque, comme nous, on a prévenu et qu'on voyage avec de hautes protections.

Le maître de poste qui a, je crois, rang de capitaine, vient à votre rencontre avec force cérémonies. Il est entendu qu'il n'y a pas un seul cheval sous les hangars; les écuries sont les steppes voisines où les chevaux sont au vert et paissent en liberté. Un ou deux postillons, et dans certaines circonstances le capitaine lui-même, font une battue aux alentours qui nécessite une ou deux heures d'attente, au bout de laquelle les uns et les autres reparaissent, chassant devant eux les poneys qui viennent avec une allure toute domestique se ranger sous les brancards et dans les longes de la chaise de poste. Quelquefois ces capricieux coursiers exécutent des fantasia qui, pour n'être pas arabes, n'en sont pas moins très-fâcheuses pour les voyageurs pressés de continuer leur route : les uns rompent par leurs gambades l'économie de l'attelage; les autres, à peine arrivés vers la voiture, retournent sur leurs pas et font un temps de galop vers la montagne.

Enfin tout s'arrange et les postillons montent en selle. Il faut alors les voir ces braves gens simplement vêtus d'une chemise à carreaux et d'un large pantalon blanc retenu par une ceinture rouge, assez habituellement les pieds nus et coiffés d'un chapeau tromblon ou d'un bonnet de fourrure. Il faut les entendre, jurant, sacrant, apostrophant Dieu et le diable, faisant claquer leurs fouets et enlevant leurs huit ou seize chevaux avec une furie qui fait craindre que l'on ne verse au premier pli du sol.

Mais vous êtes bientôt guéris de votre peur. Le pied des chevaux n'a point encore dévoré un quart de mille et les voilà qui se ralentissent et n'en prennent plus eux, et leurs indomptables conducteurs, qu'à leur guise. Nous avions été prévenus; on nous avait dit que les seuls moyens de persuasion, que les seules voies de douceur, là-bas, pour les hommes comme pour les bêtes, étaient les coups de bâton, théorie qui s'accordait trop peu avec notre éducation libérale pour que nous la missions en pratique. Le mieux nous parut donc être de suivre une coutume de chez nous et de doubler, de tripler les guides aux postillons.

Sacrifices inutiles! ces fainéants, comblés de nos bienfaits, ne pouvaient se résigner à aller plus vite. Nous eûmes recours à la menace, mais les paroles ont des ailes, dit un proverbe.

« Tant pis pour vous, nous répétèrent au relais suivant des philanthropes du pays, pourquoi n'avez-vous pas employé l'éloquence du bâton? »

Kimpolung est un semblant de ville cachée dans les Krapacks. A notre entrée en ce lieu, il était nuit close; c'était l'occasion pour nous, puisqu'il y avait à deux pas de là des hôtels ouverts et des fourneaux allumés, de faire un bon repas et de passer une bonne nuit. Nous avions mangé les jours précédents tant d'œufs, de poissons et de blé de Turquie grillé,

que nous méritions bien le dédommagement d'une cuisine à peu près française et d'une couche sans vermine, c'est-à-dire d'un lit où il fût permis de dormir seul.

Hélas ! comme vous le prévoyiez, le gîte valut la table. Je me privai de caviar, j'absorbai très-peu de concombres et de melons d'eau, et payant ma chambre à l'hôtel, je fus, m'enveloppant comme à mon ordinaire, me coucher dehors, en face même de ce seuil inhospitalier.

Le lendemain à mon réveil, des marchandes de fruits et de légumes étalaient autour de moi leurs meurtriers comestibles, car vous pensez bien que ces crudités, qui sont en quelque sorte l'unique nourriture du pauvre, engendrent des maux sans nombre et abâtardissent de plus en plus ces races de misérables êtres. Les femmes sont laides, souffreteuses et chétives ; les enfants, qui vont presque nus, ont des ventres énormes ; chez ces malheureux, si tristement nourris et à peu près dénués des secours de la science, la moindre indisposition est mortelle, ou si l'on en revient, on peut dire que c'est malgré soi. Dieu a tout fait.

Moi qui vous écris, n'ai-je pas joué là-bas le rôle de Sganarelle ? Un enfant, que la tendresse de sa famille avait gorgé de melon et de concombre, présentait les premiers symptômes du choléra. Je composai aussitôt un breuvage qui n'était ni du sang de coq mêlé à du bouillon, comme la potion offerte à Alexandre après son bain dans le Cydnus, ni le fameux bol anticholérique du docteur Magendie, mais simplement un gloria formé de café très-fort et de vieux rhum, provisions inconnues dans la montagne, mais dont nous étions amplement fournis. L'enfant avala bon gré mal gré, une respectable jatte de cette liqueur ; il y avait là de quoi étourdir un homme de quarante ans ; le petit être but la potion jusqu'à la dernière goutte ; il fut durant quelques heures entre la vie et la mort, au bout de quoi la vie eut le dessus, et je me retirai comblé des bénédictions du père et de la mère.

Ces bénédictions nous devions les retrouver à quelque distance de là, au but principal de notre pèlerinage dans les Krapacks, aux monastères de Tergovist et de Bouzeo, échelonnés sur notre itinéraire à une trentaine de lieues d'intervalle. Ce christianisme, qui vous ouvre les bras aux points les plus éloignés du globe, n'est-il pas le lien indissoluble, mystérieux, qui rapproche et confond dans une même étreinte toutes les nationalités et tous les cœurs ?

Quand notre berline s'arrêta à Tergovist, à quatre heures du matin aux portes du monastère de Cerrtedeardsich, les bons religieux accourant au-devant de nous ne nous demandèrent ni nos noms, ni celui de notre patrie ; ils ne s'inquiétèrent pas de savoir si nous étions riches ou si nous étions pauvres, si leur croyance était la nôtre, ils nous tendirent la main, l'évêque, l'économe, tout le pieux et hospitalier personnel du cloître fut à notre merci nous donnant les meilleures chambres, nous servant un abondant déjeuner, nous faisant ensuite parcourir leur retraite, nous montrant avec un saint orgueil leurs modestes cellules et leur chapelle grecque, l'un des plus curieux spécimens d'architecture que j'aie remarqués sur ma route. Oh la vraie, la bonne, l'universelle fraternité que celle-là !

A Bouzeo, même cordialité et même accueil. Allez où vous voudrez dans le monde, partout où vous verrez une croix vous êtes certain de trouver à l'ombre de ce symbole, consolation et asile. Descendu des hauteurs du dogme et appliqué autant qu'il peut l'être aux théories politiques et sociales d'ici-bas, le christianisme n'est pas autre chose que la sainte alliance des peuples. Aussi les religieux du monastère de Bouzeo prétendaient-ils nous garder au moins une semaine ; à les entendre, leur cloître privilégié recelait, soit dans ses murs, soit aux alentours, les délices du pays de Chanaan ; leurs bons lits, privés, il est vrai, de couverture, mais larges et douillets à l'avenant, nous invitaient au repos. Par malheur le temps ne nous permettait ni de céder aux instances des

bons moines, ni de nous laisser aller aux tentations du sommeil. Il fallait que nous fussions le lendemain à Galatz, au passage du paquebot, sans quoi notre voyage à Constantinople était retardé de huit jours.

Nos heures étaient donc comptées, et force nous fut de dire adieu au monastère de Bouzeo sans avoir eu la joie d'y reposer nos têtes.

Pourquoi ne l'avouerais-je pas d'ailleurs? Notre course à travers les Krapacks et la Valachie n'a été en général semée de mécomptes qu'autant que nous l'avons voulu. Il y avait, entre nous, un peu d'amour-propre dans les privations que plus d'une fois nous avons subies. Curieux à l'excès, comme presque tous les voyageurs qui abandonnent le vieil Occident pour s'élancer vers les pays levantins si différents des nôtres, ce que nous recherchions par-dessus tout, c'était la couleur locale, et vraiment nous avons été servis à souhait. Après nous être exposés de gaieté de cœur aux ennuis et aux fatigues, quel droit aurions-nous eu de nous plaindre? J'ai parlé, au commencement, du firman dont M. le baron de Meussebach était porteur. Ce firman nous donnait accès et asile chez tous les directeurs, gouverneurs ou préfets des provinces dont nous n'avons jamais sollicité en vain ni la protection ni l'hospitalité ; l'hospitalité surtout, car pour ce qui est de la protection, nous n'avons pas eu besoin d'être protégés dans ces plaines de Valachie, où nous n'avons rencontré, au lieu des brigands dont on nous menaçait, que des montagnards, des bohémiens ou des *zigains*, qui nous saluaient, saluaient notre berline, et au besoin auraient salué nos chevaux.

L'hospitalité des fonctionnaires du gouvernement était pleine d'apparat, j'entends de l'apparat en usage aux bords du Danube. Directeurs, gouverneurs ou préfets nous recevaient en personne, après quoi leurs femmes, lorsqu'ils étaient mariés, faisaient les honneurs du salon.

Ces honneurs consistent avant le repas dans la présentation du *dolce*, espèce de conserve de fruits et de confitures, qui vous est offerte sur une soucoupe, accompagné d'un verre d'eau fraîche. On passe ensuite à l'inévitable cérémonie du café et du chibouk.

Pour mon compte, je préfère le dîner, tout insuffisant qu'il soit. Le potage est un préliminaire inconnu en Valachie. Les hors-d'œuvre sont à peu près comme chez nous : beurre, cornichons, concombres et brochant sur le tout le caviar local. Suit le premier et unique service : fricassée de poulet; pour varier, poulet rôti; pour changer, poulet frit. Ce service ressemble assez, si je ne me trompe, au festin des langues immortalisé par Ésope. Sans plus de transition, nous voilà aux entremets : melons rouges et melons blancs saupoudrés de sucre. Puis le dessert, c'est-à-dire les confitures et le moka. Priez le dieu des gourmets de vous verser de bon vin, et vous vous accommoderez encore de ce menu.

Et maintenant adieu à vous, postillons et relayeurs de Pitesti ! Adieu à vous, hôteliers de Kimpolung ! Adieu à vous, simples et excellents moines de Tergovist et de Bouzeo ! A vous, fonctionnaires de l'hospodar ou serviteurs du sultan ! Adieu aux Krapacks ! Nous touchons aux confins de la Valachie; nos postillons viennent de prononcer un mot : Galatz ! ont-ils dit; et, comme les matelots d'Énée saluant l'Italie, nous avons répondu :

— Galatz ! Galatz !

Félix PIGEORY.

ARCHÉOLOGIE.

—

NUMISMATIQUE ROMAINE.

Dans les premiers jours du mois d'avril 1848, le sieur Hortisset-Berthias, en faisant creuser les fondations d'une maison à St-Étienne, faubourg d'Argenton-sur-Creuse, département de l'Indre, sur le bord de la route qui tend de cette ville au Blanc, a découvert, à deux mètres environ de profondeur, un tombeau qui avait été déjà violé par les barbares. Cette partie de la route, d'Argenton au Blanc, est

précisément un fragment de l'antique voie romaine partant d'ARGANTOMAGUS et conduisant au pont romain dont on aperçoit encore une pile dans l'île dite *de la pile,* à St-Étienne près du moulin, ainsi que les assises des autres piles laissées à découvert par les eaux.

Ce pont débouchait vis-à-vis du célèbre chemin de César taillé dans le roc, dont font mention nos vieux chroniqueurs. Lorsque le beau-père du sieur Hortisset construisit sa maison, un peu plus haut à gauche, il y a plus de douze ans, on y découvrit plusieurs tombes en pierres, des urnes et une médaille, moyen bronze, de Carausius à fleur de coin. Elle offrait un revers rare, le soleil debout. La légende ORIENS AVG. avait suffi pour déterminer avec précision l'époque de la médaille. Carausius, qui avait été chargé par Maximien Hercule du commandement d'une flotte, destinée à la défense des côtes de la Grande-Bretagne et de la Gaule-Belgique, s'était fait reconnaître empereur dans cette île, l'an 287 de J. C., en poussant l'audace jusqu'à usurper les prénoms de son empereur, *Marcus Aurelius Valerius*. La médaille remontait donc à cette même année 287. Comme nous avons déjà eu mainte occasion de l'annoncer et de le constater, et comme l'ont démontré les beaux restes des thermes découverts à St-Étienne, sur la ligne du chemin de fer du centre, la ville antique d'Argantomagus a été détruite de fond en comble par les Alemans, conduits par Chrocus et par d'autres barbares. Le tombeau découvert par le sieur Hortisset-Berthias avait une certaine importance. Les tronçons rompus d'un beau fût de colonne et les fragments d'une colonnette ionique tronquée, d'un élégant module, indiquaient une assez bonne époque de l'art. On a recueilli un anneau de bronze au milieu des ossements non incinérés d'un squelette d'homme, ce qui déjà semblerait se rattacher à l'ère chrétienne. Le chaton de l'anneau est vide. Les traces de l'oxyde pourraient faire croire, au premier coup d'œil, que le fond en a été gravé, mais un examen attentif nous fait reconnaître que la sertissure du chaton a retenu une pierre sur laquelle se trouvait gravé tel ou tel symbole.

Cinq médailles nous ont été montrées provenant de ces fouilles. La première, petit bronze, est de Victorinus, qui fut associé à l'empire par Postume, l'an 265 de J. C. Elle est d'une assez belle conservation. Elle présente au droit, à la légende : IMP. C. VICTORINVS. P. F. AVG., et au revers la déesse Hygeia. Dans le mémoire que nous reprendrons bientôt sur le monument le plus important de l'époque chrétienne, découvert dans le département de l'Indre, et dont les événements de 1848 ont interrompu la publication, nous donnerons pour la première fois l'explication précise et concluante de cette divinité, qui a tant exercé l'imagination et l'érudition des savants. La légende SALVS AVG. se lit assez bien. Il est à remarquer qu'à cette époque où le caprice des soldats faisait et immolait chaque jour des empereurs, cette légende était de rigueur.

La deuxième médaille, petit bronze, qui a été mise sous nos yeux, nous a offert Constantin Ier, la tête laurée. Au revers, on voit le soleil nu, la tête radiée, tenant dans sa main le globe avec la légende SOLI INVICTO COMITI. Les deux lettres S. F. sembleraient annoncer la confiance que Constantin avait mise dans le génie du soleil, son gardien invincible. Comme Alexandre représenté par Lysippe, Constantin avait voulu que ses images eussent le regard porté vers le ciel. Les trois lettres PLC. expriment, suivant nous, l'idée de *Percussa* (moneta) *Lucduni* ou *Lugdum; frappée à Lyon.* Nous avons déjà eu l'occasion de donner l'étymologie de Lucdunum, de la manière la plus simple, ayant démontré que Lyon est une ville d'origine toute romaine, fondée par Lucius Munatius Plancus, sur la hauteur dominant le Rhône et la Saône. Nous avons donc proposé l'étymologie de *Lucii Dunum*, le mont de Lucius, dont on a fait *Lugdunum.*

Un médaillon de bronze de Gallien nous offre Apollon en centaure, portant de la main gauche sa lyre et de la droite le globe, avec

la légende Apollini comiti. Un autre médaillon en bronze, de Probus, présente le soleil conduisant un quadrige avec la légende soli invicto. Une troisième médaille en bronze de Constantin, citée par Duchoul (Lyon, 1567), nous montre le soleil avec la chlamyde rejetée sur le bras gauche, portant d'une main le globe et levant la main droite, la légende porte soli invicto comiti, avec l'inscription plc, *Percussa Lucduni*. Enfin une quatrième médaille d'Aurélien offre également le soleil marchant, foulant d'un pied un personnage coiffé du corno, tandis qu'un autre barbare le regarde. Il tient également le globe, et la légende se lit encore : soli invicto. Deux petites médailles de 4 à 5 millimètres, dont une parfaitement conservée, offrent la tête de Constantin, avec le nom de l'empereur seulement pour légende. Au revers, on distingue deux soldats appuyés sur leur lance et séparés par une enseigne.

Les types de la cinquième médaille qui nous a été présentée ont été entièrement rongés par l'oxyde. On nous a montré également retirés du même tombeau deux bouts de corne de cerf, un fragment de gypse, un style en bronze. Mais de tous les objets découverts dans cette sépulture gallo-romaine, le plus important sans contredit sous le rapport historique est une médaille en petit bronze, dont les inventeurs ont bien voulu nous gratifier. On y voit une tête d'adolescent casquée avec le mot caes, initial d'une légende qui a disparu avec une partie du métal. Au revers se montre la louve allaitant Romulus et Rémus.

Quel est ce jeune Cæsar? — Où la médaille a-t-elle été frappée? — En quelle année?

Constance Ier, le plus jeune des fils de Constantin le Grand et de Fausta, né vers l'an de J. C. 320, déclaré César à treize ans, avait obtenu lors du partage de l'empire, l'an 335, pour son département l'Italie, l'Illyrie et l'Afrique. Rome était donc sa résidence. Cette médaille a donc été frappée dans le courant de cette année 335. La légende, en offrant le mot Cæsar comme initial, ajoute par cette particularité à cette médaille un degré de rareté qui a échappé à Mionnet. L'exergue qui se voit au revers, au-dessous de la louve, tr. p. indique que la pièce a été frappée à Troie ou à Trajanopolis. Le p est l'initial de *percussa*. On sait que ce jeune prince périt assassiné en 350, dans les Pyrénées, par des émissaires de Magnence.

Il y a quelques années, nous avons eu l'occasion d'expliquer une médaille du même César. Ce qui la distinguait de celle-ci c'était l'inscription urbs roma qui se lisait au-dessous de la louve. Elle offrait encore quelques autres particularités que ne présente point celle-ci, telle que deux étoiles exprimant l'idée des deux empires d'Orient et d'Occident. Le niveau qui se trouve sur une autre médaille de Constant est le symbole parlant de l'égalité qui a présidé au partage des deux empires.

P. Hercule ROBERT.
Membre de l'Athénée des Arts.

CORRESPONDANCE.

A M. Félix PIGEORY, directeur de la Revue des Beaux-Arts.

Paris, 10 février 1851.

Permettez-moi, Monsieur, de vous adresser l'expression de la pensée d'un grand nombre d'artistes et d'amateurs.

Vous nous faites savoir (Revue des Beaux-Arts, page 42) que les artistes ont adressé une réclamation au ministre pour obtenir l'entrée au Salon le matin; cela est impossible, on en a trop abusé ; cela est également incompatible avec l'entrée rétribuée du jeudi.

Nous avons proposé une combinaison qui nous paraît très-convenable et qui serait en même temps très-fructueuse. Que l'on soit *monarchique* ou *républicain*, on ne changera jamais la société, divisée en trois catégories bien distinctes. Le Salon est vraiment inabordable ; on n'est pas toujours libre à dix heures du matin, et à deux heures on est dans un

vrai tourbillon de monde, et souvent fort mal à l'aise pour examiner un grand nombre de productions remarquables.

Nous demandons en conséquence que trois jours par semaine soient réservés aux curieux, à la multitude : vendredi, samedi et dimanche; le lundi pour l'administration; mardi et mercredi pour les artistes ou les amateurs qui seraient admis avec une rétribution de vingt-cinq centimes; le jeudi, pour la finance, les personnes à équipages, etc., avec le prix d'entrée toujours à un franc. Cette combinaison satisferait tout le monde et produirait une somme considérable dont on pourrait faire un très-bon emploi ; ce serait le cas de la mettre en pratique lors de la réouverture de l'Exposition, le 7 mars.

Veuillez bien, monsieur, donner la publicité de votre Revue à cette pensée que nous croyons très-utile et qui a été approuvée par un grand nombre de personnes à qui je l'ai communiquée.

CHATILLON,

Membre du jury de l'École nationale des Beaux-Arts.

AU MÊME.

Monsieur et cher confrère,

La commission nommée par la Société centrale des architectes pour étudier les moyens propres à assurer l'assainissement des habitations, a été trop bien traitée dans le dernier numéro de votre excellent journal, pour que son rapporteur ne se fasse pas un devoir de vous faire observer qu'en citant les noms des architectes qui ont pris part aux travaux de cette commission, vous avez oublié de mentionner celui de M. Lepoittevin, de Versailles, dont le zèle et le concours éclairés ont été très-précieux dans cette circonstance.

Je vous remercie d'ailleurs, Monsieur, au nom de l'intéressante question que nous avons traitée, d'avoir signalé avec tant d'obligeance, aux lecteurs intelligents de la Revue des Beaux-Arts, un travail bien imparfait, sans doute, mais qui peut devenir le point de départ d'études plus complètes sur cette matière, et de cette façon au moins, rendre quelques services aux administrations qui sont chargées d'appliquer la loi si utile du 22 avril 1850.

Veuillez agréer, etc.

Adolphe LANCE.

Paris, 11 février 1851.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 443.

Séance du 4 février 1851.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures.

Le procès-verbal est lu et adopté sans observations.

M. le président annonce la présence de M. Rolland, membre nouvellement élu.

CORRESPONDANCE.

1° Lettre et proposition motivée de M. Garneray, qui expose le projet d'une loterie volontaire en faveur des artistes malheureux; — une commission sera nommée pour l'examiner;

2° Lettre de M. le président de la Société d'agriculture et de commerce de Caen, qui accepte l'échange de nos publications contre celles de cette Société ;

3° Lettre de M. Lequeux, qui, trop accablé de travaux, se récuse comme membre de la commission d'examen du Salon de 1850 ;

4° Lettre et envoi de M. Galimard, qui fait hommage à la Société d'un petit volume de Critiques sur le Salon de 1849 ;

5° Lettre de M. Garneray, qui, se trouvant malade, demande qu'on renvoie à la prochaine séance la lecture du rapport de M. Belloc sur ses toiles à peindre ; — accordé ;

6° Journal mensuel des travaux de l'Académie nationale agricole, manufacturière et

commerciale de Paris, XXI[e] année, — nouvelle série, — janvier 1851, — renvoyé à M. Duplat, chargé du rapport;

7° Deux numéros du journal anglais *The Builder*, renvoyés à M. Moultat, rapporteur ordinaire de cette publication.

La correspondance étant épuisée, M. Forster demande la parole, et, au grand regret de la Société, se récuse, pour cause de santé, comme membre de la commission d'examen du Salon de 1850.

Scrutin pour la nomination d'un membre dans la section de gravure. M. Bridoux est nommé, à la majorité des suffrages et proclamé par M. le président, membre titulaire de la Société libre des Beaux-Arts.

La seconde nomination, qui était à l'ordre du jour, est ajournée.

M. Vanderburk, à qui M. Husson a cédé son tour, lit une *Boutade sur l'ouverture du Salon de* 1850, *au Palais-National*. Cette pièce de vers fait grand plaisir, et il est décidé qu'elle sera insérée en entier, dans le procès-verbal.

Voici cette Boutade :

« De ce siècle étonnant, vive la nouvelle ère,
Où tout marche à souhait, sans dépit, sans colère,
Où la justice enfin est rendue à bon droit,
Dans les beaux-arts surtout, dont le bonheur s'accroît !
Minerve te salue, ô grand peuple de sages,
De moins en moins léger en traversant les âges;
Grâce au nouveau *Jury*, nous venons d'en finir
Avec ces mille abus laissés en souvenir !
Assez et trop longtemps, ainsi qu'un barbarisme,
En France, on a traité le noble *Romantisme ;*
Domptant nos passions, le vote universel
Vient de briser pour lui le fauteuil immortel !
A quoi pouvait servir ce docte aréopage ?
A juger faussement et l'art et son langage;
C'était par trop user des abus d'un pouvoir;
Ses yeux, par l'âge éteints, n'ont jamais su nous voir !
A-t-il jamais compris cette riche nature
Des arbres émondés, ou la désinvolture
Du temps de la Régence; en creusant son cerveau,
Que nous a-t-il produit? rien de bon, rien de beau !
Le malheureux ! prêcher le dessin et la forme,
Bel exemple, vraiment ! attendez-les sous l'orme;
Le vrai goût, messeigneurs, c'est ce genre divin
Qu'on refusa toujours au palais Mazarin;
C'est du débordement l'inspiration sainte
Empâtée avec art, coloriste sans crainte
De toute mode amie, et lui servant de roi,
En disant chaque jour : « Tu n'iras pas sans moi ! »
C'est l'amour du nouveau, seul apte à nous séduire;
Le grand talent des arts est de beaucoup produire;
Le bon goût d'aujourd'hui c'est le mauvais d'hier;
Et d'être novateur on est heureux et fier :
Le novateur est tout en France, il nous attire;
Plus il montre d'audace et plus il a d'empire;
N'avoir qu'un talent vrai, beau mérite, ici-bas;
C'est suivre son ornière ou ne faire aucun pas !
La nature aujourd'hui doit être secondaire,
Notre art est libéral pour rendre volontaire,
Et pour avoir raison de tous les vieux penseurs.
On ne dispute pas des goûts et des couleurs !
D'ailleurs, fuyant l'intrigue et ses flagorneries,
Jamais il n'eut recours aux camaraderies,
Et l'Institut blâma ces mortels incompris;
D'un tel aveuglement personne n'est surpris.
Voyez-les maintenant à l'œuvre; ils ont la gloire
D'être élus par le peuple; aussitôt du prétoire
Devenus conquérants, par amour fraternel
Les vétérans des arts sont logés près du ciel !
Soyons justes, enfin, pour ces juges suprêmes,
Qui charitablement commencent par eux-mêmes;
De tant de modestie il leur faut savoir gré,
Et ce point de départ sera considéré;
A leur tour de trôner, à leur tour les médailles;
L'or qu'ils en recevront va fournir aux ripailles,
Et, puisque sans conteste on les met en faveur,
Ils auront et les croix et le grand prix d'honneur. »

Après cet intéressant épisode, M. Husson donne lecture à l'assemblée d'une petite Notice sur deux statues de M. Gatteaux, nouvellement placées dans les exèdres du jardin des Tuileries, et qu'il dit avoir un vrai mérite. La description que fait notre collègue du *Triptolème* et de la *Pomone* intéresse la Société, qui le remercie de cette communication.

Après cette lecture, MM. Paul Carpentier, Dien et Aubry-Lecomte sont nommés membres de la commission de la révision des comptes.

MM. Rolland et Bridoux, membres nouvellement élus, sont nommés en remplacement de MM. Lequeux et Forster, membres de la commission d'examen du Salon de 1850.

M. le président annonce à la Société la présence de M. Jay, architecte, un de nos nouveaux collègues.

La parole est à M. Dreuille pour relire son ancien rapport (d'après la décision de la Société) sur le grand ouvrage de M. Pernot, traitant des bannières, drapeaux, pennons et cornettes de la nation française, qui est aujourd'hui entièrement achevé. L'exiguïté d'un compte rendu de séance ne me permet pas d'entrer dans les détails que comporte l'analyse d'un si beau travail. Je me contenterai de dire, avec le rapporteur, que l'artiste consciencieux qui a mené à bien cette difficile et longue entreprise, est digne des éloges et des remercî-

ments, non-seulement de la Société, mais de tous les artistes, historiens et archéologues français. L'œuvre de M. Pernot est vraiment nationale. Cet immense travail comprend la nomenclature et le *fac-simile* des différents drapeaux, étendards, bannières, etc., de la nation et de la monarchie françaises, depuis le ve siècle jusqu'à nos jours. Il est heureux qu'on puisse visiter cette précieuse collection, dans la salle des drapeaux, à droite de la bibliothèque des Invalides.

Pour compléter son ancien rapport rempli d'excellentes choses, M. Dreuille y ajoute les dernières impressions de la commission chargée, il y a peu de temps, d'examiner à nouveau cette galerie toute française. Les conclusions du rapporteur sont on ne peut plus favorables, et, après l'avoir remercié, la Société félicite à son tour M. Pernot de son importante publication.

M. Dreuille lit aussi un rapport très-court sur trois volumes des Académies de Nancy (1847), Saint-Quentin (1847), et Rouen (1848).

Notre collègue y a trouvé peu de travaux artistiques. Pourtant il signale la découverte faite à Rouen d'un portrait de Pierre Corneille, vers l'âge de cinquante-cinq à soixante ans, peint par Lebrun, et de celui de Thomas, âgé de quatre-vingts ans, peint par Jouvenet. « Nous comprenons, dit le rapporteur, tout l'intérêt que ces découvertes ont pour la ville de Rouen, qui s'enorgueillit à juste titre d'avoir vu naître ces grands hommes dans son sein, et l'on ne doit que des félicitations à l'Académie de cette ville, pour les soins qu'elle met à saisir toutes les occasions de glorifier des noms aussi illustres. »

M. Dreuille termine son analyse en disant que les trois volumes des Académies sus-mentionnées sont presque entièrement remplis de travaux scientifiques et agricoles; il n'en demande pas moins le dépôt aux archives. — Accordé.

M. Martin (d'Angers) donne lecture de son rapport sur les Annales de l'Auvergne (mai, juin, juillet et août 1850).

Plus heureux que la première fois, il a trouvé, dans ces nouvelles livraisons, plusieurs faits qui intéressent les arts et en particulier l'archéologie et les antiquaires. Des expériences chimiques et météorologiques fort curieuses, faites à Clermont-Ferrand et aux environs, lui ont également fourni matière à analyse.

Il conclut au dépôt aux archives de ces livraisons intéressantes, et exprime le vœu qu'on adresse des remercîments au président de l'Académie de Clermont. — Ces conclusions sont adoptées.

M. Rouget est chargé de faire la notice nécrologique sur M. Drolling.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 18 février 1851.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 4 février 1851 ;

2° Correspondance ;

3° Notice sur feu Mulard, peintre d'histoire, suivie de la lecture d'une lettre autographe de David, par M. Alex. Péron ;

4° Rapport de M. Belloc sur les toiles à peindre de M. Garneray ;

5° Rapport de M. Maillet sur le bulletin de l'Athénée du Beauvaisis pour le premier semestre de 1850 ;

6° Rapport de M. Mirault sur les mémoires de la Société des sciences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise (tome IIe) ;

7° Communication au sujet de curieux vitraux du xvie siècle, par M. Martin (d'Angers).

Le secrétaire général,
J. MARTIN (d'Angers).

NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

A M. MARTIN (d'Angers), secrétaire général.

« Monsieur et cher collègue,

« Je regrette vivement de m'être trouvé dans l'impossibilité de répondre promptement à vo-

tre lettre du 16 courant, qui me demande des nouvelles artistiques de notre contrée.....

« En ce qui a rapport aux découvertes qui peuvent intéresser les arts et l'histoire, j'ai à vous signaler, si vous ne le savez déjà, qu'en baissant le chemin d'Ambleny à Port (hameau de la commune de Fontaur), village à huit kilomètres de Soissons, sur la route de Compiègne, à l'occident de notre ville, en un lieu dit le Rillon d'Artaisne, d'autres disent la ville d'Artaisne, le déblai a mis à découvert des constructions romaines, sur une étendue considérable, 225 mètres de longueur sur 175 mètres de largeur.

« Cet établissement est limité au nord par une muraille de 2 mètres d'épaisseur, sur toute la longueur de 225 mètres.

« Parallèlement à cette muraille, et au sud de celle-ci, il y a un aqueduc, construit avec des pierres taillées en petits cubes de 0^{m},25 cent. sur 22 cent. de hauteur, posées sur un mortier de chaux et grève; le fond de l'aqueduc est recouvert de tuiles à rebord de 0^{m},43 cent. sur 0^{m},33 cent. de largeur. La hauteur de l'aqueduc est de 0^{m},60 cent. sur 0^{m},35 cent. de largeur.

« Les murailles découvertes ont toutes de 0^{m},50 cent. à 0^{m},70 cent. d'épaisseur, sur 1 mètre de profondeur, c'est-à-dire jusqu'au terrain solide; elles sont établies sur un plan rectangulaire.

« La grande quantité de caniveaux, aqueducs et bassins, de forme cunée ou demi-circulaire, de 3^{m},50 cent. sur 2 mètres, fait présumer que l'usage des bains était fréquent.

« Ces constructions consistent en trois, quatre et jusqu'à cinq rangs de cases, dans deux rangs de petites (3 mètres sur 2 mètres), tandis que les deux rangs de cases à l'intérieur des deux premiers rangs ont 4 mètres de long sur 3^{m},90 cent. de longueur.

« Cent quatre-vingts cases au moins ont été découvertes, et le terrain n'est pas entièrement fouillé. Le gouvernement, qui avait déjà alloué une somme de trois cents francs, vient d'allouer une nouvelle somme de deux cents francs pour continuer les fouilles au printemps prochain.

« J'ai levé avec soin le plan de ce qui a été découvert; un calque vient d'être adressé à M. le ministre de l'intérieur, qui doit le faire examiner.

« Dès que ce plan sera entièrement terminé, je m'empresserai d'en faire hommage à la Société libre des Beaux-Arts.

« Parmi les débris d'armures, de médailles, de poteries, de fragments de mosaïques, l'on a trouvé deux bases de colonnes qui ont beaucoup de rapport avec la base attique, sinon que celles-ci ont un cavet en plus, immédiatement au-dessous du congé que forme la partie inférieure du fût: le diamètre est de 0^{m},29 cent., la hauteur de la base 0^{m},15 cent. ces bases sont en pierre tendre.....

« Agréez, etc.

Soissons, 28 décembre 1850.

« GENCOURT,
Architecte,
Membre correspondant de la Société libre des Beaux-Arts.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Présidence de M. P. F. Mathieu.

Séance du lundi 27 *janvier* 1851.

(CLASSE DE L'INDUSTRIE.)

La séance est ouverte à huit heures. Après l'adoption du procès-verbal de la séance précédente de la classe de l'industrie, M. le secrétaire général procède au dépouillement de la correspondance.

M. le président invite M. Taskin à faire un rapport sur le *Selam musical* offert à l'Athénée par l'auteur, M[lle] Désirée Pacault, membre de la Société.

M. Deplanque jeune, à Lizi, exprime par une lettre le désir qu'une commission soit nommée par l'Athénée pour examiner les procédés et les machines en usage dans les ateliers pour le lavage et le dégraissage des laines. MM. le docteur Payerne, Darel, Rosier et Le Roi forment cette commission.

Le n° 41 d'un journal des théâtres est renvoyé à M. Dorville.

Diverses questions administratives sont agitées, après quoi MM. Puille et Perrot sont désignés pour être commissaires d'ordre dans la séance du 1er lundi de février et celle du 1er lundi de mars.

On passe ensuite à l'ordre du jour de la classe de l'industrie. M. le président provoque les communications relatives à cette classe, et la séance est terminée par la lecture d'une pièce en vers de M. Dézarnaud intitulée *Vengeance d'un commis voyageur*. Des remercîments sont adressés à M. Dézarnaud.

Séance du lundi 3 février.

(CLASSE DES ARTS.)

A huit heures et un quart le procès-verbal de la séance du 1er lundi de janvier est lu et adopté.

La correspondance comprend : 1° Le n° 42 d'un journal des théâtres que M. Dorville examinera ; 2° le n° 14 du *Médecin de la Maison* qui est renvoyé à M. Moullard ;— 3° Deux exemplaires de la troisième livraison du tome II de la *Revue des Beaux-Arts* qui sont déposés aux archives.

Le concert organisé par les soins de M. Ch. Pollet commence immédiatement après le dépouillement de la correspondance, et l'exécution a lieu dans l'ordre suivant devant un nombreux anditoire :

1° Duo de Gattermann pour flûte et hautbois exécuté par MM. Demersseman et Barthelemy, tous deux premiers prix du Conservatoire, accompagné par M. Barthe.

2° Duo de *Bélisaire* de Donizetti, chanté par MM. Teseo et de Rosa.

3° Romance de la *Jérusalem* de Verdi chantée par Mlle Ducrest.

4° Solo de flûte composé et exécuté par M. Demersseman.

5° Duo du *Bourgmestre de Saardam* de Donizetti, chanté par M. de Rosa, et par Mlle de Rosa, sa fille.

6° *Les Hirondelles,* variations brillantes de H. Streicht, membre de la Société, exécutées sur le piano par Mlle de Latouche.

7° Romance du *Bravo* de Mercadante, chantée par M. Teseo.

8° *Les deux langages* de P. Henrion, romance chantée par Mlle de Rosa.

9° Solo de hautbois composé par Véroust et exécuté par M. Barthelemy.

10° Duo de la *Donna soldato* de Generali, chanté par MM. Teseo et de Rosa.

11° *Près de ma mère* de Leduc, et *Sarah la Bohémienne* de P. Henrion, romances chantées par Mlle Maria Ducrest.

Mlle Ducrest bien timide encore, s'est fait remarquer par son goût, et la justesse de sa voix ; on avait plaisir à l'entendre. Mlle de Latouche a rendu avec talent le morceau de M. Streicht. Mlle de Rosa, cantatrice sémillante qui se joue des difficultés, s'est montrée habile musicienne et a été fort applaudie.

M. Teseo seul ou avec M. de Rosa qui a toujours parfaitement tenu sa partie, a captivé l'attention de l'auditoire par la sûreté de son chant large et expressif. Les honneurs de l'exécution ont été certainement pour MM. Demersseman et Barthelemy, qui ont bien justifié les couronnes que leur a décernées le Conservatoire. C'est ainsi que les Tulou, les Brod et bien d'autres artistes éminents ont préludé à l'Athénée à leur brillante réputation.

M. le président adresse à M. Ch. Pollet et aux artistes qui se sont fait entendre dans cette soirée les remercîments et félicitations de l'Athénée et lève la séance à dix heures et un quart.

Le secrétaire général,
P. B. FOURNIER.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

THÉATRE DE L'OPÉRA, *Pâquerette*, ballet de MM. Théophile Gauthier et Saint-Léon. — THÉATRE FRANÇAIS. Madeleine Brohan. — Célimène. — PORTE SAINT-MARTIN, *Claudie*, de Mme Georges-Sand. — ODÉON.

J'avoue que je m'étonnerais fort si le ballet

nouveau de l'opéra était sorti de l'imagination de M. Théophile Gautier : pour être sorti de sa plume, il n'y a pas à en douter. Le livret en fait foi, c'est sa phrase, la phrase originale de son feuilleton. Cette phrase qui peut lutter avec les jambes de la Cerritto ou l'archet de Saint-Léon pour les tours de force; mais je n'ai pas reconnu le poëte, dans l'invention. Ce ballet, en effet, n'est qu'un *imbroglio* usé sur les planches d'Italie, et qui lui a été donné à colorer. Nous ne le raconterons pas, puisqu'il l'a raconté mieux que personne; nous dirons seulement que la Cerritto y est vive, agile, légère, gracieuse au possible, et que ses petits pas et ses pirouettes remplacent l'intérêt qui manque à l'action, si tant est qu'il y ait une action. L'Opéra semble s'imaginer depuis quelque temps que la danse est tout, et l'Opéra a tort. Nous voulons autre chose. Nous voulons que toutes ses splendeurs, toutes ses féeries, et l'habileté de ses danseuses, ne soient que des accessoires et que le poëte y tienne le premier rang. Ne soyons pas, du reste, injustes envers M. Benoist le compositeur, dont la partition est brillante et variée, et possède tous les caractères de la bonne musique, heureusement appliqués au genre dans lequel il a travaillé. Nous sommes loin de contester le succès.

On attendait les débuts de Mlle Madeleine Brohan au Théâtre-Français dans l'ancien répertoire, non pas pour juger de son intelligence et de sa beauté; le public était édifié à ce sujet; mais pour apprécier ses études et savoir si cette jeune fille, qui promettait à la comédie nouvelle une artiste si rare et si distinguée, était capable de nous rendre aussi toutes les traditions de l'ancienne comédie. Il y a, en effet, l'expérience des temps, la sagesse des nations, l'héritage de la société.

Le triomphe de Madeleine Brohan a été, et restera sans doute, le rôle de Célimène, de cette Célimène qui se flatte de n'avoir que vingt ans, quoiqu'elle puisse bien, comme toutes les femmes, mentir un peu sur son âge. Il n'importe, Célimène a tout l'éclat de la séduction; Célimène est une maîtresse femme pleine d'autorité; elle est taillée dans les grandes proportions, parfaitement d'aplomb sur ses pieds, et lorsqu'on a la majesté de la taille, la dignité du geste, l'ampleur d'une reine du monde, une jeune personne est appelée de bonne heure à jouer cette coquette d'élite. Madeleine Brohan y a été ravissante, elle nous a rendu le curieux type du XVIIe siècle, où la coquetterie, ayant pour sceptre un éventail, régnait avec tant de grâce, sans se perdre dans les labyrinthes de la galanterie. Quelques inflexions un peu trop accentuées, ont çà et là effleuré le fin tissu du rôle, mais elles ne l'ont pas déchiré, et de sages conseils ont déjà remédié à ces légères imperfections. Nous avons une Célimène, et c'est beaucoup dire en un mot.

Claudie, de Georges Sand, suite dramatique du *Champi*, dont nous eussions voulu parler longuement, fait fureur à la Porte Saint-Martin, avec Mlle Lia Félix et Fetchter.

Une charmante petite pièce, le *Renard et les Raisins*, de MM. Xavier Eyma et Amédée de Jallais est venue accompagner ce succès. L'Odéon a donné, pour les débuts d'un jeune poëte, un drame en vers intitulé *Don Gaspar*, drame dans lequel on s'est accordé à trouver beaucoup de mérite; le reproche que l'on a fait à cette œuvre, qui renferme surtout de fort belles scènes, est de rappeler un peu, par la forme et pour le fond, quelques productions célèbres de l'école romantique; il faut être soi avant tout, et nous ne doutons pas que l'auteur, dans un prochain travail, ne dégage complétement son individualité.

HIPPOLYTE LUCAS.

MÉLANGES.

15 février.

Une lettre que nous avons lieu de croire signée d'un pseudonyme nous a été adressée et nous signale certains abus de la direction des Beaux-Arts en ce qui concerne le Salon de 1850-1851. L'auteur de cette lettre déclare que, s'il en est besoin, il entrera dans de plus amples détails, précisera les faits, et révélera les noms propres. L'intérêt des artistes étant notre premier, notre plus constant mobile, nous invi-

tons le correspondant pseudonyme, soit à venir nous communiquer de vive voix ses griefs, soit à nous écrire une seconde épître qu'il signera de son nom, qu'il accompagnera de son adresse, et que nous nous ferons un devoir de publier si, comme nous n'en doutons pas, le fond en est sérieux et la forme convenable.

— Une des plus belles ventes de tableaux qui se soient faites à Paris depuis quarante ans, a lieu en ce moment même et attire un prodigieux concours d'amateurs et d'artistes. Nous voulons parler de la vente après décès d'Alphonse Giroux. Parmi les tableaux exposés aux enchères, plusieurs ont été adjugés à des prix considérables, et on ne s'en étonnera pas lorsqu'on saura que parmi ces œuvres il y en a qui portent les noms de Raphaël, Miéris, Rembrandt, Teniers, toutes œuvres de premier ordre. On cite surtout un Léonard de Vinci plus beau, dit-on, qu'aucun de ceux que possède notre Musée du Louvre.

— Une exposition d'objets d'art a lieu en ce moment à l'hôtel Monaco, rue de Varennes ; on remarque parmi les lots destinés à la fondation d'une œuvre de bienfaisance des peintures et des dessins signés : Ingres, Scheffer, Galimard, Hesse, Flandrin, Lehmann, M[lle] Bouvret, etc.

— M. Aristide Husson a eu la bonne pensée de reproduire, sur de petites proportions, sa charmante figure d'*Haydée*, exposée et admirée au Salon de 1848. On se rappelle que la statue originale décore actuellement le musée de Grenoble.

— MM. Jean Duseigneur et Auguste Galimard viennent d'expédier à Londres, pour l'exposition universelle qui va avoir lieu, d'immenses travaux de sculpture et de peinture.

— Il vient de s'établir à Paris un des meilleurs mosaïstes de Rome, Domizio Barberi. Ce jeune artiste a apporté avec lui quelques spécimens de son art, entre autres une mosaïque de quelques centimètres de superficie représentant une action de plusieurs personnages ; la perfection de ce travail le dispute à la miniature la plus finie.

— Par suite du décès de Spontini, l'Institut va avoir un nouveau membre à élire à la place du maëstro ; les candidats sont nombreux, la victoire sera vivement disputée. On cite MM. Ambroise Thomas, qui s'est déjà présenté lors de l'élection d'Adolphe Adam ; Clapisson, Hector Berlioz, le savant compositeur, que ses amis forcent à se mettre sur les rangs ; Zimmerman, Martin d'Angers, l'habile maître de chapelle de Saint-Germain l'Auxerrois ; Niedermeyer, Félicien David, le musicien orientaliste. On ajoute encore, dit-on, MM. Benoît et Batton.

— Pendant la célébration du mariage de sa fille aînée, M. A. Elwart a fait exécuter, le samedi 1[er] février, à Notre-Dame de Lorette, un *Veni Creator*, un *O Salutaris*, un *Pater* et le *Deus Abraham*. — M. Aymès, tenor d'avenir, a délicatement chanté, et M. Pedorlini a dit, avec beaucoup d'onction, son solo de la *bénédiction nuptiale*. M. Franck aîné tenait l'orgue avec le talent hors ligne que chacun se plaît à lui reconnaître.

— En ce moment, une polémique pleine d'actualité et d'intérêt est engagée entre une commission du conseil municipal de la ville de Paris et le conseil d'administration des crèches. Cette commission conclut, dans son rapport, au rejet d'une somme de sept mille cinq cents francs à répartir entre dix-sept crèches. Non-seulement elle a cru devoir refuser cette allocation, mais elle a motivé son refus sur des raisons plus ou moins spécieuses et capables, peut-être, de décourager la charité publique. Le conseil d'administration des crèches, ému de ce résultat, vient de publier une brochure tirée à grand nombre d'exemplaires et signée de tous les membres du conseil, parmi lesquels figurent les noms les plus honorables. Cette réponse paraît devoir jeter un nouveau jour sur la question.

— On parle d'un charmant bal d'artistes qui sera donné, le 20 de ce mois, au foyer de l'Opéra-Comique, et dont M. de Saint-Albin, inspecteur de ce théâtre, est le principal commissaire.

1er Mars 1851.

UN MUSÉE DÉFINITIF

POUR L'EXPOSITION DES OEUVRES DES ARTISTES VIVANTS.

PREMIÈRE PARTIE.

LE PALAIS-ROYAL.

En toutes choses, l'expérience est une grande maîtresse et ses enseignements sont de ceux qu'il faut accepter et mettre en pratique sans protester contre leur logique inflexible. Puisqu'il est aujourd'hui convenu que le temps dans lequel nous vivons est une ère de transition et par excellence une période d'essais, rien de plus simple, et selon nous, rien de plus sage jusqu'à un certain point, que ces tentatives qui ont lieu en dehors des règles et des habitudes ordinaires évidemment pour frayer une plus large voie, pour ouvrir des débouchés nouveaux à cette activité dévorante qui est le mal de la société actuelle et qui la pousse à chercher, à innover sans relâche dans l'ordre politique comme dans la sphère des arts.

Pour nous restreindre à cette dernière série de faits et d'idées, nous avons assisté depuis tantôt trois ans à un assez grand nombre d'expériences et de révolutions dans le monde artistique. Tribuns de la palette, communistes de l'ébauchoir, anarchistes du crayon ou du compas ne nous ont fait grâce d'aucun système. En théorie comme en pratique, il a fallu tâter de tout, et si depuis les événements de février nous n'avons eu que trois emplacements, le Louvre, les Tuileries, le Palais-Royal, c'est qu'il n'y a eu depuis 1848 que trois Expositions.

Notons au surplus que ces trois emplacements ont été les uns après les autres proclamés les meilleurs ; cela peut être vrai en ce qui a rapport au Louvre, mais puisqu'il est bien démontré que nos riches collections des galeries de Henri II et de Henri IV étaient annuellement mises en péril par l'intrusion de la peinture contemporaine qui, quatre à cinq mois durant, barrait le passage à l'admiration ou à l'étude ; il n'y a plus à revenir sur une détermination prise au nom du goût public.

Parlerai-je de ce Salon de 1849, qui avait transformé en bazar de l'industrie le palais de Catherine de Mé-

dicis ? Dirai-je les dépenses inutilement faites, les dégâts ou les mutilations cruellement accomplies pour cette solennité qui aurait dû être une fête artistique et qui n'a guère ressemblé qu'à une de ces exhibitions mercantiles précédant d'ordinaire les grandes ventes après décès ? Dans le nombre de ceux qui ont parcouru les Tuileries ainsi transformées en salles des commissaires-priseurs, plus d'un certainement a pu se croire encore aux enchères de la succession Aguado ou à celle du marquis d'Aligre.

L'idée d'établir l'Exposition de 1850 au Palais-Royal fut donc tout d'abord accueillie comme une bonne nouvelle, et des premiers nous nous rangeâmes parmi ceux qui reconnurent sinon la supériorité, au moins la convenance d'un semblable projet. N'y aurait-il eu dans cette affaire que le respectueux abandon des Tuileries, c'était toujours cela de gagné.

Mais il y avait autre chose dans le plan de M. Chabrol. Quoi qu'on ait dit et qu'on puisse dire, les appropriations de cet architecte, aussi bien les provisoires que celles effectuées à l'intérieur des appartements ne méritaient que des éloges, si l'on veut bien réfléchir que l'artiste, borné par le temps, borné par le programme, borné par certains emménagements, devait, au milieu de tous ces obstacles, fournir la place nécessaire aux quatre mille ouvrages. L'architecte, j'imagine, est aussi convaincu de l'insuffisance de son plan que le plus fort des critiques; il a, si je suis bien informé, étudié un nouveau projet, qui serait, celui-là, une œuvre complète et définitive. Avec les crédits indispensables afin de jeter bas des murs, de percer des jours perpendiculaires, en un mot avec la faculté d'enlever au Palais son caractère de résidence royale pour en faire un musée, M. Chabrol parviendrait, affirme-t-il, à doter la capitale d'un excellent local d'exposition, qui, au lieu d'un salon carré, en aurait deux, un à chaque extrémité de la galerie d'Orléans.

Mais là n'est pas la question. Ce qu'il importe d'établir, c'est qu'au début l'ensemble des travaux de M. Chabrol avait toute raison de paraître excellent. L'expérience a sur plusieurs points prouvé le contraire : il ne nous en coûte pas plus d'enregistrer cette leçon qu'il n'en coûtera sans doute à l'architecte de suivre les conseils du temps.

La raison disait que le Palais-Royal, par sa position centrale, attirerait les curieux, les amateurs, sans les mettre dans la nécessité de faire une trop longue course. L'examen de cette raison a dans la pratique révélé un abus; situé au cœur d'un quartier populeux, le Palais affecté à une exposition publique, provoque, dans cette rue Saint-Honoré, déjà si sujette aux encombrements, une fatale affluence de voitures. D'un autre côté, les galeries du jardin, rendez-vous des désœuvrés, des flâneurs, des bohémiens, approvisionnent le salon de gens peu vêtus et à peine chaussés, qui coudoient tout le monde, marchent sans crier gare! ne s'inquiètent en aucune manière du mérite des œuvres offertes à leur examen, et n'ont d'autre

souci que celui de conquérir un bon coin au feu des cheminées. A quoi il est encore permis de répondre que la faute, s'il y en a une ici, revient tout entière au règlement, qui aurait certes bien pu se dispenser d'ouvrir les portes du Salon aux blouses et aux casquettes.

Une fois dans l'intérieur de l'Exposition, c'est-à-dire porté sur les coudes de la multitude, les évolutions, les allées et venues sont, il faut en convenir, assez pénibles. Désire-t-on se rendre du rez-de-chaussée au premier étage, ne remonte pas qui veut ce flot populaire qui incessamment roule du vestibule vers le salon carré. Là haut, dans les anciens appartements de Louis-Philippe, c'est bien pis! Seriez-vous architecte, il vous serait impossible de vous conduire sûrement à travers ces trente-six salles numérotées avec soin, mais qui n'en sont pas pour cela d'un plus facile accès. Il ne faudrait rien moins que le fil d'Ariane pour se retrouver dans ce labyrinthe semé de portes et de détours, qui le plus souvent au lieu de vous conduire à l'issue désirée, vous ramènent dans la pièce dont vous venez de sortir. Avant l'inauguration publique, nul parmi les plus habiles n'aurait pu soupçonner ces inconvénients qui sont aujourd'hui notoires.

En compensation de ces désavantages et de plusieurs autres que nous passons sous silence, on oppose, il est vrai, l'intérêt des magasins du Palais-Royal, la prospérité du commerce établi sous les arcades du monument. Cette sollicitude a un but trop louable, trop généreux, pour ne pas réveiller un écho dans tous les cœurs. Quoi qu'il en soit, le choix d'un emplacement définitif pour nos Expositions est une question trop importante pour qu'on la subordonne à la sympathie, légitime sans doute, mais secondaire, que doit inspirer tout citoyen exerçant l'industrie de limonadier, de pâtissier ou de marchand de comestibles.

L'exhibition des œuvres des artistes vivants déplacée aux Tuileries, ne saurait donc se perpétuer au Palais-Royal: dans l'état actuel, elle gâte l'édifice et intercepte la circulation sur le plus important de tous les points; conformément au projet définitif de l'architecte, elle anéantirait de beaux appartements qui sont eux-mêmes des merveilles d'art, sans atteindre complétement son but. Le Palais-Royal est un édifice historique qui, au point de vue de la politique et de l'art doit être respecté. Ainsi le veut la dignité nationale. La première révolution démolissait les églises, ce qui nous a obligés d'en bâtir d'autres : ne détruisons pas les palais, nous en aurons peut-être besoin plus tard.

En quel lieu alors donner asile aux travaux des artistes vivants? Où l'art contemporain, trop longtemps nomade, plantera-t-il finalement sa tente? Au Louvre, dirons-nous, non pas dans les galeries de Serlio de Bologne ou de Michel Duperrac, mais au second étage du vrai Louvre, du Louvre de François Ier et de Louis XIII, du Louvre de Pierre Lescot et de Lemercier. Ce n'est pas là, à coup sûr, une idée nouvelle, et on l'avait déjà indiquée avant que les préférences du gouvernement se fixas-

sent sur le Palais-Royal. Chemin faisant, cette idée a mûri; accueillie, puis élaborée par M. Duban, soumise à une étude consciencieuse, développée en un vaste projet d'ensemble qui se raccorde avec les grands travaux de restauration de l'architecte du Louvre, cette idée a gagné en valeur et en à-propos tout ce que le local actuel de l'Exposition a perdu en convenance et en supériorité.

GEORGES GUÉNOT.

SALON DE 1850-1851.

IV.

PAYSAGES, PEINTURE DE GENRE ET PORTRAITS.

MM. WATELET. — THUILLIER. — VAN-DER-BURCH. — ALIGNY. — DESGOFFES. — BUTTURA. — PAUL FLANDRIN. — BENOUVILLE. — CABAT. — PERNOT. — EUGÈNE DELACROIX. — MEISSONNIER. — Mlle ROSA BONHEUR. — MM. COIGNARD. — PALIZZI. — Mlle LESCUYER. — MM. LALAISSE. — JULES DUVAUX. — A. GARNERAY. — Mme DE LINCY. — M. GOSSE. — Mlle H. GIROUARD. — MM. RICHARDOT. — GOUPIL. — CH. BOUNY. — Mme PARIS. — MM. EMILE LECOMTE. — CHASSERIAU. — CONSTANT PELLENC. — PATANIA. — P. LACROIX. — EMILE LAFON. — KARL GIRARDET. — EDOUARD GIRARDET. — SEIGNEURGENS. — JUSTIN OUVRIÉ. — HUBERT POTIER. — HENRI POTIER. — DAUZATS. — RAFFORT. — EUGÈNE ISABEY. — EUGÈNE LEPOITEVIN. — HUBERT. — J. NOEL. REY DE SARLAT. — JACOBBER. — ACHILLE GIROUX. — Mme LANGRAND. — M. DE CHACATON. — Mme FORT. — MM. CH. FRÈRE. — P. FRÈRE. — HÉDOUIN. — ADOLPHE LELEUX. — J. BOURGEOIS. — LÉLON. — BELLANGÉ. — Mlle NINA BIANCHI. — MM. BORIONE. — DUBOULOZ. — Mlle DUBOULOZ. — MM. GIRAUD. — DE FONTENAY. — Mlle DUJARDIN. — Mmes DE BOURGE. — PAULINE LAURENT.

Il faut reconnaître que s'il est souvent très-fâcheux pour les artistes d'être critiqués avec amertume ou malignité, c'est aussi une assez pénible condition pour les écrivains d'avoir à considérer en face certaines choses que l'on décore pompeusement du titre d'œuvre d'art.

Aussi, comme rien ne nous force à subir ce martyre, nous continuerons notre critique en mentionnant seulement les œuvres remarquables par leur valeur ou par la célébrité des artistes qui les ont produites.

Cependant, malgré ces limites dans lesquelles nous renfermerons notre revue du Salon, il nous sera fort difficile de citer toutes les productions d'élite que nous rencontrons dans les catégories qui nous sont échues.

La peinture de paysage surtout est riche et variée. Déjà dans notre premier article nous avons apprécié l'école nouvelle ; donc aujourd'hui nous parlerons des maîtres dont la réputation est établie depuis longtemps.

A ce titre, M. Watelet doit avoir les honneurs de cet article. Son tableau représentant une vue de la *Vallée de l'Inn,* dans le Tyrol, mériterait d'être placé dans le grand salon dont il eût été un des plus beaux ornements.

M. Thuillier est un artiste dont le nom ne rappelle que de légitimes succès; il se montre aujourd'hui dans toute la force de son talent. M. Thuillier appartient à cette école sincère qui admet toutes les beautés de la création, sans système, sans parti pris d'avance. Rien dans les compositions, la couleur ou la touche des tableaux de cet éminent artiste ne ressemble aux fameuses recettes échevelées ou académiques, qui règlent d'ordinaires les productions des sectaires outrés.

Les huit tableaux exposés par M. Thuillier témoignent une fois de plus de l'avantage qu'il y a à suivre la nature dans son caractère d'admirable simplicité.

M. Van-der-Burch mérite aussi des éloges. Ses trois tableaux présentent des différences d'effet, qui aident à montrer la variété du beau talent de ce paysagiste, et qui réunissent les qualités des anciens maîtres à la reproduction fidèle des sites choisis par l'artiste.

Parmi les œuvres empreintes de la recherche du style, nous remarquons les paysages de MM. Aligny, Desgoffes et Buttura. Quant à M. Paul Flandrin, il se présente au Salon avec des qualités de couleur qui ajoutent au mérite sévère de ses excellentes productions.

M. Benouville a droit à une mention particulière pour son paysage intitulé : *Le Départ*. Les figures qui animent cette riche et grandiose composition, sont d'un très-bon caractère et concourent à produire un ensemble complet.

Nous rencontrons sur notre route des paysages signés Cabat. Les tableaux de cet artiste plaisent par un aspect pur et silencieux qui touche profondément le cœur.

M. Pernot au contraire parle à l'esprit; ses paysages sont toujours des pages d'histoire. Cette fois, le savant artiste a représenté la *Vue du Plessis lès Tours*, château qui était situé à une petite distance de la ville de Tours. Le tableau de M. Pernot n'est point le portrait des ruines qui existent actuellement, c'est une *restauration* intelligente du fameux château, tel qu'il était sous le roi dévot. Pour rétablir ce monument, M. Pernot s'est aidé des curieux dessins exécutés du temps de Louis XI, et l'artiste a surtout suivi la belle description que Walter Scott en a faite dans *Quentin Durward*.

Quittons un instant la peinture de paysage pour y revenir bientôt, car nous n'aurons jamais fini avec cette famille d'artistes dont les productions ont un si grand charme pour nous.

Maintenant abordons résolûment l'exposition de M. Delacroix, non point dans son entier, car de ses cinq toiles une seule est du ressort de notre critique dans la Revue des Beaux-Arts. Et nous nous en félicitons, car il est toujours pénible d'avoir à signaler la décadence d'un artiste qui a bien le droit de suivre une route dangereuse dont, après tout, sa gloire seule pourra souffrir.

Le Lever est donc l'œuvre unique que nous avons mission de critiquer. Mais à quoi bon nous occuper d'une figure dont le dessin est loin d'être élégant, et dont la couleur n'a rien qui rappelle la nature?

Il est très-regrettable pour la candidature de M. Delacroix que le Salon ait été ouvert lors de la dernière vacance à l'Institut. C'est là sans doute le véritable motif qui a empêché la section de peinture de porter M. Delacroix sur la liste des aspirants au fauteuil. On s'est étonné cependant que l'artiste célèbre n'ait pu réunir que quatre voix, tandis que l'année dernière il était placé en tête de la liste que formait la classe de peinture.

Quittons M. Delacroix que nous retrouverons bientôt au sujet de la chapelle des Saints-Anges à l'église Saint-Sulpice. Nous profiterons alors de cette occasion pour écrire une étude rétrospective sur les productions du célèbre chef de l'école romantique.

En attendant cet honneur, citons les prodiges accomplis par le délicat pinceau de M. Meissonnier. Le *Dimanche* et *Un peintre montrant des dessins*, sont deux chefs-d'œuvre qu'on ne saurait trop louer et qui consolent des *à peu près* qui encombrent l'Exposition.

Les tableaux de Mlle Rosa Bonheur sont également au nombre de ceux qui passeront à la postérité. Cependant cette artiste distinguée

fera bien d'éviter la recherche du fini exagéré qui pourrait donner à ses œuvres l'aspect de miniature.

Nous n'adressons pas les mêmes avertissements à M. Coignard le coloriste; encore moins à M. Palizzi.

Mlle Lescuyer mérite des encouragements pour les robustes *Chevaux* qu'elle a peints avec entrain. M. Lalaisse nous montre des *Chevaux dans la prairie* représentés avec cet accent de vérité qui rencontre peu de contradicteurs.

Parmi les tableaux militaires, on distingue l'épisode du *Plateau de la haie sainte, bataille de Waterloo,* par M. Jules Duvaux, l'un des meilleurs élèves de Charlet.

La disposition de cette peinture est grande et pleine de mouvement; et cette lutte héroïque de la grande nation contre ses ennemis coalisés a fourni à l'artiste les éléments d'un très-remarquable tableau.

Après cette scène terrible, mentionnons l'abordage et la prise du *Kent* par *la Confiance.* Cette marine est une belle reproduction de l'un de nos faits glorieux. Et ce qui ajoute encore à l'intérêt de l'œuvre de M. Garneray, c'est que l'artiste a pris une part honorable dans cette cruelle mêlée qui eut pour résultat le triomphe de nos armes.

Nous voyons quelques portraits ou études qui rappellent des noms habitués au succès. Ces toiles sont signées Mme de Lincy, Gosse, Mlle Girouard, Richardot, Goupil, Charles Bouny, Patania, Mme Pâris, Emile Lecomte, Constant Pellenc, Chassériau, Paul Lacroix, Emile Lafon.

M. Karl Girardet n'a pas moins de cinq toiles au Salon; toutes sont excellentes et touchées avec finesse. Son frère, M. Edouard Girardet, a exposé une œuvre seulement, mais une œuvre que nous ne craignons point d'égaler pour le sentiment qu'elle renferme, aux meilleures productions du grand Léopold Robert.

Dans la peinture de genre, M. Seigneurgens nous montre le *Marchand de tableaux* et *Un duel.* Ces deux compositions sont très-remarquables et très-remarquées du public. M. J. Marlet s'est distingué par l'*Ange consolateur* et la *Leçon de danse;* M. Monginot a peint avec verve le *Petit musicien,* la tête est expressive et bien à l'action.

La *Famille de Lions*, par M. Rivoulon, méritait d'être placée en pleine lumière; et l'administration a commis une faute impardonnable contre l'histoire naturelle en confondant le roi des quadrupèdes avec les animaux crépusculaires.

M. Justin Ouvrié a exposé trois tableaux qui attirent constamment la foule. M. Hubert Pothier a peint avec talent *Une cellule,* et M. Henri Pothier la *Tour de Montlhery* et l'*Eglise de Hual.*

L'*Intérieur de l'église Sainte-Catherine, couvent du mont Sinaï,* a été pour M. Dauzats une nouvelle occasion de prouver la supériorité de son talent.

Nous voyons encore des paysages et des marines qui méritent d'être cités honorablement. M. Raffort s'est plu à représenter des *Souvenirs d'Orient*, d'un caractère très-original. M. Eugène Isabey a fait une marine immense dont le mérite est en rapport avec la dimension du tableau.

Cette année, M. Lepoitevin a une exposition très-brillante; cet artiste distingué a six toiles au Salon; et nous dirons avec tout le monde que ce sont six belles productions.

MM. Rey de Sarlat, Hubert et Jules Noël ont fait des portraits de sites bien choisis et bien rendus. M. Jacobber s'est distingué par une *Couronne de roses* très-bien peinte.

M. Achille Giroux est un fougueux coloriste qui se laisse emporter sans cependant quitter la bonne route. Les œuvres de Mme Langrand, de M. de Chacaton et de Mme Fort nous plaisent également, mais à des titres différents.

Nous n'entreprendrons point d'énumérer les nombreuses productions de MM. Frère. Ces deux artistes ont à eux deux seize ouvrages au Salon; non point des œuvres de haut style, mais des peintures de mœurs actuelles, traitées

avec une science d'observation peu commune.

Les femmes à la fontaine, par M. Hédouin, sont un souvenir très-fidèle des Basses-Pyrénées. M. Adolphe Leleux s'est aventuré dans le désert, d'où il nous rapporte une *Famille de Bédouins attaquée par des chiens*, mais inattaquable par la critique.

M. Isidore Bourgeois a manifesté son talent par des paysages qui rappellent les beaux sites de l'*Auvergne et de la Bretagne*. M. Félon ne s'est pas éloigné de Paris, mais ses tableaux montrent qu'il existe de bons modèles dans l'Ile de France.

M. Bergeret, dont le nom rappelle une très-bonne composition représentant les *honneurs funèbres rendus à Raphaël*, expose huit toiles dont les sujets variés et intéressants sont sagement conçus.

Voici M. Bellangé avec ses six tableaux ou aquarelles sur lesquels il faudrait écrire six pages au moins pour en énumérer les qualités. Mais nous nous garderons bien de suivre notre penchant, car il faut réserver un peu de place au soleil de la critique, pour faire briller quelques œuvres importantes que nous avons remarquées parmi les pastels et les miniatures.

A propos de pastels, nous serions tenté de publier un livre sur l'erreur commune qui fait dire à des gens fort intelligents d'ailleurs, qu'il est inutile de savoir dessiner pour faire du pastel. Ce sujet mériterait d'être traité longuement, mais il nous reste à peine deux colonnes à remplir.

Mlle Nina Bianchi soutient son excellente réputation. Ses portraits sont posés noblement et sont modelés avec une ampleur qui n'exclut point la grande délicatesse de contours et d'expression.

M. Borionne a établi largement des têtes très-ressemblantes, parmi lesquelles nous remarquons l'intelligente physionomie de M. le comte Horace de Vieil-Castel. Le portrait de M. Adrien de Longpérier n'est pas moins ressemblant, et est empreint de l'exquise distinction qui caractérise le modèle.

M. Dubouloz a fait un excellent portrait dont les mains sont de véritables chefs-d'œuvre.

Mlle Dubouloz a montré combien les bonnes études peuvent soutenir un artiste dans un cas difficile. Le portrait de M. L.... était un véritable problème à résoudre, dont Mlle Dubouloz a su se tirer à merveille, en représentant l'expression de bonté de son sujet.

M. Giraud a trouvé dans son modèle tous les éléments essentiels au succès d'une œuvre picturale. Le *Portrait de Mme la princesse Mathilde* présentait sans doute d'immenses difficultés, mais ces difficultés étant le résultat de l'excellence du modèle, il ne s'agissait donc que de suivre fidèlement une physionomie et des traits dont la rare beauté est un pur mélange de bienveillance et de dignité.

La nièce de Napoléon est représentée debout dans un mouvement tranquille; la main gauche est appuyée sur une table incrustée d'or; l'autre main tient une écharpe d'un ton délicieux mais indéfinissable. Le visage de Mme la princesse Mathilde se présente de grand trois quarts; le front est vaste et noble; les yeux dessinés délicieusement sont d'une expression suave et pénétrante, le nez et la bouche ont cette majesté des figures antiques et sont animés par la grâce angélique plus belle encore que la beauté.

En résumé, le portrait de Mme la princesse Mathilde est une œuvre d'art des plus distinguées et l'un des pastels les plus remarquables de notre époque.

Dans les peintres de miniature nous remarquons les excellents travaux de M. H. de Fontenay, ainsi que les gracieuses productions de Mlle L. Dujardin. Mme de Bourge mérite aussi nos éloges pour les portraits qu'elle a exposés et qui sont d'une très-grande ressemblance.

Mme Pauline Laurent a exposé des miniatures en émail représentant : la *Belle jardinière*, d'après Raphaël; *Vénus sortant des eaux*, d'après M. Ingres; le portrait de S. M. la reine d'Angleterre, d'après M. Winterhalter.

Ces nombreuses productions sont d'un caractère varié qui atteste la science profonde de Mme Laurent. Sous le point de l'art ces

œuvres sont très-fortes, et comme émaux elles sont irréprochables.

AUGUSTE GALIMARD (JUDEX).

La fermeture de huit jours que subit en ce moment le Salon sera consacrée, comme nous l'avons dit, à un classement meilleur des œuvres d'art. L'administration a décidé que deux cents tableaux environ passeraient du rez-de-chaussée au premier étage, lequel fournira en échange un pareil nombre de toiles qui prendront place dans les galeries et les salles du bas. On espère que ce nouveau travail, exécuté avec plus de loisir et de méthode que n'a été fait le premier, donnera aux artistes les apaisements qu'ils ont quelques droits de réclamer.

On évalue à près de vingt-deux mille francs le chiffre des achats faits pour le compte particulier de Louis-Napoléon. Le président se montre, dit-on, très-désireux d'avoir dans sa galerie *la Malaria,* de M. Ernest Hébert, belle et émouvante toile représentant une famille italienne fuyant la peste, et plusieurs autres sujets très-remarquables, par M. Auguste Delacroix. Les Meissonnier sont tous pris. On croit cependant, le célèbre peintre y aidant un peu, qu'il en restera un pour le chef de l'État.

Si nous sommes bien informés, une somme de quinze cents francs a été offerte à M. Courbet, pour son *portrait* peint par lui-même; l'artiste en demande trois mille, et ici on cesse de s'entendre.

Il a été question d'une commande faite par le ministre de la guerre à M. Courbet. Cette nouvelle est complétement inexacte. Voici seulement ce qui s'est passé :

L'auteur de l'*Enterrement à Ornus*, ayant dernièrement trouvé sur son chemin des pompiers qui couraient à un incendie, a été frappé par ce spectacle, où il a immédiatement puisé le sujet d'un tableau. C'est alors que M. Courbet a sollicité de M. le général Randon l'autorisation de s'installer, lui, ses brosses et son chevalet, dans une caserne de pompiers; ce qui lui a été accordé.

Quelques confrères se sont émus de cette aventure qui n'a, on le voit, rien que de fort naturel.

« Vous n'y pensez pas, a dit l'un d'eux, artiste d'une grande renommée, d'un grand talent et d'une grande fortune; donner une commande à Courbet !

— On ne m'a rien commandé, a répondu M. Courbet; mais que l'on charge mon illustre confrère de peindre un incendie; à mes risques et périls, j'en peindrai un de mon côté; le gouvernement prendra le meilleur, et je parie pour moi. »

M. le baron de Rothschild fait de nombreuses visites au Salon, et chaque fois il en sort plus émerveillé. Les petits chefs-d'œuvre de Decamps excitent la convoitise artistique du célèbre financier. Il en est un surtout qui lui fait grande envie, c'est le *Troupeau de canes.*

Quand les canes vont aux champs
La première va devant.

Mais le *Troupeau de canes* appartenant à un marchand, M. Rothschild devra payer un courtage, s'il veut en devenir propriétaire. *L'Amour désarmé*, de M. Diaz, plaît aussi beaucoup au riche baron. Ici nouvel obstacle : *l'Amour désarmé* est à peu près vendu à M. Collot; mais il ne sera pas impossible de tomber d'accord ; l'affaire ne tient plus qu'à quelques louis.

En sculpture, M. Rothschild manifeste des préférences très-éclairées; il ne lui faut rien moins que cette délicieuse enfant toute riante, toute épanouie dans le marbre que le livret nomme *Pandore,* et que M. Pradier appelle dans son langage intime : « la fille bonne à marier. » Si nous ne nous trompons, *Pandore* a été achetée par le gouvernement; mais M. de Guizard, par déférence pour le grand artiste et l'amateur millionnaire, est tout disposé à laisser la statue prendre le chemin de la rue Laffitte et à commander un autre chef-

d'œuvre à M. Pradier. On cite encore, parmi les achats de M. Rothschild, *Héro*, remarquable statue en marbre par M. Loison.

Représentant d'une cour qui se pique avec quelques raisons d'être la protectrice éclairée des arts, M. de Kiesseleff, chargé d'affaires de Russie, conduit jeudi dernier au Salon par M. Gudin, y a fait, sur les indications du célèbre peintre, de nombreuses remarques qui se traduiront, dans une visite prochaine, en achats importants pour les artistes. Mettant de côté toute préoccupation personnelle avec un désintéressement aussi honorable que rare, et sans acception d'écoles, de renommées ou de genres, M. Gudin s'est efforcé d'appeler l'attention de M. de Kiesseleff sur les ouvrages de ceux de ses confrères qui, pour leur talent ou leur persévérance, méritent d'être encouragés.

LETTRES SUR LE SALON.

A M. Félix PIGEORY.

TROISIÈME LETTRE.

LE JURY.

Paris, 25 février.

Je vous demandais dans ma précédente lettre, Monsieur le Directeur, si le jury d'exposition avait rempli son devoir : le public me paraît faire chaque jour la réponse à cette question; mais ce que je crois pouvoir affirmer, c'est que ce tribunal, heureux produit du suffrage universel, a parfaitement rempli sa mission, s'il avait pour mandat de faire les affaires de l'école nouvelle que nous appellerons, si vous voulez, l'école barbue, romantique, échevelée, socialiste, enfin comme il vous plaira de la nommer. En comptant le nombre des tableaux admis, on est tenté de croire qu'il n'en a refusé aucun : à en juger par la qualité du plus grand nombre de ceux qu'il a reçus, il est permis de penser qu'il a refusé les bons. Or, il est évident, d'après son origine et les éléments qui ont présidé à sa formation, qu'il n'en pouvait guère être autrement; c'est ce dont chacun pourra juger en se rappelant le mécanisme de l'opération par laquelle il est formé.

Voici comment s'explique le règlement du 9 octobre 1850 :

« Chaque artiste est admis, sur la présentation de son récépissé, à déposer dans une urne préparée à cet effet un bulletin contenant les noms des jurés qu'il aura choisis. »

Voilà le *principe*, en voici maintenant l'application :

Le premier Oscar venu se présente en paletot gras et en chapeau pointu; il est porteur d'une toile quelconque, d'un plâtre ou même d'un pavé purement et simplement; que son produit, ou, pour parler plus juste, que son dépôt soit refusé, là n'est pas la question; mais ce qu'on ne peut lui refuser, c'est un récépissé et avec le récépissé le droit de voter. Or, vous voyez d'ici avec quelle facilité on peut faire un électeur du plus novice des rapins ou même de son portier, quand on aura mis sous le bras quelque châssis oublié au fond d'un atelier, quelque buste de Cicéron ou de Démosthène descendu, en compagnie de Voltaire ou Mirabeau, de quelques-unes de ces bibliothèques bourgeoises comme on en vend tous les jours à l'encan de la place de la Bourse. En partant de là, et même en supposant que vous ne fassiez voter que des artistes vrais, que des exposants sincères, comme le nombre des appelés est, dans les arts surtout, beaucoup plus grand que celui des élus, ce sera toujours la queue qui nommera, c'est-à-dire la partie la moins éclairée et la plus susceptible d'entraînement.

Serait-ce donc un paradoxe si étrange de prétendre qu'un jury d'admission en peinture ne devrait pas comprendre un seul peintre? Quant à moi, je consentirais peut-être à en admettre quelques-uns, mais je voudrais au moins que les amateurs y fussent en majorité. De cette façon, on n'aurait pas à craindre les

entraînements d'école, de secte, de camaraderie. Le règlement du 9 octobre a, bien timidement je le confesse, laissé entrevoir cette pensée ; mais je reconnais qu'elle n'est pas tout à fait mûre, et cependant les faits et gestes du jury de 1851 l'ont singulièrement avancée; si je ne me trompe, le jury lui-même ne serait pas absolument éloigné de cette pensée. Plusieurs des artistes dont il est formé ont une valeur incontestable, mais agissant sous la pression du suffrage universel, ou enlacés par une foule de considérations secondaires, ils ne peuvent marcher en liberté. Ce que l'on peut affirmer, c'est que la plupart d'entre eux valent beaucoup mieux que la besogne qu'ils ont faite.

Dans tous les cas, vous pouvez être certain que parmi les artistes qui ont fait partie de cette espèce de coalition (le mot est de circonstance) ou de la réaction contre les anciens, il en est qui sont les premiers à rire d'eux-mêmes, comme les aruspices d'autrefois. Voici maintenant une petite anecdote assez réjouissante:

Le jury entre en séance : les admissions vont leur train, et, comme il en devait arriver dans un conclave ainsi formé, l'un passe la casse à son collègue qui lui envoie du séné en échange. Bref, de drogue en drogue, se présente un tableau d'une qualité telle que tous les membres du jury, même les plus déterminés, ne peuvent se regarder sans se pincer les lèvres, et semblent se dire :

« Pour le coup, c'est trop fort ! »

Toutefois, ledit tableau avait un patron, fort beau diseur, du reste, et qui redoublait d'éloquence en proportion de la froideur croissante du tribunal.

« Je sais bien, disait l'orateur, qu'au premier coup d'œil il y a là des choses qui peuvent paraître un peu risquées, mais il faut tenir compte à l'auteur de son inexpérience et de sa bonne volonté. Vous voulez du neuf, eh bien! ce me semble, en voilà, où je n'y connais rien ! Si vous aviez toujours été aussi sévères, vous n'auriez jamais eu ni M. Théodore Rousseau, ni M. Courbet, ni MM. M..... »

Puis, avisant *ex abrupto* un membre du jury, artiste connu par la franchise de son talent comme par celle de son caractère, et qui n'avait pas dit un mot jusque-là, protestant au moins par son silence :

« Et vous, M. V...., ne trouvez-vous pas qu'il y a dans cette composition quelque chose d'imprévu et de surprenant qui demande grâce pour quelques inégalités que je ne saurais nier complétement? Enfin.....

— Enfin ! dit en se levant subitement l'artiste exaspéré, vous voulez absolument savoir mon avis ; eh bien ! le voilà : Après avoir reçu toutes les horreurs qui nous passent sous les yeux depuis une heure, je ne vois pas pourquoi vous ne recevriez pas aussi celle-là !... »

Et cela dit, prenant sa canne et son chapeau, il s'enfuit pour ne plus revenir. On ne nous a pas dit si le tableau avait été reçu, mais nous avons, quant à nous, toute sorte de dispositions à le penser.

Je finirai par cette citation ma lettre d'aujourd'hui, et je consacrerai la prochaine à l'examen du régime que fait aux artistes le règlement du 9 octobre, en ce qui concerne les récompenses à décerner et les acquisitions à proposer au gouvernement. Heureusement le mal qui pourrait résulter de ce régime littéralement appliqué, peut être atténué, et c'est ce que j'essayerai de faire par ma très-faible part d'action.

Andrea ZUCCATO.

CORRESPONDANCE.

A M. Félix PIGEORY, directeur de la Revue des Beaux-Arts.

Paris, 18 février 1851.

Monsieur le Directeur,

Fort de ma conscience et de ma loyauté, je ne veux pas me placer sur le terrain qu'a choisi votre rédacteur en chef, je ne veux pas rentrer dans le sentier de la calomnie et des insinuations perfides, je demande un tribunal, j'en appelle à un jury d'honneur.

Pièces en main, je prouverai à la clarté du jour que je ne sors jamais des convenances de la plus honorable polémique.

Votre honneur et le mien, Monsieur le Directeur, sont engagés dans ce duel entre la droiture et la ruse, la réputation de votre journal aussi bien que la mienne est intéressée à ce que la lumière se fasse.

En attendant la décision du tribunal auquel j'ai droit de prétendre, je vous prie, et au besoin je vous requiers, d'insérer ces lignes dans votre prochain numéro, en réponse au premier article de la 4e livraison de la Revue des Beaux-Arts, 15 février 1851.

Recevez, Monsieur le Directeur, mes salutions.

Charles BAZIN.

A entendre l'auteur de cette lettre, jeter au vent les mots de *calomnie* et de *ruse,* on serait presque tenté de croire qu'il a fait une si ample provision de vertus qu'il n'en reste plus pour ses voisins. Toutefois, notre intention n'étant pas d'occuper derechef le public d'une si mince affaire, nous dirons seulement que notre correspondant *par autorité de justice* a découvert le seul moyen qui lui reste pour nous faire désormais accepter sa prose : il nous l'a signifiée par huissier.

Au rédacteur en chef.

Mon cher Guénot,

Je lis dans la Revue des Beaux-Arts du 15 février, qu'une lettre adressée à un certain nombre d'artistes a dénoncé à la vindicte publique la rédaction en chef du journal, parce qu'elle aurait trop irrespectueusement mis au panier plusieurs alinéa d'une critique d'art qui avait commencé à paraître sur le Salon de 1850.

J'ai reçu, comme mes confrères, une circulaire signée d'un M. Charles Bazin, et je dois avouer que je n'ai pas mis la moindre importance à cette communication; mais votre note *aux Artistes* m'a appris une autre nouvelle qui m'a plus impressionné. Il paraît que les foudres du critique, ayant aussi frappé MM. Charles Muller, Gérôme, Longuet, Courbet, etc., vous avez jugé à propos de mettre un frein à l'éloquence du rédacteur.

En ce qui me concerne, je vous remercie bien amicalement des intentions qui vous ont dirigé dans cette difficile circonstance, et je vous suis bien reconnaissant de n'avoir pas permis que je fusse dévoré par un aussi terrible *confrère.*

Les décisions de M. Charles Bazin sont aussi redoutables, sans doute, que ses peintures sont fortes; mais en les examinant bien, elles ne peuvent que me déterminer à suivre avec plus de persévérance les funestes *erreurs* de peinture dans lesquelles je me suis si maladroitement engagé sans ses conseils.

Je persiste donc dans mes torts, malgré M. Bazin, sa circulaire n° 1 et ses peintures, et j'attendrai de sa part de nouvelles productions littéraires et artistiques pour me réformer, s'il veut bien commencer par m'en donner l'exemple.

Tout à vous.

N. DIAZ.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 444.

Séance du 18 *février* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures moins le quart par la lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté après quelques légères observations.

CORRESPONDANCE.

1° Demande d'admission dans la section de peinture et envoi de deux pièces de poésie dont le candidat est l'auteur. Le tout est renvoyé à M. Péron, président de cette section.

2° Lettre de M. Pernot, par laquelle il informe la Société que des personnes influentes, des hommes de cœur, doués de connaissance dans les arts, ont eu la noble pensée d'ouvrir en France, pendant la durée de l'exposition universelle qui va avoir lieu en Angleterre pour

les objets d'industrie, une exposition également universelle pour tout ce qui concerne le produit de la pensée et des beaux-arts, autrement dit des plus belles œuvres enfantées par l'intelligence depuis le demi-siècle que nous venons de parcourir. Les étrangers qui viendront de toutes les parties du globe dans la capitale de la Grande-Bretagne, ne seraient pas retenus par le petit détroit qui nous en sépare et se rendraient à Paris pour venir admirer nos merveilles réunies dans un même lieu. Notre collègue exprime le désir de voir la Société patronner cette idée gigantesque, et cependant possible, d'une exhibition de productions artielles de tous les peuples civilisés. La proposition de M. Pernot est généralement appuyée par les membres présents, et la Société décide qu'elle se mettra en rapport pour la réalisation de ce projet avec la grande association des artistes qui lui a déjà donné un commencement d'exécution.

3° Lettre de M. Giovani qui intervient dans la discussion élevée dans le sein de la Société au sujet d'une statue de Napoléon nu, attribuée à Canova. (Séance du 17 décembre 1850.)

Un Napoléon nu, selon M. Giovani, a été apporté en France, non par Canova, comme cela a été dit, mais par Calamard qui en avait ébauché le marbre en Italie. Cette statue, à la mort de Calamard n'était point achevée, et elle fut achetée à sa vente pour la valeur du marbre par M. Laffitte, qui la confia au sculpteur Flatters afin de la terminer; puis il en fit l'ornement de son habitation. La Société pensant que ces renseignements jettent une grande lumière sur la question et qu'il peut être utile de les publier, décide qu'il en sera fait mention dans le prochain bulletin du journal.

4° Deux numéros du journal anglais *The Builder*, renvoyés à M. Moultat, pour les examiner, ainsi que d'autres numéros, et faire sur tout un rapport quand il y aura lieu.

5° Nouvelle lettre de M. Garneray qui demande l'ajournement du rapport sur ses toiles jusqu'à ce que sa santé lui permette d'assister à nos séances.

La correspondance est épuisée.

Dans la précédente séance, une proposition concernant le journal ayant été soumise à la Société et renvoyée à l'examen du bureau, assisté des anciens présidents, M. le président soumet à l'assemblée le résultat de la délibération de cette commission, qui consiste en un ordre du jour motivé conçu en ces termes : « La Société passe à l'ordre du jour par les motifs qu'il s'agit d'une discussion entre deux personnes qui lui sont étrangères et au sujet d'une rédaction en dehors de la portion du journal qu'elle s'est réservée ; toutefois, elle exprime sa surprise et son regret de voir s'éloigner du journal qu'elle patronne un artiste qui était pour elle une garantie de l'expression de ses doctrines. »

M. le président annonce la présence de notre nouveau collègue, M. Bridoux. (Applaudissements.)

M. Pernot est agréé pour représenter notre compagnie au *Congrès des délégués des Sociétés savantes*, qui s'ouvre au palais du Luxembourg, à Paris, le 20 février courant.

La parole est donnée à M. Péron pour lire sa notice nécrologique sur feu Mulard, peintre d'histoire, membre de notre Société et deux fois élu par elle l'un de ses vice-présidents.

Cette lecture est écoutée avec une religieuse attention. M. Péron fait ressortir les qualités éminentes qui distinguaient notre collègue, non-seulement comme artiste, mais encore comme orateur, et cite plusieurs circonstances de sa vie dans lesquelles il s'est montré homme de cœur et d'un dévouement généreux. L'assemblée, à l'unanimité, demande l'insertion de cette notice dans l'une des publications prochaines de nos annales.

A la suite de cette lecture, M. Péron communique à l'assemblée une lettre autographe de Louis David, peintre d'histoire, adressée à ses élèves dans une circonstance solennelle, et il donne verbalement sur cette lettre ainsi que sur l'homme célèbre qui l'a écrite des détails du plus grand intérêt, dans lesquels on remarque l'épisode de l'entrée de M. Péron à

l'atelier de David. Ces détails qui font admirablement apprécier le caractère de l'artiste et de l'homme privé, ont vivement ému la Société libre qui se fait gloire de suivre dans les arts la voie traditionnelle indiquée par ce grand maître.

M. Vavin profite du moment de repos qui suit la lecture de M. Péron pour soumettre à l'assemblée de nouvelles épreuves en plâtre que M. Lhoest a faites d'après son procédé. M. Vavin est prié de dire à M. Lhoest que l'on reconnaît de véritables progrès dans ces nouveaux essais.

M. Maillet lit son rapport sur le bulletin de l'Athénée de Beauvaisis pour le premier semestre de 1850. Il fait observer que le morceau le plus important de cette brochure traite de la musique en France, qu'il en renferme en quelque sorte l'histoire, et contient l'éloge du célèbre Lully ainsi que du poëte Quinault qui l'inspira. On y cite aussi plusieurs noms de grands compositeurs qui se succédèrent jusqu'à nos jours. Le rapporteur demande dans ses conclusions que ce volume soit déposé aux archives. (Adopté.)

Avant qu'on se sépare, M. le président prévient l'assemblée que la prochaine séance est ajournée au mardi 18 mars, à cause du mardi gras.

Il est dix heures et demie, la séance est levée.

Ordre du jour de la séance du mardi 18 mars 1851.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 18 février dernier ;

2° Correspondance ;

3° Scrutin pour une nomination dans la section de peinture ;

4° Communication au sujet de curieux vitraux du XVIe siècle, par M. Martin (d'Angers) ;

5° Renouvellement d'une proposition faite par M. Rouillard ;

6° Première partie d'un rapport par M. Martin (d'Angers), sur le congrès scientifique de France, quinzième session, tenu à Tours en septembre 1847 ; 2 vol. grand in-8 ;

7° Rapport de M. Mirault sur les Mémoires de la Société des sciences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise (tome IIe) ;

Le secrétaire-adjoint,
GELÉE.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Présidence de M. P. F. MATHIEU.

Séance du lundi 10 *février* 1851.

(CLASSE DES SCIENCES.)

A huit heures la séance commence par la lecture et l'adoption du procès-verbal de la partie administrative de la séance précédente.

Le dépouillement de la correspondance a pour résultats : 1° La lecture de la feuille de présentation de M. Jules Brisson, homme de lettres, qui, à l'appui de sa candidature, envoie au bureau un volume de poésies intitulé les *premiers Chants* et deux volumes en prose ayant pour titre, l'un *Giorgio*, l'autre *Adonaï*, pages contemporaines. Ces ouvrages sont remis à MM. Populus, Pradier et Fournier, qui forment la commission chargée de faire un rapport sur la candidature de M. Jules Brisson,

2° Une lettre accompagnant l'envoi d'une brochure de M. A. Galimard, intitulée *Examen du Salon de* 1849. Renvoyé à M. Fournier ;

3° Le numéro 43 d'un journal des théâtres. Renvoyé à M. Dorville.

Diverses questions administratives, d'autres relatives aux sciences, sont mises en discussion, et la séance est levée à dix heures.

Séance du lundi 17 *février.*

(CLASSE DES LETTRES.)

A huit heures, après l'adoption du procès-verbal, la correspondance est dépouillée, et M. le président renvoie : 1° A M. Dorville, le numéro 44 d'un journal des théâtres; 2° à

M. Moullard, le numéro 15 du *Médecin de la maison;* 3° aux archives, deux exemplaires de la 4e livraison du tome II de la *Revue des Beaux-Arts;* 4° à MM. Duval et Morel, commissaires de correspondance, les 1er, 2e, 3e et 4e trimestres des Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube pour 1849, ainsi que les 1er et 2e trimestres de l'année 1850; 5°. à M. Fournier, le programme des questions à discuter au congrès des délégués des Sociétés savantes des départements, dont les séances commenceront au Luxembourg le 20 courant. A ce programme est jointe une carte d'entrée.

M. Pradier donne lecture du rapport qu'il a fait, au nom d'une commission, sur la candidature de M. Jules Brisson, et conclut à l'admission du candidat. Le scrutin circule dans toutes les classes, et M. Jules Brisson est proclamé membre associé de la classe des lettres.

M. Badin sollicite par une lettre l'Athénée de nommer une commission qui examine les produits de son industrie consistant à remplacer la paille, le bois, la baleine par la plume, pour confectionner des corbeilles, des chapeaux, etc. La commission est composée de MM. Moullard, Guillet et Fournier.

M. Taskin fait un rapport sur le *Selam* musical. Il fait ressortir le mérite de cette œuvre, dont Mlle Désirée Pacault, auteur à la fois des paroles et de la musique, a fait hommage à la Société. L'assemblée adopte avec empressement les conclusions de M. le rapporteur, qui consistent en une lettre de remercîments et félicitations à l'auteur, le dépôt aux archives et un rappel très-favorable au compte rendu des travaux de l'Athénée.

On passe ensuite à l'ordre du jour de la classe des lettres. — Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans réclamation.

La parole est donnée aux membres qui ont des lectures à faire.

M. Dorville lit pour la seconde fois une pièce en vers dédiée à M. Victor Hugo, et qui est intitulée : *la Coupe des douleurs*. Le scrutin circule dans toutes les classes, et la pièce est admise à concourir pour une séance publique. Il en est de même d'un dithyrambe *sur la Convalescence d'un Enfant*, lu aussi pour la seconde fois par l'auteur, M. Populus, qui, à titre de communication, lit ensuite des vers bien sentis que lui a inspirés l'affreux malheur du pont de la Basse-Maine, et qu'il a dédiés au 11e régiment d'infanterie légère. M. le président remercie M. Populus de cette communication.

M. Poitevin de Maureillan fait entendre la traduction en vers élégants de plusieurs mélodies de Thomas Moore, et reçoit aussi les remercîments de M. le président.

M. Charles Lys fait la première lecture d'une pièce en vers intitulée : *à mon Père*. Une seconde lecture est demandée et votée au scrutin par la classe des lettres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix heures.

Le secrétaire général,
P. B. FOURNIER.

CHRONIQUE MUSICALE.

Concerts de la grande Société philharmonique de M. H. Berlioz. — Deuxième concert du Conservatoire. — Concert des frères Lapret. — Service en l'honneur de Spontini. — Album de M. Ch. Manry.

La symphonie de *Roméo et Juliette,* de M. Berlioz, formait la majeure partie de l'avant-dernier concert de la grande Société philharmonique. — Une scène de M. Membrée a fait plaisir. Disons que cette composition avait pour principal interprète Gustave Roger. Le public, dans *Roméo,* a accueilli avec une faveur marquée Mme Hortense Maillart, qu'un exil glorieux à Naples tenait éloignée de Paris depuis près de cinq années. Mlle Dobrée a su se faire applaudir dans un *O salutaris* de Zimmermann, et l'on sait que, dans les morceaux de ce genre sévère, il y a peu de chose à faire

sous le rapport du brio vocal. — *Roméo et Juliette* redemandé, a été accueilli avec un nouvel enthousiasme dans un autre concert de la Société philharmonique qui a eu lieu ces jours-ci. Mme Pauline Viardot s'est fait entendre trois fois dans la soirée ; des variations sur le rondo final de la *Cenerentola*, ont été pour la grande cantatrice l'occasion d'un éclatant triomphe. Le deuxième concert du Conservatoire a été remarquable par la manie du *bis*. — Jamais le public de choix de ces colossales exécutions n'avait paru si friand de retourner deux fois aux choses qui l'avaient le plus frappé.

Weber, Mozart et Beethoven ont dû subir le *bis*. — Personne ne s'en est plaint. Alard a été prodigieux dans l'exécution du concerto de violon du maître inimitable.

Deux jeunes frères de quatorze et quinze ans, les fils Lapret, de Besançon, ont donné, le 12 février, un fort joli concert chez H. Hertz. Édouard, le violoniste, possède un coup d'archet et une justesse admirables ; quant à Louis, le pianiste, il a une exécution pleine de chaleur, quoique très-correcte.

A ce concert on a beaucoup applaudi Mme Guichard. — Cette cantatrice, dont la véritable place est à l'Opéra-Comique, a chanté délicieusement le grand air de la *Glaneuse*, d'Elwart, et celui du *Caïd*, d'A. Thomas.

L'illustre Spontini n'est plus ! le 25 janvier dernier, il est mort en Italie, dans le lieu même de sa naissance.

M. Erard, son beau-frère, a fait célébrer à l'église de la Madeleine un service pour le repos de l'âme de l'immortel auteur de la *Vestale*, de *Fernand Cortès*, d'*Olympie*, etc. Tout Paris artistique et littéraire se pressait dans la vaste enceinte de l'église. M. Dietsch a fait chanter une messe de *Requiem* de sa composition ; et à l'offertoire le beau trio : *Champs de l'Ibérie*, de *Fernand Cortès*, a été entendu ajusté sur des paroles latines ; l'effet a été saisissant.

Pendant la *Communion* M. Lefebure-Wely a improvisé sur le grand orgue une touchante élégie dans laquelle la noble prière des *Vestales*, dite par le jeu *des voix humaines*, a vivement impressionné tout l'auditoire.

La succession académique de Spontini est déjà l'objet de la convoitise de plusieurs compositeurs.—L'opinion publique désigne M. Ambroise Thomas comme l'un des plus dignes. — Dès que la section de musique aura dressé la liste des candidats, nous la ferons connaître à nos lecteurs.

On a beau dire, la poésie ne s'en va pas et les musiciens n'ont qu'à s'en féliciter. Un charmant livre récemment tombé de la plume de M. Hippolyte Lucas, *les Heures d'amour* que l'on croirait avoir été écrites sous les ombrages de Tibur ou au bruit des cascades de Tivoli, ces harmonieuses stances du poëte ont sollicité et merveilleusement servi, je dois le dire, l'inspiration d'un de nos jeunes mélodistes, M. Charles Manry. Le jeune maestro amateur a donc extrait des *Heures d'amour* six pièces dont il a formé un délicieux recueil, où, suivant l'expression de M. Adolphe Adam « la science se cache sous les fleurs de l'inspiration. »

A. ELWART.

Professeur du Conservatoire.

Bonsoir M. Pantalon ! est une fantaisie musicale que M. Albert Grisar a ajustée sur une assez amusante folie de M. Lockroy, et que l'Opéra-Comique a joué avec beaucoup d'à-propos en temps de carnaval. Ricquier, Ponchard, Belcour, Mlles Révilly, Lemercier et Decroix, ont reproduit avec entrain et quelquefois avec bonheur les farces et les personnages de l'ancienne comédie italienne.

MÉLANGES.

1er mars.

La succession de M. Drolling à l'Institut n'est pas restée longtemps ouverte. Samedi dernier MM. les académiciens se sont réunis pour pourvoir à la vacance du fauteuil. Avant le vote, les avis étaient partagés et on n'était pas bien certain du nom qui finalement sortirait de l'urne. Au premier tour de scrutin les voix se

sont ainsi divisées : M. Alaux, directeur de l'école de Rome, 18 ; M. Flandrin, le premier, le plus illustre des élèves de M. Ingres, 17 ; M. Vinchon, 2. Au second tour, les amis de M. Vinchon sont allés à M. Alaux, et ce qui est plus grave, il y a eu une défection parmi ceux de M. Flandrin. Le résultat définitif a été celui-ci : M. Alaux, 21 voix ; M. Flandrin, 16. A son retour de Rome, M. Alaux prendra possession du fauteuil de M. Drolling.

— MM. les professeurs de l'Ecole nationale des Beaux-Arts ont nommé professeur, M. Léon Coignet, en remplacement de M. Drolling.

— M. David (d'Angers) vient d'achever deux statues colossales destinées à être fondues en bronze par MM. Eck et Durand. L'une de ces statues représente *Bernardin de Saint-Pierre*, et est destinée à la ville du Havre ; l'autre statue sera placée à Aurillac et a pour sujet *Un Pape* des premiers siècles.

— Aujourd'hui a lieu à la salle de la rue des Jeûneurs et par les soins de M. Ridel, la vente d'une belle collection de peinture ancienne et contemporaine. Cette collection est extraite des cabinets de plusieurs amateurs, et beaucoup des tableaux qui la composent ont fait partie de la galerie du prince de Rohan.

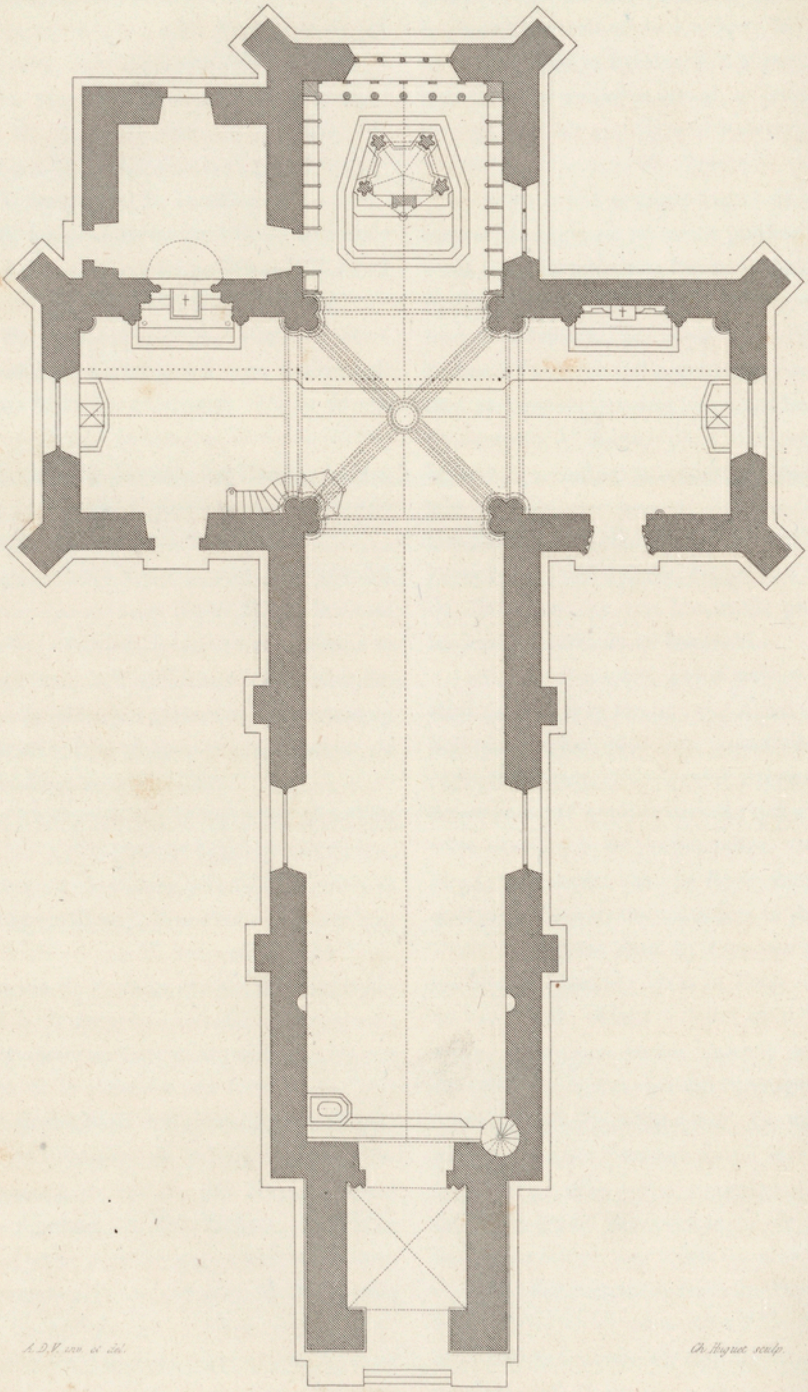
— Un livre curieux, et qui sous plus d'un rapport mérite d'intéresser le monde artistique, est en vente chez Techener, place du Louvre. Cet ouvrage a pour titre : *Lettres d'un artiste sur l'état des arts en France*, par M. Bergeret, peintre d'histoire. La vie de l'auteur et les événements divers qui l'ont traversée se reflètent dans cette correspondance où l'art et la politique, les révolutions et la peinture ont tour à tour leur place et quelquefois marchent du même pas. Parlant de l'Empire, de la Restauration et du gouvernement de Juillet, des Musées durant ces trois périodes, de MM. Denon, de Forbin et de Cailleux, de beaucoup d'autres hommes et de beaucoup d'autres choses, M. Bergeret a presque le droit de dire, à propos de toutes ces destinées et de toutes ces œuvres, *quorum pars maxima fui*, il peut s'écrier : J'en ai eu ma bonne part ! En effet, descendu dans la lice en 1806, M. Bergeret se fit bientôt remarquer, et ses succès lui valurent l'honneur de dessiner une partie des bas-reliefs de la colonne de la place Vendôme. Les années n'ont refroidi ni le cœur ni le talent de l'artiste, M. Bergeret est encore sur la brèche, il n'a pas moins de huit tableaux au Salon actuel, et dans ce nombre, un surtout est digne d'attention, c'est le *Testament et la mort de Christophe Colomb*.

— Nous avons presque regret de nous être imposé la règle de ne point publier de vers ; c'eût été pour nous une bonne fortune de citer quelques strophes d'un petit volume, de M. Alfred de Martonne, qui vient de paraître chez l'éditeur Vaille, et qui a pour titre : *les Offrandes*. Des pensées vraies, des mots heureux se rencontrent à chaque page dans ces poésies légères, qui malgré la modeste préface de l'auteur ont bien aussi leur mérite. Les *Odes* à son ami Lazerges, à Michel-Ange, à Zurbaran, au *Jeune faune*, de Foyatier, assignent à M. Alfred de Martonne une fort honorable place parmi les jeunes poëtes de ce temps-ci.

— Il n'est donné qu'à peu d'artistes de mettre dans toutes leurs œuvres un cachet d'originalité sans tomber dans une monotonie de procédés fastidieux. Cette qualité existe à un haut degré chez M. Achille Giroux, qui n'a envoyé cette année que de petites toiles. Sa touche, large et lumineuse dans le *Porte-étendard*, auquel nous donnerions volontiers la préférence, ferme et précise dans *les Chevaux de labour*, habilement heurtée dans le *Coup de collier*, ne fait jamais défaut à l'effet qu'il veut produire. Nous signalerons surtout une vue de *Montfaucon*, comme un des ouvrages les plus remarquables du Salon carré. Ce tableau, de quelques pouces, enseignerait à bien des faiseurs de grandes toiles comment la connaissance profonde des ressources de l'art peut donner un intérêt aux sujets les plus vulgaires.

— Le célèbre mosaïste romain, Domizio Barberi, achève en ce moment un délicieux travail pour Mme la baronne de Rothschild ; il vient de se fixer définitivement à Paris, rue de Grenelle Saint-Honoré, 40.

REVUE DES BEAUX-ARTS. FÉLIX PIGEORY, DIRECTEUR



A. D. V. inv. et del. Ch. Huguet sculp.

PLAN DE L'ÉGLISE DE MEILLAC.

(Ille et Vilaine.)

15 Mars 1851.

ORNEMENTATION INTÉRIEURE

DE L'ÉGLISE DE MEILLAC,

PAR M. AULNETTE DU VAUTENET.

L'intolérance en matière d'art a été de tout temps enseignée par les maîtres avant d'être mise en pratique par les élèves, et quand il arrive aux anciens de se plaindre de l'irrévérence des jeunes, presque toujours on est en droit de leur répondre que ce ne sont là que de légitimes représailles, et qu'eux-mêmes ils ont donné l'exemple.

Sans remonter bien haut dans l'histoire des écoles, des systèmes, ou plutôt des partis pris, que ne disait-on pas chez nous en plein Institut, en pleine Académie des Beaux-Arts, dans tous les endroits où il y avait une chaire officielle et un professeur pour y faire la leçon, que ne disait-on pas de l'architecture gothique? Faute d'arguments meilleurs, la qualification de *gothique* était tournée en ridicule. Les merveilles des XIIIe et XIVe siècles étaient solennellement traitées d'œuvres de barbares ou de Visigoths.

Si, à l'heure où nous sommes, et après l'heureuse révolution qui s'est accomplie depuis moins de vingt-cinq ans, les admirateurs du style ogival se laissent aller dans leur enthousiasme à d'injustes critiques ou à des sarcasmes outrés contre les formes aimées des Grecs et des Romains, est-ce que par hasard, dans notre époque contemporaine, c'est à eux que revient l'initiative de l'exclusion, la découverte et la propagande du dénigrement?

Sur ce point comme sur quelques autres, jeunes et vieux, convenons-en, ayant beaucoup attaqué, ont beaucoup à se pardonner. Les vieux étant censés les plus sages de par l'âge et de par l'expérience, ont quelque peu adouci en ces derniers temps l'amertume de leurs récriminations; que les jeunes aujourd'hui ne restent pas en arrière, qu'ils n'accaparent pas en totalité un terrain dont on consent à leur laisser une part.

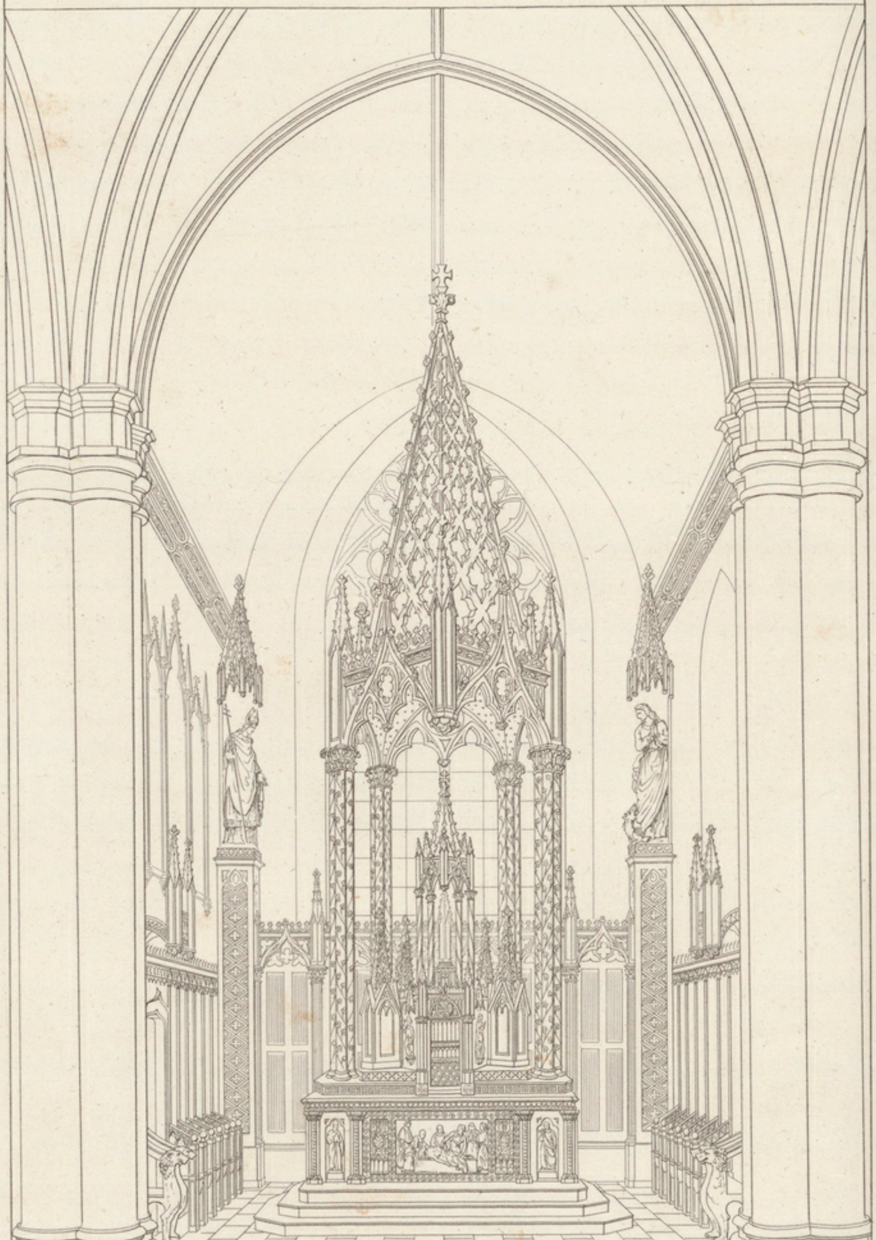
Ajoutons au surplus que les préjugés ou les griefs amoncelés d'abord contre l'architecture ogivale se dissipent de jour en jour. Le roman avait commencé la croisade au profit des majestueuses

œuvres de Pierre de Montreuil et d'Erwin de Steinbach; mais cette admiration première se fondait plutôt sur l'imagination ou sur le sentiment que sur la vérité et sur l'analyse. L'archéologie est ensuite venue qui, pas à pas et avec une respectueuse persévérance, a déblayé la route; de la théorie à la pratique, la distance alors n'était pas longue. Des architectes, archéologues eux-mêmes, ne se sont plus bornés à décrire les monuments du moyen âge, ils ont porté sur ces vénérables pierres une main intelligente, ils les ont rajustées, consolidées, quelquefois ils ont terminé le labeur que les siècles avaient oublié de finir. Peut-être serait-ce ici le cas d'examiner si parmi ces artistes jouissant d'un renom et d'une faveur plus ou moins contestables, les uns à force d'imitation n'ont pas quelquefois dépassé le but, les autres, limitant leurs études, n'ont pas commis le tort de s'isoler dans une période, exclusivement à celles qui ont précédé ou suivi.

Après le roman et l'archéologie, les mathématiques ont illuminé de leur certitude cette question de l'ogive si longtemps mystérieuse. A cet égard on ne saurait trop méditer les observations et les remarques intéressantes contenues dans un mémoire de M. Aulnette du Vautenet lu au Congrès scientique de Rennes par ce savant artiste, qui a été peintre d'histoire avant d'être architecte.

On n'a plus à rechercher ni à débattre aujourd'hui le symbolisme religieux que révèle la forme de nos vieilles cathédrales. Dès que le christianisme peut sortir des catacombes, et que l'art, après les premiers siècles de l'Église, s'échappe enfin des limbes, son point de départ est la croix latine. Autour du chœur à la nef élancée, sanctuaire du Dieu vivant, se groupent comme les anges au pied du trône de l'Éternel les chapelles des basses nefs. Le sentiment chrétien est là tout entier, mais le dogme est encore ailleurs, comme le démontre d'une façon victorieuse M. Aulnette du Vautenet dans ses considérations sur la stabilité du style ogival.

Faute de pouvoir nier l'idée d'ensemble, l'école grecque avait contesté la solidité de ces pieux édifices, ou du moins elle l'avait subordonnée au travail des hommes, au hasard de l'exécution ou aux caprices du temps. Nos cathédrales avaient déjà répondu à quelques-uns de ces reproches par la longueur même de leur durée; M. du Vautenet, fort de l'autorité de deux grands mathématiciens, MM. Parent et de Lahire, et de celle non moins décisive de M. Sulpice Boisserée, auteur de l'*Histoire et description de la cathédrale de Cologne*, ajoute à cette preuve matérielle les irréfragables témoignages de la science, et établit que non-seulement le dogme qui apparaît dans la forme se révèle aussi jusque dans la construction dont il assure la stabilité. « Trois arcs de cercle inscrits dans un triangle équilatéral, tel paraît avoir été le principe adopté pour la formation de l'arcade ogivale de Cologne, principe mystique probablement, où la religion chrétienne tout entière se décèle. Le triangle équilatéral est tout à la fois l'emblème de



A.D.V. inv et del. Ch. Huguet sculp.

CHŒUR DE L'ÉGLISE DE MEILLAC.

(Ille et Vilaine.)

la stabilité et celui de l'Éternel, *grand architecte de l'univers*, dont il exprime la trinité dès l'antiquité la plus reculée. Rien donc de plus naturel que l'adoption de cette figure de géométrie et des nombres qui y correspondent, pour servir de base à la théorie des constructions destinées à la glorification de Dieu.[1]» Ainsi l'architecture ogivale n'est point un style de fantaisie autorisant tous les écarts de l'imagination, tous les vagabondages de la pensée; ses règles, pour n'avoir point été écrites par Vitruve, par Vignole ou par Palladio, n'en sont pas moins des lois précises et immuables.

Accessoirement, mais sans sortir de son sujet, M. du Vautenet est amené à dire quelques mots de la franc-maçonnerie qui, selon lui, prendrait son origine au XIIIe siècle et à la fondation de la cathédrale de Cologne. L'histoire du temple de Salomon, puis celle du temple de Jérusalem, et enfin la catastrophe d'Iram, ne seraient que des récits postérieurement arrangés pour donner plus d'importance à l'Ordre, en l'ensevelissant dans les ténèbres des âges. Sous ce rapport, l'architecture gothique aurait encore, sur les genres qui l'ont précédée et sur ceux qui sont venus après elle, un immense avantage, elle aurait une signification philosophique et sociale : en même temps qu'elle dévoilerait à ses adeptes les secrets de l'art, elle leur enseignerait l'assistance réciproque et la confraternité.

Quelque chose aurait manqué à ces considérations historiques et architectoniques si M. du Vautenet n'y eût joint avec autant de talent que d'à-propos le détail de son ornementation de l'église de Meillac. C'était placer l'exemple à côté du précepte, c'était convaincre les yeux après avoir éclairé l'intelligence. Les gravures jointes à notre texte nous dispensent d'insister sur ce point.

Meillac est un modeste village d'Ile-et-Vilaine; mais nos architectes d'autrefois, ces naïfs et grands maîtres en œuvres vives, ne s'inquiétaient pas du lieu dès qu'il s'agissait d'élever une maison au Seigneur. L'église de Meillac, trop négligée comme beaucoup d'autres, avait besoin de réparations intérieures et extérieures. On ne pouvait tout faire à la fois; la fabrique n'est pas riche, mais les fidèles sont nombreux.

On a donc commencé par le plus pressé, l'église réparée et presque reconstruite dans le style ogival du XIVe au XVe siècle; on s'est ensuite occupé de la décoration du chœur. En ce qui concernait le maître-autel, on avait le choix entre les formes du moyen âge ou celles plus pompeuses de la renaissance. M. du Vautenet a su accommoder au goût gothique les combinaisons des architectes de Léon X. Son baldaquin à cinq pans s'élance en flèche vers le ciel, soutenu par quatre groupes de colonnettes. Ce baldaquin est encore un symbole : la prière monte ainsi vers Dieu. L'ex-

[1] *De la stabilité comme principe primordial de toute architecture appliqué à l'origine et à l'établissement du style ogival*, par M. Aulnette du Vautenet; mémoire lu à la 16e session du Congrès scientifique de France, tenue à Rennes le 3 septembre 1849. — In-8°, Paris, Carilian-Gœury, libraire.

trême simplicité du plan de l'église qui accompagne la gravure de l'autel sera apprécié comme elle mérite de l'être.

Au courant de son travail et de sa décoration, il était bien difficile que l'architecte ne se souvînt pas qu'il avait été peintre. M. du Vautenet passe donc en revue avec un soin extrême tous les détails du mobilier religieux, et indique tous les genres d'ornementation murale que l'église de Meillac pourra recevoir plus tard. Rien n'est oublié, ni les stalles, ni la chaire, ni le tabernacle, ni les nombreux et riches accessoires d'orfévrerie dont il trace à l'avance les modèles.

En somme, les travaux d'art exécutés par M. Aulnette du Vautenet à l'église de Meillac et son curieux mémoire, sont deux titres qui le recommandent comme architecte et comme archéologue, comme praticien et comme penseur. Placé entre l'école classique, dont il a été le disciple, et les novateurs actuels que parfois il suit, mais sans marcher du même pas qu'eux, M. du Vautenet croit avec quelques fondements que si le passé n'a pas toujours raison, le présent a quelquefois tort; il estime qu'avec un peu de bon vouloir et certaines concessions réciproques un rapprochement n'est pas impossible entre l'ancien et le nouveau, entre l'art antique et le moyen âge; il se persuade et il est à souhaiter qu'il persuade à ses contemporains que la conciliation, qui est une vertu en politique, est quelquefois une excellente chose dans l'art.

Léo d'AMBLÈVE.

SALON DE 1850-1851.

V.

SCULPTURE.

LES OEUVRES HORS LIGNE. — L'INSTITUT. — LE JURY. — LES LÉGIONNAIRES.

MM. Pradier. — Pollet. — Lequesne. — Barye. — Clésinger. — Nanteuil. — David. — Dumont. — Duret. — Petitot. — Jean Debay. — Arm. Toussaint. — Dantan aîné. — Dantan jeune. — Antoine Etex. — D'Albert de Luynes. — Feuchères. — Muleret. — Fannières. — Daubergue. — Ponse. — Froment Meurice. — Ant. Vecthe. — Foyatier. — Raymond Gayrard. — Jaley. — Jouffroy. — Legendre-Hérald.

L'exposition de sculpture a cette année une importance qu'elle n'a peut-être jamais eue.

D'abord, à cause de l'emplacement qu'elle occupe, le public peut la visiter avant que ses yeux, son esprit et ses jambes se soient fatigués, comme autrefois, à l'examen de ces milliers de tableaux, véritable kaléidoscope bien fait pour étourdir ; ensuite et surtout à cause des œuvres hors ligne qu'elle renferme.

Malgré le grand nombre des sculptures, il

en est néanmoins qui attirent de préférence la foule : cinq statues ou groupes principalement, et, distançant les autres, l'*Atalante* de M. Pradier. Jamais les anciens n'ont poussé l'art à ce degré de perfection. Après et dans un autre caractère, l'*Heure de la nuit*, œuvre de M. Pollet ; le *Faune* en plâtre, de M. Lequesne ; le groupe en plâtre de M. Barye, représentant le *Combat d'un Centaure et d'un Lapithe*, et enfin le beau groupe en pierre de M. Clesinger, une *Pietà*.

Pour rendre notre tâche plus facile et nous retrouver dans les cinq cents numéros qui composent la sculpture, profitons de ce que le livret de cette année nous permet d'apprécier les travaux des artistes, selon leurs titres dans la hiérarchie artistique.

Pour procéder avec une sorte de méthode, nous commencerons donc par l'Institut, ensuite le Jury, les Légionnaires, les Exempts, etc.

L'Institut n'est représenté que par deux de ses membres, MM. Nanteuil et Pradier. Depuis bien des années, M. Pradier nous a habitués à des succès, mais cette fois, il s'est surpassé et, certes, une récompense officielle ne devrait pas être seulement le prix d'une pareille œuvre. Si la jalousie, l'envie ou l'amour-propre n'étouffait pas trop souvent chez les artistes le profond amour de l'art, si le *chacun pour soi* ne dominait pas, glorieux d'avoir au milieu d'eux un artiste comme l'auteur de l'*Atalante*, une couronne d'or lui serait offerte par ses confrères, récompense qui honorerait ceux qui la décerneraient, et bien précieuse pour celui qui serait l'objet d'une pareille ovation. Le nom de ce maître gravé au bas du beau bronze de *Pandore*, appartenant à la reine d'Angleterre, renferme à lui seul le plus bel éloge qu'on en puisse faire.

M. Nanteuil, que nous trouvons trop rarement au Salon, a envoyé un buste en marbre de feu *Quatremère de Quincy*, commandé par le ministère. La sénilité du savant vieillard y est rendue avec une grande vérité, la morbidesse de la chair n'y exclut pas la fermeté du modelé ; la ressemblance de ce beau buste est parfaite.

Nous regrettons l'absence des membres de l'Institut qui d'ordinaire apportent leur tribut à l'Exposition nationale ; notre regret est d'autant plus vif que leurs écoles étant fermées, ce n'est qu'aux Expositions, sur leurs œuvres, que les jeunes artistes peuvent puiser de sérieux enseignements. Ainsi les noms populaires et bien connus de MM. David, Petitot, Dumont, Duret manquent à la liste considérable des statuaires.

Après l'Institut viennent naturellement les élus du suffrage. MM. Barye, Jean Debay, Toussaint y soutiennent dignement le poids de la mission honorable dont ils ont été investis.

Le groupe en plâtre, *Combat d'un Centaure et d'un Lapithe*, est une composition énergique admirablement rendue, du style le plus pur ; de quelque côté qu'on regarde ce groupe, le le combat est terrible. Cramponné sur le dos de son formidable adversaire, le Lapithe étreint de son poignet vigoureux la gorge râlante du Centaure que des efforts suprêmes ne pourront arracher à une mort certaine. M. Barye prouve par ce groupe que non-seulement les tigres, les lions lui sont familiers, mais que l'homme aussi, sous son ébauchoir, prend ce caractère grandiose qui distingue sa sévère interprétation des animaux.

Indépendamment de ce groupe, M. Barye en a un autre qui représente un *Jaguar dévorant un lièvre*, auquel on ne saurait également donner trop d'éloges.

Les gracieux sculpteurs de la renaissance, Germain Pilon et autres, se seraient fait gloire des deux bas-reliefs en pierre, *la Loi et la Justice* de M. Armand Toussaint. Cet artiste, qui expose peu, on le voit, car il n'est pas même exempt, saisit avec un rare bonheur le style gracieux et coquet de cette époque. Mais ce qui prouve d'une façon évidente le talent de M. Toussaint, c'est l'opposition comme caractère de sculpture de ses deux torchères humaines ; ce sont deux bronzes, grands comme nature, destinés à l'Elysée, *un Indien et une*

Indienne, ils tiennent chacun une torche élevée. Le nu se dessine sur une draperie qui descend de la tête : la composition est bien simple on le voit, mais cette simplicité est accompagnée d'un style bien nouveau, sévère. Ces figures sont si vraies sans trivialité, si bien *campées*, si inébranlables dans leurs poses, qu'elles saisissent au premier aspect. M. Jean Debay n'a que deux bustes. Une figure en bronze exposée récemment sur une place publique, prouve que pour n'avoir point envoyé d'œuvre plus importante, il n'en reste pas pour cela dans l'inaction, et d'ailleurs, ces deux petites têtes en plâtre se distinguent parfaitement au milieu de cette avalanche de bustes, par la correction du dessin, la simple et large exécution du modelé.

Les légionnaires. Jusqu'à présent, il faut bien l'avouer, nous nous étions défiés de l'attraction toute séduisante de la sculpture de M. Clesinger; ce parti pris de luisant et de compositions lascives nous paraissait une sorte d'*attrape-sens*. Aujourd'hui, en face de son beau groupe en pierre, *une Pietà*, où aucun artifice n'a pu être employé, nous faisons amende honorable et nous convenons qu'il faut une habileté bien supérieure pour passer, de la *Femme voluptueuse* du Salon de 1847, je crois, à cette sévère et mélancolique composition dont la tristesse arrache presque des larmes au spectateur. La mère du Christ a une douleur calme, résignée, sublime. La Madeleine, au contraire, est en proie à l'abattement le plus complet, ses quelques restes de vêtements mondains la font parfaitement reconnaître. Ses mains sont pleines de distinction, son bras qui soutenait la main du Christ mort n'a plus de force, la douleur lui ôte toute énergie; affaissée, elle succombe à l'accablement. On reproche au Christ de n'avoir point l'air d'être mort; pour nous, qui détestons souverainement ces sortes de moulages cadavériques, dût la vérité y perdre un peu, nous trouvons que le bon goût y gagne. M. Clesinger a en outre quatre bustes en marbre : notre grande tragédienne *Rachel*, dans ses deux belles interprétations de l'art dramatique, la tragédie et la comédie, les bustes de *M. Arsène Houssaye* et de notre critique artistique et littéraire *Théophile Gautier*.

MM. Dantan aîné et Dantan jeune. De l'un à l'autre de ces artistes, il y a la différence qui existe entre un beau portrait de Vandick et une épreuve photographique. M. Dantan jeune paraît se préoccuper fort peu du caractère de celui qu'il représente et est esclave de la nature au dernier point. M. Dantan aîné, au contraire, interprète en artiste ceux qu'il représente : le buste de feu *Mme de Mirbel* en est une grande preuve. Les traits de cette excellente artiste nous sont bien présents et l'on ne pouvait faire ce portrait avec plus d'élévation, de caractère; l'ajustement très-vrai du costume de notre époque est rendu avec un rare bonheur. Dans son buste de M. E. D. la barbe est fort bien traitée. Cet artiste a également un buste de l'ambassadeur du Nepaul dont nous aurons occasion de parler quand il sera exécuté en marbre.

Nous n'avons pas le plaisir de connaître *M. Musard*, mais nous avons l'honneur de connaître un peu *Mlle Rosa Bonheur*; et certes, bien que la ressemblance soit frappante, il eût été à désirer que ce ne fût pas seulement par l'excentricité de l'ajustement, par la raie de ses cheveux mise sur le côté, contre la coutume des femmes, ou par le bœuf placé sur le socle du buste qu'on le remarquât. Il y a chez cette célèbre peintre d'animaux quelque chose de bien artiste que M. Dantan jeune devra mettre dans son marbre; nous avions fait déjà cette remarque à propos du buste de Mlle Rose Chéri.

M. Antoine Etex a exposé quantité de bustes et une statue de *Nizia*. Nous avouons ne rien comprendre au parti pris de lâché de ses bustes de *jeunes garçons*, de *jeunes filles*, etc., ainsi qu'au poli savonneux de sa *Nizia*. Nous préférons à toutes ces excentricités son buste de M. Dornès. C'est de la franche et vraie sculpture serrée d'exécution où l'on retrouve dans toute l'ampleur de son talent l'auteur du *Caïn*.

La terre portée par les Titans et surmontée

du groupe de Cérès, de Vénus et de Bacchus. Telle est la donnée d'une pièce en argent repoussé, dont le modèle, exécuté par M. Feuchères, est l'œuvre en ciselure de MM. Muleret, Fannières, Daubergue et Ponse. Le modèle est fort bien composé, vigoureux à la base et gracieux au sommet. Ce morceau, sorti des ateliers de M. Froment-Meurice, appartient à M. Albert de Luynes, à qui revient dit-on l'idée de cette composition; ce repoussé nous console un peu de l'absence de notre Benvenuto Cellini moderne, M. Vecthe.

Depuis longtemps M. Foyatier a acquis une réputation pour les bustes. Elle est légitimée encore cette année par un simple buste en plâtre exposé par l'auteur du *Spartacus*.

M. Raymond Gayrard a envoyé deux *Vierges*; l'une en pierre, porte l'enfant Jésus, l'autre est la Vierge immaculée; ce sont deux bonnes statues. Le seul reproche quê nous aurions à adresser à la vierge en marbre serait que l'artiste ait poli sa draperie, ce qui papillotte désagréablement à l'œil et nuit à la gravité du sujet.

Quand on a, dans sa carrière d'artiste, fait une œuvre supérieure qui vous donne une réputation, rien n'est plus difficile que de la soutenir; c'est une vieille redite très-juste que, si on ne fait mieux, le public se montrera sévère à votre égard. C'est ainsi que la *Prière* de M. Jaley, un des plus gracieux morceaux de sculpture de l'école moderne, nous fait, par comparaison, trouver sa *Jeune fille* en marbre un peu froide, lourde et pas assez finie d'étude, pour cet artiste surtout, qui nous a habitués à voir sortir de son ciseau des œuvres si consciencieuses.

M. Jouffroy s'est brisé sur le même écueil et, malgré la finesse de l'exécution de son *Erigone*, les lignes ne sont pas heureuses, la correction du dessin ne suffit pas toujours pour racheter certaines erreurs. La *Désillusion*, le *Secret à Vénus* étaient bien supérieurs, non pas comme exécution peut-être, mais enfin cela a impressionné tellement que le nom de M. Jouffroy groupe le public autour de ses œuvres, et l'impression, n'est-ce pas presque tout en art? M. Jouffroy a aussi un buste en marbre du maréchal Dode de la Brunerie, savamment et largement traité. Puis un autre de Mme v^{e} Talma; les cheveux de ce dernier buste sont étonnants. Dans les galeries du premier étage, deux admirables petites têtes d'études sont dues à son ciseau.

Comment se fait-il que M. Legendre-Herald ait, sous le nom de *Psyché*, renvoyé une statue exposée il y a plusieurs années sous le nom de l'*Eveil de l'âme?* Quand on a le talent de M. Legendre-Herald on devrait bien penser qu'une œuvre aussi fine, aussi gracieuse, que ces ravissantes petites mains n'ont pu, dans aucun temps, passer inaperçues. Ce n'est, certes pas de revoir cette charmante figure que nous ferons un reproche à M. Legendre, mais enfin, les Salons ont-ils été institués pour qu'on y expose plusieurs fois le même travail? C'était bien à ce statuaire qu'appartenait de faire le buste de feu *Granet*; heureux celui dont les traits sont si fidèlement reproduits par un artiste de talent et quand cet artiste surtout est un ami.

MATHIEU-MEUSNIER.

Le déplacement de tableaux, qui a eu lieu pour la seconde période du Salon, et qui n'est terminé que depuis très-peu de jours, est généralement approuvé du public.

Il est toutefois convenable de dire à propos du premier classement, que la direction des Beaux-Arts et les agents ont eu, sous beaucoup de rapports, la main forcée. Les ouvriers remplissaient encore les salles de l'Exposition, lorsque déjà le Jury commençait à fonctionner. Les espaces disposés par l'architecte semblaient au début plus que suffisants; mais on avait compté sans l'article du règlement qui dispense du contrôle du Jury les artistes honorés de secondes médailles. Parmi ces artistes, dont le nombre est considérable, plusieurs ne se sont fait aucun scrupule d'encombrer le Salon de leurs œuvres. M. Etex, entre autres, a envoyé divers morceaux de sculpture qui, depuis sept ou huit années, dépérissaient dans son atelier.

Cependant, malgré ces obstacles et d'autres encore, tout aurait pu être classé et mis en place, si l'ouverture du Salon eût seulement été retardée d'une quinzaine de jours. Mais sur ce point, il n'y avait pas à reculer : la Cour des comptes est inexorable , elle ne connaît que les votes de l'Assemblée législative , les chiffres et les dates. Or, le crédit ouvert au budget pour les dépenses du Salon, assignait à ce Salon le millésime de 1850, et, pour la bonne règle, il était indispensable que l'Exposition ouvrît ses portes au public, fût-ce même le dernier jour et à la dernière heure de cette année. C'est ce qui a été fait ; les artistes savent maintenant à quel prix.

Les auteurs de tableaux ou de sculptures, dont le Président a fait prendre les numéros lors de ses deux visites au Salon, n'ont aucune crainte à concevoir touchant l'achat ultérieur de leurs œuvres. Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, la moitié de ces œuvres environ est ou commandée par le gouvernement ou retenue par des amateurs ; dans la seconde partie, le ministère de l'intérieur se chargera de payer tout ce que la cassette de Louis-Napoléon Bonaparte ne lui permettrait pas d'acquérir.

L'inauguration de l'Exposition universelle de Londres étant retardée, notre Exposition du Palais-National ne sera pas prolongée comme on l'avait dit d'abord. Après la première quinzaine de mai consacrée à la distribution des médailles et à l'exhibition des œuvres couronnées , les portes du Salon seront définitivement closes. On ne pense pas néanmoins que la construction provisoire soit alors démolie ; tout porte à croire que l'Exposition qui suivra celle-ci aura lieu au même endroit.

Le règlement pour le Salon de 1850 avait la prétention de corriger une foule d'abus ; il n'a rien corrigé ; en revanche, il a engendré une multitude d'inconvénients. On en fait aujourd'hui la triste expérience, mais cette expérience on la poussera jusqu'au bout, afin d'inspirer aux uns et aux autres l'horreur des révolutions artistiques.

Ainsi, chaque jour le public, parcourant le Salon, proteste contre certaines œuvres exposées à ses regards, et met sur le compte du Jury une faute qui revient tout entière au règlement.

Tandis que le Jury tenait ses séances, maintes fois il lui est arrivé, toute camaraderie, toute rancune à part, de repousser un tableau. L'administration alors ouvrait son registre, cherchait le nom de l'artiste et trouvait, à l'ébahissement d'un chacun, que le peintre, l'architecte ou le sculpteur refusé, avait obtenu une médaille en 1809, ou une croix de la Légion d'Honneur en 1813, et force était alors de rechercher l'œuvre émérite perdue au milieu des indignes, et de faire place à des illustrations du Consulat ou de l'Empire qui, depuis tantôt un quart de siècle , déchues de leurs grandeurs, ont perdu leur rang dans la république des arts.

LES PÈLERINS D'ORIENT.

SIMPLES LETTRES.

IV.

A M. A. de LATOUR, secrétaire de S. A. R. le duc de Montpensier.

Sur le Danube, 25 août 1850.

Quand de l'Europe centrale on se dirige vers la Turquie, le Danube est la véritable préface de l'Orient. Pour la seconde fois, Monsieur, depuis mon départ de Vienne , le paquebot m'emporte, sur les eaux de ce fleuve aux rives si étranges, et pour la seconde fois cherchant une distraction dans l'étude ou dans le souvenir, et remuant mon mince bagage de pèlerin, j'y retrouve un livre dont la lecture, il y a quelques années, me charma, et que je vais relire encore, car il sera mon conseiller, mon guide et mon ami durant le long voyage que je suis en train d'accomplir.

Ecrites par vous, Monsieur, en des temps meilleurs, ces lettres sur le *Voyage de S. A. R. Mgr le duc de Montpensier à Tunis, en Égypte, en Turquie et en Grèce* reflétaient avec une exactitude scrupuleuse les curieux pays et les beaux jours que vous traversiez. Le pèlerinage d'Orient était mon idée fixe; parlant de votre livre, j'écrivais alors : — « Qui n'a pas rêvé, au moins une fois dans sa vie, le voyage d'Orient? Qui ne s'est point laissé aller au charme de ces récits ou de ces tableaux qui sont les plus belles pages de Chateaubriand, de Volney et de Lamartine? Mais, pour beaucoup, ce songe doré reste toujours dans le lointain de l'imagination comme il est dans le lointain du monde. Un petit nombre seulement foule ces terres saintes, ces plages mystérieuses, ces îles, ces caps et ces hauts sommets consacrés par la mythologie ou par l'histoire[1]. » Aujourd'hui, quelques heures seulement me séparent de Constantinople; tandis que vous, Monsieur, vous êtes retenu à quatre cents lieues de Paris par un exil qu'il vous plaît de partager et dont vous êtes le serviteur fidèle.

Mais, si le présent est plein d'incertitudes et d'orages, l'avenir nous garde, il faut le croire, les espérances et les consolations. Ainsi bercés par ces douces pensées qui ne sauraient être des chimères, nous descendons le Danube et causons entre nous des ennuis de la veille et des surprises du lendemain.

Notre arrivée à Galatz avait au mieux coïncidé avec le départ du bateau à vapeur; il était impossible de calculer avec plus de précision les heures et les distances. Entrés à Galatz, nous avons eu tout juste le temps de faire viser nos passe-ports, d'accomplir diverses autres formalités de voyage indispensables là-bas comme chez nous, et d'examiner à la course la cité moldave.

S'il faut juger par Galatz du reste de la principauté, la Moldavie est une contrée un peu plus arriérée encore, en matière de civilisation, que ne l'est la Valachie sa voisine. Les maisons de Galatz, bâties en bois, sont d'une si chétive apparence et tellement desséchées par le soleil, qu'il suffirait, je n'en doute pas, d'un paquet d'allumettes pour réduire en cendres un quartier. La fréquence des incendies, les désastres et les pertes qui en résultent sont autant de leçons perdues. Les maisons se rebâtissent en bois comme devant; s'il y a une différence entre les anciennes et les nouvelles, c'est que ces dernières brûlent généralement plus vite que celles qu'elles ont remplacées.

Les rues de Galatz sont malpropres, très-peu pavées quand elles le sont; la poussière et une chaleur de 40 degrés sont les seuls agréments qu'on y rencontre.

Je me trompe, et ici mon erreur ressemble presque à de l'ingratitude; dans la rue principale de Galatz, nous avons rencontré deux Français, j'allais dire deux amis, qui vont être nos compagnons durant plusieurs semaines : M. de Cherrier, ancien colonel de la garde impériale, qui a pris part à l'expédition de Calabre, esprit supérieur, homme d'épée et homme du monde, voyageur quelque peu philosophe pour qui les plages vers lesquelles nous nous dirigeons ne sont pas des terres inconnues; et M. Marcelin de Fresne, fils du conseiller d'État, imagination facile, excellent jeune homme qui ne demande qu'à vivre et à voir.

Ces Messieurs nous apprennent qu'une société d'autres compatriotes, en avance sur nous d'une semaine, nous précèdent à Constantinople où nous aurons sans doute l'occasion de les retrouver. En attendant, MM. de Cherrier, de Fresne, Ernest Chaudet et moi, nous voici installés à bord du *Baron Sturmer*, paquebot du Lloyd autrichien, bien emménagé, bien construit sans doute pour tenir la mer, mais qui ne vaut pas la commode berline du baron de Meussebach, que nous avons laissée à Galatz avec nos très-sincères remercîments pour son courtois propriétaire.

M. de Meussebach n'avait pu nous suivre jusqu'à la ville moldave; le baron prussien,

[1] *L'Artiste*, 1848, t. XI, 15e livraison, *l'Orient à vol d'oiseau*.

retenu à Bouzeo pour les affaires de son consulat, nous avait autorisés à prendre les devants, livrant à notre merci sa chaise de poste que huit jours après il a dû venir chercher lui-même à Galatz.

Le solide pyroscaphe autrichien qui a remplacé le bateau de moindre importance, faisant le service jusqu'à la ville moldave, a aussi une physionomie toute nouvelle sous le rapport des passagers. Jusqu'à Galatz, l'élément européen domine à bord; mais à partir de ce point, l'élément oriental prend le dessus. Pour qui aime à observer, rien de plus curieux vraiment que l'arrière du navire divisé en deux parties bien distinctes, bien isolées l'une de l'autre : celle de gauche, affectée aux Européens, celle de droite exclusivement réservée aux Turcs et autres vrais croyants.

En voyage comme sous la tente, les musulmans se livrent, on le sait, à toutes les pratiques de leur culte; il faut les voir aux heures marquées par le Coran et quel que soit le lieu où ils se trouvent, étendant leur tapis, puis s'orientant, se prosternant, se recueillant dans leurs prières avec une austérité et une foi dignes d'une meilleure croyance. A l'époque peu reculée encore où les religions étaient confondues, de fréquents malheurs ont eu lieu à bord. Troublés dans leurs cérémonies ou tournés en dérision par les Occidentaux, les mahométans se vengeaient à coups de poignard ; l'équipage était obligé d'intervenir, et maintes fois le sang coula à flots. Une séparation absolue et une rigoureuse consigne préviennent aujourd'hui de si déplorables catastrophes.

Quant à l'avant du paquebot, il n'en faut pas parler, c'est un pêle-mêle sans nom, un mélange bigarré et tourbillonnant de Juifs, d'Arméniens, de Grecs, de Serviens, de Bulgares avec lesquels il n'y a peut-être pas à craindre les coups de couteau, mais dont le contact est, à plus d'un égard, dangereux.

Ce Danube, que nous allons bientôt quitter, m'a inspiré, chemin faisant, quelques réflexions et quelques remarques que je veux consigner ici. De Vienne, où je me suis embarqué, à ces Bouches du Danube que nous touchons, il y a un intervalle d'environ quatre cents lieues durant lesquelles les rivages succèdent aux rivages, les provinces aux provinces, avec des aspects toujours changeants. Pour choisir une comparaison qui traduise à peu près ma pensée, je ne saurais mieux assimiler le trajet de Vienne à Galatz, en paquebot, qu'à une course d'omnibus sur nos boulevards de la Madeleine à la Bastille. Qui de nous n'a cent fois remarqué que, sur cette ligne essentiellement mouvante, chaque quartier apporte son contingent de voyageurs et de physionomies.

Il en est de même sur le Danube ; à partir de Vienne, Presbourg, Comorn ou Pesth, jusqu'aux confins de la Hongrie, la différence n'est pas sensible entre les pays que vous traversez et ceux que vous avez laissés derrière vous; ce sont toujours des passagers, des figures et des costumes d'Europe. Mais, à peine avez-vous franchi les frontières de ce vieil empire d'Autriche, un monde et des personnages, pour ainsi dire, imprévus, s'offrent à vos regards. Je ne sais combien de provinces ou de petits États, à peu près indépendants les uns des autres, et ayant chacun leurs caractères particuliers, bordent les rives du fleuve : à droite, l'Esclavonie, la Servie, la Bulgarie, la Silistrie; à gauche, la Transylvanie, les principautés valaques et moldaves, toute l'ancienne Dacie, vaincue et repeuplée par Trajan, et enfin joignant la mer Noire, la Bessarabie, dernière province russe.

De l'une à l'autre rive existe une surveillance ou plutôt un antagonisme perpétuel. La limite de ces divers États qui se regardent, est le milieu même du Danube sur lequel sont établies des quarantaines plus politiques que sanitaires. Une multitude de sentinelles, échelonnées le long du fleuve, maintiennent, et au besoin sauvegardent, les armes à la main, les droits et l'intégrité des territoires respectifs. Un pittoresque spectacle est celui des corps de garde, petits forts en bois établis de distance en distance et perchés sur de hauts pilotis pour les garantir contre la crue et le débordement

des eaux. Ces constructions militaires, essentiellement volantes, ne rappellent guère, on le voit, les indestructibles ouvrages des Romains.

Le parcours du Danube de Petervardin sur la rive droite, à Ghiurgevo sur la rive gauche, déroule, sur le paquebot et à l'horizon, un monde tout autre. Nikopol, que nous n'avons fait qu'entrevoir sur notre route, conserve encore les débris d'une tour bâtie par Godefroy de Bouillon, cette chevaleresque et flamboyante épée des premières croisades. Peut-être aurais-je dû m'arrêter en cet endroit; ainsi le voulait sinon la lettre au moins l'esprit des instructions que m'a données M. le ministre de l'intérieur pour la mission que je vais remplir en Orient. Mais, réfléchissant que ces ruines de la tour de Godefroy de Bouillon ont été visitées, dessinées et décrites par beaucoup d'autres voyageurs avant moi, j'ai mis en réserve ma curiosité et mes crayons pour les sujets d'étude qui ne me manqueront pas sur les côtes de l'Asie Mineure.

Tout à l'heure, durant le voyage à Ghiurgevo, nous avions la faiblesse de nous plaindre de la compagnie passablement hétéroclite qui encombrait notre bâtiment. D'après ce qu'on m'a rapporté, de Ghiurgevo à Galatz, c'est bien pis, et d'après ce que j'ai vu, de Galatz, qui est la dernière étape danubienne, à la mer Noire, la tourbe qui se presse sur le pont du pyroscaphe, n'a plus rien qui rappelle l'Occident.

Je ne quitterai pas les eaux du Danube sans dire un mot d'une question qui s'agite sourdement ici, question importante sous beaucoup de rapports et plus grosse d'événements qu'on ne saurait le prévoir si l'on tente de la pousser jusqu'au bout.

Les paquebots du Lloyd autrichien font exclusivement le service du fleuve. Toute abréviation dans le trajet serait donc, pour les voyageurs, un avantage, et pour le Lloyd un bénéfice, puisqu'il diminuerait ses charges. Or, dans la courbe immense que décrit le Danube de Pesth à Galatz, il est sur la rive droite un point, Rassova, ville bulgare, d'où, en ligne directe et par les terres on arrive à Kustendje sur la mer Noire. Cette ligne, creusée en canal, donnerait une nouvelle bouche au Danube et, supprimant le premier coude de Rassova à Galatz, le second de Galatz à la mer et une portion du parcours des côtes, raccourcirait le voyage de quarante à cinquante lieues. Le projet de canal est donc excellent; l'Autriche, qui le présente, en est plus convaincue que personne; la Turquie l'accueille avec une faveur marquée; la Russie demande qu'on en presse l'exécution. Pourquoi alors les bras ne sont-ils pas déjà à l'œuvre? Parce que la question commerciale se complique d'une question politique.

Les traités qui, au commencement du siècle, ont établi l'équilibre continental et dressé d'une manière définitive la carte d'Europe, ont donné pour frontière à la Russie, sur l'un des points de son gigantesque empire, la rive gauche du Danube : — Faites! dit le Czar à l'Autriche, mais puisque vous donnez une direction nouvelle au Danube, l'ancien lit du fleuve, désormais inutile à la navigation, perd par cela même son nom; le vieux Danube cesse d'être ma limite, et je la reporte à la rive gauche de votre canal.

Peut-être l'Autriche consentirait-elle à cette interprétation plus ou moins spécieuse des traités, mais ici l'empire ottoman intervient, peu soucieux d'ajouter aux possessions russes cinq à six cents lieues carrées de son territoire. Il est bien vrai que ce territoire n'a pas une grande valeur, qu'il renferme déjà un terrain neutre près des bouches du Danube, qu'il est peu peuplé ou mal peuplé, et qu'il ne comprend guère que des villes connues seulement sur la carte, telles que Isaktchi, Matchin, Toultcha, Hirchova, Cara-kherma; mais la Turquie, suivant un axiome des pays constitutionnels, persiste dans ses refus, estimant sans doute que ce serait forfaire à l'honneur national que de céder un pouce de son sol. Le fond du caractère autrichien étant de ne se décourager jamais, le Lloyd de Trieste attend et espère toujours.

J'ai eu l'occasion de dire que plus on approche de la mer Noire, plus le personnel réuni sur le paquebot prend des airs étranges. Entre tous ces passagers de douteuse mine, j'avais principalement remarqué des groupes de vieillards à barbe blanche, tous vêtus de robes noires et crasseuses et d'une négligence plus que philosophique dans tout leur individu. Ces passagers remplissent invariablement les dernières places; ils se traînent plutôt qu'ils ne marchent; un morceau de pain dur, tant bien que mal amolli à l'eau de la pompe commune, est leur unique nourriture. A ce dédain des plus ordinaires pratiques et des moindres soins de la vie, il n'était pas difficile de reconnaître des juifs. Mais pourquoi tous ces vieillards se pressaient-ils à notre bord? quels étaient leurs projets? quel commerce se proposaient-ils d'entreprendre à leur âge? enfin, où allaient-ils?

Ces étrangers, dont les plus jeunes sont au moins septuagénaires, appartiennent à toutes les nations et arrivent quelquefois des points les plus éloignés de l'Occident. Ce sont des juifs allemands, français, arméniens, polonais qui, à un certain moment de leur existence et à certaines époques de l'année, principalement à Pâques et aux approches d'une fête israëlite qu'on nomme, je crois, *les Feuillages*, et qui se célèbre au mois de septembre, quittent femmes, enfants, maisons, tout ce qui était à eux, tout ce qui les retenait sur terre, pour accomplir le pèlerinage de la Palestine.

Mais avec quels moyens et dans quel but?

Les juifs, nation profondément nomade, ont depuis tantôt dix siècles contracté, soit par nécessité, soit par tradition, l'habitude d'avoir leur fortune en portefeuille ou de la réaliser à bref délai. Ainsi ont fait nos compagnons. Ces hommes qui se nourrissent à peine, et qui achèvent de mourir plutôt qu'ils ne cherchent à vivre, ces malheureux portent en quelque endroit bien caché de leurs vêtements tout leur avoir en monnaie d'or, en piastres ou en sequins. Ils ont calculé que la somme qu'ils ont sur eux les conduira jusqu'à leur dernière heure; mais leurs calculs ne sont pas toujours exacts : tantôt le pécule est épuisé avant qu'ils aient atteint le terme de l'existence; d'autres fois, le trésor est à peine entamé, et déjà ils ont rendu l'âme. Alors le bien trouvé dans leurs guenilles est, en attendant les réclamations, déposé au consulat de France, sous la protection duquel les juifs se placent presque tous à leur arrivée à Jérusalem. L'année dernière, notre consul, M. Botta, avait en caisse trente à quarante mille francs provenant de ces successions cosmopolites.

Les enfants d'Israël font le voyage de Jérusalem non pour la ville elle-même ou pour le Saint-Sépulcre, mais à cause de la vallée de Josaphat qui en est proche. Leur première pensée dès qu'ils arrivent est de courir au vallon consacré par les saintes Écritures; leur premier soin est de choisir et de payer d'avance la pierre sous laquelle ils reposeront après leur mort afin d'être prêts et debout au signal du jugement dernier. Et il y a déjà tant de pierres dans cette vallée de Josaphat que le chrétien auquel la religion interdit le doute, a besoin de relire les textes sacrés pour être bien sûr que le genre humain tout entier pourra tenir là, depuis le premier jusqu'au dernier homme, quand sonnera la terrible trompette de l'archange.

Il pouvait être deux heures de l'après-midi, et la journée était superbe, lorsque le Danube s'élargissant à perte de vue nous fit ses adieux en nous jetant dans la mer Noire. Jusqu'au lendemain je n'eus pas à me plaindre de l'accueil de cette mer généralement peu favorable à ceux qui la visitent. Grâce à la mauvaise réputation qu'on leur a faite, les vagues de la côte que nous longions me semblaient presque hospitalières.

— Voilà donc, disais-je à mes compagnons, cette mer Noire tant calomniée!

A quelques heures de là mes opinions étaient notablement modifiées. Les secousses devenaient de plus en plus fréquentes. Le *Baron Sturmer* tenait tête aux flots et leur rendait choc pour choc; il n'en était pas de même de nous autres, et particulièrement de moi,

qui n'ai ni l'estomac ni le pied marins. Aussi les étourdissements, les suffocations, les maux de cœur commencèrent-ils avec une réciprocité, une sympathie que je n'essayerai pas de décrire, et quand nous jetâmes l'ancre devant Varna, il était temps.

Félix PIGEORY.

MOUVEMENT DES VENTES ARTISTIQUES.

Quelques mots sur les ventes des peintres vivants. — Vente de tableaux d'Alph. Giroux père. — Les erreurs des experts. — La *Danaé* de Girodet. — Trioson. — Ventes de MM. Édouard Hostein, Héroult et Hipp. Lazerges. — Prochaine vente de M. Diaz.

Pendant ces trois dernières années des ventes considérables de tableaux et d'objets d'art ont eu lieu à la salle de la rue des Jeûneurs; quelques-unes ont été productives au delà de toute espérance, mais la plupart n'ont pas réalisé le but qu'on croyait atteindre. Aussi l'empressement des artistes à vendre leurs œuvres aux enchères, malgré la dépréciation évidente qui en résulte, ne peut s'expliquer que par la fâcheuse situation dans laquelle les commotions politiques mettent toujours les beaux-arts, que par la nécessité en un mot qui force l'artiste à escompter son talent.

Plus d'une fois, après avoir assisté à ces sortes de ventes la pensée nous était venue de révéler au public le prix auquel sont adjugées les productions de quelques peintres vivants et de rehausser autant que possible leur mérite trop souvent compromis par les enchères. Aujourd'hui l'occasion se présente pour nous de mettre cette idée en pratique en publiant dans cette Revue ce que nous appellerons désormais *Mouvement des ventes artistiques*. Au point de vue de l'histoire de l'art, ce bulletin aura encore son importance en faisant connaître le prix des tableaux des grands maîtres des diverses écoles, et en permettant d'établir une comparaison entre leur valeur réelle et leur valeur relative suivant les diverses époques auxquelles ils se trouvent être vendus.

La vente des tableaux de M. Alphonse Giroux père, qui a eu lieu dernièrement par les soins de M. Bonnefons de Lavialle, peut nous servir d'exemple.

Cette collection, qui se composait d'ouvrages attribués aux écoles italienne, allemande, flamande, hollandaise et française, jouissait, avant les événements de Février, de quelque estime parmi les amateurs. Mise aux enchères par les héritiers Giroux, la vérité s'est produite alors dans tout son jour, et cette vérité est un assez triste enseignement; qu'on en juge.

M. Miret a acheté : la *Vierge au livre*, d'André del Sarte, 850 fr.; M. Cunin-Gridaine : un *Paysage*, de Van Bergen, 400 fr.; une *Halte de Bohémiens*, de Sébastien Bourdon, 360 fr.; *Deux vues de Venise*, de Canaletti, 1040 fr.; un *Tableau d'intérieur*, de Nicolas Maes, 540 fr.; M. Lecoq a payé : un *Troupeau*, de Van Bergen, 1000 fr.; *Saint Jean dans le désert*, de Murillo, 400 fr.; un charmant petit tableau, de Watteau, 505 fr.; M. Desportes : une *Vue de Hollande*, par Van Goyen, 410 fr.; une *Jeune fille*, de Greuze, 1060 fr.; la *Fête au logis*, de Jean Steen, 3000 fr.; le *Menuet*, de Watteau, 1960 fr.; M. André Giroux : une *Sainte famille*, du Dominiquin, 280 fr.; le *Joueur de Musette*, par Van Ostade, 365 fr.; *Sainte Catherine en extase*, par Raphaël, 1400 fr.; M. Alphonse Giroux : une *Vieille femme*, de Greuze, 475 fr.; *Sainte Anne embrassant la Vierge*, de Léonard de Vinci, 880 fr.; M. Alfred Chenest a acheté : le *Christ en croix*, du Corrége, 500 fr.; la *Nappe d'eau*, de Lantara, 320 fr. M. Cordier, la *Pourvoyeuse*, de Chardin, 1339 fr.; M. Isaac, un délicieux tableau de Van Mieris, 1055 fr.; M. Pierrard, la *Nymphe Sirynx* surprise par le dieu Pan, de Rubens, 1900 fr.; M. Van Strit, un *Cabaret flamand*, de Téniers le jeune, 2310 fr.

La collection totale a produit soixante-seize mille cinq cent treize francs. Des Raphaël, des Léonard de Vinci, des Corrége, adjugés pour

quelques louis, disent assez que le pinceau de ces immortels maîtres n'a jamais touché les toiles qu'on a eu l'audace de décorer de leurs noms.

Une autre vente de tableaux anciens, qu'on avait annoncée, dans un avertissement placé en tête du catalogue, « comme très-intéressante et réunissant un échantillon de la plus grande partie des maîtres recherchés, » avait aussi, à la fin du mois dernier, stimulé la curiosité des amateurs; mais cette fois, comme bien d'autres, ils avaient été dupes des promesses faites par le catalogue. Les tableaux qu'on avait eu la hardiesse d'attribuer à Géricault, Prudhon, Ribeira, Greuze et autres maîtres, n'étaient que des œuvres informes. A qui la faute? A ces juges au moins complaisants qu'on nomme les experts.

Les experts, dans les ventes artistiques, sont appelés, pour en rédiger le catalogue d'une manière savante, pour diriger les amateurs dans leurs jugements, et rectifier les erreurs qui peuvent leur échapper. Quand les experts, comme l'auteur du catalogue dont nous parlions tout à l'heure, manquent à ce devoir, à quoi sert alors leur ministère? A augmenter les frais sans aucun profit pour le vendeur, et souvent même à son préjudice.

Une autre conséquence dérive encore de l'inexpérience de quelques prétendus estimateurs, c'est de faire adjuger à des prix humiliants pour la mémoire et le talent de nos grands maîtres certaines productions dont on les rend responsables. Nous avons vu vendre un pastel attribué à Boucher 20 fr., un tableau de Géricault, dit le catalogue, 8 fr. 50 c.; *Le portrait d'un abbé*, par Greuze, 2 fr.; *La Fille confuse*, par le même, 14 fr.; un portrait d'homme, par Prudhon, 3 fr. 50 c.; un portrait de Platon, par Ribeira, 29 fr.; une esquisse sur ardoise de Téniers, 6 fr. 50 c.; un portrait d'homme, par Velasquez, 3 fr. — Ces prix portent avec eux condamnation de l'auteur du catalogue et doivent servir d'enseignement aux amateurs.

Le lendemain de cette vente grotesque, une grande affluence se pressait à l'hôtel des Jeûneurs. Une affiche annonçait que le fameux tableau de Girodet-Trioson, représentant l'ancienne actrice Mlle Lange sous les traits de Danaë, serait vendu ce jour-là; et tout le monde avait appris par les journaux l'anecdote qui s'y rattache. Cet empressement n'était pas, il faut l'avouer, un hommage rendu au talent de l'artiste, mais bien au sujet érotique qu'il avait habilement traité. La curiosité une fois satisfaite, il ne se trouva pas pour ce tableau d'acquéreur sur la mise aux enchères de cinq mille francs, et il fut retiré par son propriétaire.

Quelques ventes de tableaux et d'études peintes ont aussi été faites dans ces derniers temps par des artistes vivants. Celle de M. Édouard Hostein qui comprenait des paysages bien rendus, pris en Italie et dans les environs de Trouville, a été peu avantageuse. Celle de M. Héroult n'a pas eu une réussite meilleure. Voici les prix auxquels ont été adjugés quelques-uns de ses ouvrages:

Une *Vue prise sur l'Escaut*, 61 fr.; le *Grand pont à Maline*, 110 fr.; une *Barque* portant des vivres à la tour, 85 fr.; une *Vue de Saint-Denis*, prise de l'île Saint-Ouen, 120 fr.; une *Vue prise dans les environs de Rouen*, 115 fr.; une *Pleine mer*, 25 fr.; une *Marine*, près de Saint-Malo, 35 fr.

M. Hipp. Lazerges, auquel le ministère de l'intérieur a acheté, comme on le sait, le tableau du *Génie éteint par la Volupté*, qui figure au Salon de cette année, a aussi fait vendre le 10 de ce mois, par M. Ridel, quelques tableaux, pastels et dessins. Parmi les toiles que nous avons le plus remarquées, le *Moine poursuivi dans sa prière, par les souvenirs de la terre*, a été adjugé 80 fr.; la *Vierge au buisson fleuri*, 141 fr.; l'*Harmonie*, 149 fr. 50 c.; la *Mélodie*, 150 fr.; *Madeleine priant dans sa grotte*, 151 fr.; *Jésus-Christ priant au jardin des Oliviers*, 163 fr; l'*Automne représentée par une femme jouant avec un enfant*, 102 fr. Cette vente enfin n'a rapporté environ que 2500 fr.; et si l'on déduit de cette somme les frais d'encan, d'expert et le prix des cadres qui n'est pas

même quelquefois payé par l'acquéreur, on verra à quel modique taux les amateurs apprécient certaines œuvres de nos artistes.

A la fin de ce mois, M. Diaz fera aussi exposer et vendre rue des Jeûneurs, une quinzaine de ces œuvres, qui tombent si facilement de son pinceau, et que le public se dispute. Soit bonheur, soit talent, et autant peut-être l'un que l'autre, M. Diaz est du petit nombre des artistes qui n'ont qu'à vouloir pour réussir.

GEORGES BONNEFONS.

UNE MÉDAILLE ROMAINE.

A M. FÉLIX PIGEORY,
Directeur de la *Revue des Beaux-Arts*.

Paris, 8 mars 1851.

Il a paru, Monsieur, dans le numéro de la REVUE DES BEAUX-ARTS du 15 du mois dernier, sous ce titre un peu ambitieux : *Numismatique romaine*, un article relatif à quelques médailles antiques trouvées dans le département de l'Indre. L'auteur de cet article, M. Hercule Robert, après avoir passé en revue plusieurs pièces de monnaie de Carausius, de Victorin, Constantin, arrive, en dernier lieu, à la description d'une petite médaille, qu'il suppose particulièrement curieuse. Il annonce qu'elle porte, d'un côté, une tête d'adolescent, coiffée d'un casque, en regard de laquelle se trouveraient les lettres CAES. Le reste de la légende étant effacé, M. Robert demande quel peut être le prince auquel est attribué le titre que lui semblent indiquer les quatre lettres précitées. Ici, un vaste champ s'ouvre à ses conjectures ; car combien n'y a-t-il pas de personnages qui ont porté, soit le nom, soit le titre de César, depuis le César des *Commentaires*, jusqu'à celui des *Rendez-vous bourgeois ?*

Mais reproduisons tout de suite les autres indications fournies par M. Robert sur la pièce douteuse dont il s'agit, en ajoutant qu'au revers, elle présente deux enfants allaités par une louve ; et, en exergue, les lettres TRP.

D'après ces données, il nous paraît plus que probable que là où M. Robert a cru lire les lettres CAES, se trouvent, plus ou moins altérées, les lettres, également au nombre de quatre, formant le mot VRBS, et que la partie de la légende qui est aujourd'hui effacée présentait ce second mot ROMA ; enfin, que la tête casquée n'est autre que celle d'une guerrière personnifiant la ville de Rome. Cette tête, ainsi expliquée ou rétablie, et, de l'autre côté, Rémus et Romulus allaités par la louve, forment l'ensemble d'une médaille fort connue, et dont il a été trouvé des exemplaires dans un grand nombre de localités différentes. Elle appartient au règne de Constantin le Grand, sous lequel ont été aussi frappées, en assez grande quantité, des médailles où la ville de Constantinople, précédemment Byzance, est également représentée allégoriquement sous les traits d'une femme portant casque, lance et cuirasse.

Quant aux trois lettres TRP placées en exergue au revers, qu'il nous soit permis de dire qu'elles n'indiquent pas, comme M. Robert paraît disposé à le croire, que la pièce a été frappée à Trajanopolis, non plus qu'à Troie, dont la destruction est antérieure de plus de 1500 ans à l'époque dont nous nous occupons. Elles signifient que la pièce a été frappée à Trèves (*Treviris* vel *Treveris percussa*), l'une des principales villes de l'ancienne Gaule, séjour de plusieurs empereurs, notamment de ceux de la famille de Constantin, et enfin capitale de la province appelée alors la première Belgique. Cette ville et celle de Lyon sont celles de la Gaule d'où il paraît être sorti le plus de monnaies à l'effigie des empereurs romains. J'ajouterai encore que l'on ne saurait voir, avec M. Robert, dans les deux étoiles placées dans le champ des médailles de cette époque, l'indication des deux empires d'Orient et d'Occident, attendu qu'alors la division n'en avait pas encore été faite.

Je bornerai là la critique que m'a paru appeler l'article de M. Hercule Robert, vous laissant le soin de juger, Monsieur, si les observations qui précèdent devront trouver place

dans un des prochains numéros de votre REVUE. Il me semble, quant à moi, qu'il importe de ne laisser sans réfutation ou rectification aucune des hérésies ou erreurs archéologiques et autres qui peuvent se glisser, au surplus, même dans les meilleures publications.

J'ai l'honneur, etc.,

NESTOR DEQUEN.

La Société libre des Beaux-Arts et l'Athénée des Arts, n'ont pas tenu de séances les lundi 3 et mardi 4 mars, à cause des jours gras.

L'abondance des matières nous oblige d'ajourner à la livraison prochaine la QUINZAINE DRAMATIQUE de M. Hippolyte Lucas.

MÉLANGES.

15 mars.

La Société des Amis des Arts, qui compte plus de soixante années d'existence, trop souvent traversée par les révolutions, se réorganise sur des bases plus larges et, s'il est possible, plus solides que jamais. On ne saurait trop applaudir à l'élan généreux et aux nobles efforts de cette Société, qui n'a pas cessé d'être utile aux artistes, et qui fait encore en ce moment de nombreux achats au Salon. Très-prochainement nous consacrerons un article spécial à la Société des Amis des Arts.

— Un grand nombre d'artistes devaient se réunir à l'école des Beaux-Arts, dimanche dernier, pour discuter la question d'une *exposition permanente des Beaux-Arts*. Cent et quelques personnes seulement ont répondu à l'appel qui avait été adressé à des milliers de peintres, de graveurs, de sculpteurs. Cette réunion a nommé, au scrutin, une commission chargée de préparer un travail qui sera lu dans une prochaine assemblée. Voici les noms des vingt-cinq commissaires désignés : MM. Barye, Billotte, Léon Cognet, Corot, Coignard, Dauzats, Henriquel Dupont, Decamps, Delacroix, Debay, Fischer, Français, Robert Fleury, Gleyre, Hédoin, Isabey, Lepoitevin, Leleux, Mouilleron, Meissonnier, Nanteuil, Ottin, Rousseau, Steinheil, Toussaint.

— Une démarche a été faite auprès des Pouvoirs publics, par l'Association des Artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et dessinateurs, ainsi que par la Société libre des Beaux-Arts, à l'effet d'obtenir l'autorisation de faire, à Paris, en même temps qu'aura lieu l'exposition industrielle de Londres, une *Exposition artistique* où seraient accueillis, de tous les points de l'Europe, les produits de l'art, sous les formes diverses qu'il affecte : la statuaire, la peinture, la gravure, le dessin architectural, etc., etc. Il est à espérer que la France ne sera pas devancée par la Belgique dans l'application de cette idée artistique, comme elle l'a été par l'Angleterre pour l'exposition universelle qui va s'ouvrir à Londres.

M. Cotel reçoit à ses magasins les tableaux destinés aux expositions rhénanes, de Lyon, Montpellier, Gand et la Haye, pour en faire un envoi général; par ce moyen il diminue de près de moitié les frais d'emballage et de transport à la charge des artistes, et leur évite une perte de temps précieux. Nous engageons donc ceux qui auraient l'intention de concourir à ces expositions de s'adresser directement à M. Cotel, emballeur des Beaux-Arts, en face la colonnade du Louvre.

— Les salons de peinture du Musée du Louvre sont fermés en ce moment, pour cause de restauration et de réorganisation. Ils seront rouverts le dimanche 4 mai.

— M. Ary Scheffer, à qui la préfecture de la Seine avait confié, en 1847, l'exécution des peintures de la chapelle de la Vierge à Saint-Eustache, ayant renoncé à cet important travail, M. Berger vient d'en charger M. Couture.

UN MUSÉE DÉFINITIF

POUR L'EXPOSITION DES OEUVRES DES ARTISTES VIVANTS.

DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE[1].

LE LOUVRE.

Personne ne pensera, sans doute, qu'en donnant la préférence au Louvre sur le Palais-Royal pour l'appropriation d'un Musée définitif consacré aux œuvres des peintres vivants, nous avons pour but de flatter des intérêts individuels ou de servir des amitiés particulières. Peu partisan de cette subtilité constitutionnelle qu'on nomme la division des pouvoirs, division dont le plus logique résultat est de tenir ces pouvoirs dans une méfiance et un antagonisme perpétuels, le moindre de nos soucis est de savoir qui gagnera ou perdra à ce changement dans la hiérarchie administrative.

Il se peut qu'en vertu de je ne sais quels usages ou quels règlements, les Expositions qui ont eu lieu jusqu'à présent aux Tuileries ou au Palais-Royal aient été placées sous l'autorité et le contrôle immédiats de la direction des Beaux-Arts, tandis que le jour où on les transportera derechef au Louvre, elles rentreront sous la tutelle de la direction générale des Musées. Il se peut encore que l'une et l'autre de ces puissances artistiques aient, comme toutes les puissances du monde, leurs serviteurs et leurs ennemis, leurs favoris et leurs courtisans. Ce ne sont là tout au plus que des détails ou des noms propres qui n'enlèvent ou qui n'ajoutent aucune importance à la question principale.

En ce temps-ci plus que jamais, les idées sont au-dessus des choses et des hommes. Laissons donc de côté la direction générale des Musées et celle des Beaux-Arts, M. de Guizard et M. de Nieuwerkerke, les petites convoitises, les petites rivalités engagées ou compromises en sous-œuvre, et examinons le projet de M. Duban.

S'il s'agissait ici d'un monument tout d'une pièce, peut-être aurions-nous moins hâte de lâcher la bride à notre confiance. M. Duban, chacun le sait, est un homme de ressources bien plus que d'imagination; il a beaucoup travaillé, il travaille encore beaucoup. Malheureusement l'étude donne la science : elle n'apprend pas comment on crée. M. Duban en est là; esprit actif, opiniâtre, ingénieux au besoin, il restaure, il consolide tant bien que mal; en fait d'architecture, et à la con-

[1] Voir, pour la première partie, page 69.

dition de ne pas sortir de certaines formes froides ou sèches de la renaissance, demandez-lui tout ce que vous voudrez, hormis l'invention.

Au Louvre, et à ce second étage si convenable pour notre Musée définitif, l'invention n'a rien à faire; l'œuvre du passé attend la main de l'âge actuel; il n'y a seulement qu'à reprendre, à continuer et à finir. Les jalons, les points de repère abondent; à ces points de repère et à ces jalons, M. Duban a fixé avec une rare adresse les lignes principales de son projet.

Si on interroge les nécessités de l'art et les besoins consacrés par l'expérience, l'expérience et l'art répondent que ce qu'il faut à la statuaire et à la peinture ce sont des jours perpendiculaires, et que ce qu'il faut au public ce sont de libres et réguliers espaces. Le second étage du Louvre réunit admirablement ces deux conditions.

Les combles du palais fermés sous l'Empire, dans un de ces courts loisirs que la victoire faisait par hasard à Napoléon, ces combles, pour être mis d'accord avec la durée probable de l'édifice, sollicitent d'urgentes réparations. Sous ce rapport, le projet de M. Duban est un excellent prétexte de pourvoir aux exigences du présent et à celles de l'avenir. En conséquence, une nouvelle toiture convenablement percée de jours, remplacerait la toiture existante; à ce grossier et défectueux système de charpente seraient substitués des combles en fer s'arrondissant en pleins cintres. Le monument gagnerait ainsi en solidité et en légèreté.

Les planchers qui subsistent seraient maintenus parce qu'on ne saurait les faire disparaître sans compromettre les plafonds, de MM. Ingres, Picot et autres chefs de l'école française, qui enrichissent l'étage inférieur. A trente centimètres environ de ce plancher, un autre plancher serait établi sur de solides armatures en fer.

Les quatre ailes du Louvre ainsi mises de plain-pied et en communication non interrompue, le public parti d'un point et marchant toujours devant lui reviendrait forcément à ce même point.

Au milieu de ces galeries si régulières, si étendues, si abondamment éclairées, regretterait-on le salon carré de la monarchie ou celui disposé par M. Chabrol dans la construction provisoire du Palais-Royal ? Si je ne me trompe, en voici un plus élevé, plus gigantesque et tel à coup sûr qu'il n'en existe pas un second dans un autre palais du monde. Voici le majestueux pavillon de Pierre Lescot auquel Pierre Sarrazin a aussi attaché sa mémoire en y fixant ses immortelles cariatides.

L'escalier menant à ce Musée serait placé dans l'aile qui fait face à celle de François I[er], c'est-à-dire au centre de la colonnade et au-dessus de l'entrée qui regarde l'église Saint-Germain l'Auxerrois. Conçu dans le style le plus monumental, cet escalier à double révolution aurait de nombreux et larges repos où l'architecture aidée de la peinture et de la statuaire ses sœurs, déploierait toutes ses pompes afin de distraire les yeux et de rendre le chemin moins long aux visiteurs. Cet escalier serait lui-même une

préface et en quelque sorte une prélibation des surprises artistiques du Musée.

Un seul inconvénient est opposé à ce projet : l'élévation du second étage, situé à environ vingt mètres du sol. Mais ce reproche n'est que spécieux. De toutes les collections du Louvre, celle qui attire peut-être le plus de curieux est le Musée de la marine établi au second étage de l'aile du nord et où on arrive par le guichet de la rue du Coq.

Un autre inconvénient plus sérieux est la dépense; question grave, quelquefois décisive à une époque comme la nôtre, où la prospérité ne court pas les rues. Cette dépense, pour les travaux d'achèvement et d'appropriation, est estimée par M. Duban dans ses devis à une somme de cinq millions. C'est beaucoup sans doute. Mais est-ce trop quand il s'agit de l'art français et de l'achèvement d'un palais qui a la prétention de n'être pas moins français que cet art ?

L'intention de M. Duban est, nous assure-t-on, de faire adresser au premier moment propice son projet à l'Assemblée législative. Fasse le dieu des beaux-arts que l'architecte du Louvre surprenne nos représentants dans un accès de générosité !

Le projet d'un Musée pour les artistes vivants au Louvre ne rencontrera donc que des sympathies partout où il sera examiné, approfondi comme il mérite de l'être. En ce qui concerne l'exécution matérielle, quelques millions de plus ou de moins n'arrêteront pas les économistes qui parlent à tout propos de la classe ouvrière et des devoirs de la société envers elle. Le second étage du Louvre transformé en galeries publiques complète le gigantesque ensemble de ce monument dont aucune partie ne sera inutile ou inoccupée; sans compter que les combles disposés comme ils le sont à présent en ateliers de menuiserie, encombrés de planches, de bois secs et de copeaux au travers desquels passent les cheminées et les tuyaux des calorifères, tiennent à toute heure suspendus aux parois de l'édifice les risques de l'incendie. Enfin pour ce qui est de la hauteur peut-être insolite de ce second étage, les curieux qu'elle empêchera d'y monter ne seront que des passants vulgaires et non, à coup sûr, de vrais amis des peintres, des sculpteurs, des architectes ; l'absence de ces Béotiens sera autant de gagné pour l'art.

En revanche, le Louvre, par ses habitudes traditionnelles, ses souvenirs et sa position, est pour ainsi dire l'unique et, en tout cas, le plus respectable sanctuaire des arts; ses abords grandioses et largement découverts sur trois points, la colonnade, le quai et le Carrousel, ne sont jamais obstrués. C'est un lieu de passage, non un rendez-vous d'ennuyés ou d'oisifs. Quand on visite les collections du Louvre, c'est le plus souvent de propos délibéré, avec une idée préconçue, non parce que d'aventure on passe par là comme cela se pratique maintenant à l'Exposition du Palais-Royal. Serait-ce encore un grand mal si les désœuvrés, frivole multitude, ne fréquentaient plus nos Salons ?

Telle est enfin l'immensité de l'espace dans les quatre ailes du Louvre —

il est bien entendu que le Musée de marine serait transporté ailleurs — que quoi qu'il arrive, il y aura toujours assez de place pour les œuvres des artistes et qu'on ne se disputera plus les bons endroits. Aussi toutes les sages raisons, toutes les sympathies, tous les avantages sont-ils unanimes à proclamer, sauf quelques questions de détail, l'à-propos et l'excellence du projet de M. Duban qui donne, après de longues et stériles tentatives, un vrai Musée aux artistes, et, ce qui vaut encore mieux aux artistes un vrai public.

En deux mots, et cette dernière considération est déterminante, si l'on maintient les Expositions au Palais-Royal, on détruit un édifice qui n'appartient pas à l'État, mais à l'histoire; par contre, si on établit ces mêmes Expositions au Louvre, on conserve un monument qui est une des gloires nationales. En France, sans doute, on est Français, et pour hésiter en face de semblables conséquences, il faudrait n'être pas de son pays.

Georges GUÉNOT.

SALON DE 1850-1851.

VI.

ARCHITECTURE.

MONUMENTS NATIONAUX OU RELIGIEUX. — ÉDIFICES CIVILS.

MM. Brunet de Baines. — Dussillon. — Renaud. — Arrat-Balèche. — Garnaud. — Nepveu. Marty. — Constant Dufeux. — Godeboeuf. — Galand. — Pierre Landry. — Isabey.

Quarante architectes environ figurent cette année sur le livret; ils ont envoyé au Salon une centaine de projets, restaurations ou études. Sous la monarchie, la moitié à peine de ces artistes et de ces œuvres occupait la critique durant les périodes d'Exposition. De ce surcroît de travaux et d'envois que faut-il conclure? Le contraire de ce que la logique semble indiquer à première vue. L'absence de ce qu'on nomme les affaires a forcément jeté l'architecture dans une oisiveté qui l'oblige à se consoler du néant de la pratique et des choses réelles par les rêves de l'imagination et les spéculations de la théorie. Les autres branches de l'art se ravivent plus ou moins, la pauvre architecture languit toujours. Beaucoup de ses enfants ont changé de carrière, d'autres ont quitté Paris pour aller s'enterrer en province, ou mourir en Californie. Voilà les loisirs que la liberté a faits aux arts.

A côté de la maxime, si triste qu'elle soit, plaçons l'exemple et faisons nous-même de l'analyse, puisqu'aussi bien l'architecture n'occupe plus, comme par le passé, tous nos instants. Ainsi sans doute ont pensé nos confrères MM. Brunet de Baines, Dussillon et Édouard Renaud, lorsqu'ils ont médité et mis sur le papier leurs projets d'achèvement du Louvre.

Cette fois, M. Brunet de Baines a reconnu d'anciens torts, en substituant à son projet de

disjonction du Louvre et des Tuileries qui était, il y a quelques années, son idée favorite, une étude complète sur la réunion et l'achèvement de ces deux monuments qui seraient à l'avenir le palais central des arts. D'un abus l'auteur est peut-être tombé dans un autre. Il démolit à l'intérieur les galeries du nord et du midi et les transforme en vastes salles d'Exposition, ne laissant plus aucun guichet ouvert à la circulation des voitures et aux passants, lesquels devraient désormais faire le tour jusqu'à la place du Louvre ou à celle de la Concorde pour gagner les quais. Quelques parties du projet, celle surtout qui avoisine le Louvre, sont plus heureusement traitées que les autres, mais certains détails de façades qui ne s'harmonient pas, ainsi que l'ensemble général des cours sont disgracieux à l'œil. La salle d'opéra se raccordant avec le monument sur un des côtés de la place du Palais-Royal, est une idée qui n'est plus de mise aujourd'hui, condamnée qu'elle est par la réflexion. Au résumé, M. Brunet de Baines s'est tellement préoccupé de l'art, qu'il n'a pas du tout songé à la dépense, et l'argent est un maître avec lequel il faut toujours compter.

M. Dussillon ne l'ignore pas et il en donne la preuve par les nombreuses qualités de son projet, dont le premier mérite est d'être réalisable sans entraîner à trop de frais. N'était sa cour du Musée, qui peut-être demanderait un peu plus de symétrie, les façades, les combles, toutes les grandes lignes s'ajustent et s'ordonnancent à merveille. Le travail de M. Dussillon est rempli d'intentions heureuses et d'excellentes vues pratiques.

Le projet de M. Édouard Renaud est d'une simplicité telle que son auteur, le circonscrivant à la place du Carrousel, le qualifie lui-même de *provisoire* et le fait seulement consister en une clôture qui fermerait et limiterait jusqu'à nouvel ordre cette place.

Ce serait là la réalisation de la pensée de Napoléon. Plus pénétré des besoins de la population parisienne que M. Brunet de Baines, M. Édouard Renaud, au lieu de fermer les guichets du Carrousel, multiplie ces utiles passages ; mais ici, et sans doute à son insu, l'excès de la prévoyance l'emporte, et ce même architecte, fort réservé d'ordinaire sur le chapitre des dépenses, conseille à l'État des frais considérables pour rendre plus accessible encore le guichet de l'Échelle. Quoi qu'il en soit, M. Renaud n'était pas homme à se contenter d'un envoi si modeste; il y a donc joint un projet de fontaine monumentale à ériger sur la place du Palais-National. Cette fontaine, ainsi que la vue perspective qui l'entoure, est fort remarquablement dessinée ; sous ce rapport, on le sait, la réputation de l'artiste est faite, et nous voudrions aussi n'avoir que des éloges pour son monument en lui-même. Par malheur, si la base de la fontaine est habilement composée, il n'en est pas de même de la partie supérieure qui rappelle plutôt les formes de l'art commercial que la sévérité et le grandiose des lignes indispensables aux œuvres qui doivent porter avec elles un caractère d'ampleur et de durée. Le bassin est aussi trop étroit pour recevoir les eaux jaillissant de la vasque. L'exemple des fontaines de la place de la Concorde et de celle de la place Louvois sera-t-il donc toujours perdu ?

Un autre projet de même nature, mais conçu dans un style tout différent, est celui de M. Arrat-Balèche. Il s'agit d'une fontaine d'architecture ogivale à élever sur la grande place de Vienne (Dauphiné) en face de l'église. A juger de l'ensemble et de l'ornementation de ce monument par les délicates sculptures du portail de la basilique qui en est proche, et avec lequel il doit nécessairement se raccorder, l'œuvre de M. Arrat-Balèche a une apparence de lourdeur qui n'exclut pas néanmoins certaines qualités de détails.

L'architecture religieuse a inspiré avec plus ou moins de bonheur trois artistes : MM. Garnaud, Nepveu, Achille Marty.

Imagination sérieuse, esprit méditatif, M. Garnaud qui a abordé plusieurs problèmes architectoniques, en a résolu quelques-uns; dans ce nombre et depuis tantôt dix ans, le

patient artiste s'occupe d'un travail qui consiste non dans un projet et un monument uniques, mais dans une suite de projets et de monuments qui sont, à vrai dire, une encyclopédie régulière et complète appliquée aux édifices religieux. Pénétré des droits et des exigences du culte qui veulent que partout où les centres de populations se groupent, les églises ne manquent pas; frappé des obstacles que suscitent les réparations ou achèvement d'anciennes basiliques, et l'érection des églises nouvelles, soit à cause de la complication des détails, de la lenteur de l'exécution ou de l'excès des dépenses, M. Garnaud a pensé que le temps était venu de mettre un terme à ces difficultés. Dans ce but l'architecte a étudié et dessiné une série d'édifices religieux s'appliquant à toutes les localités et à tous les besoins, depuis la métropole superbe jusqu'à la simple chapelle de village. La préoccupation de la dépense autant que l'initiative de l'art contemporain l'ont engagé à s'abstenir du style ogival et des styles qui sont venus à la suite, pour restreindre, ou, si l'on veut, pour symboliser notre XIXe siècle, dans un style qui fût son genre propre en même temps que l'expression véritable de ses besoins.

Ce système est certainement discutable au triple point de vue de la religion, de la philosophie et de l'art. M. Garnaud paraît n'avoir pas un grand amour des contre-forts, des arcs-boutants et autres découvertes des maîtres de l'architecture gothique; il ne semble pas non plus très-passionnément épris de toutes les formes inventées par le siècle de Léon X; sa manière est une sorte de compromis entre tous les âges passés et l'âge actuel. Sans approfondir davantage cette longue et grave question, nous dirons cependant que la recherche de la simplicité conduit quelquefois M. Garnaud à un extrême incompatible avec la majesté de nos temples. Si bon ménager qu'on soit des deniers publics, encore faut-il qu'il y ait une différence entre le hameau et la cité, entre la chapelle et la cathédrale.

Dans un autre ordre d'idées, sous quelques rapports semblables et dans ce que nous appellerons, faute de termes plus précis, l'*architecture éclectique*, M. Nepveu a exposé un curieux projet d'église; c'est à la fois l'œuvre d'un artiste et le travail d'un penseur.

La population ne cessant d'augmenter à Batignolles, l'église de cette commune qui a, comme on sait, la prétention d'être une *ville*, devient chaque jour trop étroite, M. Achille Marty a donc songé à l'agrandir. Ce projet est assez convenablement disposé; cependant l'auteur a eu le tort de n'indiquer qu'une seule entrée sans sorties latérales. Le porche doit sans doute être fermé; au cas contraire, on ne comprendrait pas un escalier en dehors de l'église pour monter à la tribune de l'orgue.

Il était bien difficile par le temps actuel, que le socialisme ne fît pas invasion dans l'architecture. Voici donc deux projets d'hôtels des Invalides civils d'après un programme fourni par le ministre des travaux publics de 1848; l'année et le ministre sont des indications suffisamment caractéristiques. Les auteurs de ces projets, M. Constant Dufeux pour le premier, MM. Godebœuf et Galand en collaboration pour le second, ont certes eu tout le loisir nécessaire pour élaborer une œuvre sérieuse. Voyons le résultat de leurs études.

L'ancien parc de Montrouge était l'endroit choisi par le gouvernement. Nous n'avons pas ouï dire que ce parc fût très-mouvementé quant au terrain. Dans le plan général de M. Constant Dufeux, les bâtiments disposés en ressauts ou en échelons, produisent un ensemble désagréable et peu harmonieux; cette disposition accidentée ne doit pas satisfaire aux besoins et aux convenances du service; soit effet de perspective, soit toute autre cause, on croirait ces constructions bâties en amphithéâtre sur une colline; les coupes et élévations ne sont pas toutes suffisamment étudiées; l'église, quoique centrale, est d'un difficile abord pour des vieillards; en somme c'est là ce qu'on peut appeler un plan tourmenté, trop travaillé, qui vise à l'effet sans en produire beaucoup.

Le projet de MM. Godebœuf et Galand est de beaucoup préférable à celui qui précède. Les corps de bâtiments, quoique bien distincts, sont réunis entre eux par de vastes galeries aboutissant toutes à l'église placée au centre, ce qui permettrait aux invalides de prendre part aux exercices du culte sans pour ainsi dire sortir de chez eux. L'étage supérieur est consacré à un musée des arts industriels. L'ensemble architectonique et les façades sont bien appropriés à la destination du lieu. Les auteurs se sont souvenus fort à propos de ces cloîtres spacieux qui distinguaient autrefois les maisons religieuses; ce qui valait mieux encore, ils se sont souvenus du type du genre, de cet admirable hôtel des Invalides qui est une des gloires de Louis XIV, comme il sera l'éternelle illustration des architectes qui l'ont élevé.

Il est seulement à regretter que les travaux de MM. Constant Dufeux, Godebœuf et Galand n'aient point figuré au dernier Salon, on aurait pu alors les comparer à l'œuvre analogue pour laquelle M. Édouard Renaud a obtenu une médaille. Cette médaille sera sans doute tout ce qui restera de ces idées avortées aussitôt que conçues.

La théorie des maisons d'ouvriers a porté ses fruits, bons ou mauvais, et M. Pierre Landry, qui nous semble aussi phalanstérien qu'architecte, a été conduit par l'étude philosophique des *cités industrielles*, à l'édification d'une *ville modèle*. Cette ville a manqué à la République de Platon. L'examen des projets de M. Landry réclamerait non un alinéa dans un compte rendu, mais un chapitre tout entier, et encore pour le faire avec quelque fruit faudrait-il avoir sous les yeux non-seulement les plans, mais les doctrines écrites de l'auteur. Il nous suffira de dire que si les dispositions générales et certains monuments de sa ville modèle paraissent quelque peu étranges ou insolites, la vue à vol d'oiseau de cette ville est dessinée avec un remarquable talent.

Encore une maison d'ouvriers, mais est-ce bien une maison que M. Isabey a prétendu faire, n'est-ce pas plutôt un palais? Si la façade de cette cité industrielle est moins confuse que celle rêvée par M. Pierre Landry, il n'en est pas moins vrai que l'auteur a si largement pris ses aises dans l'exposition de son idée, il s'est si peu inquiété de ce que coûterait la mise en pratique de son projet, qu'il n'y a peut-être pas d'État au monde dont les finances pourraient subvenir à l'érection de pareils monuments. Nous laissons de côté la question sociale; on sait aujourd'hui, que les bons, les vrais travailleurs ne veulent sous aucun prétexte des cités ouvrières. Le projet de M. Isabey qui sous le rapport architectonique a ses qualités et ses défauts, n'est pas au demeurant l'œuvre d'un praticien, c'est la fantaisie d'un élève de l'Académie des Beaux-Arts.

Dans un autre article nous achèverons le compte rendu de notre spécialité en abordant l'examen de quelques édifices d'utilité publique, en appréciant les restaurations des monuments antiques, et autres sérieuses études qui rendent de jour en jour de signalés services à l'archéologie, et assignent dans le mouvement des arts contemporains une si belle place aux architectes de la France.

BOURLA, architecte.

ACHATS
DE LA
SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS.

Fidèle à son passé et toujours pleine de sollicitude pour les artistes, la Société des Amis des Arts ne reste pas indifférente au Salon de 1850-1851 et aux remarquables œuvres qu'il renferme. Au nombre des achats déjà faits en son nom par M. le duc de Valmy, figurent :

Une *Conversation interrompue*, de Billotte.

Shakspeare, dans la taverne de la Couronne, écoutant la lecture et la critique d'une de ses pièces, par Trayer.

L'Application, par Frère.

Petite Laveuse de linge, par Chavet.

Ancien Couvent des franciscains à Alexandrie, par Karl Girardet.

Vue du couvent arménien à Venise, par William Wyld.

Vue de l'île San-Giorgio à Venise , par le même.

Jeune Paysanne, par Charles Elmerich.

Vue prise à Amiens, par Hippolyte Garnerey.

Ruines d'un vieux château en Tyrol, par Mme Siméon Fort (née Collin).

L'Envie, par Pierre Bernède.

Le Bac, effet du soir, par Louis Coignard.

Deux Études, par Jules Coignet.

Vue prise à Dieppe, près du Pollet, marée basse, par Jules Hintz.

Intérieur de la cathédrale d'Ulm, par Auguste Mathieu.

Le Marchand de tableaux, par Ernest Seigneurgens.

Les Lavandières (Suisse allemande), par Armand Leleux.

Le choix des tableaux et les noms de leurs auteurs sont de suffisantes preuves de l'intelligence éclairée avec laquelle la Société des Amis des arts sait découvrir et encourager le mérite. Cette généreuse association, qui compte dans son sein de hautes notabilités en plus d'un genre, M. le marquis de Tanlay, son président, M. le duc de Valmy, l'un de nos plus habiles connaisseurs en peinture, et d'autres personnages éminents, s'est imposé une tâche bien difficile sans doute dans les temps où nous sommes, mais qu'elle saura remplir tant qu'il y aura en France de véritables artistes et des hommes réellement dignes de se proclamer leurs amis.

Félix PIGEORY.

LE CABINET DES ESTAMPES

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

—

M. Achille Devéria.

Au temps actuel, où s'effectuent tant de réformes et de changements qui ressemblent assez à la confusion ou à la décadence, on s'est beaucoup élevé contre l'organisation du Cabinet des Estampes à la Bibliothèque. Le désordre y régnait, les recherches étaient difficiles ou infructueuses, disaient les grands redresseurs d'abus : il en fut pour le Cabinet des Estampes comme pour le reste, beaucoup de bruit pour rien. Or, il est question aujourd'hui de remédier à tout cela et voici comment.

On sait que, dans l'organisation actuelle, chaque artiste a son œuvre séparé, c'est-à-dire que tout ce que le Cabinet possède d'estampes du même graveur, soit par acquisition, soit par dépôt légal, est réuni dans le même volume, et sous un même titre. De plus, toutes les œuvres gravées ou lithographiées d'après le même maître, bien qu'exécutées par des artistes différents, sont aussi réunies et forment l'œuvre du maître d'après lequel elles ont été faites. Enfin, toute gravure ou lithographie traitant de science, de costume, outre la place qu'elle occupe dans l'œuvre de l'artiste auquel elle est due, va en prendre une dans les collections destinées à éclaircir les points de science et d'histoire auxquels elle a rapport. Si c'est une vue, un paysage, on le classera dans la collection topographique du pays représenté. Nous ne nous étendrons pas sur les avantages d'une telle organisation, sur la facilité des recherches, soit pour trouver telle ou telle pièce d'un maître, soit pour avoir des dessins sur un sujet donné. Nous n'en avons parlé que pour mieux faire comprendre quelle sera l'amélioration apportée par le système qu'on prétend substituer à celui existant.

L'idée, la théorie, les premières tentatives de cette réforme appartiennent à M. Achille Devéria, qui doit sa place à la révolution de février et dont la fortune officielle date du ministère désorganisateur de M. Carnot.

Il s'agit donc tout bonnement, tout grossièrement, de ranger par ordre alphabétique de nom d'auteur, toutes les estampes gravées ou lithographiées, de dimension semblable (notez bien ce point), quel que soit d'ailleurs le sujet qu'elles représentent. Ainsi l'œuvre d'un maître, qui se trouve à présent dans un ou

plusieurs volumes qui lui sont spécialement consacrés, se trouvera disséminé dans un nombre de volumes égal aux différentes dimensions de ces pièces, tandis que d'un autre côté, chaque volume contiendra les œuvres les plus disparates. L'histoire, le paysage, les portraits; les plus belles planches et les affreux produits destinés aux confiseurs; les admirables eaux-fortes de Rembrandt et les paysages de M. Renié; P. Potter et M. Pingret vont se heurter, se coudoyer dans ce tohu-bohu, ce pêle-mêle général. Les œuvres les plus antipathiques dormiront sous la même couverture, par la puissante raison que les noms de leurs auteurs commencent par la même lettre. L'ordre logique est abandonné; le mètre et l'alphabet serviront seuls désormais à classer les nombreuses richesses de notre Cabinet d'Estampes.

Certes, un pareil classement, qui fera de chaque volume de la collection une sorte de *scrapt-Book*, offrira plus de variété, plus d'imprévu, et sera plus convenable pour charmer les longs loisirs de l'oisiveté. Le regard du curieux aura plus de plaisir à considérer les couleurs tranchées de ce kaléidoscope artistique, qu'à feuilleter les pages sévères d'une collection destinée à l'étude et au travail. Mais est-ce uniquement pour distraire les gens inoccupés que le Cabinet des Estampes est ouvert au public? Est-ce pour le plaisir ou pour l'étude, que le budget affecte tous les ans une somme pour l'entretien et l'agrandissement des bibliothèques publiques?

Quoi qu'il en soit, nous avons peine à prendre pour un progrès la nouvelle organisation de M. A. Devéria, le conservateur si heureusement choisi et nommé par M. Carnot. L'ordre alphabétique est très-bon pour un catalogue, mais non pour une collection; et encore, dans le premier cas, il est insuffisant s'il n'est suivi d'un second catalogue par ordre de matières. Les recherches sont souvent difficiles, faute d'indications bien précises, que deviendront-elles dans ce chaos qui n'aura pour lui qu'une vaine apparence d'uniformité? Comment rassembler les morceaux épars de ce vaste jeu de patience? Comment, par exemple, reconstruire l'œuvre complet de Callot, qui se compose d'environ seize cents pièces de toutes dimensions? Comment en retrouver une si vous ne vous rappelez le nombre de millimètres qu'elle porte? Et encore en quelle compagnie la rencontrerez-vous!

La nouveauté est l'épidémie de l'époque, nous le savons; mais, du moins, si nous voulons en faire, que ce ne soit pas pour désorganiser ou détruire! Est-ce au moment où une de nos richesses nationales, le Louvre, s'améliore grâce aux soins d'une direction éclairée, que la Bibliothèque doit marcher vers la confusion? Quand l'ordre chronologique est adopté par l'un, doit-il est banni par l'autre? Non; M. Devéria, avant de causer un tel dommage à l'une de nos plus utiles collections, comprendra qu'il faudrait au moins un essai préalable, et l'expérience lui prouvera que son système aurait pour unique résultat de plonger le Cabinet des Estampes dans un tel chaos, que de longs jours de travail ne suffiraient pas pour lui faire reprendre son ordre actuel.

Alexandre de BAR.

DIFFÉREND NUMISMATIQUE.

A M. Félix Pigeory,

Directeur de la Revue des Beaux-Arts.

La science archéologique, au point où elle en est, monsieur, a tellement besoin de discussion pour rectifier ses déviations et marcher en avant, que l'on doit des remercîments à l'érudit qui, comme M. Nestor Dequen, dans le numéro de la Revue des Beaux-Arts du 15 mars, relève quelques erreurs groupées à la fin d'un article signé de mon nom et inséré dans le numéro du 15 février. *In cauda venenum.* Je regarde cette critique comme une bonne fortune, puisqu'elle me décide à user à mon tour du droit de relever des erreurs accréditées jusqu'ici comme des vérités.

En attendant, un mot seulement en réponse

à l'objection de M. Dequen émise à propos des trois lettres TRP. En disant que le petit bronze attribué à Constant n'aurait pu être frappé à *Troie*, « dont la destruction (ce sont ses termes) est antérieure de plus de quinze cents ans à l'époque dont nous nous occupons, » mon honorable contradicteur ne montre-t-il pas évidemment qu'un fait historique de la plus haute importance et que pouvait lui rappeler la plus belle ode d'Horace (ode III, liv. III) lui a échappé, savoir : qu'Auguste, après Alexandre, qui avait commencé à rebâtir Ilium, achevée par Lysimaque, et consacrée par ce dernier sous le nom d'Alexandrie, puis détruite par C. Fimbria, lieutenant de Sylla, avait fait revivre, réalisant l'idée de Cæsar, par la fondation de la *colonia Augusta-Troas*, la ville mère de Rome. Frappé de la magnificence des restes d'un temple, d'un théâtre, de trois arcades, de pans de murailles de douze pieds d'épaisseur, tout en marbre, de tombeaux de marbre avec la tête d'Apollon, affectant la même forme que ceux d'Arles, Spon n'a-t-il pas rapporté la fondation de ces monuments aux premiers empereurs? De plus, des médailles avec légendes grecques n'ont-elles pas été frappées dans la nouvelle Ilium en l'honneur de Caligula, Claude, Néron, Marc Aurèle, Faustine la jeune, L. Vérus, Commode, Sévère, Julia Domna, Caracalla, Géta, Gordien le Pieux, etc., et avec des légendes latines en l'honneur d'Adrien, d'Antonin le Pieux, Commode, Géta, Alexandre Sévère, Maximinus I, Maximus Cæsar, Gallien, etc.? Enfin, une médaille en bronze offrant au droit une tête de femme tourelée avec la légende CO. ALEX. TR., et au revers le type de la petite médaille contestée, la louve allaitant Romulus et Rémus, avec la légende COL. AV. et à l'exergue TROAD., n'est-elle pas citée par Lechevalier ?

Nous n'avons d'autre désir, en dissertant sur l'archéologie, que de trouver de savants contradicteurs, comme nous n'avons d'autre ambition que de provoquer la solution de questions qui contribuent au progrès de la science; si donc M. Nestor Dequen le veut bien, cette petite discussion n'aura peut-être pas été stérile : les mots *Troie, Rome, Arles* qui se trouvent ici peuvent être des textes précieux où des idées neuves se révèlent en se justifiant. Il serait également curieux d'avoir le sens de cette singulière invocation à Janus comme *père et mère des Romains*, de même que l'explication de la célèbre médaille de Durat de Poitiers, où se montrent le mot IVLIOS et des symboles qui attendent encore une explication. Qui sait si ce duel pacifique courtoisement engagé, dans une lice ouverte par vous, monsieur, comme juge du camp, ne tournerait pas au profit de la science et de l'art? Je suis donc tout à mon savant contradicteur, comme j'aime à me dire, monsieur, tout à vous.

P. Hercule ROBERT.

20 mars 1851.

VUE

DANS LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU,

PAR LOUIS LAROCHE.

Pour qui veut se faire une idée des horizons de la Suisse et de leurs crêtes dentelées; pour qui ne connaît les forêts vierges du nouveau monde et les sites merveilleux de l'Amérique septentrionale que par les immortelles descriptions de Chateaubriand, la forêt de Fontainebleau est un inépuisable sujet de surprises et d'études. Les curieux, les promeneurs, les ennuyés du monde, les artistes surtout font de fréquentes haltes sous ces ombrages séculaires qui parlent à l'imagination et aux yeux, et où se balancent, à travers les âges, les souvenirs de l'histoire, les rêves de la poésie, et les frémissements de l'amour.

La *Gorge d'Apremont*, vue prise au hasard peut-être par M. Louis Laroche dans cette forêt de Fontainebleau, que tant de chasses, de plaisirs, d'aventures galantes ou tragiques ont traversée depuis Louis VII jusqu'à Napoléon, cette vue offre un raccourci des charmes et des contrastes du lieu : à droite et s'enfonçant sous



Aqua forti L. Laroche 1850.

Vue dans la Forêt de Fontainebleau.

d'épais massifs de chênes, un gracieux sentier mène au pays des fantaisies ou des chimères; à gauche, se silhouette une de ces roches grises comme on en voit tant aux abords de ce village d'Avon, où repose la dépouille du pauvre Monaldeschi.

Cette petite composition est pleine de délicatesse : on la croirait empruntée à une gouache de Baudoin. C'est que M. Louis Laroche comprend et au besoin sait reproduire les maîtres comme il comprend et reproduit la nature. Partagé entre son goût pour la gravure et les devoirs du professorat qui ne lui laissent que peu de loisirs, cet émule des Marvy et des Jacque a déjà donné au public des œuvres dignes de fixer l'attention. Parmi ces travaux, il convient de mentionner plusieurs eaux-fortes publiées par *l'Artiste,* des lithographies faisant partie d'une collection de Gihaut, intitulée *Galerie d'amateurs,* une de ces lithographies d'après Philippe Rousseau, *Intérieur de fruitière,* une autre d'après Marilhat, *Vue d'Auvergne.* Enfin, au Salon de 1848, il a obtenu une mention honorable pour de charmants dessins à la plume. La REVUE DES BEAUX-ARTS publiera sous peu une seconde eau-forte de M. Louis Laroche, dont le burin a si heureusement rendu cette fois le pittoresque aspect de la gorge d'Apremont.

LÉO D'AMBLÈVE.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 445.

Séance du 18 *mars* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures.

Le procès-verbal est lu et adopté après quelques observations de M. Martin d'Angers.

CORRESPONDANCE.

1° Quatre numéros du journal anglais *the Builder,* renvoyés à M. Moultat, rapporteur ordinaire de cette publication; 2° Lettre du secrétaire de la Société d'agriculture et de commerce de Caen par laquelle il nous annonce l'envoi de nombreux travaux de cette Société ainsi que des brochures publiées par les compagnies littéraires du département.

Cette collection renferme un mémoire sur les *Vaux-de-Vire,* vallée de France (Calvados), près de Vire. C'est dans cet endroit qu'habitait, vers 1380, Olivier Basselin, foulon et poëte, célèbre par ses chansons joyeuses et malignes qui, désignées d'abord sous le nom de *Vaux de Vire,* prirent, dit-on, dans la suite, par corruption, le nom de *vaudevilles;* ce mémoire est renvoyé à M. Aulnette de Vautenet; plus un travail sur l'état de la musique en Normandie, par M[lle] Emma Chuppin; *idem* sur les moyens de propager le goût de la musique en France et particulièrement dans l'ancienne Normandie, par M. Porte; *idem* sur le concours ouvert à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, pour l'éloge de Choron, par M. l'abbé Daniel; *idem* contenant l'éloge d'Alexandre Choron, par M. Gautier, professeur de belles-lettres; ces quatre brochures sont renvoyées à M. Pollet, chargé du rapport; un extrait des séances de la Société d'agriculture et de commerce de Caen, de 1831 à 1836 et de 1836 à 1842; *idem* année 1849; *idem* année 1850; plusieurs autres brochures adressées par la même Société; le tout est renvoyé à M. Duplat pour en faire l'examen;

2° Lettre de M. Dien, que ses occupations multipliées empêchent, dit-il, de prendre part aux travaux de la commission d'examen du Salon de 1850;

3° Lettre de M. Charles Bazin, qui remercie la Société des témoignages d'estime qu'elle lui a donnés dans une récente occasion;

4° Lettre du secrétaire général de la Société des Amis des Arts et de l'industrie de Poitiers, par laquelle il nous accuse réception de la collection de nos annales et nous initie aux intéressants travaux de cette Société naissante;

5° Lettre du secrétaire général de la Société des sciences, arts et belles-lettres du département du Var, dans laquelle il nous annonce le prochain envoi du bulletin du dernier semestre de 1850, et nous signale quelques lacunes con-

cernant la réception de la *Revue des Beaux-Arts ;* il sera fait droit à cette réclamation ;

6° Lettre de M. Bourla, qui est en ce moment à Saintes (Charente-Inférieure). Cette lettre est accompagnée de pièces à l'appui d'une découverte faite, en cette ville, d'un *balneum* ou bain romain, de plusieurs autres ruines et particulièrement d'une mosaïque en marbre blanc et noir, accusant, selon lui, la facture des anciens maîtres du monde. Cette récente découverte a donné lieu, dans le *Mémorial de l'Ouest,* à une polémique fort intéressante. Notre collègue, qui a dû y prendre part, nous fait espérer pour son retour l'exhibition de quelques fragments de ces ruines, objet d'une controverse ;

7° Un numéro du journal *la Lumière,* traitant des beaux-arts et des sciences. Cette feuille est spécialement consacrée à la propagation et au perfectionnement de l'*héliographie,* qui embrasse les procédés du daguerréotype sur métal, et ceux de la photographie, art de reproduire les objets naturels *sur le papier,* à l'aide de la lumière.

La Société héliographique, qui est à la tête de cette intéressante publication, semble appelée à rendre de véritables services à l'art, en demandant de nouveaux secrets à la chimie, dont les produits sont déjà si riches ;

8° Deux brochures, l'une traitant *de l'avenir de l'Orphéon et de toutes les écoles populaires de musique en France ;* l'autre *de l'amélioration du chant dans les lycées de Paris*, offertes à la Société par l'auteur, M. Martin d'Angers, et renvoyées à M. Delaire, président, pour en faire l'analyse ;

9° Bulletin des séances de la Société nationale et centrale d'agriculture, 2e série, tome VIe, n° 5, renvoyé à M. Duplat, rapporteur ;

10° Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest, 4e trimestre de 1850 ; renvoyé à M. du Vautenet, rapporteur ;

11° Société philomatique de Paris ; comptes rendus de l'année 1850 ; renvoyés à M. Duplat ;

12° Mémoires de l'Académie de Metz comprenant les années 1835-36, 36-37, 39-40, 40-41, 42-43 (2 parties), 45-46 et 47-48, en tout huit volumes, renvoyés à M. Bourla, rapporteur ;

13° Annales de la Société centrale d'horticulture de France, XLIIe volume, numéro de février 1851, remis à M. Duplat ;

14° Journal mensuel des travaux de l'Académie nationale, manufacturière et commerciale de Paris, 21e année, nouvelle série, février 1851 ; M. Duplat est chargé d'en faire l'examen.

La correspondance étant épuisée, on passe au scrutin pour la nomination d'un membre dans la section de peinture. M. Colin est nommé à la majorité des suffrages et proclamé par M. le président membre titulaire de la Société libre des Beaux-Arts.

M. Martin d'Angers a la parole pour une communication au sujet de curieux vitraux du XVIe siècle, conservés dans l'Anjou.

Il emprunte à un savant archéologue, M. Aimé de Soland, son compatriote, quelques détails intéressants sur l'historique, la réparation intelligente et la valeur artistique de ces vitraux qu'on voit actuellement dans les ateliers de M. Thierry, peintre verrier à Angers.

« Ving-trois panneaux, magnifiques d'exécution et de couleur, sont exposés aux regards du public ; ils proviennent en partie de la chapelle du château du Verger, qui était situé dans la paroisse de Seiches, sur la rive gauche du Loir. Le château du Verger fut reconstruit, en 1499, par Pierre de Rohan, plus connu dans l'histoire sous le nom de maréchal de Gié. Sur l'un des vitraux se trouve l'écusson de l'illustre maréchal qui portait de *gueules à neuf macles d'or.*

« Dans la cathédrale d'Angers, trois fenêtres sont ornées avec des verrières du Verger. Il y a même dans une croisée légendaire une lacune qui se complète avec un des panneaux de la collection dont nous venons de parler et qui appartient à M. Toussaint-Grille. »

M. Aimé de Soland fournit encore à M. Martin de précieux documents sur les tombeaux

des évêques d'Angers et sur la restauration complète qu'on fait subir à ces beaux monuments....

Le rapporteur conclut en exprimant le vœu qu'indépendamment des Sociétés correspondantes, qui nous apportent chacune leurs lumières, nous ayons encore des éclaireurs particuliers, des amis, des compatriotes, en position de nous renseigner sur tous les faits artistiques qui se produisent dans leurs localités.

La Société approuve ces conclusions et ordonne le dépôt aux archives de la communication de M. Martin d'Angers.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Ordre du jour de la séance du mardi 1er avril 1851.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 18 mars dernier;

2° Correspondance;

3° Première partie d'un rapport par M. Martin d'Angers, sur le congrès scientifique de France, quinzième session, tenu à Tours en septembre 1847; 2 vol. in-8;

4° Renouvellement d'une proposition faite par M. Rouillard;

5° Rapport de M. Garnaud sur un ouvrage de M. du Vautenet ayant pour titre : *De la stabilité comme principe primordial de toute architecture, appliqué à l'origine et à l'établissement du style ogival;*

6° Rapport de M. Delaire sur deux opuscules de M. Martin d'Angers, concernant l'avenir de l'Orphéon et l'enseignement du chant dans les lycées de Paris;

7° Rapport de M. Moultat sur une série du journal anglais *the Builder;*

8° Rapport de M. de Sauclières sur le bulletin de la Société des sciences, arts et belles-lettres du département du Var, séant à Toulon;

9° Rapport de M. Belloc sur les toiles à peindre de M. Garneray.

Le secrétaire général,

J. MARTIN d'Angers.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Présidence de M. P. F. MATHIEU.

Séance du lundi 24 *février* 1851.

(CLASSE DE L'INDUSTRIE.)

La séance est ouverte à huit heures. Le procès-verbal de la partie administrative de la séance précédente est lu et adopté.

M. le secrétaire général a la parole pour la lecture de la correspondance, qui comprend : 1° Une lettre par laquelle M. Ch. Lys, membre associé de la classe des lettres, sollicite le titre de membre titulaire, et une autre de M. Poitevin de Maureillan, pour le même objet. Ces lettres sont renvoyées à M. Darel pour qu'il fasse un rapport sur ces deux candidatures. — 2° Plusieurs exemplaires d'une pièce en vers intitulée la *Culotte de Monseigneur*, dont l'auteur, M. P. F. Mathieu, président de l'Athénée, fait hommage à la Société. Deux des exemplaires sont réservés pour les archives, et, conformément au règlement, l'un des membres de l'assemblée, M. Poitevin de Maureillan, est chargé d'en faire au préalable un rapport verbal; les autres exemplaires sont distribués aux membres présents. — 3° Deux romances dont les paroles sont de M. Châlon. L'une, *Arrivez, hirondelles*, a déjà été offerte à l'Athénée, la seconde, *Adieu, Paris*, est toute récente et la musique est de Mme Clémence Martin. M. Pollet est invité à rendre compte de ces deux romances. — 4° Le n° 45 d'un journal des théâtres, qui est renvoyé à M. Dorville.

Les questions administratives étant épuisées, on passe à l'ordre du jour de la classe de l'industrie. Après l'adoption du procès-verbal de la séance spéciale précédente, M. Darel, rapporteur de la commission formée avec lui de MM. le docteur Payerne, Rosier et Leroi, lit un rapport détaillé sur les procédés et les machines mis en usage pour le lavage des laines dans l'établissement de M. Desplanques jeune, à Lizy sur Ourcq. Ce rapport, approuvé par la classe de l'industrie, sera soumis au vote de l'assemblée générale.

L'Athénée entend ensuite diverses communications relatives à l'industrie.

M. Pollet ayant signalé la difficulté de réunir des artistes pour la séance musicale du premier lundi de mars, qui est le lundi gras, l'assemblée décide qu'il n'y aura pas de séance ce jour-là, et qu'il en sera donné avis aux membres absents.

La séance est close à dix heures par la lecture d'une pièce en vers de M. Désarnaud, intitulée la *Première leçon de Danse*, pour laquelle M. le président adresse à l'auteur des remercîments.

Séance du lundi 10 *mars*.

(CLASSE DES SCIENCES.)

Le procès-verbal de la partie administrative de la séance précédente est lu et adopté à huit heures. Par suite du dépouillement de la correspondance, M. le président renvoie aux archives deux exemplaires de la cinquième livraison, tome II, de la *Revue des Beaux-Arts ;* à M. Dorville, le n° 46 d'un journal des théâtres ; à M. Moullard, le n° 16 du *Médecin de la maison ;* au même membre, la demande en admission parmi les membres titulaires de M. le docteur Rienvillers, membre associé de la classe des sciences, et nomme une commission composée de MM. Pollet, Taskin et d'Ingrande, pour faire à l'Athénée un rapport sur la demande en admission de M. de Rosa, professeur de chant et compositeur, dont la feuille de présentation est lue séance tenante.

L'assemblée décide que la séance publique annuelle qui terminera la session de 1850-1851, aura lieu le 27 avril prochain, et que les membres absents seront prévenus de cette décision par une circulaire.

Aux termes du règlement, l'élection des fonctionnaires de l'Athénée pour 1851-1852 devant avoir lieu le lundi 7 avril, il est encore arrêté que le bureau actuel organisera et présidera la séance annuelle.

La parole est ensuite donnée à M. Darel pour la lecture des rapports qu'il a faits sur la demande en admission de M. Ch. Lys et celle de M. Poitevin de Maureillan parmi les membres titulaires de l'Athénée. M. Darel conclut à l'admission des deux candidats, qui, indépendamment du talent dont ils ont fait preuve, ont, en dernier lieu, par leur activité et leur zèle, témoigné de leur sympathie pour la Société. Le scrutin circule, et MM. Charles Lys et Poitevin de Maureillan sont successivement proclamés membres titulaires de la classe des lettres.

M. Ch. Pollet fait aussi un rapport sur la présentation de cinq candidats au titre de membres associés de la classe des arts, et qui sont MM[lles] Élisa Lucas et Ritouret et MM. Chaudesaigues, L. Fleury et E. Beauce. Ce rapport fait parfaitement apprécier le mérite des candidats, et conclut à leur admission, qui est successivement votée au scrutin.

M. le secrétaire général est invité à prévenir les candidats de leur nomination.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour pour la partie administrative de la séance, on passe aux travaux de la classe des sciences. Le procès-verbal de la séance spéciale précédente est lu et adopté, après quoi M. Moullard fait, au sujet de la première feuille d'un cours élémentaire de chimie, un rapport dont il désire ne poser les conclusions que lorsque l'ouvrage lui aura été remis complet. L'assemblée approuve M. le rapporteur et se sépare à dix heures, après avoir entendu quelques communications relatives aux sciences.

Le secrétaire général,

P. B. FOURNIER.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

THÉATRE-FRANÇAIS. — *Valeria*, drame en cinq actes et en vers, de MM. Auguste Maquet et Jules Lacroix. — M[lle] Rachel. — *Une Bataille de dames*, comédie en trois actes, de MM. Scribe et Legouvé. — THÉATRE DE L'ODÉON, les *Contes d'Hoffmann*. — THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN, les *Routiers*.

L'événement théâtral important a été l'apparition de *Valéria*, au Théâtre-Français.

Un bruit s'était répandu que les auteurs avaient formé l'impossible dessein de réhabiliter la Messaline de Tacite et de Juvénal, et comme on aime en général tout ce qui est impossible, on souriait d'avance à cette idée. Ce nouveau point de vue historique semblait d'autant plus intéressant, que les deux auteurs étaient des gens familiarisés avec l'antiquité, et l'un d'eux un vigoureux traducteur des satires de Juvénal. Le tour de force s'est accompli; mais pour arriver à leurs fins, les auteurs ont été obligés de diviser Messaline en deux, et d'attribuer à une certaine courtisane Lysisca toutes les infamies attachées à sa mémoire. Cela ne pouvait se faire qu'au moyen d'une ressemblance parfaite entre les deux personnages, ressemblance susceptible de tromper tous les yeux, et la même actrice a dû jouer les deux rôles, afin d'atteindre le plus haut degré de l'illusion. On ne saurait se dissimuler qu'il y a là un grand attrait pour la curiosité; et que l'histoire une fois violée, on n'avait rien de mieux à trouver.

Cependant quelque chose en nous se révolte, notre sens intime est blessé, lorsque des types dans lesquels s'est incarnée l'idée du bien ou du mal sont dénaturés ainsi; il nous est indifférent qu'un auteur, pour le besoin de son drame, change le caractère d'un personnage secondaire, et fasse même d'un fripon un honnête homme, ou d'un honnête homme un fripon; et même il y a tant d'erreurs dans l'histoire, tant d'incertitude dans les jugements des hommes, que nous pouvons ajouter foi à l'auteur; mais un Néron, une Messaline, ne sont pas des individus plus ou moins calomniés, ils sont passés à l'état d'épouvantails du monde, d'emblèmes de vices odieux. Néron est la cruauté, Messaline est la débauche; et vous offensez, pour ainsi dire, la conscience du genre humain, quand vous entreprenez leur panégyrique et que vous en en faites des saints du calendrier historique.

L'Exposition de peinture, qui a ses droits impérieux dans cette Revue, et qui dévore en partie l'espace déjà fort limité que nous consacrons au théâtre, nous empêche d'analyser en détail le drame de MM. Auguste Macquet et J. Lacroix, de signaler quelques défauts romanesques et de rendre justice à des scènes d'un vrai mérite. Qu'il nous suffise de rappeler les figures de Marie-Antoinette et de la fille Oliva, dans l'histoire du collier de la reine, pour donner une idée de l'intrigue à ceux qui n'ont pas vu ou qui n'ont pas le temps d'aller voir cette pièce; car il en est du théâtre comme de Corinthe: n'est pas donné à tout le monde d'y aller. Cependant nous conseillons à quiconque pourra le faire et particulièrement aux artistes, d'étudier Mlle Rachel dans les deux rôles si difficiles et si différents qu'elle a consenti à représenter. Mlle Rachel, digne et sévère dans l'un, folle et audacieuse dans l'autre, matrone et courtisane, a des attitudes sculpturales qui rappellent tour à tour ce que l'art antique nous a laissé de plus noble et de plus gracieux. M. Prévost, dans l'empereur Claude, est un bonhomme fort bien réussi; M. Beauvallet a empreint le rôle de Narcisse d'une causticité effrayante; M. Geffroi n'est pas le plus beau des Romains, comme l'était, d'après Tacite, ce Silius dont il remplit le personnage, mais c'est un des plus intelligents acteurs du Théâtre-Français. Les autres rôles sont tenus également avec distinction. Le succès a répondu à l'attente des auteurs, et le petit scandale de la scène de l'orgie, selon l'usage du scandale en France, n'a fait que stimuler l'empressement du public. *O tempora! o mores!* s'écrierait Cicéron.

La *Bataille des dames*, de MM. Scribe et Legouvé, nous transporte dans un monde beaucoup moins violent que le monde romain. Ce n'est plus Claude, ce personnage lettré mais imbécile, deux choses qui ne s'excluent pas; ce n'est plus Lysisca la courtisane emportée, mais c'est une Valeria au petit pied, une Valeria de la restauration en 1817; c'est un certain préfet qui, pour être plus malin que Claude, ne s'en laisse pas moins tromper. M. Provost a pris les traits de M. Montrichard, fonctionnaire de tous les régimes, à la recherche d'un proscrit que Mme d'Otreval a caché sous une li-

vrée de ses domestiques et qu'elle prétend épouser. La découverte de ce proscrit est le but où tend M. Montrichard, mais il a affaire à forte partie; il est battu sur tous les points avec ses gendarmes par l'adresse d'une femme du monde. Malheureusement pour Mme d'Otreval, elle éprouve de son côté un échec. Une jeune ingénue, dont elle ne se méfiait pas, une de ces filles de seize ans, que les femmes de trente-deux ont le tort de mépriser, lui enlève le cœur de son amant. Il y a dans cette pièce un rôle très-amusant de maître des requêtes, né d'une mère vaillante et d'un père poltron, et qui participe de l'un et de l'autre; c'est une œuvre finement conduite et dont l'esprit et les caractères, sans être empreints d'une grande originalité, sont rajeunis par la vivacité de l'intrigue. Provost, Maillart, Regnier, Mme Allan et la charmante Mlle Fix jouent à merveille cette comédie qui se maintiendra longtemps au répertoire.

Les *Contes d'Hoffmann* ont réussi à l'Odéon. Les auteurs, MM. Barbier et Carré, tous deux poëtes et gens d'esprit, ont habilement mis en scène et rattaché au personnage d'Hoffmann trois des créations les plus fantastiques de l'écrivain allemand qui était inspiré par la muse de la Mélancolie. Dans cette pièce, Hoffmann poursuivant l'idéal en amour, va briser son cœur contre trois passions impossibles. Le diable s'est attaché à lui pour le mystifier. La curiosité suit tous les développements de ce bizarre ouvrage, et la curiosité est un des plus grands éléments de réussite. La direction de l'Odéon sera récompensée de ses soins. Tisserand, Pierron, Mme Laurent, sont de dignes interprètes des *Contes d'Hoffmann*.

M. Latour de Saint-Ybars, exaspéré par les railleries dirigées contre l'école du bon sens dont on le regardait comme un des fervents apôtres, a voulu en sortir brusquement par une œuvre à la façon du *Roman comique;* n'est pas Tragaldabas qui veut! M. Latour de Saint-Ybars est né pour le genre sérieux, et les parties réellement remarquables de ses *Routiers* sont celles qui se rapprochent de la tragédie. Mélingue a vaillamment soutenu le drame de M. Latour de Saint-Ybars, et à la première représentation il en a même scellé de son sang le succès dans l'ardeur de son zèle. Mélingue est un artiste consciencieux, un artiste véritable, qui, en dehors même du théâtre, a su montrer des qualités éminentes. Nous avons sous les yeux ses deux statuettes de Corneille et de Racine qu'on n'a point encore égalées pour la simplicité du costume et de la pose, et pour la vérité de l'expression.

HIPPOLYTE LUCAS.

MÉLANGES.

1er avril.

Les nouveautés se succèdent sur nos scènes lyriques. Le Théâtre-Italien a donné *la Tempesta*, féerie de Shakspeare dérangée par M. Scribe, traduite en italien par un improvisateur quelconque, et mise en musique par M. Halévy. Les talents réunis de Mme Sontag, de Mlle Ida Bertrand et de Lablache ont toutes les peines du monde à reproduire les inspirations caillouteuses de ce compositeur sans idées auquel certaines gens décernent, sans la moindre vergogne, le titre de chef de l'école française. Que M. Halévy ne force pas son talent, qu'il laisse la place libre à Rossini, Bellini, Donizetti, Cimarosa; le public des Bouffes n'a que faire de ses manivelles et de ses trappes musicales, où les danseuses se cassent les jambes. La salle Ventadour n'est pas un théâtre de machines; c'est un temple de mélodies.

—Après la fermeture du Salon, la bibliothèque de la rue de Richelieu doit recevoir, dit-on, le buste en marbre du célèbre orientaliste Champollion. Cette commande faite par M. le ministre de l'intérieur, est due au ciseau de M. Émile Thomas. La perfection de ce travail fait regretter que cet habile statuaire n'ait pas occasion de traiter quelques-unes de ces grandes œuvres qui consacrent la réputation de leur auteur.

— M. Valerio est de retour à Paris; cet artiste distingué a rapporté des copies très-remarquables exécutées à l'aquarelle d'après les grands maîtres flamands.

UN AUTOGRAPHE DE MONTAIGNE.

« Si nous ne prenons de nous-mesmes la loy de bien faire, si l'impunité nous est justice, à combien de sortes de meschancetez auons-nous touts les jours à nous abandonner. » (MONTAIGNE, *Essais.*)

Michel de Montaigne ne se doutait guère qu'une petite lettre de recommandation en faveur d'un pauvre accusé mettrait un jour en émoi le barreau français, la Bibliothèque nationale, tous les amateurs d'autographes, et soulèverait bien des récriminations et des incidents. C'est pourtant ce qui vient d'arriver. Voici les faits saillants du débat.

En 1820, M. Lemontey fit présent à M. Feuillet de Conches d'un autographe inédit de Montaigne, adressé à M. Du Puy, conseiller au parlement de Paris. Cette lettre de vingt-cinq lignes, de peu d'importance comme pièce historique, est sur une feuille double de papier, sans trace d'estampille de la Bibliothèque, de piqûres du relieur, de pagination ni d'onglet collé, complétement intacte, vierge enfin. La même année 1820, M. Feuillet montre cet autographe à M. l'abbé de Lespine, alors attaché au dépôt des manuscrits, qui le lut avec un vif intérêt, car il était admirateur passionné de son illustre compatriote périgourdin, dont il n'avait jamais vu l'écriture, la Bibliothèque, suivant lui, n'en possédant point.

Un fac-simile de cet autographe parut, en 1834, dans l'*Iconographie française*, avec l'indication suivante : « Tiré de la collection de M. Feuillet. » Trois ans plus tard, M. Feuillet apprend de M. le docteur Payen qu'un fac-simile de la même lettre avait déjà paru en 1821, dans la *Galerie française*, publiée par Gouget, avec cette note : « La lettre suivante est la seule de Montaigne que possède la Bibliothèque royale; elle fait partie du volume ayant pour titre : *Lettres françaises de divers grands hommes*. » Il apprend aussi qu'en 1823, M. Amaury Duval avait édité les *Essais* de Montaigne et reproduit ce même autographe, en indiquant son existence à la Bibliothèque. M. Feuillet de Conches apprend encore qu'en 1826 M. Le Clerc, dans sa belle édition des *Essais*, avait copié M. Duval, sans remonter à l'original; qu'en 1830, MM. Furne et Debure, dans leur édition de Montaigne, avaient donné l'autographe en question comme ayant paru pour la première fois dans le *Montaigne* de M. Le Clerc. Les éditeurs actuels ne sont pas tenus d'être des érudits. Quoi qu'il en soit, en face de ces publications successives, de ces déclarations réitérées, la Bibliothèque garde le silence.

Quelques années après cependant, en

1836, le consciencieux docteur Payen veut vérifier par ses propres yeux l'original de Montaigne, cité par Gouget, dans la *Galerie française*, mais il le cherche en vain. L'année suivante, voulant avoir le cœur net, il conduit Gouget à la Bibliothèque. Celui-ci affirme positivement avoir vu, touché, calqué lui-même l'original au dépôt des manuscrits; même résultat négatif : le volume cité par Gouget est inconnu; les catalogues ne mentionnent aucune lettre de Michel de Montaigne. Gouget ne se donne pas pour battu; il montre la place même où il fit son calque; sa mémoire le trompe : il indique une chambre qui, en 1821, n'était pas livrée au public. Quelques mois plus tard, M. Feuillet veut, de son côté, interroger Gouget; le pauvre homme était dans une maison d'aliénés.

Las d'entendre répéter qu'il détenait une pièce appartenant à l'État, M. Feuillet de Conches porte son précieux papier à M. Letronne, le supplie de faire des recherches, et lui déclare qu'il ne le reprendra pas si ses investigations donnent la preuve que l'important manuscrit a été dérobé. A quelques semaines de là, le savant M. Letronne rend la lettre; tout bien fouillé et bien examiné, la Bibliothèque n'avait jamais, en ce genre, rien possédé de Montaigne. Alors ou jamais, M. Feuillet de Conches dut se croire légitime propriétaire de l'autographe. Fort de son droit et de trente années de jouissance, le persévérant collectionneur avait, hélas! compté sans les prétentions incroyables de MM. Naudet et Hauréau.

Les conservateurs ont si peu conservé leurs trésors bibliographiques, que M. Paulin Paris, une grande autorité, affirme qu'il y a dans la circulation commerciale ou dans les cabinets particuliers plus de vingt mille volumes dérobés, depuis moins d'un siècle, à la Bibliothèque de Paris. Le directeur général avoue, de son côté aussi, que dix mille pièces autographes y ont été soustraites. Voilà un vaste champ ouvert à la revendication.

Sur ces entrefaites, M. Jubinal voulut examiner avec attention l'autographe de M. Feuillet, et parut convaincu qu'il n'avait jamais appartenu à la Bibliothèque. Cela n'a pas empêché M. Jubinal d'imprimer tout le contraire; il prétend aujourd'hui tirer au clair cette question ténébreuse; pour cela, il remonte aux sources mêmes, au dépôt public. Comme M. Macé, M. Jubinal a eu le bonheur d'exhumer, dans le fonds des frères Du Puy, une magnifique épître inédite du grand Montaigne, autographe qui porte deux timbres de la Bibliothèque royale et la pagination 47-48, *dont il ne parle pas*, bien que cela prouve que son existence a dû probablement être connue de quelque employé; ces deux autographes sont reliés, mais les catalogues anciens n'en parlent point. La découverte de cette belle lettre de Montaigne exalte l'imagination ardente de M. Jubinal, et le pousse à tirer précipitamment de ses recherches les conclusions les plus illogiques. Ainsi son cheval de bataille est le pauvre Gouget, qui, dit-il, ne pouvait pas se tromper, car il affirme positivement avoir

calqué lui-même, à la Bibliothèque, en 1821, l'autographe de Montaigne, actuellement dans le cabinet de M. Feuillet. M. Jubinal fait dire à Gouget ce qu'il n'a jamais prétendu, que cet autographe était relié dans un volume de la collection Du Puy; mais un *ex-professeur de Faculté*, dans la chaleur de la démonstration, peut ne pas toujours respecter la vérité! Dans le catalogue du volume nº 712 de la collection Du Puy, M. Jubinal a l'indicible bonheur de découvrir une tache d'encre grattée, voilant un mot « *aux trois quarts effacé*, » mais où ses yeux perçants « *croient distinguer le nom de Montaigne.* » Heureux pâté d'encre! s'écrie M. Jubinal; seconde édition du célèbre manuscrit de Longus; et, comme P. L. Courier, le voilà déjà en route pour la postérité. Mais que de distance entre l'unique manuscrit grec et un catalogue dont il existe trois autres copies; que de distance aussi entre l'heureux M. Jubinal et l'infortuné P. L. Courrier!

La tache d'encre devient l'idée fixe de M. Jubinal; il ne s'inquiète nullement des autres copies du catalogue, où, au lieu de *Montaigne*, qu'il croit avoir si bien lu dans sa tache noire, on lit *Montagne*. Mais qu'est-ce qu'un *i* de plus ou de moins? Montagne signifie Montaigne, et le pâté frauduleux n'a d'autre but que de dissimuler l'enlèvement de l'autographe édité dans la *Galerie française*.

J'ai voulu voir cette tache d'encre; le volume m'a été refusé. Le catalogue alphabétique du fonds des frères Du Puy n'indique la présence d'aucune lettre de Montagne ni de Montaigne dans le volume nº 712, mais en revanche il cite des lettres de Montagu : Montagu ou Montaigne, c'est la même chose, au dire de M. Jubinal, qui ne s'inquiète, en aucune façon, de ne pas trouver dans le volume 712 des autographes fort rares, dont les noms d'auteurs sont mentionnés au catalogue sans tache d'encre, et il en conclut avec une imperturbable assurance que l'épître de Montaigne a fait partie de ce volume 712. Après cela, tant pis pour M. Delarue, qui affirme avoir calqué l'autographe pour Gouget; tant pis pour M. Feuillet de Conches, qui a tort d'avoir pour lui la vérité et la raison.

Telle est au moins l'opinion du directeur, M. Naudet, et du conservateur, M. Hauréau, qui, pour avoir glo rifié les hommes de 1793, a été, après la révolution de février, pourvu de la place qu'il occupe à la Bibliothèque, en manière de récompense nationale. Ces messieurs ont juré l'extermination des collectionneurs, *ces ennemis de la Bibliothèque;* ils oublient, le premier, qu'on doit à ces hommes d'étude la conquête d'inappréciables documents, arrachés au comptoir des épiciers; le second, que ces mêmes hommes, voués au culte de la science, de la littérature et de l'histoire, n'ont jamais été vus brûlant des milliers de volumes en place publique comme les sauvages de la Terreur ou leurs petits-fils du 24 Février. En conséquence, forts de l'autorité du pauvre Gouget, qui est mort fou, et de la découverte de M. Achille Jubinal, qui n'a guère plus de valeur que l'assertion de

Gouget, MM. Naudet et Hauréau ont réclamé à grands cris la lettre de Montaigne. Peu soucieux des ennuis d'un procès, M. Feuillet de Conches avait sollicité une entrevue dans laquelle il eût peut-être été possible de s'entendre; on a refusé, et il a fallu paraître devant les tribunaux.

Quatre audiences ont été consacrées aux plaidoiries et aux conclusions du ministère public; au bout de quoi, justice pleine et entière a été rendue à César, c'est-à-dire à M. Feuillet de Conches. Le trop ambitieux M. Naudet a été condamné aux dépens. Peu lui importe! c'est l'État qui payera. Que M. Naudet réclame les trésors volés et qui appartiennent indubitablement au dépôt public, très-bien; mais, avant d'intenter un procès ridicule, injuste et très-coûteux; avant de troubler les loisirs d'un loyal collectionneur, il faudrait au moins examiner ses preuves, peser froidement leur valeur, réfléchir à la probité de l'adversaire qu'on attaque, et surtout ne pas lui refuser un entretien qu'il sollicite, entretien qui, en faisant jaillir la lumière, eût consacré le bon droit.

Plutôt que de parler d'honneur à tout venant, M. Naudet devrait bien rendre le célèbre *Cancionero de Baëna*, connu comme volé à l'Escurial; à la Bibliothèque de Florence, une épître de Pietro Aretino; à Mme Tastu, une lettre curieuse de Sanson, le bourreau de Paris, qu'il sait fort bien être sa propriété incontestable. La justice est une pour tous. Le scrupuleux M. Naudet n'a-t-il pas vendu, en 1849, l'important recueil historique, le *Dom Bouquet*, livre à estampilles de Bibliothèque grattées?

Au lieu d'entreprendre un mauvais procès, M. le directeur ferait mieux d'estampiller ses trésors et d'en dresser des catalogues complets; il ferait bien aussi d'exiger de certains employés des façons plus polies envers les lecteurs sérieux, et, quant aux revendications futures, je l'engage fort à méditer sur cet admirable passage de Montaigne :

« Quand pour sa droicture je ne suyvrois le droict chemin, je le suyvrois pour avoir trouvé, par expérience, qu'au bout du compte, c'est communément le plus heureux et le plus utile. »

Claudius TARRAL.

EXPOSITION

DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS.

Les tableaux récemment achetés au Salon par la Société des Amis des Arts et dont la Revue des Beaux-Arts a donné l'indication reproduite depuis par *le Siècle*, le *Moniteur du soir*, *l'Artiste de Lille*, seront exposés, à partir du 21 de ce mois, dans le local ordinaire de la Société au Louvre. Notre célèbre peintre de marine, M. Gudin, membre de cette importante association, vient d'ajouter à l'attrait de cette exhibition par le don d'une de ses meilleures œuvres. Le 15 mai prochain, les tableaux mis en loterie seront tirés au sort entre les membres de la Société des Amis des Arts. On s'inscrit au Louvre et chez M. Leblanc, agent de la Société, rue du Bac, 59, où se délivrent les actions.

SALON DE 1850-1851.

VII.

SCULPTURE.

LES EXEMPTS. — LES ADMIS.

MM. Lequesne. — Pollet. — Soitoux. — Bosio. — Loison. — Maindron. — Barre. — Vauthier-Galle. — Desboeufs. — Graas. — Malknecht. — Husson. — Ottin. — Ramus. — Robert. — Bion. — Brion. — Huguenin. — Calmels. — Deligand. — Leharivel-Durocher. — Lavigne. — Étienne Montagny. — Damiens. — Christophe. — Chardigny-Demonge. — Mme Lefèvre-Deumier. — Cordier. — Capy. — Schoenewerck. — Irvoy. — Fremiet. — Mene. — Isidore Bonheur. — Caïn. — Jacquemart. — Rouillard. — Cavelier. — Simart, — De Nieuwerkerke. — Aug. Préault.

Lors de l'Exposition des envois de Rome, nous avions déjà vu à l'École des Beaux-Arts l'admirable *Faune dansant sur une outre*, de M. Lequesne, mais ce beau travail était si mal éclairé que les connaisseurs seuls à qui rien n'échappe avaient remarqué cette statue qui fait sensation au Salon de cette année : placée au milieu d'une salle on peut en apprécier l'étude savante et les lignes heureuses de tous côtés, difficulté si grande à vaincre en statuaire. Dire que l'exécution est à la hauteur de la composition est le plus juste éloge qu'on en puisse faire. Ce bronze, qui va partir pour Londres, a été coulé par les habiles fondeurs Eck et Durand.

L'exposition de M. Lequesne est complétée par un beau buste en plâtre de M. le *président Portalis*, et du buste également en plâtre, fort bien ajusté, d'un beau caractère, de Mlle *Siona Lévi*.

L'Heure de la nuit, de M. Pollet, est une suave et charmante statue, conçue dans des idées toutes nouvelles, qui surpasse en hardiesse ce qu'on peut imaginer. Il a fallu toute la finesse, tout le gracieux de cette figure, pour rendre l'étrangeté de la composition ; positivement suspendue dans l'espace, elle s'envole, et il semblerait que quelque baguette magique la tient dans les airs. On ne connaît, ce nous semble, aucune statue ayant même quelque analogie avec cette ravissante *Heure de la nuit*. M. Pollet a donc, en outre de son travail si fin, un mérite très-grand, celui de l'originalité.

Des trois figures symboliques de la République, deux nous paraissent dignes d'une appréciation sérieuse. Inspirées toutes différemment, elles n'ont d'autre ressemblance qu'une grande sévérité d'exécution. *La République* de M. Soitoux est d'une nature puissante, impérieuse ; c'est avec l'épée qu'elle protége les institutions, malheur à qui voudrait y toucher ! Tout dans ce marbre respire l'énergie. *La République* en bronze de M. Bosio nous semble être bien plus dans les idées civilisées que celle de M. Soitoux. Ne vaut-il pas mieux abriter les institutions à l'ombre bienfaisante de l'olivier que de les placer sous la terrible sauvegarde du glaive? Le sculpteur n'est pas réaliste, il doit avant tout être poëte.

Malgré l'exécution presque irréprochable de sa *Héro*, M. Loison nous fera difficilement accepter cette froide jeune fille pour l'amante passionnée du beau Léandre. En dépit des observations faites à l'artiste au dernier Salon par

des critiques éclairés, M. Loison n'a cru devoir rien changer ; aussi préférons-nous de beaucoup son petit buste en marbre, n° 3498, étude correcte, simple et naïve, du style le plus pur.

Tout à l'heure, à propos de M. Pollet, nous étions charmés par l'aspect aérien de sa statue : M. Maindron a vaincu la même difficulté dans les deux petits génies prudhoniens de son bas-relief de *la Fraternité*. L'artiste a largement travaillé et laissé à son marbre l'âpreté du ciseau comme il convient à de la grande sculpture d'ornementation. L'intention de M. Maindron est si évidente que sa *sainte Cécile*, bien que destinée à être exécutée en marbre sans doute, est finie jusque dans ses plus petits détails.

Quant à M. Barre il nous paraît s'être trompé complétement. Ce marbre, fini comme de la sculpture de galerie, perdra de loin tout son effet, et les défauts, sensibles de près, le seront bien plus quand ce bas-relief sera placé à distance. Sa *Liberté* semble ramassée, manque de cuisse et a l'air encaissée dans son cadre. Les deux bas-reliefs dont nous venons de parler doivent servir à orner le piédestal placé devant l'Assemblée nationale.

L'idée du *Printemps* de M. Vauthier-Galle est simple et gracieuse. Quand ce plâtre étudié consciencieusement sera complété par l'exécution du marbre, ce sera pour nos musées une belle œuvre de plus. La guirlande de fleurs est agencée d'une façon charmante, et comme cette figure est en plâtre, nous conseillerons seulement à M. Vauthier de rendre sa gorge plus fine eu égard au sujet.

Le général *de Blanmont*, dû au ciseau de M. Desbœufs et commandé par la ville de Gisors, est une statue qui fait honneur à l'artiste. L'attitude est noble ; le général, l'épée à la main, examine probablement sur quelque plateau une action engagée ; son œil embrasse l'espace et paraît suivre un mouvement de troupes. Le manteau, jeté négligemment sur l'épaule, explique bien le désordre de la préoccupation, et des boulets qui sont à ses pieds disent que la tactique militaire n'était pas le seul mérite du général, et que sa bravoure le conduisait au milieu du danger. Bonne pensée de la ville de Gisors, d'élever un marbre au brave militaire, bonne réussite dans le choix de son statuaire, M. Desbœufs.

C'est sans doute à sa proportion colossale qu'est dû l'aspect un peu lourd de la *Susanne* de M. Graas ; à part ce défaut, auquel d'ailleurs on peut remédier, on retrouve bien dans cette composition tout le talent de l'auteur.

La *Terpsichore* de M. Malknecht, gracieuse statue en plâtre, rappelle l'époque par excellence de ce genre, la fin du siècle de Louis XIV.

Un petit buste en marbre de M. Aristide Husson prouve qu'il n'est pas besoin de faire des colosses pour être remarqué. Les cheveux, la barbe, l'ajustement de notre ingrat costume sont exécutés avec une conscience de sévère et bonne école. Témoignons notre regret de ne pas trouver au Salon d'œuvre plus importante de M. Husson.

Près de là un petit buste pourrait faire pendant à celui de M. Loison, nous voulons parler du n° 3578, Mlle A. B., de M. Robert. Les mêmes éloges lui sont dus.

La *Cheminée phalanstérienne* de M. Ottin est un très-remarquable morceau de sculpture en marbre. La finesse des bas-reliefs de la traverse, où sont représentés différentes scènes d'un phalanstère, le dispute à celle des charmants enfants qui forment le chambranle. Le buste colossal de *Fourier* qui la surmonte est d'un grand caractère, digne et ferme. L'architecture de cette belle cheminée est due à M. Lefuel.

M. Ramus a envoyé une bonne statuette en bronze de *Monseigneur Sibour*, et le modèle d'un *Philippe de Champagne*. M. Bion a un petit *saint Dominique* en plâtre. L'austérité du fondateur de l'ordre des Frères prêcheurs et de la terrible inquisition se peint sur tout l'ensemble de cette œuvre. Puisque nous parlons de petites statues, n'oublions pas la *Vierge en pierre* et *la statuette de jeune homme* de M. Huguenin ; ce serait manquer à l'auteur de la *Valentine de Milan*.

Le ministère a été heureux dans le choix des artistes pour les bustes de la galerie du Musée. Le *Greuze* de M. Gruyère, le *Chardin* de M. de Mesmay, sont des portraits excellents, et le buste de *Jean Goujon* par M. Eudes est un des plus beaux du Salon. Ces bustes sont exécutés en marbre ; celui de M. Maniglier, *Velasquez da Silva*, peut aller de pair avec ceux qui précèdent ; le jeune artiste n'a point, sous prétexte que ce n'était qu'un plâtre, lâché son travail ; à sa tournure fière, solennelle et digne, on reconnaît bien le célèbre peintre de Philippe IV.

Dans un autre genre, on remarque le buste de M. *Baroche* par M. Courtet ; ce buste, très-bien modelé, est fort ressemblant. Le buste en marbre de M. Brion, sous le n° 3198, est d'un fini achevé.

Le *Denis Papin* de M. Calmels est le modèle en plâtre d'une statue placée tout récemment sur la façade de l'Hôtel de Ville de Paris, dont elle est assurément une des plus remarquables. La ville de Blois, qui doit s'honorer, à juste titre, d'avoir donné le jour au célèbre inventeur de la machine à vapeur, devrait, à l'exemple de la ville de Gisors, élever cette statue en marbre ou en bronze sur une de ses places publiques, ce serait un hommage rendu au génie du savant mécanicien, en même temps qu'au talent du statuaire. M. Calmels a exposé douze ou quinze bustes en plâtre ; si tous sont aussi *frappants* que celui de M. Lazerges, nous en félicitons l'auteur. Enfin M. Calmels a aussi envoyé la statuette d'une dame de Blois, qui exécutée en marbre serait délicieuse.

Le *saint Martin* colossal en pierre de M. Deligand est également destiné à l'extérieur d'un monument de Paris, l'église de la Madeleine. Tout en donnant à son *saint Martin* l'air inspiré et rayonnant de la foi religieuse, M. Deligand a laissé deviner, dans la stature et le caractère des mains, l'homme qui fut soldat avant d'entrer dans les ordres.

De terre cuite qu'elle était, M. Leharivel-Durocher a transformé sa *Cène* en un marbre finement travaillé. Ce bas-relief, récompensé au dernier Salon, n'a fait que gagner à la précieuse matière. Les treize apôtres, harmonieusement groupés, se distinguent chacun par leur caractère propre : les mains, les pieds, les draperies, les détails du fond, tout cela est fort bien traité.

Par son *Urne du 10 décembre*, M. Lavigne a voulu faire une sorte de monument commémoratif du vote présidentiel ; c'est, en un mot, l'idée napoléonienne ; il a représenté toutes les classes de la société se groupant autour d'un grand nom. Sa pensée est à lui, aussi nous ne lui chercherons querelle que sur un point, c'est d'avoir représenté la société moderne avec un caractère trop antique ; nous comprenons parfaitement le nu, il n'a aucune époque, c'est de la poésie ; mais pourquoi des gaulois pour représenter 1848? Ceci, nous l'avouons, nous avait égaré un peu. Nous attendions depuis longtemps l'occasion de citer le nom de M. Lavigne pour le féliciter sur un travail que peu de personnes ont vu, malheureusement pour l'artiste, nous voulons parler de ses bas-reliefs de la chapelle de Dreux.

Béatitude, candeur, humilité, tel est le caractère franchement écrit sur la *Vierge* de M. Étienne Montagny. Cet artiste, que ses goûts semblent porter vers les sujets religieux, les traite d'une façon supérieure ; bien senti également sur sa tête d'*Esther*, on le retrouve jusque sur son médaillon de M. T. D. La draperie de sa *Vierge* a une finesse, une souplesse qui ne pourra guère gagner à l'exécution en marbre tant ce plâtre est consciencieux.

Le groupe en plâtre de M. Gaston-Guitton, *saint Louis consolant un blessé*, nous rappelle ces vers de La Fontaine :

> Eh ! mon ami, tire-moi du danger,
> Tu feras après ta harangue.

Cela dit au reste sans préjudice du travail de l'artiste.

En montant l'escalier, on arrive vis-à-vis du groupe en pierre de M. Damiens, que l'on trouve bien si l'on n'ouvre pas le livret ; mais où deviner dans ce groupe *la Vertu et le Tra-*

vail. La vertu passe encore, une jeune fille qui dort; mais le travail, où est-il?

Il ne nous reste que peu de place, et que d'œuvres mériteraient d'être mentionnées! N'oublions pas pourtant le bas-relief en marbre de M. Gilbert, *la Mort du brave Dumée* tué en juin au côté du général Lebreton. Le *Narcisse* de M. Millet, belle figure, qui à cause du sujet demande le fini du marbre. Un buste en bronze de *Gay-Lussac* du même artiste, qu'au premier aspect nous avions pris pour un buste du maître en ce genre, M. David d'Angers. Citons encore l'étude de M. Christophe, un *Philoctète*, qui renferme de très-belles parties. La noble *sainte Geneviève* de M. Feugères-des-Forts; le *Joueur de boules* de M. Frison, ainsi que son propre buste, le *Métabus* de M. Geefs; les *Caïn* de MM. Falconnier et Jehotte; le *saint Augustin* colossal de M. Chardigny Demonges, dont la pose et les draperies expriment bien le sentiment religieux; le marbre de M. Marcelin; celui de M. Forceville-Duvette, *Gresset*. Mme Lefèvre Deumier est la seule dame qui, cette année, soit entrée en lice avec les sculpteurs. Toute galanterie mise de côté, c'est une étude bien traitée que son *Berger de Procida*.

Parmi les bustes, il nous reste encore à parler de ceux de M. Cordier, son *Nègre de Tombouctou* surtout, superbe monument élevé à la race africaine; ce buste, fondu en bronze de diverses couleurs, à la manière de la renaissance, est étonnant comme imitation de la nature. Non loin de là est le buste en marbre de la *reine des Pays-Bas*, par M. Oliva. La poitrine, la tête, sont du plus beau travail, et ce diadème, ces dentelles à jour sont si précieusement découpées, qu'il faudra certes toute l'habileté, toute l'industrie ingénieuse de Cotel pour transporter ce marbre à la Haye. Nous ne pouvons qu'indiquer ici d'autres bustes fort remarquables de MM. Auvray, Crouzet, Gruyères, Grootaers, Émile Thomas; celui de M. *Soulange-Tessier*, notre habile lithographe, par M. Doriot; ceux de MM. Martin, Lévêque, Capy et Adam Salomon.

Dans les médaillons, on distingue surtout ceux de MM. Farochon, Irvoy, Bonnet, Carrier et Protat. M. Schœnewerck a exposé une ravissante statuette, n° 3587, et M. Pauffard celle du *général Cavaignac*, qu'on dit fort ressemblante.

Il faudrait consacrer un long chapitre à la sculpture d'animaux, et notre tâche touche à sa fin. Nous ne ferons donc que mentionner l'*Ours blessé* de M. Frémiet; le succès populaire obtenu par ce colossal groupe en plâtre nous dispense de nous étendre sur ce travail. Parlons plutôt d'une œuvre sérieuse du même artiste, le *Marabout*, destiné à une des tables du Louvre. Il y a dans tout ce bronze un caractère, un parfum d'antique qui captive et jette l'esprit dans une sorte de rêverie toute poétique. Trouvé dans quelque fouille, ce *Marabout* ferait envie à bien des amateurs. Quelles délicieuses scènes de maternité que son *groupe de Chats* en marbre! que celui de sa *Mère poule!* On ne tarirait pas d'éloges si on voulait citer toutes les œuvres de M. Frémiet; et son *Chien griffon* qui grogne après une mouche: c'est en vérité à ne savoir auquel donner la préférence. Nous avons retrouvé en bronze, avec un bien vif plaisir, le *Chien blessé* qui, l'an dernier, a fait la réputation si légitime de cet artiste.

M. Mène a une quantité de groupes d'animaux; le talent de M. Mène est consacré; cependant nous nous permettrons de lui dire ce que bien des artistes pensent, qu'il se défie des exigences du commerce, qui pourrait bien le conduire à trop de sécheresse; ses premières œuvres étaient plus larges.

Le nom de Bonheur semble être un talisman qui transmet en même temps que la parenté du nom la parenté du talent, les *deux* superbes *taureaux* de M. Isidore sortent de la même étable qui nous a valu depuis longtemps un si riche bétail, et le frère de Mlle Rosa Bonheur soutient dignement le nom qu'il porte.

Les groupes de M. Caïn sont d'une finesse qui dépasse toute imagination, sa *Scène d'a-*

mour est un chef-d'œuvre du genre ; mais qu'il y prenne garde, à la fonte le prestige qu'il sait donner à sa cire disparaît, et ses plumes si égères deviennent un peu empâtées, exceptons cependant son *Vautour brun d'Égypte*, digne pendant du *Marabout* de M. Frémiet. Le *Tigre à l'affût* de M. Jacquemart a un caractère superbe : ce beau travail trouvera, on doit l'espérer, une place digne de lui. L'espace nous manque pour apprécier comme ils mériteraient de l'être les animaux de MM. Fratin, Rouillard, Delabrière, Comolera.

On le voit, l'importance de la sculpture est telle, qu'après avoir parlé de beaucoup d'artistes, beaucoup nous échappent encore à notre grand regret, et combien du premier ordre que leurs travaux ou d'autres causes ont empêchés d'exposer : M. Cavelier, qui vient de terminer son fronton du Louvre ; M. Simart, adonné tout entier au tombeau de l'empereur ; M. de Nieuwerkerke, absorbé dans les soucis de l'administration, et qui a trouvé cependant le temps de faire pour la ville de Lyon un fort remarquable modèle équestre de l'empereur, etc.

Qu'on ne s'étonne point de notre silence à l'égard de M. Aug. Préault ; le caractère de sa sculpture n'étant ni de la sculpture de galerie, ni de la sculpture de boudoir, c'est sur la place publique seulement qu'on peut l'apprécier à sa juste valeur, et bientôt, à l'occasion d'une statue de *Marceau* livrée récemment à la fonte, nous rappellerons toutes les œuvres de cet artiste, le seul de son école.

Mathieu MEUSNIER.

MOUVEMENT
DES VENTES ARTISTIQUES.

Vente de tableaux et esquisses laissés par Drolling. — Ventes de MM. Decamps et Diaz. — Les experts. — Prochaine vente de tableaux, dessins et statues provenant des collections du feu roi Louis-Philippe.

La vente qui a eu lieu le 19 mars dernier, après le décès de M. Drolling, membre de l'Institut, a fait éprouver au public une douloureuse sensation. La curiosité y avait attiré peu d'amateurs ; en revanche, plusieurs amis du peintre, parmi lesquels nous avons reconnu MM. David, Gatteaux, Vinchon et Picot étaient venus demander à ses œuvres un souvenir du passé. Sous ce rapport, ils n'ont eu qu'à choisir ; il y avait là, en effet, des têtes faites d'après nature pour la chapelle de Saint-Paul, à Saint-Sulpice, et pour quelques autres tableaux qui ornent Notre-Dame de Lorette et diverses églises de Paris ; ainsi qu'un grand nombre d'études qui avaient précédé la composition du plafond du Louvre ; toutes ces ébauches enfin, étaient pour les amis et les élèves de M. Drolling autant de pages éparses de l'histoire de sa vie intime d'artiste. Malgré leur empressement, cette vente n'a obtenu qu'un triste résultat. Une grande toile peinte à Rome, et représentant *Philoctète*, est descendue jusqu'à une première enchère de dix francs, puis a atteint péniblement la somme de trente-six francs, prix auquel elle aurait été adjugée si M. Vinchon, avec une spontanéité qui l'honore, n'en eût offert cent francs et ne s'en fût ainsi rendu acquéreur. Un grand tableau, *Diane chasseresse*, a été acheté par le même trente-cinq francs ; quant aux esquisses et têtes d'études, elles ont été vendues en moyenne trente francs, encore ce résultat n'a-t-il été dû qu'à la présence de quelques confrères du défunt membre de l'Institut.

Deux autres ventes ont, au contraire, à la fin du mois dernier, attiré à l'hôtel des Jeûneurs une grande affluenc d'amateurs. L'une, faite par les héritiers de M. le vicomte d'Harcourt, se composait de vingt-deux dessins ou aquarelles, et de six tableaux par M. Decamps. Le talent du peintre, le prix élevé auquel avait été vendue dernièrement une de ses œuvres, promettait pour cette fois une pleine réussite. L'attente a été déçue. Presque toutes les œuvres mises aux enchères ont été rachetées par la famille.

L'autre vente a été celle de M. Diaz, et cette

fois comme toujours, le public s'est disputé ses ouvrages. Jamais, selon nous du moins, le talent du célèbre peintre ne s'était révélé d'une manière aussi complète; jamais sa peinture n'avait mieux justifié la vogue immense dont elle jouit auprès de certains amateurs auxquels le nom seul de M. Diaz donne le vertige. Nous donnerons comme preuve la rapidité avec laquelle la vente a eu lieu. Les quatorze tableaux ont été adjugés en moins d'une demi-heure.

M. le baron Michel a acheté *les Nymphes entourées par les Amours*, 1000 fr.; *la Fin d'un beau jour*, 905 fr.; *le Maléfice*, 570 fr.; M. Stewens, *la Promenade*, 1220 fr.; M. Colot, *les Nymphes surprises par les Amours*, 1100 fr.; M. Simonnet fils, *Eucharis jouant avec l'Amour*, 1000 fr.; M. Ziem a payé *la Solitude*, 800 fr.; M. de Niveneuze, *le Repentir*, 750 fr.; M. Van Cuyk, *la Consolation*, 615 fr.; M. Sensier, *l'Abandon*, 305 fr.; M. Tron a acheté *la Rêverie*, 605 fr.; M. Tardif, *l'Inconstance*, 510 fr.; M. Schroth, par commission, *les Amours chassés*, 1460 fr.; M. Félix, par commission, *les Baigneuses*, 2700 francs. La vente a produit au total treize mille cent quarante francs, et nous nous demandons si la présence d'un expert a été pour quelque chose dans le succès obtenu. L'expert qui n'est pas d'un grand secours lorsqu'il s'agit de tableaux anciens, nous paraît absolument inutile quand il est question d'œuvres modernes dont les auteurs eux-mêmes peuvent certifier l'authenticité.

Le 28 avril et jours suivants, une vente qui réveille de pénibles souvenirs, sera faite à l'hôtel des Jeûneurs par le ministère de M. Bonnefons de Lavialle.

Elle rappelle, en effet, les dévastations du Palais-National et du château de Neuilly pendant les journées des 24 et 25 février 1848, et les mutilations qu'éprouvèrent les tableaux et les objets d'art qui s'y trouvaient réunis. Au milieu de ce désastre, un grand nombre de tableaux a été cependant heureusement épargné, et les héritiers du roi Louis-Philippe les font mettre aux enchères.

Parmi les productions les plus remarquables figurent des Géricault, Gérard, Girodet, Léopold Robert, et des toiles d'artistes vivants, MM. Paul Delaroche, Horace Vernet, Gudin, Isabey, Picot, etc.

Outre leur valeur réelle, quelques-uns de ces tableaux ont aussi pour nous une valeur historique, car ils reproduisent des épisodes de nos plus glorieuses victoires, tels que : les batailles de *Valmy*, de *Jemmapes*, de *Hanau*, de *Montmirail*, par M. Horace Vernet; et quelques batailles navales par M. Gudin.

Une collection de portraits historiques, qui ornait l'ancienne galerie du Palais-Cardinal lorsqu'il appartenait à Richelieu, fait aussi partie de cette vente; et il est à espérer que le gouvernement conservera à la France le plus grand nombre possible de ces portraits, pages vivantes de notre histoire, pour en enrichir nos musées.

Georges Bonnefons.

L'ARCHITECTURE ÉCLECTIQUE.

A M. Félix Pigeory,

Directeur de la Revue des Beaux-Arts.

En parlant de mon projet d'église d'une façon toute bienveillante, et dont je le remercie, M. Bourla a qualifié mon architecture d'*éclectique*. Permettez-moi, Monsieur et cher collègue, quelques mots à ce sujet, car je serais désolé que cette opinion prît cours, puisque rien n'a été plus loin de ma pensée.

Une architecture éclectique serait un art fait de pièces et de morceaux pris à toutes les époques et à tous les styles. Ce serait un assemblage monstrueux; c'est ce que j'ai voulu surtout éviter. Voici, en peu de mots, quelle a été ma manière de procéder.

J'ai reconnu d'abord que l'architecture, pas plus que les autres objets des spéculations de l'esprit humain, ne pouvait échapper à la loi générale de la transformation successive qui naît de la marche même des choses. Il n'y a que les vérités révélées qui ne soient pas su-

jettes à la transformation, parce qu'elles viennent de Dieu.

Maintenant dans quelle voie, avec quels éléments doit s'opérer cette transformation de l'architecture? Là est toute la question ; et c'est à lui donner une solution bien faible et bien incomplète, sans doute, qu'ont tendu tous mes efforts.

Je me suis donc appliqué, ainsi que je l'ai expliqué dans ma brochure, à distinguer et à déterminer les principes qui ont présidé, suivant moi, au développement même de l'architecture. Après les avoir caractérisés et définis le plus simplement et le plus clairement qu'il m'a été possible, j'ai essayé, en suivant leurs lois, d'en faire découler *a priori* la composition de mon projet, des divers idiomes qu'a successivement parlés l'architecture; j'ai adopté le grec et le romain parce que c'est celui qui m'a paru le plus régulièrement constitué, et que, d'ailleurs, lui seul contient la *conformance*, un des deux principes qui me semblent indispensables. Enfin je me suis astreint à n'employer qu'un petit nombre de motifs pour arriver plus sûrement à l'unité d'effet.

Sont-ce là des procédés éclectiques? Je ne le pense pas.

Je vous prie d'agréer, etc.

Paris, 7 avril 1851.

E. NEPVEU.
Architecte du gouvernement.

En l'absence de M. Bourla, momentanément à Saintes, nous ferons remarquer à M. Nepveu que le mot *éclectique*, dont s'est servi notre collaborateur, n'emporte avec lui aucune signification fâcheuse ou fausse. L'éclectisme, accepté par la philosophie, ne saurait être répudié par l'art, et M. Nepveu, convenant lui-même qu'il a voulu allier les styles grecs et romains, sera bien obligé de reconnaître avec nous qu'aux yeux des admirateurs exclusifs de l'architecture grecque, il pourrait encore y avoir là un assemblage monstrueux. Tel n'est pas notre avis. Au surplus et très-prochainement, la Revue des Beaux-Arts publiera le plan et l'élévation de l'église de M. Nepveu, exposée au Salon, et appréciera d'une manière complète l'œuvre de cet architecte.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 446.

Séance du 1er avril 1851.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures.

Le procès-verbal est lu et adopté sans observations.

CORRESPONDANCE.

1° Lettre de M. Normand par laquelle il s'excuse, à cause de ses nombreux travaux, de ne pouvoir faire partie de la commission d'examen du Salon.

La Société nomme M. Collin membre de la commission d'examen du Salon en remplacement de M. Normand.

2° Quatre numéros du journal anglais *the Builder*, renvoyés à M. Moultat, rapporteur ordinaire de cette publication ;

3° Bulletin trimestriel de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var, séant à Toulon, 18e année, nos 3 et 4, renvoyés à M. Milon ;

4° Mémoires de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy, renvoyés à M. Pernot ;

5° Congrès scientifique de France, 16e session, tenue à Rennes en septembre 1849, 2 vol. in-8° remis à la Société par M. du Vautenet, et renvoyés à M. Martin d'Angers, rapporteur ;

6° Procès-verbaux de la Société des Amis des Arts de Boulogne-sur-Mer, plusieurs années, renvoyés à M. Henri de Sauclières.

La correspondance étant épuisée, M. Martin d'Angers a la parole pour la lecture de la première partie d'un rapport sur le congrès scientifique de France, 15e session, tenue à Tours en septembre 1847, 2 vol. in-8°.

Ce travail consciencieux et plein d'intérêt rend un compte aussi fidèle et aussi exact que les limites d'un rapport le permettent, des travaux du congrès de Tours, et il est vraiment étonnant de pouvoir résumer en si peu de pages tout ce que deux gros volumes, débordant de faits et d'informations, renferment de plus

saillant. On peut dire avec vérité que dans le rapport de M. Martin d'Angers, il n'y a pas un mot inutile ou qui ne renferme un enseignement.

Nous regrettons de ne pouvoir parler aussi longuement que nous le voudrions du travail de notre collègue; cependant nous ne pouvons nous refuser le plaisir de faire une citation, et ici, nous l'avouons, nous n'avons que l'embarras du choix, tant les sujets sont nombreux et intéressants.

Nous prendrons donc, au hasard, les deux questions suivantes :

« Existe-t-il, en Touraine et ailleurs, quelques-unes des églises mentionnées par saint Grégoire de Tours? Quels sont les caractères des édifices présumés appartenir à cette époque?

« Quels sont les caractères qui différencient, au XIIe siècle, l'architecture religieuse de la Touraine et de l'Anjou de celle du Poitou? »

Ces deux questions ont été traitées avec talent, au congrès de Tours, par MM. de Caumont et l'abbé Bourassé, chanoine de cette ville.

« L'architecture de la Touraine, dit M. de Caumont, se distingue de celle du Poitou, de l'Angoumois et de la Saintonge. Les caractères tirés de l'ornementation la rattachent plutôt à l'architecture du Maine, de l'Anjou et de la rive droite de la Loire.... Évidemment les monuments romans les plus ornés de la Touraine sont fort simples comparés à ceux du Poitou et de la Saintonge. »

Aux XIe et XIIe siècles, il existait deux écoles architecturales, celle de Cluny et celle de Cîteaux : l'architecture de Cluny est plus riche, celle de Cîteaux plus sévère.

M. l'abbé Bourassé pense que la science archéologique est loin d'avoir donné son dernier mot sur les constructions romano-byzantines primordiales; il énumère au moins quarante églises en Touraine construites en moins de deux siècles, depuis le milieu du IVe jusqu'à la fin du VIe siècle, époque à laquelle saint Grégoire écrivait. Du temps de ce grand historien, la plupart des temples sacrés étaient bâtis en bois; c'est ce qui explique, dit M. Bourassé, pourquoi le plus grand nombre de ces édifices a entièrement disparu sans même laisser de ruines.

Nous voudrions pousser plus loin les citations; malheureusement les limites de ce Bulletin s'y opposent.

La lecture de cette première partie de l'intéressant travail de M. Martin d'Angers a été écoutée avec une religieuse attention, et la Société a témoigné, par ses applaudissements, tout le plaisir qu'elle en avait ressenti.

M. le président prend la parole au sujet du monument à élever à la mémoire de notre ancien collègue de Montabert. Il lit à ce sujet un projet de lettre qui serait adressée, au nom de la Société, à M. le maire de la commune de Saint-Martin-ès-Vignes, près Troyes, pour solliciter une concession gratuite de terrain.

Ce projet de lettre est adopté[1].

M. le président parle ensuite de nommer la commission de la séance publique annuelle.— Renvoyé au bureau.

M. Delaire lit son rapport sur un opuscule de M. Martin d'Angers concernant l'avenir de l'Orphéon.

Nous devons commencer par déclarer que nous ne connaissons pas de style plus élégant, plus convenable, nous allions dire plus *comme il faut*, que le style de M. Delaire, et c'est vraiment un bien grand charme pour nous de rencontrer cette honnêteté de langage, cette convenance de formes qui deviennent de plus en plus rares aujourd'hui qu'il est de mode, chez certains auteurs, d'écrire en style barbare les plus détestables doctrines.

Après avoir fait en beaux et bons termes le procès de l'œuvre dont il rend compte, pour y avoir rencontré cette pensée, de Pascal ou de Buffon, nous ne savons trop, qui selon lui, est

[1] La commission du monument Montabert se compose de MM. Gatteaux, Husson, Hittorff, Félix Pigeory, Mirault, Bidault, Dreuille et Peron.

dénuée de toute justesse : « La patience c'est le génie, » le rapporteur rend justice à M. Martin d'Angers et fait le plus grand éloge de la manière facile, persuasive et brillante, sans éclats qui offusquent, avec laquelle il a traité son sujet.

Pour en donner une idée, nous choisirons le portrait suivant de Wilhem, fondateur de l'Orphéon :

« Il apportait, dit M. Martin d'Angers, à la jeunesse, sous le manteau de l'harmonie, un cours de morale douce, aimable, facile à suivre ; il venait l'instruire en l'amusant, développer en elle l'instinct du beau, l'élever à ses propres yeux, verser dans son âme des jouissances inconnues, un bonheur sans mélange. N'avait-il pas le droit de se croire un des bienfaiteurs de l'humanité? Pourtant il était d'une simplicité patriarcale, d'une modestie rare, perfectionnant son œuvre par acquit de conscience, ne croyant jamais avoir assez fait pour l'art qui lui devait beaucoup ; usant les dernières années de son existence à reculer le but qu'il avait atteint. Quand la mort vint frapper à sa porte, il la reçut avec le calme de l'honnête homme, mais en regrettant de laisser inexécutés quelques plans nouveaux, fruits d'une longue expérience. »

Peut-on dire mieux et en moins de mots?

Pour nous résumer, nous joindrons nos vœux à ceux de MM. Martin et Delaire dans l'espoir de voir promptement se réaliser les développements et perfectionnements qu'exige l'avenir de l'Orphéon, à savoir .

Adoption des solféges;

Création d'écoles supérieures pour le complément de l'éducation des élèves;

Recherche des moyens propres à utiliser les élèves qui annoncent une vocation décidée;

Enfin incompatibilité des fonctions de directeur et d'inspecteur, par la raison concluante qu'un directeur ne peut s'inspecter lui-même.

L'ordre du jour appelle le rapport de M. Garnaud sur un ouvrage de M. du Vautenet.

M. Garnaud n'étant pas prêt, M. H. de Sauclières lit un rapport très-court sur le bulletin de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var.

Le rapporteur conclut au dépôt de cet ouvrage dans les archives de la Société.

M. Ch. Collin fait ensuite hommage aux membres présents de deux pièces de vers de sa composition, intitulées : *Le chien qui n'a plus de maître* et *Adieux à l'automne*.

Le président remercie M Collin au nom de la Société.

La séance est levée à dix heures moins un quart.

Ordre du jour de la séance du mardi 15 *avril* 1851.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 1er avril 1851 ;

2° Correspondance;

3° Scrutin sur une demande d'admission dans la section de peinture;

4° Deuxième partie du rapport de M. Martin d'Angers, sur le congrès scientifique de France (quinzième session, tenue à Tours en 1847); 2 vol. in-8;

5° Rapport de M. Belloc sur les toiles à peindre de M. Garneray;

6° Rapport de M. Garnaud sur un ouvrage de M. du Vautenet ayant pour titre : *De la stabilité comme principe primordial de toute architecture, appliqué à l'origine et à l'établissement du style ogival;*

7° Rapport du comité de révision des comptes et des archives;

8° Rapport de M. Moultat sur une série du journal anglais *the Builder;*

9° Rapport de M. Pernot sur le congrès des diverses académies de France;

10° Travail de M. Garneray sur la comparaison du blanc de plomb et du blanc de zinc;

11° Notice nécrologique sur Drolling, par M. Rouget.

Le secrétaire adjoint,

Henri de SAUCLIÈRES.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Présidence de M. P. F. Mathieu.

Séance du 17 *mars* 1851.

(classe des lettres.)

M. le président ouvre la séance à huit heures; le procès-verbal de la partie administrative de la séance précédente est lu et adopté.

On procède au dépouillement de la correspondance : 1° Une lettre par laquelle M. Jean Deshayes, artiste compositeur, sollicite son admission parmi les membres associés de la classe des arts, est favorablement accueillie et, aux termes du règlement, une commission, formée de MM. Taskin, Pollet et d'Ingrande, est chargée d'éclairer l'Athénée sur cette candidature. 2° Le n° 17 du *Médecin de la maison* est envoyé à M. Moullard. 3° M. Seure, membre associé de la classe des lettres, adresse à M. le président une demande d'admission parmi les titulaires; M. Fournier est désigné pour faire un rapport sur cette demande.

La parole est ensuite donnée à M. Darel, qui lit pour la seconde fois le rapport qu'il a fait au nom d'une commission sur les procédés et les machines mis en usage pour le lavage des laines dans l'établissement de M. Desplanques jeune, à Lizy-sur-Ourcq. Les conclusions de ce rapport, qui tendent à ce qu'une médaille d'argent soit décernée à M. Desplanques par l'Athénée, sont définitivement adoptées.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour pour la partie administrative de la séance, on passe à l'ordre du jour de la classes des lettres.

Le procès-verbal est lu et adopté sans réclamation.

Les lecteurs ont ensuite la parole.

M. Seure récite, à titre de première lecture, une pièce en vers de sa composition, intitulée : *le Mariage providentiel*, légende. Une seconde lecture de cette pièce est votée au scrutin.

Il en est de même de deux pièces disposées par stances, que M. Albert Montémont intitule, l'une, *Jeunesse et Vieillesse;* l'autre, *la Traversée;* et d'une seconde pièce de M. Seure ayant pour titre *l'Amitié.*

M. Ch. Lys termine, à dix heures, la séance par la seconde lecture de sa pièce de vers : *A mon père,* qui est appelée par le scrutin à concourir au programme d'une séance publique.

Séance du 24 *mars.*

(classe de l'industrie.)

A huit heures, après l'adoption du procès-verbal de la partie administrative de la séance précédente, la correspondance est dépouillée.

On entend la seconde lecture de la demande en admission de M. de Rosa et de M. J. Deshayes.

M. le président renvoie à M. Fournier les trois premiers nos de la *Tribune chronométrique*, que le rédacteur en chef, M. P. Dubois, membre de la Société, a fait déposer sur le bureau. Il nomme une commission, formée de MM. Gatineau, Darel et Fournier, pour rendre compte d'un travail que M. Simard soumet à l'examen de l'Athénée; il charge MM. Albert Montémont, Taskin et Dézarnaud, d'être près de la famille du docteur Bourgeois, décédé le 3 courant, membre de l'Athénée, les interprètes des regrets de la Société; enfin il invite une commission, formée de MM. Albert Montémont, Moullard et Fournier, à tâcher de faire revenir M. le chevalier Pastou sur sa démission qu'il espère, que quoique cette démission repose sur le motif très-respectable d'occupations trop nombreuses, notre honorable collègue cédera aux instances de la commission, ou restera attaché à l'Athénée en échangeant son titre de titulaire contre celui d'associé qui le laissera libre de son temps.

L'assemblée décide que M. Ch. Pollet sera engagé à organiser et à diriger la partie musicale de la prochaine séance publique.

M. Moullard a ensuite la parole pour lire le rapport qu'il a fait sur la demande en admission de M. le docteur Reinvillier parmi les titulaires. Ce rapport concluant à l'admission,

le scrutin circule, et M. le docteur Reinvillier est proclamé membre titulaire de la classe des sciences. Lecture d'un rapport semblable relatif à la candidature de M. Seure est faite par M. Fournier, et M. Seure est proclamé membre titulaire de la classe des lettres.

De la partie administrative de la séance on passe à la partie spéciale, à l'ordre du jour de la classe de l'industrie.

En première ligne se trouve le rapport fait par M. Moullard au nom de la commission, formée avec lui de MM. Guillet et Fournier, sur l'industrie de Mme Badin qui, pour les ouvrages de vannerie fine, emploie avec beaucoup de succès la partie cornée de la plume au lieu d'osier et de baleine.

M. le rapporteur conclut à ce qu'une médaille d'argent soit décernée à Mme Badin, et ces conclusions sont votées par la classe de l'industrie. Une seconde lecture de ce rapport sera faite en assemblée générale et y provoquera un vote définitif.

Après avoir épuisé l'ordre du jour de la classe, M. le président fait donner communication à l'assemblée d'une légende en prose que lui a adressée M. Charles Malo, membre honoraire de la Société, et qui a pour titre *Bathilde*, et se charge d'adresser des remercîments à l'auteur.

Les stances de M. Albert Montémont, *la Traversée* et *Jeunesse et Vieillesse*, lues pour la seconde fois, sont ensuite admises par le scrutin à concourir au programme d'une séance publique. — La séance est levée à dix heures.

Séance du 31 *mars*.

(Assemblée générale.)

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la partie administrative de la séance précédente, M. le président renvoie à M. Moullard le n° 18 du *Médecin de la Maison*; à M. Seure, le n° 47 d'un journal des théâtres; aux archives, *le Divorce*, poëme de M. Seure, que l'auteur a produit à l'appui de sa première candidature; à une commission formée de MM. Moullard, Reinvillier et Morel, le *Manuel de Dioptrique*, de M. Hauffman, qui, par une lettre, en sollicite l'examen; à M. L. Martin, l'annuaire de la Société philotechnique; à M. Fournier, les promenades poétiques et daguerriennes de M. L. Martin.

Sur le rapport de M. Moullard, au nom d'une commission, M. le chevalier Pastou est nommé membre associé de la classe des Arts.

Le même rapporteur lit pour la seconde fois son rapport sur l'industrie de Mme Badin, à qui, conformément aux conclusions, l'Athénée vote une médaille d'argent.

Le scrutin appelle aussi à concourir au programme d'une séance publique les deux pièces en vers de M. Seure, *l'Amitié* et *le Mariage providentiel*, qui sont entendus pour la seconde fois.

M. Moullard fait un rapport verbal sur les nos 12, 13 et 14 du *Médecin de la Maison*, et l'on adopte ses conclusions : remercîments à l'auteur, dépôt aux archives et rappel favorable au compte rendu.

M. le président donne communication d'une pièce en prose de M. Charles Malo, *Femmes et fleurs*, pour laquelle il adressera des remercîments à l'auteur et lève la séance à dix heures.

Séance du 7 *avril*.

(Assemblée générale.)

Après la lecture du procès-verbal de la séance précédente, le secrétaire général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend : 1° Une lettre de M. le ministre de l'intérieur qui, à la requête de M. le président de l'Athénée, adresse à la Société deux volumes in-4° des Archives départementales. Ces volumes sont renvoyés à MM. Poitevin, de Maureillan et Ch. Lys, qui en doivent rendre compte.

2° Une lettre par laquelle M. Desplanques demande d'être autorisé à faire prendre copie du rapport de M. Darel. — Accordé.

3° Une lettre de Mlle Badin pour le même objet. — Accordé.

4° Une lettre de M. Coubard d'Aulnay, ancien membre de l'Athénée, qui envoie à M. le président une liasse assez considérable de papiers intéressants pour l'Athénée. Une lettre de remercîments sera écrite à M. Coubard d'Aulnay.

5° Le n° 48 d'un journal des théâtres. Renvoyé à M. Dorville.

6° Le Bulletin de l'Athénée du Beauvaisis. Renvoyé à M. Darel.

7° Le Bulletin de la Société centrale d'agriculture. Renvoyé à M. le docteur Caron.

8° Deux exemplaires de la dernière livraison de la *Revue des Beaux-Arts*. Dépôt aux Archives.

M. Gatineau demande que la discussion relative à plusieurs articles modificatifs proposés pour le règlement, soit fixée au premier lundi de mai. Adopté. Une circulaire préviendra les membres absents.

Avant qu'il soit procédé au renouvellement des fonctionnaires de l'Athénée, ce qui est le point principal de l'ordre du jour, M. Darel fait établir par un vote que la répartition des billets, pour la séance du 27, aura lieu en faveur des fonctionnaires dont les pouvoirs cessent séance tenante et non en faveur de ceux qui vont être élus.

Les élections des fonctionnaires généraux de l'Athénée ont lieu immédiatement et nomment :

Président, M. Albert Montémont.

Secrétaire général archiviste, M. Pradier-Fodéré.

Secrétaire général adjoint, M. Ch. Lys.

Trésorier, M. Moullard, réélu.

Maître des cérémonies, M. Ch. Pollet.

L'assemblée générale est prorogée à lundi prochain pour procéder aux élections qui restent à faire. Il est dix heures et demie.

P. B. FOURNIER.

MÉLANGES.

1er avril.

— Le Salon de 1850-1851 a été définitivement clos le dimanche 13 de ce mois.

— M. Ambroise Thomas a été nommé membre de l'Institut en remplacement de Spontini

— La saison du théâtre Italien est close. Quant au répertoire, les dernières représentations ont été marquées par un opéra nouveau de M. Alari, *le Tre nozze*, où l'on remarque plus de facilité que d'imagination, mais qui n'en est pas moins un fort intéressant début. Ensuite est venu *Ernani*, qui a révélé au public parisien une cantatrice du premier ordre, Mlle Sophie Cruvelli, jeune compatriote de Mme Sontag, qui a simplement ajouté un *i* à son nom prussien de Cruvell. L'apparition inopinée de Mlle Cruvelli a rappelé par son éclat celle que fit il y a dix-neuf ans *la Grisi* sur cette même scène italienne. La saison prochaine s'annonce sous les plus heureux auspices.

— On connaît le beau talent poétique de M. Horace de Vielcastel; mais on regrette que l'écrivain se borne à dire, dans quelques salons et trop rarement, de courts fragments de ses œuvres. Un jeune compositeur, qui s'était déjà fait connaître par des travaux pleins d'originalité, M. Alfred de Longpérier, vient de mettre en musique quatre petits poëmes de M. de Vielcastel : *le Chant du braconnier, la Jeune fille de Penhoët, Fleur du soir*, et *le Poëte*. Le compositeur, inspiré par ces vers gracieux ou énergiques, si différents de la prose rimée des fabricateurs vulgaires, des *paroliers*, comme dit Castil Blaze, a parfaitement exprimé le caractère particulier de chacune de ces pièces. La musique de M. Alfred de Longpérier est mélodieuse et facile; elle respecte la poésie, s'y associe, la rend plus sensible. On n'y trouve point ces répétitions de phrases, ces refrains périodiques qui gâtent la plupart des romances.

Les quatre morceaux qui viennent d'être cités sont réunis dans un album à deux autres compositions écrites sur des paroles de Lamartine et de M. de Foudras, *A mon chardonneret* et *La Perdita*, tels sont leurs titres, et présentent, avec des coupes très-divesres, très-opposées même, un mérite commun, c'est-à-dire une harmonieuse interprétation du sujet.

ÉMAILLERIE SUR MÉTAUX

DE LA MANUFACTURE NATIONALE DE SÈVRES.

MM. Ebelmen-Meyer. — Jalabert. — Bonnet. — Apoil. — Philip. — Salvetat. — Hyacinthe Regnier. — Diéterle. — Gobert. — Hamon. — Mme Pauline Laurent. — M. Abel Schilt.

La foule des curieux s'est arrêtée comme toujours, au Salon de cette année, devant les précieuses miniatures en couleurs vitrifiables exposées au Palais-National. Selon l'habitude, nous avons entendu le public s'extasier devant la réussite, à la pensée seule du changement considérable que les émaux doivent subir pendant la cuisson; mais nous n'avons saisi nulle parole vraie, bien sentie, qui fît allusion à ce fait immense : la complète renaissance de l'émaillerie sur métaux en France.

C'est cependant là une de ces choses dont nous devrions être fiers. C'est effectivement la Gaule à peine civilisée qui, la première en Europe, pratiqua cette industrie; le *Traité des Images* de Philostrate va nous en fournir la preuve: « On dit, écrit l'auteur (lib. I, cap. XXVIII), que les barbares qui habitent près de l'Océan étendent ces couleurs sur de l'airain ardent, qu'elles y adhèrent, deviennent aussi dures que la pierre, et que le dessin qu'elles représentent se conserve. » Or, comme l'ont fait très-judicieusement observer MM. Adrien de Longpérier et Jules Labarte, si l'art d'émailler les métaux avait existé en Grèce ou à Rome au IIIe siècle, Philostrate, Grec de naissance, familier de l'impératrice Julie, femme de Septime Sévère, n'aurait pas cité ce travail comme une chose extraordinaire, et se serait gardé surtout d'attribuer à des barbares le mérite de son invention.

Plus tard, il est vrai, Byzance, inspirée peut-être par la vue des œuvres sorties des cités industrieuses de l'ouest de la Gaule, ou plutôt excitée à l'imitation par des vases venus de la Perse, de l'Inde ou de la Chine, produisit à son tour les émaux cloisonnés et poussa leur perfection si loin qu'on finit par confondre sous le nom de *byzantins* tous les objets émaillés sur métal. Erreur grave, injustice flagrante que nos archéologues s'empressent de réparer; car nous savons aujourd'hui qu'aux XIe et XIIe siècles les *frater Willelmus*, les *magister Alpais* fabriquaient à Limoges des pièces non moins remarquables que celles des artistes grecs. Depuis, le progrès ne se démentit pas, et lorsqu'au XVe siècle

surgirent les *peintures* en émail sur or et sur cuivre, ce sont encore les Monvearni, les Pénicault, les Léonard Limousin, les Raymond et tant d'autres artisans français qui surent immortaliser ce genre de peinture, l'une des gloires de la Renaissance. En 1632, la découverte des émaux opaques applicables sur pâte d'émail assit la réputation de Jean Toutin, et prépara celle de Petitot, le gracieux miniaturiste de la cour de Louis XIV. Il fallut la révocation de l'édit de Nantes pour déraciner cette industrie, qui s'exila en Suisse avec le chef de l'école de Châteaudun. L'abandon de l'émaillerie fut alors si complet chez nous que la bijouterie et l'horlogerie durent longtemps s'alimenter sur le sol étranger; récemment encore les couleurs fabriquées par nos chimistes allaient en Suisse acheter un honteux brevet d'extranéité avant d'être acceptées dans le commerce.

Privilégiée par les encouragements qu'elle reçoit comme par les capacités qu'elle renferme, la manufacture de Sèvres comprit qu'il lui appartenait de faire cesser un pareil état de choses. Dès 1840, M. Meyer se mit à l'œuvre. Initié à tous les secrets de la technologie, mais nourri plus particulièrement de l'étude des maîtres du XVIe siècle, il était naturel qu'il essayât ses forces par l'imitation des émaux peints de Limoges. On peut dire que le succès fut complet dès le principe : les procédés étaient identiques, la perfection analogue; la copie s'élevait à la hauteur d'un original. Vers 1846, Sèvres, préoccupée des besoins de l'industrie privée, reprit le genre des émaux translucides dits *à paillons;* puis on aborda le *champlevé* limousin, le *cloisonné* de Byzance, afin de prouver qu'aucune de ces pratiques n'était en dehors des moyens de nos artistes actuels.

Voilà pour la technique : il restait l'applicabilité. Naguère, quand la France examinait son budget des beaux-arts, elle disait : Ceci est glorieux, je puis le payer. Aujourd'hui, la gloire seule sauverait difficilement ce dont on ne pourrait prouver l'utilité. M. Ebelmen, homme d'esprit et d'intelligence, a donc compris qu'on lui demanderait compte de ses gracieuses coupes, de ses coffrets élégants, superfluités flagrantes dans un temps où l'on ne veut de coupes que celles des toasts, de coffres que ceux où l'on peut empiler des écus. La France est un pays de brumes et de moisissures; le salpêtre détériore au dedans les monuments publics, tandis que la pluie écaille leur badigeon extérieur. Or, M. Ebelmen a pensé qu'on pourrait employer l'émaillerie à des décors extérieurs ou intérieurs qui échapperaient aux ravages des saisons et braveraient en quelque sorte le temps. Il suffisait d'avoir de l'esprit pour trouver cela; il fallait du génie pour l'exécuter; car, ne l'oublions pas, l'émail ne s'est jamais élevé aux proportions monumentales. On voit bien, dans le Musée de Cluny, les grandes plaques dont Pierre Courtoys avait embelli le château de Madrid; mais, quand on les examine de près, on reconnaît qu'elles sont composées de quatre parties réunies artificiellement; le peu d'épaisseur des lames de cuivre

expose d'ailleurs ces pièces à une prompte détérioration.

Il a donc fallu chercher un autre excipient, et on l'a trouvé dans le fer battu, dont les plaques peuvent acquérir toutes les dimensions voulues grâce à la faculté qu'on a d'augmenter leur épaisseur en proportion de l'étendue des surfaces.

La cuisson de semblables plaques exigeait des moufles particulières; M. Ebelmen en conçut le plan; il y fit ajouter des chariots sur rails au moyen des-quels on manœuvre un tableau gigantesque avec autant de facilité qu'une pièce ordinaire. Plaques, fourneaux, combustible nouveau (la houille), tout est essayé, tout a réussi à merveille.

Pour manifester un aussi beau succès, ce n'était pas trop d'une occasion solennelle comme l'exposition de Londres; c'est là, en effet, que paraîtront les premiers spécimens d'émaillage monumental.

Les plaques en fer que prépare la manufacture de Sèvres représenteront les quatre évangélistes de grandeur naturelle ; nous avons vu les cartons, peints par M. Jalabert, et nous devons louer la grandeur des lignes, la sagesse de l'expression, le coloris large et riche dont il a empreint ses compositions. Malheureusement le temps pressait; il était impossible d'achever les quatre grandes pages pour l'ouverture de l'exhibition ; on prit un moyen terme, et l'on se contenta de peindre les têtes des saints à la grandeur d'exécution définitive.

Ces têtes veulent être décrites avec soin. Le fer, enduit d'abord d'une double impression de fondant, a reçu une couche d'émail noir en même temps qu'un contre-émaillage destiné à produire, en dessous, un effort de traction égal à celui du travail supérieur ; sur le noir, l'artiste modèle en teintes d'émail blanc les diverses parties du visage et des draperies; puis sur cette préparation, grisaille analogue à celle que faisaient les grands coloristes vénitiens, s'étendent à leur tour les glacis de couleurs métalliques, qui donnent aux chairs une finesse, une vigueur inconnues dans la peinture à l'huile. Aussi l'or étendu en fond devenait froid à côté de ces teintes puissantes, et il a fallu rehausser son éclat en y passant un émail orangé qui a répandu sur le tout une incroyable harmonie. Quant aux draperies, elles se teignent sans inconvénient du vert de l'émeraude ou de l'incarnat du rubis, tant la palette minérale a de ressources merveilleuses.

De tels essais, car c'est là un début, montrent ce que Sèvres et le public peuvent attendre de M. Bonnet et de M. Apoil, peintres émailleurs auxquels ils sont dus. Nous avons vu le saint Matthieu de M. Bonnet, avant la cuisson, et nous avons pu constater les changements que le feu fait subir aux couleurs vitrifiables : c'est peu de chose en somme ; d'une part, la peinture passe de l'ombre au vernis ; de l'autre, elle éprouve une déperdition de vigueur qui oblige l'artiste à se tenir dans une gamme supérieure au ton général qu'il veut obtenir. Au surplus, la cuisson se fait à nu ; le peintre en suit les effets ; deux minutes suffisent quand le four est bien chauffé,

et, si la nécessité d'une retouche se fait sentir, rien ne s'oppose à ce qu'elle ait lieu, car le nombre des feux n'est pas limité. On le voit, l'émaillerie sur métal a des ressources inconnues à sa sœur la peinture sur porcelaine.

M. Bonnet est l'auteur des têtes de saint Jean et de saint Matthieu ; M. Apoil produira saint Luc et saint Marc. Nous parlons au futur, car l'une des plaques ne pourra être achevée que durant le cours de l'Exposition.

L'émaillerie monumentale rehaussera, nous n'en doutons pas, l'éclat dont jouit déjà notre usine nationale ; l'inauguration de cette industrie nouvelle consacrera dans l'avenir la mémoire du passage de M. Ebelmen à la direction de Sèvres. Un pareil résultat confirme d'ailleurs l'espoir qu'on avait fondé sur l'habileté et l'audace savante de M. Meyer, chef des travaux d'émaillerie, sur l'expérience de M. Philip, dont le concours a été particulièrement précieux dans les opérations de cuisson, et enfin sur la science profonde et l'adresse expérimentale de M. Salvetat, chimiste dans le laboratoire duquel les couleurs sont préparées.

L'Exposition de Londres ne recevra pas seulement les grandes pièces dont nous venons de parler ; on y verra figurer, en émaux peints, une buire et son plateau de pur style Renaissance que leur forme, dessinée par M. Hyacinthe Regnier, recommanderait à l'attention des curieux lors même que MM. Dieterle et Meyer n'y auraient pas répandu toutes les richesses de leur verve ornementale. Une autre coupe en émail fond bleu porte sur le couvercle les trois vertus théologales peintes par M. Gobert ; la vasque a été décorée par M. Meyer d'arabesques dignes du XVIe siècle. Un coffret dont les sujets sont exécutés par M. Hamon vient clore cette catégorie d'ouvrages.

Les peintures vitrifiées sur pâte d'émail ne seront pas moins bien représentées. La *Vénus* de M. Ingres, la belle *Jardinière* et la *Vierge au voile* de Raphaël, chefs-d'œuvre de petites dimensions, diamants placés au milieu des grandes pages, ont été exécutés par Mme Pauline Laurent avec un art, une délicatesse exquise, et, nous pouvons le dire sans crainte d'avancer un paradoxe, Raphaël eût aimé cette reproduction et salué avec reconnaissance cette certitude de durée que Mme Pauline Laurent vient de créer à ses œuvres ainsi qu'à celles de M. Ingres, dont le nom peut bien marcher de pair avec celui de son illustre devancier.

Maintenant nous nous bornerons à exprimer un regret, c'est que M. Abel Schilt n'ait pas eu le temps d'achever les remarquables pièces auxquelles il travaille en ce moment ; le portrait de Mme de Sévigné, *improvisé* par ce jeune peintre pour essayer les émaux de M. Salvetat, nous a révélé chez lui de si précieuses qualités de coloriste, une entente si complète de l'harmonie et du modelé, une touche si ferme sans sécheresse, que nous le croyons appelé à prendre une place distinguée dans le genre auquel il se consacre.

Par ce qui précède, on voit que nous avions le droit de dire que l'émaillerie

sur métaux renaît complétement en France ; les Jehan Limousin, les Courtoys, les Petitot seront bientôt dépassés dans leurs œuvres les plus importantes, et l'industrie n'aura plus besoin désormais d'aller mendier à l'étranger les restes de son ancien héritage.

ALBERT JACQUEMART.

SALON DE 1850-1851.

VIII.

ARCHITECTURE.

ÉDIFICES PUBLICS. — RESTAURATIONS. — ÉTUDES.

MM. ECQUER. — JAL. — JANICOT. — TOTAIN-DELACOSTE. — MANGUIN. — BERNARD. — HÉRARD. MOUTON. — JEAN DUVAL. — MACQUET. — JOURDAN. — JULES BOUCHET. — ALFRED CHAUDET.

Comme nous avons eu l'occasion de le dire dans un précédent chapitre, l'architecture civile ayant en ces derniers temps offert de nombreux sujets aux travaux ou à l'imagination de nos artistes, occupe une grande place au Salon. Le cinquième arrondissement de Paris est certainement un des moins bien partagés pour ce qui concerne la mairie. M. Ecquer a donc songé à donner à cette portion de la capitale l'édifice qui lui manque, car on ne saurait accorder le nom de mairie à la caserne du faubourg Saint-Martin qui porte l'inscription municipale surmontée du drapeau tricolore. Mais comment se fait-il que l'architecte, ayant mis le doigt sur le mal, a si peu trouvé moyen de le corriger ? Une mairie peut et doit avoir l'aspect d'un monument, non qu'on lui demande le grandiose, les formes et les développements solennels ; mais encore faut-il qu'à première vue elle se distingue des habitations ordinaires, et qu'elle soit, sous tous les rapports, appropriée aux exigences des services qu'elle est appelée à satisfaire. Un édifice de ce genre réclame à l'intérieur des emménagements convenables et d'une étendue suffisante pour les bureaux, salles de réunion et autres; au dehors, il lui faut les espaces nécessaires et les dégagements faciles pour les corps de garde, convocations de garde nationale, scrutins électoraux ; enfin pour l'exercice de tous les priviléges et de toutes les charges attachés à l'existence civile et politique du citoyen. Il ne nous a point paru que ces considérations aient beaucoup préoccupé M. Ecquer ; son projet a sans nul doute des qualités, mais son défaut capital est l'insuffisance. La mairie projetée serait loin d'être un avantage pour le cinquième arrondissement ; mieux vaut encore le provisoire tel qu'il est.

Les projets de maisons pour les commissaires de police, exposés par M. Jal, sont un bon et utile travail qui n'offre guère de prise à la critique. Le plan est étudié avec soin ; on devine que l'auteur était pénétré de son sujet lorsqu'il l'a développé sur le papier ; et, pour notre compte, nous n'aurions que des éloges à adresser à M. Jal, s'il n'avait donné à sa maison de commissaire de police une façade conçue dans nous ne savons quel style gréco-romantique, qui n'est pas plus d'accord avec l'art qu'avec la destination de l'édifice.

Les façades sont encore le côté vicieux des bains publics que M. Janicot propose de con-

struire sur les terrains de l'ancien couvent du Temple. A voir ces élévations, on croirait qu'il s'agit de fabriques ou d'usines, plutôt que de thermes contemporains. Rien là ne rappelle ces lieux d'ablutions que les anciens savaient si bien entourer des pompes de leur architecture. Il n'est pas bien décidé d'ailleurs que le couvent du Temple, abandonné depuis 1848, cessera à tout jamais d'être un cloître.

L'Exposition nationale était pour M. Totain-Delacoste une excellente occasion de soumettre au jugement du public le gigantesque projet qui est depuis quelques années son idée favorite. Il ne s'agit de rien moins, en effet, que de réunir le boulevard Saint-Denis au quai de Gèvres, par une suite de galeries aussi élégantes que spacieuses, qui seraient percées en ligne directe dans la masse des maisons comprises entre les rues Saint-Martin et Saint-Denis, et les deux grandes artères des quais et des boulevards. L'auteur de cet important travail lui a donné le nom de *Projet des seize passages*. A la section de la rue Basfroy, cet immense portique se développerait en une vaste rotonde avec plusieurs rangs de galeries superposées, d'une riche architecture, et qui n'aurait assurément sa pareille nulle part ailleurs. Le dessin de cette rotonde, qui figure parmi les plans de M. Totain-Delacoste est d'un effet délicieux. Reliant ainsi la ligne des boulevards à celle des quais par un magnifique chemin couvert, les *seize passages* auraient encore une issue sur la place de l'Hôtel de Ville. Nous n'avons pas besoin de dire que si l'on donne suite au projet des halles sur la Seine, le projet de M. Totain-Delacoste aura un surcroît d'opportunité ; nous ajouterons que, dans cette hypothèse, et même sans sortir de l'idée première, non plus que des combinaisons actuelles, ce serait encore compléter l'œuvre et augmenter son à-propos que prolonger les passages jusqu'au débarcadère de Strasbourg, que le hasard a placé précisément dans leur axe. Nous n'insisterons pas sur les avantages sans nombre que retireraient les intérêts du public, le commerce, les piétons et les promeneurs du beau projet de M. Totain-Delacoste. Pour une telle œuvre, sans doute il faut des capitaux considérables, mais les bénéfices étant en proportion des dépenses, il est permis de croire que si la confiance renaît et si les affaires s'améliorent, on obtiendra enfin un résultat qui sera une bonne fortune pour l'art français et pour l'industrie parisienne.

M. Manguin est un artiste d'imagination et de goût, dont le nom et les travaux ont souvent occupé le public, surtout depuis la révolution de février. Parfois même M. Manguin a dû se défendre contre des éloges qui se trompaient d'adresse. Nous rappellerons ici, mais seulement pour mémoire, ce qui s'est passé aux fêtes de mai 1850; on voulait alors rendre à M. Manguin ce qui appartenait à M. Charpentier. Aujourd'hui, nous avons lieu de penser que notre approbation ne fera pas fausse route; aussi louerons-nous sans réserve le remarquable projet de piédestal exposé par M. Manguin, et composé par cet habile architecte pour la statue équestre de l'empereur, que la ville de Lyon a commandée à M. le comte de Nieuwerkerke, et qu'elle doit ériger sur une de ses places publiques. La Revue des Beaux-Arts a déjà parlé de la statue de M. de Nieuwerkerke et du piédestal de M. Manguin. Le piédestal sort des règles communes, les lignes architectoniques s'y combinent majestueusement avec les contours de la statuaire; c'est un harmonieux mélange de trophées, d'allégories et de bas-reliefs. A lui seul ce piédestal serait un monument.

On doit au même artiste de très-beaux dessins qui sont de véritables services rendus à l'art et à la science archéologique : d'abord la crypte de l'église Saint-Laurent, à Grenoble, construite du VIIe au XIe siècle, curieux spécimen de style roman qu'on laisse périr faute d'entretien ; ensuite l'arc de Die, débris de l'art antique qui mérite bien qu'on le conserve; enfin, la merveilleuse église de Calma (Drôme), œuvre du XIIIe siècle, que M. Manguin s'est complu à reproduire sous plusieurs

aspects avec la vénération d'un antiquaire et le sentiment exercé d'un grand artiste.

Plusieurs autres confrères de M. Manguin se sont aussi inspirés de la magnificence de l'architecture religieuse, dont leurs faciles crayons ont retracé les chefs-d'œuvre. Tant de monuments des vieux âges restent chez nous à l'état de ruine, s'affaissant, s'écroulant chaque jour, faute de réparation pour lesquelles l'argent manque, que le respect des antiquités nationales impose du moins au gouvernement l'obligation de n'en point laisser périr la mémoire, comme il en laisse, bien malgré lui sans doute, tomber les pierres. Le moyen le plus simple est de conserver par le dessin ce qu'on ne peut soustraire aux coups du temps; et ainsi, lorsque certains monuments de nos pères auront disparu du sol, leurs formes, leurs beautés, leurs souvenirs vivront encore parmi nous.

Dans ce but ont été exécutés par M. Bernard ces remarquables dessins d'édifices ou de ruines gothiques disséminées à la surface des départements du Nord et du Pas-de-Calais. La même intention a guidé M. Hérard dans son beau travail sur l'abbaye de Maubuisson, élevée au XIIIe siècle. Les cinq ou six dessins de M. Hérard, ses plans, ses élévations, ses détails d'architecture sont d'une fidélité et d'un fini au-dessus de tout éloge. Dans un pareil ordre d'idées, M. Mouton a reproduit avec bonheur une collection de vues et souvenirs de monuments de l'ancienne France.

M. Jean Duval a exposé un travail complet pour la restauration de l'église de Neuilly-sur-Marne ainsi que des fresques et restaurations de l'église de Nohant-Vicq. Nous initiant à la manière de peindre de cette époque reculée, il fait revivre de curieux souvenirs.

L'église de la Sainte-Trinité, dépendant de l'abbaye de Marianny (Seine-et-Oise), a été dessinée avec beaucoup de talent par M. Maquet. Comme presque toujours, un long intervalle sépare la fondation de cette église de son entier achèvement. La Sainte-Trinité appartient à deux périodes bien distinctes de l'art; on retrouve côte à côte le XIe et le XVe siècle, et c'est avec un irrésistible attrait que l'on suit sur le dessin les phases diverses et les différences de ces deux styles architectoniques. Si nos devanciers avaient agi comme nous, l'âge actuel n'aurait point à déplorer la perte irrémédiable d'une multitude de monuments que les années ou les révolutions ont jetés par terre.

On n'a point oublié que le roi Louis-Philippe, aux jours de sa grandeur, a payé de ses propres deniers et fait élever, sur les ruines de Carthage, une chapelle à son aïeul saint Louis, au lieu même où le pieux monarque rendit le dernier soupir. M. Jourdan, architecte, qui fut chargé de l'édification de cette chapelle, a envoyé au Salon les dessins, plans, coupes et détails de son œuvre exécutée dans le style sarrasin. Il n'a pas suffi à M. Jourdan de réussir hors de France, il a voulu réussir dans son pays, et le succès, disons-le, a récompensé sa tentative.

L'art romain et l'art grec sont noblement représentés au Salon. Entre plusieurs dessins de M. Jules Bouchet, il en est un surtout que nous mentionnerons; c'est la restitution de la maison de Pline le Jeune, dit le Laurentin. Le talent de M. Jules Bouchet nous étant bien connu et très-sympathique, nous pourrions répéter ici ce que maintes fois déjà nous avons eu l'occasion de dire de cet artiste, qui nous semble avoir au plus haut degré, et entre beaucoup d'autres qualités, ce qu'on appelle *de la main*. Nul peut-être ne sait mieux que M. Bouchet, avec peu de couleurs, produire plus d'harmonie et d'effet. La vue à vol d'oiseau de sa villa est d'une légèreté et d'une grâce accomplies; les teintes ont quelque chose de transparent et de vaporeux qui prête aux détails et à l'ensemble un inexprimable charme.

Quiconque a fait le voyage de Grèce revient rarement sans avoir dans son album force études, esquisses et croquis. M. Alfred Chaudet, qui a, comme d'autres, visité la cité de Périclès, en a rapporté de nombreux souvenirs, au milieu desquels il a choisi une série de vues

et de restaurations des Propylées, qui ne comprennent pas moins de dix numéros sur le livret. Cette exhibition de M. Alfred Chaudet prouve une connaissance approfondie des antiquités et de l'architecture grecque.

Le livret dont nous parlions tout à l'heure, et qui a été rédigé, nous le craignons, avec trop de promptitude et pas assez de méthode, comprend dans la section d'architecture des noms et des œuvres qui en sont essentiellement distincts. Pour être emprunté à l'architecture, un sujet gravé n'en est pas moins une gravure, et comme tel il doit être rangé dans la catégorie qui porte ce nom. Que dirait-on, par exemple, si M. Gatteau ou M. Gelée, reproduisant avec leur habile burin des tableaux de MM. Ingres ou Ary-Scheffer, étaient classés dans la section des peintres?

C'est donc à tort que MM. Normand aîné, Olivier et Huguenet sont mentionnés au chapitre de l'architecture, parce qu'ils ont gravé, le premier, les plans, coupes et élévations exécutés en l'église Saint-Isaac, à Saint-Pétersbourg, construite, on le sait, sur les dessins de notre compatriote M. de Montferrand; le second, parce qu'on lui doit la gravure de la porte Sainte-Anne, à Notre-Dame; le dernier, enfin, parce qu'il a exécuté les planches d'un ouvrage de M. Raynaud, ayant pour titre *Traité d'architecture*. Les travaux de ces artistes seront appréciés comme ils méritent de l'être par celui de nos collaborateurs qui est chargé de l'examen de leur spécialité. En somme, et revenant à notre sujet principal, nous dirons, pour finir, que si la période qui s'est écoulée depuis 1848 a été mauvaise pour l'architecture pratique, le Salon 1850-1851 témoigne, de la manière la plus évidente, que le temps n'a été perdu ni pour la théorie ni pour l'art.

A. BOURLA,
architecte.

PORTRAITS D'ARTISTES.

II.

CHARLES MULLER SŒHNÉE,
architecte.

C'était au mois de septembre de l'année dernière, je venais d'entrer en Syrie, et descendu à Beyrouth à l'Hôtel de l'Europe, je m'occupais des moyens de poursuivre utilement mon voyage dans l'intérieur du pays. Les intentions de mes compagnons et les miennes ne tardèrent pas à être connues, et aussitôt on fit queue à notre porte : Druses, Arabes, Maronites se disputèrent l'avantage de nous servir de guides au prix de vingt francs par jour et par cavalier. L'un d'eux, du nom d'Abdallah, plus heureusement inspiré que les autres, nous dit qu'il était l'ami intime d'un drogman qui venait de ramener de la Terre sainte trois de nos compatriotes logés hors la ville à l'Hôtel de Bellevue. Courir au consulat de France et demander à M. de Lespardera le nom de ces Français, cela fut l'affaire d'un instant. Ma satisfaction fut grande lorsque je sus que, parmi ces compatriotes, se trouvait un architecte, M. Charles Muller-Sœhnée. Interrogeant mes souvenirs, je crus alors me rappeler que ce nom avait autrefois frappé mon oreille à l'École des Beaux-Arts, et que l'homme qui le portait, bien que plus jeune de quelques années, s'était assis sur les mêmes bancs que moi dans l'atelier de M. Hippolyte Le Bas. Je ne me trompais pas.

Le lendemain, Abdallah me conduisait à l'Hôtel de Bellevue, et je reconnaissais Muller malgré son costume oriental, le burnous blanc et le fez couleur de pourpre. C'était bien la stature haute et un peu grêle, la tête blonde et pâle que m'avait retracées ma mémoire. D'une voix sympathique et douce, Muller me présenta à ses deux compagnons, son ami Husson et son cousin Stribeck, alité alors et très-souffrant de ces fièvres continues qui, en Orient, sont fréquemment mortelles. Puis, avec l'épanchement et l'abondance si naturels aux tou-

ristes, il me raconta son itinéraire à travers l'Allemagne, sa descente du Danube, son passage à Constantinople ; la route qu'il avait suivie était aussi la mienne.

Charles Muller m'ayant précédé de quelques semaines en Orient, m'avait aussi devancé dans le pèlerinage de Jérusalem; il me parla avec l'enthousiasme du chrétien et de l'artiste des lieux qu'il avait parcourus et que je me disposais à aller voir. Rien ne l'avait rebuté, ni les ardeurs du climat, ni les difficultés de la route, ni même la maladie, qui l'avait visité et quelque temps retenu chez les bons pères latins de Jérusalem.

Il parlait encore, et je l'écoutais avec l'avidité d'un voyageur à la veille de courir les mêmes destinées et les mêmes aventures, quand le pas d'un cheval se fit entendre dans la cour. Le cavalier descendu de sa monture et venant à nous était encore un compatriote, M. le docteur Suquet, envoyé en Syrie pour les progrès de la science; l'habile médecin venait visiter M. Stribeck, et le trouvant plus affaissé que les jours précédents, il dit tout bas à ses amis : « L'air d'Orient le tuera, embarquez-le pour la France ou je n'en réponds plus. »

Je quittai Muller peu après le départ du docteur dont les paroles avaient produit sur moi un effet indéfinissable. Muller me serra la main. Cette étreinte me sembla glaciale. C'était la dernière poignée de main que nous devions nous donner en ce monde !

Nous nous quittâmes donc, moi pour suivre par terre une partie du littoral de l'Asie Mineure, lui pour prendre le paquebot qui devait le porter de Beyrouth à Alexandrie.

La traversée de Muller fut très-mauvaise; il débarqua, éprouvant une fatigue extrême, et il attribua ce malaise au mal de mer; six jours après son entrée au lazaret d'Alexandrie, il eut sa libre pratique, mais à peine eut-il la force de se traîner jusqu'à son logis; là il dut se mettre immédiatement au lit; le germe délétère qu'il avait rapporté de son excursion de Jérusalem à la mer Morte, était le sinistre précurseur du choléra asiatique qui l'atteignit peu d'instants après son arrivée à l'hôtel. Vers deux heures de l'après-midi, sa respiration devint plus pénible, l'agonie commençait, et jusque-là pourtant Muller-Sœhnée n'avait pas eu le moindre soupçon de son état. Le matin encore il classait avec son ami Husson les nombreux croquis, dessins et points de vue qu'il avait exécutés sur sa route, et qui promettaient d'être de quelque utilité pour l'art ; il causait du voyage qu'ils allaient faire en Égypte, aux lieux où fut Memphis, aux ruines de Thèbes et jusqu'aux cataractes, à Éléphantine et à Phylæ, visités à la fin de l'autre siècle par les armes victorieuses de la France ; il faisait disposer la barque destinée à cette expédition artistique. Il était plein d'espoir comme, hélas! il se croyait plein de vie. Le soir, vers 10 heures, les deux médecins et M. Husson étant à son chevet, la respiration lui manqua; il fit un brusque mouvement, puis sa tête retomba sur l'oreiller : il avait cessé d'être.

Revenu à mon tour de Palestine et passant devant Alexandrie, ma première pensée fut de m'informer de Muller. Mort! me répondit-on.

Près de la côte, au cimetière anglican, on voyait se dresser un bloc de marbre blanc, sur lequel était inscrit ces simples mots :

A LA MÉMOIRE
DE CHARLES MULLER-SOEHNÉE,
MORT LE 11 OCTOBRE 1850
SON AMI LOUIS HUSSON.

C'était là tout ce qu'avait pu faire sur cette plage lointaine le fidèle compagnon de Muller, en attendant que sa famille lui élève en ce même lieu, un monument digne de ses regrets, car Muller étant mort au moment où le choléra sévissait à Alexandrie, les règlements s'opposent à l'exhumation et à la translation de sa dépouille. Enlevé à trente-deux ans, Charles Muller a laissé peu de matériaux à ses biographes. S'il n'a pas eu le temps de produire de grandes œuvres, il a eu de nobles pensées; au début d'une carrière qui lui pro-

mettait des succès, il était plus riche d'avenir que de passé, et son histoire, pour tenir en quelques lignes, n'en est pas moins un touchant récit.

Muller Sœhnée, issu d'une famille protestante de l'Alsace, né à Paris, mais élevé à la campagne près de Wissembourg, avait, au sortir de l'enfance, passé sa première jeunesse à Strasbourg. Nature pensive, esprit rêveur, sans doute la contemplation du gothique chef-d'œuvre d'Erwin de Steinbach, le spectacle continuel de cette cathédrale avec ses hauts clochers et ses fières ogives, jeta dans son âme un vague sentiment de l'art. Libre de bonne heure et maître d'une fortune qui lui permettait l'indépendance en même temps que l'oisiveté, Muller vint à Paris, et au lieu de se laisser entraîner au torrent des plaisirs, il obéit à la voix de la raison qui lui conseillait l'étude : c'est ainsi qu'il arriva à l'École des Beaux-Arts, section d'architecture. Entré en seconde classe le 24 novembre 1843, il obtient les premières récompenses dans chacun des concours de mathématique, perspective, construction en fer, en charpente, en coupe de pierre, et enfin en composition d'architecture, ce qui lui valut, le 4 juin 1847, l'honneur d'être proclamé élève de première classe.

Entre tous ses camarades peut-être y en avait-il qui lui étaient supérieurs en aptitude ; il n'y en avait pas qui pussent lui être comparés pour la douceur et l'égalité du caractère. Plus d'une fois aussi Muller, qui était à l'abri du besoin, avait senti son cœur se fendre en voyant à ses côtés de pauvres jeunes gens contraints, malgré leurs dispositions et leur goût, d'abandonner l'académie à moitié chemin, impossible pour eux d'arriver à disputer le prix de Rome, car il fallait vivre, et pour vivre il faut travailler, non pas en théorie, mais en pratique, et se mettre à la solde de l'entrepreneur. Souvent on l'entendait dire qu'il serait heureux que l'on pût remédier à un état de choses aussi déplorable pour l'art.

Ce fut au milieu de ses préoccupations qu'il se décida à accomplir son voyage d'Orient. Muller, arrivé à Strasbourg, s'est souvenu de son père et de ses anciens condisciples. Avant de partir il a fait son testament, aux termes duquel ses camarades d'atelier ont tous été mis en possession des objets destinés à rappeler à leur souvenir l'ami qu'ils ne pensaient pas perdre sitôt; l'un a eu sa bibliothèque, l'autre sa montre, celui-ci une curiosité, celui-là un tableau, personne n'a été oublié. Entre beaucoup d'autres dispositions, deux legs honorent au plus haut point Muller Sœhnée. Aussi excellent fils qu'il avait été en mainte occasion obligeant camarade, il a accompli un acte de piété filial et vénéré une mémoire qui lui était chère, en laissant une somme de dix mille francs à l'hôpital de Weissembourg, ville natale de son père.

Le legs à l'École des Beaux-Arts est ainsi conçu : « Je lègue à l'École nationale des Beaux-Arts, section d'architecture, une somme de dix mille francs, dont la rente sera annuellement remise à l'élève de *seconde classe* qui aura remporté le plus de récompenses du 1er janvier au 31 décembre de l'année courante. »

Ainsi a vécu, ainsi est mort Charles Muller Sœhnée, dont le nom vivra par les bonnes œuvres à défaut d'œuvres architectoniques; car, s'il n'a pu avoir la maturité du talent, du moins il a montré tout le cœur d'un grand artiste.

FÉLIX PIGEORY, architecte.

LE CHRIST DE M. DECAMPS[1].

On a beaucoup entretenu le public durant les premiers jours de ce mois, d'un nouveau tableau de M. Decamps représentant le *Martyre de Jésus-Christ*, et l'on a essayé d'en faire un événement. Nous sommes autant que d'autres disposés à reconnaître les éminentes qualités de l'auteur, qui sont en général une grande

[1] Exposé boulevard des Italiens dans les salons de Vibert et Goupil.

intelligence de la lumière et beaucoup d'esprit dans ses compositions.

Quelques critiques, souvent assez justes selon nous, ont pu lui reprocher de l'exagération dans ses effets et de la monotonie dans ses compositions : on a pu dire de lui, sans injustice, qu'il faisait de la peinture à procédé; mais comme ses tableaux étaient généralement agréables et presque toujours spirituels ou amusants, les amateurs se les disputaient, et plusieurs de ses toiles ont été vendues à des prix que nous regardons, quant à nous, comme fort au-dessus de leur mérite.

Nous pensons que cette dernière production de l'auteur n'est pas destinée à la même faveur, et qu'en cherchant à grandir sa manière, M. Decamps a perdu plus qu'il n'a gagné. On ne peut certes que savoir gré à un artiste d'étendre le cercle de son talent, mais quand l'épreuve qu'il a faite n'a pas réussi, il fera bien de revenir à sa première manière; quand on est au premier rang dans sa bourgade il ne faut pas se contenter de n'être que le troisième ou le quatrième à Rome.

Le *Christ* de M. Decamps n'a pas même les qualités qui distinguent ordinairement les compositions du peintre. L'ensemble en est noir et triste, la lumière y est mal disposée, et l'effet général, moins la naïveté des personnages, serait celui d'un tableau usé ou mal nettoyé; à part même la couleur, qui, généralement en est sombre, lourde et triste, nous ne voyons rien de neuf ni de recommandable dans la composition qu'on a beaucoup trop vantée selon nous. Les bourreaux sont jetés dans le moule de tous les personnages connus dans les tableaux du même genre, et le *Christ*, dont la figure manque de noblesse, paraît affaissé, fatigué et complétement dépourvu de cette résignation auguste et calme qui devait être celle du divin martyr; le personnage le plus nouveau est le gros homme vêtu de blanc, dont l'hilarité stupide contraste un peu brusquement peut-être avec le sérieux du reste de la scène.

En somme, l'excursion que M. Decamps vient de faire hors de son domaine habituel, ne paraît pas lui avoir réussi. Dans les petites compositions où il s'est acquis une réputation de fait, on ne le chicanait pas trop sur le laisser-aller de sa peinture, sur le ton bistré de toutes ses carnations, sur le poché de la plupart de ses personnages ; comme leurs attitudes sont en général franches et naïves, ces avantages demandaient grâce pour le négligé de l'exécution; mais dans les toiles de grande dimension les personnages doivent être accusés plus net et plus juste. M. Decamps a trop de valeur personnelle pour marcher à la suite de l'école romantique, et essayer d'aussi malheureuses excursions qui le conduiraient par une pente insensible vers le domaine de M. Courbet.

Nous savons que divers grands peintres ont transformé plusieurs fois leur manière de peindre et que ces transformations leur ont réussi, mais alors ils portaient dans leur nouveau genre des qualités nouvelles et regardaient au-dessus et non au-dessous d'eux.

Nul ne contestera la légitimité de la faveur qui s'est attachée à M. Meissonnier. Nous ne demandons pas à M. Decamps, puisqu'il veut modifier son faire primitif, de devenir l'imitateur de son patient et habile confrère : les qualités qui distinguent ce dernier ne sont pas de celles qui soient accessibles à qui le veut. Mais, si M. Decamps voulait changer, pourquoi ne cherchait-il pas à se rapprocher d'un peintre avec lequel il a plus d'un point d'analogie, de Teniers, en un mot? Comme Teniers, M. Decamps paraît attacher un grand prix à la lumière; comme lui, il affectionne les sujets grotesques, et comme lui, il a souvent mis en scène des singes dans des attitudes et des occupations empruntées à la race humaine. En réservant à Teniers l'initiative de cette dernière idée (qu'elle soit bonne ou mauvaise), nous nous plaisons à reconnaître que les compositions de M. Decamps sont plus amusantes et plus ingénieuses que celles de son devancier; mais, sous le rapport de l'exécution, combien Teniers ne lui est-il pas supérieur? Chez lui, non-seulement toutes les attitudes sont justes, mais tous les personnages sont accusés, exécu-

tés avec un bonheur, une liberté irréprochable; chez l'un, la couleur est vague et monochrôme; chez l'autre, elle est constamment naturelle et vraie; chez le peintre flamand, les personnages, sans avoir le fini des Miéris, des Gérard Dow et des Vanderverff, ont tout ce qu'on peut demander aux tableaux de cette dimension. Chez M. Decamps, à part l'intention, ou plutôt l'indication, le plus souvent juste et heureuse, on peut dire que l'exécution est presque complétement nulle. Il ne faut pas perdre de vue que les tableaux, surtout ceux de chevalet, ne sont pas faits pour être vus à distance, comme des images d'optique ou des décorations d'opéras, et qu'une exécution soignée sera, dans tous les temps, un mérite de premier ordre. La plupart des tableaux modernes paraissent n'être que des esquisses; et, si le temps modifie leur coloris, ce qui est malheureusement fort probable[1]; si leurs tableaux poussent au noir, comme on ne l'a que trop vu, alors il n'en restera plus que des formes incertaines ou indécises, des pochades plus ou moins heureuses, mais qui ne classeront point leurs auteurs dans l'estime publique, et n'assureront aucune durée à leurs œuvres.

De ces considérations générales, revenant à M. Decamps, qui nous les a suggérées, nous lui conseillerons de retourner à son ancienne manière, dont le public et lui paraissent s'être bien trouvés, et, s'il veut ou peut la modifier, de prendre ses modèles parmi les flamands plutôt que parmi les peintres romantiques, dont aucun ne vivra, nous croyons pouvoir l'affirmer.

ANDRÉA ZUCCATO.

[1] Les nombreuses expériences faites par M. Garneray, peintre de marine, ne laissent aucun doute à cet égard; il prouve péremptoirement que certains vernis et blancs de plomb, livrés aux artistes par le commerce, peuvent noircir et défigurer complétement un tableau en moins d'une année. Ce fait tient non-seulement à la composition et au broyage des couleurs, mais encore à la préparation des toiles.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 447.

Séance du mardi 15 *avril* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

Le procès-verbal est lu et adopté après quelques légères observations.

CORRESPONDANCE.

1° Deux numéros de *the Builder*, renvoyés à M. Moultat, rapporteur ordinaire de cette publication;

2° Lettre du secrétaire général de la 17e session du congrès scientifique de France, tenue à Nancy, en septembre 1850. Cette lettre est accompagnée d'un *bon* qui autorise notre archiviste à retirer, chez M. Derache, libraire à Paris, un exemplaire du compte rendu de cette session, dont il est fait hommage à la Société;

3° Lettre du secrétaire archiviste de la Société lorraine de l'Union des Arts, séant à Nancy, qui demande un exemplaire de nos statuts et la liste des membres de la Société; il sera fait droit à cette demande;

4° Bulletin de la Société nationale et centrale d'agriculture, 2e série, tome VIe, n° 6; renvoyé à M. Duplat, rapporteur;

5° Annales de la Société centrale d'horticulture, XLIIe vol., numéro de mars 1851; remis à M. Duplat.

La correspondance étant épuisée, M. du Vautenet met sous les yeux de la Société une gravure représentant le Christ, les mains liées derrière le dos comme un criminel qui marche à la mort. Les traits de cette belle tête sont vivement accentués; les cheveux pendants et son regard tourné vers la terre, annoncent la tristesse et la résignation. Le dessin de cette gravure est assez fini; on la dit faite d'après un tableau de Michel-Ange. M. du Vautenet demande qu'une commission soit nommée pour examiner ce tableau, dont il connaît le dépositaire. MM. Péron, Rouget, Rouillard et du Vautenet sont désignés pour remplir cette mission.

La Société ajourne l'élection du candidat qui se présentait dans la section de peinture.

M. Martin d'Angers a la parole pour lire la deuxième partie de son rapport sur le congrès scientifique de France, tenu à Tours en septembre 1847; 2 vol. in-8°.

La Société veut bien prêter une attention soutenue à la lecture de ce long examen qui comprend l'analyse des travaux littéraires et artistiques du congrès.

Le rapporteur s'attache à mettre en lumière les parties essentielles de discussions fort intéressantes, dans lesquelles différents membres de cette imposante assemblée ont fait preuve d'un véritable talent.

A propos de cette question : « Quelle influence le séjour de la cour en Touraine a-t-il exercé sur le langage et sur le développement de l'art théâtral dans cette partie de la France? » M. Lambron de Lignim dit, en s'appuyant sur des faits historiques, qu'il en a exercé une très-grande. M. Onésime Le Roy ajoute que la Touraine a été pour beaucoup dans l'enfantement ou tout au moins dans la marche progressive du drame religieux, depuis 1389, époque voisine de la fondation de la confrérie de la Passion jusqu'en 1548, époque de sa suppression et de la naissance de notre théâtre national.

La question du chant grégorien est convenablement traitée par M. de Mallet : « Seulement il oublie, dit M. Martin d'Angers, de faire remarquer que saint Grégoire a été plutôt le restaurateur, le metteur en ordre, que l'inventeur du chant ecclésiastique dont il a trouvé la source dans les beaux travaux de saint Ambroise. »

La question de l'emploi de la cire en peinture décorative a été l'objet, de la part du rapporteur, d'une minutieuse analyse, que commandait la curieuse dissertation de M. Cartier fils.

M. Martin a dû apporter le même soin à l'examen du savant mémoire de M. Vieil sur l'importance de la galvanoplastie dans les arts. Il a été heureux, en terminant son travail, d'avoir à analyser une notice des plus intéressantes sur les orgues et les organistes de Tours, avant 89, par M. Boyer, son ancien professeur de rhétorique et d'orgue.... La Société adopte les conclusions du rapporteur, qui demande le dépôt aux archives des deux volumes analysés.

M. Péron lit le rapport de M. Belloc sur les toiles à peindre de M. Garneray; il est des plus favorables et conclut ainsi : « La commission, se ralliant à l'opinion déjà exprimée par l'Académie des beaux-arts, prenant en considération le témoignage de plusieurs artistes éminents, et s'en référant à la science pour apprécier les qualités de la composition servant à enduire les toiles, pense que les travaux de M. Garneray méritent encouragement et reconnaissance ; que ses toiles n'offrent aucun obstacle à l'exécution de la peinture qui y est bien adhérente ; qu'elles sont hydrofuges au plus haut degré ; et que, sans rien préjuger sur l'avenir, il y a tout lieu de croire que ce procédé offre les garanties désirables pour la préservation et la conservation des tableaux. »

M. Martin d'Angers donne communication de quelques nouvelles, intéressant les arts et les artistes, qu'il a recueillies dans les journaux. Il engage ses collègues à le seconder, à l'avenir, dans cette utile recherche.

Il s'agit d'abord d'une magnifique mosaïque de quarante mètres de long et de quatre mètres de large, découverte près la ville de Valence, au lieu de Cornillas ; puis d'un tableau, de la fin du xve siècle, représentant Agnès Sorel, et attribué à la duchesse d'Étampes ; enfin de la riche collection artistique laissée par l'ancien bibliothécaire d'Angers, M. Toussaint-Grille.

M. P. Carpentier lit un rapport, au nom de la commission de révision des comptes, sur l'état de la caisse de la Société, à la date du 1er mars 1851, et sur celui de nos archives. Ses conclusions sont adoptées.

La séance est levée à dix heures et demie.

Ordre du jour de la séance du mardi 6 *mai* 1851.

1° Lecture du procès-verbal;

2° Correspondance;

3° Rapport de M. Garnaud sur un ouvrage de M. du Vautenet ayant pour titre : *De la stabilité comme principe primordial de toute architecture, appliqué à l'origine et à l'établissement du style ogival;*

4° Rapport de M. Moultat sur une série du journal anglais *the Builder;*

5° Rapport de M. Pernot sur le congrès des diverses académies de France;

6° Travail de M. Garneray sur la comparaison du blanc de plomb et du blanc de zinc;

7° Notice nécrologique sur Drolling, par M. Rouget.

8° Communication de nouvelles artistiques par M. Martin d'Angers.

Le secrétaire général,
J. MARTIN (d'Angers).

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Présidence de M. ALBERT-MONTÉMONT.

Séance du 14 *avril* 1851.

M. Taskin, doyen d'âge des membres présents, ouvre la séance à huit heures. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Après une courte allocution de M. Taskin, les nouveaux fonctionnaires de l'Athénée sont installés et prennent place au bureau. M. Albert-Montémont prend la parole et remercie les membres de l'Athénée de l'honneur qu'ils lui ont fait en l'appelant au fauteuil.

M. le Secrétaire général a la parole pour le dépouillement de la correspondance qui comprend :

1° Une brochure intitulée : *Destruction économique de l'Alucite et du Charançon vivant renfermés dans l'intérieur des grains,* par M. le docteur Herpin.

2° Une brochure du même auteur sur la Cuscute, plante parasite.

M. Darel est prié de faire un rapport sur ces deux brochures.

3° Une ode d'Alexandre Manzoni, traduite de l'italien en vers français par M. Albert-Montémont et intitulée : *Le* 5 *mai* 1821, *ou la mort de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène.* Cette ode offerte par le savant traducteur à l'Athénée des Arts, est renvoyée à M. Dorville.

4° Une demande en admission de M. Félix Pigeory, directeur de la Revue des Beaux-Arts.

MM. Fournier, Populus et Guillet sont chargés de présenter un rapport sur cette candidature.

La correspondance étant épuisée, et après la discussion de quelques questions administratives, suivie de l'audition du compte rendu général des finances par M. le Trésorier, on procède à l'élection des commissaires de correspondance et des fonctionnaires des classes pour l'année 1851-1852.

Voici quels sont les résultats du scrutin.

COMMISSAIRES DE CORRESPONDANCE.

Arts.	M. D'INGRANDE.
Sciences.	M. le Dr CARON.
Belles-Lettres.	M. DAREL.
Industrie.	M. MOREL.

FONCTIONNAIRES DES CLASSES.

Arts.	Président, M. ESCODÉCA.
	Secrétaire, M. D'INGRANDE.
Sciences.	Président, M. le Dr PAYERNE.
	Secrétaire, M. le Dr REINVILLIERS.
Belles-Lettres.	Président, M. GATTINEAU.
	Secrétaire, M. POITEVIN DE MAUREILLAN.
Industrie.	Président, M. LEROY.
	Secrétaire, M. ROSIER.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, l'Athénée s'ajourne au lundi 28 avril.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire général,
P. PRADIER-FODERÉ.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

Théatre du Cirque national : *La Barrière de Clichy*, par M. Alexandre Dumas. — Ambigu-Comique : *Le comte de Morcerf*, par MM. A. Dumas et Maquet. — Théatre Montansier : *Mademoiselle fait ses dents*, vaudeville de MM. Labiche et Marc Michel. — Mlle Montalan. — Variétés : *Le docteur Chiendent*, de M. Varin.

Nous trouvons deux fois, dans cette quinzaine dramatique, le nom de M. Alexandre Dumas. Nous commencerons par *la Barrière de Clichy*, bien que cette pièce soit la dernière en date ; mais M. Alexandre Dumas en porte seul le fardeau. Nous ne reprocherons pas à M. Alexandre Dumas d'avoir posé sa tente au Cirque, dans un beau et vaste théâtre que les hommes littéraires ont trop dédaigné, ou qui a trop dédaigné les hommes littéraires.

La Barrière de Clichy rappelle des jours néfastes dans notre histoire. La barrière de Clichy a vu s'approcher les étrangers ; elle a soutenu vaillamment le siége contre les alliés, et M. Horace Vernet a fait sur cet épisode un superbe tableau ; M. Alexandre Dumas a donné le nom de la barrière de Clichy à son drame, mais il s'agit plutôt de la première abdication de Napoléon, de son séjour à l'île d'Elbe, et de son glorieux retour en France, lorsque son aigle vola si vite de clocher en clocher depuis Cannes jusqu'à la capitale : il y avait là de quoi impressionner vivement l'esprit public. Rarement la puissance d'un grand homme s'est manifestée avec plus d'éclat. Il fallait voir tous les vieux compagnons de ses guerres envoyés pour arrêter sa marche, jeter à ses pieds la cocarde blanche, l'entourer, le presser dans leurs bras, et le ramener triomphant avec d'unanimes acclamations. Tel est le fond du tableau que M. Alexandre Dumas a déroulé aux yeux déjà prévenus du spectateur.

Comme il faut à tout drame un intérêt de cœur, une intrigue, une action, l'auteur a créé un personnage secondaire, un serviteur dévoué de l'empereur, qu'il a placé dans une position singulière. Un obus l'a rendu aveugle à la défense de la barrière de Clichy, et ne pouvant plus servir son pays, il a juré que si l'empereur succombait dans la lutte, il mettrait fin à ses jours. Une fille et un fils veillent heureusement sur lui. Ils lui font croire, pendant que Napoléon est à l'île d'Elbe, qu'il règne toujours sur le trône de France. Il vit, soutenu par cette illusion. Son fils trempe, sans qu'il le sache, dans un complot formé pour le retour de l'empereur, et le père infortuné livre lui-même le secret qu'on lui cache, en trahissant une absence de son fils. Quelle est sa douleur lorsqu'il apprend et l'exil de l'empereur, et son indiscrétion. Par bonheur, l'empereur revient à temps pour sauver son fils. Tel est le côté pathétique de ce drame, dans lequel Laferrière a montré beaucoup de chaleur et de distinction ; une jolie et intelligente personne, Mlle Isabelle Burtaut, s'y est fait également applaudir. Le rôle de Napoléon était un peu grave pour Boileau, mais il s'en est acquitté en acteur de mérite. Les décors ont produit beaucoup d'effet. Il est à désirer seulement que le service des machines se fasse d'une manière plus expéditive. *La Barrière de Clichy* a retenu les spectateurs jusqu'à deux heures du matin, à la première représentation.

MM. Alexandre Dumas et Maquet ont pris d'autre part au sérieux la caverne de Monte-Christo, et ils s'obstinent à en extraire l'or que sa Californie peut renfermer. Les perles, les diamants, toutes les richesses de cette fantastique demeure, se traduisent par eux en belles et bonnes recettes : aussi creusent-ils jusqu'au fond. Voilà la troisième partie de leur roman en scène, et la quatrième ne se fera pas attendre. Je ne serais pas étonné qu'il y en eût même une cinquième, pour que Monte-Christo, comme le monde actuel, ait cinq parties. C'est tout un monde, en effet, que cet ouvrage : il en sort des multitudes de personnages. Le comte de Morcerf défraye la troisième partie, lui, l'auteur des malheurs de Dantès : qu'on se rappelle le roman.

Les péripéties du drame coexistent dans l'innocence d'un fils du comte de Morcerf, honnête

et bon jeune homme qui ignore la conduite de son père, et qui apprend une à une toutes ses infamies. MM. Alexandre Dumas et Maquet ont tiré un très-bon parti de cette donnée pathétique. Ce pauvre jeune homme, se débattant contre le déshonneur d'un père, renonçant à une fortune injustement acquise, et s'engageant dans les spahis afin de réhabiliter son nom, offre une intéressante physionomie. M. Gouzet, débutant, a très-bien saisi cette figure et s'en fait remarquer par des accents d'une vraie sensibilité. Arnault a très-bien tenu le rôle de Monte-Christo, et Mme Naptal Arnault a été charmante. On ne saurait mettre plus de grâce et de beauté au service du rôle d'Haydée, qui fait souvenir des héroïnes de Byron.

Tout cela a l'air sombre, et si l'on veut s'égayer un peu, il faut aller voir la jolie petite fée du théâtre Montansier, Céline Montaland, se trémousser dans les bras d'Amant et de Grassot; ou bien aller aux bouffonneries du *docteur Chiendent*, ce proche parent du fameux Bilboquet, dont il est bon de signaler les tours à M. le maire de Meaux, de peur qu'il ne surprenne sa bonne foi.

HIPPOLYTE LUCAS.

MÉLANGES.

1er mai.

Vendredi dernier a eu lieu au Louvre la dernière réception de M. le directeur général des Musées nationaux. Cette soirée fera époque dans les souvenirs de ses nombreux invités, car elle a été signalée par une surprise des plus agréables et des plus originales. M. le comte de Nieuwerkerke, saisissant le moment où la réunion était le plus nombreuse, descendit avec elle, précédé des gardiens du Musée ornés de réflecteurs, dans les salles des marbres antiques qui occupent le rez-de-chaussée. L'admiration, déjà excitée par les effets de lumière, se changea en véritable enthousiasme, lorsque la *Vénus de Milo*, habilement éclairée par M. de Nieuwerkerke lui-même, sembla s'animer, et tourna deux fois sur elle-même, comme pour révéler dans toute sa puissance le charme de ses formes divines, dont l'art grec semble avoir gardé le secret. Alors un frémissement électrique s'empara de l'Assemblée stupéfaite et éblouie, et une triple salve d'applaudissements mêlés de bravos retentit pour la première fois peut-être sous les voûtes lumineuses du Louvre. Cette fête de famille était un bouquet tout artistique, digne de celui qui l'offrait, non moins digne de ceux à qui il était offert.

— La Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne dont les travaux ont déjà rendu tant de services au département, complète aujourd'hui le mandat qu'elle s'est imposé, en décidant qu'elle aura chaque année une séance publique. Elle a fixé celle de 1851 au jeudi 5 juin; cette séance se tiendra dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, à Auxerre. Il y a tout lieu de croire que la présence des hommes éminents qui assisteront à cette solennité, donnera le plus vif intérêt à ces assises de l'art et de la science.

— La Société des antiquaires de Normandie met au concours le sujet suivant : *Histoire de l'abbaye Saint-Étienne de Caen.*

Les concurrents étudieront et décriront cet établissement religieux sous tous ses aspects et dans tout ce qu'il a offert de remarquable depuis sa fondation jusqu'à la fin du siècle dernier.

Les documents qu'ils devront surtout consulter pour ce travail sont des pièces manuscrites et inédites que possède la bibliothèque publique de Caen, les archives du Calvados, de la Seine-Inférieure et de l'Orne, la Bibliothèque nationale de Paris, et même celle du Vatican, à Rome. Chaque mémoire portera en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant en outre le nom et le domicile de l'auteur ; il devra être adressé *franco* avant le 1er juin 1853, à M. de Formeville, secrétaire de la Société, à Caen. Le lauréat recevra un prix de six cents francs.

— Le tableau de M. Galimard, représentant *la Nativité*, vient d'être placé dans l'église de Morlaac, l'ancienne capitale du Béarn.

LES HALLES CENTRALES, QUAI DE LA MÉGISSERIE.

PROJET

ADRESSÉ A LA COMMISSION MUNICIPALE DE PARIS.

PREMIÈRE PARTIE.

L'établissement des halles centrales qui s'agite depuis plus de dix années dans les conseils de l'édilité parisienne tient en suspens des intérêts considérables et est devenu, par le fait des circonstances et des nécessités, la grande question administrative du moment. On comprend donc qu'il faut, et au plus vite, mettre un terme à un état de choses si fâcheux pour une multitude d'industries et de services.

A peine dégagée des soucis et quitte, ou à peu près, envers les besoins de toutes sortes que les révolutions entraînent à leur suite, le premier devoir, la première pensée de l'administration municipale a été de revenir à cette importante, à cette immense affaire des halles centrales. Dans l'intervalle, des idées nouvelles s'étaient produites; le projet de M. Hector Horeau revu, modifié de diverses manières, avait pris plus de consistance, l'autorité elle-même, en la personne de M. le préfet de police, était intervenue dans le débat comme jamais elle ne l'avait fait précédemment; la lumière, la rectitude, se faisaient par tous les points sur ce grave sujet trop longtemps enveloppé de ténèbres ou d'équivoques, et si vraiment le travail de M. Victor Baltard, accepté sous la monarchie et déjà en voie d'exécution, était tenu en échec, c'était moins par le projet Horeau que par l'expérience que l'on acquérait chaque jour.

La commission municipale, en face des leçons du présent, n'hésita point à reconnaître que les engagements du passé pouvaient et devaient même peser d'un moindre poids dans la balance de ses déterminations. L'heure était venue d'entrer dans un nouvel ordre d'idées et d'études.

Pour ces motifs, et sans rien préjuger du projet Baltard, ni du projet Horeau, l'édilité parisienne s'est courageusement remise à la tâche et, comme si de rien n'était, elle a derechef ouvert une enquête, sollicitant le concours de tous les esprits pratiques, appelant à son aide les observations officielles et tous les renseignements propres à éclairer sa conscience et à motiver son arrêt.

De part et d'autre alors on a redoublé d'efforts et d'activité. L'enquête sur le projet Baltard avait suscité le projet

Horeau; la discussion en a fait surgir un troisième, qui a pour auteur M. Charles Duval. L'examen du rapport de M. le préfet de police et des travaux de MM. Baltard, Horeau et Duval viennent de donner naissance à un quatrième projet, auquel nous attachons notre nom, et que nous livrons aux critiques que, sans doute, il soulèvera, et à l'impartiale appréciation de nos vrais juges, de tous ceux qui font abstraction des mots et des personnes, et, qui allant droit au fond des choses, ne craignent pas d'en proclamer au besoin la convenance et l'applicabilité.

Pour procéder avec méthode et suivre l'enchaînement naturel des faits et des dates, notre projet ne viendra qu'en son lieu, c'est-à-dire après l'analyse succincte, mais aussi complète que possible, et accompagnée des plans comparatifs, des œuvres des architectes qui nous ont précédé dans cette voie et des lumineux aperçus renfermés dans le rapport de M. Carlier. Après l'explication nette et précise de notre sujet, un dernier paragraphe sera réservé à la conclusion. Cela dit, la cause sera suffisamment entendue, la commission municipale et l'opinion publique n'auront plus qu'à prononcer.

§ I.

PROJET BALTARD.

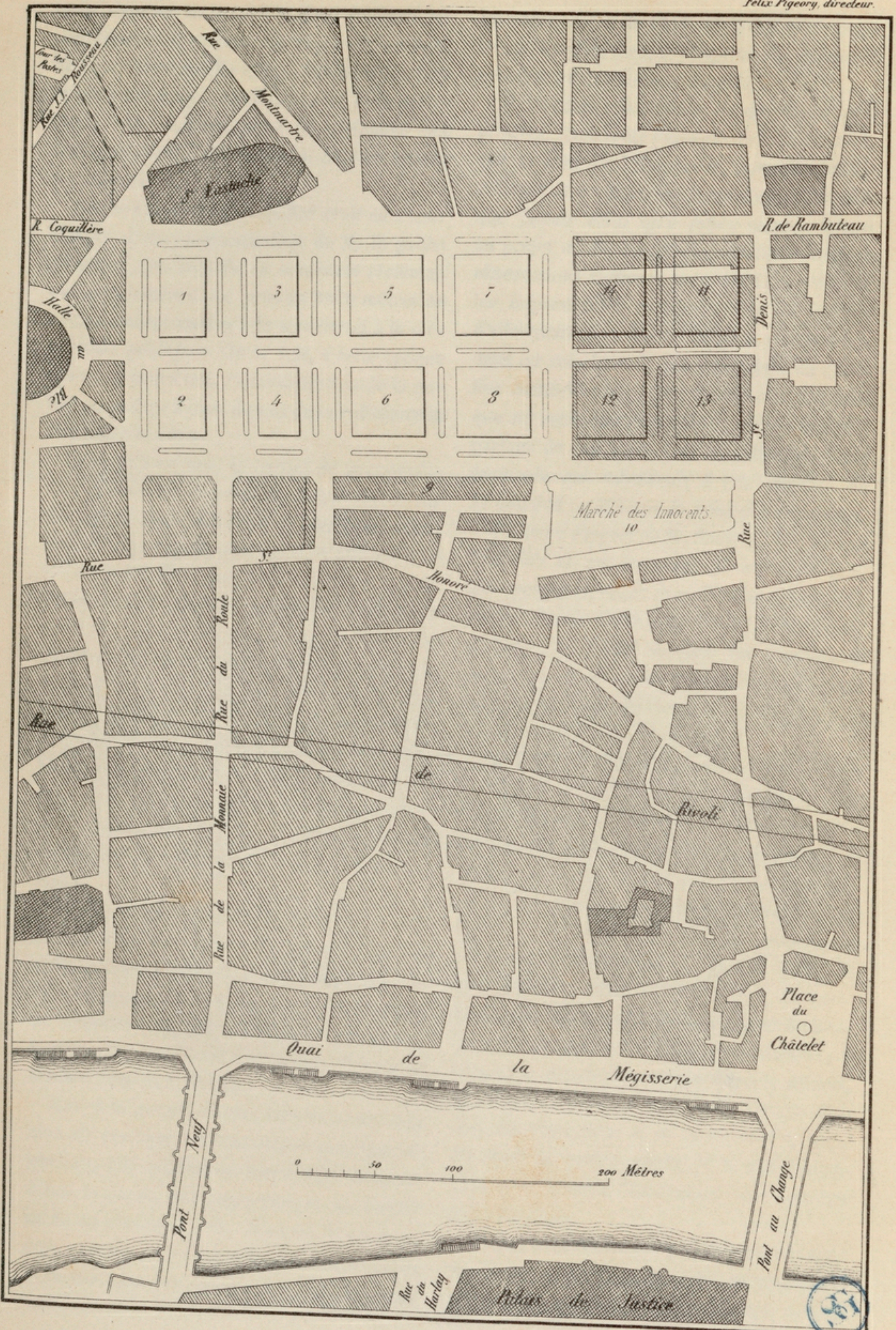
Vers la fin de 1810, Napoléon, traversant les halles, fut frappé du délabrement et de l'insuffisance que présentait alors le centre de l'alimentation de sa capitale. L'Empereur ne savait pas temporiser avec le mal; dès le commencement de l'année suivante, des ordonnances sont rendues, et si leur exécution immédiate n'eut pas lieu, c'est que, distrait à l'improviste par les complications européennes, le chef de l'Etat fut, trop malheureusement pour lui et pour nous, enlevé aux soins de l'administration civile, par la force des événements qui le poussaient vers de nouveaux champs de bataille.

Les années et les changements de dynastie se succédèrent sans que les ordonnances de 1811 cessassent d'être une actualité d'autant plus palpitante, d'autant plus impérieuse que l'on s'éloignait de l'époque de leur promulgation.

Durant la restauration, l'établissement du marché des Prouvaires et de celui aux Poissons avait été la première expression de la volonté impériale. Sous la monarchie de Juillet, lorsque M. le comte de Rambuteau, appelé à la préfecture de la Seine, prit en main les rênes du gouvernement municipal, des améliorations, des travaux de tout genre surgirent aussitôt à la surface de la grande cité. La situation précaire des halles fut de toutes les questions de son ressort celle qui éveilla au plus haut point la sollicitude de M. de Rambuteau, et quand le conseil municipal fut à son tour chargé d'approfondir cette sérieuse affaire, les ordonnances de 1811 devinrent la règle et en quelque sorte la loi fondamentale de ses études.

Telles étaient en effet les préoccupations de nos édiles au sujet des halles, qu'au courant de 1838, ils remettaient à statuer sur l'alignement d'une vingtaine de rues, parce que ces rues étaient comprises dans le périmètre probable des centres d'approvisionnement. Sur ces entrefaites, M. le comte de Rambuteau, plus que jamais pénétré du besoin d'arriver à une solution, soumet son idée fixe et le premier résultat de ses recherches, aux lumières et au zèle de la commission administrative dont il s'était entouré. Cette commission se met à l'œuvre; elle interroge, elle consulte, elle pèse, compare, mûrit à loisir les formules si compliquées et si diverses de ce grand problème, et en juin 1843, M. Lahure, archi-

Revue des Beaux Arts. **Projet de Mr Baltard.** Félix Pigeory, directeur.



Paris, Lith. Lambert.

Halles centrales de la Ville de Paris.

tecte, exprime sa pensée en deux rapports qui maintiennent le système de Napoléon, au sujet de l'emplacement des halles, faisant néanmoins la part des temps, des besoins et de la population. M. Lahure porte le périmètre des halles nouvelles de 36 000 à 42 000 mètres superficiels.

Dès lors aussi la municipalité avait eu à tenir compte d'une communication de M. le préfet de police, par laquelle ce magistrat réclamait un accroissement de près de 3000 mètres de surface indispensables à la sécurité et à la circulation publiques. On le voit, à cette époque comme aujourd'hui, l'administration de la police pensait qu'il était de son devoir d'élever la voix dans le débat.

Quoi qu'il en soit, le travail de la commission administrative avait en général reposé sur des bases trop indécises et ses conclusions étaient trop vagues pour qu'elles pussent servir de point de départ à une enquête approfondie et méthodique comme celle exigée pour le cas en litige. D'un autre côté, la dissidence s'était glissée au sein même de la commission; M. Lanquetin, un de ses membres, appuyé d'un projet de M. Grisard, architecte, et en vue d'une très-louable économie des deniers de la Ville, proposait de construire les halles sur la rive gauche de la Seine, au bout du pont de la Tournelle, dans de vastes terrains connus sous le nom d'*enclos du cardinal Lemoine*.

En face de ces complications, l'urgence commandait d'en appeler au sentiment du conseil municipal tout entier. Une commission spéciale fut donc nommée en 1844; cette commission se composait de MM. Lafaulotte, Boutron, Lahure, Say, Michaud, Lanquetin, Pelassy de l'Ousle, Grillon et Gallis.

Une fois investie de son mandat, cette réunion de praticiens consommés ne perd pas un instant; elle reprend et examine, à partir du début, toutes les pièces du procès et, en février de l'année suivante, M. Boutron lit son rapport, véritable modèle de lucidité, de précision et de bon sens. Ce rapport de 1845 est, avec les ordonnances de 1811, ce qu'on peut appeler, à plus d'un titre, le *compendium*, la charte constitutive des halles centrales.

M. Boutron n'hésita pas à reconnaître et à prouver, avec toute l'énergie de la conviction, que le plan de l'Empereur, agrandi conformément aux exigences nouvelles, était plus que jamais celui qu'il fallait suivre. Quant au projet de M. Lanquetin, quelques rapides observations suffirent pour en faire ressortir les impossibilités réelles : exiler les centres d'alimentation sur les confins de la rive gauche, dans un coin ignoré, presque perdu du quartier Saint-Victor, c'était à coup sûr une idée que ne rendaient acceptable, ni l'honorabilité parfaite de son auteur, ni la réalisation d'une économie qui substituait à une dépense de 21 000 000 un débours de 3 000 000 seulement.

Grâce au rapport de M. Boutron, la question avait fait un pas immense. Il n'y avait plus qu'à songer au mode d'application, puisque la victoire venait d'être gagnée sur le terrain du principe. M. Victor Baltard fut l'architecte choisi par M. le comte de Rambuteau, pour envelopper d'une forme pratique la pensée et la décision du conseil municipal.

En 1845, M. Victor Baltard fut donc admis à exposer devant le conseil les détails, les avantages et les ressources de son avant-projet, lequel, comme on n'aura pas de peine à le croire, avait subi, sous le compas et l'équerre, des développements et des améliorations qui n'étaient même pas pressentis au programme officiel. J'esquisserai ici, à grands traits, le plan général de mon habile confrère. Le périmètre des halles de M. Baltard a pour limites : à l'est, la rue de la Lingerie prolongée; à l'ouest, la rue du Four-Saint-Honoré; au sud, une ligne formée par les rues du Contrat-Social, des Deux-Écus et de la Petite-Friperie; au nord, le prolongement de la rue Coquillière et de la rue de Rambuteau vers la pointe Saint-Eustache.

Toutes les maisons comprises entre ces quatre lignes sont abattues. Dans ce carré long s'élèvent huit abris espacés entre eux de ma-

nière à y établir les voies de service, celles de circulation générale et enfin des dallages plantés et des trottoirs pour la vente en gros des légumes. Le sol, exhaussé d'un mètre, procure un étage de soubassement pour la réserve des marchandises. Les bâtiments de l'administration sont disposés en tête des principaux corps, parallèlement à la rue de Rambuteau. Le marché des Innocents, complétement réédifié, est couvert. Tel était le plan de 1845. Je ferai connaître ailleurs l'extension qu'il a dû subir.

Ce projet, fidèle à l'esprit des ordonnances de 1811, était aussi conçu avec un rare scrupule dans le chiffre du crédit que la Ville croyait pouvoir accorder à un établissement de ce genre ; il continuait sans secousse la chaîne des temps ; il liait, sans transition trop brusque, le passé au présent, il combinait les nécessités parisiennes avec les finances municipales et, complétant l'ensemble de ses travaux dans un laps de huit années, il faisait marcher, progresser de pair les besoins et les ressources. Ainsi s'accomplissaient les choses en ce temps-là ! Depuis, tout a bien changé.

Soumis en 1846 aux formalités de l'enquête, le projet Baltard a immédiatement vu se dresser à ses côtés un contre-projet de M. Hector Horeau. Ce contre-projet eut, dès l'origine, toute l'importance qu'il lui était permis d'espérer. Les uns le discutèrent ; les autres en suivirent les détails avec l'intérêt qui s'attache aux curiosités artistiques. C'était alors, pour le plus grand nombre, une utopie résolûment abordée, mais non transformée en chose possible et, puisqu'aussi bien, toutes les fois qu'il avait été question d'une œuvre architecturale quelconque, d'une salle de spectacle, d'une fontaine monumentale, l'infatigable M. Horeau s'était cru obligé de produire son œuvre, il n'y avait pas de motif pour qu'en cette occurrence il n'ajoutât point à toutes ses tentatives jusque-là plus ou moins infructueuses, un projet de halles.

Tandis que ces choses se passaient, des commissaires députés par nos édiles parcouraient les capitales de l'étranger, examinant les marchés d'Angleterre, de Prusse, de Belgique, pour nous apporter au retour la certitude et la preuve que la France et Paris surtout, au lieu de chercher des modèles au dehors, pouvait sans trop d'orgueil, se donner en exemple au monde.

En de pareilles conjonctures l'ordonnance royale de février 1847, qui mettait au néant les espérances de M Horeau et autorisait l'exécution du projet de M. Baltard, n'était plus qu'un acte de justice. Tout était prêt pour ce travail immense. 21 000 000 avaient été demandés par l'architecte et la ville, prudente ménagère, avait au trésor 17 000 000, somme à laquelle s'ajoutait 8 000 000 garantis par d'autres recettes ; quel surcroît de prévoyance, 4 000 000 en sus des devis estimatifs !

La Ville avait bien fait de prévoir : en 1845, 20 600 000 fr. suffisaient, au dire de M. Baltard ; en 1848, les expropriations commencées et les droits des propriétaires fixés par le jury, la première somme s'accroît de 5 000 000 ; deux ans plus tard, en 1850, la commission municipale ayant résolu de sacrifier un peu plus à l'art et de percer une rue débouchant en droite ligne sur le quai, les devis sont alors portés à 34 000 000.

Quoi qu'il en soit, les démolitions se poursuivent, les espaces se déblayent, des légions d'ouvriers s'arment de la pioche et du marteau. La libre circulation et la salubrité vont renaître au travers de ces amas de maisons grouillantes. Bénis soient Napoléon, M. de Rambuteau, le conseil municipal, le roi Louis-Philippe et M. Victor Baltard !

Mais soudain, au milieu de ce concert de bénédictions et de travaux, la révolution de février éclate, et les halles, où le granit et la fonte devaient seuls entrer, ces halles qui promettaient d'être plus durables que l'airain, ces halles indestructibles s'écroulent au souffle de l'émeute.

Félix PIGEORY,
Architecte.

SALON DE 1850-1851.

IX.

GRAVURE.

MM. Burdet. — Blanchard. — Alphonse François. — Jules François. — Martinet. — Mandel. — Adolphe Caron. — Bridoux. — Oury. — François Garnier. — Durand — Frilley. — Leguay. — Hédoin. — Ch. Carey. — Butavand. — Dien. — Oleszczynski. — Portier. — Flamet. — Varin. — Leffman. — Schuler. — Marvy. — Gautier. — Nargeot. — Bléry. — Desjardins. — Bein. — Paul Chenay. — Leroy. — Manceau. — Jardin. — Carbonneau. — Gauchard. — Piand. — Th. Blanchard. — Cabasson. — Recourt. — Vivant. — Beaucé.

La gravure a dignement tenu sa place au Salon de 1850-1851, non pas par des planches très-capitales, mais par le nombre et le talent réparti dans celles que les artistes ont envoyées. Le temps est loin déjà où les Desnoyers, les Forster, les Richomme, les Massard et autres sommités soumettaient au public de sérieuses et grandes œuvres si belles qu'on ne les retrouve plus guère que dans les salons d'amateurs distingués, ou de temps à autre dans des ventes après décès. Aujourd'hui le talent se fait jour et se montre surtout dans des sujets de petite dimension; là, il brille de tout son éclat et par le nombre et par la variété. Somme toute, on a gagné d'un côté ce que l'on a perdu de l'autre, et l'art n'est pas resté stationnaire.

L'heure est proche sans doute où nous verrons la haute gravure historique donner signe de vie dans des œuvres vivement désirées de MM. Henriquel-Dupont, Prévost, Adolphe Caron, etc.... On sait que les deux premiers s'occupent, l'un de la reproduction de l'*hémicycle* de l'École des Beaux-Arts, et l'autre de celle des *Noces de Cana* par Paul Véronèse. En attendant, c'est M. Burdet qui expose la planche la plus capitale comme grandeur, quoique l'on ne puisse en voir les détails qu'à l'aide d'une forte loupe, tant les figures en sont petites. C'était un sujet difficile à rendre dans une proportion aussi exiguë.—Pour un tableau comme celui de *la Smalah* de M. Horace Vernet, il aurait fallu suivre la marche indiquée par M. Henriquel-Dupont dans son hémicycle, c'est-à-dire traduire cette œuvre gigantesque en trois parties ou tout au moins en deux, que l'on aurait pu réunir à volonté en une seule; alors les figures, au lieu d'être imperceptibles comme elles le sont sur certains plans, dans le travail de M. Burdet, auraient acquis une proportion convenable, et l'artiste eût pu rendre l'expression des têtes, accentuer le mouvement des figures, donner enfin à son œuvre toute la vie répandue dans l'immense composition du peintre. Cette observation une fois faite, empressons-nous de dire que M. Burdet a su tirer tout le parti possible de son travail, que j'appellerai une colossale vignette; il y a beaucoup de talent dans cette page et une profonde connaissance de toutes les ressources de l'art.

N'étant pas obligé, dans notre examen, de suivre l'ordre de placement ou de genres, après avoir parlé de M. Burdet, et restant dans son voisinage, nous remarquons le *Christ ré-*

munérateur par M. Auguste Blanchard, d'après Ary Scheffer. Cette gravure est digne de l'auteur, qui a déjà édité plusieurs planches justement appréciées des amateurs. A la première vue elle paraît maigre, grise et froide, mais en la considérant avec attention, il y a un charme d'expression dans les têtes et une finesse de dessin dans les pieds et les mains qui séduisent. M. Blanchard a voulu imiter les gravures allemandes, et peut-être a-t-il fait mieux. Cette planche est sans doute destinée à servir de pendant au *Christ consolateur* du même peintre, gravé par M. Henriquel-Dupont; notre franchise nous fait un devoir de dire que quel que soit le mérite répandu sur le second sujet, c'est encore au premier que nous donnons la préférence.

Le nom des frères François est encore nouveau dans la série des graveurs au burin, mais il jouit déjà d'une réputation méritée. Élèves d'un excellent maître qui joint au mérite de former des artistes de talent celui de les protéger quand ils ne sont plus à son atelier, les frères François ont su profiter de cet appui pour obtenir, dès leurs débuts, de beaux travaux que des réputations déjà faites auraient en vain sollicités, mais, il faut le dire de suite, ces deux artistes ont pleinement justifié la confiance que les éditeurs ont eue en eux. *Le Pic de la Mirandole*, par exemple, de M. Alphonse François, est certainement une des plus belles gravures de cette année; les travaux en sont bien entendus; le burin en est brillant, le modelé ferme, et si les contours en paraissent un peu secs, c'est moins à la gravure qu'au tableau, d'un dessin d'ailleurs savant et rigoureux, qu'il faut s'en prendre. Le *Napoléon à Fontainebleau* par son frère, Jules François, est aussi une œuvre consciencieuse, faite avec soin et propreté; peut-être même avec trop de propreté, car cela répand du froid sur l'ensemble du sujet qui prêtait à ce que l'on tombât dans ce défaut.

Que dire de la *Sainte Marie dans le désert* d'après Paul Delaroche, par M. Martinet, sinon que c'est une belle planche de plus que nous devons inscrire à la suite de celles que nous a déjà données son burin fin et brillant tout à la fois.

La Vierge aux étoiles d'après Carlo Dolci, par M. Mandel, aurait pu être une planche très-remarquable si les travaux n'en étaient pas d'une largeur telle qu'ils nuisent à l'effet général du sujet; cela est fâcheux, car la tête de la Vierge est bien, et les mains en sont belles. Nous préférons du même artiste le *Portrait de Charles I*[er] d'après Van-Dyck, quoique l'excès de largeur des tailles s'y fasse encore sentir dans les fonds, ce qui est cause que la tête du roi, gravée avec soin et finesse, paraît être sur un plan très-éloigné, quand elle devrait tout d'abord s'offrir à la vue : nous le répétons, c'est un défaut dont M. Mandel fera bien de se corriger. Quant à son *Électeur de Brandebourg*, c'est un portrait presque sans défauts; les chairs sont d'un bon modelé, les cheveux soyeux, les vêtements bien traités et la dentelle faite comme celle des maîtres du temps de Louis XIV. — Ce n'est pas peu dire.

M. Adolphe Caron, qui nous a habitué à ses beaux sujets d'histoire traités de main de maître, ne nous donne qu'une simple mais très-jolie eau-forte. C'est quelque chose, nous en convenons, mais trop peu pour un artiste de son mérite.

Toutes les qualités que l'on remarque dans le *Portrait de Louis-Philippe* par M. Bridoux seraient plus appréciées, si le travail n'était pas généralement un peu gras, surtout pour les chairs d'un portrait. — Notre goût nous porte à trouver supérieure l'autre planche du même artiste d'après M. Eastlake, intitulée *Agar et Ismaël dans le désert*.

Tous les procédés connus ont servi à la reproduction de l'admirable tête de Christ (*Ecce homo*) du Guide qui est au musée du Louvre. M. Oury a voulu aussi faire la sienne et mieux que les autres; il a bien fait, mais nous attendons davantage des capacités de ce jeune graveur.

M. François Garnier a fait preuve de hardiesse en reproduisant un tableau du Poussin,

les *Aveugles de Jéricho*, dans le goût de la gravure moderne; mais il a assez bien réussi pour avoir des imitateurs.

Dans son genre, M. Durand nous semble avoir un parti pris, celui de ne faire comme personne et mieux que les autres, voyez sa *Vue générale de Cherchell* et ses *Bains romains de l'Algérie*.

M. Frilley est un graveur qui a déjà produit beaucoup, sans jamais rechercher d'éloges ; sa modestie égale son mérite; cependant il nous laissera bien lui dire qu'il nous met sous les yeux deux charmantes vignettes inspirées par notre poëte national, intitulées le *Vieux drapeau* et le *Chant des Cosaques*.

Nous en dirons autant de M. Leguay qui n'a aussi que deux épreuves exposées : une vignette fort jolie d'après M. Philippoteaux et une *Fantasia arabe*. Nous avons une prédilection pour cette dernière d'après Eug. Delacroix, car il n'est pas facile de rendre ce peintre, qui n'a pas la prétention d'être puriste dessinateur, mais dont la chaleur de la composition, la couleur locale et l'harmonie répandues sur tous ses sujets exigent une interprétation toute particulière. M. Leguay s'en est très-heureusement tiré.

M. Hédoin ne se contente pas de montrer au public de charmantes toiles sous les n°s 1489-90-91, auxquels nous renvoyons nos lecteurs, il nous donne encore trois eaux-fortes de sa façon d'après Adolphe Leleux, rendant parfaitement les tableaux de cet artiste penseur, le peintre de *la Danse bretonne*, exposée au Salon de 1842. Ces eaux-fortes ont toute l'harmonie et la vigueur des modèles. Sa petite gravure d'après Bonvin est aussi une charmante chose.

Nous ne voudrions pas oublier volontairement M. Charles Carey, jeune artiste rempli de goût et qui en donne des preuves dans ses deux gravures d'après Decamps et Marillat, ainsi que dans son *Marabout* d'Eugène Fromentin.

Si nous ne parlons pas du *fac-simile* d'après un dessin de Raphaël par M. Butavand, c'est parce que nous ne le trouvons qu'aussi bien que les autres, mais nous ne pouvons passer sous silence sa *Vierge au coussin vert*, qui est gravée avec finesse et dont le modelé a du charme.

M. Dien n'a envoyé aussi qu'un simple *fac-simile* imitant le crayon rouge : qui fait plus peut faire moins. Ce n'est sans doute que pour attester sa présence au Salon de 1850 que M. Dien a exposé si peu de chose. Craint-il donc d'être oublié?... Il aurait tort. Sa *Sainte famille* d'après Raphaël, exposée au Salon de 1848, est encore présente à tous les souvenirs et nous rappelle que s'il avait été justement récompensé alors, ce serait une petite étoile qui accompagnerait son nom sur le livret de cette année.

La *Figure académique* dessinée et gravée par M Oleszczynsky prouve d'excellentes études. On est surpris qu'un burin aussi ferme et large ait pu produire ces nombreuses et jolies petites vignettes rendant d'une manière si délicate les précieuses peintures du Nord.

Le nom de M. Portier nous était inconnu, mais son *Saint Vincent de Paul* a de certaines parties si bien faites que nous nous en souviendrons plus tard. Ses deux fables surtout sont des vignettes remarquables.

M. Flamet nous avait habitué à mieux que ce qu'il nous montre cette année.

Le *Mariage de saint Joseph*, par M. Varin, est exécuté dans le genre primitif; travaux froids et carrés; mais il y a un joli sentiment dans cette œuvre.

M. Leffman a très-bien rendu les deux paysages de Théodore Rousseau ; nous préférons cependant son eau-forte d'après Ch. Chaplin.

Nous avons remarqué la *Vierge* et *l'Enfant Jésus*, d'après le Corrége, par M. Schuler; il y a du bien, mais nous espérons mieux de lui au Salon prochain.

Les genres de gravures connus sous les noms d'*aqua-tinta* et de *manière noire* ne conviennent pas aux sujets d'un dessin arrêté comme celui du tableau de M. Gleyre, représentant *la Séparation des apôtres*, ce qui n'em-

pêche pas que cette planche, ainsi que celle de *la Multiplication des pains*, d'après Dubufe, ne fasse honneur à l'auteur, M. Gautier.

Les vignettes de M. Nargeot ne sont, comme d'habitude, rien autre chose que de petites merveilles de finesses et de goût.

M. Bléry nous montre de charmantes eaux-fortes aussi bien que celles déjà sorties de sa pointe. Cet éloge doit lui suffire.

M. Desjardins, à l'aide d'un procédé adopté par lui, a exposé des gravures en couleur, pures gravures, affirme-t-il, et d'une perfection telle qu'on aurait pu les classer parmi les aquarelles reçues. Si M. Desjardins veut faire dans ce genre une série de nos jolis sujets en vogue et en envoyer quelques-uns à l'exposition universelle de Londres, nous le croyons appelé à un double succès d'art et d'argent.

Depuis déjà deux années au moins la direction des Beaux-Arts a eu l'heureuse idée, pour venir en aide à quelques artistes graveurs, de leur commander des *fac-simile* d'après les dessins de nos grands maîtres, et les épreuves en sont ensuite vendues aux amateurs à la calcographie nationale du Louvre. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette mesure qui est à la fois généreuse et de bon goût. De plus, elle est utile, car elle répand dans le public la connaissance des chefs-d'œuvre renfermés avec un très-grand soin dans les armoires du Louvre qui ne s'ouvrent jamais pour le commun des mortels. Quoi de plus intéressant cependant pour un artiste que la vue de ces esquisses où nos grands peintres ont tracé sur le premier papier venu la chaleureuse composition d'un tableau; le premier jet du génie de l'artiste! Si cette collection se continue avec le temps, ce sera la plus belle histoire de la peinture dans le monde entier, et nous formons des vœux pour qu'il en soit ainsi.

Il n'y a pas moins de quinze planches de ce genre exposées cette année; il en est peu de faibles, et plusieurs sont exécutées avec tant d'habileté que l'on s'y tromperait si la différence du papier n'était là pour faire reconnaître l'original de la copie. Parmi ces dernières, nous citerons celles de MM. Dien et Butavand; les deux de M. Bein d'après Raphaël et le Titien; les trois de M. Paul Chenay d'après le Pérugin, Léonard de Vinci et le vieux Palma, et plusieurs de M. Leroy.

On pourrait dire que le *nec plus ultra* de l'imitation, est le *fac-simile* de M. Manceau, portrait de *Georges Sand* d'après un dessin au crayon de M. Couture.

Nous ne terminerons pas cet article sans dire un mot de la gravure sur bois qui a grandement fourni son contingent au Salon. Autrefois, ce genre de gravure n'avait pas son entrée à l'Exposition; on disait avec quelque raison que ce n'était pas de l'art, puisque le dessin était fait sur le bois par une main étrangère, il ne restait plus qu'à creuser et enlever ce qui ne portait aucune empreinte de crayon; c'était un tort, selon nous, de ne pas l'admettre; il faut encourager, non-seulement l'art; mais encore tout ce qui l'approche, car chaque genre a ses difficultés. De belles productions, parues il y a quelque dix ou quinze ans en Allemagne, en Angleterre et même en France, nous ont fait applaudir à l'admission au Salon de la gravure sur bois, parce que nous comptions sur de nouveaux progrès; mais disons-le de suite, ces progrès n'ont pas eu lieu. Nous ajouterons même, car c'est le fond de notre pensée, que ce genre de gravure, pris en masse, n'est pas seulement stationnaire: il rétrograde! Retirez du Salon *la Mélancolie* d'après Albert Durer, par M. Jardin, quelques épreuves de MM. Carbonneau, Gauchard et Piand, que restera-t-il? rien qui ne se voie dans tout ce qu'il y a de plus burlesque en étalage chez les marchands de publications pittoresques; c'est très-fâcheux pour cet art appelé par ses procédés en saillies, à rendre de si grands services à la typographie. Maintenant faut-il dire la raison de ce non-succès; la voici: pour la plupart les graveurs sur bois ne sont pas dessinateurs; ils ne le sont pas et ne cherchent point à le devenir. Pleins de confiance dans leur adresse manuelle, ils se figurent repro-

duire exactement le dessin qu'on leur a tracé et ne s'aperçoivent pas qu'ils en arrondissent les formes et enlèvent les touches données par l'artiste avec intention. Comment, du reste, voudriez-vous qu'ils conservassent purement ces formes et ces touches d'esprit qu'ils n'apprécient point, que leurs yeux n'ont pas appris à comprendre! Nous avons été assez heureux pour voir des dessins faits par MM. Th. Blanchard, Cabasson, Recourt, Vivant et Beaucé, et notre désenchantement a été grand en voyant les épreuves de ces dessins privées de toutes les finesses qui nous avaient séduit. Nous ne cesserons donc d'engager les graveurs sur bois qui voudront se distinguer à faire quelques études indispensables, s'ils veulent devenir meilleurs interprètes de nos bons dessinateurs, qui cherchent, eux, à faire le mieux possible. Jusque-là ils pourront être des ouvriers plus ou moins habiles; mais des artistes, jamais!

Ici se terminera notre examen qui n'est pas complet, nous le savons. Plusieurs noms ont été omis; les uns par l'impossibilité où nous nous sommes trouvé de voir les sujets d'assez près pour les bien juger; les autres avec intention, nous ne craignons pas de l'avouer. Connaissant toutes les difficultés pratiques de l'art de la gravure, quel qu'en soit le genre, nous ne nous sentons pas le courage de nous montrer aussi sévère que certaines œuvres nous en donneraient le droit. Cependant, comme pour être juste, notre critique doit s'étendre sur tout le monde, nous choisissons celle qui nous semble la plus polie à l'égard de confrères que nous estimons quand même: nous voulons dire la critique du silence.

GELÉE.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

AUX ARTISTES EXPOSANTS DE 1850-1851.

L'importante cérémonie de la distribution des récompenses, qui est l'épilogue solennel de toutes les expositions, a eu lieu, le samedi 3 de ce mois, dans le salon carré du Palais-National, qui avait été disposé à cet effet avec avec une rare magnificence. Après un très-remarquable discours de M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur, sur l'art et les artistes qui contribuent si puissamment à la gloire des grandes nations, les croix et les médailles ont été distribuées dans l'ordre suivant :

LÉGION D'HONNEUR.

Officier : M. Decamps.

Chevaliers : MM. Diaz, Jolivet, Léon Fleury, Maxime David, Eugène Giraud, peintres; Desbœufs, statuaire; Achille Leclère, graveur.

MÉDAILLES DE 1re CLASSE.

Peinture : MM. Antigna, Bébert et Barrias.

Sculpture : MM. Lequesne et Pollet.

Gravure : M. François (Alphonse).

Architecture : M. Bouchet (Jules).

MÉDAILLES DE 2e CLASSE.

Peinture : MM. Jalabert, Ricard, Bonvin, Bodmer, Chevandier et Pluyette.

Sculpture : MM. Soitoux, Marcellin, Merley et Fremiet.

Gravure : MM. François (Jules) et Burdet.

Architecture : MM. Galland et Godebeuf (connexes) et Jumelin.

MÉDAILLES DE 3e CLASSE.

Peinture : MM. Chaplin, Jobbé Duval, Ziem, Schutzenberger, Aze, Faivre-Duffer, Frère (Édouard), Laugée, Robie, Nègre, Sorieul et Chazal.

Sculpture : MM. Frison, Cordier, Caïn, Fontenelle, Mathieu (Justin) et Falconnier.

Gravure : MM. Leroux, Jacque, Toudouze et Lemoine.

Architecture : MM. Hérard, Brunet-Debaine et Steinheil.

En somme : une croix d'officier, sept croix de chevaliers; — sept médailles d'or de 1re classe; — quatorze médailles de 2e et vingt de 3e classe ont été décernées aux exposants du Salon 1850-1851.

MOUVEMENT DES VENTES ARTISTIQUES.

Vente de tableaux, bustes et statues provenant des collections du feu roi Louis-Philippe. — Les deux tableaux de Géricault. — M. de Nieuwerkerke et M. le marquis d'Hertford. — Achats de la famille d'Orléans. — Vente des œuvres posthumes de Longuet. — Vente après décès de M. Prousteau de Montlouis. — Tableaux de Boucher. — La *Madeleine* de Greuze. — Fin de la saison des ventes de tableaux.

La vente des tableaux, statues et bustes provenant des collections du feu roi Louis-Philippe, a, pendant les derniers jours du mois d'avril, attiré à l'hôtel des Jeûneurs un grand nombre d'amateurs français et étrangers. La curiosité, du reste, était doublement excitée par le mérite des œuvres qui faisaient partie de cette vente, et par la vue pénible des mutilations qu'elles avaient éprouvées; aussi peut-on dire que, pendant plusieurs jours, la salle des Jeûneurs s'est transformée en un véritable musée, en même temps qu'elle nous a fait assister à un épilogue des journées de février.

Deux tableaux, heureusement échappés au vandalisme révolutionnaire par suite de leur exposition, à cette époque, dans la salle du bazar Bonne-Nouvelle, *le Chasseur de la garde impériale* et *le Cuirassier blessé* de Géricault, ont surtout concentré sur eux l'attention du public; mais à l'admiration pour le talent du maître se joignait, dans le cœur des véritables amis des arts, un sentiment de crainte de voir ces deux chefs-d'œuvre passer à l'étranger. La lutte, en effet, s'engagea entre la France et l'Angleterre, l'une représentée par M. de Nieuwerkerke, directeur général de nos musées; l'autre par M. le marquis d'Hertford, un de nos plus riches voisins d'outre-Manche. Les deux tableaux furent mis en vente au prix de 20 000 francs; des enchères furent poussées des deux côtés jusqu'à la somme de 23 400 francs, prix auquel ils ont été adjugés au profit de M. de Nieuwerkerke, ou, pour mieux dire, au profit du musée. A cette heureuse nouvelle, toute la salle a retenti d'applaudissements, et ces marques de satisfaction ont sans doute prouvé aux amateurs étrangers que nous tenons encore à nos chefs-d'œuvre. Elles ont dû être aussi, pour le marquis d'Hertford, la plus douce récompense de sa générosité; car si les deux tableaux de Géricault n'ont pas atteint leur valeur réelle, si enfin la France conserve ses deux chefs-d'œuvre, elle le doit à la courtoisie du marquis qui n'a plus suivi son enchère dès qu'il a su qu'il était en concurrence avec notre musée.

Le marquis d'Hertford a, du reste, pris sa revanche; il a acheté les quatre *batailles de Valmy*, *de Jemmapes*, *de Hanau* et *de Montmirail*, par M. Horace Vernet, 27 700 francs; le portrait d'*Allan Mac Aulay*, chef de clan écossais, par le même peintre, 1313 francs; *un jeune enfant regardant un livre d'images*, par Holfeld, 1010 francs; *deux têtes d'étude*, par M. Landelle, 809 francs; *un paysage*, par M. Wattelet, 700 francs; *le portrait de Louis XI*, par un inconnu, 800 francs.

La famille d'Orléans a aussi racheté, à cette vente, plusieurs tableaux auxquels se rattachaient pour elle divers souvenirs.

S. M. l'ex-reine des Français a payé *la descente de croix*, de M. Paul Delaroche, qui avait été commandée pour la chapelle du Palais-Royal, 1610 francs; et une copie du tableau de Michel-Barthelemy Olivier, représentant *le salon du prince de Conti au Temple*, 300 francs. Le duc de Montpensier a acheté *une vue du château de Randan*, par Barbier, 45 francs; *un jeune pâtre endormi*, de Monvoisin, 500 francs; *une autre vue du château de Randan*, par P. J. Petit, 155 francs; *le portrait de Philippe V, roi d'Espagne*, par H. Rigaud, 500 francs. Le duc de Nemours: *une vue de la maison de Beaumarchais* à Paris, par Bouhot, 210 francs; *une vue du port du Bac à Neuilly-sur-Seine*, par Michallon, 600 francs. Le duc d'Aumale a payé: *un cheval noir sortant de l'écurie*, par Géricault et M. Horace Vernet, 1000 francs; *le portrait en pied de Richelieu*, par Philippe de Champagne, 1500 francs; celui du cardinal Mazarin, par le même peintre, 2200 francs.

La princesse Clémentine : *une vue du pont suspendu de Neuilly*, par M. Théod. Gudin, 450 francs ; *une vue de Neuilly*, par Léopold Leprince, 245 francs.

Parmi les autres amateurs qui ont fait à cette vente de nombreuses acquisitions, il nous faut encore citer :

M. le duc de Galliera, qui a acheté *les apprêts d'un enterrement à Rome*, par Léopold Robert, 15 300 francs ; M. Lemarrois, *l'Amour et Psyché*, par M. Picot, 6400 francs ; *un combat de corsaires*, par M. Horace Vernet, 2299 francs ; M. Bryan, *Napoléon à Charleroy*, aussi par M. Horace Vernet, 2299 francs ; *le duc d'Albe*, par un peintre de l'école de Van Dyck, 2109 francs ; M. Auguiot, *l'arrestation de Crespierre*, par Alfred Johannot, 4000 francs. M. le comte de Pourtalès a aussi payé *une tête de paysanne*, par M. Horace Vernet, 2100 francs ; M. Sauvage, *la visite du curé*, par M. Hippolyte Bellangé, 1410 francs ; M. le duc de Trévise, *une vue du Mont-Saint-Michel*, par M. Gudin, 1305 francs ; M. Lutteroth, *Maria Grazia, portrait de femme*, par M. Schnetz, 1205 francs ; M. Stenouer, *une malle-poste*, par Swebach, 1280 francs ; M. Crosnier, *deux bœufs dans un pré*, par Ommeganck, 820 francs ; M. le comte de Sucy, *la mort d'Hippolyte*, par M. Court, 400 francs.

Plusieurs bustes et statues en marbre et en bronze, dont quelques-uns avaient été copiés de l'antique, et d'autres par des sculpteurs français du siècle dernier et de nos jours faisaient aussi partie de cette vente.

M. Rothschild a acheté *la statue en marbre d'Ajax*, par Dupaty, 4950 francs ; *la statue en marbre de Léonidas*, par Debay père, 1400 francs ; M. Ladislas Potrowski, *la statue en marbre de Léda*, par M. Seurre, 790 francs ; un groupe en bronze représentant *une amazone à cheval combattant un tigre*, 2555 francs ; M. le marquis d'Hertford a payé : *un buste en marbre de Diane*, d'après l'antique, 565 francs ; celui *d'Ariane*, aussi en marbre, 805 francs ; deux groupes en marbre représentant *l'éducation de l'Amour*, 3000 francs ; *Atlas soutenant le monde*, statue en bronze, 1000 francs ; *le vendangeur napolitain*, statue en bronze, par M. Duret, 3850 francs ; M. Papin a enfin acheté : *les chevaux de Marly*, en bronze, 1065 francs ; M. Denière, *Nessus enlevant Déjanire*, statue en bronze, 960 francs ; et M. Escudier, *une tête de Henri IV*, en bronze, 475 francs.

Au total, cette vente a produit 186 117 francs ; mais elle aurait atteint un chiffre beaucoup plus élevé, si d'abord plusieurs tableaux, tels que *la vue des Tuileries*, par Cheret, *David jouant de la harpe devant Saül*, par Gros, n'avaient pas été retirés par ordre des exécuteurs testamentaires ; si enfin vingt-six tableaux de M. Gudin, mentionnés dans le catalogue, n'avaient pas été rachetés par lui moyennant un prix que nous n'avons pu connaître.

Un peintre qui, après de longues luttes, touchait enfin à la renommée qui est la fortune pour les artistes, M. Longuet, est mort, comme on sait, au moment où le Salon allait clore ses portes. Enlevé dans la force du talent et de l'âge, M. Longuet laissait derrière lui une famille, des œuvres commencées, des esquisses et des ébauches en assez grand nombre ; mais ce qui est son principal éloge, il laissait en outre des amis. Ces amis n'ont pas hésité à travailler pour la famille et pour le renom du camarade qu'ils venaient de perdre. MM. Diaz, Troyon et Ernest Seigneurgens se sont partagé cette généreuse tâche. Les tableaux commencés ont été finis, les esquisses et ébauches ont été complétées ; M. Diaz, pour sa part, a retouché vingt-deux toiles ; MM. Troyon, Seigneurgens et d'autres amis ont fait le reste ; après quoi l'exposition et la vente des œuvres posthumes de Longuet ont eu lieu rue des Jeûneurs, dans les derniers jours d'avril, et ont produit une somme de plus de 8000 francs.

Une vente assez intéressante a encore été faite au commencement de ce mois, après la mort de M. Prousteau de Montlouis. Plusieurs tableaux dépendant de cette collection ont été admirés par les amateurs. On a remarqué surtout quatre sujets mythologiques peints et signés par Boucher, et la sainte Madeleine

ou *Marie l'Égyptienne*, que l'on regarde comme le chef-d'œuvre de Greuze. Les premiers ont été achetés par M. le marquis d'Hertford, 10 600 francs, et la Madeleine, par M. le marquis de Maison, 8600 francs.

Du reste, la saison des ventes d'objets d'art et de tableaux touche à sa fin ; amateurs et artistes font déjà leurs préparatifs de départ ; les uns vont abandonner leurs galeries, les autres leurs ateliers, et, avec eux, *l'art ira courir les champs*. Aussi, la salle des Jeûneurs, comme tous les ans à pareille époque, va changer de physionomie ; dans quelques jours les tableaux céderont la place à des marchandises de toute sorte. Alors, suivant le vieil adage : *deficiente causâ, tollitur effectus*, nous attendrons, pour reparler des choses d'art, que le public s'en préoccupe aussi.

Georges BONNEFONS.

L'ART FRANÇAIS

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LONDRES.

La colossale exhibition dont l'Angleterre s'enorgueillit maintenant ne pouvait manquer d'accorder aux arts européens l'hospitalité digne d'un grand pays. Aujourd'hui que tous les produits français sont à peu près rangés, on a définitivement placé dans la nef les sculptures françaises. M. Jean de Bay a exposé un groupe en bronze représentant un chasseur ; une petite statue en marbre de saint Jean-Baptiste, et deux gracieuses figures en terre cuite. MM. Eck et Durand, fondeurs, deux statues, l'une représentant l'Amour se coupant les ailes, et l'autre un faune ivre. Au milieu se trouve le groupe colossal de M. Jean Duseigneur, représentant saint Michel vainqueur de Satan, sujet inspiré par le poëme de l'immortel Milton. Ce groupe domine tous les produits de la nef. Cet ouvrage est le morceau le plus considérable qui ait été fait depuis longtemps. Le groupe en marbre de Céphale et Procris, par M. Ramus, est exécuté avec talent et grâce. Un autre marbre de M. Farochon, un enfant jouant avec des fruits et des fleurs, et quelques groupes d'animaux en bronze, par M. Fratin, garnissent le reste de cette galerie. MM. Pradier et Lemaire, membres de l'Institut de France, ont également envoyé des œuvres considérables. M. Galimard, l'auteur des riches verrières de Saint-Laurent, expose trois des cartons qui ont servi de modèles pour cette décoration monumentale. On sait que ces dessins de fabrique ont été récompensés de la médaille d'argent à la suite de l'Exposition agricole et manufacturière de 1849. MM. Numa et Paul Lechesne, nos deux frères ornementistes qui pétrissent le carton-pâte avec tant de facilité, et dont les sculptures sur bois rivalisent avec les chefs-d'œuvre de la renaissance, ont exposé une bibliothèque en bois de chêne, richement ornée dans le style qui leur est si familier, une fontaine pour une salle de festin ornementée d'une manière si délicate dans un liais si fin et si poli qu'on la croirait sculptée sur ivoire ; un presse-papier dont les sujets mythologiques sont coulés en bronze ; et enfin une multitude de vases, de rosaces, de lustres en carton-pâte, qui nous donnent la certitude que l'art de la sculpture ornementale qui nous appartient n'a pas encore été surpassé à Londres.

Léo D'AMBLÈVE.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 448.

Séance du mardi 6 *mai* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures.

Le procès-verbal est lu et adopté sans observation.

CORRESPONDANCE.

1° Lettre de M. Charles Duval, architecte, qui fait hommage à la Société d'une brochure, dont il est l'auteur, et qui a pour titre : *Projet d'une halle centrale*. — M. Garnaud est chargé de rendre compte de ce travail.

2° L'*Investigateur*, journal de l'Institut historique, 196e livraison, mars 1851. — Renvoyé à M. Martin d'Angers, rapporteur ordinaire de cette publication.

3° Circulaire et programme de la 18e session

du Congrès scientifique de France, qui s'ouvrira, cette année, le 12 septembre, à Orléans;

4° Lettre de M. le maire de Saint-Martin-ès-Vignes, près Troyes, par laquelle il nous fait espérer la concession du terrain demandé pour l'érection d'un monument à la mémoire de notre regrettable collègue de Montabert.

5° Lettre de M. Garneray, qui demande une copie du rapport fait par la commission des couleurs sur les toiles à peindre, — il sera fait droit à cette demande.

6° Circulaire annonçant, pour le 15 juillet prochain, l'ouverture, à Poitiers, d'une exposition des produits des beaux-arts et de l'industrie.

7° Deux volumes du 17e Congrès scientifique de France, offerts à la Société, et renvoyés à M. Martin d'Angers, rapporteur ordinaire de cette publication.

8° *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1er trimestre de 1851. — Renvoyé à M. Du Vautenet.

9° Trois numéros du journal anglais *The Builder*, renvoyés à M. Moultat, rapporteur ordinaire de cette publication.

La correspondance étant épuisée, M. Pernot a la parole pour lire un rapport sur le congrès des diverses académies et sociétés de France, 2e session, tenue en février 1851 au palais du Luxembourg.

Notre honorable collègue commence par faire ressortir l'importance des congrès en France, puis il aborde les travaux de celui qui l'occupe plus particulièrement.

Son analyse offre plusieurs détails intéressants sur l'archéologie et sur l'historique des bibliothèques.

M. Garnaud lit son rapport sur l'ouvrage de M. Du Vautenet, ayant pour titre : *De la stabilité comme principe primordial de toute théorie architectonique, appliqué à l'origine et à l'établissement du style ogival.*

Sans être entièrement de l'avis de M. Du Vautenet, M. Garnaud rend hommage à la science pratique de notre honorable collègue, dont il respecte les convictions.

Ce travail, très-succinct, analyse à merveille l'opuscule précité ; il passe en revue la matière de chaque chapitre; fait, à chaque étape, des observations judicieuses, et cherche à établir qu'il est parfaitement convenable de restaurer avec intelligence, comme on le fait aujourd'hui, les monuments du moyen âge, et surtout les belles cathédrales gothiques, mais qu'il n'en faut pas moins aller chercher nos premiers modèles dans les monuments antiques, et ne point copier servilement ces magnifiques basiliques qu'éleva la foi profonde de nos pères, aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles.

Il joint l'exemple au précepte, en mettant sous les yeux de la Société le plan d'un monument religieux très-grandiose, qu'il a composé pour sa propre satisfaction. Cette esquisse, travail magistral, attire l'attention et les remercîments de la Société.

M. Rouget lit une notice nécrologique sur notre regrettable collègue Drolling.

Ce travail consciencieux, et rempli de réflexions utiles, captive au dernier point l'attention de l'assemblée tout entière. Le style en est plein de noblesse et de convenance. On voit que c'est un artiste de cœur et de talent qui a écrit ces pages si bien senties. M. Rouget fait l'énumération des principaux ouvrages de M. Drolling et les apprécie avec la sagacité d'un praticien consommé. Son jugement tend à prouver que le talent de ce peintre habile était plus à l'aise dans les sujets religieux que dans l'histoire profane, bien qu'il eût été le fervent apôtre de la haute école de David.

Il cite, comme un de ses meilleurs ouvrages en ce genre, *Jésus enfant prêchant parmi les docteurs*, qui est à Notre-Dame de Lorette.

« Le caractère du talent de Drolling, dit M. Rouget, était une noble simplicité, bien préférable sans doute à une affectation contraire d'une prétendue pureté qui s'éloignerait de la vérité. David seul avait compris ce beau idéal, plein de naturel, qui voudrait être aujourd'hui repoussé par des novateurs desquels il aurait, à plusieurs titres, apprécié le talent, mais dont il eût peut-être bien contesté les sin-

guliers goûts. David n'avait jamais contrarié les dispositions de ses élèves. Tel pouvait prétendre au beau style antique ; tel autre, briller par une noble vérité ; c'est ce que le grand maître appréciait avant tout, et ce qui fut le caractère du talent de Drolling.....

« Il appartenait à cette partie des élèves de David, qui réhabilitèrent les sujets religieux, lesquels avaient été longtemps oubliés pour faire place aux beaux faits de l'histoire grecque et romaine, si bien traités par le grand maître.... »

M. Rouget termine son intéressante notice par ces belles paroles :

« Honneur et regret pour notre cher confrère, qui s'était opposé aux mauvaises doctrines, et qui aurait eu le courage de les combattre toujours ! Les arts perdent en lui un de leurs zélés défenseurs. Homme de bien, il était l'ami de ses élèves ; aimait à s'entretenir avec eux et se plaisait à accepter leurs offres amicales ; des hommes de talent se sont formés par ses principes. Aussi quels témoignages d'amour et d'estime n'eut-il pas à ses derniers moments !... »

Après cette lecture, notre honorable collègue reçoit les félicitations de l'assemblée, qui témoigne le désir de voir ce beau travail publié dans nos Annales, dont un nouveau volume va paraître dans quelques jours.

M. Colin fait hommage à la Société de deux opuscules en vers : *Le nouvel an*, *L'hiver et la bienfaisance*.

Le séance est levée à dix heures et demie.

Ordre du jour de la séance du mardi 20 *mai* 1851.

1° Lecture du procès-verbal ;

2° Correspondance ;

3° Renouvellement du bureau ;

4° Travail de M. Garneray sur la comparaison du blanc de plomb et du blanc de zinc ;

5° Rapport de M. Moultat sur une série du journal anglais *The Builder* ;

6° Rapport de M. Paul Carpentier sur le blanc de zinc préparé par Mme Élisa Montois ;

7° Rapport de M. Du Vautenet, au nom de la commission d'examen du Salon de 1850 ;

8° Ire partie du rapport de M. Martin d'Angers sur le congrès scientifique de France, 16e session, tenue à Rennes, en septembre 1849. — 2 vol. in-8.

9° Rapport de M. Paul Carpentier, sur une proposition de M. Normand, relative à l'inauguration de la statue de Nicolas Poussin.

Le secrétaire général,
MARTIN (d'Angers).

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Séance du lundi 28 *avril* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. GATTINEAU
Président de la classe des lettres.

La séance est ouverte à huit heures ; le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. M. le secrétaire général a la parole pour dépouiller la correspondance, qui comprend :

1° Une lettre de M. Albert Montémont, qui s'excuse de ne pouvoir présider la séance ;

2° Un numéro du *Médecin de la maison*, renvoyé à M. Moullard ;

3° Une demande d'admission de M. Tesson, de la Rochelle. MM. Robert, Darel et Poitevin de Maureillan sont chargés d'examiner les titres invoqués à l'appui de cette candidature ;

4° Deux numéros du 15 avril de la *Revue des Beaux-Arts* (dépôt aux archives) ;

5° Deux articles de M. O. Seurre, insérés dans *la Concorde de Seine-et-Oise*, et intitulés : *Alliance de la foi et de la raison* ; *les Solennités pascales ou l'Alleluia de* 1851.

L'Athénée décide qu'une cotisation sera ouverte dans son sein pour élever un monument à la mémoire de l'un de ses plus anciens membres, récemment décédé, M. Paillet de Plombières. Une commission, composée de

MM. Dezarnaud et Taskin, est chargée de présenter à la veuve de l'homme éminent que les lettres viennent de perdre, l'assurance des vifs regrets de l'Athénée des Arts.

Après la discussion de plusieurs questions administratives, suivie de la nomination de MM. Puilhe, Guillet Rosier et Perrot comme commissaire d'ordre pour la séance publique du 11 mai, rien n'étant plus à l'ordre du jour, l'Athénée ouvre la séance affectée à la classe de l'industrie.

M. Moullard lit un rapport sur un ouvrage de M. Kauffmann, ingénieur opticien à Amiens, et intitulé : *Manuel de dioptrique*. Le rapporteur conclut à ce que des remercîments soient adressés à l'auteur pour sa communication, et au dépôt aux archives de l'ouvrage. Ses conclusions sont adoptées.

M. Morand lit un rapport sur un ouvrage intitulé : *Synthèse logique ou Cours élémentaire de composition raisonnée*, par MM. Taillefer, inspecteur de l'Université, et Gillet Damitte, chef d'institution et officier de l'Université. L'Athénée adopte la mention honorable au compte rendu, et le dépôt de l'ouvrage aux archives, proposés par le rapporteur.

M. Fournier donne lecture d'une ode de de M. Fayolle, intitulée : *Perspective du collége d'Éton*. Cette pièce est admise à concourir pour la lecture en séance publique.

M. Hercule Robert communique à l'Athénée quelques passages d'un Mémoire qu'il se propose de soumettre bientôt à l'Académie des inscriptions, sur l'organisation des langues savantes et des théogonies de l'antiquité.

Corrélativement à la démonstration actuelle de M. Léon Foucault, il prouve que les anciens ont connu le mouvement de la terre. Il fait voir comment les prêtres égyptiens, avec le mot ITEN, nom de la terre, réalisant juste le nombre de la période de notre planète, 365, ont formé une divinité qui se montre sous diverses formes, et avec des noms variés sur tous les temples de l'Égypte. Il cite encore le mot TELL, nom de la partie féconde de l'Algérie, réalisant également 365, racine évidente du mot latin *Tellus*, dont il oppose la curieuse base de formation. Il analyse aussi par le nombre les éléments qui composent le mot *humus*.

Passant au sanctuaire indien, il explique la signification de la déesse *Kdrou* et du dieu *Beriugui*, et confirme, par l'application du nombre, le passage de Tacite sur les mœurs des Germains, qui honoraient *la terre-mère* sous le nom d'*Herthus*.

Il prouve mathématiquement que les colléges sacerdotaux de l'antiquité, dépositaires exclusifs de la science, connaissaient la vraie période de Mercure et de Vénus, et le degré d'activité de ces deux astres, puisque les mots couvrant en diverses langues les idées de célérité, reproduisent par les lettres numériques qui les composent des chiffres se rattachant aux périodes de ces deux planètes.

M. le président remercie M. Hercule Robert, au nom de l'Athénée des Arts, et l'invite à continuer devant la Société ses savantes démonstrations.

A la suite d'une explication qui s'est élevée entre MM. Hercule Robert et Morand au sujet de la démonstration de M. Léon Foucault, la séance est levée à dix heures un quart.

Séance du 5 Mai 1851.

Présidence de M. ALBERT MONTÉMONT.

La séance est ouverte à huit heures par la lecture et l'adoption du procès-verbal de la séance précédente.

La correspondance dépouillée par le secrétaire général comprend :

1° Deux numéros du 1er mai de la *Revue des Beaux-Arts* (dépôt aux archives);

2° Une circulaire du congrès scientifique de France, dont la dix-huitième session se tiendra à Orléans. L'Athénée décide que ses membres prendront communication de cette circulaire entre les mains de l'agent de la Société ;

3° Une demande en admission de M. Audiffret, littérateur. MM. Mathieu, Reille et

Moullard sont chargés d'examiner les titres invoqués à l'appui de cette candidature.

Sur les rapports de MM Fournier et Pollet, organes de leurs commissions respectives, MM. Félix Pigeory, Deshayes et de Rosa, sont admis au nombre des membres associés de l'Athénée des Arts.

La discussion de quelques questions administratives termine la séance, qui est levée à dix heures.

Le secrétaire général,

P. PRADIER-FODÉRÉ.

MÉLANGES.

15 mai.

On vient de placer dans l'église Saint-Sulpice une statue, *l'Ange de la prédication;* elle est destinée, avec *l'Ange du martyr,* à compléter une série de statues commencée depuis longtemps; ce travail a été confié à notre habile statuaire M. Desbœufs, membre de notre conseil de rédaction, et dont le talent vient d'être dignement récompensé par la décoration de la Légion d'honneur.

— Le conseil municipal des Andelys vient d'arrêter que le monument élevé par souscription à la mémoire de Nicolas Poussin sera inauguré le 15 juin prochain; mais les édiles de la cité font encore un appel à tous les amis des arts pour compléter la souscription. On se fait inscrire chez M. Duchesne aîné, trésorier de la commission, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 14.

— La Société nationale des antiquaires de France vient d'élire plusieurs membres résidants et quelques associés correspondants parmi lesquels se trouve, à Alby, département du Tarn, M. Hippolyte Crozes, membre de la Société archéologique du midi de la France, et qui vient de faire un travail si remarquable sur la cathédrale d'Alby.

— Nous avons été admis à visiter, il y a quelques jours, un des vieux hôtels, bientôt si rares, du quartier du Marais. Au milieu de ces vastes salles riches d'objets précieux et artistiques, nous avons trouvé comme un gracieux témoignage de l'art moderne, le buste de la jeune châtelaine, elle-même artiste distinguée. Ce buste, de M. Armand Leveel, rend avec infiniment d'art cette physionomie gracieuse et intelligente. M. Armand Leveel est aussi l'auteur d'un buste monumental de l'amiral Tourville, commandé pour Saint-Lô, sa ville natale, et la perfection avec laquelle cette première tâche a été accomplie nous fait espérer qu'il sera chargé de la statue en pied pour laquelle une souscription s'organise.

— L'abondance des matières ne nous permet de rendre compte de diverses nouveautés lyriques que par la constatation de leur succès. A l'Opéra, la *Sapho*, de M. Charles Gounod, est un ouvrage qui honore autant le compositeur dont il est le début, que Mme Viardot, à qui l'on doit sa production sur la scène. A l'Opéra-Comique deux reprises de l'ancien répertoire: le *Calife de Bagdad*, qui a cinquante ans, et le *Tableau parlant*, qui appartient à l'autre siècle, prouvent par leur éclatante réussite qu'il est des œuvres qui ne vieillissent jamais.

— L'Athénée des Arts vient de tenir dans la salle de Herz sa 131e séance publique. Aussitôt après la distribution des médailles d'encouragement a eu lieu le concert sous l'habile direction de M. Charles Pollet, chef d'orchestre. Le programme de cette fête de famille était complet. Fleury, de l'Opéra, et Mlle Élise Lucas, à la voix si sympathique, ont chanté le duo de la *Neige*, d'Auber.

Wartel, le Schubert français, s'est fait entendre dans la *Scène de folie* de Charles VI, d'Halevy. Et enfin Chaudesaigues a égayé l'auditoire par des chansonnettes nouvelles. C'est ainsi que depuis bientôt un siècle l'Athénée, fidèle à sa mission pacifique, développe chez nous le culte des arts.

LA CHAPELLE DES SAINTS-ANGES,

A L'ÉGLISE SAINT-EUSTACHE.

L'église Saint-Eustache est, à notre avis et au jugement de beaucoup d'autres, sinon la plus belle, au moins une des plus magnifiques de Paris. Tout s'y trouve réuni, grandeur, correction, harmonie et surtout cette entente savante et mystérieuse de l'art chrétien qui se plaît et s'élève sous l'inspiration évangélique.

Bien que ce ne soit pas le lieu de faire ici l'histoire de ce temple, toutefois avant d'arriver à notre sujet et aux peintures restaurées ou plutôt restituées par M. Sébastien Cornu, est-il convenable de rechercher dans la longue période de temps qui a été parcourue depuis la pose des premières fondations en 1532 jusqu'à la consécration du chœur commencé en 1624 et terminé en 1687, l'explication et la justification des divers partis pris qui, sans rien ôter à l'ensemble, ont néanmoins modifié certaines parties de l'édifice.

L'emplacement qu'occupe l'église Saint-Eustache semble avoir été prédestiné au culte sacré. Un temple à Cybèle y fut érigé sur cette partie du sol gaulois. L'autel de la fausse déesse fut renversé avec les ruines du Paris romain; mais la tradition y ramena la dévotion des fidèles, et d'abord une chapelle votive et plus tard le grand monument qui nous occupe y fixèrent sur les débris du paganisme l'adoration de la croix.

Il s'en faut qu'autrefois les œuvres architecturales marchassent avec la rapidité de nos jours. Les artistes étaient rares et venaient de loin; des générations entières se transmettaient de père en fils l'élévation d'un portail, d'une nef ou d'un chœur. Heureux encore quand, fidèle à l'idée du premier architecte, trop souvent inconnu, l'édifice parvenait à son terme sans subir les caprices de conducteurs ambitieux ou inintelligents. Ici tout reflète la grande époque de la renaissance, et l'ordonnance entière du temple, ses formes pures et élégantes se ressentent de ce temps de calme et de prospérité que le vainqueur de Marignan venait de donner à la France en signant le traité de Cambrai.

Comme dans tous les grands édifices religieux du moyen âge, la peinture monumentale avait rehaussé l'éclat de ses voûtes et de ses pendentifs hardis; mais, effacée sous la couche épaisse de badigeon que le mauvais goût du XVIIIe siècle

avait uniformément répandu sur toutes les parties les plus délicates de l'ornementation générale, on paraissait ignorer de nos jours les élégantes nielles qui décoraient les chapelles, la plupart consacrées à quelque dévotion particulière ou à la sépulture de nobles familles.

La chapelle des Saints-Anges n'est, à vrai dire, qu'un spécimen des riches décorations actuellement en cours d'exécution. Prise dans cette partie du bas côté qui, par une nécessité fâcheuse de la première construction, est comprise dans la coupe en biais de cette façade latérale, elle ne présente qu'une proportion très-restreinte. Au-dessus de l'autel, le fondateur de l'œuvre à laquelle est consacrée la chapelle, est agenouillé, en prière et entouré de sa maison. Les personnages portent le costume du règne de Louis XIII, ce qui semble en rapport avec l'inscription qui fixerait ces peintures au milieu du XVIIe siècle. La face opposée représente la *Chute des damnés précipités par l'épée des archanges*. Aux flancs des voûtes, se dessinent des anges qui s'élèvent vers les cieux et complètent l'ensemble de cette petite chapelle ordonnée avec beaucoup d'art et de goût.

La tâche de M. Sébastien Cornu, artiste de grande manière, a dû être très-difficile; force lui a été d'asservir son pinceau à cette peinture étroite et vague. Sans pouvoir en préciser l'école, on ressent l'influence de Mignard unie à la riche coloration de Lebrun. On sait que cette école brillait surtout par l'entente des plafonds, tâche dure et difficile, où le raccourci se multiplie sous toutes les faces, et dont les Mignard et les Lesueur ont trouvé le secret dans les plafonds du palais de Versailles.

Les piliers de la chapelle des Saints-Anges sont de bon goût, l'ornementation en est étudiée avec soin et ajoute à l'harmonie générale en faisant ressortir les peintures plus importantes de ces parois. On voit par ce travail l'avantage qu'un parti arrêté, harmonieux et correct peut tirer d'une ornementation que les artistes gothiques rendaient souvent plus fantasque que brillante, et qui fait ressembler les piliers de notre cathédrale de Saint-Denis ou de la Sainte-Chapelle à des spirales multicolores qui fatiguent les yeux. Telle est, en peu de mots l'œuvre curieuse sinon très-importante du règne de Louis XIII, remise en lumière par M. Sébastien Cornu avec la conscience et le talent qu'on lui connaît; l'achèvement et la décoration des autres chapelles confiés à des artistes de mérite se poursuivent sans relâche, et bientôt, à l'église Saint-Eustache, tout présentera au dedans et au dehors ce caractère d'uniformité et de grandeur qui distingue à un si haut point l'admirable édifice. Bientôt l'église ainsi dégagée et restaurée se développera majestueusement dans le voisinage des Halles comme pour inviter à la prière et pour demander à la foi chrétienne la bénédiction du pain de chaque jour.

CHARLES PLACE.

SALON DE 1850-1851.

X.

CONCLUSION.

COUP D'OEIL RÉTROSPECTIF. — LES RÉCOMPENSES.

MM. AUGUSTE HESSE. — ÉDOUARD ODIER. — CHARLES DE COUBERTIN. — THUILLIER. — LEHMANN. DEBAY. — DUSEIGNEUR. — WATELET. — ROUILLARD. — Mlle NINA BIANCHI. — ROUGET. — CH. LANGLOIS. — AMÉDÉE BAUMES. — BELLANGÉ. — BOUNY. — LÉON PELLENC. — GOSSE. — ÉMILE DEFRENNE. — DUPUIS AÎNÉ. — AUBRY-LECOMTE. — JACOB. — ABEL DE PUJOL FILS. — BELLOC. — GELÉE. — BOURLA. — BRÉMOND. — COLLIGNON. — GODDÉ. — DUPUIS-COLSON. — RICHARDOT. — Mmes D'ALLEMAGNE. — BENNATI. — BERTHON. — AMANDA FOUGÈRE. — SOPHIE DUPRAT. — MUTEL. — DESNOS. — ANAÏS BERNARD. — BAUBRY. — ADELINA. — COMBETTE.

Avant de dire un dernier mot sur le Salon de 1850-1851, ainsi que sur les récompenses accordées aux artistes, à la suite de l'Exposition, nous avons cru devoir attendre que les hommes éminents de l'art et de la littérature se soient prononcés sur les tendances et la valeur du grand concours qui vient d'avoir lieu dans les galeries du Palais-National.

D'ailleurs, ces solennités artistiques ont une telle importance qu'il ne faut rien moins que la réunion des esprits d'élite pour trancher des questions difficiles, destinées à jeter une vive lumière sur l'état actuel de notre société.

Mais avant de conclure, avant de dire nos impressions sur la dernière manifestation de l'art contemporain, nous voulons jeter un coup d'œil rétrospectif sur le Salon qui vient de se fermer et rendre encore une fois hommage à tant d'artistes de talent dont les œuvres remarquables ont été exilées dans des salles où il était impossible de les apprécier à leur juste valeur.

Parmi les hommes dont les productions n'ont point obtenu les places d'honneur qui leur étaient dues, nous citerons d'abord M. Auguste Hesse, l'auteur de tant de pages monumentales qui décorent les églises Notre-Dame de Lorette, Saint-Pierre de Chaillot, Bonne-Nouvelle et les salles de l'Hôtel de Ville. L'œuvre magistrale exposée cette année par M. Auguste Hesse représente la fin de la lutte mystérieuse de l'*Ange avec Jacob*. Il est facile, en contemplant cette peinture large et sévère de reconnaître l'artiste élevé à l'école des grands maîtres, dont il est l'un des rares continuateurs.

M. Édouard Odier, après avoir joui d'un rayon de lumière, n'a pas tardé à être relégué dans ces salles si funestes à l'effet des tableaux. Aussi il nous serait impossible de rendre compte de son œuvre, si nous ne l'avions appréciée à la place honorable qui lui avait été accordée un instant. Le *Massacre des Mameluks ordonné par Méhémet-Ali, pacha d'Égypte*, est l'œuvre unique exposée cette année par M. Édouard Odier. Cette composition originale et imprévue nous montre, au premier plan, deux victimes de la cruelle politique de Méhémet-Ali ; l'un de ces adorateurs de Mahomet est frappé au cœur et meurt dans les bras de son compagnon d'infortune qui, lui-même, ne peut tarder à périr. Ces deux fiers cavaliers sont vêtus des riches habillements de l'Orient, reproduits avec une complète vérité. Les chevaux qui portent ces Mameluks ne sont point la moindre partie du tableau.

L'œuvre de M. Odier est sagement conçue,

Ce n'est point une production indisciplinée comme on en commet tant de nos jours. C'est une composition où la maxime grecque, *Rien de trop*, est religieusement observée.

Au nombre des artistes dont les œuvres ont été exposées sous le régime de l'*égalité dans l'ombre*, nous citerons aussi les productions de M. Ch. de Coubertin. Une *Halte des caravanes aux puits de Zzabéa* (*Birzabé*) *dans le désert, au sud d'Hébron*, a été, pour M. Charles de Coubertin l'occasion de retracer fidèlement l'une de ces scènes tranquilles qui, malgré la marche des siècles, ont toujours une analogie constante avec les mœurs pastorales des grandes figures de la Bible. La composition de ce tableau est d'une vérité locale qui rencontrera peu de contradicteurs; plusieurs figures de nègres sont excellentes de mouvement et d'un dessin très-serré. Ensuite M. Ch. de Coubertin a puisé le motif d'une composition émouvante dans un épisode de la *Peste de Milan*. Ce tableau, où l'on remarque des poses vraies, des expressions parfaitement en rapport avec le sujet, est l'un des meilleurs du Salon, au point de vue expressif et pathétique.

Nous mentionnerions des productions empreintes d'un excellent caractère, et qui eussent certainement obtenu l'approbation des connaisseurs, si leurs auteurs avaient été dans les bonnes grâces du jury de placement qui, comme on sait, après s'être réservé les places d'honneur, a distribué le peu qui restait à ses amis les plus intimes.

Parmi cette pléiade de victimes nous voyons briller des noms célèbres et d'autres qui le seront bientôt. Nous avons vu aux plus mauvaises places d'excellentes œuvres d'art signées Thuillier, Lehmann, Debay, Duseigneur, Watelet, Rouillard, Mlle Nina Bianchi, Rouget, Ch. Langlois, Amédée Baumes, Bellangé, Bouny, Léon Pellenc, Gosse, etc.

Mais s'il fallait énumérer les noms de tous les artistes pour qui l'Exposition dernière a été presque nulle, notre article aurait l'étendue du martyrologe le plus complet; et d'ailleurs si les artistes qui ont été mal placés ont droit à notre attention, ceux que l'on a privés de plusieurs mois d'exposition, méritent également une mention toute particulière.

Cependant, pour ne point être entraîné à fulminer un long réquisitoire contre les auteurs anonymes de ces actes inqualifiables, nous ne citerons qu'un exemple entre tous. M. Émile Defrenne, l'un des artistes distingués de l'école coloriste, avait envoyé à l'Exposition une œuvre picturale qui fut reçue avec honneur par le jury d'admission. Le tableau de M. Defrenne devait donc être exposé comme toutes les autres œuvres d'art, soit dans la lumière, soit dans l'ombre, selon le caprice des préposés au placement des tableaux, mais il ne devait point y avoir de malveillance possible qui empêchât l'exhibition d'un tableau reçu par le jury. Cependant, en dépit des moindres notions de justice, l'ouvrage de M. Defrenne serait encore dans les oubliettes du Palais-National, si le ministre n'avait pas manifesté sa volonté, et si la prudence et la crainte n'avaient obtenu des préposés subalternes ce qui avait été refusé au droit. Enfin l'œuvre de M. Defrenne a vu le jour vers la fin de l'Exposition, et l'accueil que lui a fait le public a prouvé surabondamment que la production de cet artiste n'était pas indifférente à la foule.

Nous pensons qu'il serait superflu de citer d'autres faits à l'appui de celui que nous venons de raconter. D'ailleurs la grande famille des artistes a signalé le mal avec trop d'unanimité pour qu'il soit possible de recommencer une Exposition dans les conditions déplorables qui ont présidé à celle de cette année.

Les bornes de cet article nous forcent d'abréger notre examen rétrospectif. Et ce n'est point sans regret que nous ne mettons point en évidence les qualités réelles et variées qui se font remarquer dans les œuvres de MM. Dupuis, aîné, Aubry-Lecomte, Jacob, Abel de Pujol fils, Belloc, Gelée, Bourla, Brémond, Collignon, Goddé, Dupuis-Colson et Richardot; nous eussions également aimé à énumérer tout ce que renferment d'élégance et de sentiment les portraits de Mmes d'Allemagne, Bennati, Ber-

thon, Amanda Fougère, Sophie Duprat, Mutel et Desnos. Les fleurs et les paysages de Mmes Anaïs Bernard, Baubry, Adelina, Combette eussent été également l'occasion de faire ressortir plus d'une œuvre remarquable.

Quant à la question importante de la répartition des récompenses, nous aurons peu de chose à dire; seulement nous ferons observer que l'administration s'est arrangée pour satisfaire tout le monde.

Après la distribution des croix, quarante et une médailles ont été décernées aux exposants du Salon de 1850-1851. Il n'entre point dans notre pensée de contester une seule de ces récompenses, seulement nous signalons comme vicieux l'article du règlement sur l'Exposition, qui fixe à l'avance la quantité des médailles qui doivent être accordées à la suite d'un Salon, dont on ne peut prévoir l'importance, au double point de vue du nombre et de la qualité des œuvres qui sont exposées.

Cette année, le règlement administratif a privé un grand nombre d'artistes distingués des récompenses qui leur étaient dues; mais l'opinion publique a déjà vengé MM. Lamelein, Calmels, Toussaint, Paul Chenay, Soulange-Teissier, Ferrat, Henri de Fontenay, Renoir, Feugère-des-Forts et Mlle Hautier, dont les productions ont été jugées excellentes par la majorité.

Dans l'énumération des artistes qui avaient droit aux récompenses, nous n'avons point cité M. Mathieu Meusnier, bien que l'œuvre de ce statuaire distingué renferme des qualités d'un ordre élevé. Mais une blessure grave à la main droite ayant empêché M. Mathieu Meusnier de terminer son œuvre, le jury n'a pu l'admettre à concourir aux récompenses. La statue dont nous parlons représente la *mort de Laïs*, elle est conçue dans une donnée sculpturale excellente comme ligne et comme agencement. Le point dominant est bien au milieu de la composition; tout ce qu'il y a de gracieux chez la femme, les mains, le cou, le mouvement des hanches est rendu avec bonheur; en un mot, on reconnaît dans cette statue le culte de l'artiste pour le bel antique, qui paraît être son idéal.

Les croix d'honneur ont été également données avec parcimonie. Pourquoi MM. Auguste Hesse, Ziégler, Lehmann, Meissonnier, Vinchon, Flandrin, Jouffroy, Watelet, n'ont-ils point été proclamés officiers de la Légion d'honneur? La croix de chevalier ne devait-elle point être donnée à MM. Justin-Ouvrié, Passot, Duseigneur, Dien, Yvon, Oudiné et Joyant?

Maintenant qu'il faudrait conclure, comment nous sera-t-il permis de le faire? l'intérêt des artistes nous a entraîné à plaider leur cause trop au long pour dire notre pensée tout entière sur les tendances de l'art contemporain.

D'ailleurs la conclusion la plus sûre est celle qui ressort des jugements de la foule qui a constaté au Salon de cette année le développement du génie individuel des artistes aux dépens des immuables principes de l'art qui ont soutenu les grands maîtres de toutes les époques et de toutes les écoles, et sans lesquels il n'est pas possible de construire autrement que sur le sable.

AUGUSTE GALLIMARD,
(*Judex.*)

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS.

RÉPARTITION DE TABLEAUX, AQUARELLES, DESSINS ET GRAVURES.

Tirage du 15 Mai.

Les préoccupations artistiques qui ont rempli les premiers mois de cette année, ont fait une très-heureuse diversion à d'autres idées qui trop souvent dominent chez nous. L'Exposition des œuvres des artistes vivants, au Palais-Royal, les splendeurs qui se préparent au Louvre, dans le sanctuaire des maîtres et des modèles, ce mouvement inaccoutumé, cette impulsion réparatrice ainsi donnés aux hommes et aux choses, ont imprimé un nouvel essor à cette vieille et généreuse Société des Amis des Arts dont une des gloires est d'avoir été plus forte que toutes les révolutions qui se sont succédé en France.

On sait que la noble association dont M. le marquis de Tanlay est le président, avait fait de nombreux et très-intelligents achats au dernier Salon. A ces œuvres variées et pour la plupart d'un incontestable mérite, sont venus se joindre d'autres achats effectués aux regards des connaisseurs, à la fortune des enchères jusque dans les ateliers. Cet assemblage aussi riche en noms qu'en ouvrages s'est encore augmenté des noms de quelques grands artistes, comme M. Gudin et autres.

L'heure était donc venue pour la Société des Amis des Arts de partager à ses membres, et conformément à la lettre des statuts, les objets curieux, recueillis par son zèle, aussi éclairé qu'infatigable. La cérémonie a eu lieu le 15 mai dernier, et comme à l'ordinaire, le sort a présidé à la répartition. Peut-être parcourra-t-on avec intérêt la nomenclature des ouvrages et des personnes auxquelles les lots sont échus. Les numéros des actions et ceux du tirage important peu au résultat, il suffira, sans doute, que l'on connaisse les titres des tableaux, aquarelles ou gravures avec les signatures des auteurs et les noms des sociétaires que la chance a couverts de ses bonnes grâces.

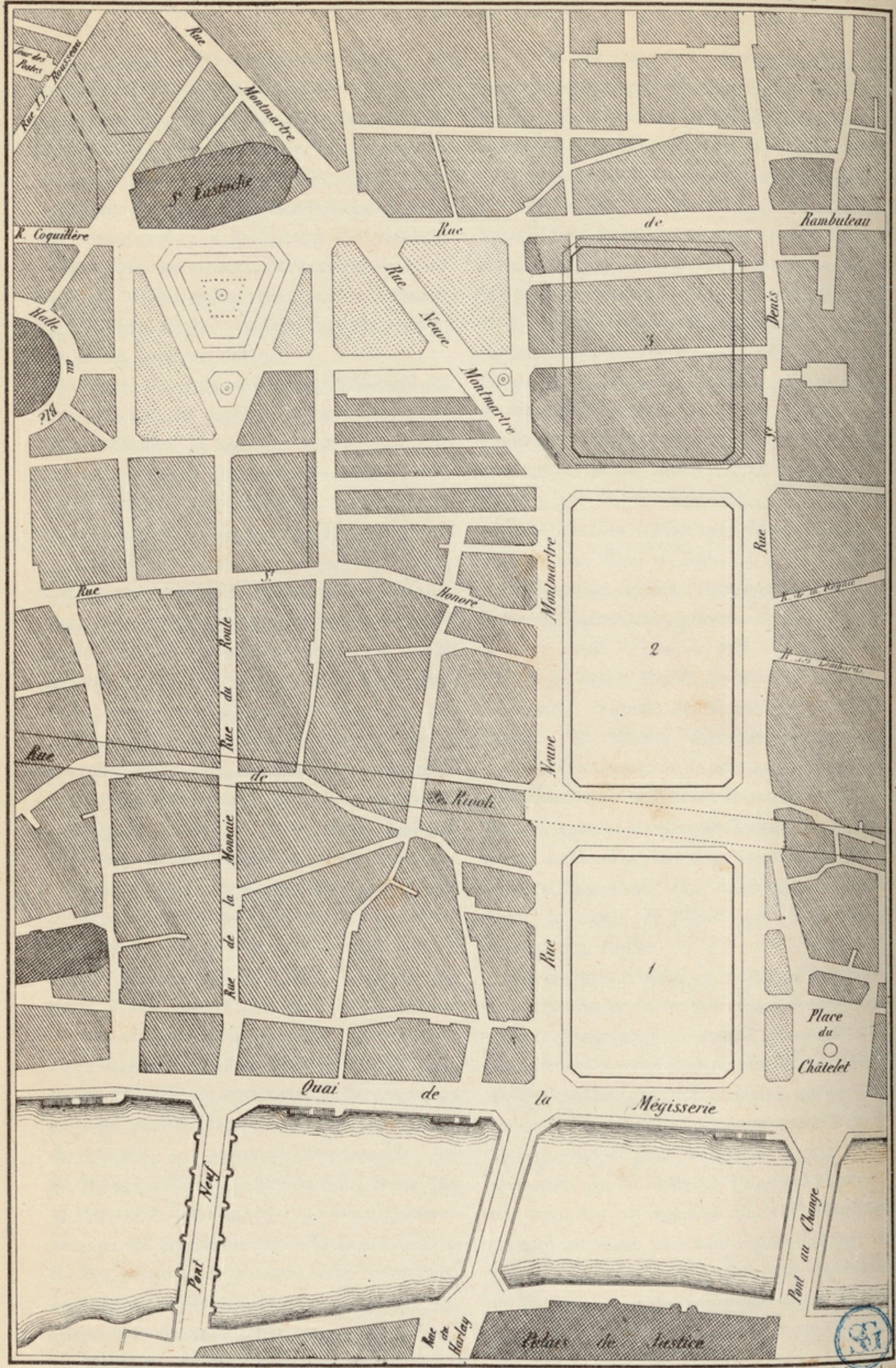
Ont gagné : MM. le baron Fain, *Ludolph Bakuisen*, par M. Eugène Lepoitevin. —Le baron Foucaucourt, *l'armurier turc*, par M. Karl Girardet. —Le baron de Rothschild, *une étude de fruits*, par M. Coignet.—M. d'Aigremont, *la laveuse de linge*, par M. Chavet. — Félix Cottreau, *l'envie*, par M. Bernède. — Le docteur Rostan, *une vue de Bruges*, par M. Justin Ouvrié. — Le comte de Tilière, *l'île de San-Giorgio*, par M. Wyld. — Le marquis de Béranger, *un paysage*, par M. Alexandre de Bar.—Le prince de Broglie, *une cabane à Ermenonville*, par M. Thénot.—Le comte de Pourtalès, *le bac*, par M. Coignard.—M. Dumont, *un couvent à Alexandrie*, par M. Karl Girardet.— Le comte de Montholon, *collection de gravures*.—Le baron Fain, *cantonnement sous Louis XIII*, par M. Hipp. Lecomte.—Le comte de Cossé, *vue prise à Dieppe*, par M. Hintz.—Morel d'Arleux, *couvent arménien à Venise*, par M. Wyld. —Albert de Crisenoy, *une église à Venise*, par M. Joyant. — Thénot, *jeune paysanne*, par M. Elmerich. — Bourlon de Sarty, *l'application*, par M. Ed. Frère.—Le marquis de Tanlay, *intérieur de la cathédrale d'Ulm*, par M. Mathieu.—Le baron Hottinguer, *une marine*, par M. Th. Gudin. — Le baron Anatole Lemercier, *un paysage*, par M. Lambinet.—Le comte de La Riboissière, *un paysage*, par M. K. Kuwaseg.— Lesergeant de Monnecove, *Shakspeare écoutant la lecture d'une de ses pièces*, par M. Trayer.—M. Vitet, *la conversation interrompue*, par M. Billote.—Kiesseleff, *les lavandières suisses*, par M. A. Leleux. — Coupery, *le marchand de tableaux*, par M. Seigneurgens. — Le baron Fain, *vue prise à Amiens*, par M. H. Garneray.—Mme Baring, *un vieux château en Tyrol*, par Mme Siméon Fort. —Chanlaire, *étude de fruits*, par M. Coignet.

Vingt-cinq belles épreuves avant la lettre de *Sixte-Quint*, gravure de Bosq d'après Schnetz, sont échues à MM. le comte de Nansouty, James Mallet, Brame, le baron de Rothschild, le baron du Sendat, le baron de Busche, Th. Gudin, Tiphaine Desauneaux, Labouchère, Jameson, le marquis d'Haussonville, le marquis de Béthisy, le duc d'Aremberg, Berger, Agasse, le comte de Tarade, Duchesne, le duc de Noailles, Mme Charlier, le comte Chabrol de Chaméane, Ch. Cottreau, le baron Fain, le comte de Chabrol de Tournoelle, Rossigneux, Goffin.

Par ce qui précède, on voit que la Société des Amis des Arts n'est pas seulement une réunion de personnages éminents, d'hommes d'élite qui font de leur fortune, de leurs loisirs et de leurs goûts le plus noble emploi, mais que les artistes comprenant eux-mêmes combien cette Société rend et peut rendre de service à l'art et à ceux qui le cultivent briguent l'honneur de s'inscrire au nombre de ses membres. Contribuer ainsi par son travail et par sa bourse aux progrès de la peinture, du dessin, de la gravure et de tant d'autres branches de l'art, c'est être deux fois artiste, c'est être deux fois de son pays.

GEORGES GUÉNOT

Projet de Mr Horeau.



Paris, Lith. Lambert.

Halles centrales de la Ville de Paris.

LES HALLES CENTRALES,

QUAI DE LA MÉGISSERIE.

—

PROJET

Adressé à la Commission municipale de Paris.

DEUXIÈME PARTIE.

—

§ II.

PROJET HOREAU.

La tourmente calmée ou à peu près, qui retrouve-t-on sur la brèche? Encore M. Horeau, son projet de halles à la main et plus résolu que jamais à en poursuivre l'accomplissement.

« Il n'est pas rare de voir M. Horeau se produire dès qu'il s'agit des solennels débats du bien-être ou de la grandeur de notre capitale; esprit ingénieux et vif, imagination prompte, compas toujours alerte, M. Horeau excelle à improviser un plan; si la maturité ne distingue pas toujours ses travaux, du moins méritent-ils, par leur à-propos et par la rectitude de quelques idées, qu'on ne les laisse pas passer inaperçus [1]. »

Ainsi nous exprimions-nous au sujet de M. Horeau en 1847, et les succès récemment obtenus à Londres par cet architecte n'enlèvent ou n'ajoutent rien à ce que nous avons pu écrire ailleurs de son talent et de son initiative. Dans tous les cas, il était facile de choisir l'emplacement sur lequel l'artiste a développé ses études; aucune circonscription, aucun programme ne lui était assigné; il allait devant lui au gré de son caprice et de ses préférences; il marchait sans entraves dans sa pensée. Il ne devait compte qu'à lui-même de ses combinaisons et de son choix. Aussi ne marchandait-il ni avec les difficultés ni avec l'espace.

C'était donc par excellence un projet *de fantaisiste*, quoique *rendu* avec un soin extrême, et plus tard exécuté en relief; il pouvait séduire au premier coup d'œil, mais il ne résistait pas à l'analyse.

La position de M. Baltard était toute autre. Autant son rival avait ses aises, autant il avait été circonscrit dans son travail. Ne nous y trompons pas, M. Baltard n'était pas la pensée, il n'était que la main, l'instrument du conseil municipal; il n'avait pas eu le loisir de désigner sa place, on lui avait dit ce qu'on dit à tous les architectes : — Voici notre terrain, bâtissez dessus!

Au résumé, M. Baltard n'avait eu qu'à mettre en pratique les idées successivement discutées et admises par M. le comte de Rambuteau, la commission administrative, M. Lahure, la commission spéciale, M. Boutron et enfin le conseil d'État. D'où il suit que le projet de M. Baltard était pour le moins autant celui de l'administration municipale que celui de l'architecte; s'il n'affichait pas la grandeur de l'autre, il offrait du moins l'avantage d'une réalisation facile et immédiate.

Ces raisons, si respectables, si plausibles qu'elles fussent la veille, n'avaient plus guère de valeur le lendemain d'une secousse européenne. Les services étaient désorganisés et la municipalité en désarroi. Au milieu du naufrage de la prospérité parisienne, deux débris seulement surnageaient : M. Horeau et son projet de halles.

Tout le temps perdu par M. Baltard était gagné par son adversaire, à ce point que, lors de la reconstitution du pouvoir municipal, le projet Horeau avait presque cessé d'être une utopie.

Il est présumable cependant que l'auteur qui, depuis 1845, avait soutenu la lutte, simplement armé de ses dessins et de notes écrites par lui, ne s'estima plus à cette époque décisive, assez couvert par son propre mérite. Prenant pour auxiliaires des constructeurs, M. Horeau change son rôle d'architecte en celui d'entrepreneur. Désormais l'art est dominé par la spéculation. Presqu'au même mo-

[1] *Les Monuments de Paris au* XIX*e siècle*, p. 341.

ment et comme si la cause eût été désespérée, on a recours à l'éloquence d'un avocat, et ce qui est pis, à son éloquence écrite, imprimée, rédigée en mémoire et tirée à plusieurs milliers d'exemplaires.

Je veux bien ne pas protester contre l'intrusion d'un avocat dans un débat essentiellement architectonique, où les meilleures preuves sont des lignes et les arguments les plus péremptoires des devis. Mais pourquoi M. Senard plutôt qu'un autre?

Est-ce parce que M. Senard, en vertu de ses antécédents politiques, doit être en odeur fort équivoque auprès des membres de la commission municipale, presque tous repris dans l'ancienne administration qui n'était pas, que je sache, très-favorable aux faits et gestes qui nous ont valu l'état actuel; ce ne saurait être, à coup sûr, parce qu'on a cru se ménager des intelligences dans la place en se mettant sous la sauvegarde du beau-père d'un conseiller de préfecture. Après tout est-ce un si grand mal à M. Senard d'avoir, étant ministre, quelque peu travaillé au bien-être de sa famille, et donné à son gendre, M. Loysel, avocat fort capable, sans doute, mais fort inexpérimenté, un emploi de 6000 francs, occupé jusqu'alors par un vétéran de l'administration, M. Lucas-Montigny, admis bon gré mal gré à faire valoir ses droits à la retraite?

Toujours est-il, du moins, que le mémoire de M. Senard, à quelque point de vue qu'on l'envisage, est un faux pas ou une maladresse. Si les mots étaient des idées et les paradoxes des syllogismes, cette longue harangue convertirait tout le monde. Par malheur pour le défenseur et pour le client, il n'en est pas ainsi. A peine entré en matière, l'avocat fait un tableau des halles tellement noir qu'on ne peut comprendre, après une semblable peinture, comment le choléra ne demeure pas en permanence au milieu de nous. Épouvanté lui-même de sa description, M. Senard ajoute :

« On se demande si c'est aux *hommes* ou aux *institutions* qu'il faut s'en prendre de l'inertie qui a laissé un tel état de choses se perpétuer en s'aggravant toujours. » N'est-ce pas là en vérité le comble de l'ignorance ou de l'ingratitude? rendre les institutions coupables du crime des hommes, et de quels hommes? Heureusement l'histoire est là pour répondre.

Sans rappeler les progrès toujours croissants de nos halles sous Louis le Gros, Philippe Auguste, saint Louis et Louis XI, montrons-les sous François Ier s'alignant, se prolongeant en spacieux portiques, dont quelques débris existent encore sous le nom de *piliers*. Une ordonnance de Louis XVI, à la date de 1786, fonde le marché des Innocents aux lieux qu'occupaient l'église et le cimetière de ce nom. Les principaux marchés de la capitale sont bâtis sous l'Empire, de 1809 à 1813. La Restauration inaugure, en 1819, le marché des Prouvaires, et, en 1822, le marché aux Poissons. Quels établissements analogues Paris doit-il à la première ou à la seconde République?

Voyons maintenant le remède apporté par M. Horeau ou par son avocat à cette lamentable série de calamités. J'emprunte au mémoire de M. Senard l'ensemble général du projet.

Les halles centrales de M. Horeau touchent, par leur extrémité, à l'emplacement du projet de 1811 qui est aussi celui de M. Baltard, seulement au lieu d'étendre son rectangle le long de l'église Saint-Eustache dans un plan parallèle à la Seine, le marché des Innocents, dans toute sa largeur, devient le point de départ d'un grand rectangle perpendiculaire à la Seine, borné d'un côté par la rue Saint-Denis rectifiée, et, de l'autre côté, par le prolongement de la rue Montmartre continuée en ligne droite jusqu'à l'angle de la halle aux Draps, et descendant ensuite au quai parallèlement à la rue Saint-Denis, en tout 60000 mètres superficiels. Un étage de soubassement s'étend sous toute la place des Halles avec un sol maintenu à 50 centimètres au-dessus des plus hautes eaux de la Seine. Ce soubassement dans lequel on descend avec chevaux et voitures, prolonge ses galeries sous le

quai de la Mégisserie et débouche à la Seine par un large portique. Par là seront reçues toutes les marchandises venant par la voie d'eau, par là aussi seront enlevés les boues et détritus.

Six pavillons doivent s'élever sur ce terrain, également répartis des deux côtés d'une place plantée d'arbres : un petit entre deux grands.

Ici s'offrent, à l'intelligence et aux regards, ces prodiges d'additions, de soustractions, de multiplications qu'on appelle l'éloquence des chiffres. Tout récapitulé, le projet de M. Horeau coûte 47 000 000, celui de M. Baltard réclame 26 000 000 seulement. Or, rien n'étant impossible à un avocat qui, au besoin, mettrait le contenant dans le contenu, M. Senard essaye de démontrer comment, en dépensant 47 000 000 au lieu de 26 000 000, la Ville obtiendra d'énormes économies.

En premier lieu, M. Horeau introduit dans les halles, qu'il ne considère pas comme assez encombrées, des boutiques et des magasins ; au-dessus des divers bâtiments il construit des crèches, des asiles, des ouvroirs, des salles d'élection, toutes choses que la Ville n'a pas demandées et dont elle n'a que faire. Pendant qu'il était en train, l'architecte n'avait aussi qu'à bâtir une mairie, une caserne et une église dont le quatrième arrondissement se serait fort bien accommodé.

En second lieu, les halles de M. Horeau couvrent environ 10 000 mètres de plus que celles de l'administration, en vertu de ce calcul : 1000 mètres sont pris chez *les voisins* et 8000 chez *les propriétaires*. Je veux bien ne pas demander à M. Senard quelle différence il établit entre *les voisins* et *les propriétaires*, et s'il ne viole pas sur ce point l'axiome *non bis in idem*, je veux bien encore lui rappeler que le chiffre de 9000 mètres qui figure dans son compte n'est que de 2000 dans le rapport de M. Carlier qui, je suppose, doit être mieux renseigné que lui ; mais il suffira sans doute qu'on lui dise que ces espaces, qu'il emprunte aux maisons et cours avoisinantes, sont un des vices de la situation existante qui ne sauraient être maintenus dans un état définitif.

Une seule chose appartient donc en propre à M. Horeau et il peut être sûr que personne ne la revendiquera, je veux parler de son *pont proposé*. Ce nouveau pont irait, non en ligne droite, mais en diagonale, rejoindre la rue du Harlay qui serait nécessairement élargie.

Alors ce n'est plus un pont, mais un pont et une rue qu'il vous faut. Puis quand vous serez dans la Cité, où cela vous conduira-t-il ? à la préfecture de police, au quai des Orfévres ? Non pas. Alors pour gagner la rive gauche il vous faut un autre pont sur le second bras de la Seine. Ce n'est donc plus un pont, mais deux ponts, ce n'est plus une rue, car une fois sur le quai des Augustins, force vous sera bien de rectifier les voies dans l'axe de votre pont. Ainsi de propositions en propositions, de ponts en ponts, de voies en voies et de millions en millions, M. Horeau ruinerait la capitale et mettrait Paris sens dessus dessous pour bâtir les halles.

C'est là, j'ai hâte de le dire, le premier projet de M. Horeau, celui qui, depuis 1846, a été proclamé le plus admirable, le plus vaste, le plus complet qu'on pût imaginer ; il répondait à toutes les nécessités, il allait au-devant de l'avenir, c'était le dernier mot du problème. Aujourd'hui ce n'est plus cela : le rapport de M. le préfet de police, à la commission municipale, a renversé tout cet échafaudage de plans et de chiffres.

M. Baltard consacrait à ses halles 52 000 mètres, M. Horeau en attribuait aux siennes 60 000, d'après un calcul qui n'était peut-être pas de tous points conforme aux règles de l'arithmétique. M. Carlier, muni des relevés les plus minutieux et des documents les plus exacts, déclare que, réelles ou imaginaires, les surfaces de M. Baltard ne lui suffisent pas plus que celles de son rival, et que ce qu'il faut, si l'on veut l'ordre et la parfaite harmonie de tous les services, c'est environ le double de la superficie actuelle, soit 70 000 mètres.

N'est-ce que cela ?

§ III.

PROJETS AGRANDIS

DE M. BALTARD ET DE M. HOREAU.

En jetant les yeux sur les plans joints au rapport de M. le préfet de police, l'on s'aperçoit que le projet Horeau a complétement changé de physionomie.

Voici donc l'ancien travail remplacé par un nouveau qui semble devoir être cette fois le projet irrévocable. Son rectangle, qui commençait rue aux Fers, à la lisière du marché des Innocents, s'enfonce maintenant dans le quartier jusqu'à la hauteur de la rue de Rambuteau, enclavé à l'est par la rue Saint-Denis, et à l'ouest par la rue Neuve-Montmartre projetée, en tout 89 950 mètres, soit 20 000 mètres de plus que le chiffre de la préfecture de police. Nous nous demandons alors par quel miracle il se peut faire que le projet de M. Horeau, qui embrassait 60 000 mètres au début, se trouve, malgré un accroissement de 29 000 mètres, en parfaite concordance avec les instructions de M. Carlier? Quant à M. Baltard, il reprend aussi, toujours d'après le plan indiqué, le même espace que son adversaire, prolonge son rectangle parallèle à la Seine jusqu'à la rue Saint-Denis, et obtient ainsi une surface de 80 000 mètres plus en rapport avec le programme.

On sait maintenant quelles limites nouvelles sont assignées aux halles dans les deux projets. M. Baltard expropriant le même carré de maisons que son rival, n'a plus de solution de continuité dans l'ensemble de ses plans; son grand rectangle dont les huit abris étaient partagés par une large voie dallée au centre, et menant de la halle au blé à la rue Saint-Denis, se partage de même avec les quatre pavillons, qu'on élève sur les terrains ajoutés; le marché des Innocents est reconstruit et couvert comme dans le premier système. Au total, treize abris sont offerts à la répartition des denrées.

Le projet de M. Horeau ne présente plus que trois corps, celui du centre plus vaste que les deux autres. Boutiques, crèches, salles d'élection, ouvroirs ont disparu. Le mal n'est pas là : pour mettre le doigt dessus, il n'est besoin que d'avoir une connaissance sommaire du quartier.

En dépit de ce passage du mémoire de M. Senard : « Il y a dans l'esprit humain une singulière disposition dont il faut bien tenir compte, c'est celle qui, dans les questions les mieux étudiées, et quand toutes les difficultés sérieuses sont aplanies, fait qu'on s'ingénie à susciter des objections secondaires; » et quoi qu'en pense l'avocat, nous allons indiquer quelques-unes des erreurs radicales du projet de M. Horeau.

Le prolongement de la rue de Rivoli n'étant plus une des éventualités de l'avenir, est la première objection vraie qui se dresse contre le projet de M. Horeau. Dans l'étude de 1846 cette rue monumentale se perdait au centre même des halles; dans les dernières études elle devient la séparation pratiquée entre deux des trois corps, ce qui est encore pis, et comme l'auteur le comprend mieux que personne; aussi, par une subtilité topographique dont les gens du métier ne peuvent être dupes, l'a-t-il fait disparaître dans ses nouveaux plans.

J'admets avec M. le préfet de police que la rue de Rivoli n'aura pas dans tout son parcours l'aspect qu'elle présente aux abords des Tuileries, je ne repousse pas la comparaison avec les boulevards qui de la Madeleine à la Bastille changent vingt fois de physionomie, mais, de la Madeleine à la Bastille, les boulevards sont libres. Et il faut que de l'une à l'autre de ses extrémités la rue de Rivoli ne soit encombrée ni obstruée par aucun obstacle, chose impossible à obtenir avec sa traversée dans les halles. Deux autres artères, la rue Saint-Honoré et la rue des Lombards, si précieuses à la circulation et au commerce, sont également embarrassées et coupées court par les constructions de M. Horeau.

Quant à l'étage des soubassements dont il a été fait grand bruit et qui se compose de cabinets, d'écuries, de remises, ce sont des cata-

combes immenses où il loge pêle-mêle hommes, chevaux, charrettes, approvisionnements, matériel et détritus, ce qui lui vaut une sévère et concluante réplique de M. Carlier.

En somme, le système de M. Horeau, dont je n'effleure que quelques côtés vicieux, ne résiste pas à un sérieux examen; il vaut peut-être moins aujourd'hui malgré ses amendements qu'il ne valait à son origine. Il a tous les inconvénients du projet de M. Baltard sans un seul des avantages.

Ce projet, déclare pompeusement son auteur, assainit tout un quartier, comme si l'édilité parisienne avait attendu cette occasion pour ouvrir, rectifier et aligner autant que ses ressources le lui permettent, les quartiers environnants, entre autres celui des Bourdonnais.

J'arrive enfin à la pierre d'achoppement, aux voies et moyens qui sont pour tous les projets le quart d'heure fatal.

Loin de nous la pensée de nous appesantir sur les théories financières à l'aide desquelles, soit avec son chiffre primitif de 47 000 000 fr., soit avec celui de 60 000 000 fr. rendu nécessaire par les adjonctions ultérieures, M. Horeau a l'espoir d'arriver à ses fins. Je crains fort qu'il n'en soit de ces combinaisons de primes et d'amortissement comme il en est de l'échafaudage monumental de l'architecte et de l'avocat associés. Je ne m'arrêterai que sur deux points qui sont la base de la question.

D'abord la Ville a la triste certitude que ses coffres, qui étaient pleins à la venue du gouvernement provisoire, ont été dégarnis jusqu'aux derniers liards. 25 000 000 fr. y ont passé : M. Senard daigne consacrer une phrase à l'oraison funèbre de ce sinistre : « Des dépenses *vraiment gouvernementales*, mais auxquelles l'état des finances ne permettait pas de pourvoir, absorbèrent alors et les 17 000 000 fr. que la Ville avait déposés au Trésor et les autres ressources qu'elle avait destinées à l'exécution du projet que nous venons d'indiquer. » N'estime-t-on pas que cet adjectif *gouvernemental* est bien trouvé? La langue française est complaisante; chez nous on se sauve avec un mot.

En compensation de cette formidable perte, l'administration municipale a éprouvé, en 1848, un déficit de 11 000 000 fr. sur les recettes; celui de 1849 a été de 9 000 000 fr. Le budget ne s'est équilibré que par l'ajournement des travaux en cours ou à la veille d'être entrepris.

Tant il y a donc, et c'est ici le second point de mon raisonnement, que si la municipalité parisienne, en pleine opulence, en prospérité complète, reculait devant les 47 000 000 fr. de M. Horeau, aujourd'hui que la révolution lui a enlevé ses épargnes, elle y regardera à deux fois avant d'accepter un projet, évalué dans un récent mémoire de M. le préfet de la Seine à 60 000 000 fr., qui pèserait sur ses finances et engagerait son avenir durant près d'un demi-siècle.

Et encore ce laps d'un demi-siècle demandé pour l'amortissement ne semble-t-il le temps nécessaire qu'à la condition d'une entière exactitude dans les devis de M. Horeau, dans les calculs de M. Senard, et que sous la réserve d'une assistance pécuniaire et gratuite donnée par l'État à la Ville, laquelle ne serait pas de moins de 1 000 000 fr. par an, et cela sous le prétexte que le gouvernement provisoire a employé les fonds municipaux à des *dépenses gouvernementales*. Mais si M. Horeau se trompe, si M. Senard exagère, si le pouvoir législatif refuse l'allocation indispensable, même dans l'hypothèse du bon vouloir de la Ville, tout l'édifice s'écroule. Fonder une entreprise aussi sérieuse que celle des halles sur de telles éventualités, ne serait-ce point bâtir sur le sable?

FÉLIX PIGEORY,
Architecte.

FÊTES

OFFERTES A TOUTES LES NATIONS DU GLOBE,

par

MM. HOREAU, PLACE ET RUGGIERI.

L'exposition universelle de Londres et la prospérité qu'elle répand chez nos voisins de-

vaient nécessairement exciter l'émulation française. M. Hector Horeau, architecte, M. Charles Place, ancien préfet, et M. Ruggieri, artificier du gouvernement, ont donc pensé que la France, et Paris surtout étant la terre promise du plaisir, l'occasion était plus que jamais propice pour convier l'Europe, en route vers l'Angleterre, à une série de réjouissances qui, durant le cours du mois d'août prochain, ferait de notre capitale le rendez-vous des étrangers et des curieux.

Dans ce but tout patriotique, MM. Horeau, Place et Ruggieri ont soumis aux chefs de l'État un *Projet de fêtes offertes à toutes les nations du globe*. Le programme de ces fêtes, basées sur une souscription nationale dont le chiffre devrait s'élever à une somme d'environ 1 500 000 francs, est on ne peut mieux entendu.

Huit jours seraient consacrés à ces solennités où l'histoire, l'industrie, le commerce, la science, les arts, la littérature, la poésie, et la musique, les points importants de Paris, Saint-Cloud et Versailles, les grands et les humbles, les riches et les pauvres auront leur part.

Le chiffre de la souscription est considérable sans doute, mais si le commerce parisien comprend ses intérêts, si le gouvernement et la municipalité accordent, comme on doit le croire, leurs sympathies à l'idée de MM. Horeau, Place et Ruggieri, l'épi qu'on aura semé produira une abondante moisson.

Léo d'AMBLÈVE.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 449.

Séance du mardi 20 *mai* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures.

Le procès-verbal est lu et adopté, après une observation de M. Garneray, qui demande l'insertion de la décision de la Société tendant à obtenir de la Société correspondante de Poitiers le payement du port des ouvrages d'art envoyés à l'Exposition que cette Société a annoncée pour avoir lieu à Poitiers, le 29 juillet prochain.

CORRESPONDANCE.

1° Deux numéros du journal anglais *The Builder*, renvoyés à M. Moultat, rapporteur ordinaire de cette publication;

2° Brochure de M. Martin (d'Angers), sur Paul Julien, violoniste, renvoyée à M. Delaire, rapporteur;

3° Copie autographiée d'une lettre de l'illustre peintre David, offerte par M. Péron, au nom de Mlle Mulard, au nombre de dix exemplaires. On en réserve un pour les archives; les autres sont distribués entre les membres du bureau et ceux qui sont arrivés les premiers.

4° Lettre de M. Taskin, secrétaire général de la Société académique des enfants d'Apollon, qui adresse des billets pour la séance annuelle et publique de cette Société, séance qui aura lieu à la salle Sainte-Cécile, le jeudi 29 mai courant;

5° Lettre contenant une semblable invitation de la part de M. Besville, secrétaire perpétuel de la Société philotechnique;

6° Brochure intitulée : *Des influences et stations grecques dans les Gaules*, par M. Joseph Bard. M. du Vaultenet est chargé de l'examen de cette brochure;

7° Envoi par M. Félix Pigeory, d'une notice sur un projet de halles centrales, dont il est l'auteur. Cette notice est accompagnée d'un plan présentant séparément : 1° le projet de M. Baltard; 2° celui de M. Félix Pigeory; 3° celui de M. Horeau; 4° celui de M. Charles Duval;

Après une discussion à cet égard, dans laquelle plusieurs membres prennent successivement la parole, il est décidé que le bureau nommera une commission qui sera chargée de faire un rapport à la Société;

9° Journal mensuel des travaux de l'Académie nationale agricole, manufacturière et commerciale, trente et unième année; renvoyé à M. Duplat;

10° Lettre de M. Chenavard, adressant un exemplaire de son essai de restauration de Lyon antique, avec un précis historique et une vue perspective de la ville antique, prise de

l'ancien confluent des deux fleuves. Renvoyé à M. Rolland, architecte;

11° Envoi par l'Institut royal des architectes à Londres des ordres du jour de ses séances depuis le mois d'octobre 1850 jusqu'à cette époque, et des différentes lectures faites par les membres composant cet Institut.

Après avoir terminé la lecture de la correspondance, le président annonce à la Société que M. Desbœufs, statuaire, notre collègue, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur (applaudissements).

On passe au scrutin pour le renouvellement du bureau pour l'année académique 1851-1852.

M. Delaire ayant réuni la majorité des suffrages, a été réélu président(applaudissements).

Avant de continuer le scrutin, M. Delaire adresse à la Société des remercîments pour le témoignage de confiance qu'elle vient de lui donner, et, dans une courte allocution, écoutée avec intérêt, il rappelle ce qu'il a fait pour la direction et la publicité des travaux de la Société pendant l'année académique qui vient de s'écouler. Il annonce l'apparition du XVIIe volume des *Annales de la Société libre des Beaux-Arts*, dont les cinquante premiers exemplaires brochés sont distribués aux membres présents. Il termine en donnant l'assurance qu'il cherchera à justifier l'honneur que la Société lui a fait en le choisissant de nouveau pour son président (nouveaux applaudissements).

Le scrutin est rouvert pour la nomination des deux vice-présidents. MM. Rohault et Rouillard, vice-présidents sortants, obtiennent l'un et l'autre la majorité des suffrages. Ils sont réélus et proclamés aux applaudissements de l'assemblée.

Les autres nominations à faire sont remises à la séance du 3 juin prochain.

M. Garneray fait ensuite un rapport sur une eau siccative de M. Durin. Il donne des éloges et des encouragements à cette invention. Le même membre avait commencé par la lecture d'une dissertation sur le blanc de plomb et le blanc de zinc. Cette lecture intitulée : *Expérimentations sur la partie pratique de la peinture et du dessin*, a captivé l'attention, et M. le président a félicité M. Garneray de son travail.

Un rapport sur le même sujet a été lu immédiatement par M. Paul Carpentier. Ce rapport a été présenté au nom de la commission des couleurs, sur le blanc de zinc, préparé par Mme Élisa Montois. Les conclusions en sont entièrement favorables, et la Société décide, conformément à ces conclusions, que ce rapport sera remis à la commission des récompenses.

La séance est levée à dix heures et demie.

Ordre du jour de la séance du mardi 3 *juin* 1851.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 20 mai 1851;

2° Correspondance;

3° Suite du renouvellement du bureau pour l'année académique 1851-1852;

4° Rapport de M. Moultat sur une série du journal anglais *the Builder;*

5° Rapport de M. du Vaultenet, au nom de la commission d'examen du Salon de 1850;

6° Rapport de M. Martin d'Angers sur le congrès scientifique de France, seizième session tenue à Rennes en septembre 1849.

Le secrétaire-adjoint,
MAILLET.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Séance publique annuelle de 1850-1851.

PRÉSIDENCE DE M. P. F. MATHIEU.

Cette séance, tenue dans l'élégante salle de M. Herz, réunit, malgré le mauvais temps, une nombreuse et brillante assemblée. Elle comprend deux parties, l'une littéraire et l'autre musicale séparées par la distribution des récompenses votées par l'Athénée d'après les rapports faits au nom de sa classe de l'industrie.

M. le président ouvre la séance à une heure et demie et donne la parole à M. Fournier, secrétaire général, qui rappelle, dans un compte rendu rapide, les travaux de la Société depuis

la dernière séance publique du 21 juillet 1850, les ouvrages mentionnés honorablement et déposés aux archives, les admissions qui ont élargi les rangs de l'Athénée, etc.

Le même membre lit ensuite, pour M. Fayolle, l'un des doyens de la Société, une ode qui prouve que l'auteur sait toujours tirer de sa lyre des sons harmonieux et puissants. Cette ode, imitée de Gray, est intitulée : *Une perspective du collége d'Éton*.

La Traversée, — *Jeunesse et Vieillesse*, stances de M. Albert Montémont, sont accueillies, comme toutes les pièces où l'art revêt de formes agréables les idées sérieuses.

Après la lecture de la *Confraternité*, discours en vers fort bien écrit, par M. James Populus, M. Ch. Lys fait applaudir une anecdote en vers *le Barbier et l'Avocat*; M. O. Seure, pour terminer la partie littéraire de la séance, lit, ou plutôt récite, sous le titre de *l'Amitié*, une pièce remarquable autant par le style et l'harmonie des vers que par la justesse et la beauté des pensées.

Avant de décerner les récompenses votées par l'Athénée, M. le président invite M. le secrétaire général à faire connaître à l'assemblée les motifs de ces récompenses.

Une médaille d'argent est remise à Mme Badin, qui, pour les ouvrages de vannerie fine, substitue, avec les avantages d'économie et de solidité, la partie cornée de la plume à la paille, à l'osier et à la baleine.

M. Desplanques jeune, à Lizy-sur-Ourcq, reçoit aussi une médaille d'argent pour le perfectionnement qu'il a apporté au dégraissage et au lavage des laines.

Quelques instants après la distribution des médailles, le concert commence sous la direction de M. Ch. Pollet, maître des cérémonies.

M. Fleury et Mlle Élise Lucas, récemment admis membres de la Société, viennent, d'abord ensemble, dans un duo de *la Neige*, puis séparément, le premier dans la romance de *l'Éclair*, Mlle Élise Lucas dans la cavatine de *la Lucie*, faire ratifier leur admission par les bravos unanimes de l'assemblée.

Le Bananier de Gottschalk, *Résignation*, mélodie de Godefroy, et *le Carnaval de Venise* de Schuloff sont brillamment exécutés sur le piano par Mlle Vidal de la classe de M. Lecouppey et premier prix du Conservatoire de 1850. Ce succès rappelle à l'Athénée que, il y a quelque vingt ans, il applaudissait, dans l'une de ses séances publiques, la mère de Mlle Vidal, que le Conservatoire venait aussi de couronner.

Le violon de M. Léon Reynier, gêné par l'élévation de la température, fait néanmoins merveille dans les deux *fantaisies* qu'il exécute avec accompagnement de quatuor.

Mme Potier prête tout le charme de son chant à la tyrolienne de *Betty* de Donizetti, et à deux romances : *Claire la berceuse*, composée par Mlle C. Chéri, sur des paroles de M. Escodeca, et *la Première idée* de P. Henrion.

On applaudit à plusieurs reprises la *Scène de folie de Charles VI*, *l'Adieu*, mélodie de Schubert, et *le Papillon et la Fleur*, cantilène de Reber. C'est que M. F. Wartel chante ces morceaux en artiste consommé qui comprend le beau et sait le faire comprendre.

Pour compléter ce charmant concert, M. Chaudesaigues, membre de la Société nouvellement élu, dit quatre des chansonnettes de son répertoire, avec un art et une finesse qui sont vivement appréciés. Il est impossible d'être amusant avec plus de goût dans *Quand on n'a pas ce qu'on aime, il faut aimer ce qu'on a*, de Clapisson ; dans *les Fautes d'impression* de A. Thys, membre de la Société ; dans *Entre cousin et cousine*, de Bérat ; et de montrer en même temps plus de sentiment dans *l'Original sans copie*, de Bonoldi.

L'assemblée se retire à cinq heures, satisfaite de la séance, et c'est être son écho que d'attribuer une part de ses chaleureux applaudissements aux accompagnateurs dont elle a distingué le talent. Il est vrai que ces accompagnateurs, MM. Croharé et Potier comptent dans le petit nombre des habiles.

Le secrétaire général,

P. B. FOURNIER.

Séance du lundi 12 *mai* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

La séance est ouverte à huit heures par la lecture du procès-verbal de la séance précédente.

La correspondance manuscrite comprend : 1° une lettre de M. Laurent (aîné), qui prie l'Athénée de vouloir bien nommer une commission pour examiner plusieurs de ses inventions relatives aux voitures et aux chevaux, ainsi que le moyen qu'il a trouvé d'empêcher le gel de l'eau dans les réservoirs et leurs conduits.

MM. Darel, Rosier et Leroy sont priés d'examiner la découverte industrielle, et MM. Mathieu, Reinvilliers et Moullard, la découverte scientifique ;

2° Deux envois de billets pour les séances publiques des Sociétés Philotechnique et des Enfants d'Apollon

La correspondance imprimée comprend :

1° Deux volumes de M. Audiffred : *Un mois à Vichy* et *Quinze jours au Mont Dore ;*

2° Une brochure : *Écoles du soir*, renvoyée à M. Fournier.

La correspondance étant épuisée, des remercîments sont votés à l'unanimité à M. Pollet, maître des cérémonies et aux artistes qui ont concouru à la séance musicale du 11 mai; M. le président fait part à la Société que M. Payerne, l'un de ses membres, vient d'être honoré d'une médaille par le gouvernement.

La nomination de M. d'Ingrande, comme maître des cérémonies adjoint, et l'admission de M. Audiffred au nombre des membres associés de l'Athénée, classe des sciences, précèdent la discussion de quelques questions d'administration.

L'Athénée écoute avec le plus grand intérêt un rapport de M. le docteur Caron sur un bulletin de séances et travaux de l'Académie de Reims, de la Société nationale et centrale d'agriculture de Paris, et de la séance publique de la Société d'agriculture de la Marne; et un rapport de M. Darel, sur les deux brochures de M. Herpin, intitulées : *De l'Alucyte* et de *la Cuscute*, plantes parasites.

Le dépôt aux archives et une mention honorable au compte rendu de l'année, sont votés sur les conclusions des rapporteurs.

La séance est levée à dix heures.

Séance du lundi 19 *mai* 1851.

(CLASSE DES LETTRES.)

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

L'adoption du procès-verbal est suivie du dépouillement de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre de M. Moullard, trésorier, qui regrette de ne pouvoir assister, pendant quelque temps, aux séances de l'Athénée ;

2° Une lettre de M. Félix Pigeory qui envoie à l'Athénée une notice dont il est l'auteur, sur un projet de halles centrales. M. Tardieu, architecte, est chargé de faire un rapport sur ce travail ;

3° Deux numéros du 15 mai, de la *Revue des Beaux-Arts ;*

4° Une lettre de M. Audiffred qui adresse à l'Athénée plusieurs exemplaires des journaux qui ont rendu compte de la séance publique de l'Athénée ;

5° Une comédie de M. V. Dorville, intitulée : *Les Trois Pouvoirs ou l'Argent, la Renommée et le Mérite.* M. Pradier en rendra compte ;

6° Le 21e numéro du *Médecin de la maison.* Renvoyé à M. Caron.

Après quelques questions d'administration, et l'ajournement d'une candidature, l'Athénée passe à l'ordre du jour de la classe des lettres.

MM. Ch. Lys et Poitevin de Maureillan rendent compte de l'examen qu'ils ont été chargés de faire de deux volumes publiés en 1848 par le ministère de l'intérieur, sur les archives départementales antérieures à 1790. Ils donnent des détails pleins d'intérêt, concernant l'origine, la nature et la situation de ces archives si importantes au point de vue des études historiques. Ces deux publications ne sauraient sans doute tenir lieu de titres, mais

elles en révèlent l'existence, et en faisant connaître où ils sont déposés, elles facilitent ainsi les recherches en même temps qu'elles rendent impossible à l'avenir tout détournement.

L'Athénée ne peut que féliciter l'administration des mesures qu'elle a prises pour porter à la connaissance des hommes érudits des documents qui, pour la plupart, étaient restés jusqu'alors inconnus, d'autant plus que ces mesures s'effectuent sous le contrôle d'une commission composée des hommes les plus compétents.

Des remercîments sont votés à M. le ministre de l'intérieur pour le témoignage de haute bienveillance dont il a honoré l'Athénée en lui accordant un exemplaire des deux volumes publiés, et surtout en promettant de la compter désormais au nombre des Sociétés qui recevront les publications complémentaires sur le même sujet.

Le rapport et les deux volumes qui en sont l'objet sont déposés aux archives.

M. Hercule Robert met sous les yeux de l'Athénée les quatre médailles découvertes à Saint-Marcel (l'antique Argantomagus), et en explique les origines avec sa lucidité habituelle.

M. Onésime Seure lit un chapitre de son *Cours sur la littérature du moyen âge*. L'élégant écrivain expose la mission civilisatrice du troubadour comparée à celle d'Orphée, ce législateur et médecin qui parcourait les contrées incultes de la Grèce, ébranlant les rochers, agitant les chênes, et adoucissant les animaux féroces par les sons invincibles de sa lyre. L'auteur nous a bien démontré qu'il y avait en effet quelque chose de parfaitement analogue dans l'œuvre qu'accomplissaient les troubadours. M. Onésime Seure a en outre constaté l'existence d'une littérature sérieuse et tendre et d'une littérature moqueuse et bouffonne : *les Troubadours* et *les Trouvères*. Nous avons vu la figure grimaçante du fou jusque sous les arceaux de nos plus pieuses cathédrales, et aux pompes de la liturgie se sont mêlés les scandales de la fête des fous et de la fête des ânes, restes impurs de la folie païenne, protestation des joies de la chair contre la sublime mélancolie chrétienne.

M. le président remercie les auteurs de ces intéressantes communications, et l'heure étant trop avancée, lève la séance.

Le Secrétaire général,
P. PRADIER FODERÉ.

MÉLANGES.

1er juin.

L'inauguration de la Tribune et des galeries restaurées du Louvre, remise de mois en mois et enfin promise pour le 1er de juin, s'accomplira irrévocablement le 5 de ce mois. Sans parler des choses qui restent à faire, certaines autres ont dû être refaites ; ainsi les parois de la Tribune qui avaient été revêtues de cuir chargé d'arabesques d'or ne se sont plus trouvées en rapport avec les œuvres d'art lorsqu'il s'est agi de disposer les tableaux; on a dû alors atténuer par des glacis mats le trop vif éclat des dorures qui contrastait avec les calmes teintes des Raphaël et des Véronèse encore adoucies par les siècles. L'inauguration du Musée se fera avec un grand apparat : Louis-Napoléon Bonaparte présidera lui-même à cette solennité. Les honneurs de la Tribune et des galeries seront faits au chef de l'État par M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des Musées, auquel le Louvre doit une bonne part de la splendeur nouvelle qui s'apprête pour lui. Des lettres d'invitation seront adressées par M. de Nieuwerkerke à tout ce que Paris renferme d'hommes éminents pour cette inauguration qui sera la véritable fête, et si l'on peut s'exprimer ainsi, la restauration des arts.

L'abondance des matières nous oblige encore, et à notre grand regret, de remettre à une autre livraison le compte rendu de *Zerline ou la corbeille d'oranges*, opéra en trois actes, composé tout exprès par M. Auber, pour la rentrée de l'Alboni, et qui vient d'obtenir un très-légitime succès à l'Opéra.

RESTAURATION DU MUSÉE DU LOUVRE.

LA TRIBUNE. — LES GALERIES.

Après une clôture de plusieurs mois, nécessitée par des travaux, des réparations et des embellissements de tous genres, le Louvre a enfin rouvert ses portes à la foule qui s'y presse depuis quelques jours pour admirer les merveilles sans nombre, les tableaux, les bronzes, les sculptures, les dorures, toutes les richesses de l'art, toutes les splendeurs de la décoration dont le spectacle est maintenant offert par ce vieux palais à si juste titre l'orgueil de la France.

La galerie d'Apollon a subi un rajeunissement complet. Son plafond même a été démonté pièce à pièce ; ses peintures restaurées. M. Eugène Delacroix n'a pas encore terminé la toile destinée au milieu de la voûte : cette salle est à présent, sans contredit, une merveille. Avant d'entrer dans le salon carré, le visiteur peut, des fenêtres, jouir d'une vue superbe, vue qui embrasse les tours de Notre-Dame, les dômes du Panthéon et du Val-de-Grâce, digne prélude d'une autre jouissance architecturale qui l'attend devant la glorieuse page de Paul Véronèse !

La façade de cette galerie est parfaitement restaurée, et bientôt la verdure du jardin de l'Infante reposera l'œil fatigué par tant de beautés et par tant de magnificence à l'intérieur. Une petite tourelle ronde, en briques, qui couvre un escalier à vis conduisant au toit, fait le plus choquant contraste avec les cheminées élégantes, carrées et richement sculptées ; l'architecte pourra facilement enlever cet objet lourd et disparate qui gâte l'harmonie générale.

Le salon carré mérite aujourd'hui le titre de Tribune des chefs-d'œuvre. Que de précieuses peintures dans une seule salle ! M. Duban a voulu rendre ce salon entièrement digne de ces incomparables trésors ; il a peut-être poussé cette préoccupation un peu loin ; trop d'éclat accessoire est nuisible à l'effet des couleurs.

Le plafond est consacré à l'apothéose des grands artistes de la France ; des bas-reliefs, au-dessus des génies de la sculpture, de la peinture, de la gravure et de l'architecture, représentent Jean Goujon, Nicolas Poussin, J. Pesne et Pierre Lescot. Aux angles, des médaillons portent les noms vénérés de Ra-

phaël, Rubens, Poussin et Murillo, l'orgueil des quatre grandes écoles de peinture ; de petites tablettes en marbre, autour de la frise, contiennent les noms des plus fameux peintres de tous les pays, excepté de l'Angleterre.

La décoration murale d'un ton brun est fortement blâmée; il suffit de remarquer que cette couleur constitue généralement le fond des tableaux pour comprendre combien elle doit être nuisible à leur effet ; aussi M. de Nieuwerkerke s'est-il vu forcé de retirer plusieurs peintures fort remarquables, mais qui ne pouvaient résister à ce fâcheux inconvénient. Les chefs-d'œuvre placés sur les quatre pans du salon, qui sont garnis de brocart rouge, sont d'un aspect magique, et semblent là exprès pour démontrer comment on aurait dû décorer le reste de la Tribune. Peut-être, à force de laque obviera-t-on à ce défaut. Quand le soleil brille, la lumière, trop ardente sur le côté nord du salon, nécessite l'abaissement d'un store. Le divan elliptique placé au centre est une très-confortable innovation.

Il y a peu de chose à reprocher au choix des tableaux, et vu la difficulté du sujet, c'est là un grand éloge qui s'adresse à M. de Nieuwerkerke, directeur général des Musées. Donc, les connaisseurs sont très-satisfaits. Ce qui n'empêche pas certains amateurs de faire les observations les plus étranges; nous en avons recueilli quelques-unes sur notre chemin.

L'un disait : — « Comment ! le chef-d'œuvre de Watteau n'est pas là ! » Un autre demandait l'*Amour et Psyché*, de Gérard ! Un patriote fougueux criait à tue-tête que c'était une indignité d'avoir ainsi mis les superbes Lebrun à la porte. Un débris de l'ancien régime murmurait : — « Quoi ! on place ici cette aquarelle blafarde de Fiesole, qui était si bien rangée parmi les dessins, et encore nous la montre-t-on privée de la glace qui la couvrait. »

J'avoue qu'à cette critique, je n'ai pu m'empêcher de répondre : — « Cette peinture a plus de quatre cent vingt ans ; elle a passionné le vieil historien Vasari, qui allait la voir très-souvent à Fiesole, y trouvant toujours de nouvelles beautés, et ne la quittant jamais sans regrets. Vasari proclamait cette peinture un chef-d'œuvre fait par la main d'un ange, et c'est à bon droit qu'on a donné à son auteur le nom de Beato Angelico. » Celui auquel j'adressais ces paroles garda le silence ; j'en conclus que, comme moi, il tenait en haute estime l'opinion de Vasari !

« — Pourquoi, disait un peu plus loin un homme célèbre dans la politique, pourquoi a-t-on placé ici cette esquisse de femme de Rubens?» Je répliquai : — « C'est une étude terminée, pour le portrait de sa belle femme, Helena Forman, peinture exquise, digne de la Tribune. » « Quelle rage de changement ! observait un amateur distingué ; voilà le président Richardot attribué à Van Dyck quand il est de Rubens. » Ancienne erreur qu'il convient de rectifier ; ce portrait est bien de Van Dyck; il fut adjugé sous ce nom aux célèbres ventes de Gagniat et Vaudreuil à Paris, en 1768-1784, et M. Smith, autorité compétente, n'hésite

pas à le cataloguer ainsi dans son excellent ouvrage sur les peintres flamands.

Qu'ajouterai-je ?

Un élève de M. Ingres s'indignait de voir le beau *portrait* de Rembrandt touchant le cadre de la sublime *Vierge au linge* de Raphaël, œuvre vraiment adorable que M. Waagen a eu néanmoins la hardiesse de nous contester. « — Décidément, disait notre raphaéliste, la République a envahi le Louvre : l'art est perdu, ruiné ! »

Les artistes sont trop souvent exclusifs ; ils admettent rarement des beautés et des perfections ailleurs que dans leur école. M. E. Delacroix était en extase devant le Paul Véronèse, pour lui le dieu de l'art ; mais au même instant, derrière lui, le glorieux maître était qualifié de bon peintre de décors ! Un savant de la Bibliothèque (ce n'était ni M. Naudet ni M. Hauréau) déclarait la Tribune un ouvrage manqué, parce que son tableau favori, *Loth et ses filles*, de Rubens, n'y était pas.

Enfin, que n'ai-je pas entendu dans cette mémorable journée de l'inauguration des musées du Louvre ? M. de Nieuwerkerke fera bien de prendre un congé sous prétexte d'aller étudier, à l'exposition de Londres, l'art de l'*étalage*, il échappera ainsi aux absurdes réclamations qui le menacent et qui l'assiégent de toute manière.

Il est inutile de décrire les soixante-treize tableaux qui ornent la Tribune ; ils sont presque tous des chefs-d'œuvre et reconnus tels par l'univers entier. Le Paul Véronèse, depuis longtemps honteusement négligé, vient d'être parfaitement rentoilé et très-légèrement nettoyé ; il est maintenant, grâce à l'habileté de M. de Mortemart et à l'extrême soin de l'administration, dans toute sa fraîcheur primitive : c'est une merveille de l'art, la France est heureuse de la posséder. Boschini nous apprend que le roi Charles Ier fit offrir la somme énorme de quarante mille piastres pour cette *pittura veramente gloriosa ;* mais, dit notre poëte-peintre, les religieux de Saint-George en auraient refusé même quarante mille sequins :

> L'oro xè fango rispeto sta zogia.

> Car *l'or est de la fange à côté d'un pareil trésor.*

Chose assez bizarre, on a découvert, en nettoyant ce chef-d'œuvre, que la tête de la sixième figure, à table, à droite, est couverte en papier et peinte par-dessus ; quelle peut en être la raison ? Un portrait substitué à un autre ? Une méchanceté spirituelle du peintre ? ou peut-être simplement un accident arrivé à la peinture sur la toile. C'est là un mystère qu'il serait dangereux d'approfondir ; malgré ma vive curiosité j'aime mieux rester dans le doute.

Le nouveau Pérugin excite l'admiration des connaisseurs ! Les deux ravissantes petites figures de Hans Memling, achetées récemment, ont également un grand succès. Le beau Murillo, jusqu'à présent caché dans les limbes de la galerie, ayant enfin obtenu les honneurs de la Tribune, est considéré par beaucoup de personnes comme une acquisition de fraîche date.

La salle d'entrée, où étaient les vieux

maîtres d'Italie, contient maintenant la collection des bijoux; ce cabinet est très-bien décoré, les objets précieux bien exposés. Toutefois, la lumière du matin n'est pas assez vive dans cette pièce ; il faudrait remplacer la porte pleine donnant sur l'escalier, par une porte vitrée ; alors on aurait plus de jour et un coup d'œil admirable; d'un côté, l'architecture de Paul Véronèse ; de l'autre, le magnifique escalier de Percier !

La longue galerie présente des améliorations notables ; elle est parfaitement éclairée d'en haut et elle vient de subir une première épuration de ses médiocrités; il faudra plus tard en venir à une seconde. Je m'aperçois avec plaisir que la plupart des *chefs-d'œuvre* que l'administration de M. Jeanron avait cru découvrir dans les greniers du Louvre, sont rentrés dans le néant d'où ils n'auraient jamais dû sortir. M. Villot est encore trop indulgent pour certaines toiles ; *la réception d'un ambassadeur*, attribuée à Véronèse, fait tache dans la première travée : le *théâtre* si rouge de Panini fait mal aux yeux : la *tête* de Rubens n'a rien du grand coloriste que la signature en grosses lettres sur sa toile : le paysage donné, je crois, à Decker, occupe une place d'honneur parmi les Hollandais, bien que la peinture, assez faible, me paraisse une imitation de Ruisdael par une main française : les *chiens se disputant un os,* de Sneyders, peinture fort douteuse, ne mérite pas une si belle lumière à l'exclusion d'autres infiniment supérieures. J'en dirai autant de *Latone*, donnée je ne sais pourquoi à l'Albane : toutes ces toiles faisaient partie de la trouvaille des greniers.

Pourquoi M. Villot nous laisse-t-il de médiocres A. Véronèse pour nous priver de l'*Enlèvement d'Hélène* du Guide ? Pourquoi M. Villot nous laisse-t-il la grande copie du Pontorme, toujours sous le nom de Rosso Rosso ? est-ce un compliment qu'il a voulu faire à M. Waagen, qui la regarde comme *une riche composition du meilleur temps du Rosso ?* J'ai déjà eu l'honneur d'attirer son attention sur ces différents points, mais, je le regrette, avec bien peu de succès.

Privée de ses plus riches trésors par la création d'une Tribune la galerie exige plus que jamais un classement parfait de ses tableaux suivant leur valeur intrinsèque ; M. Villot vient d'y faire de grandes améliorations ; le sujet est difficile ; il est impossible d'arriver à la perfection d'emblée. Quoi qu'il en soit, je ne puis m'empêcher d'exprimer à M. Villot quelques légers regrets : d'abord, je trouve que l'intéressant tableau du vieux Sacchi, estimé, dit sa notice, trente mille francs, est perdu en haut sur la troisième rangée ; de même, les Gaudenzio, Lotto, le portrait de Bayard par *Pietro Vecchia*, *la Pomone*, de Paris Bordone, joli échantillon du maître et parfaitement conservé; le *Christ et le bourreau*, du Titien, contesté bien à tort; la belle et indubitable *Vierge à la palme*, du Titien, le beau portrait de l'*Homme à la barbe noire*, attribué au grand Vénitien, méritent un meilleur sort.

En retirant de la galerie le grand ta-

bleau rond, la *Vie humaine,* donné si stupidement au Giorgione par l'ancienne étiquette, et en plaçant la grande esquisse de Tintoret plus haut on laisserait un espace pour plusieurs de ces belles toiles. Le magnifique portrait équestre de *Moncade,* par Van Dyck, est très-mal vu dessous la fenêtre du côté le moins clair de la galerie ; on pourrait le mettre vis-à-vis à la place d'un grand Porbus.

Un certain nombre de peintures qui portaient de fausses attributions viennent d'être rendues à leurs véritables auteurs ; ainsi le *Torbido*, le Giusto di Alemagna, les prétendus portraits de Garofolo sont déjà classés dans l'école allemande. La belle *Salome* est donnée avec raison à Luini ; le portrait du *Sculpteur florentin* à Bronzino. Les étiquettes manquent sur beaucoup de cadres, elles vont être remplacées par des rectifications ; j'appelle de nouveau l'attention de M. Villot sur l'*Aniel Falcone,* c'est un Mico Spadaro authentique. Le grand Pinturicchio n'est pas certes de ce maître ; les critiques de Florence le donnent, et je crois avec raison, à Bernardino Perugino ; les deux Paul Bril paraissent de la même main que les pendants au-dessus, de son frère Mathieu Bril. Le Jean Bellini de la Tribune et la *Réception d'un ambassadeur*, par le même, sont certainement de son frère Gentil Bellini.

L'idée malheureuse de placer ensemble une suite de tableaux du même maître est une autre innovation de l'ex-directeur, M. Jeanron ; je suis fâché que M. Villot persiste à la maintenir. Je demande si l'œil ne se fatigue pas en passant en revue quarante-sept peintures de Lesueur ; je demande encore si tous les Claude et tous les Poussin ensemble ne constituent pas un arrangement fâcheux ! Séparez, mêlez ces grands maîtres et vous augmenterez leur beauté. Qui ne se rappelle la jouissance qu'on éprouvait autrefois dans la première travée de l'école française, où les Claude, les Poussin, les Lesueur, les Greuze, les Watteau, les Chardin, les Vernet se disputaient l'admiration du visiteur !

Nous n'avons pas le droit d'exiger trop de M. de Nieuwerkerke, mais nous croyons exprimer un désir presque général, et nous le soumettons à son intelligente appréciation.

La salle de Sept Cheminées, magnifiquement restaurée, contient une trentaine de tableaux des peintres de l'Empire, fort bien exposés. Les deux nouveaux Géricault, de la collection de Louis-Philippe, sont de chaque côté du *Naufrage de la Méduse.* Ce salon est digne du nom de salle Impériale, qui vaut mieux que celui des Sept Cheminées, là où il n'y en a pas une seule.

La salle voisine, où étaient les bijoux, est remplie de bronzes antiques admirablement disposés, comme tout ce que fait le savant M. Adrien de Longpérier. Dans l'école française on remarque plusieurs œuvres nouvelles, provenant des châteaux de Saint-Cloud, d'Eu et Versailles. On a nettoyé, déverni et restauré plusieurs tableaux, et en général, il faut rendre justice à M. Villot, avec une rare prudence.

Une importante amélioration est

l'exposition d'une vaste série de gravures que les amateurs peuvent acquérir à la calcographie nationale à des prix fort modestes. Ces gravures, parfaitement encadrées, occupent les pièces où était naguère le musée Standish; l'arrangement de cette intéressante collection calcographique fait honneur au bon goût et à la science de M. Fréd. Reiset, le conservateur des dessins. Une chambre ornée de pastels est une autre innovation heureuse.

Un fort catalogue indiquant le sujet, grandeur et prix des gravures, vient de paraître sous les auspices de M. Villot. Parmi les gravures on remarque vingt-deux planches qui reproduisent avec une extrême exactitude les fac-simile des plus beaux dessins de vieux maîtres; ce travail, commencé en 1848, mérite assurément l'encouragement de l'État et de tous les amateurs sérieux, car il est destiné à rendre d'immenses services à l'art et il ajoutera une nouvelle gloire à toutes les gloires que possède déjà la France.

Claudius TARAL.

UNE HISTOIRE D'AUTREFOIS.

On vient de découvrir à Saint-Marcel, petite ville du moyen âge, occupant l'emplacement de l'antique cité d'Argautomagus, à 1 kilomètre d'Argenton-sur-Creuse (Indre), trois petits bronzes de Gallien et une médaille en billon, de Salonine, son épouse.

La médaille de Salonine, en billon, offre au droit, la figure de l'impératrice, avec les cheveux artistement tressés, de manière à imiter les sillons d'un champ, et ornée non d'un diadème, comme on pourrait le croire au premier coup d'œil, mais de quelques épis de blé. La communication officieuse qu'a bien voulu nous faire de trois exemplaires de la médaille de Salonine, en *Segetia*, M. Chabouillet, sous-conservateur du cabinet des médailles, nous a permis de reconnaître, à la loupe, sur l'une de ces pièces, quelques épis de blé, mêlés de fleurs des champs. Notre attribution toute naturelle, d'ailleurs, à l'égard de la déesse *Segetia*, présidant au blé, suivant saint Augustin, *tant qu'il est sur la terre*, a été confirmée par la remarque faite par M. le sous-conservateur, du même ornement décorant la tête de Salonine sur une autre médaille ayant pour type au revers l'*Abondance*.

Au sujet de Salonine, Trébellius Pollion raconte une anecdote curieuse qui nous révèle que si notre civilisation l'emporte sur celle de cette époque reculée, Gallien savait dans l'occasion faire prévaloir, avec esprit, les droits imprescriptibles de l'humanité.

Salonine était belle. Si sa médaille ne nous offrait point son image, les nombreux revers où se montrent *Venus felix*, *Venus genitrix*, *Venus victrix* suffiraient pour nous édifier sur ce point de l'histoire. Gallien adorait son épouse. Or, un jour, un lapidaire osa vendre à l'impératrice des pierres de verre pour des pierres fines. Le maladroit avait oublié que le mortel le plus fripon ne saurait en imposer aux dieux; aussi un demi-coup d'œil de Salonine avait suffi pour deviner la fraude. Elle court à l'appartement de l'empereur et oubliant à son tour que le plus beau privilége des dieux est la clémence, elle exige, dans son exaspération, une vengeance terrible.

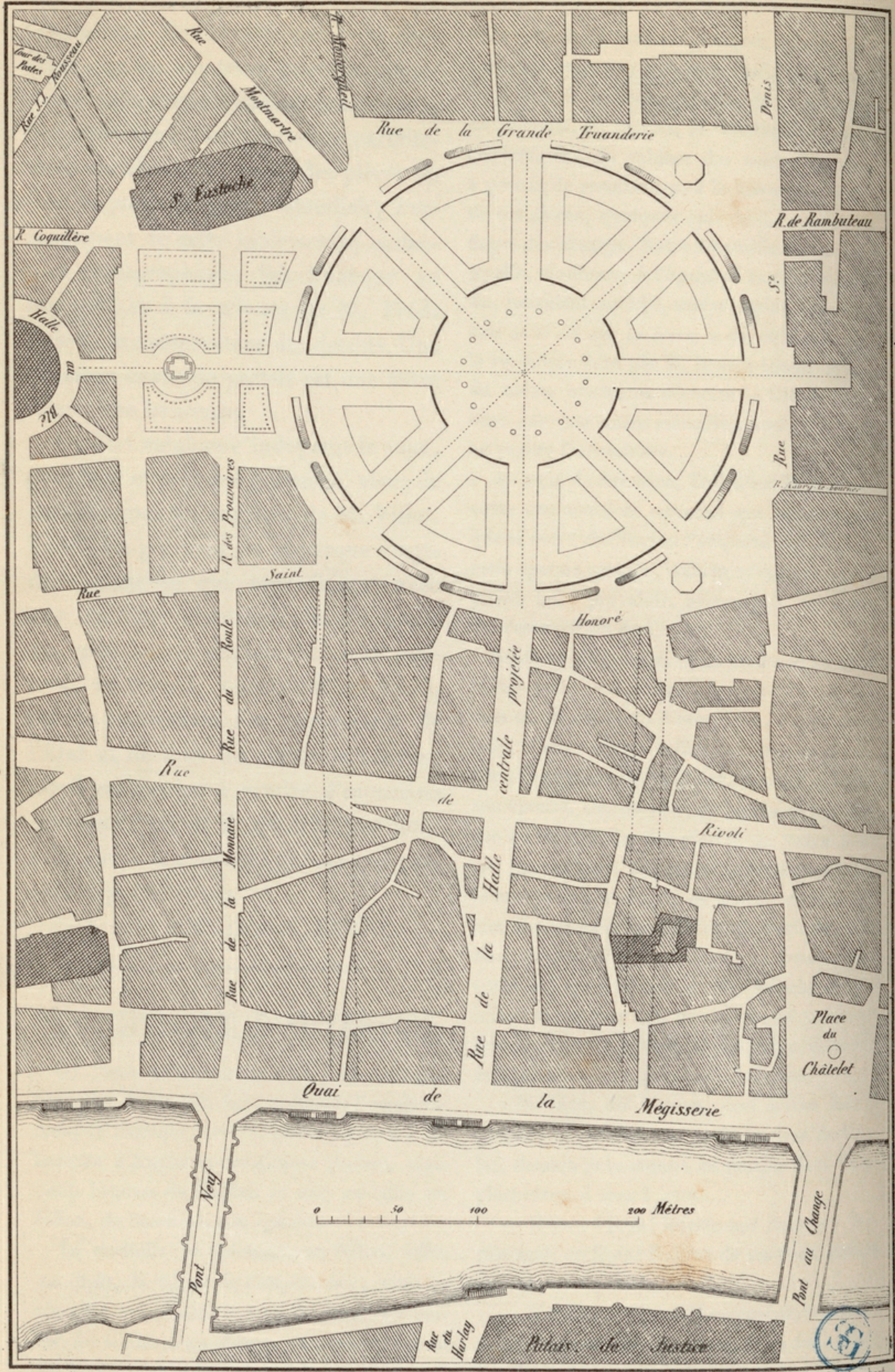
« Eh bien, dit Gallien, ceci arrive fort à propos; je viens de recevoir un lion de l'Atlas, demain je le montre au peuple dans l'amphithéâtre, il sera à jeun....

— Il sera à jeun! interrompt Salonine frémissante, en fixant Gallien de ses yeux grands ouverts....

— Il suffit, » reprend l'empereur, et faisant venir l'officier des prétoriens, il lui donne tout bas des ordres secrets.

Projet de Mr. Charles Duval.

Félix Pigeory, directeur.



Paris, Lith. Lambert.

Halles centrales de la Ville de Paris.

Le lendemain, à l'heure marquée pour la fête, l'amphithéâtre était comble. Les *caveæ* retentissaient des affreux rugissemnts du lion africain. La foule délirante répétait qu'un lapidaire allait être jeté au lion pour avoir trompé l'impératrice. Au son déchirant de la trompette, les clameurs s'apaisent, on annonce les *augustes !!!*

La porte d'une *cavea* s'ouvre; un homme pâle comme un cadavre, tendant ses mains suppliantes vers le *podium,* se laisse entraîner dans l'arène.... Les rugissements du lion redoublent, le malheureux lapidaire tombe sur ses genoux, les épaules hautes, la tête dans la poitrine, les mains sur les yeux.... Moment d'anxiété terrible.... De la *cavea* voisine un animal effaré s'élance dans l'arène.... C'était un chapon. Les rires d'une partie de la multitude rendent l'espoir au lapidaire; il entr'ouvre les yeux, il respire, il renaît; et après que les gardes, par ordre de l'empereur, ont répété à la foule surprise et mécontente que l'imposteur a été puni par une imposture, *impos-turam fecit et passus est.* Salonine, apaisée, tend la main à Gallien et le remercie de la leçon.

P. Hercule ROBERT.

LES

HALLES CENTRALES,

QUAI DE LA MÉGISSERIE.

PROJET

Adressé à la Commission municipale de Paris.

TROISIÈME PARTIE[1].

§ IV.

PROJET DUVAL.

Ainsi qu'il l'explique lui-même au début de sa notice, quatre considérations générales ont guidé M. Charles Duval dans son travail, qui est un compromis, une sorte d'amiable transaction entre les idées de l'ancienne administration municipale traduites par M. Baltard; les innovations plus ou moins heureuses de M. Horeau et les enseignements officiels de M. le préfet de police. M. Duval a voulu réunir dans un seul centre et sous le même toit les halles éparpillées, suivant lui, dans les autres projets; mettre à couvert approvisionneurs, acheteurs et denrées; retirer cette grande bourse de la consommation, comme il l'appelle, de la circulation publique et garantir les marchandises au moyen de quelques tours de clef.

Je réponds à M. Duval que les halles centrales ne sont pas plus irrégulières dans le projet de M. Baltard que dans celui de M. Horeau; elles forment plusieurs corps, il est vrai; mais ces corps s'harmonient entre eux; les voies à ciel ouvert qui les séparent ne sont pas un inconvénient, mais un avantage.

La sollicitude avec laquelle M. Duval abrite personnes et marchandises, existe aussi partiellement chez M. Baltard, et en totalité chez M. Horeau.

Pour ce qui est de l'idée de soustraire ses halles à la circulation publique, M. Duval en vient si bien à bout, que son édifice est une barrière permanente établie au centre du plus populeux de nos quartiers. Un membre de la commission municipale a résumé la critique de ce projet en un mot :

« — C'est une borne colossale qu'on veut nous planter là. »

Quant à la préoccupation de mettre les marchandises hors de la main des voleurs avec *quelques tours de clef,* vraiment elle ne supporte pas l'analyse. L'architecte en est-il encore à apprendre que les halles ne chôment jamais; que la vie, l'agitation et le travail y circulent à toute heure de nuit et de jour, et qu'un service n'est pas plutôt terminé, un autre recommence? Fermer les halles, cela voudrait dire affamer Paris!

Heureusement M. Duval émet d'autres idées préférables à celles-là : acceptant la surface ac-

[1] Voir, pour les deux premières parties, pages 149 et 171 ci-dessus.

tuelle des halles, tenant compte des divers marchés voisins qui appartiennent à la ville, ainsi que des expropriations et démolitions déjà effectuées, il n'y ajoute que ce qui est rigoureusement indispensable en achats et en espaces pour l'exécution de son projet qu'il expose de la manière suivante :

« Étant tracé une ligne d'axe arrivant d'un bout au milieu de la halle au blé; d'autre bout au milieu de la cour Batave rue Saint-Denis, on fixe sur cette ligne un point de centre d'où l'on décrit un cercle de 270 mètres de diamètre, tangent aux rues Saint-Honoré, de la Grande-Truanderie et Saint-Denis, en laissant suffisamment d'espace pour avoir au pourtour de la circonférence, des rues très-larges, et vers la rue Saint-Denis, la halle au blé, et l'église Sainte-Eustache, de vastes places publiques, le tout avec de larges trottoirs et de belles plantations d'arbres ; le cercle de construction, limité de la sorte, est divisé en huit pavillons réguliers formant une *rose* tracée par huit rues droites, de 20 mètres de largeur, qui rayonnent et aboutissent à une place publique circulaire de 70 mètres de diamètre, entourée d'une rue au pourtour de 20 mètres de largeur. Le tout est couvert. »

Sous le rapport de la configuration, tout le monde remarquera que la forme circulaire, qui peut être bonne à la halle au blé, où, par la nature des denrées et la forme de leurs enveloppes, il n'y a pas un angle de perdu, ne saurait l'être dans un établissement destiné à des produits aussi divers et à des étalages aussi multiples que ceux qui figurent aux halles. Dans ces rues, qui ne sont que des passages entre les boutiques, les charrettes et bêtes de somme iront-elles, viendront-elles, se croiseront-elles commodément? Enfin comment se fera la communication des rues adjacentes avec ces voies couvertes lorsque l'édifice aura été soumis à quelques tours de clef?

Que d'inconvénients! et nous ne sommes pas au bout des objections et des impossibilités.

Récapitulation faite, les halles de M. Duval occupent, tant dessus que dessous et au premier étage, 97 000 mètres. C'est beaucoup plus que M. Carlier n'en souhaite.

Décomposons ce chiffre : à la surface du sol et à couvert, 57 278 mètres ; au premier étage 4819 mètres ; dans les soubassements, 34 971 mètres : là sont resserrés, remisés, comme chez M. Horeau, marchandises, charrettes, paniers, chevaux, calorifères, résidus et détritus; on saura un peu plus loin ce que M. Carlier pense d'un tel amoncellement. L'ensemble général des dépenses est évalué par l'architecte à un peu plus de 34 millions.

Une dernière remarque condamne le projet de M. Duval : ses halles, si monumentales qu'elles soient, si environnées de places, de verdure et d'air qu'il se plaise à l'imaginer, n'en seraient pas moins une obstruction nouvelle sur ce point de la capitale où les dégagements sont si nécessaires. Que M. Duval suive avec nous le mouvement circulaire du compas sur le plan de Paris, à son regret comme au nôtre il sera contraint de reconnaître que ses halles embarrassent, interceptent, bouchent en quelque sorte les vivantes artères du quartier : les rues Montmartre, Montorgueil, et Rambuteau.

La municipalité parisienne, qui a fait et qui fait tous les jours de si nombreux sacrifices pour l'embellissement et le bien-être de la cité, n'a jamais eu, que je sache, l'intention d'aligner, de percer à grands frais des rues pour se donner un peu plus tard l'agrément de les convertir en impasses.

§ V.

RAPPORT

DE M. LE PRÉFET DE POLICE.

Si jamais l'embarras d'un corps constitué a été grand, ce fut bien, à coup sûr, celui de la commission municipale lorsque, après février 1848, elle eut à reprendre et à finir l'importante tâche léguée à ses lumières et à son civisme par la monarchie tombée. Les projets de MM. Baltard et Horeau plus que jamais

en présence appelaient un examen et un verdict définitif.

La commission municipale allait de l'une à l'autre de ces œuvres sans pouvoir se résoudre à prendre un parti; les membres de l'ancienne commission qui se trouvaient dans son sein étaient peu disposés à revenir sur leurs premières décisions, et à considérer aujourd'hui comme peu satisfaisant ce qu'ils avaient naguère jugé parfait. Les membres nouveaux hésitaient. En face d'une pareille alternative, que faire? La raison commandait d'ouvrir derechef une enquête. On suivit un si bon conseil.

Pour commencer, et sans préjudice des autres informations, une série de questions embrassant toute la matière fut adressée à M. le préfet de police; c'était un programme; M. Carlier, avec le zèle qu'on lui connaît, mit aussitôt toute son administration en campagne, recueillit les renseignements, groupa les chiffres, dressa des tableaux, compara, supputa, additionna et finalement consigna, dans un rapport à la commission municipale, les réponses aux questions qui lui avaient été faites. Ce rapport, chef-d'œuvre de statistique et de vues administratives, est à son tour devenu un programme qui fixe d'une manière irrévocable les points capitaux du sujet.

En même temps qu'il donnait à la commission municipale les éclaircissements sollicités par elle, M. Carlier a naturellement été conduit à exprimer son opinion sur les plans de MM. Baltard et Horeau.

Au premier, M. le préfet de police reproche la vente à découvert de certaines portions des denrées; il lui reproche encore d'apporter des obstacles à la circulation générale, remarquant, avec raison, que ses halles prêtent le flanc du côté sud à la rue des Prouvaires, du côté nord aux rues Montorgueil et Montmartre.

Mais M. Carlier aurait dû aussi trouver chez M. Horeau des défauts de même nature, car je ferai remarquer à M. le préfet de police et aux apologistes du projet de M. Horeau que le principal corps de ses halles barre complétement à l'ouest la rue Saint-Honoré et à l'est les rues des Lombards et de la Reynie. J'ajouterai que si dans les plans de l'ancienne administration la rue Montmartre débouche à l'angle d'un des abris, il en est de même dans ceux de M. Horeau. A la vérité, et à partir de cet angle, l'auteur brise le parcours de la rue, ce qu'il appelle la redresser, et de là, la prolonge sous le nom de rue Neuve-Montmartre jusqu'au quai de la Mégisserie.

Si M. Carlier a négligé ces quelques détails qui ont néanmoins tant d'importance, il n'a pas ménagé la portion du mémoire de M. Senard, où à force d'éloges et d'ignorance des choses dont il parle, l'avocat, comme il arrive trop souvent aux discoureurs de sa profession, perd la cause de son client au lieu de la gagner.

Veut-on savoir au juste quelles raisons souveraines ont conquis à l'œuvre de M. Horeau l'enthousiasme et les superlatifs de son avocat? Veut-on connaître les incalculables avantages qui dispensent de tous les autres, et qui, à eux seuls, doivent mériter la préférence au projet en question? C'est le système d'enlèvement des détritus et l'appropriation de l'étage souterrain.

L'enlèvement des résidus et immondices nécessite des *centaines* de *tombereaux*, s'exécute à grands frais et compromet incessamment la salubrité publique; en jetant ces détritus dans des tunnels qui les déverseront dans des bateaux destinés à cet usage sur la Seine, on réalisera des économies immenses et on sauvera la santé des citoyens.

Voilà ce qu'affirme M. Senard; voici ce que réplique M. Carlier:

Les *centaines* de tombereaux se réduisent à *quinze* en hiver et à *vingt-deux* en été; les dépenses, pour cet enlèvement, se soldent moyennant 412 francs par an. Les résidus et détritus, ainsi emportés à ciel ouvert et d'une heure à l'autre, sont médiocrement attentatoires aux lois de l'hygiène. Il n'en serait certes pas de même dans le système des tunnels qui aideraient à la fermentation de ces immondices sur lesquels ils poseraient en quelque sorte un cou-

vercle. Puis, le service des bateaux, d'ailleurs très-onéreux, comment s'effectuera-t-il l'hiver, en temps de glaces ou de hautes eaux ? Aux réflexions de M. Carlier je joins celle-ci : avec un soubassement maintenu, suivant l'auteur du projet, à cinquante centimètres au-dessus des plus fortes crues de la Seine, a-t-on la certitude, dans un périmètre aussi étendu que celui de la rue de Rambuteau à la rivière, sur une longueur de 550 mètres, de n'avoir pas maille à partir avec les réseaux d'égouts et les conduites d'eau ou de gaz qui sillonnent ces quartiers ? Cet étage souterrain serait, au dire de M. Senard, le gigantesque réceptacle où se réuniraient approvisionnements, paniers, hottes, charrettes, bêtes de somme et vingt autres accessoires ou établissements de première utilité.

Vous n'y pensez pas, répond M. le préfet de police ; l'encombrement des bêtes de somme et charrettes, si difficile à éviter dans les chemins en plein air, serait l'état normal dans vos voies souterraines. Si 10 000 mètres suffisent dans les rues pour le stationnement des voitures d'approvisionnements, il en faudra plus du double au-dessous du sol, puisqu'un certain nombre d'approvisionneurs, qui mettent leurs équipages à l'abri dans des auberges ou hangars limitrophes, descendront dans vos caves le jour où elles leur seront gratuitement ouvertes. Ces caves, d'ailleurs, ne serviront pas qu'aux écuries, elles seront affectées à des resserres pour les marchandises à livrer ou non vendues. Passe encore l'hiver, mais la belle saison venue, supposez-vous que cet assemblage d'animaux et de denrées, de remises, d'écuries et de lieux d'aisances n'engendrera pas des exhalaisons aussi pernicieuses pour les habitants du voisinage que nuisibles aux marchandises en resserre? Votre soubassement ne doit donc avoir d'autres destinations que celle de garder les denrées et, si vous le voulez, de servir de remises aux voitures de *désapprovisionnement*, terme employé par M. le préfet de police pour qualifier le genre de commerce qui consiste à enlever, du centre des halles, les objets d'alimentation qu'il transporte ensuite sur divers autres points de la capitale. Ces imperfections constatées, rendues flagrantes, on cherche quelles sont les qualités qui recommandent l'idée de M. Horeau.

Ce projet a l'irréparable malheur d'être à cheval sur la rue de Rivoli ; comme celui de M. Baltard, il gêne les communications de l'est à l'ouest, et *vice versa*, puisqu'il barre absolument les rues Saint-Honoré et des Lombards ; il ne fait aboutir la rue Montmartre au fleuve que par un coude à l'angle duquel il y aura toujours embarras de voitures et de piétons ; ses deux merveilles, l'enlèvement des boues et l'étage souterrain, ont été réduites à néant par les judicieuses considérations de M. le préfet de police.

Que lui reste-t-il alors ? Son chapitre des voies et moyens. Sur ce dernier point, M. Carlier déclare qu'à parité de dépenses, il donne la préférence au projet de M. Horeau. Sans peser les chiffres, pourquoi cette préférence qui n'est au demeurant qu'un pis aller ?

Parce que le projet de M. Horeau s'appuie à la Seine ; parce que les quais tendent chaque jour à devenir le rayon des entreprises utiles, par contraste avec la ligne des boulevards où s'installent de plus en plus les magasins et les industries de luxe ; parce que les renseignements imparfaits sur lesquels se fondait en 1845 M. Boutron, ont été rectifiés par les statistiques désormais positives de la police actuelle ; parce que sur 2700 voitures qui approvisionnent chaque matin Paris, 1800 suivent la direction du sud, c'est-à-dire les quais, 900 seulement venant du nord prennent les rues du centre.

On n'argumente pas contre l'évidence, mais autant les halles de M. Baltard étaient jadis incomplètes par rapport à celles de son concurrent ; autant les halles de M. Horeau sont, à l'heure qu'il est, insuffisantes en face de l'enquête de la commission municipale et des réponses de M. Carlier. De ce long débat un dernier projet vient de surgir ; celui-là aura-t-il le bonheur d'atteindre le but ?

Félix PIGEORY,
Architecte.

110e ANNIVERSAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DES ENFANTS D'APOLLON.

Le 29 mai, jour de l'Ascension, la Société des Enfants d'Apollon ouvrait à deux battants les portes de la Salle Sainte-Cécile à un public d'élite et nombreux ; elle le conviait à une solennité séculaire, et chacun y était accouru, curieux de voir debout encore, quand toutes les Sociétés s'écroulent, une réunion d'artistes sérieux qui, de maîtres en élèves, a pu se maintenir glorieuse et forte à travers les événements successifs dont les secousses ont profondément ébranlé le monde. Mais l'art a d'immenses ressources ; ses rayonnements attirent, sa puissance soumet, et, quand tout au dehors n'est que ruine et débris, ceux que le génie illumine gravitent vers lui, se resserrent avec amour et empruntent une force nouvelle à son foyer vivifiant.

C'est ainsi que cette Société, dont nous n'entreprendrons pas l'histoire, Société qui se compose de littérateurs, peintres, musiciens, architectes, graveurs, etc., est arrivée jusqu'à nous aussi étroitement unie, aussi jeune, aussi fraîche et avec plus de talent peut-être qu'à l'époque de sa fondation. Sa section lyrique surtout, celle qui faisait les frais de la séance, nous a semblé réunir au plus haut degré l'attrait, le charme et la puissance d'exécution qui est nécessaire toujours, et que l'on cherche vainement ailleurs. Honneur donc en soit rendu à M. Gouffé, président actuel de cette intéressante Académie.

On le voit, nous n'avons que des éloges à distribuer, et ce sera une douce tâche pour nous que de nous rappeler et de citer les œuvres et les noms des artistes qui les ont fait valoir. Parlons d'abord des deux ouvertures d'Auber et d'Hérold : celle de *la Sirène* et celle de *Zampa*. Ces deux grandes compositions de deux grands maîtres ont encore reçu là une éclatante sanction. Exécutées par d'excellents interprètes, avec un sentiment exquis d'ensemble et d'inspiration, elles ont, sous l'habile direction de M. Merlé, produit leur effet habituel ; les bravos sont unanimes, l'enthousiasme porté à son comble. Un air varié pour flûte, hautbois, clarinette, cor et basson, de Vogt, exécuté par MM. Coche, Triébert, Leroy, Mengal et Jancourt a fait plaisir, ainsi que *l'Adagio et le finale* du *concerto* en *la* mineur de Hummel pour le piano, par Mlle Chassant. Mme Roulle a fort bien chanté un air italien et *la Mer est calme*, de Potharst ; pourquoi donc cette charmante cantatrice nous a-t-elle privés du plaisir de l'entendre dans *le Brindisi de Lucrezia ?* Les bravos accordés à Mlle Lefebvre après l'air de *la Fée aux roses*, où elle est merveilleuse de souplesse, de charme et d'agilité, après *le Boléro de la chanteuse voilée*, l'en ont-ils empêchée ? Cela ne saurait être : nos mains étaient prêtes encore, et elles eussent battu de nouveau, entraînées par la voix sympathique et pleine de brio qu'elles avaient applaudie déjà. M. Ph. de Cuvillon s'est fait entendre dans le *sixième concerto* de de Bériot. M. de Bériot a fort bien fait de dédier son œuvre à cet habile exécutant, car il a trouvé en lui un interprète plein de talent, qui, brillant et correct, chaleureux sans trop d'audace, sait remuer les fibres de l'âme, dominer un auditoire entier et le forcer à l'enthousiasme et aux trépignements. MM. Triébert et Jancourt se sont fait entendre une seconde fois dans un duo pour hautbois et basson. C'était une ovation qu'ils voulaient : ils l'ont méritée et obtenue. Deux chansonnettes terminaient cette séance ; elles étaient chantées par Sainte-Foy. Sainte-Foy ! n'est-ce pas dire que le fou-rire se mit à envahir la salle, à détrôner les douces sensations, à mettre en fuite les caressantes rêveries ? Sainte-Foy ! ce fut tout, qu'il chantât, qu'il parlât, qu'il pleurât, on riait, on riait toujours, on rirait encore si *le Bonnet d'âne* et *le Vrai bouton d'amour* n'avaient point eu de terme. Ce sont aussi, à vrai dire, de désopilantes conceptions ; qu'on les fasse passer par l'organe et le physique de Sainte-Foy et l'on a le sublime du genre. L'on s'est donc retiré satisfait, et en for-

mant des vœux pour l'avenir d'une Société qui fait déjà songer délicieusement au 111ᵉ anniversaire de sa fondation.

Aimé GOURDIN.

LES JOUEURS DE CARTES,

EAU-FORTE, PAR L. LAROCHE,

d'après M. Ch. Jacque.

En publiant une Vue prise dans la forêt de Fontainebleau, on a dit que M. Louis Laroche est du petit nombre de ceux qui cherchent dans les arts un délassement à leurs travaux habituels. Cette bonne pensée suffirait déjà pour lui attirer des éloges, car on ne saurait qu'applaudir celui qui pendant les heures destinées au repos, étudie la nature et feuillette avec amour ce livre sublime ouvert pour tous, où tous peuvent puiser un si haut enseignement, et que beaucoup cependant négligent ou dédaignent.

Mais si nous avons à féliciter M. Louis Laroche sur la route qu'il a su prendre, nous trouvons encore des éloges pour chacune de ses œuvres. Dans la *vue de la forêt de Fontainebleau*, c'était la naïveté de l'étude, la fraîcheur de la pensée; ici, dans les *Joueurs de cartes*, il s'est mis à la suite d'un artiste dont le nom s'appuie sur un mérite vrai. Quoiqu'il eût à traduire une pensée qui n'était point la sienne, l'œuvre de M. Laroche ne manque pas d'aisance et de liberté, et bien que l'effet n'en soit peut-être pas assez senti, il y a du charme dans cette petite planche.

Nous n'ajouterons plus qu'un mot, c'est qu'arrivé à un certain degré de talent, l'étude de la nature et des maîtres doit seule guider l'artiste ; encore, ces derniers doivent-ils être approfondis, étudiés par l'esprit plutôt que par la main. M. Laroche en est à ce point. Qu'il cherche donc dans la nature, qu'il sait déjà si bien traduire, qu'elle soit la source de toutes ses inspirations, de toutes ses pensées, et avec les qualités qu'il annonce, nous osons lui promettre une place distinguée parmi les artistes modernes.

Alexandre de BAR.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 450.

Séance du mardi 3 *juin* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 20 mai dernier.

M. Péron demande la parole et exprime le regret que ce procès-verbal n'ait pas rappelé, à l'occasion du rapport fait par M. Paul Carpentier, au nom de la commission des couleurs, sur le blanc de zinc préparé par Mᵐᵉ Élisa Mantois, les motifs qui ont déterminé cette commission à proposer le renvoi du rapport à la commission des récompenses.

Il serait difficile de reproduire ces motifs sans entrer dans de trop longs détails; mais nous dirons que les diverses couleurs préparées par Mᵐᵉ Mantois ont subi avec succès toutes les épreuves possibles de solidité comme substances colorantes, même celle de la lumière solaire, et que les essais faits avec son blanc de zinc n'ont rien laissé à désirer.

Après cette observation, le procès-verbal est adopté.

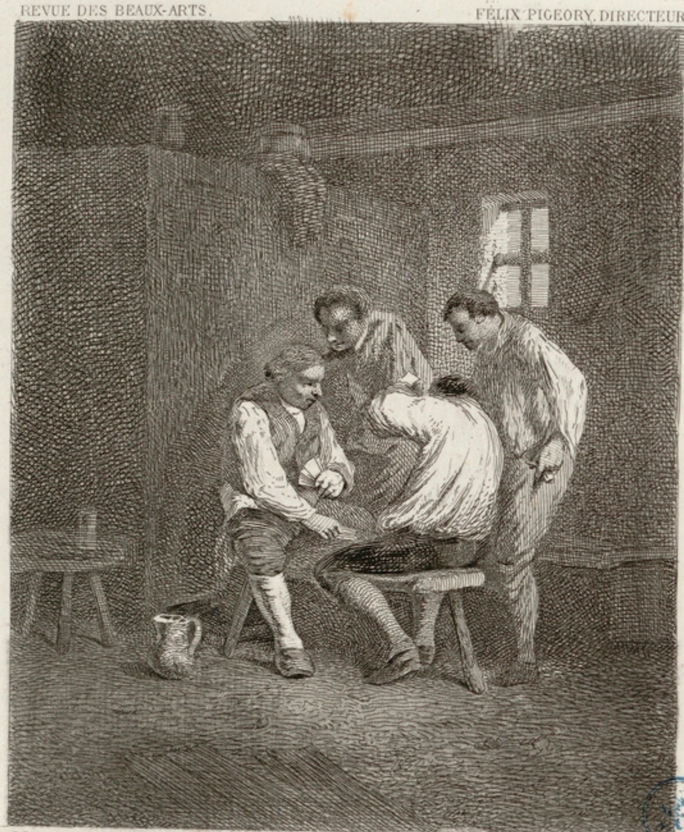
On passe à la correspondance.

Deux numéros du journal anglais *The Builder* sont remis à M. Moultat, rapporteur ordinaire de cette publication.

Le même membre est chargé du rapport à faire sur un ouvrage mentionné au dernier procès-verbal, et qui a été envoyé par l'Institut royal des architectes à Londres, ouvrage contenant les ordres du jour des séances de cet Institut depuis le mois d'octobre 1850 jusqu'à cette époque, et les différentes lectures faites par les membres qui le composent.

Les Annales de la Société d'agriculture, arts et commerce du département de la Charente, et le Bulletin des séances de la Société nationale et centrale d'agriculture sont remis à M. Duplat.

M. Adrien de Lafage se charge de l'examen



L. Laroche 1850. LES JOUEURS DE CARTES. *d'après Jacque.*

des Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon (année 1850).

M. le Président communique une lettre du maire de la commune de Saint-Martin-ès-Vignes (Aube), qui annonce que le conseil municipal de cette commune a voté, à l'unanimité, la concession du terrain nécessaire pour élever un monument sur la tombe de M. Paillot de Montabert, afin de prendre part à la manifestation de reconnaissance que la Société libre des Beaux-Arts donne à l'homme éminent qui a illustré le pays qui l'a vu naître et où reposent ses cendres.

Après cette communication, M. le Président annonce que, suivant la décision de la Société, le bureau a désigné MM. Desjardins, Garnaud, Malpièce, Tessier (Alexandre) et Rolland, architectes, pour faire partie de la commission chargée d'examiner les différents projets de halles centrales à Paris, présentés par MM. Baltard, Horeau, Charles Duval et Félix Pigeory. La composition de cette commission est approuvée.

Le tome XXIV des *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne*, adressé à la Société, est renvoyé à M. Martin d'Angers pour le rapport à faire.

M. Jacob communique deux volumes ornés de planches, présentant les prix des concours de peinture, sculpture et architecture. Ces volumes sont intitulés : *Statuto della insigne artistica congregazione de' virtuosi al Pantheon*, à Rome. Cet ouvrage est examiné avec d'autant plus d'intérêt que ladite Société a trois cent cinquante ans d'existence, et que notre collègue, M. Jacob, en est membre correspondant.

M. Montagny présente un petit tableau à l'aquarelle, de sa composition, portant pour titre : *La Favorite de l'Amour*. L'Amour à cheval sur une autruche, visite les naïades et les oréades. Les satyres sont aux aguets. Cette gracieuse composition est vue avec plaisir. On félicite M. Montagny.

Le scrutin est ouvert pour la continuation du renouvellement du bureau, et sont élus successivement, à la majorité des suffrages, et aux applaudissements de l'assemblée :

1° M. Martin d'Angers, secrétaire général ;

2° MM. Gelée, Maillet et de Sauclières, secrétaires adjoints ;

3° M. Duplat, archiviste ;

4° M. Colombe, trésorier.

La nomination des membres des comités administratifs et de rédaction est ajournée à la séance du 17 juin, ainsi que la nomination des présidents et vice-présidents des spécialités.

La parole est à M. Moultat pour un rapport sur une série de numéros du journal anglais *The Builder* (le constructeur). Ce rapport très-bien fait, quoique succinct, donne des détails sur tout ce qui peut intéresser les artistes, et met la Société à portée de juger une publication en langue étrangère, dont chaque numéro contient des gravures de divers monuments plus ou moins remarquables.

M. le président remercie M. Moultat de son travail, et la Société confirme, par ses applaudissements, les éloges donnés à notre collègue.

Après cette lecture, M. du Vautenet a la parole pour un rapport au nom de la commission d'examen du Salon de 1850.

Le savant rapporteur commence par des considérations générales sur les tendances actuelles, sur les écarts de quelques novateurs, et sur les principes immuables qui doivent empêcher la dégradation de l'art. Il félicite la Société sur sa persistance à maintenir ces principes, et, après avoir parlé des différents genres, après avoir signalé plusieurs œuvres remarquables auprès desquelles s'en trouvaient d'autres que le bon goût ne saurait approuver, il a exprimé le vœu de voir élever un monument spécialement consacré à nos Expositions nationales.

Ce rapport remarquable ne pourrait être bien analysé qu'en dépassant les bornes qui nous sont prescrites. Mais nous devons dire qu'il a constamment captivé l'attention des auditeurs et que l'auteur a reçu d'unanimes félicitations.

M. du Vautenet a fait suivre sa lecture d'une

proposition pour un sujet de conférence. Cette proposition est formulée ainsi qu'il suit :

« L'architecture ogivale, style du XIIIe siècle, est-elle une forme, conséquence logique d'un principe théorique commun au plein cintre et à l'architrave? S'il en est autrement, démontrer en quoi la théorie architectonique ogivale diffère de celle que l'antiquité nous a léguée sur l'architrave et le plein cintre. Faire l'application de cette théorie à l'étude des monuments du XIIIe siècle. »

La Société décide que la proposition de M. du Vautenet sera mise à l'ordre du jour de la prochaine séance, afin qu'on décide s'il y a lieu d'adopter le sujet de conférence énoncé.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 17 *juin* 1851.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 3 juin 1851 ;

2° Correspondance ;

3° Scrutin pour la nomination des membres des comités administratifs et de rédaction ;

4° Rapport de M. Martin d'Angers sur le congrès scientifique de France, seizième session tenue à Rennes, au mois de septembre 1849.

5° Lecture de M. Garneray sur la partie pratique de la peinture ;

6° Première lettre d'un musicien sur Naples, par M. Adrien de Lafage ;

7° Discussion d'une proposition de M. du Vautenet, pour un sujet de conférence.

Le secrétaire-adjoint,
MAILLET.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Séance du lundi 26 *mai* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

La séance est ouverte à huit heures, par la lecture et l'adoption du procès-verbal, suivies du dépouillement de la correspondance qui comprend :

1° Plusieurs numéros du bulletin de la Société d'agriculture, sciences et lettres de la Lozère, remis à M. Darel.

2° Un bulletin de la Société centrale d'agriculture de Paris, renvoyé à M. Caron.

MM. Poitevin de Maureillan, Darel et Dorville sont chargés d'examiner la candidature de M. William Birney.

M. Caron lit un rapport sur un journal intitulé : *le Médecin de la maison.*

M. Dorville une pièce de vers intitulée : *l'Incompris à Rachel*, et une fable . *le Cerf-Volant.*

M. Seure, une légende : *l'Enfant Jésus et les petits oiseaux.*

Un membre lit un rapport sur la comédie de M. Dorville, intitulée : *les trois Pouvoirs ou l'argent, la renommée et le mérite.* Le rapporteur démontre que la comédie de M. Dorville est l'œuvre d'un homme honnête et courageux, en même temps que d'un écrivain habile et d'un poëte inspiré.

Frapper du fouet de la satire la plus mordante la collaboration qui livre en proie à ceux qui se sont déjà fait un nom littéraire, les plus belles inspirations des jeunes intelligences qui débutent dans la carrière des lettres ; poursuivre du ridicule le plagiat si fréquent, qui donne à un sot les allures d'un homme d'esprit, tel a été le but de l'auteur, et l'auteur a parfaitement réussi. Le rapporteur pense que l'Athénée des Arts doit encourager de pareils efforts contre la littérature facile, et propose un rappel très-favorable de l'ouvrage de M. Dorville au compte rendu général des travaux de l'année.

L'Athénée adopte à l'unanimité cette proposition.

La séance est levée à dix heures.

Séance du lundi 2 *juin.*

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

Lecture et adoption du procès-verbal.

La correspondance comprend :

1° Un numéro du *Médecin de la maison*, renvoyé à M. Caron.

2° Deux numéros du 1er juin de la *Revue des Beaux-Arts*.

3° Une lettre de remercîments de la Société philotechnique, pour les billets de la séance publique de mai.

M. Darel lit un rapport sur un bulletin de la Société du département de la Lozère.

M. Fournier propose le dépôt aux archives de la brochure sur les écoles du soir.

M. Dorville lit une pièce en vers de M. Paillet de Plombières, intitulée : *le Bonheur d'être mort*.

M. Robert fait une communication sur une belle collection d'objets d'antiquités, découverts dans les environs de Naples et qui lui ont été soumis par M. Delehaye.

L'Athénée remercie M. Robert de ses savantes communications qui lui préparent une place si élevée dans la science archéologique, et associent son nom à ceux des plus grands savants.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire général,
P. PRADIER-FODERÉ.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

OPÉRA-COMIQUE : *Raymond*, ou *le Secret de la reine*, opéra-comique en trois actes, de M. Rozier, musique de M. Ambroise Thomas.

Pour ceux qui se préoccupent des choses de théâtre et qui connaissent à l'avance les noms des auteurs qu'on ne livre au gros public que le soir de la première représentation, à l'issue du succès, pour ceux qui sont plus ou moins dans le secret de la comédie, l'annonce de *Raymond* sur l'affiche et la prochaine apparition de cet ouvrage sur notre seconde scène lyrique avait été un double motif de curiosité. A l'intérêt qui s'attache aux œuvres nouvelles se joignait cette fois le désir de savoir comment M. Ambroise Thomas, compositeur éminent et académicien de fraîche date, encore tout couvert des lauriers de l'Institut, payerait sa bienvenue au docte corps où il remplace l'auteur immortel de *la Vestale* et de *Fernand Cortez*.

L'épreuve était difficile; M. Ambroise Thomas l'a subie avec la fermeté et le calme des intelligences accoutumées à réussir. *Raymond* forme maintenant avec le *Caïd* et le *Songe* une trilogie musicale où la variété des couleurs le dispute aux grâces de la mélodie. L'accueil fait par le public à cet opéra plein d'un bout à l'autre de je ne sais quelle suavité rêveuse et douce n'a pas été un moment douteux. L'Institut, ce juge sévère, doit être content; l'auteur n'a certes point usurpé son fauteuil au palais de Mazarin, *dignus est intrare*.

Si à présent on me demande ma pensée tout entière, je répondrai que M. Ambroise Thomas, esprit d'élite, nature essentiellement portée vers la distinction, l'élégance, la recherche, n'a pas toujours été heureux dans le choix de ses fabricants de livrets. Existe-t-il beaucoup de poëmes plus décousus, plus biscornus que ce *Comte de Carmagnole* et ce *Guérillero*, qui deux fois à l'Opéra ont fait trébucher la charmante muse du *Panier fleuri* et de la *Double échelle?* Le poëme de *Raymond*, sans être précisément défectueux, me semble sur beaucoup de points antipathique au véritable genre de l'Opéra-Comique; il tient moins de la comédie que du mélodrame et c'est là un écueil vers lequel les inexplicables triomphes du *Val d'Andorre* poussent peut-être une administration intelligente, mais cet écueil on fera bien de l'éviter.

Le sujet de *Raymond* n'est autre chose que la ténébreuse légende de l'homme au masque de fer, variée au moyen d'un dénouement heureux. Un simple fermier du village de Moret, près Fontainebleau, va épouser sa pupille Stella, lorsque l'incendie de sa ferme le réduisant à la misère, l'oblige, dans son âme et conscience, à renoncer à la main de celle qu'il aime. — Et le voilà, on ne sait comment, à la cour de Louis XIV, au palais de Fontainebleau, où se joue une pastorale dans le goût du temps et le style de Rameau. Raymond, qui s'est fait blesser sur les champs de

bataille de Flandre est revenu officier, et ne pense plus qu'à épouser Stella. Cette fois, le refus vient de la fiancée, qui a écouté la voix d'Anne d'Autriche la suppliant de ne point entraîner son fils dans une mésalliance ; dès lors, il est évident pour tout le monde que le fermier de Moret est le frère du roi de France ! — Pauvre Raymond ! il en a bientôt lui-même la triste preuve. La tendresse de la mère, le secret de la reine a été découvert ; le royal enfant expie l'éclat de sa naissance à l'île Sainte-Marguerite, la tête emprisonnée dans le fameux masque de fer. Stella et une comtesse, sa protectrice, ont juré de le sauver ; mais les deux nobles femmes s'épuiseraient en d'inutiles efforts, si au dernier moment la fiancée ne retrouvait son père, le séducteur, le meurtrier de sa mère, qui rachète son crime en rivant à son cou le terrible masque de fer et en prenant la place du prince que l'on conduisait du fort Sainte-Marguerite à la Bastille. Raymond et Stella s'embarquant aussitôt, vont enfouir leur royauté et leur bonheur conjugal dans un autre monde, à l'ombre d'une chaumière indienne.

Cette conclusion est assurément fort touchante ; mais tout ce qui précède est trop sombre, et donne plutôt envie de pleurer que de rire. Je conseille à M. Rozier, s'il fait un autre opéra-comique, de laisser là la sensiblerie et de revenir aux premières joyeusetés de son *Procès criminel*.

J'ai dit ce que je pensais de la nouvelle et très-remarquable partition de M. Ambroise Thomas ; détailler ici les morceaux serait trop long. Je citerai seulement au courant de la plume l'ouverture, petit drame symphonique, où les langueurs de l'élégie servent de prélude aux folles chansons du plaisir ; les couplets de Boulo, *Si j'étais roi de France ;* ceux de Mlle Lefebvre, *Du courage ;* l'air si bien chanté par Bussine ; le final du premier acte où les voix de femme à l'unisson produisent un délicieux effet ; au second acte, la romance de Boulo qui fait tressaillir la salle, la pastorale dans laquelle Mlle Lefebvre et Bussine semblent créés tout exprès pour cette musique de trumeau ; au dernier acte enfin, le duo de dénoûment entre Mocker et Mlle Lefebvre. L'ouvrage ainsi chanté et exécuté avec un admirable ensemble est en outre d'une magnificence inouïe sous le rapport des décors et de la mise en scène. Les progrès que la foule émerveillée constate chaque jour à la salle Favart dans cette voie si féconde pour l'art et les distractions du public, ne surprendront que ceux qui ignorent que M. Émile Perrin, avant d'être directeur de l'Opéra-Comique, a été un des meilleurs élèves de l'immortel Gros.

GEORGES GUÉNOT.

MÉLANGES.

16 juin.

A l'occasion de l'inauguration solennelle de la Tribune et des galeries restaurées du Louvre, le président Louis-Napoléon Bonaparte a remis la croix d'officier de la Légion d'honneur à M. le comte de Nieuwerkerque, directeur général des musées, et à M. Duban, architecte du palais, et celle de chevalier à M. Guichard, peintre, chargé de divers travaux qu'il a exécuté avec beaucoup de talent.

— La Société libre des Beaux-Arts vient de publier le XVIIe volume de ses *Annales ;* ce dernier ouvrage augmente encore cette curieuse encyclopédie, où depuis plus de vingt ans cette laborieuse Société enregistre chaque année le mouvement des arts, les découvertes de l'archéologie et les progrès de la science.

— La municipalité de la ville de Saint-Quentin a voté des fonds pour la restauration de son hôtel de ville. Ce joyau gothique, au porche si remarquable, aux colonnettes si gracieuses, a besoin d'être restauré avec toute la finesse et le goût de l'art ogival ; nous avons lieu d'espérer que l'architecte, M. Eugène Lacroix, saura s'acquitter victorieusement de la tâche délicate qui lui est confiée.

L'ART DE LA MOSAÏQUE.

SON ORIGINE ET SES PROCÉDÉS.

Les Français aiment ardemment les produits de l'imagination : ils ont donné et ils donnent encore tous les jours maintes preuves de leur goût et de leur génie pour les beaux-arts. Il en est un pourtant qu'ils ne pratiquent pas, qu'ils semblent même ignorer tout à fait : c'est celui qui a pour but d'éterniser la peinture, n'étant pas sujet comme elle à l'altération et au dépérissement des couleurs. Ceux-là seuls qui ont voyagé ont pu admirer en Italie et particulièrement à Rome les grands produits de l'art du mosaïste. Mais ceux qui n'ont jamais foulé le pavé du Vatican ou levé les yeux sur le lion de Saint-Marc, ne connaissent cet art intéressant que par quelques débris de l'antique, recueillis dans les musées, et par le charmant ouvrage qu'il a inspiré à Georges Sand. Le goût des petites choses, qui est fort répandu en France, y fait assez rechercher la mosaïque portative, celle qui suspend un portrait au cou d'une jolie femme, ou qui place un paysage sur son bracelet et un monument à son anneau. Très-peu connaissent l'origine de cet art, qui a illustré les Sosus, les Xenodore, les Bozza, les Balduinetto, les Zuichi. La plupart s'imaginent qu'il est éteint sous la poussière des siècles, et ne savent pas que le Vatican entretient une école de mosaïque, où de nos jours Raphaël Cocchi rivalise avec les anciens, et les surpasse peut-être.

Nous avons donc cru que l'on ne lirait pas sans intérêt quelques lignes sur l'origine, les matériaux, les procédés d'un art qui sans se faire arrogamment l'émule de la sculpture, de la peinture et de l'architecture, peut se flatter au moins d'être leur complément. En effet, Canova anime le marbre : il lui donne la vigueur redoutable ou la grâce morbide; mais il ne peut faire couler le sang dans ces muscles qu'il détache sous cette peau dont il accuse si bien toutes les formes; il ne peut roser les chairs. Il étale les plis ondoyants des vêtements; mais il ne peut varier leur teinte. Il n'a pas soumis la lumière : elle n'obéit point à son marteau.

Le peintre en est le maître : il la tient captive sur sa palette; le pinceau en fait vibrer à son gré les mille nuances. Tout ce que la nature a créé de plus éclatant, de plus suave, vient se fixer sur une toile, sur une planche, sur une mince couche de plâtre. Mais l'art du peintre est éphémère comme les fleurs : les sublimes ouvrages des anciens *chefs maîtres* sont bien différents de ce qu'ils étaient; les tableaux de Girodet ont déjà blêmi. Ces chefs-d'œuvre qui exci-

taient les transports des peuples anciens ont péri sous l'effort des âges : les Polygnote, les Zeuxis, les Parrhasius, les Apelles ont acquis, il est vrai, un renom immortel; mais nous ne les connaissons point par leurs œuvres, et nous n'entendons de leur gloire que les échos répétés par les écrivains.

L'architecte semble agrandir l'homme et son domaine par ses colossales compositions : il crée, lui, pour les siècles; il étonne, il impose; mais tandis qu'il aligne ses blocs au cordeau, les murs qu'il élève à grands frais restent nus et glacés, si un autre art ne vient les animer. Je ne passe jamais dans la rue consacrée à l'immortelle Soufflot sans m'arrêter à contempler l'œuvre magnifique de son génie. Oui, j'admire avec transport le Panthéon de Paris, moi qui suis né devant celui de Rome, et qui ai grandi sous les arcs du Colisée, de Septime Sévère, et de Constantin. Et pourtant je sais que les Français trouvent ces hauts murs glacés et tristes; qu'ils regrettent de ne voir dans ce vaste intérieur rien qui ne se rapproche d'eux : la grandeur d'un édifice vide anéantit le spectateur; l'homme se trouve petit où il n'aperçoit pas son image; il ne se sent plus vivre, où il n'entend pas de voix. On pourrait cependant faire parler ces pans de mur, soulever en ordre ces pavés, et y peindre en traits ineffaçables quelques-unes des gloires de la patrie ou des aspirations de l'humanité.

I.

Origine de la mosaïque.

L'art de scier le marbre en dalles carrées, et d'en recouvrir le sol et les murs des édifices, donna naissance à la *mosaïque*, bien avant les premiers essais de la peinture et de la sculpture. On croit que le mot vient d'un terme hébreu qui signifie *exprimer en couleurs*. Selon Pausanias, il consacrerait le nom de l'inventeur *Musim*. D'après le même auteur grec, le premier qui parvint à scier le marbre des carrières Pentéliques fut Bizias Naxus : l'enthousiasme du peuple pour sa découverte lui fit ériger une statue, avec une inscription datée de l'an IVe de la XLVe olympiade. Peu importe qu'en ce même temps régnât Astyage, fils de Cyaxare, sur les Mèdes. L'antique palais d'Halicarnasse était orné de marbre proxonésien; et c'est Phidias qui, au rapport de Pline, y fit cette application du procédé de Naxus, dans la LXXXIIIe olympiade, plus d'un siècle avant ce roi recommandé à la postérité par la beauté, la valeur et les regrets inconsolables de sa veuve Artémise.

Mais les Grecs ne gardent pas sans conteste la gloire d'avoir inventé la mosaïque. Les Grecs joignaient à la noble passion des arts le goût excessif des louanges, qui les a rendus suspects d'hyperboles. Malgré la statue de Bizias, et malgré l'inscription datée, nous croyons qu'il faut remonter bien plus loin dans l'Orient pour y trouver le berceau de la mosaïque. Nous ne dirons pas avec Jules Africain que l'inventeur de l'art ait été un Esculape, le second de la 3e dynastie des rois de Memphis, 155 ans avant le déluge, ce qui le ferait remonter à la tour de Babel. Le Syncelle serait plus croyable, lorsqu'il le dit en honneur sous le règne de Sésostris, c'est-à-dire aux temps de Moïse. Mais nous trouvons un témoignage incontestable et sacré de la haute antiquité de notre art dans cette histoire si saisissante de la juive Edissa, qui tirée du taudis de Mardochée, entra au lit du puissant roi Assuérus, et de là prit place à côté de lui sur son trône, revêtue du diadème arraché à *l'altière Vasthi*. Dans le récit des orientales magnificences de ce somptueux palais, au milieu des vases richement ciselés, des colonnes de jaspe, des ten-

tures azurées que relevaient des cordons de pourpre passés dans des anneaux d'ivoire, nous trouvons que des divans, revêtus d'argent et d'or, étaient posés sur un pavé de marbre et de porphyre que *décoraient des peintures d'une admirable variété.* « *Lectuli quoque aurei et argentei super pavimentum maragdino et pario stratum lapide, dispositi erant, quod mira varietate pictura decorabat.* » C'est à Suze qu'existaient ces merveilleuses constructions, bien dignes d'inspirer l'auteur du livre d'Esther. L'origine de la mosaïque se place donc incontestablement au berceau même du genre humain. C'est des Perses que l'art passa aux Égyptiens et aux Arabes, puis aux Grecs, et enfin aux Romains. Nous pourrions citer les témoignages de Patraste le Chaldéen, d'Athénée, et surtout d'Hérodote, qui parle de ce labyrinthe tout incrusté de marbres représentant des personnages, aux portes de la cité des crocodiles.

Les Romains, en s'appropriant les richesses du monde conquis par leurs armes, les fécondèrent par leur génie toujours tourné au grand et au beau. Ils perfectionnèrent tellement la mosaïque, eu égard à ce qui se faisait avant eux, que Pline dit qu'elle faisait oublier la peinture. L'architecte Vitruve décrit avec soin ce genre intéressant de travail. Il dit qu'il y avait trois sortes de mosaïques.

La première, appelée *tessellata*, se rapportait probablement à l'origine de l'art : elle n'avait employé que de petites pièces de marbre de forme cubique.

La seconde, nommée *sectilia*, mettait en œuvre des dés de toute sortes de formes géométriques, et elle se subdivisait en *segmentata*, en *spicata*, quand elle imitait des épis, et en *vermiculata* par allusion à la succession sinueuse des petites pièces de marbre.

La troisième, que Varron, Pline, Gordien, et les autres ont nommés *lithostrata*, est celle qui défiait la peinture, et traitait des sujets animés et complets. Les Grecs la nommaient *Asarota* du mot σάρος, balai, voulant marquer, par l'alpha privatif, que ces nobles pavés ne devaient pas être touchés par un instrument vulgaire et grossier, mais nettoyés avec une étoffe délicate.

II.

Matériaux employés pour la mosaïque.

Bien que l'art de colorer le cristal n'ait pas été ignoré de l'antiquité, et qu'il ait été pratiq é avec succès par les Égyptiens et par les Toscans, cependant les plus anciennes mosaïques n'étaient faites que de marbres, et de couleurs peu variées : car, les *tessellatæ* n'offrent que le blanc et le noir ; les *sectili* plus ambitieux, mêlèrent au blanc le rouge du porphyre, et le vert de la serpentine ; ils employaient plus rarement le marbre noir.

Mais à mesure que l'art se développait, il fallait multiplier les teintes, pour répondre à la variété des objets dont on voulait reproduire la fidèle image. C'est pourquoi les *lithostrati* reçurent des marbres de toutes les couleurs, et même de très-petites parties d'émaux, ce que l'on peut vérifier dans la mosaïque *delle Palombe,* au musée Capitolin, à Rome, et dans ce fameux tableau de la bataille d'Alexandre et de Darius, découvert à Pompéi. On y trouve aussi quelquefois des morceaux de cristal diaphane, qui laissent voir la couleur étendue par-dessous le mastic : c'est ainsi que l'on s'efforçait d'imiter le luisant des écailles des poissons. Enfin on y rencontre des métaux alliés ou tressés ensemble.

L'émail, surpassant de beaucoup le marbre pour la vivacité des couleurs, sans lui être inférieur pour la solidité, est seul employé aujourd'hui, surtout depuis que la chimie, infatigable assistante de tous les arts, nous fournit des émaux de toutes les teintes désirées et avec toutes les dégradations possibles de nuances, au point qu'à l'école du Vatican on a pu en réunir jusqu'à vingt-deux mille ! Ainsi, l'artiste n'est point borné, comme autrefois, à un petit nombre de couleurs tranchées ; il promène son choix en toute liberté ; l'art égale par l'abondance des matériaux la merveilleuse fécondité de la nature. C'est au génie à les mettre en œuvre : car si, comme l'a dit un grand

écrivain français, le génie n'est en tout genre que « l'aptitude à la patience, » où trouve-t-il plus d'exercice que dans l'art de la mosaïque?

Pratiqué avec tant de succès dans l'antiquité, cet art tomba avec tous les autres dans l'abîme ouvert violemment par les invasions barbares, et incessamment creusé de siècle en siècle par les superstitions qui amortissaient dans les stériles études des cloîtres et dans les vaines disputes des écoles, toute l'activité de l'esprit humain. C'est au XIVe siècle seulement que Pierre de Francisca, né dans le bourg San-Sepolcro, dicta le premier quelques règles de l'art moderne, qui furent suivies par Daniel Barbaro, Balthazar Peruzzi, Serlius et Daniel de Volterra, et ensuite perfectionnées par le Vignola.

C'est par l'emploi savant des émaux que s'est illustré dans le siècle dernier Alesio Mattioli, Romain.

III.

PROCÉDÉS POUR FAIRE LA MOSAÏQUE.

De même que l'architecte figure sa pensée avec la règle et le compas, de même que le sculpteur donne un corps à son rêve en modelant l'argile, ainsi le mosaïste doit avoir un dessin qui représente le sujet à exécuter. Heureux celui qui peut faire lui-même le dessin de son sujet! éterniser sa propre pensée! C'est ainsi que les Zuccati ont acquis un renom immortel; tandis que le Bozza, dont le travail n'était pas inférieur, a obtenu moins de gloire, parce qu'il exécuta seulement les cartons qui lui étaient fournis par le Tintoret et le Titien.

Quand on a déterminé les dimensions du tableau d'après la place qu'il doit occuper, il faut un cadre, une caisse en marbre ou en métal : on la remplit de plâtre, sur lequel on esquisse avec le plus grand soin les lignes et contours des objets à représenter. Puis on enlève ce plâtre en un endroit jusqu'au fond de la caisse, et on lui substitue le mastic dans lequel doivent être implantés les dés; la mosaïque accomplie en ce point, on répète l'opération morceau par morceau, jusqu'à l'achèvement de l'œuvre.

Lorsqu'on reconnaît que le mastic est parfaitement sec, on donne à la mosaïque, avec un morceau de marbre employé comme brunissoir, le poli et le brillant qui l'égale à la peinture. Elle a au moins sur elle l'avantage d'une durée éternelle, pourvu qu'elle ait été travaillée convenablement. Dans le style que l'on appelle *byzantin*, la mosaïque n'admet pas le brunissage, particulièrement si elle a un fond d'émail doré.

L'artiste doit savoir varier son mastic, s'il travaille hors d'un climat tempéré ou dans des lieux humides et salpêtrés, afin de préserver son travail de l'excès du froid, de la chaleur et des autres intempéries de l'air. En composant habilement son ciment et le mettant en œuvre avec adresse, il peut se passer de caisse; mais, en général, son devoir est de ne négliger rien pour assurer la réussite et la solidité de l'œuvre dans laquelle il verse ses facultés et sa vie, pour obtenir un sourire de la gloire, cette unique souveraine des cœurs haut placés.

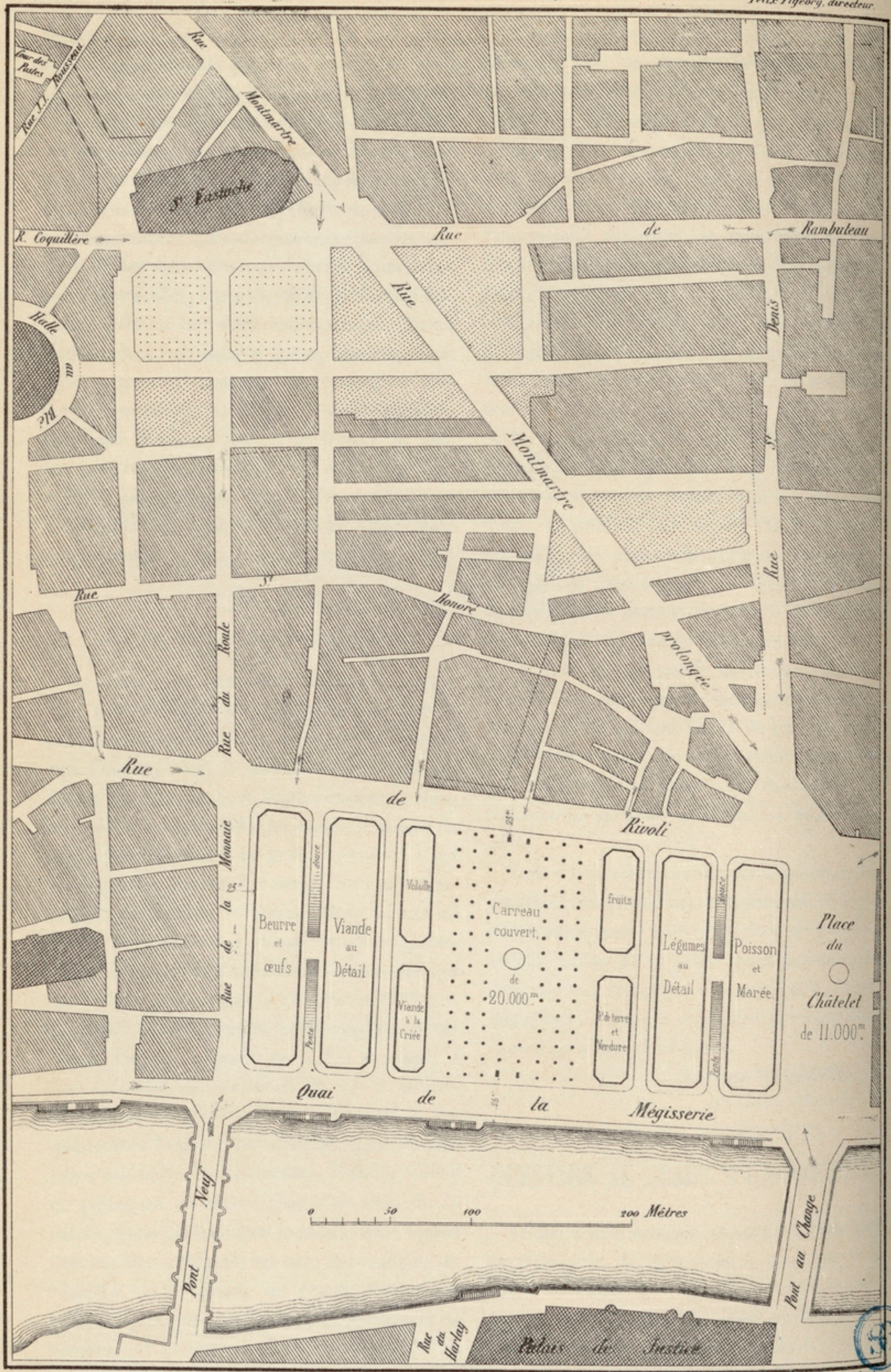
La plus grande partie des émaux que l'on emploie en mosaïque se fabriquent à Venise, d'où ils viennent sous forme de gâteaux nommés *Pizze*. Ils doivent être parfaitement opaques. L'artiste les taille avec des outils spéciaux et les façonne sous tous les angles possibles.

Tout ce que nous avons dit s'applique aux grandes œuvres de l'art monumental. Si le sujet intéresse, nous pourrons, dans un prochain article, parler de la petite mosaïque qui a, en général, le même genre de travail et les mêmes matériaux, mais qui nécessite des opérations beaucoup plus minutieuses.

DOMIZIO BARBERI,
Mosaïste du Vatican.

QUESTION AU SUJET D'UN PORTRAIT.

L'effet d'une critique savante et judicieuse est d'inspirer des réflexions à ceux qui la lisent : et l'instruction de l'écrivain provoque un besoin d'investigation chez un lecteur attentif et désireux de s'instruire aussi.



Paris, Lith. Lambert.

Halles centrales de la Ville de Paris.

M. Tarral, sans nul doute, voudra bien nous permettre une question au sujet d'un nom cité par lui dans son remarquable article : *Restauration du Musée du Louvre.* (REVUE DES BEAUX-ARTS du 15 juin dernier.) « .... Le tableau du *vieux Sacchi*, etc., est perdu dans les hauts.... de même les Ganpenzio, Lotto, *le portrait de Bayard,* par Pietro Vecchia , etc.... » dit M. Tarral.

Nous venons donc lui demander où, quand et comment, dans quelles ventes s'est établie cette étrange appellation de *Bayard*, qui n'est acceptable sous aucun rapport, et qui néanmoins s'est perpétuée de catalogue et de livret en livret comme celles des deux armures du XVIe siècle imperturbablement désignées au Musée d'artillerie : armures de Roland et de Renaud, à moins qu'il n'existe un livret rectifié depuis quelques années.

Ce tableau n'est assurément pas le seul qui soit mal nommé, quoique sans doute un de ceux qui le sont le plus ridiculement ; et une recherche ainsi qu'une découverte en amène souvent une autre.

M. Tarral sait tout comme nous, son extrême variété d'instruction ne nous permet pas d'en douter, que Bayard était « de stature haute, droite et grêle, d'un visage doux et gracieux, l'œil noir, le nez droit tirant sur l'aquilin : la barbe rase pour n'en estre empesché dans les armes, avec une perruque de poil châtain de la couleur qu'était le sien naturel : la charnure fort blanche et délicate, » et puis encore : « Bayardus statura erat excelsa, colore « candido, corpore macilento, oculis nigris ve- « getisque.... » Toutes qualités corporelles dont le portrait en question ne présente nulles traces. Laissons le costume fantastique et le genre d'épée qui ne convient pas mieux ; ajoutons seulement que le Vénitien *Pietro Vecchio* ou *delle Vecchio*, né en 1605 et mort en 1677, ne pouvait avoir fait le portrait de Bayard, tué au printemps de 1524 ; et que si c'était la copie d'un plus ancien, ce ne pouvait être que celle d'un portrait de fantaisie et sans aucune donnée juste.

Nous venons donc éveiller l'esprit consciencieux et scrutateur de M Claudius Tarral pour l'engager à savoir, s'il ne le sait déjà, ce qui est fort probable, d'où provient une erreur aussi grossière ; et nous ne pouvons nous résoudre à clore ce peu de lignes sans exprimer le vif regret d'être privés de la représentation d'un homme tel que Bayard, qui a réuni en lui toutes les qualités rendant un homme le modèle de tous les autres :

La valeur la plus soutenue accompagnée d'une extrême mansuétude, du désintéressement le plus incontesté, d'un honneur qu'aucun souffle n'a terni et d'une piété sans le moindre mélange de ce fanatisme si commun dans son siècle. Nous supplions M. Tarral de ne point regarder ceci comme une critique, mais comme une occasion de savoir le vrai, saisie par quelqu'un dont l'esprit est importuné depuis très-longtemps de cette désignation : *Portrait de Bayard.*

Il paraîtrait, au demeurant, qu'il a existé jadis, avant 1650, un portrait du chevalier auprès du roi François Ier et dans la galerie du Louvre.

Marquis DE BRUSLARD,
Bibliothécaire du Musée du Louvre.

LES
HALLES CENTRALES,
QUAI DE LA MÉGISSERIE.

PROJET
Adressé à la Commission municipale de Paris.

QUATRIÈME ET DERNIÈRE PARTIE[1].

§ VI.
PROJET FÉLIX PIGEORY.

Que l'on se représente un vaste parallélogramme circonscrit de la manière suivante : au sud, le quai de la Mégisserie, dans toute sa

[1] Voir, pour les trois premières parties, pages 149, 171 et 187 ci-dessus.

longueur, du Pont-au-Change au Pont-Neuf; au nord, la rue de Rivoli prolongée vers l'Hôtel de Ville; à l'ouest la rue de la Monnaie et à l'est la place du Châtelet limitée au fond par la rue de Rivoli et, sur le devant, par le quai. Ce parallélogramme ainsi borné, que l'on enveloppe dans le réseau de l'expropriation tous les immeubles qui en occupent la surface, et l'on aura l'exact emplacement de nos halles. Sur ce terrain déblayé et offrant une superficie de 82 000 mètres, les constructions qu'on élèvera, en retraite de 5 mètres sur les anciens alignements, porteront à 25 mètres la largeur du quai, de la rue de Rivoli et de la rue de la Monnaie; enfin, la place du Châtelet, agrandie dans la même proportion, aura une superficie de 11 000 mètres. Les halles, dégagées de la sorte, les arrivages se feront sans perte de temps ni encombre.

Quant à la disposition des corps de halles, elle est aussi simple que régulière. Neuf abris ou pavillons dressent leurs façades sur la ligne du quai, non plus parallèles, mais perpendiculaires à la Seine, espacés par six voies de communication, chacune de 15 mètres, qui aboutissent, d'un côté, au quai, de l'autre, à la rue de Rivoli.

Le bâtiment du centre, le plus spacieux de tous, mesure 20 000 mètres superficiels. Ce sera, à proprement parler, le *Carreau des halles;* là aura lieu la vente en gros des légumes.

Les deux abris, à droite et à gauche de ce corps principal, coupés dans leur longueur par une rue, deviennent ainsi quatre compartiments distincts, chacun d'environ 1300 mètres, et consacrés aux ventes en détail des pommes de terre, de la volaille, des fruits et des viandes à la criée.

Viennent ensuite, et s'ajustant avec une symétrie parfaite, toujours en regard du quai : à l'est, deux pavillons de dimension à peu près semblables, chacun de 30 mètres de large sur 140 de long, séparés par des pentes douces, tant vers la rue de Rivoli que vers la rivière. Ces pentes conduisent approvisionnements et voitures dans les soubassements de ces deux pavillons ayant un portique commun aboutissant à la Seine; au-dessus du point de rencontre de ces pentes douces, une large voie ou pont réunit l'un à l'autre les trottoirs et permet une libre circulation autour de ces pavillons. Chacun d'eux couvre une superficie de plus de 4200 mètres et abrite l'un, la vente en détail des légumes, et l'autre, contigu à la place du Châtelet, celle de la marée et du poisson d'eau douce.

Les deux autres pavillons correspondants à l'ouest, avec les mêmes pentes douces, étages de soubassement et sortie sur le fleuve, mesurent, l'un, 4860 mètres, l'autre, 4710 mètres, et sont affectés, celui qui borde la rue de la Monnaie, aux œufs, beurres et fromages en gros et en détail, et l'autre aux viandes de boucherie et de charcuterie en détail. On voit donc que quatre corps de halles sur neuf ont des soubassements affectés aux resserres, les cinq autres formant environ les deux tiers de construction et n'ayant pas d'étages en contre-bas du sol n'ont besoin que de fondations peu coûteuses.

Il reste à indiquer les chiffres des devis de constructions et des expropriations; à cet égard, on dira que le projet, que l'on achève de décrire ici, n'exige que les dépenses rigoureusement indispensables.

Le total des constructions ne dépasserait pas 8 000 000 fr.

Les expropriations se composent de 19 îlots de maisons, dont 5 placés sur le quai; en prenant les moyennes établies par la Ville elle-même, nous arrivons à 45 000 000 fr., total : 53 000 000 fr., ou 2 000 000 de moins que le projet Baltard; en mettant en regard le projet de M. Horeau, qui demande 60 000 000 fr., on reconnaît que nous sommes bien loin de compte, surtout si l'on considère que, dans nos calculs, l'expropriation de la rue de Rivoli entre pour 6 000 000 fr.

Pour ce qui est des plans d'assainissement ou de régularisation arrêtés par l'édilité parisienne, ils se poursuivent au fur et à mesure des res-

sources, en leur lieu et à leur heure. La vie et le commerce continuent de circuler dans les vieilles artères du quartier ; aucune brusque transition n'est apportée dans les habitudes ; les rues Saint-Honoré, de Rambuteau, de la Reynie, des Lombards, Montmartre, Montorgueil, sont libres comme par le passé. La rue de Rivoli, sur laquelle se trouvent les bureaux, corps de garde, bâtiments de l'administration, va rejoindre triomphalement la Bastille et, chemin faisant, ses façades s'alignent à l'arrière-plan de la place du Châtelet. Cette place elle-même devient le débouché immense, le terme grandiose de la rue Saint-Denis, qu'un léger redressement y conduit, et de la rue Montmartre qui y arrive tout droit, par le simple prolongement de sa ligne actuelle.

Le quai de la Mégisserie, la place du Châtelet s'élargissent de façon à donner aux voitures d'approvisionnements et de désapprovisionnements un espace de 20 000 mètres superficiels pour leurs stationnements. Et ainsi, dans l'aspect topographique comme dans les us et coutumes de cet antique quartier des halles, rien ne change en quelque sorte, mais tout s'améliore.

Il importe maintenant de distinguer dans le projet ce que la commission municipale elle-même a voulu distinguer dans ses questions à M. le préfet de police, à savoir la circulation générale et la circulation spéciale aux halles.

Dans le plan actuel, les voies de circulation générale sont les rues indiquées entre les petits et les grands abris, à l'est et à l'ouest ; ces voies sont situées, ou à peu près, dans l'axe des rues des Bourdonnais et des Lavandières Sainte-Opportune, qui sont les principales lignes de dégagement vers le fleuve.

Les quatre autres rues sont, dans toute l'acception du terme, des voies de communications spéciales, puisque leur but est de desservir particulièrement les halles, ce sont celles qui se trouvent entre le carreau et les quatre pavillons adjacents, et les pentes douces pratiquées entre les deux grands corps.

En résumé, dans ce projet, les halles centrales ne sont entourées que de voies droites et spacieuses, la rue de Rivoli les borde sans les traverser ; le beau quai de la Mégisserie les aère ; la rue de la Monnaie les dégage ; les 11 000 mètres superficiels de la place du Châtelet reçoivent les arrivages des rues Saint-Denis et Montmartre ; enfin, le Pont-Neuf et le Pont-au-Change leur assurent de faciles et larges communications avec la rive gauche.

Si notre programme a été le rapport du préfet de police, si le détail de chaque service est la traduction de chiffres officiels, à coup sûr, l'ensemble du projet est le résumé et l'expression des besoins si vivement ressentis par la population des halles ; notre seul tort est peut-être d'arriver le dernier dans cette lutte du bien public contre l'intérêt privé.

§ VII.

CONCLUSION.

Quatre projets sont maintenant soumis au choix de la commission municipale : ceux de MM. Baltard et Duval conservent aux halles leur emplacement actuel : le premier, avec des accroissements que l'ancienne administration avait fixés elle-même ; le second, avec des proportions telles que le sentiment à peu près unanime l'a condamné par avance en le qualifiant de *borne*.

Les deux autres projets portant les noms de MM. Horeau et Félix Pigeory, s'écartent quelque peu du vieux centre d'alimentation parisienne, ils prennent pour base la rive droite du fleuve, avec cette différence toutefois que le projet Horeau ne touche au quai que par sa moindre étendue, c'est-à-dire par sa largeur qui est de 110 mètres, sur une profondeur de plus de 500 mètres dans le quartier, tandis que le projet Félix Pigeory réalise complètement le vœu de l'expérience et le désir de M. le préfet de police, en s'appuyant à la rivière dans tout son développement qui est de plus de 350 mètres, du Pont-au-Change au Pont-Neuf.

A parité d'emplacement, si le projet de

M. Baltard est supérieur, comme on ne saurait sérieusement le révoquer en doute, au projet de M. Duval, il n'est pas moins exact de dire que le projet Félix Pigeory l'emporte sur le projet Horeau, puisqu'il n'admet ni restriction, ni demi-mesure et que, sans le plus léger préjudice aux habitudes du quartier, sans la moindre atteinte aux principales voies existantes et à celle que l'on percera plus tard, il met véritablement en pratique l'idée d'établir les halles sur la Seine.

Veut-on compter une dernière fois avec les chiffres? Voici, d'après leurs auteurs eux-mêmes, les dépenses totales des trois projets qui ont précédé celui qui a motivé cette notice :

	Superficie.	Francs.
Baltard . . .	80 160 mètres.	55 000 000
Horeau . . .	88 950 —	60 000 000
Duval. . . .	57 278 —	35 000 000

Toutes expropriations et indemnités locatives payées, tous les devis arrêtés, tous les travaux réglés plutôt au delà qu'en deçà des prix des tarifs ; en un mot, toutes les nécessités prévues, le projet Félix Pigeory, d'une superficie de plus de 82 000 mètres, ne réclamera que 53 000 000 fr., c'est-à-dire 2 000 000 fr. de moins que le plus économique des principaux projets, et encore les expropriations relatives au prolongement de la rue de Rivoli entrent-elles dans cette dépense, comme on ne saurait trop le redire, pour une somme de 6 000 000 fr.

Après de trop longs délais, la question des halles est à la veille d'être résolue. On a compris dans les conseils du gouvernement comme dans ceux de la Ville, que tout nouveau retard serait un déni de justice ; c'est pourquoi l'on hâte la solution. La municipalité de Paris agite le problème des halles, en quelque sorte toute affaire cessante; on sait quel actif concours lui a prêté M. le préfet de police. La préfecture de la Seine a également reconnu qu'il était de son devoir de ne pas rester étrangère à un si grave débat, et M. le ministre de l'intérieur vient aussi d'intervenir, pour pousser au dénoûment attendu avec une si légitime impatience par les innombrables intérêts qui souffrent.

Aussi le projet Horeau fait-il feu de toutes pièces. M. Senard vient de reprendre la plume ; un second mémoire a été mis en circulation par l'éloquent avocat ; mais on y cherche en vain les arguments décisifs, les considérations victorieuses du premier ; il n'y est plus dit un mot de l'enlèvement des détritus et des mille prodiges du soubassement. Ce mémoire n'aurait donc eu aucun prétexte de voir le jour, si, en réalité, il ne servait de préface à la lettre d'un ingénieur qui traite la question délicate des nivellements, redressements de pavages et autres détails analogues pour le mieux des plans Horeau, comme bien on pense.

Un autre ingénieur, attaché à la municipalité de Paris, s'est chargé de répondre à M. Senard et au professeur à l'École des ponts et chaussées. L'avocat et le professeur ont été battus sur le double terrain de la pratique et de la science.

Une dernière réflexion, et j'ai fini !

La ville de Paris n'a plus maintenant qu'à opter entre deux systèmes, ou plutôt, entre deux partis.

Si la commission municipale reconnaît que les événements de février, qui ont changé tant de choses, ont aussi créé des nécessités nouvelles pour les halles ; si elle considère que ses 25 000 000 fr. d'épargnes ont été dissipés et que, de toutes les manières, il lui faut recourir à l'expédient de l'emprunt et s'engager pour un laps plus ou moins long ; si elle est d'avis, avec M. Carlier et le grand nombre des hommes pratiques, qu'il convient de laisser le luxe, la fantaisie au boulevard, pour concentrer, pour asseoir tous les établissements d'utilité publique sur les rives de la Seine ; si elle pense, avec tous les admirateurs de notre architecture religieuse, que ce serait une calamité artistique que de masquer par de nouvelles constructions la magnifique façade de Saint-Eustache, alors elle adoptera le dernier des projets développés dans ce travail, puis-

qu'il est, à tous égards, le moins coûteux et le meilleur.

Mais si, contre notre espoir, la municipalité ne prend pas cette détermination ; si elle ne se pose à elle-même d'autre alternative que le projet Baltard ou le projet Horeau, alors, au nom des droits et des intérêts de toutes sortes engagés dans le débat, au nom de son avenir et de sa sagesse, au nom du bien et de la prudence, nous la conjurons, nous la supplions de n'avoir aucun souci du projet Horeau, et de revenir, pour ne plus l'abandonner, au projet de M. Baltard. A défaut d'une conclusion meilleure, ce sera encore là un tacite hommage rendu à l'ancienne administration et aux actes d'un régime qui, pour longtemps sans doute, restera à Paris et en France le symbole de la prospérité.

FÉLIX PIGEORY,
Architecte.

SOLUTION

DE L'AFFAIRE DES HALLES.

Le dernier mot vient d'être dit dans les conseils de la ville de Paris au sujet des Halles centrales, et, bien que la question doive encore être soumise à l'examen et au contrôle supérieur du conseil d'Etat et du gouvernement, on peut la considérer aujourd'hui comme définitivement résolue. Le procès est jugé. M. Victor Baltard a gain de cause ; M. Félix Pigeory, tout en fondant de légitimes espérances sur son œuvre, n'en avait pas moins poussé de tous les efforts de sa logique à l'adoption du projet de son concurrent, si le sien n'obtenait pas le dessus. M. Félix Pigeory a donc sur ses rivaux l'avantage d'avoir prévu, et jusqu'à un certain point secondé le résultat.

Le 11 juin dernier, la commission municipale est revenue d'une manière irrévocable au projet de 1845, amendé, développé et considérablement amélioré par M. Victor Baltard. Cette grave détermination a été prise par elle sur les conclusions analogues de son comité, formé de MM. Lanquetin, président, Bonjean, Ternaux, Tronchon, secrétaire rapporteur, Perier, Riant et Delestre, auxquels avaient été adjoints en dernier lieu MM. Chevalier, Flon et Ramond de la Croisette.

Voici la partie de ces conclusions qui concerne le travail de M. Félix Pigeory :

« A l'égard du projet de M. Pigeory, qui consisterait à placer les halles sur une ligne parallèle au quai de la Mégisserie.

« Considérant que ce projet, dont les avantages ne pourraient assurément pas compenser les dépenses immenses qu'occasionnerait sa mise à exécution sur une aussi vaste échelle, détruirait presque entièrement le quartier des Bourdonnais, entraînerait la démolition des constructions neuves dans la rue Bertin-Poirée, récemment élargie, et amènerait le déplacement du commerce des fers qui occupe le quai de la Mégisserie depuis les temps les plus reculés ;

« Que, si la disposition de ce plan présente moins d'inconvénients au point de vue de la circulation que le projet de M. Horeau, néanmoins la belle ligne des quais se trouverait désagréblement affectée par l'établissement en bordure de ces vastes marchés ;

« Qu'un inconvénient plus grave résulterait encore de cette disposition des halles centrales ;

« Qu'en effet, durant une grande partie de la nuit, cette longue avenue qui s'étend du Pont-au-Change au Pont-Neuf, se trouvant bordée d'un côté par le fleuve, et de l'autre par ces immenses bâtiments inhabités, formerait une sorte de désert qui ne serait pas sans danger au milieu de Paris. »

La plupart des inconvénients signalés dans les lignes qui précèdent ne supporteraient pas à coup sûr une analyse sérieuse. Est-ce que, pour continuer le Louvre et prolonger la rue de Rivoli on n'a point abattu rue de Chartres et aux alentours, des îlots de maisons qui n'avaient pas six années d'existence? Est-ce que sur les divers points de Paris, pour le percement des voies nouvelles, et même pour les halles de M. Baltard, on n'a point abattu et

on ne va point abattre des portions de quartier où se tenaient de temps immémorial des commerces aussi intéressants que celui des fers, quai de la Mégisserie, en supposant qu'il se tienne là et non, comme on peut s'en convaincre sur le quai de Gèvres? Est-ce que la solitude serait possible aux abords des halles avec les approvisionneurs qui vont et viennent toute la nuit? Est-ce que l'obscurité serait à craindre en multipliant les candélabres ou becs de gaz qui éclaireraient bien autrement ce côté du fleuve, que les boutiques qui se ferment dès neuf heures du soir? Quant à la dépense, le projet Baltard n'est certes pas un modèle d'économie, puisque son auteur l'évalue dès à présent à 57 000 000 francs, sans compter les éventualités ni le prolongement de la rue de Rivoli. Je ne fais qu'indiquer les points sur lesquels la discussion pourrait s'établir, et j'ai tout lieu de croire que, les preuves en main, cette discussion ne serait pas à l'avantage de la ville. Il est un point cependant où justice pleine et entière est rendue à M. Félix Pigeory, je veux parler de la préférence accordée sans réserve par la commission municipale à son projet sur celui de M. Hector Horeau. C'est toujours là une consolation.

Mais d'autres dédommagements plus positifs sont dus aux auteurs des projets écartés, et c'est le cas de reproduire ici la lettre adressée par le directeur de cette Revue au rédacteur de *la Presse :*

Paris, 23 juin.

« Dans votre numéro du 16 de ce mois, vous avez dit, monsieur, au sujet des halles centrales : « Il n'en faut pas moins reconnaître « que les idées et les travaux des architectes « qui ont apporté leur temps et leurs ressour- « ces pécuniaires à la grande question des « halles, sont pour beaucoup dans les amélio- « rations et les développements que l'on va « faire subir au projet Baltard, avant de l'a- « dopter définitivement. » Cette réflexion est parfaitement juste, et tout le monde est aujourd'hui à même de reconnaître que de changements en changements, le projet actuel de M. Baltard, qui a beaucoup gagné sous le rapport des dégagements et de la circulation, ne ressemble à son projet de 1845 ni par l'ensemble, ni par les détails.

« Vous avez indiqué, monsieur, la source de ces améliorations successives qui sont dues, comme l'expérience et les résultats l'attestent, aux divers architectes qui ont étudié, approfondi, développé cet important sujet, et qui peut-être, à défaut d'une réussite complète, avaient droit de compter sur quelques dédommagements.

« On s'occupe dans les bureaux de la Ville de former le personnel de l'agence des halles, et il paraît que sur la liste préparatoire des architectes chargés de l'inspection et de la sous-inspection des travaux, les protégés de quelques membres influents de la municipalité ont seuls été admis. Cette liste sur laquelle ne figure, assure-t-on, aucun des auteurs des différents projets présentés à la commission municipale en concurrence avec celui de M. Baltard, cette liste doit être prochainement soumise à la signature de M. le préfet de la Seine.

« Vos prévisions, monsieur, deviendraient donc ainsi des certitudes, et il y aurait lieu de répéter avec vous : « Ne serait-ce pas une criante « injustice que les auteurs de ces derniers pro- « jets soient ainsi expropriés sans indemnité de « leurs veilles et de leurs études, et que pas un « d'eux n'obtienne un emploi dans l'agence que « l'on crée. » Cependant, monsieur, il est permis de croire, et je crois que vos judicieuses remarques éveilleront la sollicitude de M. Berger, qu'il ne donnera pas sa sanction à une mesure qui équivaudrait presque à un déni de justice, et que les amis ou les créatures de quelques-uns ne seront pas préférés aux hommes qui ont consacré leurs soins et plusieurs années de travaux à une œuvre qu'ils connaissent à fond et qu'ils pourront ainsi surveiller et conduire avec autant de compétence et de zèle que l'architecte dont le projet l'a emporté sur les leurs. »

Les choses en sont là : plaise à Dieu que l'édilité parisienne, écoutant les conseils de

l'équité et la voix de sa conscience, donne satisfaction à tout le monde.

GEORGES GUÉNOT.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 451.

Séance du mardi 17 *juin* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures.

Le procès-verbal est lu et adopté sans observations.

1° Deux numéros du journal anglais *The Builder*, renvoyés à M. Moultat, rapporteur ordinaire de cette publication;

2° Lettre du secrétaire général de la Société des enfants d'Apollon, par laquelle il nous accuse réception du dix-septième volume de nos Annales;

3° Lettre du secrétaire général de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, par laquelle il nous annonce que cette Académie accepte avec empressement l'échange de ses publications contre celles de notre Société;

4° Lettre de M. Paillot, qui remercie M. le Président de lui avoir fait remettre un certain nombre d'exemplaires de la notice, publiée par la Société libre des Beaux-Arts, sur M. Paillot de Montabert, son oncle.

« Cet hommage rendu, dit l'auteur de la lettre, à la mémoire d'un homme qui a consacré au culte de la peinture sa fortune et sa vie entière, est une juste récompense de tous les sacrifices qu'il a faits pour mettre en lumière toutes les branches de cet art si justement aimé. »

5° Lettre du secrétaire générale de la Société des Amis des Arts et de l'Industrie de Poitiers, par laquelle il nous annonce que cette Société, faisant droit à nos justes réclamations, a décidé, à propos de l'exposition qu'elle ouvre, vers le 1er juillet, qu'elle admettait une exception en faveur uniquement *des artistes peintres de Paris,* et que, pour leurs envois, elle prenait à sa charge, sans restriction, *les frais de port pour aller et retour.*

Une circulaire, émanée du secrétariat de la Société libre des Beaux-Arts, a déjà prévenu de cette heureuse décision nos collègues de la section de peinture et leurs confrères les plus connus;

6° Lettre et envoi de M. Chenavard, de Lyon, membre correspondant. Notre honorable collègue, par l'intermédiaire de M. Jacob, fait hommage à la Société d'un grand ouvrage contenant des dessins de plusieurs monuments funéraires. Il sera fait un examen attentif de ce beau travail;

7° M. l'abbé Boudant, curé de Chantelle (Allier), membre correspondant, fait hommage à la Société d'une notice sur le général du génie Morio, comte de Marienborn, ministre de la guerre en Westphalie, etc., etc. M. Martin d'Angers est chargé du rapport.

La correspondance étant épuisée, M. le Président donne à la Société des détails intéressants sur l'inauguration de la statue du Poussin, qui a eu lieu aux Andelys (département de l'Eure), le 15 juin 1851. Le programme de la fête était ainsi rédigé : Messe célébrée par M. l'évêque d'Évreux, suivie de l'éloge de Nicolas Poussin, par M. Édouard Crémieu, et de discours par MM. de Broglie, président du conseil général de l'Eure; de Pastoret, au nom de l'Académie des Beaux-Arts; Antoine Passy, président de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure; Delaire, président de la Société libre des Beaux-Arts; Avenel, président de l'Académie de Rouen; Van Tenac, président du comité des artistes; le préfet de l'Eure et le maire des Andelys. Intermèdes par la musique du 9e de dragons. La longueur de la cérémonie n'ayant pas permis à plusieurs orateurs inscrits, et particulièrement à notre honorable Président, de se faire entendre, il se rend aux vœux de la Société tout entière en nous donnant lecture de son remarquable discours.

Je suis heureux de pouvoir le reproduire ici en entier :

« Messieurs,

« La Société libre des Beaux-Arts de Paris vient avec bonheur se joindre aux autorités religieuses et civiles, ainsi qu'aux autres corps savants réunis dans cette solennité, pour payer un juste tribut d'admiration, non-seulement à l'artiste éminent et au *peintre philosophe*, mais encore à l'homme de bien qui cherchait dans son art des moyens de moraliser.

« La noble pensée que vous avez conçue d'élever une statue à Nicolas Poussin dans la ville où il est né et qu'il a illustrée par son génie, a vivement ému cette Société qui s'est empressée d'ouvrir dans son sein une souscription pour participer à l'accomplissement d'une œuvre qui éveillait toutes ses sympathies.

« En effet, une compagnie qui s'attache, selon l'esprit de son institution, à conserver les anciennes doctrines consacrées par le temps, tout en provoquant le progrès des recherches modernes, et qui professe surtout un grand respect pour la dignité de l'art antique, ne pouvait demeurer indifférente lorsqu'il s'agissait de rendre un éclatant hommage à la mémoire du maître qui recommandait expressément à ceux des jeunes artistes qui recherchaient ses conseils, l'étude de l'antique, négligée depuis près d'un demi-siècle; de celui qui, voué au culte du vrai et du beau, fit toujours preuve d'un goût pur, et sut allier la grâce à la sévérité; en un mot, du plus grand peintre d'histoire que la France ait possédé, et dont un grand nombre de belles compositions, attestant son heureuse fécondité, brillent dans notre musée du Louvre.

« Comme à tous les hommes d'élite, les tracasseries de l'ignorance et de l'envie ne lui ont pas manqué; mais, ainsi qu'il l'a représenté dans un admirable tableau, *le temps enlève et soustrait la vérité à leurs atteintes cruelles.*

« Messieurs, la Société libre des Beaux-Arts espérait pouvoir réaliser la proposition de l'un de ses membres, de déposer aujourd'hui une couronne de bronze sur le front de ce grand artiste; mais elle a connu trop tard l'époque de cette cérémonie d'inauguration pour prendre une détermination : elle a dû renoncer à son projet, bien que les fonds en eussent été votés. Elle n'a plus qu'à vous exprimer son désir que le bon exemple donné par cette ville soit suivi, et que toutes les localités de France, devenues la patrie d'hommes célèbres par leurs vertus ou leurs talents, puissent contempler, sur leur principale place publique, les traits vénérés d'un compatriote dont la gloire rejaillit sur elles. Ce serait un encouragement à *bien faire* qui développerait, sans nul doute, le sentiment des belles choses et des grandes actions.... »

Ce discours, si bien senti, reçoit les applaudissements unanimes de l'assemblée.

La députation, chargée de représenter la Société à la fête des Andelys, était composée de notre honorable Président, de MM. Normand et Paul Carpentier.

Après cet intéressant épisode, on passe au scrutin pour plusieurs élections.

MM. Dreuille, Normand et Bourla sont élus, à la majorité des suffrages, membres du comité administratif.

Le comité de rédaction est ainsi constitué : MM. de Lafage, Péron et Noël, membres titulaires; MM. Delorme, Jacob et Pigeory, membres adjoints.

On adopte ensuite un sujet de conférence proposé par M. Aulnette du Vautenet et formulé comme il suit :

« L'architecture ogivale, style du XIIIe siècle, est-elle une forme, conséquence logique d'un principe théorique commun au plein cintre et à l'architrave? S'il en est autrement, démontrer en quoi la théorie architectonique ogivale diffère de celle que l'antiquité nous a léguée sur l'architrave et le plein cintre. Faire l'application de cette théorie à l'étude des monuments du moyen âge. »

M. du Vautenet fait suivre cette formule des réflexions que voici :

« L'opportunité et la convenance de la reproduction au XIXe siècle de l'architecture du XIIIe n'est plus à l'état de question où elle fut traitée et résolue négativement par l'Académie

des beaux-arts, section d'architecture, en mai 1846. L'opinion publique a marché depuis lors; la reproduction est un fait accompli et prend tous les jours une nouvelle extension...

« L'importance de la conférence proposée appelle donc le concours de toutes les forces vives au but éminemment utile de cette discussion; en conséquence, la Société libre des Beaux-Arts invite à y prendre part tous les membres résidents ou correspondants français et étrangers; elle restera ouverte jusqu'au 1er mars 1852. Tous les mémoires ou observations envoyés par les correspondants seront lus en séance, analysés et résumés par une commission qui sera chargée de présenter à la Société les résultats et les solutions obtenus du concours des opinions écrites ou orales émises dans le cours de la discussion.

« Le fait d'une théorie ogivale existe en principe 1° dans la théorie des voûtes, traitée par Rondelet, au 3e volume de *l'Art de bâtir;* 2° dans un mémoire ayant pour titre : *De la stabilité comme principe primordial de toute architecture appliquée à la formation et à l'établissement du style ogival* (Paris, 1850, chez Carillan Gœury); 3° dans plusieurs ouvrages d'architectes allemands, et, en particulier, dans les travaux de Sulpice Boisserée... »

La Société, en sanctionnant l'idée tout artistique de notre honorable collègue, prouve qu'elle attache le plus grand prix à la solution la plus prompte des questions vitales qui sont de son ressort.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 1er *juillet* 1851.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 17 juin 1851;

2° Scrutin pour la nomination d'un vice-président et des présidents et vice-présidents des spécialités;

3° Première partie du rapport de M. Martin d'Angers sur le congrès scientifique de France, seizième session tenue à Rennes, au mois de septembre 1849;

4° Proposition par M. Milon;

5° Lecture de M. Garneray sur la partie pratique de la peinture;

6° Première lettre d'un musicien sur Naples, par M. Adrien de Lafage;

7° Rapport de M. Moultat sur les lectures faites à l'Institut des architectes britanniques de Londres, pendant l'année académique 1850-1851;

8° Conférence sur le style ogival.

Le secrétaire général,
J. MARTIN (d'Angers).

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Séance du lundi 16 *juin* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

La séance est ouverte à huit heures par la lecture et l'adoption du procès-verbal.

L'athénée accueille avec regret le refus de M. Ed. d'Ingrande, d'accepter le titre de maître des cérémonies adjoint, et procède au dépouillement de la correspondance qui comprend :

1° Une demande en admission de M. le chevalier Giraud des Escherolles.

MM. Populus, Escodecca et Lys sont chargés de présenter un rapport sur cette candidature.

2° Les deux numéros du 15 juin de la *Revue des beaux-arts*. Dépôt aux archives.

3° Une lettre de M. Leroy qui demande que copie lui soit délivrée d'un brevet de médaille obtenue par lui, le premier brevet se trouvant égaré. Renvoyé au secrétaire général.

4° Une brochure intitulée : *Recueil de documents et de mémoires relatifs à l'étude spéciale des sceaux du moyen âge*, publiés par la société de Sphragistique. M. Robert est prié d'examiner cette brochure

5° Un volume des *annales* de la société libre des Beaux-Arts, renvoyé à M. Darel.

6° Le numéro 23 du *médecin de la maison*, renvoyé à M. le docteur Caron.

7° Un chœur de M. d'Ingrande, intitulé *le Guet*. Renvoyé à M. Taskin.

Il est décidé qu'il y aura une séance musicale le premier lundi de juillet.

M. Poitevin de Maureillan lit au nom de sa commission un rapport spirituellement écrit sur la candidature de M. William Birney.

L'athénée reçoit M. Birney au nombre de ses membres associés de la classe des lettres.

Madame Stéphanie Fraissinet est également admise comme membre associée de la classe des lettres sur le rapport écrit en vers de M. Poitevin de Maureillan, qui reçoit les applaudissements de l'athénée.

On annonce l'ouverture de la séance des lettres. Le procès-verbal de cette séance est lu et adopté.

M. Ch. Lys donne lecture d'un rapport sur deux feuilletons de M. O. Seurre.

L'athénée applaudit au talent du jeune auteur, dont l'âme courageuse et noble et l'esprit éclairé se retracent d'une manière si remarquable dans ses écrits. L'athénée pense que M. Lys, tout en rendant hommage au talent de M. Seurre, a peut-être été un peu sévère dans ses appréciations philosophiques pour l'élégant et remarquable auteur des deux articles.

La séance est levée à 10 heures.

Séance du lundi 23 *juin* 1851.

Présidence de M. Albert Montémont.

La lecture du procès-verbal ouvre la séance à huit heures.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. Hugo, calligraphe, qui soumet à l'athénée des modèles de calligraphie et un mémoire sur les perfectionnements qu'il a apportés à son art. MM. Poitevin de Maureillan, Désarnaud et Fournier sont priés d'examiner ces modèles.

2° Le numéro 1 de *l'Indicateur de l'enseignement*, journal renvoyé à M. Fournier.

M. Darel rend compte du tome XVII des *annales* de la société libre des Beaux-Arts. L'athénée vote le dépôt aux archives de ce volume publié par une société amie et composée d'hommes remarquables.

M. Escodéca, président de la classe des arts, remplace au fauteuil M. Albert Montémont pendant le reste de la séance qui est consacré à la discussion de différentes questions administratives.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire général,
P. PRADIER-FODÉRÉ.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

Théatre-Français : *les Bâtons flottants*, comédie en cinq actes et en vers, de M. Liadières. — *Les Caprices de Marianne*, de M. Alfred de Musset. — *La Fin du roman*, par M. Léon Gozlan.

Les Bâtons flottants ont fait beaucoup de bruit il y a quelques années. L'auteur jouissait d'une position officielle ; il était bienvenu au château, estimé à la Chambre ; on le savait homme d'esprit, homme de cœur. Il avait fait ses preuves au théâtre. Cependant sa comédie eut quelques démêlés avec la censure, et il se vit obligé de la remettre dans son portefeuille jusqu'à des temps plus faciles. Il est probable que ce qui motiva l'interdiction de la censure, était un rôle de futur pair de France, rôle peu avantageux pour la haute Chambre. Une révolution a détruit la Chambre des pairs, et M. Liadières s'est trouvé plus à l'aise. Je ne dis pas que ce soit très-généreux, mais quel est l'auteur qui renoncera à une comédie toute faite par générosité. Il faudrait bien peu connaître les auteurs pour les croire capables de cet héroïsme. Les auteurs feraient jouer leurs œuvres sur les ruines de l'univers avec l'impassibilité de l'homme d'Horace. M. Liadières, outre la Chambre des pairs qu'il poursuivait de ses épigrammes, en voulant y faire entrer une espèce de drôle, guerroyait aussi contre les journaux qui ne l'avaient pas toujours épargné comme député et comme auteur. Les journaux existent et existeront toujours. Il a pensé qu'il resterait

alors assez d'actualité à sa comédie pour qu'elle pût réussir et prendre rang à une certaine distance de *la Popularité* de Casimir Delavigne, dans le répertoire des comédies politiques.

Cependant, ce serait être fort injuste envers M. Liadières que de ne pas reconnaître qu'il a lutté vigoureusement contre la sécheresse parlementaire de son sujet. M. Liadières, il est vrai, a eu recours à une intrigue extrêmement romanesque, qui jure un peu avec le monde officiel qu'il s'est plu à représenter, mais le roman, tout roman qu'il est, a du moins son côté attachant. Prenez un ministre honnête homme, un ministre austère et convaincu, dédaigneux des attaques qu'il soulève, mais marié à une jeune et jolie femme; mettez un jour cet homme aux prises avec la calomnie. Les partis ne font-ils pas arme de tout? Le ministre aura envoyé en Algérie un cousin de sa femme, auteur d'une déclaration en vers adressée à sa cousine. *L'Argus* prétendra que le ministre s'est débarrassé d'un rival. De quelle douleur l'âme du ministre ne sera-t-elle pas frappée? Le voilà donc atteint dans son honneur, dans ses affections les plus chères! Quelle souffrance! Il se résoudra à se venger comme un simple citoyen, car il sait que la publicité des journaux envenime ces sortes d'affaires. Il provoquera en duel le journaliste; heureusement la Providence sera là, sous les traits d'un vieil amiral, père naturel du jeune journaliste, nouvel Antony qui reçoit tous les mois une pension dont il ignore l'origine; l'amiral sera en même temps le père légal de la femme du ministre, il se trouvera donc que le journaliste aura insulté sa propre sœur dans *l'Argus*. Grande désolation de ce jeune homme, auquel il reste de bons instincts, quoiqu'il ait passé par *l'Argus*, journal du futur pair de France. Le journaliste et le ministre s'embrasseront, et le futur pair de France sera chassé de l'hôtel de la rue de Grenelle.... jusqu'au Luxembourg.

Joignez à cette combinaison la jalousie de la femme du ministre, qui ne pourra souffrir que son mari ait des entretiens politiques avec de jeunes et belles clientes; joignez-y le rôle généreux d'une de ces clientes, espionnes du grand monde, celui d'un vrai républicain et celui d'un campagnard accouru pour voir un ministère de près, et qui, en s'apercevant de toutes les tribulations dont le pouvoir est suivi, s'en retournera philosophiquement planter ses choux, vous aurez la comédie de M. Liadières, comédie des plus recommandables, assurément, œuvre de mérite, mais entachée de la froideur de toutes les dissertations politiques. M. Liadières a voulu faire un ouvrage conciliateur, en ménageant tous les partis. Il a appliqué à sa comédie toutes les lois de l'équilibre, et n'a pas perdu un seul instant son centre de gravité! M. Liadières doit être très-fort sur la physique. Il a du reste obtenu un succès selon ses désirs. D'autres que ses amis ont applaudi à ses intentions, et la pièce a été bien jouée, particulièrement par Geffroi et par Beauvallet.

Le Théâtre-Français a emprunté un nouveau proverbe au volume de M. Alfred de Musset, et tout le volume, singulière fortune, s'éclairera des lueurs de la rampe. *Les Caprices de Marianne* ont été mis en scène avec beaucoup d'intelligence et de goût, mais ce n'est pas la plus charmante des charmantes pièces de M. Alfred de Musset, au point de vue du théâtre, qui réclame une moralité plus sévère que le livre. Nous eussions préféré *la Quenouille de Barberine*. Mlle Madeleine Brohan, cette belle personne, si heureusement douée, a eu l'occasion de se montrer avec avantage dans sa seconde création, qui n'est plus une création sans seconde (style de M. Liadières). Brindeau, Delauney, Provost, Got ont contribué avec elle à une excellente exécution des *Caprices de Marianne*. N'oublions pas de mentionner *la Fin du roman*, acte très-spirituel de Léon Gozlan. Il y a longtemps que nous avons prédit que M. Léon Gozlan ferait fortune au théâtre. Son esprit vif et brillant s'accommode de plus en plus aux exigences du théâtre; M. Léon Gozlan est déjà passé maître dans ces fines satires qui s'attaquent aux ridicules du jour, et mettent en relief les

caractères exceptionnels de la société moderne.

HIPPOLYTE LUCAS.

MÉLANGES.

1er juillet.

— Vers l'année 1648, le célèbre Lesueur revenait d'Espagne où les suites d'un duel l'avait forcé de s'exiler; une maladie grave l'obligea de s'arrêter à la Rochelle: il reçut, des frères de l'Oratoire de cette ville, l'hospitalité et les soins les plus tendres. Après son rétablissement, il ne voulut pas quitter les bons pères sans leur laisser un gage de sa reconnaissance; ce fut donc chez eux et pour eux qu'il créa l'un de ses chefs-d'œuvre, *l'Adoration des Bergers* A l'époque du vandalisme révolutionnaire, peu s'en fallut que le tableau de Lesueur n'éprouvât le sort de bien d'autres qui furent impitoyablement mutilés. Il fut heureusement sauvé par un amateur des arts, M. Vivier père, qui en connaissait tout le prix, et qui, se trouvant alors administrateur de l'hospice, y fit transporter ce trésor, qui est resté ainsi placé sous la sauvegarde de la charité à laquelle il doit son origine. Une copie de ce chef-d'œuvre a été commandée par le gouvernement à M. Abel de Pujol fils.

— Une vente d'estampes, très-importante, a eu lieu à Amsterdam, du 31 mars au 5 avril; elle se composait de la troisième partie du célèbre cabinet de feu M. Jean Gisbert, baron Verstolk de Sœlen. Les prix que les estampes ont atteints dans cette vente dépassent ceux de toutes les ventes antérieures, sans en excepter la collection de M. Dubois. Nous citerons, entre autres, les pièces suivantes : *la Porte du bourg*, d'Adrien van de Velde, s'est élevée au prix de 225 florins; *le Muletier*, de Guillaume de Heusch, à 225 florins; *le Cheval*, de Ph. Wouverman, à 275 florins; huit paysages, par Naiwincx, à 245 florins; l'OEuvre de Breemberg, à 400 florins; *la Vache qui s'abreuve*, de Nic. Berghem, à 850 florins; *les Trois Vaches au repos*, du même, à 750 florins. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que la Bibliothèque nationale a néanmoins trouvé la possibilité d'acquérir à cette vente quelques morceaux intéressants; un *portrait de Rembrandt* tenant un sabre, peu connu, au prix de 230 florins; un autre *portrait de Rembrandt dessinant*, très-rare, 120 florins; *le Lit à la française*, gravé, comme les deux estampes qui précèdent, par Rembrandt lui-même; deux gravures excessivement rares de l'œuvre d'Albert Durer, etc., etc., toutes pièces qui manquaient à la collection du cabinet des estampes de Paris. C'est M. Ch. Le Blanc, l'auteur du *Manuel de l'amateur d'estampes*, qui a été chargé de faire ces acquisitions à Amsterdam.

— Il vient de paraître au Comptoir des imprimeurs unis, chez Comon, éditeur, quai Malaquais, 15, un ouvrage qui sera consulté avec intérêt par tous les artistes, et qui a pour titre : *Exposition des artistes vivants*, 1850, par M. E. J. Delécluze. Le judicieux critique du *Journal des Débats*, a réuni dans ce volume, après les avoir revus et mis en ordre, tous les articles publié par lui sur le Salon qui vient de se fermer.

— La Société archéologique de Saintes vient d'ouvrir au siége de ses séances et dans tous les journaux du département une souscription à l'effet d'élever un monument commémoratif de la victoire remportée en 1242 sur les Anglais, par saint Louis, près du pont de Taillebourg. Notre collaborateur, M. Bourla, a offert, à titre de souscription, de se charger des plans et de tous les détails architectoniques de cette œuvre si essentiellement nationale et cette offre a été acceptée avec la plus vive sympathie. Le monument serait érigé sur la rive gauche de la Charente, dans le voisinage des ruines du pont de Taillebourg qui subsistent encore; il consisterait en un piédestal plus ou moins orné, surmonté d'une colonne plus ou moins riche en trophées et en bas-reliefs, suivant les sommes qui auront été recueillies. Le 22 juillet prochain, jour anniversaire de la bataille de Taillebourg, paraît être l'époque fixée pour l'inauguration de la colonne votive.

INAUGURATION
DE LA
STATUE DE JEANNE HACHETTE,
A BEAUVAIS.

En 1472, Charles, duc de Bourgogne, assiégea Beauvais. Il espérait emporter facilement la place, alors privée de garnison. Mais la réputation d'inflexible rigueur qu'il s'était acquise par la conduite de la guerre en Picardie, lui suscita une espèce d'adversaire à laquelle il ne s'attendait pas. La brèche ouverte et l'armée bourguignonne montant à l'assaut, les femmes de la ville apparurent sur les murailles, dans la résolution désespérée de soustraire leurs biens et leur honneur à un ennemi implacable. Elles se firent un moyen de défense de tout ce qui leur tomba sous la main; et, des pierres même détachées par l'artillerie, elles accablèrent les assaillants. Charles, dans l'alternative d'une défaite honteuse ou d'une victoire ridicule, leva le siége et Beauvais fut délivré. Louis XI, pour perpétuer la mémoire de leur courage, voulut que chaque année, le 10 juillet, on célébrât à Beauvais une fête, dans laquelle les femmes auraient le pas sur les hommes. Il ordonna de plus que Jehanne Lainé, fille d'un habitant de la ville, qu'il maria à un nommé Pillon, serait toute sa vie exempte, ainsi que son mari, de tous impôts et tailles dans l'étendue du royaume. Jehanne, en effet, avait inspiré et dirigé cette généreuse résistance. Armée d'une petite hache, d'où lui est venu son surnom de *Hachette,* elle arracha le drapeau des mains d'un soldat bourguignon, qu'elle précipita du haut du rempart et détermina ainsi la retraite des assiégeants.

L'épisode de Jehanne a été récemment traité deux fois par la statuaire. D'abord par M. Bonassieux, en marbre, il y a deux ou trois ans. Son œuvre, commandée pour le jardin du Luxembourg, y figure aujourd'hui. L'ensemble a des proportions plus masculines que celle dont je vais parler, mais beaucoup moins de finesse méticuleuse dans les détails. Cette apparente négligence est dans le sujet. M. Bonassieux a bien fait de l'y laisser. Jehanne n'est pas une châtelaine, c'est la fille d'un artisan. Ainsi le buste et la taille seront massifs ; la hachette aura le manche rude, le fer une forme commune; c'est une arme saisie à la hâte dans l'atelier. Rien d'éminemment féminin qui distraie l'attention et la fasse descendre à un autre sentiment que celui de l'hé-

roïsme. Jehanne est prise au moment où le duc fait retirer son armée, car elle agite la hache en triomphe en regardant au loin, et d'un regard, selon moi, mal défini. Mais, en somme, cette statue me paraît préférable à la suivante pour l'austérité de l'idée, quoique inférieure sur d'autres points. Cette opinion, qui m'est personnelle, ne peut avoir aucune influence sur la réputation de M. Bonassieux, trop riche de mérite pour qu'on lui fasse l'aumône d'un éloge. N'est-ce pas lui qui a buriné, à ses débuts, cette charmante ode d'Anacréon : *l'Amour qui coupe ses ailes*, et dont le dieu volage et malin fut si jaloux qu'il la mutila ?

Sur le piédestal de la statue du Luxembourg on lit cette inscription naïve : Jeanne Hachette, *héroïne française*, en caractères rouges et longs comme le doigt; *héroïne française !* Vraiment ? Quel graveur russe ou anglais a supposé que, pour orner nos places et nos jardins publics de types de grands hommes, de héros et d'héroïnes, nous avions besoin d'en emprunter à l'étranger ? Quel humble hameau ne fournirait pas le sien ? *Héroïne française !* Effacez donc ce barbarisme.

L'autre Jeanne Hachette, coulée en bronze par les célèbres fondeurs Eck et Durand, pour la ville de Beauvais, a été, le 6 de ce mois, entourée de toutes les pompes de l'inauguration, de toutes les bénédictions religieuses et de tout le cérémonial officiel dans la cité natale de la jeune héroïne. Cette fête si essentiellemen civique marquera, sans nul doute, parmi les solennités de ce temps-ci ; l'histoire, l'art et la politique y ont eu leur part : l'histoire, dont le bronze va perpétuer des traditions glorieuses ; l'art, dont un jeune statuaire s'est fait avec assez de bonheur le passionné représentant ; la politique enfin qui, par l'organe du chef de l'État, a fait entendre sa voix puissante. Le toast ou plutôt le discours de Louis-Napoléon Bonaparte a été accueilli avec un enthousiasme tout français ; quelques passages de cette allocution pleine de patriotisme doivent naturellement avoir leur place ici.

Louis-Napoléon a dit :

« Il est encourageant de penser que, dans les dangers extrêmes, la Providence réserve souvent à un seul d'être l'instrument du salut de tous, et, dans certaines circonstances, elle l'a même choisi au milieu du sexe le plus faible, comme si elle voulait, par la fragilité de l'enveloppe, prouver mieux encore l'empire de l'âme sur les choses humaines, et faire voir qu'une cause ne périt pas lorsqu'elle a pour la conduire une foi ardente, un dévouement inspiré, une conviction profonde.

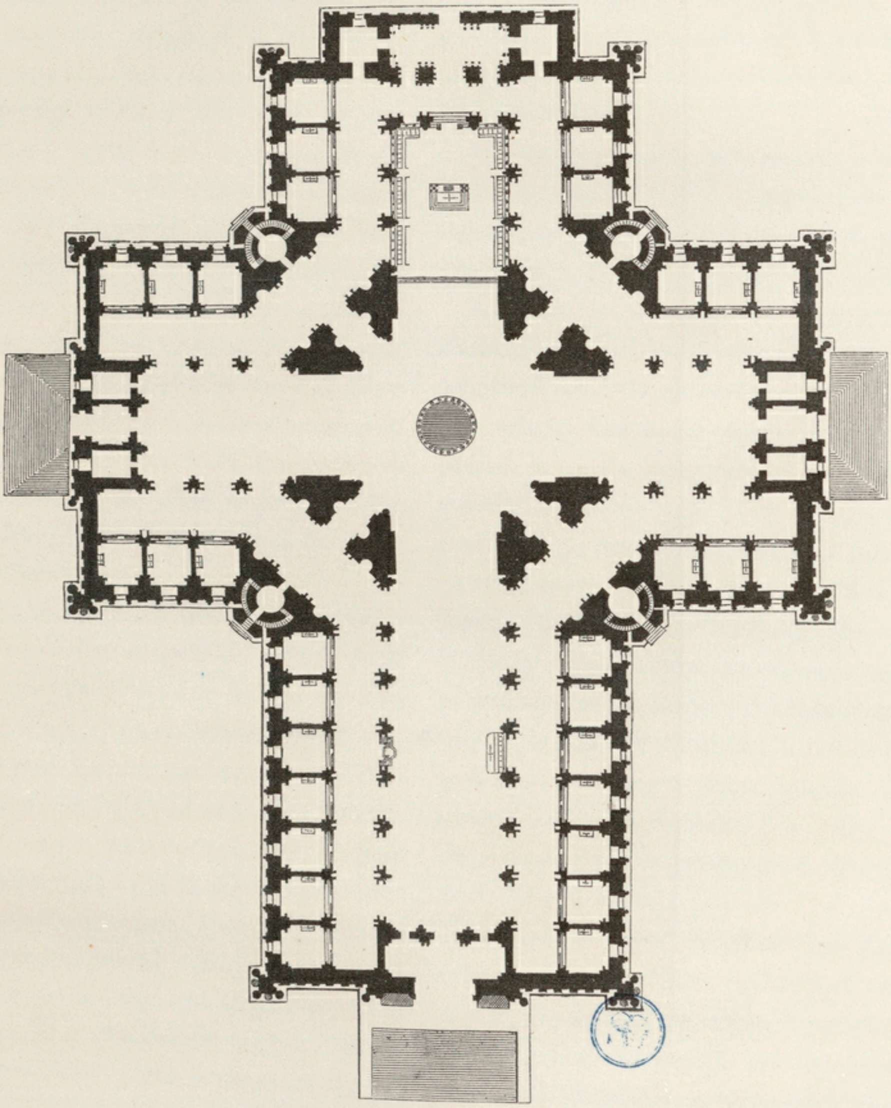
« Ainsi, au xve siècle, à peu d'années d'intervalle, deux femmes obscures, mais animées du feu sacré : Jeanne d'Arc et Jeanne Hachette, apparaissent au moment le plus désespéré pour remplir une sainte mission.

« L'une a la gloire miraculeuse de délivrer la France du joug étranger ;

« L'autre inflige la honte d'une retraite à un prince qui, malgré l'éclat et l'étendue de sa puissance, n'était qu'un rebelle, artisan de guerre civile.

« Et cependant, à quoi se réduit leur action? Elles ne firent autre chose que de montrer aux Français le chemin de l'honneur et du devoir, et d'y marcher à leur tête.

« De semblables exemples doivent être honorés, perpétués. Aussi suis-je heureux de penser que ce soit l'empereur Napoléon qui,



Plan du projet d'église de M. E. Nepveu, architecte.

Paris. — Typ. Schneider, 1, rue d'Erfurth.

en 1806, ait rétabli l'antique usage, longtemps interrrompu, de célébrer la levée du siége de Beauvais.

Il resteà apprécier l'œuvre de M. Vital-Dubray. Le bronze sied admirablement, selon nous, à la statuaire historique, et on a bien fait de le choisir pour la nouvelle Jeanne Hachette. Le bronze, en effet, convient mieux à la majesté de ces figures austères, il en accuse fortement les lignes. Ses teintes sombres projettent une mystérieuse vétusté plus résistante que celle du marbre, sur lequel les années déposent inégalement leur *visque* verdâtre. Celui-ci, convenable aux œuvres d'imagination gracieuse groupées dans nos musées, n'offre pas, en plein air, de prise à la vue qui glisse sur le poli incolore de ses contours. L'autre touche peu à la fantaisie; il semble exhumé du passé, et par l'histoire elle-même exprès élaboré dans le moule de ses traditions.

Cette statue est si pleine de vie qu'on est, au premier coup d'œil, tenté de le lui reprocher. C'est une œuvre qui s'échappe d'un talent encore vierge, et l'on est disposé à y voir une exubérance d'animation. Mais, pour pallier ce défaut, si c'en est un dans cette statue, on doit considérer que, par la reproduction de ces types magnanimes, l'art a un but immédiatement moral : frapper vivement les yeux de la foule, et réchauffer dans les âmes le sentiment de la gloire nationale par l'énergique expression du tableau. Ces œuvres sont destinées au peuple; il faut qu'il les comprenne, qu'elles lui parlent tout d'abord, comme une page de Plutarque traduite en bronze. Or, le peuple n'est pas assez exercé de critique, ni assez subtil pour les raffinements de l'art dans toute sa pureté; il se prête et sympathise surtout aux situations mâles, aux passions évidentes. C'est par les yeux que les leçons passent de l'imagination au cœur, pour lui rappeler quels furent ses aïeux et que *noblesse oblige*. Telle est la pensée principale qui préside à l'érection de ces monuments.

Un examen rapide convaincra, d'ailleurs, que cette vitalité injectée dans le métal par M. Vital-Dubray, n'est pas exagérée.

Jehanne est au haut du mur, où aboutissent les deux crampons d'une échelle d'escalade entamée par la hache. Les pieds fortement appuyés sur la pierre, la partie inférieure du corps est courbée en arrière, le buste penché en avant. Il se trouve légèrement tordu par la tension du bras droit replié vers l'autre épaule, et dont les doigts serrent la hache; mouvement lancé, mais suspendu soudain, parce que l'assaillant, frappé à coups redoublés, a rendu en tombant ce dernier effort inutile. La hampe brisée du drapeau bourguignon est encore dans la position où il a été saisi, sous le poing crispé de l'héroïne. Tout indique que Jehanne est dans l'exaltation d'une lutte à l'instant terminée. Un double pli sépare les sourcils froncés; sur la bouche entr'ouverte, aux coins baissés, une respiration puissante semble passer. Il y a, si je ne m'abuse, une complication de sentiments naturels à la situation, qui ne constituent pas une surabondance de vie, et se

supportent assez bien sans lassitude. Jeune fille, il lui a fallu un enthousiasme extraordinaire pour entraîner ses compagnes ; en contemplant cet homme renversé sanglant sous sa hache et dont elle suit la chute au fond du fossé d'un regard large et fixe, elle est comme frémissante, à la fois de son triomphe et d'une secrète et involontaire horreur pour une action si antipathique à son sexe ; mais cet homme qui se brise en bas est un ennemi, et les Bourguignons se troublent et Beauvais est sauvé ! Héroïsme, joie de la victoire, répulsion d'un cœur de femme pour la violence, et qui commence à reprendre ses droits, tout ceci est vrai, bien conçu et beau.

La statue pèche plutôt par une certaine mignardise de détails. Cette robe qui traîne est gênante et bien soigneusement drapée pour et après une telle lutte. Ce soupçon de bonnet, tandis que le vent seul suffit à soulever les boucles de cheveux, comment s'est-il si coquettement posé et conservé sur le sommet de cette noble tête, dont il couvre à peine la moitié, sans y être visiblement retenu ? Et ces deux longues nattes qui pendent sur le dos, comme elles sont complaisamment tressées ! Sans doute, il ne fallait pas tomber dans le genre prochain, la virago ; il ne s'agit pas d'une Théroigne de Méricourt, brandissant un sabre de cavalerie, à cheval sur l'affût d'un canon et hurlant un chant forcené ; mais d'une vierge, et l'ordre dans la simplicité tient de près à la pudeur. Cependant, elle songeait à combattre en s'habillant, et elle a courageusement combattu. La hachette elle-même est un véritable diminutif et paraît, mignonne comme elle l'est, plus propre à fendre un morceau de sucre que le casque de fer d'un homme d'armes. Je pense malgré moi, en regardant Jehanne, qu'à défaut de gloire et des exemptions des charges publiques, Pillon eût encore été très-heureux de l'épouser. Sans cette légère imperfection, l'ensemble serait moins gracieux peut-être, mais assurément plus en harmonie avec la vitalité qui l'anime.

Gustave LOÜIS.

THÉORIE

DE L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE.

AU XIXe SIÈCLE.

PROJET D'EGLISE,

Par M. NEPVEU.

Comme toutes les époques de transition le temps où nous sommes est par excellence une période d'essais. Doit-on se féliciter, doit-on se plaindre d'un tel état de choses? Dans les arts, dans la littérature, dans la politique, ce besoin de changement n'est-il pas la cause première de la décadence du vrai beau, de l'incohérence des idées, de l'instabilité et du désordre dans les institutions? Ne serait-ce pas le lieu de rappeler l'antique et simple adage : Le mieux est souvent l'ennemi du bien? Si cependant les excursions en dehors des grandes routes ouvertes par la civilisation à l'activité humaine et aux progrès sont quelquefois permises, même aux imaginations les plus aventureuses; si l'on peut être révolutionnaire sans attenter aux immuables principes de la société non plus qu'aux lois de son pays, c'est bien à coup sûr lorsqu'il s'agit de ces fécondes mais pacifiques spéculations de l'art, n'entraînant à leur suite ni barricades ni bouleversements.



Projet d'église par M. E. Nepveu, architecte.

Typ. Schneider 1, rue d'Erfurth.

Jamais une nation n'est plus vraiment florissante qu'aux jours où les questions de littérature, de statuaire, de peinture, d'architecture s'élèvent à la hauteur d'événements publics. C'est là la meilleure preuve que la philosophie et la politique ont le dessous. Or, chez nous comme ailleurs, la politique et la philosophie ont trop fréquemment le privilége de fausser les esprits et de gâter les affaires.

Pour nous restreindre au sujet qui nous occupe et n'en point excéder les limites, il nous semble donc qu'une honorable exception peut être faite pour les essais en matière d'art, et que le premier devoir de la critique est d'apprécier les œuvres et de mettre en lumière le nom des hommes qui consacrent leurs études à la recherche et à la solution des nombreux problèmes soumis par les siècles à l'intelligence du monde.

Plus que les autres branches artistiques, l'architecture reçoit le contre-coup et doit en quelque sorte subir le reflet des époques qu'elle traverse. On ne saurait le nier : la statuaire a dit son dernier mot avec Phidias; Raphaël, Véronèse, Rubens et tous les génies du XVIe siècle, exposant leurs œuvres à l'éternelle admiration de la postérité, ont dit à la peinture : tu n'iras pas plus loin ; si habiles que soient les graveurs de notre époque, ils ne prétendent assurément pas être au-dessus de leurs maîtres des âges précédents. En est-il de même des architectes? Certainement non.

Portons un regard autour de nous : où est la ligne droite? où est la vérité? Les premiers, les plus habiles ou les plus célèbres entre les contemporains, marchent les uns obstinément, les autres un peu au hasard, dans les voies les plus opposées. M. Lassus tient en grand honneur l'ornementation du XIIe siècle, et, quel que soit son programme, il peut difficilement en sortir; M. Viollet-le-Duc rapporte tout au XIVe siècle; M. Duban essaye en vain de rappeler la renaissance; M. Labrouste renchérit sur ses confrères par un bizarre mélange; MM. Caristie et Achille Leclère sont les colonnes de l'art grec.

Voici venir M. Nepveu, qui, pour être plus nouveau dans la carrière que les maîtres dont je viens de citer les noms, n'en est pas moins un architecte de distinction et de talent. M. Nepveu ne s'isole pas dans un siècle ou dans un style; il ne se fait pas l'apologiste quand même d'une forme ou d'une école, sa pensée s'élève au-dessus des hommes et des âges. Cet art magnifique qu'on nomme l'architecture lui apparaît en une synthèse immense qui associe les découvertes des sociétés anciennes aux améliorations du monde régénéré, rattachant le paganisme aux civilisations modernes par un trait d'union qui est le Christ.

Quelques mots sont nécessaires pour donner plus de précision à cette image. Horace compare la poésie à la peinture, *ut pictura poesis;* M. Nepveu assimile l'architecture à la musique, et si ce parallélisme ingénieusement développé ne l'amène pas à une conclusion de tous points admissible, au moins en tire-t-il des aperçus souvent lumineux et deux mots dont il enrichit notre langue, car on ne les trouve, que je sache, dans aucun dictionnaire. Ces deux mots sont la *conformance* et la *difformance.*

Dans le système de M. Nepveu, les sociétés anciennes, le paganisme, c'est-à-dire les Grecs et les Romains, qui ont trouvé et perfectionné les règles de l'architecture, ont aussi connu la loi des sons, en d'autres termes, la musique; mais chez eux musique et architecture marchaient du même pas; dans l'un comme dans l'autre de ces arts, tout était régulier, méthodique. L'harmonie lyrique, cette trigonométrie du chant, est une science dont ils n'avaient pas même le soupçon ; leurs chœurs étaient uniformes et solennels comme étaient solennelles et uniformes les lignes de leurs temples; de là dans leur musique la *consonnance*, et, suivant la déduction, le néologisme de M. Nepveu, dans leur architecture la *conformance.*

La rédemption étend sur le monde ses ailes saintes. Avec le christianisme, une nouvelle ère d'idées et d'activité se produit De la poussière des temps passés on exhume, s'il est permis d'employer ce mot, le solfége grec et ro-

main; sous ces notes on plaque des accords, l'harmonie est trouvée; vienne Charlemagne, et le chant grégorien fondé et complété sera une des colonnes de la liturgie. Parallèlement à ce progrès, l'architecture, d'abord enveloppée de ténèbres, écrasée sous le joug des barbares, sortait des catacombes, s'essayait, grandissait au soleil, tendant la main au passé, cherchant à renouer la chaîne des âges, enfin multipliant les efforts de l'imagination et les ressources du génie pour créer cette forme mystique, issue de l'assemblage de toutes les lignes, qui constitue ce qu'on nomme l'art chrétien.

Alors, de même que l'harmonie puise ses plus beaux effets dans les contrastes, c'est-à-dire dans la dissonance, qui est une apparente violation de la règle, de même l'architecture vit sa sphère s'élargir par des moyens qu'Ictinus et Vitruve eussent certainement repoussés comme de grossiers attentats contre les préceptes du bon sens. La musique chrétienne s'était enrichie de la *dissonance*, et presque en même temps l'architecture religieuse réalisait l'importante conquête à laquelle M. Nepveu donne le nom de *difformance*. Seulement, et au dire de l'architecte, d'un excès on était tombé dans un autre; Grecs et Romains avaient abusé de la consonnance et de la conformance, romans et gothiques abusèrent à leur tour de la dissonance et de la difformance : les seconds furent aussi exclusifs dans leur extrême que les premiers l'avaient été dans le leur. Entre ces deux pôles, M. Nepveu place la latitude du vrai beau.

Avant de passer outre, je ne puis cependant accepter le reproche d'uniformité que l'auteur adresse à l'architecture religieuse. Si les temples d'Athènes et de Rome étaient, comme il l'avoue lui-même, d'une régularité désespérante, pareil blâme ne saurait être infligé au style chrétien qui, sauf le plan général, la forme en croix, qui n'a jamais dû changer, étant basée sur le dogme, qui, sauf ce point, dis-je, est d'une infinie variété et d'une fantaisie toujours imprévue dans ses détails. M. Nepveu sait aussi bien que personne que l'ogival, qui abonde en subdivisions, porte en outre dans son ensemble deux caractères bien distincts : il y a le style fleuri et le style simple, il y a le gothique *rayonnant* et le gothique *flamboyant*, genres qui ne se ressemblent guère.

Quoi qu'il en soit, M. Nepveu n'estime pas plus le grec ou le romain sans mélange que le roman, le byzantin, le gothique ou le sarrasin pur; il importe, suivant lui, d'allier dans une raisonnable mesure la consonnance des uns et la difformance des autres, de respecter Vitruve et Vignole tout en faisant la part de Pierre de Montreuil et d'Erwin de Stenbach; c'est pourquoi, joignant l'exemple au précepte, il a étudié et exposé au dernier Salon les plans, coupes et élévations d'une colossale basilique destinée à être le modèle du genre, et dont les gravures sont en regard de cet article.

« Pour ne pas arrêter l'œil, dit M. Nepveu[1], et pour que rien ne gênât l'élan de ces fûts énormes qui partent du sol et s'élancent jusqu'à la naissance de la voûte du dôme, nous avons supprimé les pendentifs, et nous les avons remplacés par une portion d'arc qui vient aboutir derrière les autres colonnes du dôme et se perdre dans les arcs doubleaux au-dessus de l'archivolte. Toutes nos voûtes sont en fonte dorée, découpée à jour, dont les dessins se détachent sur le fond bleu d'une seconde voûte, placée derrière à une certaine distance. Nous avons cru que l'œil, tout en appréciant la netteté des contours, éprouverait du plaisir à n'être pas borné par ces surfaces et à pouvoir s'élancer au delà.

« Quant à l'extérieur de l'édifice, une de nos principales préoccupations a été de donner une grande importance à la statuaire. Car, pour nous, la figure humaine est encore une conformance. Nous espérons que la signification

[1] *Notice sur un projet d'église*, exposé au Salon de 1850, sous le n° 3713, par M. Nepveu, architecte du gouvernement et de l'administration des hospices. — In-18.

des figures d'anges, qui font toutes le même geste et montrent la couronne d'épines, n'échappera à personne, non plus que le sens qu'il faut tirer de la couronne de gloire placée au-dessus de la couronne d'épines. Enfin nous avons terminé notre église par la figure du Christ, parce qu'elle résume à elle seule tout notre système. C'est à la fois la plus belle des conformances et la plus noble, la plus vivifiante des difformances. »

Une particularité de ce projet, c'est que l'auteur transporte l'orgue de la partie supérieure du porche où il est ordinairement placé, dans une cavité circulaire, au centre du monument. M. Nepveu est d'avis que le son, tendant à monter, acquerra ainsi plus d'éclat et d'ampleur; M. Barthélemy, qui dispose l'orchestre dans les frises de son théâtre, à l'instar de celui que Lassurance avait établi dans la coupole du Pavillon d'été, au milieu des jardins de l'hôtel du prince de Condé; M. Barthélemy ne partage sans doute pas l'opinion de son confrère M. Nepveu.

Pour ce qui concerne l'ensemble et la valeur générale du projet, le mieux est peut-être de citer ici quelques passages d'une lettre aussi impartiale que justement flatteuse, adressée à l'auteur par le savant P. Arthur Martin. Je n'ai pas besoin de rappeler que cet ecclésiastique, d'une érudition profonde, est un de nos archéologues les plus distingués, et que la science lui doit l'*iconographie de la cathédrale de Bourges* écrite en collaboration avec un de ses doctes collègues, le P. Cahier; cette iconographie est un chef-d'œuvre.

Le P. Martin s'exprime ainsi au sujet du travail de M. Nepveu :

« Je viens de voir les beaux plans que vous avez exposés au Salon. J'ai été frappé de l'effet général; l'étude des détails m'a moins séduit.

« Vous devez, je pense, la grandeur de l'effet au développement de vos lignes verticales et à l'élévation aussi bien qu'à la dimension du dôme. C'est le secret que le principe de foi avait enseigné à l'art roman-byzantin. Le système des pignons à polygone ne sera peut-être pas goûté. La coupole extérieure en dentelle de fonte paraîtra peut-être moins motivée et d'un effet analogue à celui de la flèche de Rouen.

« Vous avez évidemment travaillé sous l'impression d'une haute pensée, et cette pensée, votre œuvre la communique. Quant à l'ornementation, je regrette qu'elle n'ait pas subi la même transformation que les lignes, comme cela avait eu lieu dans le roman. Il en résulterait une harmonie tout autre.

« Pardonnez-moi, monsieur, ces observations qui ont bien peu d'autorité dans ma bouche. Peut-être y a-t-il de l'exagération dans mon amour pour le vieil art chrétien et dans ma persuasion qu'un art nouveau ne peut pas être le produit d'une seule intelligence, si riche qu'elle soit, que les arts se forment, comme les langues, d'éléments multiples, et dans des circonstances données. Je ne cesserai, pour mon compte, de recommander dans mes petites publications, d'étudier et d'étudier encore le beau roman et le bel ogival, où se trouve, selon moi, réalisé ce que vous cherchez; mais nous attendons encore le Vitruve qui analyse leurs lois et l'humble Vignole qui popularise leurs formes plus heureuses. »

Tant d'efforts et d'études, tant de persévérance et de savoir autorisaient sans doute M. Nepveu à compter sur un meilleur résultat que celui qu'il a obtenu; il lui était permis de croire que si son œuvre renferme des imperfections ou des erreurs inhérentes à l'esprit humain, elle contient aussi des qualités d'un ordre supérieur qui lui méritaient à coup sûr, au dernier Salon, un plus favorable accueil que celui qui lui a été fait par MM. les membres du Jury. Heureusement les sentences de cet aréopage ne sont pas plus infaillibles que celles des autres tribunaux, et l'auteur méconnu a le droit d'en appeler de l'oubli ou de l'indifférence du Jury de l'Exposition à l'examen et aux sentiments de ses autres juges naturels, qui sont la majorité de ses confrères et le public éclairé. En ce qui me concerne, je n'hésite pas à croire que l'architecture du XIXᵉ siècle ne

pourra que gagner à l'élaboration et, sur certain point, à la mise en pratique des doctrines de M. Nepveu. Calomniez, disent les pervers; de la calomnie il reste toujours quelque chose. Travaillez, cherchez, répètent les sages; de vos travaux et de vos recherches les contemporains ou la postérité, à défaut de vous, tireront profit.

Félix PIGEORY,
Architecte.

PORTRAITS D'ARTISTES.

III.

MÉLINGUE STATUAIRE.

C'est bien du comédien que l'on applaudit si souvent, qu'il va être question dans ce chapitre, et comme tout ici-bas a sa raison d'être, il n'est pas douteux que Mélingue soit habile statuaire parce qu'il est excellent comédien, et excellent comédien parce qu'il est habile statuaire. Qui n'a point été en effet frappé de la continuelle préoccupation de l'artiste dramatique dont le geste, l'intention, est souvent sur la scène l'élément d'une belle statue.

Aussi, cette qualité si brillante du comédien se reflète-t-elle sur toutes ses œuvres en sculpture, tantôt vigoureuses, tantôt pensives et philosophiques. Où trouver plus de profondeur, de méditation que dans sa statuette, j'allais dire sa statue du grand *Corneille;* n'a-t-on point parfaitement là, devant soi, l'illustre poëte? il s'avance à pas lents et graves sous quelque voûte de tilleuls ou de marronniers, enveloppé dans son manteau superbement ajusté, la tête inspirée : qu'on se garde de le troubler, il rêve à quelques-unes de ces grandes scènes admirables pour toutes les nations, sublimes dans toutes les langues! on ne peut s'y tromper, ce n'est pas la méditation contemplative de la nature, idéale du Poussin, c'est bien le génie qui rayonne en lui-même et qui évoque les grands souvenirs de l'antiquité, Polyeucte! Horace! Cinna! héros immortalisés par le poëte immortel!

A son *Molière*, pendant du *Corneille*, Mélingue a donné un tout autre caractère; *Molière*, un manuscrit à la main, achève la lecture d'un de ses chefs-d'œuvre; le geste le dit à ne pas en douter, la pose est calme, noble, mais d'une noblesse beaucoup plus bourgeoise, si l'on peut dire, que celle du *Corneille*, l'on retrouve bien la différence qui existe entre l'auteur du *Tartufe*, de *l'École des Maris*, et l'auteur du *Cid*. C'est peut-être même à sa servante qu'il lit ses admirables vers; chez Ninon, Molière mettrait plus d'emphase : remercions l'artiste d'avoir traduit le grand poëte philosophe avec cette simplicité.

Dans le *La Fontaine* on devine la bonhomie pleine de finesse et de causticité du célèbre fabuliste, de même que l'esprit religieux et pathétique de l'auteur d'*Athalie* est parfaitement rendu dans sa statuette de *Racine*.

Une admirable pensée rivale, ou plutôt égale à celle de *et la lumière fut* du *Guttemberg* de David d'Angers, est exprimée avec un rare bonheur par ces paroles gravées sur la statuette de célèbre chirurgien de Charles IX, *Ambroise Paré : Je le pansai, Dieu le guérit*, mot si sublime de foi et d'abnégation!

Énumérer tous les travaux de Mélingue serait justement tomber dans une monotone nomenclature pour laquelle nous avouons notre horreur profonde : qu'il suffise de signaler quelques-unes de ses productions, *François Ier*, *Charles-Quint*, *Lamartine*, puis d'autres statuettes de saints et de saintes dont les noms nous échappent.

Il nous reste à parler de l'œuvre dernière, enfant chéri de Mélingue; exprimons surtout ici le regret qu'il ne l'ait pas envoyée au Salon; elle fût venue à l'appui des éloges sans bornes dus à cette belle composition.

Cette figure, d'un mètre environ, représente *Un comédien de l'antiquité*. Assis, le coude appuyé sur son genou, le front dans sa main droite, le masque relevé laisse apercevoir sa tête sévère, soucieuse; il étudie avec une conscience que rien ne peut troubler un r-o le qui tout à l'heure peut-être fera rire tout

un public, comme semble l'indiquer le masque comique qui va cacher ce noble visage, selon la coutume antique.

Quelle simplicité dans la donnée de cette statue ! comme cette composition appartient bien au sculpteur-comédien, que c'est bien à celui qui a ressenti ces émotions de venir dire une bonne fois à tous : Ce rôle dans lequel le comédien vous fait rire ou pleurer, ce rôle qui vous touche au cœur ou vous fait rire aux larmes, ce rôle est presque toujours pour lui le résultat de bien des peines, de bien des soucis ! Ah ! si vous y songiez en l'écoutant, par combien de bravos ne le récompenseriez-vous pas des quelques moments d'émotion qu'il vous donne !

Pour avoir une idée de la recherche de détail dont Mélingue ne manque pas plus dans son art de comédien que dans celui du sculpteur, il suffit de remarquer une pensée bien simple en apparence et bien significative cependant, celle d'avoir mis les pouces des pieds cramponnés l'un sur l'autre ; c'est une observation bien naïve, bien vraie que les pieds sont presque toujours l'expression muette, machinale de nos impressions. Cette figure doublée devrait être placée dans tous les foyers ou sous tous les péristyles des théâtres.

Rappelons aussi pour mémoire les statuettes populaires de *Bouffé* dans *le Gamin de Paris* et de *Duprez* dans *Guillaume Tell*, puis une statuette lilliputienne, un *Malfilâtre* que l'amateur passionné voudrait avoir dans son cabinet entre deux Meissonnier.

Ce n'est point une biographie que nous avons eu la prétention de donner, nous voulions seulement remplir le plus sacré devoir du critique qui consiste à découvrir le talent, se réfugiât-t-il même sur les hauteurs de Belleville comme notre sculpteur.

Maintenant que nous avons mis Mélingue, statuaire, en rapport avec le public, espérons qu'il emploiera les moments de loisir que lui laisseront ses succès de théâtre, à faire quelque œuvre plus importante venant à l'appui des éloges donnés à l'artiste dont le talent est sérieux, la vie si honorable sous tous les rapports et le caractère si modeste.

Et vous tous qui faites profession de sculpteur, ne prétextez pas que tout le bagage de Mélingue n'est composé que de statuettes, pour ôter de la valeur à ses œuvres ; rappelez-vous que depuis vos études premières vous avez appris à respecter les bronzes antiques dont la plupart, pour ne pas dépasser quelques centimètres, n'en sont pas moins des chefs-d'œuvre. L'*Hercule assis* trouvé dans le Rhône, le *Mercure* du Musée, et cent autres statuettes antiques ne font-elles point l'admiration des connaisseurs. Combien d'entre ceux qui jetteraient la pierre à notre comédien-statuaire, dont les statues ne sont que de mauvaises statuettes, tandis que les œuvres de Mélingue, sextuplées par le premier metteur au point venu, feraient presque toutes d'excellentes statues.

MATHIEU MEUSNIER.

BIBLIOGRAPHIE.

LES GALERIES DU PALAIS,

PAR M. AMÉDÉE DE BAST.

2 vol. in-8.

A une époque comme la nôtre, où pour obtenir une vaine popularité, tant d'écrivains à la mode s'efforcent de détruire en nous jusqu'aux moindres traditions du passé, en répandant l'injure et trop souvent la calomnie sur les institutions auxquelles notre pays doit sa force et son existence ; à une époque où méprisant les siècles qui nous ont précédés pour s'appuyer sur un avenir plus qu'équivoque, certains hommes renient à la fois les immenses travaux et la gloire de nos pères, nous devons savoir gré à l'écrivain qui emploie son talent à conserver les saintes et respectables traditions que devraient honorer ceux-là même qui les repous-

sent. Aussi ne pouvions-nous passer sous silence un ouvrage destiné à nous initier aux mœurs et à la vie intime du parlement de Paris, de cette puissante institution qui s'élevait à côté du trône, non pour l'annihiler et le combattre, mais pour le soutenir et l'éclairer.

Quelques lignes empruntées à l'introduction des *Galeries du palais* expliqueront mieux que nous ne le pourrions faire quel est le but de ce livre. « La vie privée des grands capitaines de la France est dans toutes les mains, la vie privée du parlement, de ces grands capitaines de la justice qui, eux aussi, ont remporté d'éclatantes victoires sur les oppresseurs du dehors et du dedans, est encore inconnue; nous nous sommes efforcés de remplir cette lacune et de combler le fossé de l'ingratitude et de l'oubli. »

Tel est le programme que M. de Bast s'était imposé, et pour le bien remplir, il fallait, comme lui, s'être livré à de longues et sérieuses études sur l'organisation de nos institutions civiles et judiciaires; il fallait en avoir suivi pas à pas les développements successifs, enfin, remontant aux sources de l'histoire, il fallait demander aux parchemins poudreux des archives les annales de ce moyen âge que M. de Bast a toujours affectionné et qu'il traite avec la sévérité de l'historien et la plume du poëte.

Dans une série d'anecdotes où la vérité historique n'est jamais sacrifiée aux exigences du roman, les *Galeries du palais* nous offrent d'intéressants détails sur le parlement, sur les usages, les coutumes de cette illustre compagnie qui a donné tant de preuves de dévouement et de patriotisme. C'est d'abord la *Baillée aux roses,* doux et touchant tribut offert chaque année par le plus jeune des pairs du royaume, et qui tirait son origine d'une de ces naïves histoires du cœur, où l'amour vient en aide au devoir. Puis l'étrange donation de Philippe de Morvilliers, qui obligeait les moines de Saint-Martin-des-Champs à offrir tous les ans au premier président *deux bonnets de palais, l'un doublé de velour pour l'hyver, l'autre de soye pour l'été;* la baillée aux noix, l'élection du roi de la Basoche, enfin mille détails sur la vie intime du parlement, sur les usages oubliés avec lui, et qui tous cependant, cachaient sous leur sens allégorique un fait ou un nom qui devait les préserver du mépris.

Sur ce riche fond se dessinent de graves figures historiques. Ici, c'est Louis XI, auquel M. de Bast rend son véritable caractère et dont il développe en peu de mots et l'admirable politique et les bienfaits qu'en a reçus notre pays. Là, c'est l'hommage rendu par Charles V, ce roi qui mérita le surnom de Sage, à Jehan le Bouteiller et à Raoul de Presle; hommags de la royauté politique à la royauté du génie. Et tout cela semé d'aperçus rapides et lumineux sur les événements de notre histoire, d'annotations pleines de clarté et de précision; enfin de réflexions qui respirent la crainte bien plus que l'espérance, mais qui toutes sont dictées par un cœur rempli d'un ardent et vrai patriotisme. Ce livre repose l'esprit fatigué par les tristes productions dont notre temps abonde.

Pour clore ici ce que nous pouvons dire sur ce livre, qui demanderait un examen plus étendu, nous ajouterons que dans les *Galeries du palais* comme dans les *Bourgeois de Paris* et tant d'autres ouvrages déjà publiés, M. de Bast s'adresse à toutes les intelligences. Au savant, il présente de curieuses recherches et des coutumes peu connues; au penseur, de graves sujets de méditations: une organisation détruite, notre grandeur ancienne à comparer avec celle qui s'est élevée sur ses ruines; en dernier lieu, et pour celui qui ne cherche dans une lecture que les émotions du drame ou un paisible délassement, des anecdotes racontées de façon à convaincre qu'on peut intéresser le lecteur sans le promener dans les lieux immondes où croupit le rebut de la population. Nous espérons que tous, oisifs, érudits ou penseurs aimeront à jeter un coup d'œil sur les siècles passés, et à faire avec M. de Bast une promenade attrayante et instructive dans les *Galeries du Palais.*

ALEXANDRE DE BAR.

CORRESPONDANCE.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE LONDRES.

A M. Félix PIGEORY,
Directeur de la Revue des Beaux-Arts.

La France qui brille au premier rang de l'Exposition de Londres, avait le droit d'espérer, monsieur le Directeur, qu'un monument national conserverait le souvenir, et des efforts qu'elle a faits et des résultats qu'elle a obtenus. Cependant un seul catalogue officiel descriptif et illustré, est préparé et il doit être exclusivement rédigé en langue anglaise.

Ainsi la France n'aurait pas, comme l'Angleterre, comme l'Allemagne, peut-être favorisé par certaines conditions exceptionnelles, un livre à elle, écrit en langue nationale, qui pût être déposé dans toutes nos bibliothèques, où nos industriels, nos commerçants, nos ouvriers pussent toujours et facilement étudier un des plus grands faits des temps modernes et y puiser tous les enseignements qu'il comporte pour nos progrès à venir.

Il nous a semblé que cette sorte de déchéance impliquait pour notre pays une question d'honneur et de dignité, en même temps que d'intérêt général, qui sollicitait, à défaut de toute autre intervention, l'initiative du pays lui-même. Nous avons conçu l'idée d'ouvrir, et nous avons ouvert dans les bureaux du *Journal de l'Exposition Universelle*, (rue Grange-Batelière, 13), une souscription nationale qui couvrît les frais d'une édition française du catalogue illustré de l'exposition de Londres.

Nous nous sommes assurés, à l'avance, que rien ne nous manquerait des moyens de rendre cette édition digne du but que nous nous proposons, et pour assurer le succès de cette entreprise toute patriotique, nous vous prions, monsieur le Directeur, de lui prêter le concours de votre bienveillant appui et de la publicité de votre Revue. — Veuillez, etc.

Paris, 5 juillet 1851.

J. LEFORT et A. ANDROUËT.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 452.

Séance du mardi 1er juillet 1851.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures.

Le procès-verbal est lu et adopté sans observations.

CORRESPONDANCE.

1° Deux numéros du journal anglais *The Builder* sont remis à M. Moultat, rapporteur ordinaire de cette publication.

2° Brochure contenant le discours prononcé à la séance publique de la Société académique des Enfants d'Apollon, le 29 mai 1851, par M. Hippolyte Vander-Burch, chancelier de cette société, et membre de la société libre des beaux-arts. — Dépôt aux archives.

3° Lettre de M. Chaudet, architecte, qui demande l'autorisation de soumettre à la société quelques explications à l'appui de son travail sur les propylées d'Athènes. Cette lecture sera mise à l'ordre du jour de la séance du 15 juillet.

M. Milon appelle l'attention de la société sur l'état de dégradation où se trouve, dans le cimetière de l'Est, la tombe de Vincent, peintre d'histoire, membre de l'Institut, et professeur à l'Académie de peinture. Notre collègue, élève de ce peintre distingué, exprime le désir de voir réparer le monument qui lui a été élevé. La société s'associe à ce vœu, et la proposition de M. Milon est renvoyée au bureau pour qu'il avise aux moyens d'y donner suite.

M. Martin d'Angers a la parole pour la lecture d'un rapport sur le congrès scientifique de France (seizième session, tenue à Rennes, en septembre 1849).

La première partie de ce rapport contient des détails fort intéressants sur les travaux du congrès. L'analyse qu'en a faite M. Martin d'Angers, donne une idée exacte des sujets mis en discussion. La société entend cette lecture avec beaucoup d'attention et remercie una-

nimement notre collègue, qui annonce que la seconde partie de son rapport, traitant de la littérature et des beaux-arts, fera l'objet d'une seconde lecture, la première partie ayant été spécialement consacrée à l'architecture, l'archéologie et l'histoire.

M. Garneray lit un travail sur la partie pratique de la peinture à l'huile. Il discute la préparation et l'emploi des couleurs et fait connaître le résultat de ses expériences. Ce travail, d'un haut intérêt, est renvoyé à la commission des couleurs, qui fera, s'il y a lieu, un rapport à la société.

On passe au scrutin pour la nomination d'un vice-président, en remplacement de M. Rouillard, démissionnaire. M. Péron est élu à l'unanimité des suffrages et proclamé vice-président, aux applaudissements de l'assemblée.

M. le président communique le plan du monument funéraire à élever pour feu M. Paillot de Montabert, l'auteur du *Traité de la Peinture*, et donne connaissance de la décision du conseil municipal de Saint-Martin ès Vignes, département de l'Aube, qui accorde le terrain nécessaire pour l'érection de ce monument. Le plan a été dressé par M. Paul Carpentier, qui a fait aussi le buste de M. de Montabert, et qui se charge de le sculpter.

La société témoigne à M. Paul Carpentier tous ses remercîments pour son remarquable travail et pour l'empressement qu'il met à rendre à un artiste illustre, ancien membre de la Société libre des beaux-arts, un juste et digne hommage.

M. Rolland, architecte, est chargé de l'examen et du rapport à faire sur un nouvel ouvrage de M. Chenavard, contenant les dessins d'un grand nombre de tombeaux remarquables.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 15 *juillet* 1851

1° Lecture du procès verbal de la séance du mardi 1er juillet 1851.

2° Correspondance.

3° Scrutin pour la nomination d'un membre titulaire du comité de rédaction, en remplacement de M. Péron, nommé vice-président de la société.

4° Nomination des présidents et vice-présidents des différentes spécialités.

5° Lecture de la première *Lettre d'un Musicien sur Naples*, par M. Adrien de Lafage.

6° Lecture, en vertu de l'autorisation de la société, d'une dissertation de M. Chaudet, architecte, à l'appui de ses plans et dessins sur les propylées d'Athènes.

7° Seconde lecture de M. Garneray, sur les couleurs et la partie pratique de la peinture.

8° Conférence sur le style ogival.

Le secrétaire-adjoint,
MAILLET.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Séance du lundi 30 *juin* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

La séance est ouverte à huit heures par la lecture et l'adoption du procès-verbal, suivies du dépouillement de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre de M. Johnson, qui demande à passer membre honoraire, comptant plus de vingt-cinq années de service dans la Société. M. Dézarnaud est chargé de présenter un rapport sur cette demande.

2° Une lettre de M. Mathieu, que des occupations importantes retiennent à Lille;

3° Une lettre de M. Payerne, que ses travaux retiendront longtemps encore à Cherbourg, et qui donne sa démission de président de la classe des Sciences.

Cette lettre est accompagnée d'observations scientifiques offertes à l'Athénée.

4° Une demande en admission de M. Dumons de la Fontaine, présenté par M. Populus.

MM. Fournier, Gatineau et Pradier-Foderé

sont chargés d'examiner cette candidature.

5° Le numéro 24 du *Médecin de la maison*, journal renvoyé à M. le docteur Caron.

6° Un *Traité manuscrit de Sténographie* de M. Delhumeau, renvoyé à M. Louis Martin.

7° Une brochure intitulée *Salon de* 1850-51, par M. Claude Vignon, renvoyée à M. Mirault.

8° Un mémoire sur le choléra-morbus de 1849, par M. le docteur Seure, renvoyé à M. le docteur Reinvilliers.

9° Une brochure intitulée : *De la Famille et de la Propriété*, par M. Borély, renvoyée à M. Pradier-Foderé.

10° Une livraison des *Chants du Caveau*, suite aux *Chants populaires de la France*, offerte par M. Albert Montémont, et renvoyée à M. Robert.

La correspondance étant épuisée, l'Athénée procède à la discussion de quelques questions administratives, et lève sa séance à dix heures.

CLASSE DES ARTS.

Séance du lundi 7 *juillet* 1851.

Présidence de M. ALBERT MONTÉMONT.

La séance est ouverte à huit heures précises.

Après la lecture du procès-verbal, le secrétaire général annonce la correspondance manuscrite qui se compose :

1° Une lettre de M. Chauvot qui sollicite la nomination d'une commission chargée d'examiner une cheminée de sûreté de son invention, pour fusils de chasse. Cette lettre est accompagnée d'un dessin et d'une description de la cheminée. M. le président désigne pour commissaires MM. Leroy, Morel et Guillet.

2° Une lettre de M. Henry fils, qui demande à passer membre correspondant. M. Fournier présentera un rapport sur cette demande.

3° Une lettre de M. Moullard qui demande à entrer dans la classe de l'Industrie. Le rapport sera fait par M. Guillet.

La correspondance imprimée comprend :

1° Les deux numéros du 1er juillet de la REVUE DES BEAUX-ARTS.

2° Plusieurs exemplaires du discours prononcé à la séance publique des Enfants d'Apollon par M. Vander-Burch. — Renvoyé à M. Darel.

La correspondance étant épuisée, on entend successivement un rapport de M. Taskin sur un chœur de M. Ed. d'Ingrande, membre de l'Athénée; et une description d'une bague antique, par M. Robert, qui sait si bien répandre de l'intérêt sur les questions scientifiques en apparence les plus ardues.

A neuf heures le concert de la Classe des Arts commence sous l'habile direction de M. Ch. Pollet.

1° *Divertissement espagnol* composé par M. Jean Deshayes, exécuté sur le piano par Mlle Pilvève

2° La romance de *la Dame de pique*, et *Guide au bord ta nacelle*, chantées avec une fort jolie voix et des intentions excellentes par M. Jorez, élève de la classe d'opéra du Conservatoire.

3° Air de *Robin des bois*, chanté par Mlle Marie Lassaveur, élève du Conservatoire.

4° Air varié pour le cor, composé par M. Jean Deshayes, exécuté par M. Cabaret.

5° Air d'*Haydée*, chanté par Mlle Issaurat.

6° *Le Guet*, quatuor composé par M. Edmond d'Ingrande, paroles de M. d'Ingrande père, et chanté par MM. Lami, Biot, Delahaye et Quesne.

7° Deux chansonnettes comiques : *L'Anglais touriste*, chanté par M. E. Thierry; et les *Quatre sous du petit Nicole*, chanté par le jeune H. Linnstedt.

8° Lecture de stances composées par M. Albert Montémont, et intitulées *l'Avare*.

9° Air varié pour le violon, composé par M. Nargeot, exécuté par M. Payen.

10° Air de *Lucrèce Borgia*, chanté par Mlle Marie Lassaveur.

11° Une *Promenade vénitienne*, barcarolle pour violon et violoncelle, composée par M. Deshayes, exécutée par l'auteur et par M. Payen.

12° Air de *Robert*, chanté par Mlle Issaurat.

13° *L'Orgie*, quatuor de M. Ed. d'Ingrande,

chanté par MM. Lami, Biot, Delahaye et Quesne.

14° *La noce à mon frère André,* chansonnette comique chantée par le jeune H. Linnstedt.

L'Athénée des Arts et le public reconnaissent dans la distribution de cette soirée musicale le goût exquis de M. Ch. Pollet, qui sait avec tant de talent varier les plaisirs et les inspirations de son auditoire. M. Ch. Pollet a surtout bien mérité de l'Athénée et du public, en faisant entendre les œuvres excellentes de deux jeunes maîtres que l'Athenée se félicite de posséder, MM. Ed. d'Ingrande et Deshayes.

Parmi les artistes qui, d'une manière si aimable, ont prêté le concours de leur talent aux plaisirs de cette soirée musicale, le procès-verbal citera particulièrement Mlle Marie Lassaveur, dont le talent original et la tenue pleine de distinction ont produit un profond effet sur l'auditoire.

La voix flexible et sonore, la grâce et la modestie de Mlle Issaurat ont mérité les applaudissements souvent répétés de l'Athénée.

On a remarqué l'esprit précoce du jeune H. Linnstedt, à qui une direction sérieuse et digne de son âge promet des succès véritables.

M. le président adresse des remercîments à M. Pollet et aux artistes, et lève la séance à dix heures trois quarts.

Le secrétaire général,
P. PRADIER-FODERÉ.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

OPÉRA : Débuts de M. Lagrave. — Rentrée de Mlle Masson. — La Priora et le ballet de M. Gautier. — OPÉRA-COMIQUE : Ouvrages à l'étude. — Prochains débuts de M. Dufresne. — GYMNASE : *Dieu le veut.* — VARIÉTÉS : Prologue de réouverture; *la Ferme de Primerose; Meublé et non meublé.* — AMBIGU : reprise du *Monstre.* — La salle Barthélemy.

A bien peu d'exceptions près les théâtres luttent en désespérés contre les ardeurs de la belle saison qui est pour eux la mauvaise. Cette foule, que l'on chercherait vainement au parterre, à l'orchestre et dans les loges des salles de spectacle, on la retrouve compacte et tourbillonnante au Château et à la Folie d'Asnières, au Jardin Mabille et au Château des Fleurs, à l'Hippodrome et aux Arènes Nationales. En fait de plaisirs, le public ne songe plus qu'aux ballons. On ne saurait dire à quel point la musique, le vaudeville et le mélodrame sont victimes des aérostats.

L'Opéra se console du départ de l'Alboni en se répétant à lui-même que la célèbre cantatrice reviendra au mois de septembre, en même temps que Roger, pour le moment couvert de bravos et de couronnes en Allemagne. Les débuts d'un ténor de fantaisie, M. Rousseau de Lagrave, ont eu lieu ces jours-ci. M. de Lagrave a tenu durant trois ou quatre années son emploi à Bordeaux, où il a eu des alternatives d'ovations et de chutes éclatantes. M. Roqueplan a accepté les services de l'artiste au prix de 12,000 fr. pour six mois. Mlle Masson va prendre le rôle de Mme Viardot dans *Sapho.* Ainsi nous ne serons pas plus longtemps privés du très-remarquable ouvrage de M. Gounod.

Une jeune et jolie danseuse italienne, Mlle Priora, engagée depuis six mois, n'a encore paru qu'aux répétitions du ballet de MM. Théophile Gautier et Mazillier. Une indisposition malheureusement trop prolongée de Mlle Plunkett, qui remplit un rôle très-important dans cet ouvrage, est la seule cause du retard. La musique de ce ballet d'action est de MM. Deldevèz et Tolbecque.

L'Opéra-Comique va reprendre *le Fidèle Berger* de M. Adam, avec M. Couderc, dans le rôle de Chollet. On parle aussi de la reprise de *Joseph.* On a mis à l'étude un petit acte de M. Alfred Clémenceau, qui chantait il y a une dizaine d'années des romances dans les concerts, et qui est aujourd'hui un compositeur. Mais la grande affaire du théâtre consiste dans les prochains débuts de M. Dufresne, ténor de Lyon, chargé du principal rôle d'un ouvrage en trois actes, qui a pour poëte

M. de Saint-Georges, et dont la musique a été écrite par M. Limnander, l'auteur des *Monténégrins*. M. Limnander a prouvé du premier coup qu'il était un grand compositeur, et j'y compte bien, il le prouvera de rechef avec la partition du *Château*.

Presque simultanément, nous avons eu au Gymnase un vaudeville d'observation, sous la forme d'un imbroglio, de MM. Bayard et de Biéville, ayant pour titre *Dieu le veut*, et aux Variétés, un vaudeville de mœurs traité par MM. Cormon et Dutertre, dans *la Ferme de Primerose*. Le premier de ces ouvrages démontre qu'un jeune homme et une jeune fille faits pour s'adorer, mais séparés par des difficultés de diverses natures, finissent toujours par se conjoindre, attendu que ce que femme veut il faut bien que la Providence le veuille aussi. La seconde pièce appartient à la sensiblerie de la jeunesse de M. Scribe et aux beaux jours de l'ancien théâtre de Madame ; elle n'est pas déplacée, là où elle est, car il ne reste des Variétés que le nom. Avec une direction nouvelle, la salle et le répertoire se sont rajeunis. Le prologue en vers mêlé de couplets, par M. Gaston de Monteaux, est, comme toutes les œuvres de ce genre, une revue rétrospective des illustrations défuntes ou retirées de l'endroit ; mais il a sur les prologues habituels, l'avantage d'avoir été composé et écrit avec soin. Une bluette fort divertissante, *Meublé et non meublé*, complète au mieux l'affiche de réouverture.

La Porte Saint-Martin n'a plus de directeur, les artistes se sont mis en société et nous promettent les émotions d'un drame intitulé *Salvator Rosa*, qui sera sombre comme les tableaux de son héros. MM. les *sociétaires* de l'Ambigu ayant sous la main un Italien rompu à tous les exercices de la gymnastique, ont emprunté au répertoire de la Porte Saint-Martin, une de ces féeries qui ont profondément intéressé le boulevard il y a plus d'un quart de siècle. *Le Monstre* est une imitation de je ne sais quelle diablerie anglaise, dont MM. Merle et Antony Béraud avaient jadis doté notre théâtre. Autrefois on croyait aux monstres, c'était le bon temps. Maintenant on ne croit plus à rien, pas même à la supériorité de la salle Barthélemy sur toutes les constructions analogues. Cette salle, bâtie d'après un nouveau système d'acoustique, de dispositions intérieures et de mécanisme scénique n'a jusqu'à présent offert qu'un avantage, c'est qu'on est sûr d'y payer sa place, mais qu'on n'est pas toujours certain de s'y asseoir.

Georges GUÉNOT.

MÉLANGES.

15 juillet.

La société nationale des antiquaires de France, ayant fait passer dans la classe des membres honoraires M. Frary, un de ses plus anciens titulaires, que son âge empêche de prendre part aux travaux de la compagnie, vient de pourvoir à la place de membre résidant, ainsi devenue vacante. M. F. de Saulcy, membre de l'Institut, qui a récemment exploré les villes bibliques des rives de la mer Morte, a été élu à l'unanimité. La société a conféré le titre d'associés correspondants à MM. Matter, à Strasbourg ; Garnier, bibliothécaire, à Amiens, et de Coussenaker, à Hazebrouck.

—La semaine dernière, à l'Institut, les élèves admis à concourir pour le grand prix de composition musicale, sont entrés en loge. Quatre-vingt-dix-huit cantates avaient été envoyées au secrétariat. Celle qui a été choisie à l'unanimité par les dix membres composant le jury portait le n° 46 ; elle est de M. Edouard Monnais, et a pour titre : *le Prisonnier*.

— On termine, en ce moment, à la fabrique de tapisserie des Gobelins, une œuvre capitale : c'est la reproduction de la *Farnésine*, qui est en cours d'exécution depuis dix-huit mois, et qu'on espère achever pour la fin de l'année 1851. Cette pièce importante a été exécutée avec une célérité sans exemple. On a appliqué pour sa fabrication une méthode nouvelle qui constitue un progrès sur les principes suivis autrefois. On assure que ce beau travail

inaugurera une nouvelle salle d'exposition décorée avec un goût remarquable et dans laquelle se trouveront, en médaillons, les portraits des célébrités de cet établissement, au nombre desquels on remarquera celui de Gilles Gobelin, teinturier de Reims, qui vivait sous François Ier, et qui en fut le fondateur; celui de Colbert, qui en fut, en 1666, le second créateur; ceux des peintres Lebrun et Mignard, qui y furent attachés, et celui de Vaucanson qui, après une fermeture de plusieurs années le fit rouvrir sous Louis XV.

— Un concours d'harmonie, auquel ont pris part avec beaucoup d'empressement les 15e et 18e régiments d'infanterie légère, les 3e, 30e, 41e, 49e et 58e régiments de ligne, a eu lieu dimanche dernier à Montrouge, à l'occasion de la fête de la barrière d'Enfer, et a produit, au profit des pauvres, une somme de sept cents francs. Sur la proposition d'un jury spécial, composé de MM. Dauverné, Marmontel et Massart, professeurs au Conservatoire national de musique, et chargés de prononcer sur le mérite des divers concurrents, quatre prix ont été décernés : le premier, consistant en une médaille d'or, au 30e régiment de ligne; le deuxième, en une médaille d'argent, grand module, au 49e de ligne; le troisième, en une médaille d'argent, au 3e de ligne; le quatrième, en deux médailles d'argent, petit module, a été donné, à mérite égal, aux corps de musique du 18e régiment d'infanterie légère et du 58e régiment de ligne.

— L'administration municipale de Lille vient de mettre à la disposition de M. Delemer, artiste graveur, ex-pensionnaire de l'Académie de France à Rome, une salle de l'hôtel de ville, pour une exposition de dessins que cet artiste a rapportés de Rome et de Florence.

— Le 23 et le 24 juillet, aura lieu à la Rochelle le congrès musical de l'ouest. Plusieurs notabilités artistiques de Paris, chanteurs et instrumentistes, se rendront au festival.

Suivant l'usage, le premier jour sera consacré à l'exécution d'œuvres essentiellement religieuses ; le second jour, à celle de compositions lyriques, de symphonies et de beaucoup d'autres morceaux empruntés au génie de toutes les écoles.

— Grâce au zèle et à l'activité de M. Bourla, architecte du théâtre de Saintes, le monument de Taillebourg est en cours d'exécution depuis quelques jours. La partie architecturale du projet sera terminée le 22 juillet, jour de l'inauguration. Les travaux seront conduits assez rapidement pour qu'à cette époque un côté du monument, le côté principal, soit entièrement sculpté.

— On écrit de Berlin, le 1er juillet : « Aujourd'hui le public a été admis à voir dans la grande cour de la fonderie royale de Berlin, la statue équestre colossale en bronze du feu roi Frédéric Guillaume III, qui a été modelée par M. Kis, auteur du célèbre groupe de l'Amazone luttant contre un lion.

« Le monument du feu roi est destiné à la ville de Kœnigsberg, où il sera expédié dès que le fardier que l'on construit exprès pour son transport sera terminé. »

—Parmi les nombreux portraits de nos célèbres contemporains qui ornent la galerie de tableaux du roi de Prusse, on doit citer comme un des plus remarquables le portrait de Meyerbeer, que le professeur Begas vient d'achever, et qu'on a exposé depuis quelques jours dans la salle de la Réunion des Arts (Kunstverein). Le célèbre compositeur est représenté debout, sur un fond qui fait ressortir très-avantageusement la figure. De sa main droite il tient un rouleau de papier, sur lequel est tracé le commencement d'une partition. Sa position est naturelle, et la ressemblance est frappante. Le portrait est le digne pendant des autres portraits de Humboldt, Schadow, Mendelssohn, également sortis du pinceau de M. Begas.

— L'Académie royale de musique de Stockholm vient de nommer membres associés étrangers MM. Hector Berlioz et Onslow, de Paris. Elle a inscrit au nombre de ses correspondants, M. Hubert Léonard, professeur au Conservatoire royal de musique de Bruxelles.

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS
A BRUXELLES.

LE RÈGLEMENT.

Quelque prévenu que l'on soit ou que l'on puisse être contre le temps actuel, on ne dira pas, à coup sûr, que l'année que nous parcourons a été, dans la sphère de l'industrie et des arts, une période inféconde. Certes, l'intelligence et l'activité humaines n'auront pas dormi en 1851 ; non que je prétende que le succès ait toujours et partout couronné les entreprises, mais c'est déjà beaucoup que cette intelligence travaille, que cette activité se produise ; car, on ne saurait trop le répéter, en matière de beaux-arts ou de commerce, dans l'ordre des idées et des faits dont la paix est l'inspiratrice et la sauvegarde, le repos, c'est la ruine; le mouvement, même irrégulier, c'est la vie. Nous sommes en pleine ère d'exhibition publique. A peine le Salon était-il fermé à Paris, l'Exposition universelle ouvrait à Londres les portes d'ivoire de ce temple des songes, qu'on nomme le Palais de Cristal. Quelques semaines encore, et ces prodiges, ces trésors sans nombre, entassés par les mains de toutes les nations sous les transparentes galeries de Hyde-Park, ces merveilles et ces richesses reprendront la route des pays d'où elles sont venues. Mais alors, curieux, touristes, observateurs trouveront en Belgique un nouveau sujet de voyages ou d'études.

Bruxelles prépare aussi, dans l'ancien palais du duc de Lorraine, qui est aujourd'hui son musée, une Exposition générale des ouvrages de peinture, sculpture, architecture, gravure et lithographie des artistes vivants nationaux et étrangers. Le Salon belge ouvrira le 15 août, et ne sera clos que le 31 octobre suivant. Le règlement de l'Exposition de Bruxelles vient d'être publié, et il n'est pas sans intérêt de le comparer à la constitution tant soit peu révolutionnaire qui a régi notre dernier Salon.

Chez nous, on s'en souvient, le gouvernement, à la seule réserve des croix, avait complétement abdiqué son initiative et même son contrôle au profit des artistes, qui se sont reçus, placés, récompensés eux-mêmes sous le régime et en vertu du droit populaire le plus échevelé et du suffrage universel le moins restreint. En temps et lieu, nous avons

constaté les vices ou les inconvénients d'un système qui substituait aux imperfections administratives de la monarchie des abus bien autrement attentatoires à la justice et au vrai mérite. La Belgique s'est instruite à l'école de nos fautes, et si son règlement n'est pas de tout point exempt de reproches, du moins concilie-t-il plus raisonnablement que le nôtre les lois du passé avec les exigences du présent.

Ainsi il existe à Bruxelles une commission directrice des beaux-arts, formée d'hommes pratiques, d'esprits supérieurs, choisis par le gouvernement, et, à ces causes, investie de toute la confiance du pouvoir constitué. Cette commission a désigné dans son sein sept de ses membres auxquels elle a adjoint son président. Ce comité spécial a pris le nom de Jury d'admission, et commencé ses travaux dès le 21 juillet.

Art. 5. Le Jury d'admission est formé du président de la commission directrice et de sept membres pris dans son sein, et désignés par elle.

Les artistes dont les œuvres ont été acceptées par ce premier jury ont seuls droit de concourir à l'élection du second, qui est le Jury de placement.

Art. 6. Le Jury de placement est nommé par tous les artistes dont les œuvres ont été admises, et comprend cinq peintres, dont au moins deux d'histoire, deux sculpteurs, un architecte et un graveur.

Art. 7. Chaque artiste qui enverra ses œuvres à l'Exposition, joindra à la lettre mentionnée à l'article 2, sous une enveloppe spéciale fermée et signée par lui, un bulletin contenant neuf noms d'après la classification établie ci-dessus.

Les bulletins des artistes dont les œuvres ne seraient pas admises seront anéantis.

Les autres bulletins seront ouverts dans une séance publique de la commission qui aura lieu le 26 juillet, à midi, au Musée. Il est procédé immédiatement à leur dépouillement. Les artistes qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages sont proclamés membres du Jury. En cas de parité de voix le plus âgé l'emporte.

N'est-ce pas là l'équité même? Et n'a-t-on pas ainsi évité les scandales dont le spectacle nous a été offert par ces incapacités de tous genres, ces apprentis, ces enlumineurs, ces fabricants de tableaux en perles, et je ne sais combien d'autres individus qui n'avaient ni qualité, ni talent, et qui, sous prétexte qu'ils apportaient un morceau de bois, de toile, de marbre, de plâtre ou de papier, jetaient dans l'urne les noms des *pairs* qu'ils prenaient pour juges? En vérité, nous le demandons encore, des jurys composés de cette façon barbare sont-ils l'expression réelle de la noble, de la vraie, de l'intelligente famille des artistes?

Le Jury de placement, sa tâche finie, change de nom et devient le Jury des récompenses.

Art. 14. Le Jury des récompenses est composé des membres du Jury de placement, auxquels le gouvernement, s'il le juge convenable, adjoindra quatre membres nommés directement par lui.

Art. 15. Le Jury des récompenses est spécialement chargé d'adresser au gouvernement des propositions pour les achats, les médailles et les encouragements.

Les artistes ont donc toutes garanties, et le gouvernement ne perd pas absolument les siennes, puisqu'il peut au be-

soin tempérer les votes du Jury des récompenses, dont l'autorité est considérable, au moyen de l'adjonction de quatre membres nommés directement par lui.

Art. 16. Le Jury des récompenses signale, s'il y a lieu, au gouvernement, les ouvrages d'un mérite remarquable dont il estime que l'acquisition peut être proposée pour le compte de l'État, et il en indique le prix.

C'est une pensée excellente que celle qui donne au Jury des récompenses la double faculté de signaler au gouvernement les ouvrages dignes d'être achetés, en même temps qu'il fixe la sommé qu'il croit être la juste rémunération de ces ouvrages. Dans le même ordre d'idées, c'est une pensée excellente encore et toute fraternelle, que l'offre faite par la commission directrice aux artistes étrangers ou autres, de se charger de la vente de leurs œuvres au prix indiqué par eux-mêmes, et moyennant une simple retenue de trois pour cent, au profit de la caisse centrale des artistes belges.

Art. 38. Les artistes qui veulent se servir de l'intermédiaire de la commission directrice pour la vente de leurs œuvres, font connaître les prix qu'ils en demandent. En cas de vente, la commission opère une retenue de 3 pour 100 au profit de la caisse centrale des artistes belges.

Enfin l'idée de joindre aux traditions ordinaires des achats et des récompenses un troisième moyen d'émulation, l'*encouragement pécuniaire*, est une idée neuve dans le régime des exhibitions artistiques, et dont la Belgique peut à bon droit revendiquer l'honneur et l'initiative. Le maximum et le minimum de ces encouragements ménagent également les finances de l'État et la dignité des artistes belges, chez lesquels ils stimulent de préférence le goût des grandes et sérieuses compositions.

Art. 20. Il peut être accordé des indemnités pécuniaires aux jeunes artistes belges qui, notamment dans les genres de la peinture d'histoire et de la sculpture, auront exposé des œuvres dignes d'encouragement.

Art. 22. Le ministre de l'intérieur fait connaître au jury la somme qui peut être affectée aux indemnités.

Le chiffre de chaque indemnité proposée ne peut excéder mille francs ni être inférieur à deux cents francs.

C'est encore l'enseignement de notre dernier Salon qui a prémuni la commission directrice de Bruxelles contre l'écueil des entrées quotidiennes et gratuites ; elle ne veut pas que les galeries de son Musée soient envahies par des hordes de curieux vulgaires, d'ennuyés ou de fainéants; les dimanches et les anniversaires de septembre seront les seules journées où l'on ne payera pas à la porte.

Art. 25. Pendant toute la durée de l'Exposition, personne n'y est admis que moyennant une rétribution d'un franc.

Toutefois, l'entrée est gratuite le dimanche et pendant les journées de septembre de midi à quatre heures.

Art. 26. Il sera délivré des cartes d'entrée permanentes, au prix de dix francs, aux personnes qui en feront la demande à la commission directrice.

Les cartes permanentes emportent avec elles le droit d'assister à l'ouverture solennelle de l'Exposition, ainsi qu'à la séance de proclamation des récompenses.

Cette mesure est sage ; mais peut-être

le prix d'entrée est-il trop élevé ; à coup sûr, il le serait trop à Paris ; nous en avons fait l'essai. Les plus fortes recettes n'ont jamais dépassé deux mille trois ou quatre cents francs. Bruxelles n'a pas plus de ressources que Paris, et la vie matérielle y est moins coûteuse que dans notre capitale. Aussi ne serais-je pas étonné que cette rétribution d'un franc soit, après quelques semaines d'épreuve, réduite de moitié.

Chez nous, les décisions du Jury étaient prises à la majorité des membres présents, si minime qu'en fût le nombre, et, en cas de partage, l'admission était prononcée. Ainsi le voulait l'article 9 de la charte démocratique. Chez nos voisins, c'est tout le contraire.

Art. 35. Les Jurys ne délibèrent que si les deux tiers au moins des membres sont présents.
Les décisions des Jurys sont prises à la majorité absolue des voix des membres présents. En cas de partage la proposition est censée rejetée.

Il reste à mentionner l'article 21, qui nous semble avoir été dicté dans un accès de philanthropie mal entendu :

Art. 21. Il ne peut être accordé d'indemnité pour un ouvrage vendu.

C'est-à-dire que si vous êtes remarqué par le public avant de l'être par le Jury, l'État vous tournera le dos. C'est-à-dire que si vous avez le malheur de vendre un tableau huit cents francs, vous perdrez votre titre à un encouragement national de mille francs ! Singulière alternative. Cet article, qui veut protéger le talent, pourrait bien n'être, en certains cas, qu'une prime à la médiocrité. Il y a dans la ville de Caen un vénérable ami des arts, un homme d'une haute intelligence, qu'une considération universelle environne, le Nestor des antiquaires de la Normandie : ce généreux protecteur des artistes, qui se nomme M. Lair, n'achète que les plus indignes croûtes, en parfaite connaissance de cause, et parce que, dit-il, ceux qui font de bons tableaux ne sont pas embarrassés pour les vendre.

Au résumé, le Salon belge se dispose sous les plus favorables auspices. Sauf quelques imperfections de détail que le temps corrigera, quelques concessions trop généreusement faites au faux esprit qui, dans l'art comme ailleurs, se dissimule sous la qualification polie de *libéralisme*, le règlement dont on vient de parcourir les principaux articles est un modèle de lucidité et de prudence que, tout amour-propre national mis de côté, nous ferons bien de suivre à la première occasion. Les trois Jurys d'admission, de placement et des récompenses, procédant les uns des autres, mettent d'accord les devoirs du gouvernement et les droits des artistes.

Vienne maintenant le grand jour de l'ouverture, et tout sera pour le mieux dans cette vieille terre flamande, toute brûlante encore du feu créateur des écoles de Bruges et d'Anvers, si les petits-fils de Jean Van Eyk, Rubens, Quintin Mestis, Jordaens, les Breughel, les Teniers, Albert de Cuyper, Emmeling, Paul Potter et combien d'autres, se souviennent qu'ils ont un glorieux passé à maintenir et que

la meilleure manière d'honorer leurs aïeux, c'est de tout faire pour les égaler.

GEORGES GUÉNOT.

PEINTURE VITRALE.

LE SECRET DES ANCIENS PEINTRES-VERRIERS EST-IL PERDU?

L'admiration universelle que font naître les immenses verrières qui décorent les cathédrales gothiques, est un de ces effets mystérieux produits par la puissance de la couleur, dont le charme est plus facile à ressentir qu'à expliquer. Les roses étincelantes, dont les monuments chrétiens du moyen âge sont ornés, resplendissent de flots de lumière qui semblent jaillir de pierres fines les plus précieuses. Ces harmonies riches et brillantes ont un pouvoir magique sur nous et commandent notre admiration. S'il existe dans les arts des productions qui attachent plus fortement que les vitraux, il n'en est point qui procurent un plus subit ravissement; c'est une séduction involontaire où le jugement n'a point de part.

Les vitraux sont tellement populaires, qu'un empressement général a toujours accueilli les tentatives qui pouvaient faire espérer la renaissance de cet art; mais les malheureux essais des manufactures ont confirmé le monde dans la pensée que l'on ne pouvait plus faire d'aussi beaux vitraux qu'au moyen âge, et l'on persiste à croire que le secret des anciens peintres-verriers est perdu.

Cependant, à l'époque où furent produites les verrières, qu'il faut encore appeler inimitables, la chimie n'était point ce qu'elle est de nos jours. Les découvertes de la science ont influé nécessairement sur la perfection des moyens matériels; aussi, nos couleurs, nos verres teints dans la pâte, n'ont rien à envier à ceux des anciens. Néanmoins on parle encore de secret perdu.

Recherchons maintenant quelle est la cause de cette dégénérescence de l'art des peintres-verriers; voyons si c'est la voix de la vérité qui condamne les verrières du XVIIe et du XVIIIe siècle, et qui glorifie celles des temps primitifs de l'art.

Remarquons d'abord que l'art des verrières, ainsi que tous les autres arts, ne réside point dans les procédés matériels. Aussi, bien que nous ayons constaté l'excellence des moyens d'exécution que les contemporains ont à leur disposition, nous avouons hautement la supériorité des temps anciens. Nous croyons tout simplement que le prétendu secret des peintres-verriers du moyen âge n'est autre chose que l'art lui-même; et quant aux procédés des anciens, il est bon de proclamer partout et toujours, qu'ils n'ont jamais cessé d'être connus et pratiqués à toutes les époques et dans tous les pays.

Il résulte donc de l'examen de cette haute question, que le véritable secret, c'est l'art. Et, sans vouloir faire ici l'historique de la peinture sur verre, nous rappellerons la beauté des vitraux du XIIe au XVIe siècle.

Cependant ces brillantes productions diffèrent entre elles, et peuvent être considérées comme les limites extrêmes

de cet art; mais néanmoins elles ont une même valeur artielle, parce qu'elles conservent le caractère véritable qui constitue la peinture des verrières, nous voulons dire le caractère monumental.

La dégénérescence de l'art des verrières a suivi pas à pas l'oubli des principes constitutifs de la peinture monumentale; et cette chute, cette mort, se produisit fatalement, bien que les procédés matériels fussent à la disposition des peintres-verriers.

Mais l'art, cette splendeur divine, ne gît point dans le plomb ou dans le verre, non plus que dans les couleurs ou le marbre. L'art se sert de toute chose, il est vrai, met tout en œuvre pour tout animer; mais sous son souffle divin, rien ne rayonne de la beauté éternelle qui transporte notre esprit vers les régions éthérées de l'idéal, cette réalité du ciel.

L'abandon des saines doctrines de l'art des verrières ne passa point inaperçu; le peuple était trop attaché à la beauté des monuments de son culte pour qu'il ne s'émût pas de la chute d'un art merveilleux, si indispensable au mystère du sanctuaire chrétien. Et, dès lors, comparant les productions sans caractère des derniers siècles, aux roses miraculeuses qui scintillent entre les colonnes élancées des églises gothiques, la foule dans sa sublime ignorance, s'écria naïvement : Le secret des anciens est perdu !

Le peuple disait vrai, l'art avait disparu.

Aujourd'hui tout le monde reconnaît cette vérité, et le bon sens a fait justice de ces bateleurs qui cherchaient à faire croire que la supériorité des vitraux anciens était le résultat mystérieux de certaines recettes retrouvées récemment par eux.

Avant de terminer cet article, esquissons rapidement la théorie de l'art des verrières.

La peinture sur verre, étant de son essence une décoration monumentale, doit être traitée comme partie d'ensemble pour concourir puissamment à l'éclat des édifices dont elle est l'un des plus riches ornements. Les verrières doivent donc unir la beauté de convenance à la beauté optique pour réaliser l'unité indispensable à la perfection de toute œuvre d'art.

Les vitraux, en interceptant la lumière blanche, dont le jour trop vif est moins favorable au pieux recueillement que ne l'est la lumière colorée, ont cependant le plus bel éclat. Leurs couleurs, si heureusement opposées entre elles, en sont la cause ainsi que le contraste de leur transparence avec l'opacité des murs qui les entourent. Pour produire tout l'effet dont ils sont susceptibles, les vitraux ont besoin de la variété des couleurs; ils doivent briller par les harmonies de contraste distribuées avec symétrie, et, lorsqu'ils représentent des figures, ces figures doivent être simples. Leurs diverses parties s'assemblent par des plombs qui en accusent les contours, afin de présenter le sujet sans confusion de formes et de couleurs.

La peinture vitrale ne doit point suivre la peinture à l'huile dans la recher-

che du clair-obscur ; c'est avec un travail franchement accusé, et souvent par teintes plates et par hachures, qu'il faut peindre les vitraux ; autrement la vision serait confuse à une grande distance. La peinture sur verre est un mélange de naturel et de convention. Ainsi que l'art du bas-relief, ce genre de peinture ne doit point tenter d'exprimer absolument les profondeurs, d'abord à cause des convenances monumentales, et aussi en raison de ses moyens d'exécution qui sont rebelles et invariables et qui s'opposent à l'imitation trompe-l'œil.

A notre époque, confondant les arts ensemble, faute d'en connaître les bornes, on demande aux vitraux ce que les tableaux seuls peuvent offrir : c'est là une très-grave erreur. Bien souvent les vitraux exécutés à grands frais dans les manufactures de l'État, ne sont que des copies de tableaux célèbres ou des reproductions de dessins d'artistes habiles, mais étrangers à l'art de faire des verrières, et ne distinguant dans ce genre de peinture qu'une différence de subjectile. Ces imitations sont toujours malheureuses ; plus elles se rapprochent de l'original, plus elles s'éloignent du but des vitraux ; c'est ce qu'on ne saurait trop répéter. Les compositions pour vitraux doivent être traitées d'une manière différente que les compositions des tableaux, dans le but de conserver à ces productions leur convenance et leur beauté.

Un coup d'œil rétrospectif nous montre l'art des verrières maintenu plusieurs siècles dans un éminent degré de perfection, en restant dans les limites naturelles que son caractère essentiellement monumental lui assigne.

Plus tard, l'art des verrières brille encore d'un vif éclat, mais le génie individuel des artistes tente de reculer, ou plutôt de déplacer les limites d'un art, assez riche par lui-même pour ne point chercher le succès dans l'imitation des autres arts, et trop grave pour devoir obéir à d'autres exigences que celles imposées par les monuments auxquels il est intimement lié. Les siècles qui ont succédé aux belles époques, ont vu les verrières entrer dans une voie funeste de liberté, qui ne s'est arrêtée qu'à leur ruine complète.

Aujourd'hui, nous constatons avec plaisir que depuis plusieurs années, les artistes d'un mérite supérieur, recherchant la cause véritable de cette dégénérescence de la peinture sur verre, la trouvaient exclusivement dans l'abandon des doctrines invariables qui jadis ont présidé à l'accomplissement de tant de rares merveilles, doctrines malheureusement délaissées par les artistes des siècles derniers.

En terminant, joignons notre voix à celle de nos maîtres pour signaler la nécessité où sont les artistes d'obéir aux principes immuables de l'art, aussi bien pour produire des verrières que pour accomplir des œuvres supérieures dans la peinture ou dans la sculpture.

Réduisons au silence ces manufacturiers ignorants, qui ne cessent d'attribuer aux moyens matériels la supériorité qui a mérité aux verrières du moyen âge l'admiration légitime de tous les siècles. Et maintenant que les manufac-

tures ont révélé leur impuissance, c'est aux artistes à s'emparer de la peinture sur verre. Non plus que les tableaux ou les statues, les verrières ne peuvent se faire en fabrique. Pour les œuvres d'art il faut des hommes adorateurs fervents du beau, c'est là le véritable secret des anciens.

AUGUSTE GALIMARD.
(JUDEX.)

ASSOCIATION DES ARTISTES.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE.

La jolie salle de concerts du bazar Bonne-Nouvelle a vu se tenir, le 21 juillet dernier, la septième assemblée annuelle de l'association des artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et dessinateurs. Avant d'aller plus loin il est un fait que nous constatons à regret, c'est la négligence que les artistes mettent à se rendre à ces réunions générales, et le peu de soin qu'ils ont de s'instruire des résultats obtenus par l'association, dont le but est de nous unir tous dans un même sentiment de bienfaisance, d'établir entre tous la solidarité des bonnes œuvres, et qui cherche enfin à faire de tous les artistes et de tous les arts une seule et immense famille. Outre la confraternité qui doit exister entre hommes qui suivent la même carrière et se livrent à la même recherche du beau, ces assemblées établissent encore une confraternité plus douce. Toutes ces infortunes secourues, ces misères soulagées, ne l'ont-elles point été par tous et au nom de tous? N'est-ce point notre faible apport qui, multiplié par le zèle infatigable du comité, a pu adoucir le malheur, diminuer les maux de la vieillesse, et ouvrir une carrière à l'enfant que la mort a privé de ses appuis naturels? Pourquoi donc cette négligence? pourquoi se soustraire à de si douces émotions? Sur deux mille lettres envoyées, cent cinquante personnes à peu près se sont rendues à l'appel. La saison avancée répond à une partie de ces absences mais ne peut les excuser toutes; aussi reprocherons-nous aux absents une négligence qui, nous n'en doutons pas, ne prend point sa source dans des cœurs indifférents.

M. Dauzats, dans un discours empreint à un haut degré de l'esprit de confraternité qui est le principe de l'association, et que nous avons toujours retrouvé dans les paroles de cet estimable artiste, nous a très-éloquemment rendu compte des travaux de la Société pendant l'année qui vient de s'écouler. De nombreuses marques de sympathie ont encore été accordées à l'œuvre immense fondée par l'éminente philanthropie de M. le baron Taylor. Chacune de ces sympathies a essuyé une larme, puisque toutes se sont traduites par l'augmentation de nos richesses. Trois mille francs ont été accordés à la caisse par le ministère, sur les recettes du Salon dernier; deux cents francs ont été offerts au nom de Mme la duchesse d'Orléans, et M. le duc de Luynes, outre sa cotisation annuelle de cinq cents francs, nous a encore donné des témoignages de sa bienfaisance et de son amour pour les arts. Nous regrettons de ne pouvoir consigner ici les noms de ceux qui ont joint leurs offrandes à celles que nous venons de citer. Cent dix-sept adhésions nouvelles ont porté le chiffre des sociétaires à quatre mille, et nous espérons que les artistes qui, jusqu'ici, ont négligé de faire partie de l'association, comprendront que c'est presque un devoir pour eux de concourir à cette œuvre toute de bienfaisance, et qui a su, comme M. Dauzats l'a si bien dit l'année dernière, « transformer l'aumône en secours mutuels. »

Grâce à tous ces efforts réunis, grâce surtout à l'activité de notre fondateur, dignement secondé en cela par tous les membres du comité, la Société possède aujourd'hui quinze mille quatre cent quarante francs de rente sur l'État, dont le produit, outre une somme prélevée sur les recettes, a été employé en pensions et en secours de toute espèce. Mais là ne s'est pas borné le zèle du comité; des fêtes ont été organisées, et des expositions de peinture à Londres

et dans vingt villes de France, ont été confiées à ses soins. Enfin, il n'est point d'occasion où son zèle se soit démenti, dès qu'il était question de l'intérêt de l'art ou de celui des artistes.

Les faits matériels peuvent se traduire par des chiffres. Celui de 1 800 000 francs qui représente les recettes des trois associations réunies, parle plus éloquemment que tout ce que nous pourrions dire, surtout lorsqu'on songe que cette somme, avec laquelle on sert près de cent cinquante pensions, sans compter les nombreux secours qu'on distribue à l'infortune honnête et laborieuse, est le produit d'une cotisation de six francs par an, ou pour mieux parler, la réunion d'efforts qui, isolés ou abandonnés à eux-mêmes, seraient nécessairement restés stériles.

Mais à côté de ces résultats, déjà si brillants, il en est un autre non moins précieux, non moins fécond. C'est cette solidarité dans la bienfaisance dont nous parlions en commençant cet article ; c'est ce sentiment qui, lundi, nous rendait tous émus, contents, en apprenant que le jeune Flatters, pauvre orphelin à qui l'association tient lieu de famille, avait passé son examen de baccalauréat d'une manière brillante, et qu'il était près d'entrer à Saint-Cyr.

La séance a été terminée par la nomination des vingt membres sortants du comité, qui se renouvelle tous les ans par cinquième.

Les membres sortants étaient :

MM. Horace Vernet, Justin Ouvrié, Léon Coignet, Bazin, Paul Delaroche, Normand, Watelet, Albert Lenoir, Huvé, Dadure, Husson, Lesueur, Maxime David, Louis Petit, Quantinet, Philippoteaux, Desmaisons, Séchan, Coignard, Tony Johannot. Tous ont été réélus, à l'exception de M. Séchan, qui a été remplacé par M. Langlois.

S'il est vrai, comme nous n'en doutons pas, que l'homme soit plus grand par le cœur que par l'esprit ; que ce qui le rapproche véritablement de Dieu, soit cet amour divin qui lui fait trouver du bonheur à soulager les maux de ses semblables, ne devons-nous pas mettre au-dessus de toutes les autres les institutions qui tendront à développer en lui ces sentiments à la fois si puissants et si doux? Aussi nous reprocherions-nous de terminer ces lignes sans nous associer à la pensée qui conduit les comités des quatre associations à se réunir dans un banquet annuel, pour offrir le tribut de reconnaissance à leur illustre chef et fondateur M. le baron Taylor.

ALEXANDRE DE BAR.

CÉLÉBRITÉS CONTEMPORAINES.

II.

M. DÉSIRÉ NISARD,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Le rôle de M. Nisard dans la critique est essentiellement conservateur. Il enferme la littérature, je dirais presque dans le cercle de Popilius tracé par son maître Boileau, hors duquel, avec un grand fond de raison, il ne voit pas de salut. Sous son style clair et coulant brille une pureté incontestable d'intention ; il est le *vir probus, dicendi peritus*. Mais son système, sinon sa pensée, est implacable. Il biffe d'un trait toute la littérature du XIXe siècle, et en glisse les lambeaux, malgré des restrictions qui ne nous peuvent tromper, dans la corbeille aux papiers de rebut. Depuis cinquante ans, en effet, dans la réalité comme dans la spéculation, dans les tendances les plus vulgaires comme dans les aspirations les plus élevées, on remarque une impatience de discipline, des soulèvements vers l'invention et un engouement pour l'originalité, qui ont laissé leur cachet partout. Cet abus appelait une protestation, qui fut faite et qui devait l'être par M. Nisard. Seulement si, ce qui me paraît une de ses vérités surtout évidentes aujourd'hui, le défaut de l'esprit français est de pousser la logique à l'extrême, je crains fort qu'un jour il ne faille aussi protester contre sa protestation ; et tant mieux si c'est le génie qui s'en charge !

Ce goût de M. Nisard pour la discipline est

chez lui une seconde nature; il y ramène incessamment. Né en 1806, élève de Sainte-Barbe-Nicole, prix d'honneur, il entra dans la vie littéraire d'un pas régulier, sous la cuirasse des traditions, qu'il portait avec grâce et sans pédanterie. Dévoyé un moment, il se logea dans le journalisme, où ses idées d'exactitude se seraient probablement modifiées sous l'empire des passions et des exigences contemporaines. La verve dont il fit preuve l'aurait emporté où le flot en a poussé tant d'autres, comme lui pénétrés au début d'un esprit de résistance. Sa place n'était pas là, elle était dans l'enseignement; et l'y mettre fut en quelque sorte plus qu'une justice, ce fut une restitution.

On le trouve alors tel qu'il est: linguiste, observateur et savant, un peu sec parfois; l'homme prédestiné pour n'apprendre que ce qu'ils doivent savoir et aimer aux adeptes du professorat. Il s'est acquitté de cette tâche avec le dévouement et la sérénité d'une noble intelligence. S'il a moins de cette ampleur grandiose qui distingue les cours de M. Villemain, il ne se laisse pas enlever, comme M. Saint-Marc-Girardin, par des chatouillements d'esprit qui se traduisent en titillations de bons mots. Tout est calme et limpide en allant au but avec lui. Aussi s'est-on demandé pour quels crimes inconnus la révolution de février, qui sacrifia aussi M. Alfred de Musset, avait jugé à propos de destituer l'habile et zélé professeur de toutes ses places occupées avec tant de talent. La réponse à cette question est encore à venir.

Ces deux hommes, MM. Nisard et Musset, si contraires sur tous les points, atteints en même temps d'une même injustice, se sont tous deux mis en concurrence pour un fauteuil à l'Académie. C'était presenter simultanément le dogmatisme et la fantaisie littéraires. Au poëte chaleureux et presque populaire, on a préféré le professeur aux œuvres savantes, et, pour ce, moins répandues. Il faut voir, dans ce choix, un temps de purgatoire infligé à l'auteur du *Spectacle dans un fauteuil*, pour son tour leste et dégagé mais couru des lecteurs, et une compensation offerte à M. Nisard pour les labeurs, si ingrats de nos jours, auxquels il s'est voué. Toute autre interprétation, et on en fait beaucoup, serait téméraire.

A l'époque où, admirateur du talent littéraire de Carrel et ami des deux Bertin, M. Nisard ouvrait sa jeune veine au journalisme, il concentra l'attention par un manifeste contre ce qu'il appelle du mot vague de *littérature facile*. Ténébreux par crainte de blesser des susceptibilités, il ne s'explique pas; il se borne à dire que *facile* ne signifie pas absolument œuvre facilement faite. Il avait pour s'envelopper de cette obscurité des raisons que je respecterai.

Ce qu'il y a de plus apparent dans cette polémique s'adresse à la morale et à l'insouciance sur ce point. Il peint ce travail ardent, effréné, de l'écrivain moderne, pressé et empressé de produire, ouvrant toutes les écluses de l'imagination, faisant mousser les cerveaux jeunes ou légers, troublant les esprits, devenu machine du libraire; et enfin, impuissant, désespéré, lorsqu'il voit chaque production jetée en pâture à cette foule qui a le roulis et la voracité des vagues, y disparaître sans retour. Cette sortie fut celle d'un honnête homme; mais il fallait ajouter que ces soubresauts fiévreux de la littérature courante, ne sont que les contre-coups d'une époque spasmodique et tourmentée. Lorsqu'on admet l'influence d'un seul homme sur les grands génies du XVIIe siècle, doit-il paraître étonnant que les hommes de lettres de nos temps cèdent à la tyrannie de la vogue, quand une société entière pèse de tout son poids sur chacun d'eux?

Il est si vivement préoccupé de cette domination de la mode, que la pensée en perce trop souvent dans son livre sur les poëtes latins de la décadence. Son jugement, toujours très-sain, se laisse là fourvoyer à la poursuite des rapprochements. On l'a même convaincu, dans la traduction qu'il en a faite, d'avoir, lorsqu'une phrase présentait deux sens, incliné pour le pire. L'erreur est de la condition humaine, et

les critiques sont hommes comme nous. Mais, quelles que soient ces légères peccadilles, M. Nisard est beau et brave à lutter contre les fluctuations éphémères de la mode et de la forcer à se raisonner; il a traité de Corneille et de Pascal dans des pages dignes du génie de ces grands hommes, et on peut le lire, même avec plaisir, après les modèles immortels qu'il apprécie. C'est que tout en étant conservateur et classique avec rigueur, il est avant tout consciencieux et national.

GUSTAVE LOÜIS.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 453.

Séance du mardi 15 *juillet* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. PÉRON, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures.

Le procès-verbal est lu et adopté, après une observation de M. Milon, qui dit que, par erreur, on l'a cité comme élève de Vincent; il est élève de David.

CORRESPONDANCE :

1° Deux N^{os} du journal anglais *the Builder*. Renvoyés à M. Moultat.

2° M. Moullard, chimiste, membre de l'Athénée des Arts et du Cercle polytechnique, fait hommage à la Société d'un *Extrait de la notice historique sur la transformation du ligneux en matière fulminante dite* FULMI-COTON *de A. Morel*. M. Barreswill est chargé du rapport.

3° Demande d'admission dans la section des amateurs. Renvoyée à M. Mirault.

4° Lettre de M. Rohault de Fleury par laquelle il nous promet des communications intéressantes. A l'ordre du jour de la prochaine séance.

5° Lettre de M. Mansard, directeur du journal *le Palais de cristal*, par laquelle il offre ses colonnes pour la propagation de documents, modèles et objets d'art, qui seraient jugés dignes d'occuper l'attention publique. Renvoyée aux archives.

6° Journal mensuel des travaux de l'Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale; N^{os} de juin et juillet 1851;

7° Bulletin des séances de la Société nationale et centrale d'agriculture, t. VI, n° 8;

8° Annales de la Société centrale d'horticulture de France; XLIIe volume, N^{os} de mai et juin 1851. Ces trois dernières publications sont renvoyées à l'examen de M. Duplat.

La correspondance étant épuisée, on passe au scrutin pour deux nominations.

M. Félix Pigeory, membre adjoint du comité de rédaction, est nommé à la majorité des suffrages et proclamé membre titulaire du même comité, en remplacement de M. Péron, appelé à la vice-présidence; M. Milon remplace M. Pigeory comme membre adjoint du comité.

M. le président rend compte à la Société du pénible devoir qu'il a eu à remplir en assistant, avec MM. Martin d'Angers et Gelée, membres du bureau, MM. Rouillard, Milon et Carpentier, dans le village de Petit-Bry-sur-Marne, au convoi de notre regrettable collègue Daguerre, subitement enlevé aux arts et à ses nombreux admirateurs, à l'âge de soixante-quatre ans, le 10 juillet 1851.

Cette touchante cérémonie restera dans la mémoire de tous. Le service funèbre a eu lieu le 12 juillet, dans la petite église du village, pour ainsi dire transformée en immense basilique par le génie de l'inventeur du daguerréotype. En effet, derrière le maître-autel, sur un plan vertical, le célèbre artiste, dont nous déplorons la perte si cruelle, s'était plu à reproduire avec le pinceau, l'intérieur d'un temple gothique, enrichi de sa plus pure ornementation, et qui, vu à une certaine distance, produit une illusion complète et accuse une grande profondeur. L'autel, la nef, les colonnes, les bas côtés, le transsept, etc., tout se détache admirablement, et, par l'artifice de la lumière, de la perspective, de la disposition des couleurs, vous apparaît comme une merveille de *Mille et une Nuits*.

Sur le premier plan lumineux on remarque le relief extraordinaire d'un Christ suspendu à la voussure ; les deux piliers de soutènement supportent des cadres et des bannières qui trompent tellement la vue qu'on ne peut s'imaginer que c'est de la peinture. L'ensemble de ce travail est, aux yeux de tous, un véritable chef-d'œuvre [1].

Voilà l'homme que la mort vient de nous enlever au milieu de nouveaux travaux, dans une habitation champêtre, qu'il avait su rendre tout artistique! peut-être laisse-t-il, dans ses cartons, des perfectionnements à ses découvertes; toujours est-il qu'on y trouvera de belles et nombreuses études au pastel, dernières occupations de sa laborieuse carrière.

Il était adoré dans son village, parce qu'il avait su donner à l'ouvrier malheureux la plus fructueuse de toutes les aumônes, *du travail.* Aussi la petite église de Bry était-elle remplie de ces braves gens, qui voulaient conduire à sa dernière demeure celui dont ils avaient connu l'intelligente charité.

Après la cérémonie religieuse, toute la foule se dirigea vers le cimetière, et, lorsque le prêtre eut dit les dernières prières, M. Péron, notre honorable vice-président, prononça d'une voix émue le discours que voici :

« Messieurs,

« Consterné par la mort aussi prompte qu'inattendue de Daguerre, je viens, au nom de la Société libre des Beaux-Arts, dont il était un des membres les plus considérables, déposer sur sa tombe le tribut de nos profonds et douloureux regrets.

« Sa famille vous dira ses qualités privées; la science vous parlera de sa belle découverte du daguerréotype qui fit révolution en physique, et lui valut l'insigne honneur d'une récompense nationale : l'art en pleurs proclame ici la supériorité de l'artiste. Ses œuvres excitèrent autant la surprise que l'admiration. D'abord peintre de décors, Daguerre commença d'attacher la renommée à un nom qui ne périra pas, par des décorations théâtrales d'un effet tellement merveilleux, qu'elles firent courir tout Paris. S'appliquant de plus en plus à la recherche et à l'étude des secrets et procédés pratiques de son art, il créa ses *diorama*, qui furent autant de miracles de représentation. Jamais on n'avait vu des effets plus pittoresques et plus surprenants! Qui ne se rappelle *la Messe de minuit*, *la Forêt Noire*, *la Vallée suisse*, et tant d'autres chefs-d'œuvre grands comme nature? Mais ces immenses créations étaient périssables par leur dimension même, et Daguerre s'essaya dans des tableaux de chevalet, qui sont d'un tel degré de perfection qu'on peut les comparer avec avantage à ce que les écoles flamande et hollandaise ont produit de plus achevé.

« Tel était, messieurs, le collègue que la Providence vient de nous enlever subitement. Il semble, vraiment, que pour se rire de la vanité humaine, et comme si l'homme voulait douter un instant de sa fragilité, elle ait exprès choisi le moment où Daguerre en pleine santé, et par un mouvement naturel se baissait vers la terre, pour l'en faire disparaître!

« Adieu donc, cher Daguerre, adieu pour toujours à tes restes mortels; mais salut à ton immortalité qui commence, et que tes nobles travaux ont si dignement méritée [2]!... »

M. le curé de Bry a répondu à ces belles paroles d'une manière fort touchante en nous retraçant les qualités éminentes de l'homme privé, qui a passé sur la terre en faisant le bien.

A trois fois différentes, s'adressant au président, il l'a conjuré de redire à ses collègues absents que Daguerre était bon mari, bon ci-

[1] Cet ouvrage vraiment extraordinaire est destiné assurément à attirer au village de Petit-Bry-sur-Marne de nombreux visiteurs et amateurs des arts, qui, par un double motif, s'y rendront en pèlerinage.

[2] Ce discours si bien senti, a été lu en séance et a reçu les applaudissements de l'assemblée tout entière.

toyen, ami dévoué; et que, depuis dix ans qu'il habitait la commune, il n'avait cessé de rendre service à la population ouvrière et à la maison de Dieu qu'il s'était plu à décorer avec magnificence. Les pleurs des assistants prouvaient assez que le digne pasteur ne rendait qu'un hommage bien mérité à la mémoire de notre savant et regrettable collègue.

M. le maire de la commune est venu corroborer cet éclatant témoignage par un discours plein de sens et de cœur, dont toute l'assistance semblait, par ses gestes et ses sanglots, sanctionner chaque parole. A ce moment d'émotion générale, M. Chevalier, chimiste distingué, s'est approché de la tombe, et, d'une voix pleine de larmes bien qu'énergique, il a prononcé ces simples paroles : « Honneur à l'inventeur du daguerréotype! il a mérité un monument national; il lui faut un monument national!...

—Oui! oui!» s'est-on écrié de toutes parts... Nul doute que ce vœu, sorti de la bouche d'un ami, ne trouve un écho universel... Après ce dernier et légitime hommage, on s'est séparé, l'âme navrée d'une perte si immense pour l'art, pour la Société libre des Beaux-Arts, et pour le village de Bry, dont il était une seconde providence!...

Nos collègues ont été vivement impressionnés par le récit de cette journée, tout à la fois triste et consolante...

Après cet intéressant épisode, M. Chaudet, architecte, auteur de dessins fort importants sur les Propylées d'Athènes, et qui avait demandé à la Société l'autorisation de lui faire une lecture explicative au sujet de ses travaux, a été appelé, par notre honorable président, à nous donner une sorte de sommaire oral de sa démonstration prochaine. Malgré la brièveté de cette préface, chacun a paru très-désireux de profiter, dans la prochaine séance, des réflexions pratiques du savant architecte et de l'exhibition sans aucun doute fort intéressante de ses nombreux dessins.

Nous engageons donc vivement tous nos confrères à se rendre avec empressement à la séance du mardi 19 août, qui devra captiver leur attention.

M. Hittorff, qui avait accompagné M. Chaudet, a cité un fait tout à la louange de ce dernier, et que sa modestie nous eût malheureusement laissé ignorer.

M. Titeux, architecte pensionnaire à Rome, arrivait à Athènes à peu près en même temps que M. Chaudet. Il aidait ce dernier dans ses travaux lorsque la mort vint le surprendre. De son propre mouvement, M. Chaudet envoya à l'Académie, qui l'a récompensé, des dessins de lui sous le nom de M. Titeux. De tels faits n'ont pas besoin de commentaires...

M. le président fait part à la Société du résultat d'un travail exécuté d'après une récente décision. Il s'agit de la mise en ordre, de l'assemblage du tout et de la reliure d'une petite collection de nos annales, qui comprend déjà dix-sept volumes et renferme de précieux documents pour les artistes de tous les pays. C'est M. Johanneau, aujourd'hui libraire-expéditeur de la Société, qui a été chargé de ce soin, et qui s'en acquitte à merveille.

Nous espérons être bientôt en mesure de faire connaître aux membres résidents, comme aux correspondants français et étrangers, l'état actuel de nos archives, assez riches de livres rares et pratiques, que tous nous pourrons à l'avenir consulter avec fruit.

La séance est levée à dix heures moins un quart.

Ordre du jour de la séance du mardi,
19 *août* 1851 [1].

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi, 15 juillet 1851 ;

2° Correspondance ;

3° Nomination des présidents et vice-présidents des spécialités ;

4° Lecture, en vertu de l'autorisation de la

[1] La séance qui devait avoir lieu le 5 août est remise au 19, à cause du bal qui sera donné, le 5, à l'Hôtel de Ville.

Société, d'une dissertation de M. Chaudet, architecte, à l'appui de ses plans et dessins sur les Propylées d'Athènes;

5° Lecture de la première *lettre d'un musicien sur Naples,* par M. Adrien de Laforge;

6° Seconde lecture de M. Garneray sur les couleurs et la partie pratique de la peinture;

7° Communications par M. Rohault de Fleury;

8° Conférence sur le style ogival.

Le secrétaire général,
J. MARTIN d'Angers.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Séance du lundi 14 *juillet* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

La séance est ouverte à huit heures.

Après la lecture du procès-verbal on procède au dépouillement de la correspondance qui comprend :

1° Un bulletin de la Société nationale et centrale d'agriculture, renvoyé à M. Caron.

2° Une brochure de M. Rathsemhausen, intitulée : *De la formation du système solaire*, renvoyée à M. Albert Montémont.

3° Une lettre de Mlle Issaurat, qui demande à faire partie de la classe des arts. Sa demande est renvoyée à M. Taskin, qui présentera un rapport.

4° Une lettre de M. Mansard, qui offre les colonnes de son journal, *le Palais de cristal*, aux travaux de l'Athénée. M. le secrétaire général remerciera M. Mansard.

5° Une lettre de Mme Adnet.

6° Deux fables de M. Mathieu, envoyées à M. Fournier.

La correspondance étant épuisée, M. Populus donne lecture de son rapport sur la candidature de M. Giraud des Escherolles. Le candidat est admis au nombre des membres de la classe des sciences.

CLASSE DES SCIENCES.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

Lecture et adoption du procès-verbal.

M. Moullard lit un rapport sur un numéro du journal *le Médecin de la maison*.

Le dépôt aux archives est voté, ainsi qu'un rapport très-favorable au compte rendu des travaux de l'année.

M. Caron lit un rapport sur le même journal. — MM. Moullard et Reinvilliers donnent lecture de réponses à des rapports précédents sur la même publication.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 21 *juillet* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

La séance est ouverte à huit heures.

Lecture et adoption du procès-verbal.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. Lys qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

2° Une lettre de M. Ch. Malo, qui offre à l'Athénée un exemplaire de son *Histoire des rois de France*, renvoyée à M. Populus.

3° Une lettre de M. Guillet, qui demande à entrer dans la classe des sciences. M. Moullard est prié de faire un rapport.

4° Un numéro du *Médecin de la maison*. Dépôt aux archives.

M. Taskin lit un rapport sur la demande de Mlle Issaurat, qui est admise au nombre des membres associés de la classe des arts.

M. Johnson, sur les conclusions de M. Dézarnaud, est admis au nombre des membres honoraires.

Sur les conclusions de M. Fournier, le numéro du journal *l'Indicateur de l'enseignement* est déposé aux archives.

CLASSE DES LETTRES.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

Lecture et adoption du procès-verbal.

Lecture des deux fables de M. Mathieu, par M. Fournier. On vote le dépôt aux archives, et la mention favorable au compte rendu général.

M. Robert donne lecture d'un rapport sur le 1er numéro du *Recueil de sphragistique* (déposé aux archives), et sur les *Chants du Ca-*

veau ; cette dernière publication sera mentionnée favorablement au compte rendu général des travaux de la Société.

M. Seurre fait entendre un récit philosophique en vers, et intitulé : *Le Bienfait, la Reconnaissance et l'Amitié.* Une seconde lecture en sera faite.

La séance est levée à dix heures.

Séance du lundi 28 *juillet* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

La séance est ouverte à huit heures par la lecture et l'adoption du procès-verbal. La correspondance comprend :

1° Un exemplaire de la *Philosophie des langues,* ou Grammaire générale, par M. Albert Montémont. Renvoyé à M. Darel.

2° Une lettre de Mme Deschamps-Calmus qui sollicite l'attention de l'Athénée sur ses fleurs artificielles en laine. Une commission composée de MM. Rosier, Leroi et Guillet examinera le mérite des procédés de Mme Calmus.

3° Une biographie de Galilée, par M. Pradier-Foderé, renvoyée à M. Mathieu.

4° Une publication sur la question de vidange, renvoyée à M. Moullard.

Sur les conclusions de M. Pradier-Foderé, organe de la commission nommée pour examiner les titres de M. Dumons, M. Dumons de La Fontaine est admis au nombre des membres de la classe des lettres.

M. Guillet lit un rapport sur la demande de M. Moullard qui sollicite de faire partie de la classe de l'industrie. M. Moullard est admis dans cette classe.

M. Darel conclut au dépôt aux archives du discours prononcé dans la séance publique de la Société des Enfants d'Apollon.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à neuf heures trois quarts.

Le secrétaire général,

P. PRADIER-FODERÉ.

AVIS. — L'Athénée ne tiendra pas de séance le lundi 4 août. Il reprendra le cours de ses travaux le lundi 11 août.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

PORTE-SAINT-MARTIN : *Salvator Rosa,* drame en cinq actes, de M. F. Dugué. — VARIÉTÉS : *Derrière le rideau,* de MM. Léonce et Eug. Nus. — PALAIS-NATIONAL : *English exhibition,* de MM. de Courcelles, Barrière et Granger. — *L'Amant de cœur,* de MM. Siraudin et J. de Prémaray.

Il y a loin, et nous en faisons nos sincères compliments à M. Dugué, du drame *la Misère,* joué il y a un an au théâtre de la Porte-Saint-Martin, et le *Salvator Rosa,* que vient de représenter le même théâtre. Qui ne connaît la vie aventureuse de cet artiste, marchant le poignard au poing, tour à tour poëte, musicien, peintre, comédien ? qui ne s'est intéressé à cette lutte d'un génie, incompris d'abord, contre tout ce qui lui barre le passage ? L'auteur de l'ouvrage nouveau a mis Ribeira en présence de Salvator, et c'est du choc de ces deux noms que jaillit tout le drame. Les scènes sont habilement variées ; après celles d'amour et de sentiments, celles d'estocades et de vengeance ; après le gracieux le sombre, puis viennent la révolution de Naples, Masaniello et son cheval.

M. Mélingue a fait du rôle de Salvator une magnifique création. Nous ne doutons pas que le succès des premières représentations ne soit longuement confirmé.

MM. Léonce et Eug. Nus ont désiré qu'une fois dans leur vie les spectateurs fussent introduits *derrière le rideau* du théâtre des Variétés. Ils ont supposé toutes les circonstances qui peuvent faire qu'une pièce qui vient d'être jouée n'est pas celle que les auteurs avaient présentée : ils ont admis que l'actrice chargée du principal rôle n'est pas la même qui avait répété. Ils ont voulu que, malgré les changements, la pièce réussît à merveille et pour couronner l'œuvre ils ont marié ensemble le copiste, qui avait substitué sa prose à celle qu'il était chargé de transcrire, et la femme, amoureuse improvisée, qui s'était admirablement tirée de son rôle.

Le théâtre du Palais-National ne pouvait pas

laisser passer l'exposition de Londres sans en tirer parti. Sous le titre d'*English exhibition* il a donné à ses rieurs habituels une farce au gros sel. Il est vrai que l'*exhibition* n'est guère que dans le titre, et que toute la pièce roule sur un imbroglio auquel le Palais de cristal est à peu près étranger.

L'Amant de cœur, c'est Grassot, riche financier aussi ridicule qu'avare ; il veut être aimé pour lui-même, le pas difficile, mais il n'y parvient pas, et malgré toutes ses séductions la jeune fille qu'il convoite épouse un autre amoureux, pas des plus beaux mais des plus épris, M. Narcisse Bémol, autrement dit Hyacinthe. Ces deux vaudevilles, l'*Exhibition* et l'*Amant* feront attendre patiemment une pièce en cinq actes sur laquelle compte fort l'administration.

NÉRÉE DESARBRES.

MÉLANGES.

1er août.

Le musée du Luxembourg, consacré à l'exposition permanente des œuvres de peinture et de sculpture achetées par l'État, va être augmenté d'une galerie que l'on termine et qui sera consacrée à la gravure.

— M. de Gisors, architecte du Luxembourg, termine en ce moment, derrière le palais du vice-président de la république, la restauration du petit cloître Médicis, construit dans le gracieux style florentin.

— La toiture et la couverture de la belle église gothique, place Bellechasse, déjà dédiée à sainte Clotilde, sont terminées. Les travaux pour les ravalements, sculptures et ornements des murs extérieurs, galeries, fenêtres, arcs-boutants couronnés de clochetons, sont en ce moment poursuivis avec activité. Cette église, construite avec d'excellente pierre de Bourgogne, sur les dessins de M. Gau, architecte, sera complétement terminée en 1852.

— Parmi les artistes français dont les noms figureront à la prochaine Exposition de peinture et de sculpture qui aura lieu à Bruxelles, on cite MM. Léon Coigniet, Robert Fleury, Decaisne, Jean de Bay, Gudin, Biard, Lapito, Louis Boulanger, et plus de quarante autres peintres et sculpteurs d'un mérite reconnu.

— Un de nos peintres célèbres, M. Henri Scheffer, vient de terminer un grand et beau portrait de notre collaborateur, M. Hippolyte Lucas. Le poëte lui a adressé ce sonnet :

Henri, je connais l'art de la belle peinture.
J'ai souvent, sur la toile où les maîtres ont peint,
Étudié leur goût, leur intime nature,
Rallumant le flambeau de leur génie éteint.

J'ai compris qu'ils n'ont pas, pour la race future,
Fait chatoyer l'étoffe, illuminé le teint,
Mais que d'un faux éclat dédaignant l'imposture,
De l'humaine couleur leur pinceau s'est empreint.

Ils ont dans son passage arrêté la pensée :
L'œuvre même de Dieu par eux fut retracée.
Leur palette est restée un miroir sans défaut.

Ainsi tu fais, ainsi tes portraits qu'on renomme,
Montrent dans leur vrai jour l'âme et l'esprit de l'homme;
On y trouve le souffle et le rayon d'en haut.

— Samedi dernier, les concours à huis clos ont commencé au Conservatoire de musique et de déclamation. Le jury a jugé le concours d'harmonie. Il n'y a pas eu de premier prix. M. Taite, élève de feu Hippolyte Colet et de Reber, a obtenu le second prix ; M. Poisson, le premier accessit, et M. Valenti, le second. Ces deux derniers concurrents sont élèves de M. Elwart. Ensuite a eu lieu le concours pour les deux mentions d'encouragement, que le règlement nouveau accorde aux élèves des classes consacrées à l'étude du clavier, c'est-à-dire classes préparatoires de piano. Ces deux mentions ont été décernées à Mlle Devismes, élève de Mlle Jousselin, et à Mlle Zolodbejean, élève de Mme Beaufour. Les concours à huis clos ont continué lundi, mardi et mercredi ; les concours publics ont commencé jeudi et procéderont jusqu'au jeudi de l'autre semaine inclusivement, ainsi qu'il suit : piano, chant, violoncelle et violon, opéra comique, instruments à vent, grand opéra, tragédie et comédie.

LE DÉSORDRE

AU CABINET DES ESTAMPES

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Depuis longtemps déjà on s'est ému de certains actes qui s'accomplissent en dehors des préoccupations publiques dans le silence de la Bibliothèque nationale. Nous-mêmes nous avons eu il y a quelques mois l'occasion de dire un mot dans cette Revue des périls dont notre précieux cabinet des estampes était menacé par suite du besoin d'innovation d'un des conservateurs nommé en 1848. Le mal loin de diminuer n'a fait que grandir, et pour peu que l'état actuel se prolonge, il aura pris les proportions d'une calamité artistique contre laquelle tous les remèdes seront inefficaces. En conséquence, et plus que jamais, l'intérêt de l'art nous commande d'élever la voix et de compléter par de nouveaux détails ce que nous avons dit ailleurs.

Remontons d'abord à la naissance de l'organisation que M. Devéria veut détruire, faute d'avoir prévu, sans doute, tout le désordre qui doit en résulter. Ce fut seulement sous le règne de Louis XIV que furent créées des divisions intérieures à la Bibliothèque, en séparant les manuscrits des imprimés. Plus tard, le roi, en y réunissant son cabinet des médailles, forma le troisième département. Les estampes restèrent jointes aux imprimés jusqu'en 1740, époque où fut établi le quatrième département. On le composa des estampes appartenant à la Bibliothèque, auxquelles on joignit les cabinets de MM. de Marolles, de Gaignières, Béringhen, etc., acquis à différentes époques. Tout cela composait environ deux mille volumes, qui furent classés vers 1783, d'après la méthode publiée par M. Heinecken, garde du cabinet des estampes à Dresde.

Aujourd'hui le cabinet compte dix mille volumes, qui contiennent plus de treize cent mille pièces. On comprend que pour atteindre ce chiffre énorme, la classification adoptée a dû nécessairement se modifier et s'étendre.

Ainsi, on dut former des œuvres, en compléter d'autres, enfin réunir des pièces pour en composer des recueils ayant rapport à l'histoire, aux sciences et à l'industrie.

L'ordre chronologique était le principe sur lequel reposait la classification du cabinet. Le même système était suivi pour la rédaction des catalogues; toutes les pièces devaient être portées sur un inventaire méthodique et chronologique;

puis enfin sur un autre catalogue alphabétique, où elles étaient inscrites à leur nom d'auteur et à leur titre.

Nous venons d'expliquer le plus brièvement possible quelle était l'organisation du cabinet des estampes, lorsque M. de Salvandy nomma une commission chargée de l'examen des catalogues. Y avait-il ou non quelque chose à dire à ce sujet, c'est là ce dont nous n'avons pas à nous occuper en ce moment. Toujours est-il que la commission, dont M. Devéria n'était alors que secrétaire, outrepassait son mandat en travaillant à un système d'organisation, tandis qu'elle n'était constituée que pour l'examen des catalogues. Il y avait là cependant une question sérieuse, mais au lieu de s'en occuper, on aima mieux porter la main sur le système tout entier, et l'attaquer dans ses bases principales. Dans les observations rédigées par la commission, on voit déjà poindre le système définitivement adopté par M. Devéria. L'ordre chronologique, le seul rationnel, le seul favorable aux recherches et aux études, est rejeté pour l'ordre alphabétique; au format uniforme, on propose de substituer les formats différents, en y disséminant, selon leurs dimensions, les pièces d'un même maître ou celles traitant d'un même sujet; enfin la préséance du graveur sur le peintre.

Quoique nous ne partagions pas tout à fait les idées de la commission sur ce dernier point, nous l'abandonnerons volontiers, car il nous semble d'une médiocre importance. Si d'un côté on objecte que dans un cabinet d'estampes, le premier rang appartient au graveur, nous pensons, nous, qu'une belle collection, à moins qu'elle ne soit le résultat des goûts favoris d'un amateur éclairé, est moins un monument élevé en l'honneur de la gravure, qu'un établissement consacré surtout aux recherches et aux études, non aux études élémentaires qu'on n'y devrait point souffrir et pour lesquelles on a institué les écoles de dessin, mais pour celles qui appartiennent à un plus haut degré de l'art, à celles qu'on puise dans un examen sérieux des maîtres.

Or, il nous paraît qu'au point de vue de l'utilité, il serait préférable de compléter d'abord les œuvres des peintres et ensuite ceux des graveurs, en réservant pour ceux-ci les épreuves avant la lettre et les différents états. Cependant, nous le répétons, cette question nous paraît peu importante, puisque quel que soit le parti qu'on adopte, un bon catalogue peut satisfaire à toutes les exigences, et c'est sur ce point que l'attention de la commission aurait dû se porter. Plus tard, M. Devéria ayant été nommé conservateur-adjoint, rien ne s'opposa plus à l'introduction de son système désastreux.

Les avantages de l'ordre chronologique peuvent se résumer ainsi : faculté d'embrasser d'un seul coup d'œil la marche de l'art, soit dans son ensemble, soit à une époque déterminée; facilité d'étudier et de suivre une école dans sa naissance, ses progrès et sa décadence, en la trouvant représentée par son créateur, ensuite par ses élèves ou continuateurs classés par ordre de dates; enseignements utiles et nombreux pour l'artiste,

à l'aide de séries de costumes, portraits et même en lui permettant, au moyen de bonnes tables, de rechercher si tel ou tel sujet a déjà été traité, et par quel maître ; sujet d'études pour l'historien, par la communication des recueils de cérémonies, fêtes publiques, monnaies, médailles, caricatures, ressources variées et fécondes; enfin, études offertes aux savants et aux industriels par les collections scientifiques et celles relatives aux divers métiers. En examinant mûrement tout ceci, on est contraint d'avouer que bien loin de songer à détruire un pareil classement, tous les efforts devaient tendre à l'agrandir et à le perfectioner.

Si l'analyse de la méthode chronologique montre tous les avantages de l'ordre et de la clarté, en sera-t-il de même pour l'ordre alphabétique et la classification par formats ? Nous ne le croyons pas. Il n'y a là que le désordre réel, sous la vaine apparence d'un ordre inintelligent et capricieux ; qu'un assemblage hétéroclite, des choses les plus contradictoires et une complication de service, qui vient encore augmenter la difficulté des recherches. Les inconvénients d'un tel chaos sont trop notoires pour qu'il soit besoin de les développer longuement. Quelques rapprochements suffiront. Nous croyons qu'il est utile de pouvoir embrasser une époque, d'y consulter la marche, les tendances de l'art, et de trouver les uns auprès des autres les maîtres qui l'ont illustrés, comme :

Antoine Corrége,	1490
François Parmesan,	1504
Annibal Carrache,	1555
Dominique Lampieri,	1581.

Mais, avons-nous le même intérêt, rencontrerons-nous les mêmes ressources, quand nous trouverons pêle-mêle dans le même volume le grave et mélancolique Philippe de Champagne à côté des charges de notre spirituel Cham, ou le *Brutus* de David auprès du *Télémaque* de Daumier ?

Un volume contient les portraits d'Hérodote et de Henri IV, un autre ceux de sainte Geneviève et du représentant Greppo, tandis qu'il peut arriver que la coupe, l'élévation, et le plan d'un même édifice, gravés par le même artiste, soient isolés l'un de l'autre dans trois volumes différents à cause de leurs formats ! Ces faits parlent d'eux-mêmes et nul argument ne saurait égaler leur éloquence. Tous les sarcasmes de la critique, toutes les inventions de la malveillance n'atteindront jamais le ridicule de la réalité. Tel est pourtant le destin du cabinet avec le système de M. Devéria !

Quant aux recherches, nous l'avons déjà dit, il sera indispensable de connaître une pièce, afin de la pouvoir demander; comme dans un dictionnaire on ne trouve une définition qu'à la condition nécessaire de connaître le mot sur lequel on veut s'éclairer. Nous avons vu des planches de minéralogie, confondues dans une reliure mobile avec un premier grand prix de gravure, des eaux-fortes que nous croyons du XVIIIe siècle, une Nymphe au bain et des éventails de papier violet, bordés d'une vignette en or; nous demandons si le minéralogiste qui aura besoin de consulter ces mêmes planches, pourra jamais les retrouver là où M. Devéria les a fait met-

tre, car, en pareille matière, on sait rarement le nom du graveur; et encore, en admettant que cette difficile condition soit remplie, il reste le format et il faudra feuilleter vingt volumes pour trouver trois pièces, c'est trop compter sur la patience du public et trop compter aussi sur le travail des employés, qu'on devra déranger dix fois au lieu d'une.

L'ordre alphabétique n'est appliqué pour le moment qu'aux nouvelles acquisitions, aux feuilles provenant du dépôt légal, et à celles non encore classées. Les autres subiront le même sort au fur et à mesure que les volumes classés auront besoin d'une nouvelle reliure. Ce qui ne tardera sans doute pas, au gré de M. Devéria. En attendant, il a fait décompléter l'œuvre de Watteau d'environ la moitié de ses pièces, pour les transporter dans les reliures mobiles. Dès lors, une pièce nouvellement acquise, un Rembrandt, par exemple, au lieu d'aller compléter l'œuvre du maître, s'égarera selon sa dimension, dans un des nouveaux volumes où personne n'ira la chercher, ne l'ayant pas trouvée là où elle devrait être, et ainsi l'estampe est perdue pour le public, jusqu'au jour où on pourra disperser l'œuvre et anéantir tout Rembrandt.

Ce n'est pas tout, en présence de semblables mutilations, force sera bien de dresser un nouveau catalogue sur le même principe, c'est-à-dire par ordre alphabétique, à quoi servira ce livre? Beaucoup d'autres questions pourraient être adressées à M. Devéria, qui serait certainement fort embarrassé d'y répondre, mieux vaut, après avoir indiqué le mal, constaté ses progrès et prévu autant qu'il était en nous ses désastreuses conséquences, mieux vaut ici couper court à nos griefs et à nos plaintes, en faisant un dernier appel au goût, au bon sens, à l'intelligence de tous les hommes éclairés, de tous les vrais amis de l'art, pour qu'une réprobation éclatante frappe comme elles méritent de l'être, les tentatives révolutionnaires et les coups d'État artistiques de M. Devéria.

Qu'on le sache bien, si le gouvernement continue de fermer les yeux, si le public ne proteste pas, si on laisse M. Devéria tout remuer, tout bouleverser à sa guise, c'en est fait d'une de nos richesses nationales : le cabinet des estampes ne sera bientôt plus qu'un vain mot. La transformation consommée, le grand homme, son auteur, n'aura plus qu'à se reposer sur des ruines qui seront l'anéantissement des œuvres par la dispersion des volumes, ainsi que celui des recueils historiques et industriels; l'impossibilité des recherches; l'augmentation dans le service, puisque l'œuvre qui ne forme aujourd'hui qu'un volume, sera réparti dans les six formats différents et la création d'un catalogue inutile, tout cela dans le but de remplacer par un ordre illogique, l'ordre chronologique que l'on suit et que l'on vante, avec tant de raison, au Musée du Louvre.

Alexandre de BAR.

LE MUSÉE DE BRUXELLES.

A la veille du jour où une exposition générale des beaux-arts va ramener la foule dans les galeries du monument que Bruxelles nomme son Musée, il n'est peut-être pas sans intérêt d'interroger le passé et de demander à l'histoire sur quel emplacement ou sur quelles ruines se sont élevées les constructions actuelles, dont l'architecture, il est aisé de le voir, n'est pas d'une haute antiquité.

Entre toutes les cités qui ont eu leurs bons et leurs mauvais jours, leur grandeur et leur décadence, et qui comptent pour quelque chose dans les annales du monde, Bruxelles occupe une place importante; elle a joui du rare privilége de conserver plus longtemps que d'autres sa primitive et pittoresque physionomie. La curieuse ville avait éprouvé tous les genres de vicissitudes; elle avait vu la révolution ou la conquête traverser ses rues et ensanglanter ses places publiques, sans perdre une seule des merveilles de pierre dont l'avait enrichie le moyen âge.

Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, la fière capitale brabançonne n'avait donc offert à l'œil charmé du voyageur ou de l'artiste qu'un uniforme, mais solennel mélange d'édifices gothiques et de remparts espagnols. Les traditions, les légendes, ces souvenirs souvent confus, toujours ingénieux, qui sont les titres de noblesse d'une ville et de ses citoyens, se perpétuaient de période en période, de propriétaires en propriétaires, dans chaque rue, chaque pignon, chaque clocheton dentelé. Les façades demeuraient debout et respectées aux lieux où les avaient enjolivées jadis les naïfs tailleurs d'images. Le temps seul avait marché.

Le milieu du XVIIIe siècle et le règne de Marie-Thérèse furent le terme assigné par la Providence à ce calme état de choses. Quelques années suffirent alors pour ensevelir dans le néant et presque dans l'oubli, l'œuvre de plusieurs générations. Aux époques les plus reculées, la partie haute de Bruxelles avait été l'endroit choisi pour les constructions princières. Ailleurs s'élevaient les églises, les établissements municipaux et ceux affectés aux diverses corporations.

Il est donc certain que longtemps avant que le puissant duc de Bourgogne, Philippe le Bon, répandît tant d'éclat et de prospérité sur Bruxelles, les environs du Parc étaient, comme ils le sont encore, les lieux où l'autorité se plaisait à développer et à embellir ses résidences.

Le Parc, rendu si méconnaissable par la bêche et le cordeau des jardiniers contemporains, le Parc, en ce temps-là complément et dépendance immédiate du palais des ducs de Brabant, méritait bien son nom. Dans ce vaste et sauvage enclos, tout plein de fourrés, de ravines et autres accidents du terrain, on chassait le daim, on traquait le sanglier, on courait le cerf.

Le palais des ducs, embelli de règne en règne jusqu'à Philippe le Bon qui y avait rassemblé à profusion les statues, les tableaux, les tapisseries, les étoffes précieuses, les cuirs dorés, était, avec ses galeries, ses salles d'armes et ses tourelles, une demeure qui fit envie à plus d'un souverain d'Occident. Ce palais, protégé d'un côté par le Parc, s'abritait de l'autre sous l'aile de la riche abbaye de Caudenberg, dont le nom se serait sans doute effacé de la mémoire des Bruxellois, si on n'eût pris soin de le conserver sur l'écriteau de la rue qui a succédé au cloître. Telles étaient au moyen âge l'importance et la splendeur de l'abbaye de Caudenberg, qu'à la sollicitation de Philippe le Bon, le pape Pie II avait autorisé son prieur à porter la crosse et la mitre.

Un peu plus bas, sur le versant méridional, s'étendait, descendant vers la ville, une autre habitation princière, qu'on appelait la Cour de Nassau, d'où est venue la dénomination de montagne de la cour, appliquée à la voie publique qui la bordait.

Peut-être permettra-t-on à celui qui écrit ces pages, d'emprunter à un livre publié par lui,

il y a déjà plusieurs années, quelques lignes ayant trait au gothique édifice.

« Au xve siècle, la Cour de Nassau s'élevait sur les lieux qu'occupent aujourd'hui le palais de l'Industrie et le Musée. Elle dominait la ville. Enclavée entre la Montagne de la cour et la rue de Ruisbroeck, d'une part, elle aboutissait presque à la rue de l'Empereur, nommée alors rue de l'*Égout de cuivre*, de l'autre à la place Royale. L'irrégularité des constructions et la différence des styles prouvaient que le monument n'avait pas été l'ouvrage d'un seul homme ni d'une seule époque; mais sa physionomie générale ne laissait pas de doute sur son origine. A ces deux sveltes minarets dont le plus haut était surmonté d'un lion ailé, à ces flèches, à ces pavillons, à ces tourelles, au nombre de huit, délicatement travaillées, on reconnaissait sans peine l'œuvre du xive siècle.

« En effet, Guillaume de Duvenworden avait commencé la Cour de Nassau en 1346. Engelbert de Nassau, qui en hérita, l'agrandit et la fit embellir en 1402. C'était un monument complet à une époque où ni l'hôtel de ville de Louvain, ni celui de Bruxelles, ni le palais des ducs de Brabant n'étaient encore finis[1]. »

Ainsi au commencement du xviiie siècle, se voyaient, tant bien que mal conservés, les uns près des autres, le palais des ducs de Brabant, l'abbaye de Caudenberg et la Cour de Nassau. Je dis tant bien que mal conservés, car l'incendie avait visité à plusieurs reprises l'opulente demeure de Philippe le Bon, et il s'en fallait de beaucoup que l'abbaye fût dans l'état de prospérité où l'avait laissée Pie II. En revanche, la Cour de Nassau était intacte; l'archiduchesse Marie-Élisabeth y avait passé ses derniers beaux jours avant d'aller mourir au château de Marimont.

On sait que le successeur donné par l'impératrice Marie-Thérèse à la gouvernante défunte fut le duc Charles-Alexandre de Lorraine. A vrai dire, le duc, occupé en Allemagne, ne prit guère possession de son gouvernement que vers l'année 1750. Ce prince débonnaire, dont Marie-Thérèse avait inutilement voulu faire un héros, ne tarda point à se sentir mal à l'aise sous les voûtes de la Cour de Nassau; les formes du moyen âge ne convenaient pas à sa taille; ses habitudes et ses goûts l'entraînaient vers les innovations modernes. En 1754, les démolisseurs battent en brèche les murailles féodales des Nassau; six ans après le gouverneur posait en grande pompe la première pierre de la chapelle de son futur palais.

Simultanément, et à l'ombre des institutions pacifiques qui faisaient refleurir le travail avec la richesse aux Pays-Bas, toute la partie haute de la ville se transformait, la place royale était édifiée sur les terrains de l'abbaye de Caudenberg et les débris du palais des ducs de Brabant; le Parc se rétrécissait, s'entourait d'une haie vive, çà et là coupée par des grilles enrichies aux principales entrées de formidables piédestaux allemands. Aux abords de cette verdoyante promenade s'ajustait une ceinture d'hôtels et de maisons bourgeoises d'une architecture symétrique, quelque peu monotone, dont néanmoins le caractère simple n'exclut pas en certains endroits, comme aux états généraux, la grandeur et la solennité. Cette œuvre, gigantesque pour l'époque, était à peu de chose près terminée en 1775 et la reconnaissance publique la couronnait en inaugurant au centre de la place royale la statue du duc de Lorraine.

Les sympathies de la cité excédèrent, me semble-t-il, en ces conjonctures, les limites de l'opportun et du juste. Si le prince Charles-Alexandre de Lorraine se fût borné à chercher sa gloire dans la paix, peut-être eût-il mérité comme d'autres l'honneur d'un monument; mais trop longtemps pour l'Autriche, il avait poursuivi la fortune sur les champs de bataille. Placé par sa souveraine à la tête des armées de l'empire, sans titres bien réels à un pareil honneur, car il était plus fait pour porter l'olivier que le glaive; partout où il avait rencontré un ennemi, il avait trouvé un vainqueur, que

[1] *Le cadet de Bourgogne*, pag. 79.— 1 vol. in-18. 2e éd. Bruxelles, Meline, 1845.

ce vainqueur fût le grand Frédéric ou le maréchal de Saxe. On doit le respect, mais jamais que je sache on n'a érigé de statues au courage malheureux.

Quoi qu'il en soit, la triomphale effigie du duc de Lorraine n'eut pas longtemps l'avantage de fixer les regards de la foule; quelques années plus tard, la révolution passant par là la jeta bas d'un coup de sa faux et planta un peuplier à la place. C'était la mode de l'époque. Mais le jour de la réparation est enfin venu. A l'endroit même où était tombé le monument du général de Marie-Thérèse, un bronze équestre s'est fièrement relevé. Celui-là est un légitime et incontestable hommage. Ce n'est plus l'image d'un capitaine qui ne comptait guère que des défaites sur ses états de service, c'est l'apothéose d'un soldat qui a porté, haut et loin, la renommée de ses armes, c'est la statue d'un grand homme dont le pays s'honore, d'un véritable enfant de la Belgique dont l'histoire se résume en deux mots : Godefroid de Bouillon!

La mort avait surpris le duc de Lorraine au milieu de ses projets, et les travaux de son palais interrompus ne furent repris que longtemps après et d'une manière peu conforme aux idées du premier architecte. Dans l'intervalle, le côté méridional de la montagne de la cour, limite naturelle du palais, s'était couvert de maisons, si bien qu'en suivant les principales lignes du monument autrichien, en faisant la part de ce qui a été exécuté et celle de ce qui restait à accomplir, il est aisé de reconnaître que l'œuvre est loin d'être complète. On devine facilement que la portion semi-circulaire qui termine l'aile en regard de la place Royale devait, dans le projet primitif, se trouver au milieu de cette aile et servir, comme elle en tient lieu aujourd'hui, d'entrée principale.

L'an VI de la république française, les constructions du duc de Lorraine reçurent leur première appropriation publique; on y installa l'École centrale du département de la Dyle dont Bruxelles était le chef-lieu. Après 1815, les travaux furent repris et des adjonctions effectuées pour les besoins toujours croissants de la ville. Le corps de bâtiment parallèle à la montagne de la cour et précédé d'une grille fut appelé *palais de l'Industrie.*

Les grands appartements du gouverneur de Marie-Thérèse, la salle de réception, les chambres à coucher, le cabinet de travail, furent appropriés aux exigences de la bibliothèque royale, et enfin la galerie des comtes de Nassau, seul vestige du manoir féodal qu'eût épargné le marteau, reçut les œuvres des maîtres flamands et étrangers que la capitale possédait, et prit le nom de Musée. C'est dans ce local que va avoir lieu l'exposition des ouvrages des artistes vivants.

La galerie du Musée est donc aujourd'hui le seul lien historique qui, au milieu de toutes ces pierres remuées de générations en générations par la main des hommes, rattache le présent au passé, et encore ce fragment de la Cour de Nassau défiguré à plaisir, tronqué dans sa partie supérieure et couvert d'un toit moderne, badigeonné au dedans, recrépi et mutilé au dehors, n'a-t-il de prix et de caractère artistique que pour le petit nombre de ceux qui ont pu voir les aquarelles du vieux palais, à la bibliothèque des ducs de Bourgogne.

Cette collection des ducs de Bourgogne vantée par toute l'Europe, est une des plus précieuses suites de manuscrits qui existent, et tous les trésors qu'elle renferme ne sont peut-être pas connus, car, de mon temps au moins, le catalogue régulier méthodique était encore à faire. A l'époque en question, et je remonte à plus de dix années, maintes fois j'ai eu l'occasion de visiter la bibliothèque des ducs de Bourgogne, occupé que j'étais à recueillir les matériaux d'une *Histoire moderne de la Belgique*, que peu après le libraire Hauman publiait, à la suite du *Précis de l'histoire moderne* de M. Michelet.

Combien de reliques ont été offertes à mes regards, combien de choses rares m'ont été révélées durant des séances ou des promenades toujours trop courtes sous ces studieux lambris!

Ces manuscrits admirables surchargés de miniatures où apparait, dans toutes les splendeurs de sa puissance, la lignée des ducs de Bourgogne, depuis Philippe de Rouvre jusqu'à Philippe le Bon, Charles le Téméraire et sa gracieuse fille Marie, ces manuscrits inoffensifs n'ont point échappé au couteau des sans-culottes, qui a raclé et fait disparaître sans miséricorde presque toutes les figures. Dans leur rage de couper des têtes, ces intelligents jacobins guillotinaient jusqu'à des images.

Au fond d'une armoire, derrière son bureau, le conservateur, M. Marchal, tenait en réserve pour les menus plaisirs de ses amis, une veste de drap amarante, à boutons de cuivre, assez semblable pour la qualité et la coupe à celle qu'a pu porter Molière. C'était une défroque royale, l'habit laissé sur son chemin par Jacques II, lors de la visite qu'il rendit à son cousin Louis XIV.

Dans la salle voisine, au milieu des reliures et des vélins se regardaient deux chevaux grossièrement empaillés. C'étaient, m'a assuré M. Marchal, les coursiers que montaient l'archiduc Albert et son épouse Isabelle, fille de Philippe II, à ce fameux siége d'Ostende qui dura presque aussi longtemps que celui de Troie.

Les greniers explorés à leur tour pour un volume rare dont j'avais besoin et qui n'était pas encore classé, recelaient de bien autres surprises. Des javelots, des flèches empoisonnées, des éventails en plumes, des zagaies gisaient pêle-mêle sur le plancher. C'étaient les trophées de Fernand Cortez et de Montezuma, les dépouilles opimes du Mexique. C'était un souvenir de cet âge héroïque où l'Espagne était si grande que le soleil se levait et se couchait sur les domaines de son souverain.

Quelque chose qui jadis avait dû être un meuble servait d'arsenal à ces armes du nouveau monde; c'était une espèce de coffre en bois vermoulu, haut d'un mètre environ sur un mètre et demi de longueur, et reposant sur des pièces de chêne semi-circulaires qui avaient pour but de faciliter son balancement. Les faces extérieures de ce coffre avaient été autrefois revêtues de peintures que le temps et l'humidité avaient converties en silhouettes ou en teintes confuses. Les encadrements de ces peintures avaient été remplis par des inscriptions en caractères gothiques que tous les antiquaires du monde ne seraient pas parvenus à déchiffrer. Je demandai à M. Marchal quel avait pu être l'usage de ce coffre dont les vers se disputaient les restes. « Vous appelez cela un coffre, me répondit le savant conservateur; Irrévérentieux que vous êtes! Chapeau bas! vous avez devant vous le berceau de Charles-Quint! »

Il y a des impressions que la parole et la plume sont impuissantes à reproduire. Ce qui se passa alors en moi, je ne tenterai pas de l'écrire. Je répéterai aujourd'hui les seuls mots qu'en cette mémorable circonstance purent articuler mes lèvres : « Le berceau de Charles-Quint dans un grenier! »

J'ai hâte de dire pourtant que depuis l'époque où un semblable spectacle m'était offert beaucoup de changements ont été opérés au Musée et à la Bibliothèque, beaucoup de réparations ont été accomplies. Il faut donc croire que la veste de Jacques II, le cheval de l'archiduc Albert et celui de l'infante Isabelle, les flèches des Incas, le berceau de Charles-Quint réunis aux autres richesses historiques que possède la ville de Bruxelles, occupent maintenant la place qu'ils méritent dans l'une ou l'autre des sections du Musée.

Où aura-t-on mis alors un souriant groupe de jeunes filles que plus d'une fois j'ai admiré dans la cour du Musée, près de la porte conduisant à l'escalier de la bibliothèque des ducs de Bourgogne? Ce groupe en marbre, qui semblait appartenir à l'école du sculpteur Fayd'herbe, représentait trois belles jeunes filles debout, nues et adossées dans la position des Grâces de Germain Pillon. On les voyait durant le dernier siècle à l'endroit où clapotait naguère encore une fontaine sans ornement et sans style, à l'espèce de carrefour formé près de la grande place par le Marché aux herbes, la rue de la Madeleine, la rue de la Montagne

et celle de la Colline. Ce joli groupe s'appelait en ce temps-là *la Fontaine des trois Pucelles*, l'eau jaillissait des seins des jeunes filles dans le bassin qui s'arrondissait à leurs pieds. Cette composition légèrement mythologique se ressentait bien de l'époque où elle avait été conçue. La pudeur officielle, trop souvent fatale aux arts, fit disparaître du lieu qu'il ornait si bien, ce gracieux emblème.

Le groupe des *Vierges debout* avait lui-même succédé à une autre fontaine des *Trois Pucelles*, création de quelque statuaire des bons vieux âges, supprimée par ordre de la morale publique. Celles-là, moins retenues que leurs sœurs cadettes, étaient galamment accroupies, et alimentaient la vasque inférieure en accomplissant un de ces actes que l'art flamand s'est souvent plu à embellir sous le pinceau de Teniers, et que notre Greuze n'a pas craint de fixer quelquefois sur ses charmantes toiles. Je m'étonne seulement que la décence bruxelloise se soit effarouchée de la pose si naturelle des trois rosières accroupies, elle qui maintient et vénère, de temps immémorial, au coin de la rue de l'Étuve, un petit bonhomme de bronze, lançant l'eau aux passants d'une manière bien autrement audacieuse, ce qui lui a valu le nom populaire de Manneken-Pis. Cet effronté bambin est, au dire de la légende, le plus ancien bourgeois de Bruxelles; il a un valet de chambre pour le service de sa toilette, et possède dans sa garde-robe, à côté de sa blouse citoyenne, un somptueux habit de cour qui lui a été donné par S. M. le roi Louis XV.

Bruxelles est une cité où les traditions et les souvenirs abondent au point que, si l'on n'y prend garde, ils vous font oublier et l'heure et le chemin. La statuaire qui m'avait un moment éloigné de mon sujet, me ramène par une douce pente au seuil de cet édifice que tant d'événements ou de hasards ont traversé, et où se rencontrent, à cinq siècles de distance, les noms et les pierres de Guillaume de Duvenworden et du duc de Lorraine. Il est vraisemblable, en effet, que cet art de la statuaire qui brille d'un vif éclat chez les Belges, tiendra dignement sa place à l'exposition qui va avoir lieu dans ce Musée dont j'ai essayé de résumer les origines en quelques pages, et qui est un monument d'autant plus national qu'on ne saurait en bien écrire l'histoire sans parler de tous les grands hommes, et sans rendre hommage à toutes les gloires du pays.

Georges GUÉNOT.

UN VOTE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

—

GÉRICAULT ET M. GUDIN.

La politique n'absorbe pas, comme on est trop disposé à le croire, tous les instants et toutes les préférences de nos législateurs. La politique, cette fière maîtresse, ou plutôt cette folle du logis, veut bien quelquefois ouvrir sa porte aux petites gens qui se morfondent dehors, et, ces jours-là, les questions d'art ont leur tour.

L'avant-dernière séance de l'Assemblée législative a donc été marquée par une discussion qui est de notre domaine, et dont nous empruntons le compte rendu à *la Patrie*. Le vote qui a terminé cette discussion a été à la fois une leçon et un acte de justice. Reproduisons d'abord le texte semi-officiel :

« L'ordre du jour appelle la discussion d'un projet portant demande d'un crédit pour acquisition des tableaux de MM. Gudin et Géricault.

« M. Chanet. Nous sommes tous d'accord sur l'acquisition des tableaux de Géricault; chacun ici désirerait que cette acquisition se fît par l'État. Ce sentiment était si universel que lorsque ces tableaux furent mis aux enchères, tout le monde se retira devant les surenchères de l'État; on m'a même raconté qu'un Anglais fort riche, abandonna la lutte lorsqu'il sut que nos musées désiraient acquérir. Il était juste que les deux tableaux de Géricault prissent place dans notre musée à côté du *Naufrage de la Méduse*. Pas d'objection donc pour le crédit relatif aux tableaux de Géricault.

« Mais j'arrive à la partie du crédit qui est destinée à acquérir des tableaux de M. Gudin.

J'ai pris des renseignements sur cette affaire, et j'ai obtenu quelques détails qui ne sont pas conformes à ceux du rapport. Les tableaux de M. Gudin, de l'avis de beaucoup d'amateurs, n'ont pas toute la valeur artistique que le gouvernement leur accorde. Déjà nous avons soixante tableaux du même maître. On m'a assuré que la liste civile avait commandé ces vingt-sept tableaux à M. Gudin, pour la somme de 72 000 fr. La révolution de février éclata; on pouvait rompre le contrat; l'administration de la liste civile le respecta; elle fit demander à M. Gudin ses tableaux. On dit que M. Gudin, qui n'était pas prêt, ne répondit pas d'abord, puis fit confectionner les tableaux par ses élèves. Le chiffre fut payé. Les administrateurs de la liste civile voulurent mettre les tableaux en vente. Mais M. Gudin, qui sentit le tort que cette vente ferait à sa réputation, racheta, dit-on, les tableaux à la liste civile pour la somme de 19 000 fr., et les offrit à l'État.

« Je crois que pour toutes les raisons que je viens de vous donner, la partie du projet relative à l'acquisition des tableaux de M. Gudin doit être repoussée.

« M. Léon Faucher dit, en ce qui concerne les tableaux de Géricault, qu'il ne pouvait pas se résigner à voir deux œuvres capitales d'un aussi grand maître enlevées à la France. Quant aux tableaux de M. Gudin, il s'agit d'une collection historique.

« M. F. de Lasteyrie reproche au ministre de s'être écarté des formes voulues en ce qui concerne le crédit pour les tableaux de Géricault. Il ajoute que le Musée de Versailles compte déjà un grand nombre de toiles de M. Gudin, et qu'on pourrait se dispenser de faire l'acquisition de ses vingt-sept nouveaux.

« M. Léon Faucher. Oui, le crédit relatif aux tableaux de Géricault n'a pas été présenté d'une manière réglementaire; mais je vous ai exposé mes motifs, et vous les avez compris. Pour l'autre crédit, nous vous demandons de faire la dépense; mais vous êtes complétement libres d'adopter ou de rejeter.

« L'assemblée passe à la discussion des articles.

« Art. 1er. Il est ouvert au ministre de l'intérieur, sur l'exercice 1851, un crédit extraordinaire de 43 670 fr., applicable :

« 1° Dix-neuf mille cent francs à l'acquisition de vingt-sept tableaux de marine de M. Gudin, peintre, destinés au Musée de Versailles, fr. 19 100

« 2° Vingt-quatre mille cinq cent soixante et dix francs à l'acquisition de deux tableaux de Géricault, représentant : l'un, *un Chasseur de la garde impériale;* l'autre, *un Cuirassier blessé,* destinés au Musée du Louvre, 24 570

Total égal, 43 670

« Art. 2. Il sera pourvu à la dépense autorisée par la présente loi au moyen des ressources affectées par la loi de finances du 9 août 1850, aux besoins de l'exercice 1851. »

« L'assemblée, consultée d'abord sur le crédit de 19 100 fr. applicable aux tableaux de M. Gudin, rejette ce crédit par assis et levé.

« Le crédit de 24 570 fr. pour l'acquisition des deux tableaux de Géricault est ensuite adopté.

« Il est procédé au scrutin sur le projet.

Votans,	588
Majorité,	295
Pour,	566
Contre,	22

« L'Assemblée a adopté. »

L'ombre du glorieux Géricault aura sans doute tressailli dans sa tombe, à l'écho de ce solennel et patriotique hommage. Quant à M. Gudin, la publicité de la tribune, les paroles de MM. Chanet et de Lasteyrie, la neutralité de M. le ministre de l'intérieur, et en définitive le résultat du scrutin, doivent être pour lui un rude enseignement.

L'artiste, à l'exemple de l'homme d'État ou de l'homme de guerre, n'a pas le droit de vivre sur son passé; tant qu'il porte les armes, il faut qu'il grandisse ou qu'il se tienne au niveau de sa renommée. Si haut placé qu'il

soit dans l'estime publique, la moindre infériorité vis-à-vis de lui-même est un échec. Or, il est vrai de dire que depuis quelques années, M. Gudin a vécu non de son talent, mais sur son talent, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

Accueilli, vanté de confiance, surchargé de commandes qui mettaient ses élèves sur les dents, le célèbre peintre s'accoutumait tout doucement à battre monnaie, non plus avec son pinceau, comme il en a si bien le moyen, mais avec sa simple signature au bas d'une toile, sous prétexte qu'en art, comme en mer, le pavillon couvre la marchandise. On s'illusionne à tout âge, mais il n'est jamais trop tard pour faire pénitence, et le vote de l'Assemblée législative est un sévère avertissement pour l'artiste. Qui sait? il ne serait pas impossible que ce refus, tant soit peu sec, nous valût un jour ou l'autre quelque nouveau chef-d'œuvre.

En tout cas, M. Gudin est assez riche pour s'acheter ses propres tableaux. Si le marché est mauvais, c'est qu'alors les tableaux ne sont pas bons; tant mieux encore! cela engagera le maître à soigner davantage ses compositions futures. La moralité de tout ceci, Géricault enterré, et M. Gudin debout, c'est qu'en dépit de Voltaire, lorsqu'il s'agit d'hommes illustres, on doit le respect aux morts, et la vérité aux vivants.

LÉO D'AMBLÈVE.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE.

CONCOURS ANNUELS.

Pour tout homme qui n'a pas encore perdu la trace des souvenirs de son jeune âge, et pour qui ces impressions premières du collége sont encore vivantes, ces concours du Conservatoire ont un intérêt réel. Les émotions de cette jeunesse ardente et studieuse, qui vient livrer au public le fruit de ses travaux et de ses veilles, qui vient dire à la foule assemblée : « C'est ma vocation, je veux être artiste, jugez-moi; » les tressaillements de ce public qui, lui aussi, se constitue par instinct l'arbitre de ces talents divers, les murmures, les applaudissements, les désespoirs et les joies, tout cela est un spectacle qui ne peut laisser personne de sang-froid, et qui finit par donner à la conscience de l'auditeur la raison du juge.

Et nous devons rendre au jury officiel cette justice, que ses arrêts sont presque tous sanctionnés par le public.

Mais maintenant, qu'il nous soit permis de dire notre pensée sur cet enseignement du Conservatoire.

Certes, de toutes les écoles musicales qui ont été fondées, aucune n'a fourni tant de preuves de sa supériorité, aucune, pas même celle de Choron, de regrettable mémoire, ni celle de M Delsarte, qui professe aujourd'hui avec tant d'éclat, n'a donné à l'art cette direction sage et raisonnée, que lui ont imprimée Chérubini et M. Auber, le véritable chef d'école de la musique contemporaine. Mais est-ce à dire pour cela que la méthode du Conservatoire soit sans défaut? on serait tenté de le penser quand on voit, au nombre des professeurs, figurer les noms des A. Adam, Halevy, Elwart, Bazin, Lecouppey, Panseron, Ponchard, Bordogni, Alard et Tulou; et cependant on sera forcé de convenir avec nous qu'elle a son côté défectueux. Tous ces noms illustres à des titres différents, qui font sa force, font aussi sa faiblesse, car aucun de ces professeurs ne sait assez se dépouiller de son originalité, pour enseigner seulement la saine tradition; il fait plus que de laisser l'empreinte de sa personnalité sur l'élève; il se l'approprie, il en fait sa chose, c'est presque la chair de sa chair, les os de ses os. Si le maître a des défauts qui lui soient propres et qui peuvent servir à son talent de créateur, il les transmet à son élève, et il ne lui permet pas de s'en affranchir. Cette méthode l'enferme dans ce cercle étroit de la tradition personnelle et lui défend de passer outre. Le Conservatoire ne permet pas l'essor de l'imagination; il ne veut jamais voir dans ces jeunes artistes que des enfants dans les langes, et cependant, si j'en

crois les programmes, l'âge moyen est de vingt ans; et à vingt ans l'inspiration a bien le droit de se faire jour dans un cerveau bien organisé.

Est-ce un enseignement supérieur? Est-ce une école normale? Oui, c'est sa mission de former des professeurs. Pourquoi donc toujours des lisières sous prétexte de faux pas? Pourquoi toujours la routine de peur des écarts de l'inspiration. J'aimerais à voir toutes ces intelligences chanter ou moduler leurs traits selon leur âme, selon les caprices de leur imagination; je voudrais leur voir une fois le champ ouvert. C'est dans ces assauts libres où l'intelligence, la passion et l'art seraient développés, qu'on pourrait juger la vocation de l'artiste.

Au lieu de ces luttes ardentes de jeunes gens enthousiastes, je n'assiste qu'à des luttes de professeurs qui se jettent les uns après les autres leurs élèves à la tête.

Et ce que je dis là apparaît surtout d'une façon tranchée dans les concours de chant et de comédie. C'est là que les individualités se révèlent à ne pas s'y tromper. C'est M. Beauvallet ou M. Provost qui joue; c'est M. Ponchard ou M. Bordogni qui chante! Laissez, messieurs, je vous en conjure, vos élèves être eux-mêmes, Mlle Werteimberg, le premier prix de chant et de drame lyrique n'en sera que plus énergique, Mlles Savary et Valery, les premier et deuxième prix de comédie, n'en seront que plus ingénues et plus piquantes; elles ne sauraient vous faire du tort et elles vous feraient honneur!

Les hommes, soit dans le chant, soit dans la comédie, sont d'une faiblesse désespérante. Il semble que les femmes seules ont le privilége de la voix et du talent. A part le fils de Frédérick Lemaître et un jeune homme du nom de Saint-Germain, ces messieurs de la Comédie française n'ont pas mis au monde un sujet digne de leur être comparé.

Le concours de piano n'a pas été à la hauteur des années précédentes; un concerto de Hummel vingt-sept fois répété par vingt-sept jeunes filles parées de vingt-sept robes blanches, a bientôt lassé l'auditoire, qui finissait par écouter d'une manière distraite les trilles et les arpéges de ces charmantes concurrentes. On a pourtant trouvé l'occasion de donner un premier prix à Mlle Lévy.

Je n'ose pas demander à M. Auber ce qu'on fera de ces vingt-sept pianistes qui vont sortir de son école? C'est là une question que je ne puis aborder, je parlerais de la misère, je m'attristerais sur le sort de ces jeunes filles, et ce serait en vain; on me répondrait que c'est une vocation! Qu'Apollon leur soit donc en aide!

Tous les instrumentistes, violon, flûte, hautbois, cor, basson, trombonne, ont rivalisé de savoir-faire en exécutant des difficultés qui ne charment ni le public ni l'exécutant, mais qui prouvent, à ce qu'il paraît, qu'on peut les faire.

Je ne puis terminer sans parler du concours des compositeurs en herbe.... Il y a eu dans cette classe de fugue, de contre-point et d'harmonie, comme dans toutes les autres, des prix et des accessits. En sortira-t-il un jour un compositeur? Je l'espère.

JOACHIM DUFLOT.

PORTRAITS D'ARTISTES.

IV.

THÉODORE VALERIO.

A une époque comme la nôtre où certains hommes ne doivent leur célébrité qu'au hasard ou à la réclame, on a assurément lieu d'être surpris de voir apparaître dans le monde des arts, un peintre de mérite qui ne doit sa réputation qu'à sa valeur et à ses propres travaux. Aussi, est-ce avec un vif sentiment de plaisir que nous écrivons aujourd'hui quelques lignes sur M. Théodore Valerio, l'un de ces laborieux artistes qui pensent que les aptitudes, si grandes qu'elles soient, ne dispensent jamais de l'étude.

M. Théodore Valerio est né en 1819, aux forges d'Herseranges, domaine patrimonial, situé sur la frontière du Luxembourg. Dès son plus jeune âge il manifesta un goût prononcé

pour l'art du dessin, et ses essais d'enfants témoignaient déjà de cette abondance de composition, de cette impétuosité du faire qui sont un des caractères distinctifs de son talent. Le débutant eut le rare bonheur d'être guidé dans le chemin qu'il se disposait à parcourir par un professeur dont le savoir égalait la tendresse, et qui excellait à envelopper des grâces de son sexe les arides formules de l'enseignement. M[lle] Malvina Valerio, élève de M. Steuben, avait la première deviné les heureuses dispositions de son frère. Artiste elle-même, et douée d'un esprit distingué, elle sut entrevoir la portée des compositions du dessinateur, et ses encouragements fortifièrent ce jeune talent qui n'attendait plus pour prendre son essor que les conseils réguliers d'un maître.

Le maître fut Charlet. Le célèbre peintre, après avoir examiné avec attention les dessins de Théodore Valerio qui lui furent présentés par M. Bixio, maintenant membre de l'Assemblée législative, ouvrit au novice la porte de son atelier. A partir de ce jour, les plus incontestables progrès couronnèrent les efforts de l'élève et le dévouement du professeur. Entre ces deux artistes, l'un encore inconnu, l'autre jouissant d'une grande popularité, il s'établit une communauté de sentiments et de mutuelle affection qui ne se démentit point un seul instant, jusqu'à l'heure où la mort vint saisir l'un des deux. Charlet, près de rendre le dernier soupir, serrait encore la main de son disciple qui ne le quitta qu'après lui avoir fermé les yeux.

Ce deuil d'un maître, d'un ami, fit le vide autour de Valerio; l'âme du jeune peintre était remplie de tristesse; il chercha à se consoler par les voyages. Il est bien rare qu'un artiste ne dirige pas tout d'abord ses premiers pas vers la Suisse, car cette nature, tantôt riante, tantôt abrupte, est pour lui une révélation tout entière.

Ainsi, en 1840, deux artistes parcourant les mêmes sentiers, gravissant à peu de distance l'un de l'autre les rochers de la Turka, finirent par se rencontrer aux glaciers du Rhône ; tous deux venaient chercher les scènes grandioses d'une nature nouvelle. Ces étrangers, compagnons d'un jour, le bâton du montagnard à la main et le sac sur le dos, avaient suivi côte à côte les flancs du Grimsel, et cette intimité passagère qui les réunissait, leur avait fait partager le même lit dans la maison hospitalière qui s'élève à plus de neuf mille pieds sur ce mont sauvage. L'un était M. le comte de Nieuwerkerke qui, de succès en succès, est parvenu à la direction générale de nos Musées, l'autre, M. Théodore Valerio, dont le crayon ou le pinceau également infatigables, recueillent des impressions artistiques ou des chefs-d'œuvre en Allemagne, à l'heure même où nous traçons ces lignes.

Ce besoin de voyage est une des conditions de l'existence, on pourrait presque dire du talent de notre artiste. Aujourd'hui il est à Vienne; il y a dix ans, après s'être trouvé en Suisse sur la route de M. de Nieuwerkerke, il avait laissé derrière lui les Alpes pour pénétrer en Italie; pour connaître, étudier et admirer à loisir cette terre promise des arts. Une fois en si beau chemin, M. Valerio ne s'arrête plus, il visite le Tyrol, le Wurtemberg, l'Autriche, la Prusse, le grand-duché de Bade, la Hollande, la Belgique, faisant une pose partout où il voyait un riche horizon ou un site curieux à reproduire. Ce long pèlerinage fut çà et là marqué par de hautes faveurs : à Bruxelles et à Stuttgard, le célèbre touriste eut l'honneur d'être reçu et encouragé par le roi des Belges et le souverain de Wurtemberg.

Une idée fixe, une pensée féconde guidait M. Valerio à travers ces pays qu'il semblait parcourir un peu à l'aventure. Il voulait réunir en un vaste album les richesses artistiques éparses dans les capitales des royaumes qu'il traversait. Nous laissons à juger de la persévérance qu'il a fallu mettre en œuvre pour accomplir une si immense tâche. Aujourd'hui que l'album de M. Valerio a été apprécié par tout un monde de connaisseurs, nous ne craignons point d'être indiscret en en révélant le contenu.

Parmi les richesses que renferme ce portefeuille, certainement unique en son genre, nous citerons pour le Musée de Bruxelles, d'abord la luxuriante composition de Jordaens, représentant *les Dons de l'automne,* où l'on voit neuf personnages d'une réalité surprenante et d'une puissante couleur ; puis un *Silène ivre,* d'après Van Dyck ; cette production est l'une des plus belles du maître.

Le musée d'Anvers est représenté par sept œuvres, d'après Van Dyck et Rubens. *L'Éducation de la Vierge, le Christ à la paille, l'Adoration des Mages,* ainsi que plusieurs fragments intéressants qui témoignent de l'inépuisable génie de ces deux grands peintres.

Cet album contient aussi plusieurs aquarelles d'après des tableaux entièrement inconnus en France. La galerie de Dresde a permis à l'artiste voyageur plusieurs emprunts des plus curieux. *Les Enfants de Rubens* nous montrent les fils du grand peintre occupés à faire voltiger un délicat chardonneret. Trois fragments du *Jardin d'Amour,* du même maître, sont, à notre avis, ce qu'il y a de plus beau dans l'incomparable collection de M. Valerio. Richesse de composition, grandeur de dessin, charme d'expression, toutes les qualités qui suffiraient séparément pour faire la fortune d'un tableau, sont réunies dans cette originale création du grand Rubens, qui a peint sous de frais ombrages des scènes délicieuses, parfaitement en harmonie avec son sujet. On remarque dans le *Jardin d'Amour* la célèbre Hélène, seconde femme de Rubens ; mais, hâtons-nous de dire que sa première compagne n'est pas non plus oubliée. Dans des groupes pittoresquement disposés, on reconnaît des personnages illustres du XVIIe siècle, et surtout plusieurs élèves de l'auteur de la galerie de Médicis.

La belle Chocolatière, d'après le pastel de Liotard, est aussi très-remarquable. On sait que cette charmante fille dut son élévation à sa rare beauté, qui la fit épouser par un grand seigneur de la cour. Mais cette heureuse fortune lui devint funeste, et fut la cause de bien des chagrins.

N'omettons pas le Musée de Prague. Plusieurs vues ou études nous transportent dans la capitale de la Bohême, pour nous faire connaître *l'Ancien cimetière juif, l'Intérieur de la synagogue,* ou bien *le Cours aride de la Moldau.*

Terminons en citant cette série nombreuse et attrayante de dessins exécutés d'après nature par M. Valerio, qui semble s'être plu à interfolier son riche album des maîtres, par des œuvres originales dues à son propre talent.

Après Prague, Anvers a fourni à notre artiste l'occasion de nous montrer la fameuse *Salle des Brasseurs,* toute tapissée de cuirs dorés, et où l'on admire une superbe cheminée en marbre gris. *La Boucherie de Nuremberg,* dont M. Victor Hugo a fait une si belle description dans ses voyages aux bords du Rhin, a été le motif d'une aquarelle très-pittoresque. *L'intérieur de la Bibliothèque* de la même ville est également d'une vérité incontestable, ainsi que plusieurs *vues* de l'église de Saint-Laurent.

Pourquoi la place nous manque-t-elle pour égréner une à une toutes les perles contenues dans l'écrin rapporté de l'étranger par M. Valerio comme une véritable conquête ? Nous regrettons de ne pas pouvoir feuilleter les mille compositions dues à son crayon aussi distingué qu'abondant, et de n'avoir pu que mentionner rapidement ces scènes intimes si bien choisies et si gracieusement traduites, et dont l'immense succès atteste une puissance d'originalité que le public a su apprécier tout d'abord, parce que la vérité dans l'art est la meilleure, la plus irrésistible des éloquences.

AUGUSTE GALIMARD
(JUDEX).

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

La séance, qui devait avoir lieu le 5 août, a été remise au mardi, 19 du même mois, à sept heures et demie du soir, à cause du bal donné à l'Hôtel de Ville, le mardi, 5.

L'ordre du jour de cette séance reste tel qu'il a été annoncé par le bulletin n° 453.

Du reste, il s'est glissé dans ce bulletin deux erreurs que nous nous empressons de rectifier :

1° Dans le discours que le président de la Société libre des Beaux-Arts, M. Péron, a prononcé sur la tombe de Daguerre, on a mis, au 3e paragraphe, ligne 4, le mot *voulait*, au lieu de *pouvait*, ce qui dénature le sens de la phrase.

2° Les paroles attribuées à M. Chevalier, *chimiste*, ont été prononcées par M. Vincent Chevalier, *opticien*, venu exprès de Paris, pour assister aux obsèques de Daguerre.

Enfin, une circonstance intéressante a été omise dans le compte rendu des funérailles. On aurait dû rappeler qu'après cette cérémonie, un cousin de M. Daguerre, portant les insignes dont ce peintre illustre était décoré, s'est avancé près des assistants, et d'une voix émue a remercié avec effusion les personnes qui étaient allées à Petit-Brie, pour rendre hommage aux mânes de Daguerre. Il a complimenté particulièrement celles dont il venait d'entendre les touchantes paroles.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

Les Parisiens et les ballons. — THÉATRE DU GYMNASE : *Contre fortune bon cœur*, vaud. de M. de Wailly. THÉATRE DU PALAIS-ROYAL : *En manches de chemise*, vaudeville de MM. Lefranc, Labiche et Nyon.

Depuis deux mois, chaque dimanche, la moitié de la population parisienne se couche atteinte de torticolis. Cette moitié se compose généralement de concierges et de boutiquiers, rivés, par leur position sociale, au bitume de leur porte.

Voici comment ces deux classes intelligentes parviennent à se gratifier d'une douleur hebdomadaire.

Lorsque quatre heures de l'après-midi sonnent à la plus proche horloge, comme si une main invisible tirait une ficelle, toutes les têtes se lèvent par un mouvement spontané, et, s'inclinant d'abord sur l'épaule droite, ensuite sur l'épaule gauche, lorsque arrive la lassitude, attendent patiemment le passage des deux ballons, celui de l'Hippodrome et celui du Champ-de-Mars. Les ballons passent ou ne passent pas sur Paris; mais, infailliblement, le torticolis arrive, et les badauds vont se coucher contents de leur journée.

Ce n'est pas que nous voulions jeter le ridicule sur les ascensions en elles-mêmes, elles intéressent et passionnent la foule, et, dépouillées d'un charlatanisme, qui, l'an passé, était de toutes les parties, elles ont un côté artistique.

Les spectateurs des expériences aérostatiques se divisent, aujourd'hui, en deux camps : les uns sont pour Godard, les autres pour Poitevin ; mais ce dernier, nous le croyons, a la majorité pour lui.

Mme Poitevin n'est pas étrangère à cette majorité acquise à son mari. On aime en France ce qui sort de l'ordinaire : dans le métier on cherche l'art; dans l'art on cherche l'abnégation; dans tout on cherche la poésie.

Mme Poitevin se souvient des paroles de M. le maire, elle sait que « la femme doit tout quitter pour suivre son mari ; » mais Mme Poitevin est catholique, c'est pour cela même que, chaque dimanche, vous pourriez la voir entendant religieusement la messe, puis se glissant dans la pénombre d'un confessionnal, pour aller de là *s'emballonner* (et pourquoi pas ? on dit bien s'embarquer).

Ainsi, obéissante et préparée à tout événement, la femme de l'aéronaute est cent fois plus sympathique que si, la hardiesse au front, la cravache à la main, elle semblait uniquement vouloir braver un danger, sans regret pour la vie, sans souci de la mort.

A part les spectacles en plein vent, les Hippodromes, les Arènes, la petite guerre, le Champ-de-Mars, qui ont attiré tour à tour tous les Anglais en ce moment à Paris, et tous les Parisiens qui ne sont pas à Londres, les

théâtres ont peu fait pour amener à eux le public. Quelques vaudevilles étiques ou poitrinaires ont seuls mis le nez à la rampe. Tous sont déjà morts ou mourants.

Une couple d'exceptions confirme toutefois notre dire : ainsi le Gymnase a donné *Contre fortune bon cœur.* C'est l'histoire de deux époux assez mal assortis, à qui un oncle, dans la bonne intention de les faire s'aimer un peu mieux par la suite, annonce le veuvage. Le mari croit sa femme morte, la femme se croit débarrassée de son mari, lorsque l'un et l'autre se rencontrent portant réciproquement leur deuil.

Certains détails ne sont pas d'une gaieté folle, on ne rit guère d'un crêpe et d'une robe noire, mais enfin, comme on dit, la *pièce y est ;* elle y est d'autant plus, que pour satisfaire aux exigences de l'endroit, il y a un mariage, le mariage de deux amoureux jetés à travers l'intrigue principale.

Le théâtre du Palais-Royal a fait débuter M. Schey, le transfuge du Vaudeville, *En manches de chemise,* vaudeville à deux personnages. Corydon et Mlle Linotte, par un gracieux échange de procédés, ont engagé mutuellement leurs frusques pour s'acheter, l'un un habit, l'autre une robe. Privés tous deux de leurs vêtements, ils causent, ils s'aiment et s'épousent néanmoins.

NÉRÉE DESARBRES.

MÉLANGES.

15 août.

Nous avons reçu sans indication de source ni signature une communication renfermant un aperçu de *l'œuvre philadéonique* ou mission progressive du travail pictural, sculptural et ornemaniste. La *Revue des Beaux-Arts* est ouverte à l'examen et la discussion de toutes les idées qui peuvent intéresser les artistes, mais si nous partageons avec les fondateurs de l'œuvre le louable désir qu'ils paraissent avoir de procurer du travail aux artistes et aux ouvriers, sans bouleversement et sans intervention directe de la part de l'État, il nous est impossible d'accepter le développement de ces principes enveloppés ou plutôt perdus dans les ténèbres ou dogmatismes phalanstériens. Que les auteurs de l'œuvre philadéonique se fassent donc connaître ; la *Revue* alors leur prêtera le concours de sa publicité dans la mesure du praticable et du vrai.... En attendant nous continuerons d'être du grand nombre de ceux qui pensent que Fourrier et ses grotesques formules ont fait leur temps.

— La symphonie de *Ruth et Booz* a été exécutée le dimanche 3 août à l'amphithéâtre de l'École de médecine par 250 élèves de M. Émile Chevé. Jamais cette œuvre, si nouvelle par la forme n'avait été rendue avec autant de chaleur et d'ensemble. Mlle Augustine Allix fait du rôle de *Ruth* une création poétique, et M. Schannon, dans le rôle de *Booz* a révélé au public une excellente méthode unie au sentiment musical le plus exquis. Somme toute, la symphonie de M. A. Elwart est une œuvre dont la conception et surtout la réalisation nous semblent devoir exercer une influence très-heureuse sur le style choral, si cultivé de notre temps.

— Le mémoire envoyé par M. le colonel Carbuccia à M. le ministre de la guerre, et qui présente le résumé des recherches faites sous sa direction par le 2e régiment de la légion étrangère, dans la subdivision de Batna, vient d'obtenir le premier prix décerné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1851, à la meilleure publication faite sur les antiquités nationales de la France.

— On lit dans le *Handelsblad :* La société pour la propagation de l'architecture vient de décerner son premier prix annuel pour le projet d'un abattoir pour une ville de cent mille âmes. Le nombre des concurrents était de huit. C'est à M. L. H. Eberson, déjà couronné l'année dernière, que l'on vient de décerner le prix à l'unanimité.

1er Septembre 1851.

LES PORTRAITS APOCRYPHES
DU LOUVRE.

A M. LE MARQUIS DE BRUSLARD,
Bibliothécaire du Musée.

Absent de Paris depuis quelques semaines, il m'a été impossible, monsieur, de répondre plus tôt aux réflexions pleines d'obligeance que vous a suggérées un article signé de mon nom, au sujet de la *Restauration du musée du Louvre*, réflexions qui ont été publiées dans cette Revue sous le titre : *Question à propos d'un portrait*. J'éprouve, je l'avoue, un certain plaisir à occuper la critique, et toutes les fois que cette critique sera juste ou exprimée avec convenance, il ne m'arrivera jamais de me plaindre. En effet, c'est par la discussion, qui n'est autre chose que la critique intelligente, que l'on détruira les nombreuses erreurs dont fourmille l'histoire des arts. Je m'estime donc heureux pour ma part d'avoir déjà, à diverses reprises, soulevé de savants ou utiles débats, et c'est avec une vive satisfaction, monsieur, que je vous vois descendre dans l'arène ouverte à toutes les idées d'examen ou de recherche, à toutes les hypothèses lumineuses; vous êtes un travailleur de plus acquis à cette œuvre difficile, pour laquelle malheureusement les bons ouvriers sont fort rares.

Vous me demandez, monsieur, « où, quand et comment, dans quelles ventes s'est établie cette étrange appellation de *portrait du chevalier Bayard*, qui n'est acceptable sous aucun rapport et qui néanmoins s'est perpétuée jusqu'à nos jours de catalogue en catalogue et de livret en livret. » En énumérant rapidement une série de tableaux qui sont assez mal placés, malgré la nouvelle organisation de la galerie du Louvre, j'ai cité la peinture de Pietro Vecchia, faussement attribuée au vieux Palma et connue sous la dénomination de *portrait du chevalier Bayard;* je n'avais conservé ce titre que pour faire reconnaître la peinture, mais j'ai eu tort, à ce que je vois, puisque l'on m'a cru sur parole et que, vous-même, monsieur, vous semblez en conclure que j'accepte cette appellation absurde.

La raison et la vérité sont avec vous, monsieur, lorsque vous vous inscrivez en faux contre ce portrait *historique*, et vous ferez bien d'engager votre savant collègue, M. Villot, à modifier la note qui le concerne dans la future édition du livret du Musée. Quant à moi,

ma conscience est en paix : j'ai fait une guerre acharnée aux portraits apocryphes du Louvre, et ce n'est pas ma faute si l'on persiste à maintenir les hérésies des anciens catalogues. Permettez-moi, monsieur, de reproduire à ce sujet un passage de ma première lettre sur le Musée, petit écrit sur lequel vous n'avez sans doute pas eu le temps de jeter les yeux lors de son apparition ; ce sera la meilleure et la plus complète réponse aux questions que vous me faites l'honneur de m'adresser.

« *Portrait présumé du chevalier Bayard, par Palma Vecchio.* Le livret de M. Villot ne fait aucune observation sur cette attribution absurde, ni sur ce portrait apocryphe, malgré mes remarques publiées en 1847. Cette peinture est évidemment de Pietro Vecchia, né en 1605, mort en 1680 ; elle n'a aucune analogie avec la belle couleur de Palma. »

Plus loin j'ajoutais que Boschini, dans son intéressant poëme, décrit beaucoup mieux que le livret du Musée une peinture identique sans même la croire un portrait quelconque. Cette *figura rarissima*, œuvre remarquable de Pietro Vecchia, était jadis dans le palais Tibaldi, à Venise.

On aime à méditer sur les ressemblances des grands hommes, et il est fâcheux que le Louvre ne possède plus le portrait du *chevalier sans peur et sans reproche*, qui était, suivant vous, dans l'ancienne collection du roi ; mais peut-être ce portrait était-il apocryphe comme celui qui nous occupe ?

Combien de fois n'avons-nous pas eu lieu d'être surpris de l'aveugle confiance des siècles qui admettent comme réels des portraits entièrement imaginaires, ou dont la ressemblanee est défigurée par la fantaisie des peintres copistes ou par la détestable routine des graveurs, trop généralement enclins à enjoliver la nature humaine !

Londres m'a récemment offert un frappant exemple de cette fâcheuse manie du changement. On voit maintenant dans la magnifique galerie de lord Ellesmere, le portrait historique de Shakspeare, sous les traits d'un beau jeune homme, portrait qui a passé pour authentique et que l'on croit l'œuvre d'un certain Burbage, tragédien et peintre contemporain du poëte. Les portraits gravés dans les éditions de Shakspeare, ressemblent beaucoup à celui-ci. On prétend toutefois avoir découvert depuis peu la véritable ressemblance du poëte et on l'a gravé comme telle. Ce nouveau portrait nous représente Shakspeare plutôt laid que beau ; la pénétration, la finesse, une mélancolie indéfinissable se reflètent sur le visage de l'homme de génie. Ce n'est plus la figure d'un être robuste et plein de santé ; c'est une tête maladive, épuisée par une vie irrégulière et un excès de vigueur intellectuelle. Il ne serait donc pas impossible que ce fût là la véritable image du plus grand poëte de l'Angleterre ; la peinture de lord Ellesmere me paraît être une copie ancienne, d'une main italienne.

Il y aurait un curieux et utile travail iconologique à entreprendre sur les portraits des grands hommes. Ce que vous dites si bien de la ressemblance apo-

cryphe du chevalier Bayard, s'applique également à une autre illustration guerrière de la France, à Gaston de Foix, duc de Nemours. Rien de plus douteux que son prétendu portrait au Louvre, sans parler des autres toiles, n'ayant aucune analogie entre elles que les faiseurs de livret ont décorées du nom du héros à Versailles et à Londres. M. Villot a sagement agi en rétablissant l'ancienne dénomination de ce tableau qui est de Savoleto, dont j'ai trouvé la signature sur la toile même, et que l'ignorante présomption des experts modernes avait mis sur le compte du Giorgion. Pendant qu'il était en travail de rectification, M. Villot aurait bien dû aussi supprimer de sa notice le titre ridicule de *portrait de Gaston de Foix*.

Les peintres se plaisent souvent à introduire leurs propres portraits et ceux de leurs amis dans leurs compositions principales, ce qui est encore une manière de signer et d'aller eux et leurs ouvrages à la postérité. C'est ainsi qu'au Louvre on trouve dans le chef-d'œuvre du Titien le *Christ au tombeau*, la ressemblance de ce grand coloriste sous les traits de Nicodème. Ou je me trompe fort, ou dans la même composition la figure de saint Jean est celle de son illustre maître, ami et rival Giorgion.

Rien de plus vulgaire pour ceux qui se connaissent en tableaux que le portrait du Titien, on le voit partout, dans les œuvres du maître, dans celles de ses élèves, dans les *Noces de Cana*, de Paul Véronèse, en tête de ses biographies, par les historiens Vasari et Ridolfi. D'où vient donc l'ignorance des catalogues qui de siècle en siècle conservent l'attribution choquante de *portraits présumés du Titien et de sa maîtresse*, à cette admirable peinture du Louvre où le personnage qu'on ose appeler le Titien, porte une barbe rouge?

« Dans le *Christ entre les larrons*, dit la notice de M. Villot, on prétend que Mantigna s'est représenté dans la figure du soldat qui est vu à mi-corps sur le premier plan. » Cette prétention me paraît une certitude, car le portrait de Mantigna, gravé dans Vasari, est l'identique réproduction de cette tête.

Raphaël a plus d'une fois enrichi de sa propre ressemblance ses œuvres immortelles ; c'est dans l'*École d'Athènes* qu'il faut admirer sa belle physionomie et non dans les portraits apocryphes du Louvre, connus sous les titres de *Raphaël et son maître d'armes* et *portrait d'un jeune homme*.

Si je ne fais erreur, la bataille que M. Villot persiste à donner à Falcone, attribuée jadis à Altorfer, malgré le monogramme du peintre D. Gargiulo que j'y ai découvert, offre également à cheval, à droite du spectateur, le portrait du peintre, qui se fait remarquer par sa barbe rousse et son chapeau espagnol.

Pardonnez-moi, monsieur, mes trop longues digressions. Nous voici bien loin, peut-être, de votre question et de la ressemblance du chevalier Bayard ; mais quand il s'agit des portraits apocryphes du Louvre, il y a tant à dire qu'il est très-difficile de s'arrêter.

CLAUDIUS TARRAL.

SALON DE BRUXELLES.

—

LE LIVRET.

L'Exposition triennale des beaux-arts ouverte à Bruxelles depuis le 15 août, a, sur toutes celles qui l'ont précédée, l'avantage de ne s'être point restreinte cette fois aux seuls artistes belges. En mars dernier, le rapport présenté au roi par M. Charles Rogier, ministre de l'intérieur, signalant la simultanéité de l'Exposition universelle de Londres et de celle qui allait avoir lieu dans la capitale de la Belgique, faisait remarquer que cette exhibition, sans rien perdre de sa physionomie nationale, pourrait revêtir un caractère plus large.

« La Belgique, disait le ministre, qui, dans les arts, a su se conquérir une place des plus honorables, peut, sans crainte, inviter les artistes des autres nations à venir prendre part à une lutte semblable.

« Ainsi notre Exposition, au lieu d'être conçue comme celles qui l'ont précédée, au point de vue plus exclusif de l'art belge, ouvrirait un vaste champ où se rencontreraient les artistes de toutes les écoles, et qui permettrait de constater le degré de perfection auquel les différentes branches de l'art sont parvenues en Europe. »

Les vœux du ministre, pris en considération par le chef de l'État, ne tardaient pas à être réalisés dans un arrêté royal ainsi conçu :

« Considérant que l'exposition de 1851 coïncide avec l'exposition générale de l'industrie ouverte à Londres dans le courant de la présente année;

« Considérant que, dans cette occurrence, il convient de donner à l'exposition artistique belge un caractère plus général en y conviant les artistes de tous les pays :

Art. 1. « Une exposition générale d'œuvres d'artistes vivants aura lieu à Bruxelles, le 15 août.

Art. 2. « L'organisation et la direction de l'exposition des beaux-arts de 1851 sont confiées à une commission dont les membres seront nommés par notre ministre de l'intérieur. »

Conformément à l'art. 2 de l'arrêté du roi Léopold, M. Ch. Rogier formait peu de jours après la commission directrice composée de la manière suivante :

Président : M. Ch. de Brouckere, membre de la chambre des représentants, bourgmestre de Bruxelles; membres : MM. Coppens, architecte à Bruxelles ; Cluysenaer, architecte à Bruxelles; Dedoncker, conseiller communal à Bruxelles; de Keyser, peintre d'histoire à Anvers; Fontainas, échevin de la ville de Bruxelles; Leys, peintre à Anvers; Madou, peintre à Bruxelles ; Materne, secrétaire général du ministère des affaires étrangères; Navez, directeur de l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles; Romberg, chef de division au ministère de l'intérieur; Eug. Simonis, statuaire à Bruxelles ; Vander Belen, chef de division au ministère de l'intérieur; Van Eyken, professeur de peinture à l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles. Ont été élus : vice-président M. Fontainas, secrétaires MM. Romberg et Vander Belen.

Nous n'avons pas à revenir sur ce qui a été dit ailleurs de cette commission directrice, fonctionnant aux termes du règlement comme jury d'admission, non plus que sur ce qui a été dit du jury de placement et de celui des récompenses. Ces préliminaires accomplis, l'analyse du livret, œuvre des divers jurys, trouve naturellement ici sa place.

Il est d'abord à constater que les rédacteurs de ce catalogue cosmopolite n'ont pas cru devoir adopter la classification par catégorie principales : peinture, sculpture, architecture, gravure, méthode depuis longtemps suivie chez nous pour le plus grand avantage de tout le monde. L'ordre alphabétique est la seule règle du livret belge. Peintres, statuaires, architectes, graveurs et lithographes, sont là pêle-mêle, épars ou confondus, ainsi que les genres et les œuvres. Pour qui veut se rendre compte des

différentes spécialités et établir les divisions absentes, il faut forcément parcourir et dépouiller le volume de la première à la dernière ligne; ainsi avons-nous été obligé de faire; nous doutons que ce temps perdu soit un agrément ou un avantage pour ceux-là mêmes qui se plaisent aux recherches ou aux statistiques. Quoi qu'il en soit, et dans le but d'épargner à d'autres la peine que nous avons dû prendre, voici le résultat de notre examen :

Le livret du Salon belge renferme quatorze cent soixante-dix-neuf numéros correspondant à autant d'ouvrages dont les auteurs sont au nombre de sept cent quatre-vingt-deux. Ce chiffre de sept cent quatre-vingt-deux artistes se subdivise ainsi qu'il suit : six cent quarante et un peintres dont un seul sur porcelaine; soixante-cinq sculpteurs dont un sur bois et un ciseleur; soixante et un graveurs ou lithographes, dont sept sur bois et un en camée; quinze architectes.

Pour ce qui concerne la nationalité des exposants, on parcourra avec quelque intérêt peut-être les relevés ci-après : quatre cent cinquante-quatre Belges, cent soixante-neuf Français, soixante-quatorze Allemands, quarante-cinq Hollandais, vingt et un Italiens, huit Suisses et un Espagnol.

Sur les cent soixante-neuf Français qui ont pris part à l'Exposition de Bruxelles, cent vingt-cinq avaient déjà concouru à celle de Paris; les quarante-quatre autres sont : M. Léon Coignet, qui a voulu montrer aux Belges sa belle, mais ancienne composition : *le Tintoret peignant sa fille morte*. M. Eugène Isabey, qui a envoyé deux toiles : *le Retour de la pêche* et *la Grand'cour;* M. Dedreux-Dorcy, et ses *têtes de jeunes Filles,* à l'huile ou au pastel; M. Dumont avec le modèle de sa statue du *Commerce,* destinée au palais de la Bourse; enfin, MM. Béranger, Auguste Bonheur, Bourlard, d'Albuzzi, de Balthazard, Delfosse, de Moraine, de Moulignon, de Pratère, Dumonceau, Victor Dupré, Durand-Brager, Forieul, Gaye, Mme Génaut, Graeflé, Granfils, Henry, Houry, Jeanniot, Labrador, Lavielle, Lefebvre, Lemoine, Leprix, Melleye, Node, Nollé, Pascal, Paternostre, Petiniaud-Dubos, Plassan, Poulet, Richter, Roberts, Stock, Van Os, Verlat, Vetter et Weber.

Les cent vingt-cinq autres artistes français ont très-inégalement rempli le Salon de Bruxelles de leurs productions. Sauf MM. Anastasi, Benoist, Charles de La Roche, Léon Fleury, Planson, et Mlle Simonet, dans la peinture; MM. Dantzell et Barthélemi Frison, dans la sculpture; MM. Blanchard, Paul Chenay et Dien, dans la gravure, qui ont fait admettre chez nos voisins, sans y rien ajouter ni retrancher, les œuvres reçues l'année dernière à notre Exposition; sauf encore MM. Breton, Glaize, Quecq et Reignier, peintres; M. Borel, sculpteur; MM. Bridoux et François, graveurs, qui ont ajouté à leur ancien bagage; tous les autres ont diminué, quelques-uns même ont varié leurs envois en les augmentant.

Ainsi, dans le nombre des artistes qui n'ont expédié à Bruxelles qu'une partie de leur contingent au Salon de Paris, il convient de citer parmi les peintres : MM. Arnaud, Billote, Bodmer, Grenaud, Laemlin, Luminais, Merle, Milon, Naissant, Palizzi, Pascal, Roehm, Rousseau, Thévenet et Thiénon. L'Exposition belge possède seulement de M. Louis Boulanger une *Bohémienne, souvenir de Séville* et *Ugolin et ses fils en prison;* de M. Cabat, *la Prairie d'Arques;* de M. Robert Fleury, le *Sénat de Venise;* de M. Gudin, l'*Appareillage forcé d'un bateau*, une *Vue de Gènes* et une *Marine;* de M. Tony Johannot, *Halte après une chasse au faucon;* et de M. Camille Roqueplan, la *Fontaine du grand figuier dans les Pyrénées*.

Dans la statuaire, MM. Jean-Baptiste Frison, Maneglier et Mène se sont simplement fait représenter, le premier par le buste en plâtre de son frère Barthélemi le second par le buste en marbre du roi Louis-Philippe; le troisième par sa *Chasse au renard*, son *Chien braque* et sa *Jument arabe*. De toutes ses gravures, M. Butavand n'a plus que son *fac-simile* d'un croquis de Raphaël.

Des ouvrages nouveaux ou qui du moins ne

faisaient pas partie du Salon de 1850, ont été exposés par MM. Barre, Chavet, Couturier, Fauvelet, Hamman, Hauser, Joyant, Lépaulle, Viardot, Wauters, Mlle Mutel, peintres; Martinet, graveur; Mouilleron et Raunheim, lithographes, et Equer, architecte. M. Barrias a une *Italienne et son enfant;* Mlle Rosa Bonheur un *Souvenir des Pyrénées,* vaches et moutons et un *Bœuf à la montagne,* dessin; M. Vinchon, *le roi Louis-Philippe et sa famille,* promenade aux flambeaux dans les galeries de Versailles, et M. Zuberbuhler, *Sara* et la *Poésie.* Les numéros occupés par ces artistes sur le livret belge ne dépassent pas le chiffre de leurs œuvres sur le livret de Paris.

D'autres tiennent moins de place, ce qui ne les empêche pas de se faire remarquer par des envois en un certain sens inédits. Ce sont, parmi les plus célèbres, M. Decamps et son *Site oriental*; M. Diaz et ses quatre toiles : *la Consolation, la Mélancolie, la Reine des amours* et une *Tête d'étude;* M. Decaisne avec la *Maternité, la Paysanne italienne* et un *portrait de femme;* M. Biard et ses *Quatre heures à l'Exposition du Louvre;* M. Courbet et son *Joueur de basse;* M. Charpentier et le poëte *Sedaine;* M. Français et la *Villa Conti;* M. Auguste Galimard et le *Moineau de Lesbie;* M. Claudius Jacquand avec son *Saint Bonaventure;* M. Justin Ouvrié et sa *Vue du Château de Windsor,* ainsi que celle du *Quai des Esclavons*, et M. Meissonnier avec un *Fumeur* et *un homme choisissant sa meilleure épée.* A la suite de ces illustrations diverses et quelquefois marchant du même pas qu'elles, viennent MM. Aze, Beaume, Caminade, Cherelle, Comte, Crauck, Maxime David, Debon, Detouche, Édouard Dubuffe, Paul Flandrin, Finart, Fontaine, Garneray, Guillemin, Héroult, Lambinet, Landelle, Lanoue, Lazerge, Leroux, Mannier, Marlet, Parmentier, Patania, Nicolas et Alexis Pérignon, Pron, Regnier, Richomme, Riesener, Serrur, Vanderberghe, Vignon, Wyld, Mlle Nina Bianchi, peintres; et M. Doublemard, sculpteur.

Avant de clore cette nomenclature, il reste à mentionner le *Matin*, l'*Approche du crépuscule*, une *Vue dans les montagnes de Chiavari*, et le *Glacier de la Jungfrau,* par M. Lapito; *les animaux au pâturage*, et *Un troupeau de moutons à l'entrée d'un bois,* par M. Troyon, autant d'œuvres qui, jointes à d'anciennes compositions, accroissent le nombre de celles exposées par ces artistes en 1850. L'exemple de MM. Lapito et Troyon a été suivi par MM. Bohm, Cibot, Coulon, Duguesseau, Fremy, Lebouys, Matout, Soulès, Thollot, Mme Peragallo, peintres, Fourdrin, sculpteur, et Caron, graveur.

La Belgique, appelant à elle toutes les gloires, donnant l'hospitalité à toutes les nations, a compris qu'il était de son devoir et de son honneur, d'occuper la place principale dans cette grande fête des arts dont son Musée est le théâtre, et de s'y tenir au premier rang, autant par la quantité que par le juste renom de ses enfants. Anciens ou nouveaux, vieux ou jeunes, éprouvés par les triomphes du passé, ou fiers encore de leurs succès de la veille; ses chefs d'école, ses célébrités sont sur la brèche, et les uns à côté des autres, tous unis, tous abrités sous le même drapeau, marchent vers le même but. Au milieu de ces infatigables lutteurs, on reconnaît le vénérable M. Navez, directeur de l'Académie royale de Bruxelles, élève chéri de David ; M. Gallait, qui jette un si vif éclat sur l'art flamand, de Keyser, Van Eyken, Leys, Wauters, Portaëls, Madou, Decoene, peintres dignes de leurs aïeux; Simonis, Geefs, Jehotte, qui portent haut et ferme le ciseau de la statuaire. A cette Exposition triennale, comme à celle qui l'a devancée, deux peintres, qui sont ou qui pourraient être des têtes de colonnes, font encore défaut : M. Wapers s'endort dans les délices de son académie d'Anvers, M. Wirtz, nouvel Achille dégoûté du combat, s'est retiré sous sa tente et semble encore garder rancune au public de l'accueil fait jadis à sa grande scène des *Grecs et des Troyens se disputant le corps de Patrocle.* Que MM. Wapers et Wirtz y prennent garde; pour les hommes de talent comme eux, l'oisiveté et la mauvaise humeur sont de perfides conseillères; tandis qu'ils se

reposent ou qu'ils boudent l'art continue son chemin, et un jour arrive où ces maîtres, restés en arrière, distancés par leurs élèves, subissent le juste châtiment de leur orgueil : ils sont oubliés de leur vivant.

Léo D'AMBLÈVE.

La Revue des Beaux-Arts publiera dans ses prochaines livraisons un compte rendu détaillé du Salon de Bruxelles.

LE MANOIR.

Qui prononce ce mot éveille à l'instant une idée de vieille poésie romantique. L'esprit se forme une vague et mélancolique image de quelque château sombre, dont les tourelles plongent leurs pieds dans l'eau. C'est là qu'habite le seigneur du lieu, entouré de nombreux serviteurs. De là, passant à cheval sous la poterne, sur le pont-levis dont la herse se lève respectueusement devant le maître, il part pour visiter ses terres; il traverse de grands bois dont la dépouille illumine ses vastes cheminées armoriées; il côtoie les étangs verdâtres endormis dans leurs roseaux; il arpente les longues plaines jaunissantes de blé ou le tapis uniforme des prairies. Parfois il court le cerf à grand bruit de cors et de chiens, ou il essaye le noble vol des faucons, ennemis du héron aux longues jambes. Mais toujours il revient à la maison, au manoir. Quel est donc ce lieu consacré comme siége de la puissance féodale? Quel est ce centre solitaire de la vie du moyen âge?

Les anciennes coutumes ne s'accordent pas sur la qualité du *principal manoir*. La *Coutume de Paris* prononce positivement que : « Au fils aîné appartient le château ou principal manoir, » qui se compose de la maison ou château, avec la basse-cour contiguë, « attenante audit manoir, et destinée à iceluy, quoique le fossé du château ou quelque chemin fût entre deux, et de l'enclos ou jardin joignant ledit manoir, si tant y en a. » La *Coutume d'Orléans* donne à l'aîné le moulin, le four, le pressoir lorsqu'ils se trouvent dans l'étendue du manoir. Celle du Grand Perche donne les moulins, pourvu qu'ils soient à la vue du principal manoir, c'est-à-dire, suivant Dumoulin, lorsque le moulin est uniquement destiné au seigneur et non public ou banal.

Le manoir, en latin *manerium* ou *manerius*, est toujours chez nous une habitation avec une certaine portion de terre; mais il ne conservait pas ce sens chez toutes les nations, par exemple chez les Anglais. Cowell entend par là le tour d'un seul fief. Suivant Rastall, il se compose de plusieurs parties; l'habitation, les terres arables, pâturages, prés, bois, revenus, avouerie, cour seigneuriale, etc. Bracton en reconnaît différentes sortes : — celui qui est composé de plusieurs édifices, sans maisons de campagne ni hameaux adjacents, — celui qui contient ces maisons et ces hameaux, sans qu'on en puisse appeler aucun véritablement manoir, — celui qui renferme, outre l'habitation principale, d'autres manoirs inférieurs, des villages et hameaux, — enfin ceux qui se composent d'une ou plusieurs maisons de campagne.

Bracton, *Traité des Exceptions*, établit la différence de la Maison, du Manoir et de *la Villa* : « la maison peut être composée de plusieurs habitations ou d'une seule solitaire; une maison avec des habitations voisines, n'est pas pour cela *villa*, parce que cette dernière se forme de plusieurs maisons avoisinées. Le manoir se compose d'une ou plusieurs *villas*; car plusieurs *villas* peuvent être contenues dans ce corps du manoir, et plusieurs tènements peuvent appartenir à une maison. »

Quant à l'intérieur du manoir, la disposition des pièces, l'état de l'ameublement, même au XVIe siècle, tout cela est bien loin de répondre à la magnificence que le vulgaire suppose dans la vie des anciens seigneurs et qu'on trouve chez les bourgeois riches de nos jours. On ne connaissait pas chez nos aïeux les simples agréments à l'usage du plus mince artisan de ce temps-ci.

Les contes et discours d'Entrapel, ch. XXII, présentent un tableau du manoir au XVIe siècle, qui exposera le fait mieux que tous les commentaires. Nous transcrivons : « Dedans la salle du logis, car en avoir deux cela tient du grand, la corne de cerf ferrée est attachée au plancher, où pendent bonnets, chapeaux, gressiers, couples et lesses pour les chiens. Et sur le dressouer ou buffet à deux étages, *la Sainte Bible*, de la traduction commandée par le roi Charles-Quint, il y a plus de doux cents ans, *les Quatre fils Aymon*, *Ogier le Danois*, *Mélusine*, *le Calendrier des Bergers*, *la Légende dorée* ou le *Roman de la Rose*. Derrière la grand'porte, forces longues et grandes gaules de gibier, et, au bas de la salle, sur bois confus et entravés dans la muraille, demi-douzaine d'arcs avec leurs carquois et flèches, deux bonnes et grandes rondelles, avec deux espées courtes et larges, deux hallebardes, deux piques de vingt-deux pieds de long, deux ou trois cottes ou chemises de mailles dans le petit coffret plein de son, deux fortes arbalètes de passe avec leurs bandages et garrots dedans, et en la grand'fenestre, sur la cheminée, trois hacquebutes (arquebuses)..., et au joignant (auprès) la perche pour l'épervier, et plus bas, à costé..., rets, filets, pantières, et autres engins de chasse, et sous le grand banc de la salle, large de trois pieds, la belle paille fraîche, pour coucher les chiens, lesquels, pour ouïr et sentir leur maître près d'eux, en sont meilleurs et vigoureux. Au demeurant, deux assez bonnes chambres pour les survenants et étrangers, et en la cheminée de beau gros bois vert lardé d'un ou deux fagots secs qui rendent un feu de longue durée. »

Ajoutez à cette description la chambre à coucher toute tendue de tapisserie et presque remplie par le haut lit à baldaquin où les dames reçurent leurs visites et tinrent leur salon jusqu'au XVIIe siècle, vous aurez une idée de l'intérieur du vieux manoir. Qui de nous voudrait habiter ce sombre réduit? Le progrès de la vie matérielle est donc incontestable. En est-il de même du progrès intellectuel? A d'autres que nous appartient de décider cette question.

Alfred de MARTONNE.

CÉLÉBRITÉS CONTEMPORAINES.

III.

M. ALFRED DE MUSSET.

En descendant aux sources les plus nobles des productions littéraires, c'est-à-dire à leur moralité, on embrasse mieux l'ensemble, on passe sans peine aux détails; et si, dans cette intimité, on tire quelques étincelles des contrastes, on éclaire tout le sujet, dont les genres, les nuances, les arêtes et les replis ombreux, se dégagent. Cette méthode me fera revenir sur M. Nisard et ajouter quelques traits caractéristiques de l'école qu'il représente, pour passer à M. Alfred de Musset, leur vivante contradiction. Ces oppositions d'école se trouvent tout indiquées dans le talent même du savant professeur.

C'est une lente sérénité qui va droit au but; nul obstacle, caché dans ses profondeurs, ne contrarie ses belles ondulations; l'écume en blanchit à peine les crêtes arrondies. Si quelque chose d'amer s'élève parfois à la surface, comme dans ses jours de colère contre la *littérature facile* ou son ouvrage des *Poëtes latins de la décadence*, la morale est juxtaposée avec tant de précision que l'âme n'éprouve aucun trouble dans ses pudeurs. Il se peut qu'il n'ait pas complétement échappé aux agitations et aux frémissements de notre littérature tourmentée; mais ses émotions ne portent pas au cerveau un sang âcre qui jette dans des étourdissements pénibles. On n'a aucun nuage en soi lorsqu'on vient de le lire. L'horizon de la vie n'est pas désenchanté. On conserve la plénitude de son jugement. Il n'y a point de génie implacable et railleur qui fasse tinter aux oreilles ses grelots diaboliques. On se lève pour marcher d'un pied ferme; on n'est pas ivre.

Tel est le cachet de l'école de M. Nisard; voilà ce qu'elle doit être même dans la fantaisie, opposée, qu'il s'agisse de prose ou de vers, à la littérature née de la révolution et tout à fait formée en 1830.

En ce temps-là, un scepticisme effrayant, jusqu'alors emmaillotté dans les spéculations obscures et rebutantes de la philosophie, s'insinuait hardi, moqueur et débraillé dans la poésie, cette langue, comme le dit M. de Musset, que le *monde entend* quoiqu'*il ne la parle pas.* Penser que cette misère efflanquée et cadavéreuse se draperait dans cette pourpre et s'introduirait hardiment en bon lieu, c'était à répéter avec Désidério des *Marrons du feu*. Triste, oh! triste, en vérité! Des ravages incalculables devaient signaler son passage; et le pyrrhonisme, paré du superbe génie de Byron, allait répandre ses larves de destruction si fatales chez nous, où elles ne sont pas foulées par un flegme inébranlable ni étouffées par cet esprit de famille qui se mure, en Angleterre, dans des appartements aux vitres dépolies et surveillés comme des citadelles.

Le démon poétique de M. de Musset se baigna dans cette philosophie; il en prit les teintes sans cesser d'être original, et les rembrunit en y mêlant une nouvelle dose d'âcreté. Son talent, même en le considérant au point de vue de la fantaisie, se mit à rouler dans de capricieux méandres, sur un lit inégal; ses bouillonnements viennent du fond, ils poussent le gravier sur les flots écumants d'une sourde impatience; ses sourires errants sur des idées de scepticisme sont perfides comme ces fossettes qui se dessinent aux tournants des eaux, sur les abîmes. A-t-elle même de vrais sourires cette légèreté sans merci qui pèse sur l'âme, aussi lourde que le plomb? Quelle que soit sa limpidité, on y entrevoit des fantômes désolants; le genre de séduction qu'elle exerce est celui que punissait la loi des douze tables; la virginité qui s'y plonge en sort toute troublée, poursuivie et sollicitée par des images séductrices; l'imagination se dresse à ces tableaux de voluptés convulsives, les fibres des cœurs se détendent, comme dans les jardins d'Armide. Cela est enchanteur, mais quel enchantement moqueur! cela est gai, mais quelle gaieté accablante! Cela est passionné, mais quelles passions mobiles et brûlantes comme le sirocco, à la durée, à la valeur desquelles il n'est guère permis de s'attacher! Tout s'échafaude et croule pour la pensée qui le sonde, et cependant les impressions en sont pareilles à une tunique de Déjanire, qui s'attache à la chair et darde ses feux jusqu'aux os. Quiconque a lu à vingt ans les *Contes d'Espagne et d'Italie*, le *Spectacle dans un fauteuil*, *Rolla* et certaines pages de la *Confession d'un enfant du siècle*, comprendra cet état de contraction qui s'empare de l'âme, tandis que l'esprit est dans une sorte de ravissement douloureux.

J'avais prêté les poésies de M. de Musset à un jeune homme, mon voisin de campagne, qui s'ennuyait depuis deux mois. Il me les rapporta vingt-quatre heures après. «Eh bien? lui dis-je. — Est-ce que vous m'avez pris pour un homme blasé? Jusqu'à ce que je le sois, gardez ce volume. — Il paraît que cet effet-là n'est pas général, car on raconte que ces poésies figurent dans les corbeilles de noces. — C'est d'une magnifique témérité, répliqua mon voisin, et je n'ai rien ouï raconter d'égal, si ce n'est de Jean Bart qui battit le briquet sur un baril de poudre.»

Il y a de la vérité dans cette leste appréciation faite par un anachorète qui n'a pas renoncé au monde. Je l'ai citée parce qu'elle rend la sensation que cause l'abondance du coloris qui brille comme la flamme sur les vers de M. de Musset. Cachés parmi les colifichets que va remuer une main humide encore de l'eau lustrale du couvent, ces vers apparaissent sous la forme de ces gracieuses couleuvres dont parle quelque part Hoffmann, lesquelles s'enroulent dans un buisson de roses en chantant avec de petites voix qui se font très-bien entendre. Et qui sait mieux approcher et se faire comprendre des femmes que cette musique à voix basse et claire? Et qui sait mieux que lui, M. de Musset, d'un coup d'œil plus sûr,

lancer une grêle de traits enflammés vers le but où ils s'enfoncent avec des vibrations stridentes?

Ses héros ne semblent croire qu'à l'amour. Mais y croient-ils? Mais nous y font-ils croire? Malgré l'incertitude qu'ils établissent en nous, et c'est là que se déploie la puissance de l'artiste, ils nous attirent par des crispations de vertige qui saisissant aux cheveux le front penché sur un abîme, l'entraînent par une folle horreur. L'amour qu'il verse sur la vie dans ces irradiations de tempêtes, c'est l'ondée rapide du printemps qui fuit sur le désert, c'est l'eau que le voyageur altéré puise dans le creux de sa main et qui filtre entre ses doigts avant d'atteindre sa bouche. Déceptions navrantes! Le sable demeure mouvant et embrasé, la lèvre sèche et brûlante. Hélas! que vous avait-il fait ce pèlerin inconnu que vous abandonnez ainsi après l'avoir conduit par des sentiers couverts et fleuris jusqu'au seuil de cette étendue immense, abandonnée, nue, stérile, où l'eau manque à sa lèvre, le sol à ses pieds, l'ombre à son épuisement, l'espoir à son cœur? Le doute ici, le doute là, le doute partout : une souffrance cuisante, une tristesse aride et superbe, un désespoir sans remèdes et sans bornes! Il devait rencontrer ces fleurs si belles la nuit, qui s'inondent de rosée et se noient dans leurs pistils : il les trouve, mais belles d'une beauté consumée, portant sur leurs corolles, au lieu de cette poussière dorée que leur envoie le premier souffle de l'hymen, une poudre terreuse qui en flétrit le velours. C'est là un jeu cruel, auquel on perd toujours, même lorsqu'on s'y plaît. Triste! oh! triste, en vérité!

Il est des objets d'art qui sont destinés à une certaine classe d'admirateurs : quand ils sortent de leurs mains, ils deviennent funestes, et ceux même qui les aiment sont obligés de les critiquer sévèrement, afin d'en prévenir les funestes conséquences. L'art n'est chaste toujours que pour ceux qui se sont élevés avec l'étude ou l'âge à la grandeur stoïque de ses conceptions. Les autres ne sont frappés que de la licence de ses sujets; c'est pourquoi j'en veux à M. de Musset de forcer tout le monde à le lire et d'entrer dans la chambre nuptiale, en vrai traître.

Tel est-il dans ses poésies, grivois, goguenard, sceptique, inégal, sans respect pour quoi que ce soit. Sa fantaisie est allée jusqu'à cette fanfaronnade d'indépendance qui se passe un caprice sur un mot ou une locution, avec aussi peu de scrupule qu'elle se permet *Namouna* ou la *Ballade à la lune*.

Dans sa prose, moins audacieux, il s'est un peu amendé; il n'a plus là cette négligence sarcastique avec laquelle il porte si bien la pauvreté de ses rimes, qu'on détourne les yeux aux endroits où elles montrent la corde. Ses allures ont un cachet d'aristocratie musquée et d'exquise impertinence; il ne s'embarrasse pas dans des intrigues compliquées, il ne se roidit jamais dans des situations fortes, mais le tissu en est fin, d'une délicatesse microscopique. Les caractères vont tout d'une haleine. La touche des détails, d'une minutie hollandaise, est italienne pour la chaleur des tons. Ses comédies et ses proverbes sont des morceaux d'esprit raffinés, dont le sourire égrillard s'épanouit sous la gaze; la vérité du dialogue captive dès les premiers mots. Dès que *Mme de Léry*, par exemple, ouvre la bouche, vous l'avez jugée et vous la reconnaîtrez plus tard à cinquante ans dans *la baronne de Mantes*, vive, étourdie, babillarde, d'un cœur excellent, comme celui de *Cécile*, de *Bernerette*. C'est ce qui console un peu de *Juana*, de *Portia* et de dame *Jacqueline*.

Généralement, l'énormité du scepticisme étalé dans les poésies ne fait que çà et là quelques saillies dans la prose et s'affile en railleries aiguës qui piquent sans blesser. On reçoit avec un intérêt soutenu ces jets de la verve qui s'élancent d'une veine grosse et tendue. Ce laisser-aller de bon ton, presque perdu aujourd'hui, chatouille singulièrement l'attention. On aime cette atmosphère ambrée; on y séjourne avec joie et l'on se garderait bien de lâcher le fil ténu et doré des incidents qui vous promène à travers de charmantes causeries; où les retrouverait-on, ces causeries adorables?

GUSTAVE LOÜIS.

CORRESPONDANCE.

PROJET D'ASSOCIATION
DU COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES.

AU DIRECTEUR.

Je lis, ce matin seulement, monsieur, dans les *mélanges* du dernier numéro de la Revue des Beaux-Arts, un article anonyme qui rend compte d'une communication sans indication de source et sans signature, renfermant un aperçu de ce que l'auteur inconnu de l'article veut bien appeler, par un savant néologisme, *l'œuvre philodéonique*.

Je ne m'arrêterai point ici sur la double infraction de la loi du 16 juillet 1850, en ce qui concerne la signature.

Évidemment la communication dont il s'agit avait en vue le projet d'association qu'élabore ostensiblement *le Comité central des Artistes*, et qui n'occasionnera, je vous prie de le croire, ni bouleversement dans l'État, ni usurpation d'autorité.

Ce projet, d'une grande simplicité, a pour but, en assurant aux artistes peintres, statuaires, architectes, etc., un travail intégralement rétribué, de les soustraire aux exactions usuraires du *marchandage*, de les affranchir de la nécessité toujours pénible de solliciter des secours soit du gouvernement, soit de la grande *association des artistes*.

Le comité central, par une administration bien entendue, se mettra en rapport direct, dans les départements, avec les autorités civiles et ecclésiastiques, qui sont dans l'usage de faire à Paris des commandes d'objets et de travaux d'art, en employant l'intermédiaire de brocanteurs dont l'industrie est d'exploiter le talent des artistes.

Il n'y a, vous le voyez, monsieur, dans l'exposé d'une pareille organisation rien de nébuleux, rien de dogmatique, rien qui ressemble aux formules de Fourier, que la communication enveloppe d'obscurités phalanstériennes.

J'ose donc espérer, monsieur, que vous me permettrez de protester, par la voie de votre Revue, contre les insinuations malveillantes de l'auteur de cette communication que vous avez cru devoir accueillir.

Agréez, etc.

Van Tenac,
Président du Comité central des Artistes.

Paris, 28 août.

Une double question est soulevée par l'auteur de la lettre qu'on vient de lire, l'une nous concerne, l'autre s'adresse à la communication que nous avons cru devoir non pas *accueillir*, mais *résumer* en quelques mots. Notre réponse sera courte; nous ferons en sorte qu'elle soit concluante :

D'abord cette loi Tinguy dont on suspend la menace au-dessus de notre tête, ne s'applique pas plus à la note qui nous a été envoyée qu'à ce que nous avons dit ; dans l'un comme dans l'autre cas, il n'y a aucune appréciation d'hommes ou de faits, partant aucune nécessité de mettre ce qui a été écrit sous la responsabilité d'un nom propre. Tel est le sens, tel est l'esprit réel de cette loi Tinguy, dont M. le président du Comité central des artistes connaît si bien la date.

L'erreur dans laquelle M. Van Tenac nous semble être tombé sur le point de droit, se complique, à notre grand regret, d'une autre erreur sur le point de fait. Nous avons derechef pris connaissance du spécimen de l'œuvre philodéonique, dont le manuscrit est toujours entre nos mains, nous en avons attentivement comparé les idées principales avec celles contenues dans la lettre de notre honorable correspondant, et nous sommes contraint de déclarer qu'il n'y a pas plus d'analogie entre la théorie creuse de l'auteur ou des auteurs de l'œuvre philodéonique, et le projet essentiellement utile qu'élabore en ce moment le Comité central des artistes, qu'il n'existe de rapport entre la loi du 16 juillet et notre *mélange* incriminé.

Autant nous avons de sympathie pour le travail si plein d'opportunité dont s'occupe le

Comité central sous la présidence de l'honorable M. Van Tenac, autant nous croyons peu à la mission progressive des philodéonistes, perdu comme elle nous paraît l'être dans les brouillards phalanstériens. Un seul point de ce système a obtenu notre assentiment; c'est le désir des fondateurs de mettre en pratique leur doctrine, sans bouleversement ni intervention de l'État. Cet assentiment, que sans nul doute M. Van Tenac partage, nous l'avons manifesté très-haut parce que nous sommes du grand nombre de ceux qui n'aiment ni les révolutions ni les expédients socialistes.

Au résumé, ce que nous avons fait, nous le ferions encore, nous le ferons toutes les fois que l'occasion se présentera, parce que la REVUE DES BEAUX-ARTS est une tribune incessamment ouverte à toutes les idées profitables à l'art et aux artistes, de quelque part qu'elles viennent, sous quelque forme qu'elles se produisent, avec ou sans signature. C'est pourquoi de la lettre qui précède et des explications qui la suivent, il résulte, à la dernière évidence, qu'en ce qui concerne l'intérêt et la dignité des artistes, entre M. Van Tenac et nous, il ne saurait y avoir, il n'y aura jamais de désaccord; il y a tout au plus aujourd'hui un malentendu qui disparaîtra certainement à la lecture de ces lignes, que par surcroît de déférence envers M. Van Tenac et par amour pour la loi Tinguy, en l'absence de notre directeur M. Félix Pigeory, nous signons.

GEORGES GUENOT.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 454.

Séance du mardi 19 *août* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. PÉRON, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures moins un quart. Le procès-verbal est lu par l'un des secrétaires adjoints, et adopté sans observations.

CORRESPONDANCE.

1° Le tome VI, deuxième série, de la Société nationale et centrale d'Agriculture, et le volume XLII des annales de la Société centrale d'Horticulture de France, sont renvoyés à M. Rohault de Fleury, qui examinera ces ouvrages et fera un rapport, s'il y a lieu.

2° Quatre numéros du journal anglais *The Builder* sont remis à M. Moultat, rapporteur ordinaire de cette intéressante publication.

4° Tome VIII, deuxième série, des annales de la Société académique de Saint-Quentin. Renvoyé à M. Duplat.

5° Bulletin semestriel de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var. Renvoyé à M. de Sauclières.

6° Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne. Renvoyé à M. Martin d'Angers.

7° Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Renvoyé à M. Gelée.

8° Demande d'admission dans la section de peinture appuyée par MM. Péron et Milon. Renvoyé au président de la spécialité.

9° Lettre de M. le président de la Société nationale archéologique du midi de la France, annonçant l'envoi du sixième volume des mémoires de cette Société.

10° Lettre écrite de Troyes (Aube), par M. Paul Carpentier qui fait part de l'état des travaux commencés pour l'érection du tombeau de M. Paillot de Montabert, peintre distingué, auteur du *Traité de la Peinture,* et membre de la Société libre des Beaux-Arts, décédé en 1849. Le buste en médaillon de M. de Montabert, sculpté par M. Paul Carpentier, est presque achevé, et le monument sera bientôt terminé. La Société vote des remercîments à M. Paul Carpentier pour les soins qu'il donne au monument qui consacrera un juste hommage à la mémoire d'un homme dont la vie entière a été dévouée aux arts.

M. le président annonce qu'une souscription est ouverte pour élever un monument à l'illustre Daguerre, notre collègue, mort récemment, dans un âge peu avancé. La Société accueille cette annonce avec le plus vif empressement, et le bureau est chargé de nommer

une commission qui soumettra à cet égard une proposition à la Société.

La parole est donnée à M. Chaudet, architecte, qui a été admis à lire une dissertation à l'appui de ses plans et dessins sur les Propylées d'Athènes.

Ces plans et dessins mis sous les yeux de la Société, sont le résultat d'un immense et consciencieux travail fait dans la localité même, avec une patience et un soin dignes des plus grands éloges. M. Chaudet en a donné l'explication au moyen d'une notice détaillée.

Après avoir rappelé que les Propylées étaient de beaux portiques conduisant à la citadelle d'Athènes, comme l'indique, d'ailleurs, le mot grec, qui signifie entrée, il a décrit ce qui reste de cette magnifique construction. En conservant sur ses plans, avec les couleurs actuelles, les parties intactes et celles qui ont souffert de regrettables dégradations, il a cherché à reconstruire ce qui a été détruit, et a constamment captivé l'attention par sa savante dissertation, qu'il n'a pu achever, attendu l'heure avancée, et qui sera continuée à la prochaine séance, celle du 2 septembre, immédiatement après la lecture du procès-verbal et de la correspondance.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 2 septembre 1851.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 19 août 1851;

2° Correspondance;

3° Continuation de la dissertation de M. Chaudet, architecte, à l'appui de ses plans et dessins sur les Propylées d'Athènes;

4° Communication par M. Rohault de Fleury;

5° Lecture de la première *lettre d'un musicien sur Naples*, par M. Adrien de Lafage;

6° Seconde lecture de M. Garneray sur les couleurs et la partie pratique de la peinture;

7° Conférence sur le style ogival.

Le secrétaire adjoint,
MAILLET.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Séance du lundi 11 *août* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

(Classe des sciences.)

La séance est ouverte par la lecture et l'adoption du procès-verbal. La correspondance comprend :

1° Un numéro du *Médecin de la maison*, qui est renvoyé aux archives sous réserve de rapport;

2° Un numéro du mois d'août du *Recueil de sphragistique*, renvoyé à M. Robert;

3° Deux numéros de la *Revue des Beaux-Arts*, déposés aux archives;

4° Une lettre de M. Ch. Lys.

Sur les conclusions de M. Moullard, M. Guillet, déjà membre de la classe de l'Industrie, et qui a rendu par ses talents d'éminents services à l'Athénée, est admis au nombre des membres de la classe des Sciences.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Séance du lundi 18 *août* 1851.

(Classe des lettres.)

La séance est ouverte par la lecture et l'adoption du procès-verbal.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. Jullial, qui invoque l'attention de l'Athénée sur des améliorations apportées par lui à des appareils de manufacture de papiers. Une commission, composée de MM. Moullard, Rosier et Morel, est désignée pour examiner ces améliorations.

2° Un bulletin des *Séances de la Société nationale et centrale d'agriculture*, rédigé par M. Payen. Ce bulletin est renvoyé à M. le docteur Caron.

3° Deux numéros du 15 août de la *Revue des Beaux-Arts*. (Dépôt aux archives.)

4° Le n° 27 du *Médecin de la maison*, déposé aux archives sous réserve de rapport.

5° Un rapport de M. Leroy, au nom de la commission dont il fait partie. Ce rapport sera lu en séance de l'Industrie.

La correspondance étant épuisée, on passe à l'ordre du jour de la classe des Lettres.

M. Poitevin de Maureillan donne lecture du procès-verbal de la séance précédente. M. Escodéca lit deux pièces de vers, *l'Incompris* et *J'aime mieux chanter*, qui méritent les honneurs d'une seconde lecture.

La seconde lecture est aussi votée pour *les Actions de grâces des chiens de Paris, à l'occasion de l'ordonnance de police qui défend les trompettes et instruments bruyants*. Cette pièce de vers, de M. J. Populus, sera destinée à la prochaine séance musicale.

M. Dézarnaud fait entendre deux pièces de vers intitulées : *Réponse à un ami*, et *Caprice en* INE, qui sont vivement applaudies par l'Athénée, et dont la seconde lecture serait demandée, si ces deux pièces n'étaient pas toutes de circonstance. Des remercîments sont adressés à l'auteur, et la séance est levée à dix heures.

Séance du lundi 25 *août* 1851.

(Classe de l'industrie.)

La lecture du procès-verbal ouvre la séance.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. Henri Portalès, qui fait hommage à l'Athénée du compte rendu fait par lui des travaux du Comité de patronage des jeunes apprentis des 5e, 6e et 7e arrondissements de Paris.

M. Pradier-Foderé est prié de faire un rapport sur ce compte rendu.

2° Une lettre de M. Darel.

M. Escodéca donne une seconde lecture de ses deux pièces de vers, qui seront lues dans la séance musicale du 1er septembre.

M. Albert-Montémont fait aussi entendre à deux reprises différentes une pièce de vers de sa composition, intitulée *le Prodigue*, et qui contribuera aux charmes de la séance du 1er septembre.

Le rapport de M. Leroy n'étant pas signé par les deux autres commissaires, MM. Darel et Rosier, la lecture de ce travail est renvoyée à la prochaine séance.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Le secrétaire général,
P. PRADIER-FODERÉ.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

THÉATRE-FRANÇAIS : *Mathurin Regnier*, par M. Ferdinand Dugué. — THÉATRE DU GYMNASE : *Mercadet* ou *le Faiseur*, par de Balzac. — THÉATRE DES VARIÉTÉS : les Danseuses espagnoles ; *la Goton de Béranger*, par MM. Granger et Cormon ; *le Mari d'une jolie femme*, par MM. Saint-Yves et Choler. — THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE : *Histoire d'une Rose et d'un Croquemort*, par MM. Brisebarre et Nyon. — THÉATRE NATIONAL : *l'Ours et l'Homme sauvage*, par M. Labrousse. — THÉATRE DES DÉLASSEMENTS COMIQUES : *le Monstre et le Pharmacien*, par MM. Guenée et Marc Leprévost.

Les théâtres, qui semblaient s'être endormis comme des lézards verts au soleil de la canicule, se sont subitement réveillés, et, depuis une quinzaine, il ne s'est pas passé un seul jour sans que plusieurs affiches à la fois ne conviassent le public à des premières représentations.

Mathurin Regnier ne semble pas destiné à faire partie du répertoire de la Comédie-Française,

A l'époque où vivait le poëte qui a donné son nom pour titre à la pièce nouvelle, la Bohème littéraire existait déjà, et c'est par toutes les phases de cette vie accidentée et vertigineuse menée par les êtres incompris, que nous promène M. Ferdinand Dugué. Les actes se relient difficilement les uns aux autres, et l'action tourne trop court.

Nous ne mentionnons que pour mémoire l'apparition sur la scène du Gymnase de *Mercadet* ou *le Faiseur* ; nous n'avons pu assister à la première représentation de cet ouvrage, qui n'ajoutera certainement rien à la gloire littéraire de M. de Balzac.

Les danseuses espagnoles ont reparu sur le théâtre des Variétés; on a contrôlé leurs sourires, réglementé leurs mouvements, mesuré leurs ronds de jambes, leur succès n'est pas moindre qu'à leur première apparition, et jetées à travers les représentations de chaque soir, entre la *Goton de Béranger* et le *Mari d'une jolie femme*, elles ne sont pas sans influence sur la recette.

La *Goton de Béranger* est une bonne fille, plus vertueuse qu'on ne croit, et, surtout, que ne semble l'indiquer son nom. Tour à tour grisette, cantinière, grande dame, elle arrive au mariage sans le moindre accroc à sa sagesse. Si vous ne nous croyez pas, allez la voir.

Quant au *Mari d'une jolie femme*, c'est une aimable et spirituelle bluette très-agréablement jouée.

Le *Croque-mort* de l'Ambigu-Comique n'est pas un de ces vilains hommes noirs dont le teint violet et le nez bleu semblent dénoncer de fréquentes visites aux guinguettes qui avoisinent le Père-Lachaise ou le cimetière Montmartre; non, c'est un charmant jeune homme, amoureux d'une vivante, tout en accompagnant les mortes. Il se nomme...... comment se nomme-t-il ? nous l'avons oublié, mais qu'importe le nom? qu'il vous suffise de savoir que le délicieux croque-mort épouse au cinquième acte sa bien-aimée; il est vrai que celle-ci lui doit un fameux cierge, attendu que lorsqu'on la croit passée de vie à trépas, elle est rappelée à l'existence, tellement elle est secouée par son amoureux au désespoir. Le drame est intéressant, bien charpenté; certaines scènes sont d'une vérité qui impressionne vivement.

L'*Ours* que montre le Théâtre National en compagnie de l'*Homme sauvage*, est une bête des mieux organisées; il a sous sa peau velue un cœur excellent qui ferait honneur à plus d'un philanthrope. Ainsi que dans toutes les pièces faites pour un acteur, on a sacrifié au principal rôle, celui joué par l'Ours, tous les autres personnages qui sont réduits à l'état de comparses. Malgré cela et pour cela peut-être l'*Ours* et l'*Homme sauvage* attirent tout Paris.

Salut en passant au boulevard à Clara Galby, l'élégante danseuse aux poses taglioniennes, aux pointes diamantées.

La reprise du *Monstre et du Magicien* à l'Ambigu-Comique, a fait apparaître aux Délassements-Comiques *le Monstre et le Pharmacien*. L'affiche de la parodie n'est pas moins attrayante que celle de la pièce, les rôles seuls sont renversés, et la magnifique image superposée, au lieu du monstre enlevant une jeune fille, représente une jeune fille emportant le monstre. Sur les deux affiches rayonne également, à des titres différents, le nom d'il signor Clerto Beneni, qu'un fin matois, un de nos plus forts critiques, à qui nous décernons d'emblée le prix de version, a traduit *littéralement* par Clément Bernier.

Une ancienne pièce, *la Grisette et l'Héritière*, pièce dans laquelle M. et Mme Taigny ont obtenu jadis un légitime succès, est venue au secours du *Monstre*, dont la carrière ainsi rafraichie paraît vouloir être longue encore.

NÉRÉE DESARBRES.

Un petit acte a été donné ces jours-ci à l'Opéra-Comique; il a pour titre *la Séraphina*; les auteurs du livret sont MM. Saint-Georges et Dupin; la musique est d'un débutant, M. Saint-Julien. Le fond de ce léger ouvrage est une de ces mille histoires de brigands qui ne vieillissent jamais et qui ne sont pas moins amusantes à la scène que dans le récit. Un peintre, amoureux d'une cantatrice et transformé par fantaisie en détrousseur de grande route, obtient, à l'aide de ce stratagème passablement risqué, la main de celle qu'il adore. La musique de M. Saint-Julien brille plus par la facilité que par la mélodie; bien qu'il en soit à son premier ouvrage, le compositeur semble avoir, comme on dit, plus de métier que d'invention. En somme *la Séraphina*, chantée par Mlle Lemaire, Audran et Sainte-Foy, est un lever de rideau qui en vaut bien un autre.—Un ancien

élève du Conservatoire, qui a obtenu des succès en province, et que M. Perrin a pris au nombre de ses pensionnaires en payant un dédit au théâtre de Strasbourg, M. Coulon, qui possède une belle voix de basse, a très-heureusement débuté dans le rôle du magicien de la *Fée aux Roses*. Jamais peut-être, depuis sa rentrée, Mme Ugalde n'avait aussi bien chanté que ce soir-là.

MÉLANGES.

1er septembre.

Le gouvernement vient de faire don à la Société nationale et centrale d'agriculture de Paris du remarquable tableau de M. Henri Debon représentant la *fête de l'agricuture chez les Gaulois*. Ce tableau, commandé à son auteur par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, et qui avait figuré avec honneur au dernier Salon, placé maintenant dans le local des séances de la Société d'agriculture, a ainsi reçu une destination parfaitement appropriée à son sujet.

— M. Auguste Martin, sculpteur, vient d'achever une charmante statue représentant *la Madeleine*.

— On lit dans l'*Émancipation* de Bruxelles:

« Un incident fâcheux pour notre Salon, c'est l'absence d'un tableau envoyé par un de nos peintres d'histoire, M. Van Eycken. Le ministre n'a pas cru devoir le laisser exposer, à cause de la sensation profonde qu'il eût pu produire sur le public. Ce tableau, que quelques amateurs avaient vu dans l'atelier de l'artiste, représente notre jeune reine dans les derniers temps de sa vie. Épisode touchant et douloureux par le sentiment dont l'artiste avait frappé son œuvre et par le souvenir, vivant dans nos cœurs, d'une fin si douce et d'une perte si grande. Nous ne pouvons donner aucun détail, quant à présent, sur une décision prise sous la responsabilité du ministre; il faut, dans une circonstance pareille, ne laisser échapper légèrement aucune parole et connaître à fond les choses avant de les expliquer. »

— Un véritable musée lyrique vient d'être établi à l'angle de la rue Richelieu et du boulevard des Italiens, à l'entresol du café Cardinal. Le fonds de musique de M. Brandus, réuni aux volumineuses collections de Troupenas, ne pouvait plus tenir dans le magasin de la rue Richelieu, ce qui a obligé de le transporter dans le local actuel, qui, malgré son étendue, est à peine suffisant, car Rossini, Auber, Hérold, Bellini, Meyerbeer, Halevy tiennent une grande place ailleurs encore qu'au théâtre et dans l'admiration des dilettantes. On sait que M. Brandus est, à très-peu d'exceptions près, l'éditeur de toutes les gloires musicales de ce temps-ci; sa maison, que l'on peut sans hyperbole qualifier de colossale, est aujourd'hui le premier établissement de ce genre non-seulement en France, mais dans le monde.

—Un arrêté de M. le préfet de la Seine a fixé au lundi 1er septembre l'adjudication de l'entreprise de la construction des deux premiers corps des halles, sur les plans et sous la direction de MM. Baltard et Callet. L'entreprise est évaluée à 502 182 fr.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

De grands préparatifs ont lieu pour les expositions annuelles des grands concours de 1851, qui vont avoir lieu comme il suit : Les 3, 4 et 5 septembre, œuvres des élèves graveurs en médailles et pierres fines : jugement académique le 6. Les 10, 11 et 12, œuvres des jeunes sculpteurs : jugement académique le 13. Les 17, 18 et 19, œuvres des jeunes architectes : jugement académique le 20. Peinture historique : 25, 26 et 27 ; jugement le 28. Enfin tous les ouvrages couronnés, joints aux envois de Rome, seront exposés au palais susdit, du 28 septembre au 5 octobre inclusivement. La séance solennelle de la distribution des prix aura lieu au palais de l'Institut, le samedi 4 octobre.

LA MOSAÏQUE

ANCIENNE ET MODERNE.

GENRES, DIMENSIONS ET SUJETS DIVERS.

Qui a jamais travaillé à un ouvrage d'art, sans ressentir la fâcheuse inégalité que la nature a mise entre les facultés de notre âme et celles de notre corps? L'imagination conçoit et enfante dans le même instant, elle se transporte d'un pôle à l'autre avec une vélocité télégraphique. Il suffit d'un clin d'œil pour qu'un vaste horizon soit peint sur la table interne de la connaissance. Je veux éprouver un sentiment : à l'instant il bouillonne dans mon âme et j'en épanche à mon gré les flots doux ou impétueux. Mais lorsqu'il faut représenter le plus simple de ces effets par un tableau durable et matériel, toute cette puissance de création semble s'anéantir devant la faiblesse et la lenteur de la main. La nature, qui obéit sans peine à l'esprit, se montre rebelle à son organe. Si l'homme avait reçu une main capable de seconder la puissance de son âme il serait Dieu.

L'artiste est donc, je le redis encore après Buffon, l'homme patient et fort, qui, après avoir donné carrière comme poëte à son imagination, la ramène et la tient en bride, domptée et attentive à l'exécution de ce qu'elle a conçu.

Nul art ne fait ressentir plus que la mosaïque cette extrême disproportion des facultés humaines. On a coutume de nommer en général poésie, le don d'imaginer vivement; c'est peinture qu'il fallait l'appeler; car, nous tous, ouvriers des beaux-arts, n'aspirons qu'à peindre le vrai et le beau. Mais heureux le poëte parce qu'il puise d'une main facile tous les matériaux de son œuvre dans le fleuve du langage! Heureux le peintre parce qu'il délaye les siens sur sa palette, et parce qu'il peut cacher ses tâtonnements sous des coups de pinceau répétés! Le malheureux mosaïste doit tenir à la fois du poëte et du maçon. Il travaille avec la pierre, mais sans enduit recouvrant qui en réformerait l'ajustement et la couleur.

C'est particulièrement dans la mosaïque portative que sa patience est mise à la plus rude épreuve. Car, si l'ampleur d'une œuvre élève le courage, la petitesse semble abaisser l'artiste à ses propres yeux : il se dit malgré lui que son travail ne sera jamais apprécié dignement, et qu'un profane acheteur ne l'évaluera qu'au poids de l'or dont il l'aura payé. Voyez-vous l'infortuné, en-

fermé avec toutes ses facultés dans un bouton d'habit de chasse, comme Asmodée dans son flacon. Il doit produire une hure haletante. Il faut que cette hure se hérisse dans la fureur du désespoir, que ces crocs se recourbent avec menace, que cette langue sue le sang, que cet œil vise la mort ; et tout cela au moyen de quelques fragments d'émail dans une pincée de plâtre. Mais ce n'est rien ; ces difficultés sont surmontables ; il y en a une bien plus âpre, qui déchire, qui brise : c'est qu'il faut s'efforcer de ne pas faire trop bien, sous peine de n'être pas abordable, de n'être pas possible; il faut rester dans le positif commercial, et voiler l'idéal que l'on voudrait contempler et poursuivre sans relâche.

Les musées de ce pays, si riches en chefs-d'œuvre de tous les autres arts, ne possèdent rien en mosaïque portative. Vous seriez injustes, Français, mes chers hôtes, si vous croyiez vous faire une idée de notre art, par ces bijoux dont vous relevez les attraits de vos charmantes femmes ou dont vous parez vos tabatières, vos pendules, vos écritoires, vos pommes de canne, vos devantures de cheminée. Tous ces objets s'acquièrent à des prix qui obligent à n'y traiter que des sujets d'une simplicité stérile et à les exécuter de manière à laisser en doute si c'est de la mosaïque ou de la tapisserie. Le connaisseur en détourne les yeux et ils ne peuvent faire plaisir qu'à ceux qui entendent parler de la mosaïque pour la première fois. Quelques particuliers possèdent, il est vrai, des pièces estimables; mais les musées français, je le répète, offrent à cet endroit une lacune regrettable.

Les Romains qui, après la destruction de Corinthe, transportèrent dans leur ville les plus beaux monuments que les arts eussent jamais enfantés, y entraînèrent aussi des artistes capables d'en perpétuer la production. Après la troisième guerre punique, on avait exécuté des mosaïques dans le temple de Jupiter Capitolin. C'est à Sylla, vainqueur de Caïus Marius, que l'on doit les fameuses mosaïques du temple de la Fortune, dans l'ancienne Panestre, aujourd'hui Panestrine, où l'on en voit encore une bien conservée. Le chevalier Marcus Saurus fut le premier particulier qui posséda un ouvrage de ce genre : il en fit orner le pavé de son théâtre. Ensuite un autre chevalier, Mamurra, préfet des ouvriers de César, eut un pavé mosaïque dans sa propre maison sur le mont Cœlius. Par l'exemple de ces seigneurs la mosaïque fut tellement de mode, qu'aucun homme riche ne voulut s'en passer. De là vient qu'à Rome on ne peut, pour ainsi dire, faire la moindre excavation sans en trouver quelque pièce belle ou médiocre, et Suétone nous apprend que Jules César en fit faire jusque dans les tentes de ses campements.

Jusqu'alors l'art n'avait traité que des sujets de fantaisie. Il fit un pas de plus à l'époque de Caracalla : dans les thermes de cet empereur on vit reproduire sur une immense mosaïque les portraits des gladiateurs et des athlètes les plus renommés. Du temps de Gallien, bien que l'empire fût déjà envahi par les barbares, on fit en mosaïque les

portraits des deux Césars et d'Aurélien.

En quel temps arriva-t-on à faire des mosaïques moyennes et des petites? c'est ce qu'il est difficile de préciser, parce qu'il ne nous en est point parvenu, ou, si l'on en a rencontré quelques morceaux, ils étaient si mal conservés qu'ils ne pouvaient appuyer aucun jugement. J'ai vu une tête antique, mais il fallait deviner si c'était une tête d'homme ou d'animal. J'ai possédé quatre petites mosaïques, représentant, je crois, des paysages; bien que peu flatteurs à la vue, ces objets devaient avoir été d'un certain mérite; car ils étaient travaillés dans de petites plaques de porphyre. Ce que l'on peut dire avec certitude, c'est que c'est seulement sur la fin du siècle dernier que l'on commença à faire des bijoux en mosaïque : ils étaient dans de petits cadres de cuivre; ils représentaient des sujets bien pauvres, quelque oiseau ou quelque simple allégorie. Jacques Raffaelli étendit ce nouveau champ, en y faisant entrer d'autres animaux et quelques têtes et sujets en clair-obscur. Sa hardiesse électrisa tous les fauteurs de l'art, et l'on vit presque aussitôt les rivaux Francesco Depoletti, Antonio Aquati et Antonio Deangelis, ceindre leurs reins pour traiter les *Noces Aldobrandines*, et la *Chasse de Diane* des princes Borghèse, ainsi que la fameuse *Cène* de Léonard de Vinci, travaux dignes de respect, encore aujourd'hui, bien qu'ils laissent beaucoup à désirer à cause de l'enfance de l'art et de l'imperfection des émaux dont on se servait alors. Il n'y a pas plus de trente ans que l'art est arrivé, j'ose le dire, à sa perfection ; et il me sera permis d'ajouter, en parlant d'après la pure vérité autant que d'après mon cœur, que celui qui le porta à son plus haut point fut Gioacchino Barberi, mon père. Tous les connaisseurs conviennent qu'il n'a été égalé par aucun de ses émules dans les genres variés auxquels il a su assouplir son talent, et surtout dans les sujets à figures et animaux, qui exigent bien plus d'habileté. Un œil exercé distingue aussitôt ses œuvres de celles de ses rivaux, bien que Rome possède une foule de mosaïstes éminents, dans toutes les spécialités.

Je ne puis énumérer ici tous les sujets que Gioacchino Barberi a traités, en animaux, fleurs, ruines, paysages, etc. Ils sont en trop grand nombre. Mais, je ne m'abstiendrai pas de citer les deux tables sur lesquelles il a exécuté la fameuse *Aurore* du Guide, *la prise de Bonkook*, par les Russes, commandés par le prince Demidoff, la seule copie qui ait été faite de la grande mosaïque de Pompeï restaurée, sur deux pieds de longueur, propriété du vicomte de Middleton à Londres, deux copies du *Christ* du Guide, dont l'une fut donnée par Grégoire XVI à la princesse Gazarin, et l'autre fut acquise par l'empereur Nicolas. Ces ouvrages, outre leur perfection intrinsèque, ont le mérite d'une extrême difficulté vaincue. Il en est de même d'une foule d'autres copies de grands artistes, qu'il réduisit avec une heureuse précision. C'est lui aussi qui, vers 1828, fit les premières mosaïques sur fond noir d'une seule pièce. Ces objets nouveaux furent achetés par le marquis Crosa, alors ministre de Sardaigne à Rome.

En ce qui concerne les procédés applicables à la petite mosaïque, cette mosaïque se monte en or, en argent, en cuivre ou même en émail ; les encadrements d'émail peuvent être ou fondus, ou tournés, selon le sujet, auquel on doit aussi assortir leur couleur. Quand le mosaïste a reçu son petit cadre, il procède comme pour les grands ouvrages : il y coule le plâtre, sur lequel il fait un dessin correct, et qu'il enlève ensuite pièce à pièce. Le ciment est un composé de chaux, de pouzzolane, de travertin pulvérisé, le tout amalgamé avec de l'huile. Le brunissage s'opère avec du tripoli, de l'émeri et de la poudre de meule passée au tamis le plus fin. Avant de brunir, on a soin de laisser bien sécher le mastic. Les mosaïques moyennes se polissent avec de l'émeri pressé par un morceau de marbre; les petites, avec de la poudre de meule, sur un plan de cristal. Aux unes et aux autres on donne le lustre avec du tripoli.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le mosaïste doit aux découvertes de la chimie de posséder une palette comme le peintre; mais il doit, comme lui, savoir employer ses couleurs : car, bien que tous les mosaïstes se servent des mêmes carreaux d'émail, il s'en faut que tous en sachent tirer un égal parti. Les fabricants d'émail, soit à Rome, soit à Venise, au moyen des sels qu'ils vitrifient, ne procurent que deux ou trois modifications de chaque couleur nominale, le foncé et le clair. Pour en tirer les vingt-deux mille tons qui composent la palette complète du mosaïste, il faut varier et combiner les couleurs mères, au moyen d'une forte lampe, à laquelle on présente de petits morceaux de chacune. Pour les travaux les plus délicats, on étire les fragments avec une pince en se servant de la petite lampe, et on les réduit à la finesse voulue. C'est l'emploi de cette petite lampe qui témoigne de l'habileté de l'artiste en ce genre. Ce petit instrument est pour l'adroit ouvrier une véritable lampe d'Aladin. Il obtient d'elle la forme avec la nuance : des plumes pour représenter les oiseaux, des poils pour les quadrupèdes, des feuilles d'arbres pour les paysages. Souvent, pour ménager l'étroit espace dans lequel il est circonscrit, elle soude deux, trois ou plusieurs pièces en une et c'est ainsi qu'il peut obtenir dans les plus petits tableaux, la précision, la transparence, et tous les effets résumés des grandes productions de l'art.

DOMIZIO BARBERI.
Mosaïste du Vatican.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

—

CONCOURS ANNUELS.

I.

Gravure en Médailles et pierres fines.

MM. DUBOIS. — IRMOY. — METTRAL. — GALBRUNER. — CHAPU.

Au milieu des concours qui chaque année attirent le public curieux ou amateur dans les salles de l'école des Beaux-Arts, s'il en est un surtout qui nous semble nécessaire, c'est celui de la gravure des médailles et pierres fines, qui n'a lieu que tous les quatre ans, car celui-là est l'unique encouragement accordé à un art presque ignoré de la foule, trop souvent indifférente aux choses belles et utiles. Pour la

masse, un graveur en médailles est l'homme qui fait le coin avec lequel on fabrique les monnaies ; mais pour l'homme, au contraire, dont la pensée franchit les limites de l'existence et s'élance vers les âges futurs, les médailles acquièrent une haute importance. C'est l'histoire en bronze, ce sont les annales d'un pays, inscrites sur une matière durable. Dispersées par la Providence ou par les événements, ces précieuses pièces reviennent un jour jeter une vive lumière sur un point contesté; par elles, les ruines, les tombeaux prennent une voix, et joignent l'enseignement historique à l'enseignement moral qu'on y trouve toujours. Les anciens, que nous n'avons guère dépassés que dans les sciences positives et industrielles, avaient bien compris cette vérité. Aussi les médailles étaient-elles arrivées chez eux à une grande perfection. Bien que l'imprimerie ait diminué chez nous la valeur de cette branche de l'art, nous croyons qu'on doit la considérer encore comme une source de documents certains pour les siècles à venir.

Le sujet imposé aux concurrents était emprunté à la mythologie. On sait comment jadis Minerve et Neptune se disputèrent l'honneur de donner un nom à la ville qui devait être Athènes; Minerve la dota de l'olivier, et « Neptune, frappant la terre de son trident, en fit sortir le cheval. » L'académie a choisi cette création, et comme elle n'avait parlé que de Neptune, sans expliquer entièrement le sujet, nous ne nous étonnerons pas si un seul des concurrents, M. Dubois, a eu la pensée de montrer au fond la ville naissante. La médaille de cet artiste se fait remarquer par une composition simple, de la noblesse dans les lignes, des proportions fortes quoique élégantes. Neptune debout frappe la terre, le cheval s'élève, les naseaux ouverts, plein de force et d'ardeur; l'autre main du dieu semble montrer la ville et expliquer le sujet en le reliant à l'ensemble de la composition. M. Dubois a heureusement corrigé dans sa médaille la lourdeur de forme qui existe dans son médaillon, et il a reçu du public les éloges que mérite son travail consciencieux.

L'ordre des numéros nous amène à M. Irmoy qui, en courant après l'énergie, a perdu la simplicité. Comme M. Mettral qui le suit immédiatement, il a fait faire à son Neptune une large enjambée qui lui ôte la grâce sans lui donner plus de force pour cela; de plus, il l'a monté sur un terrain en forme de barricade, ce qui ne nous semble pas nécessité par le sujet; du moins, M. Irmoy n'est-il pas tombé dans les incorrections de dessin qu'on reproche à M. Mettral.

M. Galbrüner a fait, lui, une charmante esquisse qui a perdu en devenant médaillon, et plus encore en passant à l'état de médaille; le soin avec lequel celle-ci est modelée, ne peut faire passer sur des formes qui ont perdu leur ampleur en voulant être trop fines, sur une jambe incorrecte, et une certaine gaucherie de mouvement qui a remplacé partout la grâce et la simplicité de l'esquisse. La pierre gravée de M. Galbrüner qui, sans contredit, est la meilleure, nous fait espérer de sa part une revanche éclatante.

M. Chapu a compris son sujet tout autrement que les autres, et nous trouvons chez lui de la verve, de l'ardeur et une véritable originalité, qui cependant, n'exclut pas un certain souvenir de l'antique. Les autres concurrents, se renfermant dans les limites du programme, n'ont fait voir que la partie supérieure du cheval. M. Chapu l'a montré presque entièrement, et lui donnant des ailes, en a fait le fond sur lequel se détache la figure de Neptune. Le dieu, une main appuyée sur la hanche, fait un pas et frappe la terre avec vigueur. Il y a dans cette œuvre, une heureuse pensée habilement exprimée. Le mouvement de la figure marque la force sans tomber dans la prétention et la manière.

Le prix ne nous paraissait donc pouvoir être disputé que par deux concurrents : MM. Dubois et Chapu, nous pensions que le jugement académique aurait confirmé le nôtre en l'accordant à M Dubois. L'Académie n'en a pas

décidé ainsi. Un second prix a seulement été décerné ; ce second prix est échu à M. Chapu, élève de MM. Pradier, Bovy et Gayrard. Nous ne chercherons pas à faire prévaloir notre opinion personnelle contre ce jugement qui récompense un artiste de mérite, et qui d'ailleurs a été prononcé par des hommes dont l'intégrité est aussi incontestable que le talent. Nous croyons que les qualités des deux principaux concurrents, appréciées à un autre point de vue, ont dicté un jugement différent du nôtre. Les justes espérances que fait concevoir l'œuvre de M. Chapu qui, dit-on, ne se livre à la gravure que depuis peu de temps, auront peut-être fait pencher en sa faveur la balance du tribunal.

ALEXANDRE DE BAR.

II.

Sculpture bas-relief.

MM. BONNARDEL. — LEPÈRE. — CARPEAUX. — CRAUK. — MANEGLIER. — FERRAT. — DEBUT. — DEMAY.

Le sujet mis au concours par l'Académie était : « les Grecs et les Troyens se disputant le corps de Patrocle. » Ce programme, des plus heureux, permettait aux élèves de faire du nu et du style. La différence de nature, si vigoureuse chez les Grecs et si fine chez les Phrygiens, ouvrait aux oppositions et aux contrastes un champ qui devait profiter à l'étude. Quoi qu'il en soit, le côté faible du concours qui nous occupe est justement là ; chez presque aucun des combattants on ne distingue le caractère propre à chaque nation, et il serait sans nul doute difficile d'appliquer à chacune des figures les noms des héros chantés par le divin Homère.

Voici selon leur ordre d'admission en loge les noms des huit concurrents : MM. Bonnardel, élève de MM. Ramey et Dumont ; — Lepère, élève de MM. Ramey et Dumont ; — Carpeaux, élève de MM. Rude et Duret ; — Crauk, élève de MM. Ramey et Dumont ; — Ferrat, élève de M. Pradier ; — Debut, élève de M. David ; — Demay, élève de M. Toussaint.

M. Bonnardel est le concurrent que l'opinion publique semble désigner comme méritant le premier grand prix ; l'Académie, nous le pensons, sanctionnera cette préférence, car son œuvre renferme des qualités importantes autant comme exécution que comme composition ; les figures ont beaucoup de mouvement, d'énergie, l'action est parfaitement rendue, le sujet bien compris, les règles du bas-relief rigoureusement suivies ; il ne faut pas s'y tromper, l'aspect un peu petit des figures de M. Bonnardel provient du voisinage des bas-reliefs de ses confrères, pour la plupart lourds outre mesure. Le bas-relief de M. Carpeaux, entre autres, ne présente que des personnages qui ont tous l'air d'Hercule Farnèse. Le Patrocle défierait les épaules d'Atlas.

Le concurrent le plus sérieux que puisse redouter M. Bonnardel est M. Crauk. Les progrès de ce jeune artiste sont très-remarquables, et, à part un peu de lourdeur dans le torse de son héros du milieu, l'ensemble est fort bien ; les pieds, les mains, les rotules témoignent d'une étude savante et consciencieuse. Les figures ont bien le tort d'être un peu ronde-bosse, ce qui engendre une foule de petits points noirs désagréables à l'œil ; néanmoins c'est un excellent travail.

M. Maneglier, à qui l'année dernière on avait reproché son manque de style, a commis au concours actuel cette même faute, plus frappante encore dans un bas-relief. La persistance de M. Maneglier dans ce défaut est d'autant plus regrettable que le talent d'exécution de cet artiste, et il en a beaucoup, est compromis, dès le premier coup d'œil, par une erreur aussi obstinée.

Pourquoi M. Ferrat a-t-il eu la malheureuse pensée de modifier son esquisse qui était pleine de mouvement ? Dans l'œuvre définitive on ne sent pas l'action ; il serait difficile de dire à qui appartiennent les draperies du fond, elles ne semblent être là que pour faire remplissage.

Certainement, au point de vue du métier, son bas-relief est bien exécuté, l'on devait s'y attendre d'ailleurs; M. Ferrat n'est plus un élève, il s'est déjà distingué dans les grandes expositions et, si l'Académie met dans la balance les antécédents de chacun, les brillants concours antérieurs de M. Ferrat pourraient bien la faire pencher de son côté.

M. Debut aurait dû mettre dans toute son œuvre, qui ressemble beaucoup trop à un camée antique, un peu de la fougue, de la vigueur de son professeur, M. David d'Angers. A coup sûr, on n'accusera pas cet élève d'avoir pris la manière du maître; ce pastiche de camée donne à l'ensemble de son travail un aspect froid, racheté cependant par un modelé très-fin et très-serré, et qui ne manque pas d'un grand caractère. Le second prix pourrait bien être disputé entre lui et M. Lepère, dont le travail élevé atteste un beau style, exagéré aussi dans deux de ses figures à droite et à gauche de son bas-relief, trop littéralement *étrusques*.

Somme toute, le concours était très-difficile, soit à cause de la quantité des personnages, soit à cause de l'élévation qu'exigeait un pareil sujet. Nous le disons donc en toute sécurité, notre école de sculpture s'est montrée à la hauteur de sa réputation, et les travaux de ces quelques élus de notre jeunesse ardente et laborieuse nous font présager un fécond avenir pour l'art.

MATHIEU MEUSNIER.

Ont été proclamés lauréats du concours de sculpture : MM. Bonnardel, vingt-huit ans, premier grand prix; — Crauk, vingt-quatre ans, deuxième grand prix; — Debut, vingt-sept ans, premier second prix; — Maneglier, vingt-cinq ans, deuxième second prix; — et Lepère, vingt-quatre ans, mention honorable.

SALON DE BRUXELLES.

PRÉFACE.

Un jugement général, une appréciation définitive et raisonnée concernant l'ensemble et la valeur relative des ouvrages peuvent être dès aujourd'hui portés sur l'Exposition belge. Un mois s'est écoulé depuis l'ouverture de cette Exposition : malgré les incertitudes que sous beaucoup de rapports il était permis de concevoir, le succès s'est manifesté dès le début, et il n'a pas cessé depuis d'aller croissant. La foule encombre chaque jour les galeries et les salles du Musée, et cette foule, qui va là comme à un beau spectacle, qui a payé son plaisir à la porte avant de le prendre, cette foule intelligente ne se trompe guère dans son enthousiasme. Là où vous voyez les groupes les plus compactes sont, vous pouvez en être certain à l'avance, les meilleurs tableaux.

Il faut dire d'abord que le Jury de placement, élu par la masse des exposants et composé d'artistes dont les noms et les œuvres sont entourés d'une estime universelle, il faut dire que MM. Navez, Van Eyken, Leys, de Keyser, Fourmois, Simonis, Fraikin, Erin Corr et Balat ont parfaitement entendu et rempli la tâche si difficile, mais si honorable, confiée à leurs lumières et à leur impartialité. Les tableaux, chacun en convient, même la majorité des artistes, sont tous aussi bien placés qu'ils peuvent l'être. A peu d'exceptions près, chaque ouvrage est au lieu qui lui convient. Cinq ou six nationalités principales, et en conséquence, un pareil nombre d'écoles étaient en présence; c'était donc à coup sûr une rude tâche que celle de mettre d'accord toutes les prétentions, toutes les vanités, tous les amours-propres cosmopolites. C'était un travail d'Hercule que celui accepté par le Jury de placement qui s'était promis de satisfaire tout le monde. Je ne sache pas néanmoins qu'il y ait beaucoup de mécontents.

Son premier labeur fini, et comme le prescrivait le règlement, le Jury de placement est devenu Jury des récompenses. Ici toutefois le règlement que je viens de citer investissait M. le ministre de l'intérieur du droit d'adjoindre aux membres de ce tribunal, si tel était son bon plaisir, quatre autres membres nommés directement par lui. M. Rogier n'a

certes point abusé de la prérogative; il s'est comporté en vrai ministre constitutionnel et n'a appelé au jury des récompenses que M. Charles de Broukère, représentant, bourgmestre de Bruxelles et déjà président de la commission directrice de l'Exposition. Il est à croire que les arrêts du Jury des récompenses seront aussi favorablement accueillis par le public que l'ont été les sages décisions du Jury de placement. Quelques inquiétudes, je l'ai dit plus haut, avaient été soulevées par l'article du règlement qui, les dimanches et anniversaires de septembre exceptés, frappe d'une rétribution d'un franc l'entrée au Salon. L'expérience des quinze premiers jours a dissipé tous les doutes. Du 15 août au 3 septembre les recettes ont presque atteint le chiffre de dix-neuf mille francs; en 1848, et durant la période correspondante, les recettes n'avaient point dépassé une somme de huit mille francs. Si je ne me trompe, la recette des entrées au dernier Salon de Paris, n'a produit, pendant toute la durée de l'Exposition, qu'un total d'environ quarante-cinq mille francs; il est vrai qu'il faut remarquer comme circonstance atténuante, qu'il n'y avait à Paris qu'un seul jour réservé dans la semaine.

Le résultat n'en est pas moins acquis à notre Salon belge, et je le consigne avec d'autant plus de joie qu'il prouve que nous sommes à plus d'un titre en progrès. Jamais de mémoire d'amateur ou d'artiste l'Exposition de Bruxelles, n'avait été aussi nombreuse, aussi variée et aussi riche. Jamais la curiosité nationale et étrangère n'y avait pris une plus active part; jamais enfin les encouragements de la presse, les achats du gouvernement ou des particuliers connaisseurs n'avaient, avec une plus intelligente unanimité, contribué à son éclat. Déjà, en effet, des emplètes importantes ont été faites. La commission directrice a acquis, pour le tirage au sort qui suivra l'Exposition, plusieurs œuvres de mérite parmi lesquelles *la Réunion d'une confrérie au Franc de Bruges*, par M. Alex. Lion, de l'école d'Anvers. D'autres achats ont été faits par des amateurs; le *Marché*, de M. Van Schendel a été vendu à un collectionneur de Vienne; le *Jacques Callot au milieu des bohémiens*, de M. Mathuysen, est devenu la propriété de M. Jourdan, de Paris; M. Van der Donckl est maintenant l'heureux possesseur des deux belles compositions de M. Hamman : *Adieux de Roméo et Juliette* et *Hamlet et Horatio au cimetière*.

Il n'y a pas jusqu'au moindre détail matériel qui ne soit, de la part de l'administration et des Jurys, l'objet d'une incessante sollicitude. Les dessins et gravures, d'abord fort mal à l'aise et presque privés de jour dans la rotonde, au pied du grand escalier, remplissent maintenant cinq salles très-convenablement éclairées, que l'on traverse, et où l'œil se repose, sans cesser d'être séduit, avant de toucher au seuil de l'Exposition.

M'y voici donc, à ce seuil où les génies de la peinture, de la statuaire et de l'architecture font sentinelle! Entrons, et que le dieu des artistes, ce dieu qui enseigne à tous la vérité et la bienveillance, soit avec nous!

I.

PEINTURE HISTORIQUE.

MM. Gallait. — Navez. — De Keyser. — Leys. Hamman. — Storms. — Verlat.

Les Expositions, qui sont dans leur genre des cours plénières, ont aussi leur étiquette; dans l'ordre des préséances, la peinture historique vient la première, salut donc à celui qui occupe le devant de cette glorieuse scène, salut à M. Gallait.

S'il n'était bien convenu que c'est de l'art belge et des autres arts plus ou moins limitrophes, hormis l'art français, que je dois m'occuper dans ce chapitre et dans ceux qui pourront suivre, le nom de M. Léon Cogniet prendrait naturellement sa place à côté de celui de notre illustre maître, mais ce soin serait ici superflu, car la France ne manque pas plus de grands artistes que d'habiles historiens pour les juger. L'histoire, ce livre immense où sont inscrits et la sagesse et les

fautes des nations, cette éternelle source de pensées et d'inspirations, a presque constamment accaparé les préférences de M. Gallait. En France, il peignait *Montaigne visitant le Tasse*. Revenu dans sa patrie, il a magnifiquement fixé sur la toile un des feuillets du drame des comtes d'Egmont et de Horn. Quelques esprits passionnés prétendent à toute force reconnaître la politique, l'actualité, là où il n'y a, où il ne peut y avoir que l'art et un fragment détaché du XVIe siècle. A les entendre, cette admirable toile, à laquelle on a fait les honneurs de la place et du jour, n'est pas la solennelle et inoffensive composition d'un maître, c'est une protestation, une déclaration des droits de l'homme, un appel aux armes; ce n'est pas leur faute si le tableau de M. Gallait ne devient pas une barricade.

Selon moi, le peintre n'a interrogé que les annales de son pays. Il a lié intimement, avec toute la puissance de son pinceau, une légende bruxelloise aux traditions historiques. *Les derniers honneurs rendus aux comtes d'Egmont et de Horn par le grand serment de Bruxelles*, sont un sujet essentiellement local; la politique ne s'y mêle et ne saurait y intervenir que comme accessoire. On aura beau essayer, on ne fera pas descendre le chef-d'œuvre de M. Gallait aux proportions d'un bulletin insurrectionnel. Ce qui distingue à un haut point cette scène de désolation, où l'horreur du sujet est heureusement tempérée par le charme de l'exécution, c'est le caractère propre à chaque personnage, c'est la variété des physionomies qui concourent de la plus merveilleuse façon à l'unité et à l'effet de l'ensemble. Les corps des comtes d'Egmont et de Horn couverts d'un drap de velours noir, sont séparés par un crucifix. Les têtes ont été rapprochées du tronc, à peu près comme l'a fait M. Paul Delaroche dans son *Charles Ier*. Un groupe d'arbalétriers du grand serment de Bruxelles contemplent les cadavres mutilés et expriment par leur attitude les émotions diverses, mais toutes patriotiques qui les animent; près de là un impassible récollet allume les cierges de l'autel, tandis qu'à l'arrière-plan, et à demi caché par le soldat qui veille appuyé sur son glaive, un mystérieux personnage, sans doute un satellite du duc d'Albe, guette quelques nouveaux rebelles à décoller. Les tableaux de M. Gallait sont du petit nombre de ceux que l'admiration et l'éloge quittent à regret.

La critique n'a prise sur le célèbre peintre qu'à la condition de détourner les regards de ses œuvres pour les porter sur ses actes, et rien ne manquerait, je l'avoue, à cette haute renommée, si les vapeurs de la louange, montant parfois de ses pieds à son cerveau, ne l'avaient par-ci par-là étourdi. Ces jours derniers, une gazette imprimait, entre les mille bruits dont s'alimente la presse quotidienne : « C'est par erreur que nous avons annoncé l'achat du tableau de M. Gallait, par le gouvernement, au prix de trente mille francs. Rien n'est définitivement conclu jusqu'ici, l'artiste émettant des prétentions très-élevées; cependant les négociations continuent. » Et tout aussitôt M. Gallait d'écrire d'Ostende à l'honnête journal une lettre en forme d'ukase, où se lisait le passage que voici :

« *Je ne relèverai* pas tout le contenu de cette annonce; ceux qui savent concilier le *respect dû à l'art* avec l'*intérêt personnel* de l'artiste, sentiront ce qu'elle renferme d'*indiscret* et de *blessant*. »

En vérité ! est-ce que l'art est ravalé parce qu'on le marchande? Est-ce qu'au XVIe et au XVIIe siècle, comme dans le nôtre, les maîtres, qu'ils s'appelassent Léonard de Vinci, Raphaël, Rubens, Rembrandt ou Van Dyck, ont dédaigné de faire des questions d'art des questions d'argent? Se sont-ils crus déshonorés lorsqu'ils ont discuté, compté un à un les sequins, les piastres ou les florins que leur rapportaient leurs chefs-d'œuvre? Demandez donc à MM. Ingres, Horace Vernet, Delaroche et à tant d'autres, si, quand il leur plaît de travailler, ils ne subordonnent pas les inspirations de leur palette à des calculs de gros sous?

M. Gallait veut vendre ses œuvres fort cher, c'est son droit, il faut que le talent, que le

génie se paye, c'est la loi de tous les temps et de tous les pays; mais alors que signifie son allégorie : *l'Art et la Liberté?* Peintre, musicien ou statuaire, quand on est un véritable enfant de l'art, est-ce à dire que l'on doive ressembler à un vagabond? La liberté oblige-t-elle par hasard ses fils à courir les rues en guenilles? M. Gallait, qui est un grand artiste, jouit de toutes les douceurs de l'existence; il refuse trente mille francs d'une toile, parce qu'apparemment on lui offre un prix plus élevé ailleurs; il est riche, puissant, honoré, comme étaient honorés, puissants et riches ses ancêtres Michel-Ange, Véronèse, Gérard Dow; il traite d'égal à égal avec toutes les puissances, et cela il le doit à son art. D'un autre côté, si M. Gallait bat monnaie avec son pinceau, il n'en est pas moins, malgré cela, ou plutôt à cause de cela, un homme libre dans toute l'acception du mot. Alors le joueur de violon de son allégorie, avec ses mains sales, son linge grossier, ses vêtements sordides, ce n'est pas un artiste, c'est un mendiant qui n'a qu'à placer au bas de sa fenêtre une chandelle et une sébille; ce personnage, dont la figure presque repoussante s'abrite sous un chapeau dévasté, c'est un coureur d'aventure ou un coupe-jarret.

La liberté et l'art sont deux nobles instincts aussi haut placés par la Providence dans le cœur de l'homme qu'ils peuvent et doivent l'être dans la société. Certains philosophes, incapables de gagner de quoi acheter un habit, trouvent plus commode de prêcher l'aristocratie des vestes et des blouses. Mais ils ont beau dire, ces vieux renards, auxquels on a coupé la queue, l'art et la liberté s'arrangent très-bien de la fortune; malgré son allégorie, M. Gallait en sait quelque chose.

La fécondité de M. Navez est constatée à ce Salon par six numéros inscrits au livret; dans ce nombre cependant un seul tableau appartient à la peinture historique; les autres relèvent de la peinture de genre et du portrait. La *Clémence Isaure* est exécutée avec un grand soin, mais le pinceau de l'artiste, en reproduisant les traits de la noble et charmante fondatrice des jeux floraux, semble s'être plus préoccupé de la beauté flamande que du type moyen âge et des grâces particulières aux femmes du midi de la France. Les écoles du nord et particulièrement nos maîtres sont quelque peu enclins à rapporter les formes et les sujets des autres pays aux sujets et aux formes propres à leur sol natal. Les belles filles de Bruges et d'Anvers ont souvent réalisé pour Rubens l'idéal céleste.

Je ne m'étonne donc ni ne me plains de la pensée presque profane qui a conduit le pinceau de M. de Keyser traduisant en une sorte de rêve tout plein de draperies flottantes et de charmes mondains la *Résurrection de la fille de Jaïre*. S'il existe, sans sortir de la vérité et du beau, deux manières d'interpréter la Bible ou l'Évangile, à plus forte raison la légende alors même qu'elle revêt un caractère sacré permet-elle à l'artiste d'obéir au sentiment qui s'accorde le mieux avec son style. M. de Keyser aime de préférence cette vie splendide et pittoresque des âges féodaux; aussi, mettant en scène un épisode de la vie de *Sainte Élisabeth de Hongrie*, s'est-il bien gardé de nous montrer la jeune reine sous de trop simples habits, distribuant ses aumônes à des pauvres à peine vêtus. La pieuse souveraine et ses affligés n'attristent pas les regards par la misère de leur costume, et, malgré cela, le tableau ne perd rien de l'émotion qu'il veut produire. La sainte Élisabeth de M. de Keyser est destinée au cabinet du roi Léopold, où il perpétuera le souvenir d'une autre Élisabeth que les pauvres de la Belgique ont perdue.

L'art flamand, on le sait, est riche en coloristes; je doute que, parmi les contemporains, nous en comptions beaucoup au-dessus de M. Leys, qui mérite certes bien d'être appelé le chef de l'école d'Anvers. *La Fête donnée à Rubens* et le *Bourgmestre Six chez Rembrandt* sont deux compositions aussi harmonieuses, aussi mouvementées, aussi originales par l'ensemble, qu'elles sont, dans les détails, pleines d'éclat et de finesse. Le XVIe siècle, et plus particulièrement les modes, les habitudes, les armures,

les bijoux, les étoffes de notre pays revivent sur ces toiles étincelantes de vérité et de couleurs. *Le Bourgmestre Six* a déjà été lithographié avec une habileté rare par M. Mouilleron.

Deux artistes, dont l'un est célèbre et l'autre est en voie de le devenir, se sont rencontrés dans le même sujet. MM. Hamman et Storms se sont inspirés à la lecture de Shakespeare. *Les Adieux de Roméo et Juliette* ont été traités par chacun à un point de vue et avec des mérites différents. Les compositions de M. Hamman sont déjà vendues : c'est là un succès qui tirera d'embarras le Jury des récompenses. L'œuvre de M. Storms, rapprochée de ses autres toiles, *Des Moines pendant un pillage* et *Un Baptême dans l'église Saint-Marc*, fait concevoir de légitimes espérances.

Fixé depuis quelques années à Paris comme M. Hamman, M. Verlat nous a envoyé, dans le genre historique, un *Romulus et Rémus* qui témoigne de profondes modifications dans sa manière. Notre compatriote voudrait-il, par hasard, devenir un peintre français? Lui qui se faisait remarquer naguère parmi nos coloristes aspirerait-il à la manière et aux procédés de M. Decamps? Loin de moi, à coup sûr, l'intention d'abaisser aucune école, surtout l'école française; mais que lorsqu'on a eu l'avantage d'être un disciple de celle qui a donné au monde Hemmeling, Quintin Mestis, Jordaens, Terburg, Mieris, Van Ostade, il y a quelque honneur à être et à rester de son pays.

Dans le chapitre qui suivra celui-ci, je m'efforcerai d'embrasser du même coup d'œil et d'apprécier le plus justement et le plus brièvement possible, les artistes, mes compatriotes, qui se distinguent le plus à notre Salon, sous le double rapport de la peinture historique et de la peinture religieuse, ces points culminants de l'art à toutes les époques et chez toutes les nations où il a fleuri. J'aurai sans doute beaucoup de noms à mentionner; plaise au ciel que chacun de ces noms soit accompagné d'un chef-d'œuvre!

Bruxelles, 6 septembre

FLORIS VAN STRAET.

LA CATHÉDRALE D'ALBI.

Des monographies étudiées avec soin, a dit un écrivain de nos jours, sont le moyen de faire faire à l'histoire de véritables progrès. Cette observation pleine de justesse s'applique non-seulement à l'histoire particulière des villes et des provinces, mais encore à l'histoire de l'art en général et par conséquent à celle des monuments que les siècles ont laissés sur leur passage. On comprend, en effet, tout ce qu'on peut gagner à la connaissance des nombreux chefs-d'œuvre qui apparaissent sur les divers points de notre territoire avec leur caractère individuel et leur originalité. Chaque province a ses souvenirs religieux ou nationaux gravés sur la pierre de ses édifices; chaque ville présente des sources fécondes pour l'enseignement de l'art, et vous saurez ce que furent ces villes à tous les siècles de notre histoire, lorsque vous aurez connu leurs monuments, visité toutes leurs ruines, recherché les inscriptions et les épitaphes sur les vieux tombeaux, les blasons sculptés sur les vieilles tours crénelées, demandé des leçons et des enseignements à tous les temps et à tous les âges.

On ne connaissait pas autrefois une seule histoire raisonnée des monuments qui honorent notre pays. Les seules monographies qui soient arrivées jusqu'à nous sont purement descriptives. C'est au commencement de ce siècle qu'on voit apparaître quelques notices incomplètes composées sous la double influence des traditions et des principes de l'art. Mais la plupart de ces essais, au point de vue de l'érudition et de la science, ne sont pas sérieux. Néanmoins, quelque imparfaits qu'ils puissent être, ils témoignent du développement d'un besoin nouveau. Aussi lorsque, avec un peu moins de gloire, la France eut un peu plus de calme, l'amour de l'art éveilla la curiosité sur tous les points; on tâcha de refaire l'histoire de l'art en faisant celle de ses monuments. Mais il y avait encore plus de bonne volonté que de véritable progrès. Enfin une école sérieuse, éclairée, s'est fait jour, il y a à peine quelques

années, qui, au moyen d'une sage théorie de l'art et d'une saine critique, a produit de merveilleux et éclatants résultats.

Le mouvement a commencé par la Normandie. MM. de Gerville, de Caumont, Le Prévost, semblent avoir consacré leurs talents et leur vie à cet utile progrès. De là, il a suivi toutes les provinces comme une étincelle électrique. MM. Vernheil à Nontron, l'abbé Ténier à Clermont, Duval et Jourdain à Amiens, Mallet en Auvergne, Deville à Alençon, Voillez à Beauvais, Greppo à Belley, les abbés Godard dans la Nièvre, Aubin dans le Poitou, Daldéguin à Toulouse, de Girardot, de Lagrêle et quelques autres, ont produit un ensemble d'études sérieuses, désintéressées, et qui méritent d'autant plus d'éloges qu'elles ont été poursuivies avec persévérance dans le silence de la retraite et le huis clos de la science.

L'histoire de nos monuments compte une nouvelle richesse, et un nom nouveau doit être ajouté à ceux de ces écrivains. M. Hippolyte Crozes, ancien magistrat, membre de plusieurs sociétés savantes, vient de faire paraître une monographie complète de la cathédrale de Sainte-Cécile d'Albi[1]. Cet ouvrage, écrit avec autant d'éclat que de précision et de sobriété, présente une histoire complète de ce monument, avec de justes appréciations sur les diverses parties de l'art chrétien à l'époque où il a été produit. Les chapitres de ce livre, habilement conçu dans son ensemble et plein de charme et d'intérêt dans les détails, sont précédés d'épigraphes heureusement choisies. Les notes et pièces justificatives qui viennent ensuite montrent combien les études auxquelles l'auteur s'est livré ont été profondes, les recherches consciencieuses et éclairées. La *Monographie de la cathédrale d'Albi* a occupé les recueils archéologiques et toutes les revues qui traitent de sciences et de beaux-arts. Nous

[1] *Monographie de la cathédrale d'Albi*, par M. Hippolyte Crozes. — Paris, chez Victor Didron, rue Hautefeuille, 13, et Dumoulin, quai des Augustins, 13.

ne pouvions rester étrangers à une publication qui a pour objet d'honorer et de faire connaître un des monuments les plus célèbres de la France; nous ne saurions en donner une plus juste appréciation qu'en reproduisant le jugement que le savant secrétaire du comité des arts et monuments, établi près du ministère de l'instruction publique, porte sur ce curieux ttravail.

M. Didron, après un compte rendu détaillé, s'exprime de la manière suivante :

« Cette énorme quantité de matériaux tient dans 252 pages, ce qui prouve combien l'auteur a su se presser et faire peu de phrases. Voilà une de ces monographies que nous aimons, un guide instruit et peu bavard dans un grand édifice. A la symbolique des peintures qui est un éloquent sermon d'archéologie plutôt qu'une description, nous aurions préféré peut-être plus de détails positifs, plus de signalements pour les statues et les figures peintes. Du reste, cette symbolique des peintures est un chapitre vraiment remarquable; c'est pensé largement, et noblement écrit.

« Aux monographies des cathédrales d'Auch, de Poitiers et de Bourges, de l'église abbatiale de Saint-Denis, des églises conventuelles des Pyrénées vient donc s'ajouter celle d'Albi. L'auteur marche de pair avec MM. Canets, Aubin, de Girardot, H. Durand, L. de Guilhormi et G. de Lagrêle.

« Nous regrettons que des dessins n'éclairent pas la marche du voyageur dans ce labyrinthe de statues et surtout de peintures qu'on appelle la cathédrale d'Albi. »

Tout en partageant les mêmes regrets, nous nous associons aux mêmes éloges.

Henry de SAINT-DIDIER.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 455.

Séance du mardi 2 *septembre* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. PÉRON, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures moins un quart.

Le procès-verbal, lu par l'un des secrétaires adjoints, est adopté sans observations.

CORRESPONDANCE :

1° L'*Investigateur*, journal de l'Institut historique, 18e année, tome Ier, 3e série, 200e livraison. — Juillet 1851. Renvoyé à M. Martin d'Angers, rapporteur.

2° Mémoires de la Société nationale archéologique du midi de la France, établie à Toulouse en 1831. — Tome VIe, 4e, 5e et 6e livraisons. Renvoyé à M. Bourla, pour l'examen et le rapport à faire.

3° Deux numéros du journal *the Builder*, sont renvoyés au rapporteur ordinaire, M. Moultat.

M. Milon demande et obtient la parole pour une proposition. Après avoir rappelé que M. Paul Carpentier s'est chargé du monument funéraire à élever en l'honneur de M. Paillot de Montabert, l'illustre auteur du *Traité complet de la peinture*, et a sculpté sur place, le buste en médaillon de cet artiste éminent, il propose de faire frapper, avec le coin de la Société, une médaille en argent, qui serait placée sous le monument, et qui porterait en relief cette simple inscription : « *A Montabert, la Société libre des Beaux-Arts.* — 1851. »

Cette proposition est appuyée, et après une courte discussion, la Société, unanimement disposée à faire tout ce qui est possible pour honorer la mémoire de l'un de ses membres les plus distingués, décide que la proposition de M. Milon est adoptée, et que le prix de la médaille sera prélevé sur le produit de la souscription que la Société libre des Beaux-Arts a ouverte pour ériger un monument à M. de Montabert.

M. le président annonce que la collection des annales de la Société libre des Beaux-Arts ayant été mise en ordre par les soins de M. Alexandre Johanneau, libraire à Paris, agréé par la Société, une annonce à ce sujet a été faite dans le *Journal de la librairie*, numéro du 30 août dernier, et que par suite un libraire de Caen a demandé qu'on lui fît connaître la nature des principaux articles contenus dans les 17 volumes d'annales déjà publiés. Ces renseignements ont été donnés immédiatement, et il y aura lieu d'examiner s'il ne serait pas convenable de faire insérer dans le catalogue de livres de M. Alexandre Johanneau, un article qui analyserait sommairement les matières contenues dans les annales de la Société libre des Beaux-Arts. Le bureau jugera de ce qu'il y a à faire.

L'ordre du jour appelant la nomination des président et vice-président de la section de peinture, la séance est suspendue pendant quelques instants, pour permettre aux peintres présents de se réunir pour se concerter entre eux sur les choix à faire. En reprenant le fauteuil, M. le président de la Société déclare que MM. les peintres ont choisi M. Rouget pour président de la spécialité, et M. Paul Carpentier pour vice-président.

La parole est donnée à M. Chaudet, architecte, admis à la séance, avec autorisation spéciale, pour continuer la lecture de sa dissertation à l'appui de ses plans et dessins sur les Propylées d'Athènes.

Cette intéressante dissertation ne pourrait être analysée sans dépasser les bornes que nous impose notre compte rendu ; mais, nous devons dire qu'elle a été écoutée avec une attention soutenue et que les membres présents ont suivi avec plaisir, en ayant les plans sous les yeux, les savantes explications de l'habile architecte. MM. Péron, Hittorff, Rouillard, Paul Carpentier, Rolland, Jay et Rohault de Fleury ont fait sur quelques points des observations auxquelles M. Chaudet a répondu de manière à donner une idée des études sérieuses et approfondies qu'il a faites, à Athènes même, sur les Propylées, monument admirable que l'antiquité nous a légué, et qui, avec tant d'autres heureusement conservés, atteste le génie des artistes grecs, nos maîtres en tous genres, il faut bien le reconnaître.

Des compliments sont adressés à M. Chaudet sur son savant travail. On le félicite et on le remercie de ce qu'il a bien voulu le communi-

quer à la Société, qui exprime unanimement l'intérêt avec lequel elle a écouté les explications qui lui ont été données.

M. Hittorff propose de soumettre ce travail à la commission des récompenses. Cette proposition est adoptée, et la Société charge M. Hittorff de lui faire un rapport sur les plans et la dissertation de M. Chaudet.

La séance est levée à dix heures et demie.

Ordre du jour de la séance du mardi 16 *septembre* 1851.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 2 septembre 1851;

2° Correspondance;

3° Rapports de M. Rohault de Fleury sur le tome VI, 2e série, de la Société nationale et centrale d'agriculture, et le volume XLII des annales de la Société centrale d'horticulture de France;

4° Communication par M. Rohault de Fleury;

5° Lecture de la première *lettre d'un musicien sur Naples*, par M. Adrien de Lafage.

6° Seconde lecture de M. Garneray sur les couleurs et la partie pratique de la peinture;

7° Conférence sur le style ogival.

Le secrétaire adjoint,

MAILLET.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Séance du lundi 1er *septembre* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

(Classe des Arts.)

La séance générale qui doit précéder celle de la classe des Arts est ouverte à huit heures par la lecture du procès-verbal et le dépouillement de la correspondance. M. le secrétaire général annonce successivement : le n° 30 du *Médecin de la Maison*, qui est déposé aux archives de l'Athénée sous réserve de rapport; une brochure intitulée : *Moteur hydro-atmosphérique*, par M. J. de Créma, et qui est renvoyée à M. J. Moullard.

Les deux numéros du 1er septembre de la REVUE DES BEAUX-ARTS. — Dépôt aux archives.

La correspondance étant épuisée, M. d'Ingrande, secrétaire de la classe des Arts, donne lecture du procès-verbal de cette classe, et M. le président annonce que la séance musicale va commencer.

Le concert, organisé par les soins de M. Ch. Pollet, commissaire général de musique, est ainsi composé :

1° Duo de *Guillaume Tell*, pour piano et violon, par Osborn et Bériot, exécuté par MM. Maresse et Alexis Collongues.

2° Duo du *Puits d'Amour*, musique de Balfe, chanté par Mlle Élise Lucas et M. Chaudesaigues, membres de la Société.

3° Air de la *Favorite*, musique de Donizetti, chanté par Mme Laporte.

4° Scène du *Vœu de Jephté*, tragédie lyrique, musique de M. Jean Deshayes, chantée par M. Charles Blaise.

5° *Les rues de Paris*, chansonnette chantée par M. Chaudesaigues.

M. le président annonce qu'un intermède littéraire séparera les deux parties du concert.

M. Escodeca donne lecture d'une pièce de sa composition, intitulée l'*Incompris*.

M. Albert Montémont lit une pièce de vers qu'il a composée, et qui est intitulée le *Prodigue*, pour faire suite à l'*Avare*, dont il avait charmé le public dans une précédente séance.

M. Escodeca fait entendre une nouvelle pièce intitulée *J'aime mieux chanter*, dont la grâce, l'harmonie et l'à-propros méritent les applaudissements de l'auditoire.

Il est passé immédiatement outre à la continuation du concert.

On entend successivement :

6° *La pluie de Perles*, fantaisie d'Osborn pour le piano, exécutée par M. Maresse.

7° Duo de *Ma tante Aurore*, musique de Boyeldieu, chanté par Mlle Élise Lucas et M. Chaudesaigues.

8° *Ma Céline*, fantaisie composée pour le violon par Hauman, exécutée par M. Alexis Collongues.

9° Air de la *Norma*, musique de Bellini, chanté par Mlle Élise Lucas.

10° *Claire la Berceuse*, paroles de M. Escodeca, musique de Mlle Chéri; et *Ma Barque*, musique de Quident, romances chantées par Mme Laporte.

11° *Les Mystères de Province* et *A bas les femmes*, chansonnettes chantées par M. Chaudesaigues.

M. le président remercie, au nom de l'Athénée, M. Ch. Pollet qui, dans cette séance musicale, a donné encore de nouvelles preuves de son talent et de son goût, en même temps que de son zèle pour l'Athénée, qui se félicite et s'honore de le posséder dans son sein.

M. le président remercie aussi MM. les artistes qui ont bien voulu prêter le concours de leur talent aux charmes de la séance.

Parmi les artistes qui tous ont obtenu de justes applaudissements, on a surtout remarqué la brillante exécution de M. Maresse, dans *la Pluie de Perles*, et de M. Collongues, dans la fantaisie de *Céline*.

Mme Laporte, dans *Claire la Berceuse* et dans *Ma barque*, a montré de très-bonnes intentions et beaucoup de sentiment.

On a aimé à retrouver dans le duo de *Ma tante Aurore* et celui du *Puits d'Amour*, la finesse d'expression et la délicatesse qui distinguent le talent sympathique de Mlle Élise Lucas.

M. Chaudesaigues, dans le même duo de *Ma tante Aurore* et dans les *Mystères de Province*, a été ce qu'il a été dans les *Rues de Paris*, spirituel, comique de très-bon goût et riche de verve et de gaieté.

L'Athénée a aussi applaudi avec la plus vive satisfaction l'œuvre pleine d'originalité de M. J. Deshayes, un de ses membres.

La séance est levée à dix heures et demie.

Séance du lundi 8 *septembre* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

(Classe des Sciences.)

La séance est ouverte par la lecture du procès-verbal de la séance générale précédente. La correspondance comprend :

1° Une demande en admission de M. Henri Portalès. MM. H. Robert, Poitevin de Maureillan et Pradier Fodéré sont chargés de présenter un rapport sur cette candidature.

2° Un exemplaire du journal anglais *The Times*. Dépôt aux archives.

3° Une lettre de M. Corplet, qui demande qu'une commission soit désignée pour examiner ses procédés de raccommodage des émaux. MM. Moullard, Escodeca et Pointeau sont désignés pour faire partie de cette commission.

4° Une lettre de M. Dézarnaud, qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, et fait remettre sur le bureau le rapport de la commission chargée d'examiner les modèles calligraphiques de M. Hugo.

La discussion de quelques questions d'assemblée générale termine cette première partie de la séance, qui est suivie de la lecture du procès-verbal de la classe des Sciences.

M. Albert Montémont lit son rapport sur le système solaire de M. Ratsamhausen, et conclut au simple dépôt de l'ouvrage aux archives. Adopté.

M. Moullard propose les mêmes conclusions pour la brochure intitulée : *Moteur hydro-atmosphérique*. Adopté.

M. Escodeca lit une pièce de vers intitulée : *La Mère du pêcheur*. M. Albert Montémont, une ode intitulée : *Le Palais de cristal*.

L'Athénée juge que ces deux pièces méritent les honneurs de la seconde lecture.

M. Albert Montémont fait entendre quelques strophes d'une pièce non encore achevée et intitulée : *Les Trains de plaisir*. Il est invité à terminer cette pièce qui sera un joyau de plus à ajouter à son écrin poétique.

La séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire général,
P. PRADIER-FODERÉ.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

Théatre de l'Ambigu-Comique : *La Peau de chagrin*, drame en cinq actes, par M. Judicis. — Théatre des Variétés : *L'Ivrogne et son enfant*, vaudeville en deux actes, par M. Ch. Desnoyer.

Les œuvres de Balzac paraissent devoir alimenter nos théâtres : après *Mercadet* au Gymnase, *la Peau de chagrin* à l'Ambigu-Comique. Le roman présentait des obstacles, des impossibilités même qui n'ont pas découragé M. Judicis, qui, tout en respectant autant que possible la forme et le style du maître, a été obligé de subir les exigences de la scène.

Les fictions et les réalités, les personnages de convention et ceux daguéréotypés sur l'humanité ne sont guère en même temps possibles au théâtre; il faut être dans le vrai de la vie ou nager en plein fantastique.

L'imagination accepte à la lecture ce que les yeux refusent d'admettre. La vue d'une chose en tue la poésie.

Ceci dit en principe, et, sans chercher querelle à M. Judicis, pour avoir porté une plume téméraire sur l'œuvre philosophique de Balzac, nous conviendrons que les richesses et les types abondants de cette Californie de pensées et d'idées étaient bien faits pour tenter un charpentier; d'autres disent un charpentier dramatique.

Tout le parti possible a été tiré du roman. Les caractères ressortent dans l'action comme de belles gravures dans leur cadre : Fœdora, femme sans cœur, Pauline et Raphaël ont gardé leur cachet original.

La pièce, bien montée, est consciencieusement jouée par le personnel le mieux combiné et le plus convenable de tout les théâtres de drames.

Une petite fille, ayant nom Marie Dalby, a débuté, dans une pièce faite pour elle, aux Variétés. Enfant précoce, fruit de serre chaude, elle dit la prose et les vers comme si elle comprenait ce qu'on lui donne à répéter.

Que sera-t-elle lorsqu'elle sera grande et qu'elle comprendra ?

The is question.

Nérée DESARBRES.

La reprise du *Joseph*, de Méhul, a eu lieu jeudi dernier à l'Opéra-Comique, avec une supériorité d'exécution, un luxe de décors, de mise en scène et de costumes qui ne sont comparables qu'au succès de cette première représentation, à laquelle tout Paris artistique s'était fait un devoir d'assister.

MÉLANGES.

15 Septembre.

M. Calmels achève en ce moment deux bas-reliefs destinés à la décoration de la chapelle de la Vierge de l'église de Saint-Maurice à Lille, et représentant : *la nativité de la Vierge*, et *la présentation de la Vierge au temple*. Le premier de ces bas-reliefs, qui est terminé, nous semble digne à tous égards du talent de l'auteur du *Denis Papin*. Largement conçu, largement exécuté, ce travail ne fera, à coup sûr, qu'augmenter la réputation de M. Calmels.

— C'est par erreur que, dans un examen du livret de l'Exposition belge, publié dans notre dernière livraison, le nom de M. Benoist figure parmi ceux des artistes français qui ont fait des envois au Salon de Bruxelles; c'est le nom de Mlle Adèle Benoist, graveur, qu'il faut lire.

— M. Charles Logan a eu l'honneur d'être reçu par M. le président de la république, à qui il a remis, de la part de M. H. Thomson une magnifique coupe dont la pareille avait été offerte au prince Albert, lors du banquet d'York. Cette coupe, dont M. Thomson est l'inventeur, est formée d'un mélange d'argent coulé avec du cristal double, et offre sur l'une de ses faces le portrait en relief de la reine Victoria, et sur l'autre des emblèmes de sciences et d'art, entourant l'emblème de la Paix.

LE GÉNÉRAL MARCEAU.

STATUE

DE M. AUGUSTE PRÉAULT.

Une des plus belles et des plus antiques cités de France a voulu, à son tour, payer le tribut de sa reconnaissance à une des illustrations qui lui doivent le jour. Chartres vient d'élever une statue à Marceau. L'immense place des Éparts a présenté, lors de l'inauguration de cette œuvre, due au ciseau de M. Auguste Préault, le spectacle le plus émouvant qu'on puisse imaginer. Accourus de trente lieues à la ronde, tous les compatriotes du brave général ont voulu saluer l'image du héros chartrain dont la mort prématurée avait jadis été un deuil, non-seulement pour son pays natal, mais pour ceux-là mêmes dont, sur les champs de bataille, il avait été l'un des plus redoutables ennemis. Le nom du général, la cérémonie qui s'accomplissait et les souvenirs de l'histoire, mêlés aux souvenirs de l'art, ont rappelé à plus d'un spectateur de cette grande scène, *les funérailles de Marceau,* admirable page de ce pauvre Bouchot qui, lui aussi, est mort à la fleur de l'âge.

Après plus d'un demi-siècle d'attente, le cinquante-septième anniversaire d'un trépas, glorieux entre les plus glorieux, a été pour la ville de Chartres l'occasion d'une fête civique, à laquelle, de l'un à l'autre bout du territoire, tous les cœurs français se sont associés. Honneur donc à la cité qui a su choisir pour faire la statue du héros le plus chevaleresque de son époque, le plus chevaleresque sculpteur de l'école contemporaine.

Il était impossible, en effet, de reproduire avec plus de bonheur que M. Auguste Préault la ressemblance du grand homme qui s'est rendu aussi illustre par ses armes que par ses traités de paix. Le talent pittoresque de l'artiste a répandu sur tout ce bronze une dignité, une fierté noble et douce, reflet fidèle de l'âme du jeune général, que rehausse encore l'indéfinissable sentiment de mélancolie dont cette belle figure est empreinte. Tout sur ces traits semble faire pressentir la terrible catastrophe d'Altenkirchen, où Marceau trouva la mort au début de sa carrière, à vingt-cinq ans !

Grâces soient rendues à M. Préault, il a trouvé moyen d'éluder l'inévitable manteau de toute statue de place publique; il a tiré le meilleur parti du costume, et l'attitude a une aisance hussarde des plus heureuses. En un mot, toutes

les qualités du talent palpitant du statuaire se retrouvent sur ce bronze qui est certainement son chef-d'œuvre, et confirme en tout point ce que nous disions de lui lors du dernier Salon :

« Quant à M. Préault, sa sculpture n'est point de la sculpture de boudoir, il lui faut la place publique pour qu'elle se trouve à l'aise... »

A ce souvenir s'en joint inévitablement un autre, et une objection toute personnelle, très-grave en soi, va s'élever contre l'auteur de cet article; est-ce bien, demandera-t-on, la même plume qui portait si haut, il y a quelques mois à peine, le talent si pur, si classique de M. Pradier, et qui, inspirée par la conviction, conduite par le cœur, en traçait l'éloge le plus complet? Est-ce bien cette même plume qui écrit aujourd'hui ces lignes sur M. Préault, le sculpteur ultra-romantique? Oui, c'est la même, et nous dirons mieux, notre conviction est restée inébranlable.

En remplissant le rôle de critique, tout sentiment individuel disparaît; nous sommes un appréciateur et non un juge. Comme tous ceux qui prennent la bonne foi pour guide, nous ne nous mettons point et nous ne nous mettrons jamais au service du *parti pris*.

Une erreur bien regrettable, dans laquelle tombent beaucoup de gens, est de ne voir les arts qu'à un point de vue absolu. Y pense-t-on? l'absolu dans l'art, qui vit surtout d'idéal! Nous ne trouvons pas inconvenant à coup sûr qu'on ait plus ou moins de sympathie pour telle où telle école; mais, pour cela, a-t-on bien le droit de dire : celle-ci est bonne, celle-là est mauvaise? Ce n'est pas notre avis, et la plus simple raison appuie notre argument : demandez donc à Rubens, à Rembrant les qualités de Raphaël ou de Léonard de Vinci? s'ensuit-il nécessairement que vous anéantirez l'un pour exalter l'autre. Il n'est guère permis de le croire; vous les conserverez, vous les admirerez tous et chacun pour les mérites qui leur sont propres. Eh bien, ce qui se fait tous les jours pour les anciens, faisons-le donc une bonne fois pour les modernes!

Est-ce que dans les bibliothèques du meilleur choix, Malherbe, le sage et pathétique Malherbe ne coudoie pas le fantastique et satirique Hoffmann? Malherbe en est-il moins beau, Hoffmann moins admirable? Estime-t-on que MM. Ingres et Jérôme empêcheront les lauriers de MM. Delacroix et Diaz de grandir et réciproquement? Non, mille fois non; une ère immense et féconde est ouverte pour les arts comme pour les lettres, chacun y lutte de toute la force de son talent ou de son génie, et de cette fièvre de progrès sortira et sont déjà sortis des chefs-d'œuvre.

La sculpture de M. Auguste Préault, à cause même de ses erreurs, mais surtout à cause de ses qualités, est un enseignement pour les artistes jeunes. Fou qui voudrait l'imiter servilement; mais heureux ou habile celui qui peut, qui veut la comprendre! En art la banalité seule est affligeante et superflue.

Serait-ce par hasard de n'avoir point fait le bouton de l'habit militaire, selon l'ordonnance, ou le poil du dolman tel qu'un moulage l'eût rendu,

qu'on blâme M. Préault? A cela l'artiste répond victorieusement par son œuvre, que pour lui, il croit plus utile de faire passer à la postérité un noble visage, un port majestueux, une belle allure, en un mot un héros, qu'un bouton d'uniforme ou un poil de dolman.

Nous ne terminerons pas cet article sans donner un juste éloge à MM. Eck et Durand; la réputation de ces habiles fondeurs est bien connue, mais la sculpture de M. Préault convient mieux que toute autre au bronze; l'âpreté de l'ébauchoir et la touche du pouce étant conservées dans toute leur vigueur, elle n'exige point, comme la statuaire finie et *léchée,* le travail du ciseleur; la fonte ainsi reste pure, sans retouche, telle qu'elle sort du moule. En somme, la statue de Marceau est un beau bronze de plus dont M. Durand, praticien expert en sa spécialité, vient de doter le monde artistique.

MATHIEU MEUSNIER.

LA COURSE AU FAUTEUIL.

Les siècles succèdent aux siècles, les hommes passent, les révolutions s'accomplissent; au milieu du renouvellement ou de l'ébranlement général une institution monarchique reste debout, presque respectée, et, seule peut-être de toutes les formes de l'ancien régime, elle n'a subi aucun de ces bouleversements, aucune de ces viscissitudes, qu'on appelle des améliorations constitutionnelles. Prodige bien digne d'admiration, l'Académie française est aujourd'hui ce que l'a faite, au milieu du XVIIe siècle, le fier cardinal de Richelieu. Le myrte, l'olivier et le laurier-rose croissent toujours au palais Mazarin. La charte des quarante a survécu à toutes les constitutions et les lois organiques dont notre pauvre et glorieux pays a eu le malheur de jouir. Le docte corps a eu ses bonnes et ses mauvaises heures; dans le passé comme dans l'âge contemporain, il lui est parfois arrivé de laisser le génie se morfondre dehors, tandis qu'il ouvrait sa porte à la médiocrité. Les chefs-d'œuvre n'ont pas été, en toute circonstance, des titres suffisants pour conquérir ses suffrages; en revanche, et plus d'une fois, les palmes vertes, emportées par le vent de la fantaisie ou de la rancune littéraire, sont tombées sur des *Eutrope* ou des *Mirame*.

L'Académie française n'en est pas moins aujourd'hui comme hier, et sera demain, comme elle l'a constamment été, le point de mire d'une multitude d'ambitions divergentes sous d'autres rapports. A peine un fauteuil est-il vacant, jeunes ou vieux, ingambes ou écloppés descendent ou se font porter dans la lice. Mais à vrai dire, ces légions de compétiteurs ne connaissent guère que deux étendards. Les uns appartiennent à la politique; les autres sont les très-humbles serviteurs des lettres. Sous le gouvernement déchu, la seconde catégorie comptait parci-ci par-là des hommes qui dissimulaient, sous la simple enveloppe du prosateur ou du poëte, les prétentions du législateur. L'Institut était en ce temps-là, le vestibule de la chambre des pairs.

Au point où nous sommes de notre marche dans le progrès social, la pairie n'existe plus, ce qui ne signifie pas précisément que le règne des ambitieux soit fini; et la preuve, c'est que la lice, ouverte derechef par la mort de M. Emmanuel Dupaty, est déjà pleine de concurrents, résolus à ne point rompre d'une semelle l'un vis-à-vis de l'autre.

Voilà donc encore une fois les deux grandes factions en présence. Hommes de lettres et hommes d'État se regardent, et au premier signal, enfourchant, ceux-ci leur chevaux de bataille, ceux-là leur Pégase, vous les verrez courir bride abattue vers cette croix de Berny, qui

est la chaise curule vacante au palais des Quatre-Nations. A qui tombera en partage le pupitre de M. Dupaty? Telle est la question du moment. Avant de répondre à cette demande, peut-être est-il opportun de devancer ici l'éloge académique qui n'est à tout prendre qu'une oraison funèbre, après laquelle le néant commence pour plus d'un immortel.

Quelles ont donc été les phases culminantes de la vie académique dont la Providence vient de couper le fil? Par quelles œuvres M. Dupaty a-t-il marqué son passage dans ce monde? Si je me bornais à interroger la voix publique, cette voix de Dieu ne me répondrait pas grand'-chose; mais à l'exemple des plus érudits, des plus consciencieux panégyristes, de ces adorateurs de renommée, qui, à les entendre savent leur héros par cœur, et qui ne le connaissent d'ordinaire que par ce que leur en ont appris Moréri, Bayle ou Michaud, j'ouvre un livre qui est la sagesse et la science de plus d'un de mes confrères. La *Biographie des contemporains*, par MM. Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, me révèle au sujet de notre célèbre défunt, une foule de détails que certainement je n'étais pas le seul à ignorer.

Le premier bonheur d'Emmanuel Dupaty avait été d'être le fils de son père, car c'était une fortune à coup sûr que d'être l'héritier d'un président au parlement de Bordeaux, à une époque où l'on croyait encore à la magistrature et aux présidents. Son second bonheur fut de grandir et d'arriver à l'état de jeune homme sous une enveloppe chétive qui le sauva des réquisitions de 1793, temps où il était reconnu qu'une bonne compagnie d'infanterie ne devait pas durer plus de six mois. Notre jeune Dupaty fut donc exempté de la milice, mais non de sa dette de soldat envers la patrie; la réquisition qui n'avait pu en faire un grenadier le jette comme mousse à bord d'une frégate, et dans cette citadelle flottante Dupaty reçoit en vainqueur le baptême du feu ennemi. Peu après, le jeune mousse passe dans le corps des ingénieurs-hydrographes, d'où il ne tarde pas à entrer dans le génie. Au commencement du siècle, l'officier, en congé à Paris, sent poindre en lui la verve poétique. A Dupaty, comme à Chateaubriand, il avait été donné de tenir l'épée avant de manier la plume. L'homme de guerre débute au théâtre Feydeau sous l'aile de Boieldieu; par malheur, le premier consul n'aimait pas les allusions, celles surtout qui, sous le masque comique, parlaient directement au parterre, et si la carrière des armes, bien autrement aléatoire que celle de la scène, ne s'ouvrit pas de nouveau pour l'auteur de *Picaros et Diégo*, il le dut à un concours de circonstances où sa volonté n'entrait pour rien. Ce fut là un bonheur de plus à joindre à tous ceux que Dupaty avait eus et qu'il devait avoir encore.

Rendu aux travaux qui allaient désormais remplir son existence, Dupaty ne s'arrête plus, ses pièces se répètent, se jouent et réussissent sur trois ou quatre scènes à la fois; il ne dédaigne pas de prendre par-ci par-là des collaborateurs, entre lesquels il faut compter MM. de Ségur, Bouilly et, si je ne me trompe, M. Scribe, dont le soleil se levait sur le crépuscule de M. Dupaty. Je n'entreprendrai pas la nomenclature de ces ouvrages dramatiques qu'un biographe, emporté par l'hyperbole, déclarait avoir lus du premier jusqu'au dernier sans en omettre une ligne. Je doute fort que l'excellent M. Dupaty ait fait une édition complète de ses œuvres, et cette édition n'existant pas, il serait bien difficile, pour ne pas dire impossible, de retrouver dans le commerce de la librairie, certaines pièces qui doivent être épuisées ou passées maintenant à l'état d'exemplaires curieux.

Parce que Dupaty a surtout été un écrivain, s'ensuit-il qu'il ne fut pas un homme politique? En vérité, non! Et pour le dire ici à la louange de cet esprit aussi souple que méridional, il mit à son chapeau autant de cocardes qu'il plut au ciel de donner de régimes différents à la France. L'Empereur et le poëte avaient probablement oublié tous deux les épigrammes contre le premier consul, puisqu'en 1814, Dupaty, capitaine de la garde nationale, ré-

pondant à l'appel de Napoléon qui plaçait Marie-Louise et son fils sous le sauvegarde des citoyens-soldats, composait et faisait chanter à l'Opéra la fameuse ronde : *Gardons-la bien.*

Il est vrai que l'année suivante l'auteur de la chanson impérialiste n'hésitait pas à mettre en rimes l'enthousiasme officiel inspiré à la municipalité de Paris par la rentrée de S. M. Louis XVIII. Cependant les années marchaient toujours et ne voilà-t-il pas qu'un matin l'auteur de *Picaros*, des *Voitures versées*, de la *Leçon de botanique*, d'*Arlequin tout seul*, se réveille jouant à l'iambe comme il avait joué au madrigal, tranchant de l'Archiloque comme il avait tranché du Molière. Dupaty fut en effet un des fougueux rédacteurs de *laMinerve*, de *l'Abeille* et du *Miroir*.

On sait à quelles persécutions fut en butte sous le ministère de M. de Corbières, l'imprimeur du *Miroir*. L'histoire de Constant Chantpie emprisonné, privé de son brevet, dépouillé même de son matériel d'imprimerie, cette histoire lamentable a souvent occupé la presse, et M. Granier de Cassagnac l'a jadis racontée avec autant de cœur que d'éloquence dans le journal *le Globe*. On me pardonnera d'insister sur ce point. Constant Chantpie était mon oncle ; c'est ici un tribut que je paye à sa mémoire en même temps qu'à celle de Dupaty qui fut un des premiers et des plus actifs avocats de la cause de son imprimeur.

Malgré les pressantes sollicitations de l'écrivain, le ministère réparateur de M. de Martignac, ce doux soleil qui se levait sur la France et qui fut trop tôt obscurci, ne put rendre à Constant Chantpie un brevet dont le cabinet précédent avait, la veille de sa retraite, disposé en faveur d'un autre ; l'imprimeur spolié obtint en dédommagement deux brevets à Sceaux et à Saint-Denis, mince équivalent du bien qu'il avait perdu. Après 1830, Dupaty qui avait irrévocablement et sans remise fait hommage de toutes ses sympathies à la famille d'Orléans, poursuivit avec une nouvelle ardeur la réparation si légitimement due à Constant Chantpie, et fut assez heureux pour lui faire obtenir une pension de 1200 francs, dont sa veuve touche encore la moitié.

Ce trait du défunt académicien, peu connu, je suppose, est un de ceux qui font le plus d'honneur à son caractère. Dupaty, qu'on peut diversement apprécier en littérature et en politique, était du petit nombre de ces hommes qui aiment à obliger, et du plus petit nombre de ceux poussant cette qualité jusqu'à la persévérance, estimant, qu'en matière de services et de bonnes actions, vouloir c'est pouvoir.

Le mort, dont l'Institut porte à l'heure qu'il est le deuil officiel, a ainsi tenu sa place un demi-siècle durant au soleil de la littérature et dans les tourmentes politiques. Le recrue dont 1793 n'avait pas voulu pour cause de débilité est descendu au tombeau presque octogénaire. Dupaty est mort ! vive l'Académie ! surtout vive son successeur ! Mais cet héritier sera-t-il choisi dans la politique ou dans les lettres ? Ceci est l'énigme de l'avenir ou, comme nous vivons vite, c'est déjà le secret de l'heure actuelle.

Les écrivains devront en prendre leur parti, cette fois encore la politique aura le pas sur eux. Toutes les chances de succès semblent se réunir sur la candidature de M. de Falloux, dans la personne duquel l'homme d'État s'abrite sous la caution de l'historien. Il ne s'agit plus ici d'un simple orateur parlementaire. Derrière les ovations de la tribune il y a pour M. de Falloux les triomphes plus durable du penseur et de l'homme de style. L'*Histoire de Pie V*, à travers laquelle le XVIe siècle resplendit avec ses grandeurs et ses décadences, et l'*Histoire de Louis XVI*, éloquent martyrologe que l'on croirait écrit avec la plume de Fléchier, assurent, dans le courant d'idées où nous sommes, la réception de leur courageux auteur au palais Mazarin.

Après M. de Falloux viendra, dit-on, M. Berryer. Les discours de M. Berryer valent certes bien de gros tomes ou de longs poëmes. On parle ensuite de Monseigneur de Paris. Les princes de l'Église ont bien le droit de marcher de pair avec les princes de la parole et ceux des lettres. Enfin, et pour ne pas sortir des

seigneuries, après Monseigneur Sibour ce sera le tour de Monseigneur le duc d'Aumale, qui termine tout exprès une *Histoire des princes de la maison de Condé*. A la bonne heure! comme le voulait le cardinal de Richelieu, cet autre monseigneur, l'Académie française sera vraiment alors une réunion de bonne compagnie.

La république des lettres s'arrange peu, on le devine, de ces combinaisons qui se règlent à son détriment. Ceux de ses membres qui pensent que dans le cénacle des Quarante, un auteur dramatique doit nécessairement être remplacé par un confrère, ceux-là sont déjà entrés en campagne et se soumettent tant bien que mal aux préliminaires des visites traditionnelles. MM. Ponsard, Émile Augier, Alfred de Musset et Liadières portent des noms certainement connus au théâtre, les deux derniers jouissent même d'une célébrité qui va beaucoup plus loin. Mais, s'il m'est permis d'exprimer ici ma pensée tout entière, je dirai qu'autant les candidatures de MM. Ponsard et Augier me paraissent prématurées, autant celles de MM. Alfred de Musset et Liadières me semblent inopportunes.

M. Ponsard ferait bien de se souvenir qu'il ne compte encore qu'un succès, sa *Lucrèce*, succès qui a tenu autant, pour le moins, au mérite de l'ouvrage qu'à la réaction du moment contre les burgraves et à la spirituelle habileté de M. Lireux. Qu'est-ce, je vous prie, et que reste-t-il de cette *Agnès de Méranie* dont on avait fait si grand tapage? qu'est-ce que cette *Charlotte Corday* souillée presqu'à chaque scène par les noms infâmes de Danton et de Marat? qu'est-ce que *Horace et Lydie*, petit acte mort entre deux feuilletons. Je sais bien que M. Ponsard s'occupe à présent, dans sa solitude du Dauphiné, à mettre la dernière main à un *Ulysse*, tragédie dans la manière et le goût antiques. Les plus belles espérances du monde ne valent pas une bonne réalité.

Le neveu de Pigault-Lebrun, M. Émile Augier, en est à sa troisième pièce, car sans doute il ne compte pas dans son bagage académique le livret de *Sapho*. Le début du jeune poëte fut un véritable succès. *La Ciguë* a passé du répertoire de l'Odéon dans celui de la Comédie Française; *la Ciguë* est maintenant à sa place. Je ne pourrais que répéter, au sujet de *Gabrielle*, les éloges que j'ai publiés dans cette Revue il y aura bientôt deux ans. *Gabrielle* a dû à la pureté de ses mœurs la meilleure part du prix Gobert : six beaux billets de mille francs. Et le lendemain, comme il n'y avait plus ni billet de mille francs, ni prix Gobert, on a jeté sa couronne de myrte par-dessus les combles du Théâtre-Français et on a donné un certain *Joueur de flûte*, tant soit peu cousin de *l'Enfant du Carnaval*, de l'oncle Pigault-Lebrun. Les Quarante ont de la mémoire comme quatre ; l'Académie est une assemblée de demi-dieux et M. Émile Augier sait aussi bien que personne que la vengeance est un plaisir olympien.

Quant à M. Alfred de Musset, il se présente trop tôt ou trop tard. Reprendrait-on sur la scène de la rue Richelieu tous ses proverbes, chercherait-on à les faire réussir et y parviendrait-on à force d'arrangements, de premiers sujets, de camaraderie, de réclames et de claqueurs ; tout cela n'attendrirait pas pour le moment la majorité obstinée des immortels.

Mais, de toutes ces candidatures, la plus fausse peut-être est celle de M. Liadières. La révolution de 1848 qui a enlevé à M. Liadières son caractère politique, n'a rien ajouté à son mince relief littéraire, et sa comédie des *Bâtons flottants*, n'a eu d'autre à-propos et d'autre mérite que son titre. De loin on avait pu croire que c'était quelque chose, de près on a reconnu que ce n'était rien. Comme l'auteur de *Charlotte Corday*, M. Liadières avait la prétention de mettre en scène et de ménager tous les partis, ce qui a été cause que toutes les opinions lui ont tourné le dos. Il est telles circonstances où il faut savoir être de son pays et de son parti. M. Liadières avait voulu faire une pièce de conciliation : le maladroit!

Est-ce que Marie-Joseph Chénier avec son *Tibère*, est-ce qu'Arnaud et M. Jouy avec leur

Marius, leur *Germanicus*, leur *Sylla* et tant d'autres rogatons dramatiques qui avaient le privilége de faire battre les gens au parterre, est-ce que ces grands écrivains de la révolution ou de l'empire ont jamais eu la prétention d'écrire des tragédies de conciliation, la pire espèce qui soit dans le plus maussade de tous les genres?

A M. Philarète Chasles, esprit réfléchi, critique sérieux, homme sage qui devrait en conséquence être à l'abri des orages et des vanités de ce bas monde, à M. Philarète Chasles dont le nom se promène à l'aventure sur les bulletins préparatoires, je demanderai simplement ce qu'il va faire dans une pareille galère?

Chose bien digne de remarque et qui peut jusqu'à un certain point servir de moralité à ce chapitre; dans le domaine des vrais lettrés, parmi les hommes d'intelligence et de labeur, qui n'ont jamais suivi d'autre route que celle de l'écrivain, qui depuis vingt ans et plus sont sur la brèche racontant, rimant, critiquant ou causant chaque matin pour l'instruction de leurs concitoyens ou les menus plaisirs de la foule; il en est quatre au moins que je puis citer, MM. Jules Janin, Théophile Gauthier, Méry et Alexandre Dumas, qui, par le double droit de la vétérance et du talent, devraient, depuis longtemps, avoir leurs fauteuils aux côtés de MM. Victor Hugo, Lamartine, Mérimée, Sainte-Beuve, Alfred de Vigny. Ces anciens, je dis anciens par le succès, car ils sont toujours jeunes par l'inspiration et la fécondité, ces maîtres laissent passer devant eux les derniers venus, regardent la mêlée de loin, le sourire sur les lèvres, et se montrent patients parce qu'ils sont forts.

On s'étonnait devant M. Jules Janin de ne pas voir son nom figurer parmi ceux des aspirants au fauteuil de Dupaty; on lui demandait pourquoi il tardait tant à se mettre sur les rangs. M. Janin ne répliquait que d'une manière très-vague; enfin, poussé jusque dans les derniers retranchements de sa modestie, le prince des critiques répondit :

« Que voulez-vous? il y a bien quelque charme à s'entendre dire : Quand donc serez-vous de l'Académie? »

Georges GUÉNOT.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

CONCOURS ANNUELS[1].

III.

Architecture.

MM. Ancelet. — Triquet. — Chapelain.

Le principal mérite, la première condition d'une composition d'architecture, c'est d'être exécutable. Les jeunes architectes admis cette année à concourir pour le grand prix de Rome ont-ils bien songé aux sommes fabuleuses qu'il faudrait dépenser, aux difficultés presque insurmontables qu'il faudrait vaincre, pour édifier au milieu des neiges et des glaces, à une hauteur prodigieuse et loin de tout centre de civilisation, ces constructions coquettes, ces portiques élégants, ces ornements sans nombre qui ne conviennent qu'à des palais?

Un hospice situé sur un des sommets des Alpes, tel est le sujet du concours. Un hospice, entendez-vous? Un vaste établissement avec des logements pour les voyageurs, des lits pour les malades et comme l'hospice du mont Saint-Bernard, administré par des religieux. Un pareil monument n'a pas besoin de luxe, il doit être simple, imposant, sévère comme les roches glacées qui l'entourent. Il doit surtout présenter un abri sûr et commode aux voyageurs; être confortable et non pas élégant. Ces galeries ouvertes à tous les vents sont d'un effet fort gracieux sur le papier; mais je crois qu'au sommet des Alpes, dans une atmosphère rude et rigoureuse, au milieu d'un hiver perpétuel, les bons religieux auraient peu envie d'y faire chaque jour leur promenade comme dans les cloîtres des couvents d'Italie.

[1] Voir pour la gravure et la sculpture le précédent article, page 282.

Les prix ont été décernés dans l'ordre suivant :

Premier grand prix : M. Ancelet, âgé de vingt-deux ans, élève de M. Baltard. Deuxième premier grand prix : M. Triquet, âgé de vingt-trois ans, élève de M. Lebas. Mention honorable : M. Chapelain, vingt-deux ans, élève de M. Blouet.

ABEL LAHURE.
Architecte.

IV.

Peinture d'histoire.

MM. JACOMMOTTY—CHAZAL — LÉVY — GONASCO — DOEER — BIN — CHIFFLARD — CLÉMENT — MARQUERIE — MAILLOT.

Cette année le concours de peinture n'offre rien de remarquable. Comme par le passé, dix concurrents sont en présence et appartiennent tous aux écoles de MM. Picot et L. Cogniet.

Périclès au lit de mort de son fils est le sujet sur lequel ont dû s'exercer les élèves admis en loges. M. Jacommotty semble peu familliarisé avec ce que l'on appelle les règles d'un tableau ; les principes de l'harmonie n'ont pas en lui un disciple très-fervent; les verts et les bleus se heurtent ensemble et font regretter que le peintre n'ait pas appris la loi du contraste simultané des couleurs au cours de M. Chevreuil. Cependant, pour être juste, il faut reconnaître qu'il y a de la vérité dans les chairs des figures peintes par M. Jacommotty, et nous ne serions pas étonné que ce jeune artiste prît une revanche éclatante une autre fois.

M. Chazal nous donne une imitation du testament d'Eudamidas. Cette nouvelle édition d'un chef-d'œuvre n'est certainement pas corrigée, mais considérablement augmentée.

Dans le tableau de M. Lévy nous remarquons sinon un grand peintre du moins une érudition recherchée. Le fils de Périclès est représenté ayant dans la bouche la pièce de monnaie destinée à Caron ; mais cette érudition ne rachète pas la composition éparpillée du tableau et le bras de Périclès que nous déclarons *impossible*.

La toile voisine est de M. Gonasco ; ce serait sans doute le prendre en traître que de le juger sur son tableau de cette année ; et il est certain qne cet artiste n'a point montré tout ce qu'il sait, car autrement pourquoi l'admettre en loges ?

Une contrefaçon de la manière de M. Ingres nous est présentée par M. Doeer ; bien que le programme n'indique qu'un mort l'artiste en a mis partout, car aucun de ses personnages ne semble animé.

M. Bin a fait prendre le deuil à toutes ses figures ; non pas le deuil à l'antique, mais celui que prescrit l'*Almanach national*. Ce parti pris est fâcheux, il nuit à un tableau où l'on remarque cependant une très-belle figure de femme, d'une bien grande tournure ; cette figure-là mérite à elle seule le second prix.

L'œuvre, selon nous, la plus complète du concours est de M. Chifflard ; composition, dessin, couleur, toutes les qualités enfin qui font une œuvre sérieuse sont réunies dans ce tableau. Un mérite très-rare aujourd'hui, celui de la noblesse, distingue cette production de toutes les autres.

M. Clément se fait remarquer par de la naïveté et quelques portions assez bien rendues. La composition elle-même ne serait pas mauvaise ; mais il faudrait, pour cela, que la scène se passât sur un paquebot, car on y voit des mouvements de corps assez naturels sans doute, mais peu poétiques qui ne trouvent point leur raison dans le programme.

M. Marquerie est un peintre qui ne manque pas de sentiment ; mais il peint comme au temps de la régence, et une malencontreuse afféterie règne dans tout son tableau.

Le dernier reçu en loges, M. Maillot, est un des aspirants les plus distingués du concours, au point de vue du caractère et de la noblesse des figures. Les accessoires sont bien choisis ; la draperie de Périclès est d'un jet grandiose, mais les chairs des personnages ne sont peut-être pas assez animées. N'oublions point de mentionner un musicien représenté dans le coin du tableau. Ce virtuose des âges antiques

a toute la physionomie d'un ténor des temps modernes, M. Ponchard.

AUGUSTE GALIMARD
(JUDEX).

Voici, au sujet du concours de peinture, le résultat du jugement académique qui confirme en partie les prévisions de notre collaborateur : Premier grand prix : M. Chifflard, âgé de vingt-six ans, élève de M. Léon Cogniet; — Premier second grand prix : M. Jacommoty, âgé de vingt-trois ans, élève de M. Picot; — Deuxième second grand prix : M. Levy, âgé de vingt-cinq ans, élève MM. Picot et Abel de Pujol.

Une indisposition de notre correspondant de Bruxelles nous oblige d'ajourner au prochain numéro le second pragraphe du compte-rendu de l'Exposition belge, qui devait paraître dans cette livraison.

PORTRAITS D'ARTISTES.

V.

ALEXANDRE CHORON.

Peu d'existences ont été plus agitées, plus laborieuses, plus utiles que celle du grand artiste, du savant professeur, de l'organisateur infatigable dont nous allons esquisser la rapide, mais substantielle biographie. Alexandre Étienne Choron naquit à Caen le 21 octobre 1771, d'un père directeur général des fermes du roi. Son enfance fut entourée de toutes les joies de l'opulence; mais doué d'une grande facilité pour l'étude des langues, et aimant le travail, il demanda de lui-même à être initié aux fortes études classiques. Entré à l'âge de sept ans au collége de Juilly, dirigé à cette époque par les Pères de l'Oratoire, Choron en sortit à l'âge de quinze ans après y avoir terminé ses humanités de la manière la plus brillante et tout couvert de couronnes académiques.

A peine de retour chez son père, Choron que l'on destinait au barreau, commença l'étude du droit; mais ayant ouvert le clavecin de ses sœurs, il y trouva, par la seule force de son instinct, les accords les plus mélodieux. Ce fait est d'autant plus significatif que le jeune collégien n'avait jamais reçu la moindre leçon de musique. Ces tâtonnements harmoniques développèrent dans Choron une passion tellement forte pour l'art musical, qu'à l'âge de soixante ans, nous l'avons souvent contemplé tout ému et tremblant de bonheur en écoutant un de ses élèves chanter au piano des fragments de Porpora ou de quelques-uns des grands maîtres de la belle école d'Italie, dont il fut le restaurateur en France.

Son père, qui avait formé le projet de lui céder sa charge, le fit entrer dans l'étude d'un procureur de la ville de Caen. Choron que la parcimonie paternelle privait d'un maître de musique, imagina d'étudier seul le solfége et l'art plus compliqué des accords.

L'escarcelle du futur directeur de l'institution de la rue de Vaugirard était si mal garnie qu'il était obligé de se régler lui-même du papier de musique. Cette circonstance, puérile en apparence, fut la cause presque décisive qui le fit renoncer à l'étude peu poétique du droit romain. Voici comment la chose arriva. C'était en 87, toute la France retentissait des airs colorés de l'opéra de *Richard Cœur de lion* de l'immortel Grétry; n'ayant pas de papier réglé à sa disposition pour essayer de noter le bel air de Blondel : *O Richard, ô mon roi*, qui l'avait surtout frappé à la représentation du chef-d'œuvre, il s'avisa de le transcrire sur une feuille d'un des dossiers qui devaient être soumis le lendemain au premier président du parlement de Normandie. Le malencontreux air causa un si grand scandale au parquet de Rouen, que le jeune clerc fut brusquement remercié par son patron, l'inflexible procureur, maître Rochard.

Sur ces entrefaites un événement imprévu ayant privé Choron de son père, le jeune admirateur de Grétry se vit à dix-huit ans placé sous la tutelle de sa mère qui détestait la mu-

sique presque aussi cordialement que son époux. Choron obtint pourtant la permission de venir à Paris. Désirant comprendre certaines parties des ouvrages de d'Alembert et de Rameau, il étudia l'algèbre et les mathématiques, sans pourtant renoncer à l'étude plus attrayante de l'art musical.

Quelques essais de sa composition qu'il soumit à Grétry lui méritèrent les encouragements de ce grand maître ; Choron avait besoin d'un guide : ce fut l'abbé Rose, maître de chapelle, puis Bonesi, élève de Léo, qui se chargèrent d'en faire un compositeur *suivant les règles*. Pour lire dans leur langue originaire les didacticiens allemands, Choron apprit cette langue.

Un peu avant la révolution de 89 Choron fut appelé aux fonctions de maître de chapelle de l'église de Saint-Severin à Paris — Il y eut Romagnesi, alors enfant de chœur, pour élève. Ardent à l'étude, plein du désir de savoir, Choron fut initié par les jansénistes prêtres de Saint-Severin, aux connaissances théologiques et même à celle de la langue hébraïque. La langue italienne lui était également familière de sorte que Choron pouvait lire et commenter les livres de Moïse, l'*Iliade*, l'*Énéïde*, l'*Orlando* de l'Arioste et la *Messiade* de Klopstock. La tourmente de 92 empêcha Choron d'entrer dans les ordres sacrés, et pour ne pas être témoin des sanglantes saturnales de cette époque, il se retira à la campagne où il continua de servir son pays en se faisant maître d'école ! C'est dans cette retraite volontaire qu'il composa sa *Méthode pour apprendre à lire et à écrire en même temps*. C'est de cet utile et original ouvrage que furent extraits les *ba be bi bo bu*, que nous avons tous bégayés dans notre syllabaire enfantin.

Plus tard, nous voyons Choron fondant à Falaise un pensionnat qui, grâce à la collaboration du vénérable abbé Hervieu, devint le plus important des colléges communaux de l'arrondissement de Caen. Choron, que l'on pourrait à juste titre surnommer le *Bernard Palissy de la musique*, ayant enfin achevé son éducation musicale intérieure, publia des compositions mélodiques parmi lesquelles on doit distinguer la fameuse *Sentinelle*, dont l'air pathétique, vrai, expressif, passera à la postérité.

Comme didacticien, Choron a écrit entre autres beaux ouvrages, le discours d'introduction au *Dictionnaire des musiciens*, publié par lui et son ami Fargin-Fayolle en 1810. Ce discours est un monument de science et d'aperçus nouveaux. Grâce à sa lecture, l'homme du monde et l'artiste peuvent raisonner avec connaissance de cause de toutes les transformations que l'art musical a subies, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours. Choron, avec un désintéressement qui a bien peu d'imitateurs, dissipa le peu de fortune que lui avait laissé la révolution, pour publier *l'École d'Italie*, vaste recueil qui n'obtint pas le succès d'argent que l'éditeur avait droit d'en attendre. Constamment protégé par un de ses condisciples, M. Petit, qui, dans la banque, avait acquis une honorable fortune, Choron fut proposé au ministre de la maison du roi en qualité de directeur de l'Académie royale de musique. Ce fut en 1815 que Choron, grâce au patronage de son ami, entra en fonctions. Un homme de ce caractère ne pouvait tolérer la moindre injustice ; aussi après deux années de luttes et de dégoûts donna-t-il sa démission.

Après la seconde rentrée de Louis XVIII, Choron fut chargé de réorganiser le Conservatoire, qui sous le nom d'*École royale de musique et de déclamation*, put encore rendre de grands services à l'art. Une classe de jeunes sujets du sexe masculin y fut spécialement placée sous sa direction. Ces fonctions nouvelles lui firent entreprendre son excellente *méthode de chant, concertante et transcendante à quatre parties*. Il faisait de fréquents voyages dans toutes les contrées du royaume afin de découvrir des sujets chantants. Trop artiste pour se charger du moindre bagage, Choron montait en diligence sans même avoir eu le soin de prendre sa tabatière et son mouchoir. A Cholet, il achetait ce dernier article. C'était ordinairement à Lille qu'il mettait une chemise blanche, et à

Grenoble qu'il remplaçait la paire de gants oubliée. Ces détails, tout puérils qu'ils paraissent, font connaître le caractère de l'excellent et zélé propagateur du plus noble et du plus populaire de tous les arts.

En 1825, M. le vicomte Sosthène de La Rochefoucauld comprit, en prenant le ministère des beaux-arts, que, si le Conservatoire avait pour mission d'approvisionner les théâtres royaux de sujets et d'instrumentistes, il était enfin nécessaire que l'Église eût aussi son école spéciale, vaste pépinière où pourraient se former les maîtres de chapelle, dont la suppression des maîtrises en 1789, avait brisé tout l'avenir. *L'école de musique classique et religieuse* fut donc fondée rue de Vaugirard à Paris; un pensionnat d'hommes, un second pensionnat de demoiselles, mais situé dans une maison séparée, furent annexés à l'institution-mère, fondée par les soins de Choron.

Un volume ne suffirait pas s'il fallait raconter tout ce qu'il y avait de grand, d'inspiré, d'inattendu et de toujours profondément rationnel dans la manière d'enseigner de Choron. S'il s'était montré tour à tour élève distingué dans sa jeunesse, savant linguiste à vingt ans, didacticien à quarante ans, et toujours artiste d'imagination, il prouva, grâce à sa magnifique création de la rue de Vaugirard, qu'il était un professeur homme de génie. Quoique sa mission ait à peine duré dix ans, il a jeté dans les âmes de toute une génération d'artistes, le germe d'un progrès qui d'âge en âge donnera au monde de grands et sérieux musiciens.

Tous les amis de l'art ancien se rappellent avec bonheur les magnifiques séances de musique religieuse que Choron donnait avec le concours de ses excellents élèves, dans cette espèce de hangar de la rue de Vaugirard. Mais le génie des Jomelle, des Hœndel, des Mozart et des Haydn le transformant en un véritable palais de l'harmonie. C'est à ces concerts que Duprez et la foule d'élèves célèbres, formés par Choron, firent leurs premiers débuts publics. C'est là que Rachel préludait, par sa diction si vraie, si profondément sentie, aux brillants succès qui l'attendaient plus tard sur une plus vaste scène. La révolution de Juillet en amoindrissant le chiffre de la subvention que l'État accordait à l'école de Choron, porta le découragement dans son cœur ulcéré. Il languit bientôt, et ce fut pourtant au milieu des nouveaux triomphes de son école qu'il rendit le dernier soupir. Le 24 juin 1834, le grand artiste mourut entouré des soins de sa famille et de ses nombreux élèves, ces autres enfants de son cœur!

Plusieurs écrivains ont fait la biographie de Choron. Parmi ceux qui nous paraissent l'avoir le mieux apprécié, nous devons citer M. L. E. Gautier, professeur de belles-lettres à Caen. Nous avons consulté avec fruit son excellente notice[1] pour la rédaction du faible hommage que nous venons d'adresser à la mémoire d'un artiste, qui daigna bien souvent nous honorer de ses précieux conseils et d'une amitié qui, pour ceux qui ont eu le bonheur de l'obtenir, était à la fois un succès et une récompense.

A. ELWART,
Professeur au Conservatoire.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 456.

Séance du mardi 16 *septembre* 1851.

Présidence de M. Péron, vice-président.

La séance est ouverte à sept heures et demie.

Le procès-verbal, lu par l'un des secrétaires adjoints, ne donne lieu à aucune observation et est adopté.

Correspondance :

Le tome XXIV des *Annales de l'Auvergne* (mai et juin 1851) est renvoyé à M. Martin d'Angers, rapporteur.

Deux numéros du journal *The Builder* sont rémis à M. Moultat.

Lettre de M. Paul Carpentier, écrite de

[1] *Éloge de A. E. Choron*, par L. E. Gautier, professeur de belles-lettres, couronné par l'Académie de Caen.

Troyes (Aube), qui annonce que la médaille votée par la Société à la dernière séance, pour être placée sous le monument funéraire de M. Paillot de Montabert, a été déposée par lui, sous la première assise de ce monument, dont l'inauguration, accompagnée d'une cérémonie religieuse, aura lieu le lundi, 22 septembre courant, en présence de plusieurs membres de la Société libre des Beaux-Arts et des membres de la Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de l'Aube, convoqués à cet effet. M. Carpentier annonce aussi que le conseil municipal de Troyes a décidé que deux rues de la ville, qui sont en ligne directe, changeraient de nom et prendraient celui de *Paillot de Montabert*.

M. le président donne connaissance d'une lettre de M. Gosse, peintre, relative au monument à élever à l'illustre Daguerre. Cette lettre est accompagnée de celle adressée à Mme veuve Daguerre, par MM. Made frères, daguerréotypeurs à New-York, qui, en exprimant la sensation pénible que la perte du grand artiste a causée aux États-Unis, annoncent que les artistes de New-York ont rendu un hommage public à la mémoire de Daguerre, en portant, pendant dix jours, un crêpe au bras.

M. Gosse a transmis également deux autres pièces, dont le président a fait la lecture; savoir :

1° Délibération du conseil municipal de Bry-sur-Marne, qui concède, dans le cimetière de la commune, à titre perpétuel, quatre mètres superficiels de terrain, pour élever un monument à l'artiste éminent qui a inventé le Daguerréotype.

2° Note sur la souscription à ouvrir pour l'érection de ce monument.

La Société consultée décide qu'une commission élue dans son sein, sera appelée à donner son avis sur la nature du monument et le mode de souscription. Le bureau est chargé de désigner les membres qui feront partie de cette commission et d'en référer à la Société, à la prochaine séance, pour l'élection définitive.

M. Rohault de Fleury a la parole pour une communication sur l'exposition de Londres. Notre honorable collègue entre dans des détails sur la nature du bâtiment, dit Palais de cristal, élevé pour cette exposition. Il fait connaître sa nature, ses dimensions, ses dispositions intérieures, le goût qui a présidé à l'ornementation et l'habileté des architectes chargés de la construction. Cette intéressante dissertation, que les auditeurs suivent attentivement, en ayant sous les yeux les plans publiés par l'*Illustration* anglaise, est écoutée avec le plns vif plaisir. M. le président adresse à M. Rohault de Fleury de justes remercîments, aux applaudissements de la Société.

La parole est maintenue à M. Rohault de Fleury, pour la lecture de trois rapports; savoir :

1° Sur le volume XLII des Annales de la Société centrale d'Horticulture de France, numéro de juillet 1851.

2° Sur le Bulletin des Séances de la Société nationale et centrale d'Agriculture, deuxième série, tome VIe.

3° Sur les Bulletins de la Sociéte des Antiquaires de l'Ouest.

Le rapporteur fait ressortir ce qui, dans ces différentes publications, intéresse particulièrement les arts et l'archéologie. Il s'applaudit de nos relations avec les Sociétés savantes d'où elles émanent, et fait remarquer la prééminence de la France dans les arts et l'industrie.

Ces rapports sont renvoyés au comité de rédaction chargé de réunir les morceaux susceptibles de faire partie, en temps et lieu, des Annales de la Société libre des beaux-arts.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Ordre du jour de la séance du mardi 7 octobre 1851.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du mardi 16 septembre 1851 ;

2° Correspondance ;

3° Scrutin pour la nomination de deux nouveaux membres; l'un, dans la section de peinture; l'autre dans la section des amateurs;

4° Seconde lecture de M. Garneray sur les couleurs et la partie pratique de la peinture ;

5° Rapport de M. Henri de Sauclière sur le

Bulletin semestriel de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var;

6° Conférence sur le style ogival.

Le secrétaire adjoint,
MAILLET.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Séance du lundi 15 *septembre* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

(Classe des Lettres.)

La séance est ouverte à huit heures, par la lecture du procès-verbal de la partie générale de la séance précédente.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. Brisson.

2° Une invitation de M. Rolland, boulanger, à venir visiter un pétrin mécanique et un four aérotherme qui fonctionnent chez lui.

3° Deux numéros du 15 septembre de la Revue des Beaux-Arts. — Dépôt aux archives.

4° Le numéro 29 du *Médecin de la Maison*. — Dépôt aux archives sous réserve de rapport.

La correspondance étant épuisée, on entend la lecture du rapport sur la candidature de M. H. Portalès. Les conclusions de la commission étant favorables au candidat, le scrutin circule, et M. H. Portalès est proclamé membre de l'Athénée des Arts, classe des lettres.

L'Athénée accorde une mention honorable à M. Hugo, pour sa méthode calligraphique.

M. le secrétaire de la classe des lettres donne lecture du procès-verbal de la précédente séance.

L'adoption de ce procès-verbal est suivie des secondes lectures de *la Mère du Pêcheur*, par M. Escodeca et du *Palais de Cristal*, par M. Albert Montémont. — Ces deux pièces sont admises à concourir pour la prochaine séance publique.

M. Dézarnaud fait entendre *des Stances à un Ami*, et une spirituelle pièce de vers intitulée *les Plaisirs*, qui obtient l'honneur de la seconde lecture.

On vote aussi la seconde lecture pour des stances de M. Poitevin de Maureillan, et une pièce de vers de M. Charles Lys, intitulée *Une Mère*.

Après avoir suivi patiemment pas à pas M. Morel Fatio dans toutes ses investigations sur les monnaies suisses, M. Hercule Robert appelle l'attention de l'Athénée sur quatre pièces de Henri III, fils de l'empereur Conrad le Salique, portant le titre de REX, et offrant au revers les lettres BRVN, qui, placées dans le milieu du champ, coupent en deux la légende circulaire. M. Morel ayant, relativement à ces quatre lettres, réfuté les interprétations de Goetz, de Mader, etc., déclare y voir le nom d'un monnayeur. Cette opinion du savant numismate est elle-même une erreur, et voici comment M. Hercule Robert le démontre :

Les quatre pièces portent au droit HENRICUS REX. De quel pays? La réponse à cette question nous est fournie par les extraits historiques réunis à la fin du rapport. Ils prouvent que Henri III d'Allemagne fut investi du royaume de Bourgogne transjurane, et couronné roi de Bourgogne et d'Arles à Soleure, en 1038. Ainsi il faut lire au droit : HENRICUS REX BVRGVN*diæ*, avec le nom circulaire de la localité.

L'Athénée vote le dépôt aux archives de la dissertation de M. Morel Fatio, avec le rapport le plus favorable au compte rendu annuel. Le rapport savant de M. Hercule Robert sera aussi déposé aux archives de la societé.

La séance est levée à dix heures.

Séance du lundi 22 *septembre* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

(Classe de l'industrie.)

La séance est ouverte à huit heures. Le procès-verbal est lu et adopté. La correspondance

ne comprend que le dispositif d'un arrêt rendu le 26 juin 1851, par la cour d'appel de Paris, en faveur de l'académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale, contre le sieur Dalmont. — Dépôt aux archives.

Rien n'étant à l'ordre du jour pour la classe de l'industrie, M. le président annonce que le nouveau membre, M. Henri Portalès, est présent à la séance.

M. Hercule Robert présente un rapport sur la dissertation de M. Morel Fatio, relative aux monnaies suisses de la trouvaille de saint Paul de Rome hors les murs, frappées à Zurich, Bâle, etc., au XIe siècle. Ce mémoire avait eu primitivement pour objet l'interprétation de ces monnaies découvertes vers la fin de 1843, et décrites par M. G. de San Quintino, savant numismate, dans un in-4° publié à Turin en 1846; mais M. Morel Fatio a eu l'heureuse idée de compléter ce mémoire par l'étude de quelques pièces de provenances diverses qui, frappées à Zurich et à Bâle, à une époque se rapprochant de la date de celles qu'il a recueillies lui-même sur la Suisse, lui ont permis de présenter le résumé complet de ce que l'on possède en monnaies des XI et XIIe siècles pour ces deux localités. Ainsi, les pièces qui sont l'objet de son mémoire, forment deux catégories; la première purement bâloise, comprend des monnaies de l'espèce appelée Bractéate, ou plutôt demi-Bractéate, suivant la dénomination allemande qui donne ces noms aux pièces frappées des deux côtés sur une feuille de métal mince et légère, le mot *Bractéate* étant réservé exclusivement aux monnaies qui ne présentent qu'une seule empreinte. L'auteur montre la demi-Bractéate comme servant de transition du denier à la Bractéate pure, et il la rapporte aux XI et XIIe siècles environ. — La seconde partie de ce mémoire traite d'une certaine quantité de monnaies frappées à Zurich, et fournit le denier indépendamment des *demi-Bractéates*.

La monnoirie des évêques de Bâle a-t-elle pour point initial le milieu du XIIe siècle, ou son existence se révèle-t-elle dès le milieu du siècle précédent? Enfin, quelle peut avoir été l'époque de la première fabrication épiscopale?

Après de pénibles et savantes recherches, M. Morel Fatio prouve que la monnaie de Bâle offre des traces matérielles de son existence au milieu du XIe siècle, et explique fort bien comment l'évêque Adalbéron peut avoir exercé le premier le droit monétaire en cette ville.

Il s'excuse de plus de ne pouvoir assister à la fin de la séance de l'Athénée et cède le fauteuil à M. Escodeca, président de la classe des arts.

M. Escodeca donne successivement la parole :

1° A M. Albert Montémont, pour lire une anecdote en vers, et faire une lecture complète *des Trains de plaisir*, pièce dont on vote la seconde lecture.

2° A M. H. Portalès, pour lire *la Rose mousseuse*, et *Dieu fait bien ce qu'il fait*. Ces deux pièces seront relues à l'Athénée.

3° *Les Plaisirs* de M. Dézarnaud sont admis à concourir pour une séance publique.

4° M. Escodeca fait entendre une pièce de vers intitulé *Une Étoile filante*.

La seconde lecture de cette pièce est demandée et votée.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire général,
P. PRADIER-FODÉRÉ.

L'Athénée des Arts ne tiendra pas de séance le lundi 29 septembre. Il reprendra le cours de ses travaux, le lundi 6 octobre, par une assemblée générale, à laquelle tous les membres de l'Athénée sont instamment priés d'assister.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

Théatre de l'Odéon. Réouverture : *Les Familles*, drame en cinq actes et en vers, par M. E Serret; *Sous les pampres*, un acte en vers, par M. Jules Lorin; *Article trois, chapitre premier*, un acte, par MM. Laferrière et Pierron. — Théatre des Va-

riétés. *Le Roi de la Mode*, vaudeville en trois actes, par MM. Decourcelle, Barrière et Barbier.

« Cocher, à l'Odéon !

— Plaît-il, Monsieur?....

— A l'Odéon, vous dis-je.

— Fort bien, je croyais avoir mal compris. »

Et d'une main vigoureuse notre conducteur à la course appliqua un coup de fouet sur les flancs dévastés de son cheval.

Les roues du cabriolet avaient tourné quatre ou cinq fois sur leur axe, lorsque nous regardant à la lueur d'un bec de gaz, notre interlocuteur reprit :

« Monsieur n'est pas de Paris ?

— Non, répondîmes-nous, pensant qu'on nous interrogeait non pas sur le pays que nous habitions, mais bien plus sur celui *qui nous a donné le jour*, comme dit la romance, avec une syllabe de moins.

— On le voit bien.

— Et à quoi, s'il vous plaît?....

— Au choix que fait Monsieur... Les pièces qui se jouent à l'Odéon ne sont pas *drôles*. »

Ce que c'est cependant qu'une mauvaise réputation. Voilà un théâtre, le deuxième Théâtre-Français, qui fait tort aux pièces qu'il reçoit, parce qu'il est coutumier d'en jouer de peu *drôles*.

Car, après tout, notre cocher qui, par la suite de sa conversation, nous a paru un homme parfaitement au courant des choses dramatiques et que nous supposons entaché de romantisme, rencontrera beaucoup de gens pensant comme lui : ces gens, réunis à notre cocher, répétant à qui veut l'entendre la phrase que nous ne répéterons pas, font qu'on ne croit plus aux réclames qui annoncent les grandes victoires littéraires de l'Odéon, où cependant M. Serret vient d'obtenir un fort honnête succès par la comédie *les Familles*. Nous ne prétendons pas que, sans la mauvaise réputation du théâtre, tout Paris irait aujourd'hui à l'Odéon, ce serait aller trop loin; mais nous croyons que la pièce nouvelle aurait tout eu à gagner si elle eût été représentée partout ailleurs. Les rôles sont bien tracés, la versification élégante, les acteurs ont joué, les uns avec talent, les autres avec ensemble.... Mais c'est à l'Odéon !....

Après le drame *les Familles*, qui a dû amener une certaine recrudescence d'affaires aux agences Foy et Saint-Marc, sont arrivés le même jour *Sous les pampres*, étude romaine, ode ou idylle, comme vous voudrez, par M. Jules Lorin, et *Article III*, *Chapitre 1er*, par MM. Pierron et Laferrière.

Disons en passant, et cela pour la Comédie-Française comme pour l'Odéon et tous autres théâtres, que si la manie que prennent les artistes dramatiques de faire des pièces continue, il ne restera bientôt plus aux vaudevillistes et aux dramaturges que la ressource de s'engager comédiens pour jouer les œuvres des acteurs. — Que le compositeur ne nous fasse pas dire *auteurs* comme dans le dernier numéro il nous a fait écrire *original* pour *originel*, *charpentier* pour *charpenteur dramatique*, *the is question* pour *that is the question*.

Aux Variétés, *le Roi de la Mode* a servi de débuts à M. Moreau-Sainti. La pièce et l'acteur ont été bien reçus. Parfaitement à son aise dans un rôle taillé exprès pour lui, le débutant s'est posé comme un jeune premier de bonne souche. Mlle Bertin, qui également paraissait pour la première fois sur la scène des Panoramas, a fait preuve de qualités qu'utiliseront certainement MM. les vaudevillistes.

A bientôt l'ouverture du théâtre de la Bourse, avec son intelligente direction, sa troupe formidable d'acteurs en renom et d'actrices à la mode.

Nérée DESARBRES.

CHRONIQUE MUSICALE.

Les Théâtres lyriques.

L'Opéra-National, qui a transporté ses mélodieux pénates de la salle du Cirque dans celle de l'ancien Théâtre Historique, a fait sa réouverture dans ce nouveau temple, samedi de la semaine dernière. *Mosquita la sorcière*, opéra en trois actes de MM. Scribe et Gustave Vaëz, musique de M Xavier Boisselot, a été la pièce

d'inauguration. La nouvelle partition de l'auteur de *Ne touchez pas à la reine,* a pleinement justifié les espérances qu'avait fait concevoir le début du compositeur sur la scène de l'Opéra-Comique. M. Boisselot est un homme de science et de combinaisons, familiarisé avec toutes les ressources de l'orchestre, ce qui ne l'empêche pas de briller par l'imagination, qualité bien rare chez les *jeunes* musiciens de ce temps-ci. La musique de la *Sorcière*, qui ne pourra que gagner à être entendue, a été chantée et exécutée avec plus de talent et d'ensemble qu'on ne devait raisonnablement en espérer d'une troupe qui commence et d'artistes pour la plupart nouveaux dans la carrière.

Les deux premiers théâtres lyriques préparent des reprises et des nouveautés : à l'Opéra, Roger, qui sera de retour dans le milieu du mois, paraîtra au commencement de novembre dans le rôle de Gérard de *la Reine de Chypre*, qui nous montrera en outre une débutante dont on répète beaucoup de bien, Mme Tedesco. Viendra ensuite *le Juif errant* avec Mlle Lagrua, autre cantatrice également inédite. Il ne faudra rien moins que ces surprises pour faire oublier l'Alboni.

Le succès ou plutôt la réaction véritablement enthousiaste de *Joseph* va se combiner, à l'Opéra-Comique, avec la reprise de *la Fille du régiment,* pour Mme Ugalde et le débutant Coulon. Cette intéressante reprise sera suivie de près par *le Château de Barbe-Bleue*, opéra en trois actes de M. Limnander, auteur des *Monténégrins*.

La réouverture du Théâtre Italien est annoncée pour le courant de ce mois ; les uns la fixent au 14, les autres l'ajournent au 20. L'ouvrage de rentrée sera, dit-on, la *Lucrezia Borgia* avec la Barbieri-Nini, qui veut faire consacrer à Paris la réputation immense qu'elle s'est acquise de l'autre côté des Alpes. Le répertoire de la saison qui va venir promet d'ailleurs d'être fort brillant. Les classiques et les romantiques, les anciens et les nouveaux, les maîtres et leurs disciples, Cimarosa, Rossini, Bellini, Donizetti, Verdi, Mercadante rempliront successivement la salle Ventadour de leurs magnificences lyriques. La compagnie de M. Lumley est aussi nombreuse que riche en noms célèbres ; voici quelques-unes des illustrations qui en font partie : soprani, Mmes Barbieri-Nini, Sophie Cruvelli, Fiorentini et la charmante Mme Corbari ; alti : Mmes Ida Bertrand et Marie Cruvelli, sœur de la nouvelle étoile dramatique ; tenori : MM. Calzolari, Graziani et Pardini, le ténor au coup de poignard ; bassi : le baryton Beletti, chanteur d'excellente école, Ferranti et l'incomparable signor Lablache qui nous reste encore cette année. Une étoile manque à cette pléiade ; on a nommé Mme Sontag, qui, dit-on, passera l'hiver en Allemagne, mais qui sait ? Il est avec l'Olympe des accommodements.

LEO D'AMBLÈVE.

MÉLANGES.

1er Octobre.

On vient de placer à Etampes une très-belle figure de vierge, due au talent de M. Lévesque, statuaire.

— M. Felix Pigeory, directeur de la REVUE DES BEAUX-ARTS, auteur des *Monuments de Paris* et de plusieurs autres ouvrages d'histoire et d'archéologie, vient d'être nommé, par S. M. la reine d'Espagne, chevalier de l'ordre royal de Charles III.

— L'un de nos artistes les plus distingués, M. Legendre-Héral, statuaire, vient de mourir à l'âge de cinquante-six ans.

— M. J. B. Dubois, qui avait été successivement directeur de la Gaieté, de la Porte-Saint-Martin et de l'Opéra, sous la restauration, vient de mourir à Versailles, âgé de soixante et seize ans. Avant de devenir directeur, M. Dubois avait été auteur : il avait travaillé seul, ou en collaboration avec MM. de Chazel et Propiac. En 1804, il donna *Marton et Frontin, ou Assaut de valets*, petite comédie qui eut beaucoup de succès, et qui est la meilleure de ses compositions dramatiques.

LE MUSÉE DE LA RENAISSANCE

AU LOUVRE.

C'est à coup sûr un noble spectacle que celui offert depuis quelques années par ce vieux palais où tant de souverains et d'architectes ont passé et dont l'Europe envie, non sans quelque raison, la splendeur et les richesses à la France. Les commotions sociales, qui tant de fois avaient mis en péril le monument de François Ier, de Louis XIII, de Louis XIV, qui est une des gloires de ce pays, n'ont eu garde, en se renouvelant sous nos yeux, de porter atteinte à des pierres consacrées par l'histoire et par les souvenirs. Le flot révolutionnaire roulant par les rues et les places publiques, s'est de lui-même arrêté au seuil du Louvre, et il faut reconnaître que si les secousses du temps actuel ont été une cause de ruine pour beaucoup d'hommes et beaucoup de choses, elles ont ouvert à cet édifice, que l'on peut jusqu'à un certain point considérer comme le berceau de la monarchie et de la grandeur française, une ère de prospérité et d'éclat à laquelle chaque jour ajoute un rayon de plus.

De l'autre côté de cette cour, où François Ier et Louis XIII, Pierre Lescot et Lemercier vivent et se perpétuent dans la majesté de leurs œuvres, le Carrousel se déblaye, et qui sait? un matin peut-être on achèvera cette aile du nord depuis trop longtemps suspendue. La cour du Louvre elle-même a pris un aspect tout nouveau : des tapis de verdure et de fleurs l'encadrent symétriquement; on a renoncé à y transporter la fontaine des Innocents, lourd morceau d'architecture qui, n'était les naïades de Jean Goujon, ressemblerait plutôt avec ses pleins cintres et ses baignoires antiques, à un tombeau romain qu'à une fontaine du XVIe siècle.

Ce vaste espace, circonscrit par de monumentales façades, a pu être jadis un lieu de tumulte ou de fêtes; on y a donné des bals pompeux; les cavaliers et les carrosses en ont foulé le sol; aujourd'hui la sérénité et la paix ont pris possession de ce domaine; la cour est devenue presque un jardin, dont le silence sera à peine troublé par le murmure de l'eau retombant en gerbe dans le bassin du centre. Le calme et l'harmonie du dehors répondent déjà à l'harmonie et au calme solennel du dedans; et ainsi ce Louvre, dont quelques rêveurs avaient prétendu faire le palais du Peuple, ce Louvre, grâce à un gouvernement réparateur et aux efforts d'une administration intelligente, sera désormais le palais des Arts.

Il y a quelques mois je rendais compte

dans cette Revue de l'inauguration de la Tribune. Après la peinture la statuaire; c'est donc aujourd'hui le tour, non des antiques qui ont leur sanctuaire, d'où l'on ne songe pas à les exiler, mais de la renaissance, cette période plus particulièrement française, qui avait besoin d'avoir et qui a maintenant son musée.

Douze salles au rez-de-chaussée du Louvre viennent d'être ouvertes au public, sept sont consacrées aux sculptures de la renaissance, et je pourrais aussi dire à la décadence de l'art, car le génie des modernes présente le même phénomène que celui de l'antiquité: il n'est pas durable; arrivé à une certaine perfection il retombe bientôt dans la médiocrité. Que de distance en effet entre Michel-Ange, Jean de Douay, Germain Pilon et les Prieur, les Anguier, les Francheville.

Une seule visite à toutes ces richesses artistiques ne suffit pas pour les apprécier : je ne pourrai donc cette fois que mentionner brièvement les objets les plus dignes d'attirer l'admiration, car il n'existe pas encore de catalogue de ces objets et plusieurs même sont dénués de toute indication.

VESTIBULE.

Les six salles dont le rapide examen va suivre sont précédées d'une sorte de vestibule qui est comme une prélibation du Musée. Dans ce vestibule on remarque les bas-reliefs en bronze moulés sur le tombeau de François Ier, exécuté en 1552 par Pierre Bontemps, et qui représentent les victoires de Marignan et de Cérisoles; ce monument, a eu à la fin de l'autre siècle sa part de vicissitudes, ainsi que le tombeau de Turenne, transporté par ordre du Directoire, en 1799, de Saint-Denis aux Invalides. Comme pendant à ces bas-reliefs on a disposé une grande frise, en plâtre, moulée, je pense, sur un ouvrage de Jean Goujon.

SALLE DU FRANC.

La première salle offre le fac-simile, en plâtre, de la célèbre cheminée du Palais de Justice ou ancien Franc de Bruges, chef-d'œuvre de sculpture en bois et d'une merveilleuse conservation; cette cheminée paraît avoir été exécutée en 1529, car ce millésime est gravé sur une colonne; mais le cicerone de Bruges ignore complétement le nom de son habile auteur; peut-être que le savant M. Léon de La Borde en sait davantage.

Les copies en plâtre des deux beaux tombeaux de Charles le Téméraire et de Marie de Bourgogne ornent aussi cette salle. Napoléon, en 1810, laissa dix mille francs à la ville de Bruges pour les faire placer dans une chapelle de l'église de Notre-Dame. On ignore également l'auteur de ces monuments. Pauvres artistes, travaillez donc pour l'immortalité!

On sait que c'est aux soins intelligents de M. Thiers que le Musée doit ces curieuses copies.

SALLE DE JEAN GOUJON.

Le milieu de la salle est occupé par le beau groupe en marbre, *Diane de Poitiers*, par Jean Goujon, le Corrège des sculpteurs français; ce groupe est un excellent sujet d'étude pour qui veut connaître les qualités et les défauts du gracieux statuaire. Comme Cellini, Jean Goujon faisait bien mieux les figures d'animaux que les formes humaines. Non loin de ce marbre deux chiens en bronze sont admirables; ils concouraient à l'ornementation d'une fontaine que, par un caprice familier aux artistes du xvie siècle, ils alimentaient en accomplissant un de leurs besoins. La *Déposition* et les *Quatre Évangélistes*, sculptés en pierre en 1500 par Jean Goujon pour l'église Saint-Germain l'Auxerrois, et les *Nymphes de la Seine*, *Triton et Néréide*, sont des frises capitales du maître.

Il y a aussi quatre autres petites nymphes de J. Goujon dans l'embrasure de la fenêtre, charmantes de grâce mais très-défectueuses sous le rapport anatomique.

Plus loin on voit la belle cheminée en marbre du château de Villeroy, par Germain Pilon, avec un buste de Henri II, par Jean Goujon, ainsi que le monument à la mémoire du connétable Anne de Montmorency, par Barthélemi Prieur; une des trois figures en bronze, malencontreusement placée devant la colonne torse, cache une longue inscription en vers, reproduisant la formule consacrée que le mort était un modèle de vertu.

Deux petites figures en bronze, sculptées pour la décoration d'un tombeau dans l'ancienne église Saint-André-des-Arts, par Barthélemi Prieur, rappellent trop le tombeau des Médicis, par Buonarotti. Quatre figures de femmes sculptées en bois, pour supporter la châsse de sainte Geneviève, par Germain Pilon, sont extrêmement jolies, mais très-mal placées au milieu du passage qui conduit à la salle des Anguiers; elles sont en outre exposées au soleil, qui nécessairement les détériorera, si l'on n'y prend garde.

Les *Trois Grâces*, grandes comme nature, d'un seul bloc de marbre, est un morceau fort estimé, du même auteur; il était jadis dans la chapelle d'Orléans, aux Célestins; les têtes surtout sont ravissantes de finesse et de sentiment. Ce groupe, comme l'autre, obstrue le passage vers la salle voisine. Au surplus, les objets sont en trop grand nombre par rapport à l'étendue des salles, inconvénient qui ne fera sans doute que croître, comme il faut le craindre et l'espérer.

Il me semble assez probable que le buste en albâtre de Henri II, par le même maître, a été originairement destiné à la niche occupant le centre de la cheminée du château de Villeroy, niche où se trouve actuellement le buste de Henri II, par Jean Goujon.

La statue en marbre de Philippe de Chabot, par Jean Cousin, est pleine de vérité, de vigueur et de finesse de détails; il est difficile en voyant ce marbre de décider si Jean Cousin était meilleur peintre que sculpteur.

René Birague, chancelier de France, à genoux en prière, est un admirable bronze de Germain Pilon, et digne de l'antiquité, ainsi que la statue en marbre de Valentine Balbiani, femme de René Birague, d'une finesse de travail remarquable; ces deux chefs-d'œuvre enrichissaient jadis l'église Sainte-Catherine, près la rue Saint-Antoine; la galerie de Versailles en possède les copies en plâtre.

La statue de Charles de Magny, capitaine des gardes de Henri II, par Paul Ponce-Trebati, est peut-être son meilleur ouvrage; on ne peut en dire autant de celles en bronze représentant Albert-Pie de Savoie et André Blondel de Roquencourt, qui sont dans cette salle.

SALLE DE JEAN DE DOUAY.

Pourquoi a-t-on consacré une salle en l'honneur de Jean de Douay là où se trouvent deux statues indubitables de Michel-Ange? Sans doute parce que le grand Buonarotti n'a pas besoin d'apothéose, et que la France revendique à juste titre son Jean de Douay qui passe pour Italien, comme son nom de Giovanni di Bologna l'indique. La France a raison d'être glorieuse d'un fils tel que Jean de Douay!

Le beau groupe en bronze *Mercure enlevant Psyché* est une des plus parfaites productions de Jean de Douay; il était jadis, je crois, à Marly. Le jet de ce bronze est d'une hardiesse telle que peu de fondeurs parviendraient à l'imiter aujourd'hui; j'engage M. le conservateur à examiner si ce magnifique groupe est parfaitement d'aplomb sur son nouveau piédestal.

Les *Deux Esclaves* de Michel-Ange sont d'un puissant intérêt artistique et historique. Le pape Jules II, voulant s'assurer un triomphal mausolée, donna toute latitude à Michel-Ange. L'artiste de génie conçut un projet tellement colossal, le monument ne comportant pas moins de quarante personnages, qu'il ne pouvait occuper que l'intérieur d'une immense

église; Jules II consentit à tout, et chargea alors Michel-Ange de la construction de Saint-Pierre.

Le maître se rendit à Massa Carrara pour y choisir les marbres nécessaires à son œuvre; cette opération l'occupa pendant huit mois; de retour à Rome, il se mit au travail, et termina seulement trois parties de la vaste tâche qu'il s'était imposée : son *Moïse* et les *Deux Esclaves*. Un désaccord de Jules II avec Michel-Ange et la mort du pontife coupèrent court à l'entreprise. Ainsi Rome perdit l'orgueilleux tombeau de son pape, mais elle vit 'élever le majestueux dôme de Saint-Pierre, et le Louvre est fier de posséder deux œuvres du génie le plus extraordinaire des temps modernes.

La *Nymphe de Fontainebleau*, par Benvenuto Cellini, est un superbe bronze qui confirme la prédiction de Michel-Ange, que Cellini n'excellerait jamais dans la grande figure humaine. Il m'a toujours été impossible de comprendre l'admiration qu'inspire à Florence son *Persée*, statue pleine de manière et d'incorrections anatomiques; ici encore que de distance entre le corps de la nymphe et les figures des animaux, rivalisant avec l'antique.

Le *Génie de l'Étude*, marbre naïf, de Niccolo Abati, dit l'inscription, bien que les biographes ne citent jamais ce peintre comme sculpteur. Je ne prétends pas cependant que la dénomination soit fausse, car il est probable que l'Abati commença ses études sous le fameux sculpteur plastique Begarelli, dont les terres cuites arrachèrent à Michel-Ange ces quelques paroles qui valaient de longs éloges : « Malheur aux marbres antiques si les terres cuites de Begarelli étaient du marbre! »

Deux vases en bronze attribués peut-être sans assez de fondement à Cellini. Une petite collection de faïence de Luca della Robbia et de ses élèves présentent d'intéressants spécimens de cet art aussi curieux qu'expéditif.

Un petit buste en marbre de Béatrix d'Este, emplette récente attribuée, par l'inscription, à Desiderio da Settignano est peut-être l'œuvre de Mino da Fiesole. Ce ravissant marbre un peu sacrifié, car il est trop près du mur, serait mieux dans l'embrasure d'une fenêtre, le derrière de la tête étant d'un travail exquis.

Un sujet équestre de Robert Malatesta, traité en bas-relief, mais avec une saillie telle qu'il a presque le développement d'une ronde bosse, est un morceau plein d'intérêt.

Buste en bronze de François Ier par Jean Goujon; le grand protecteur des arts n'est pas flatté ici : son front bas et fuyant est un sujet d'étude pour les phrénologues; la poitrine est infiniment trop petite pour ce monarque infatigable à la guerre, et duquel un témoin oculaire de la violation des tombeaux de Saint-Denis; a dit : « Le corps de François Ier était d'une très-haute taille et d'une stucture des plus robustes; l'un des fémurs de ce roi, que j'ai mesuré, portait vingt pouces, des coudyles à la tête de l'os. » Enfin si ce buste est ressemblant, le Titien est un vil flatteur, ce qui est probablement vrai, à en juger par le portrait assez laid du même roi que nous a laissé le consciencieux peintre Janet.

SALLE DE MICHEL COLOMB.

Le premier objet qui frappe les yeux, dans cette salle, est un bas-relief en marbre sculpté en 1505 par Michel Colomb pour le château de Gaillon, travail plein de mouvement, de sentiment et d'originalité; le pauvre dragon transpercé par saint Georges excite presque la pitié.

Les tombeaux en albâtre de Roberte Legendre et de son mari, Louis Poucher, sont admirables de simplicité et d'expression; on ignore, à ce qu'il paraît, le nom du sculpteur.

Une statue de Louis XII en albâtre porte le millésime de 1510 et le nom de Demugiano; le vainqueur d'Agnadel à l'air d'un sauvage.

SALLE DES ANGUIERS.

Ici les œuvres sont parfaitement disposées. Le monument de Henri de Longueville occupe le milieu de la salle; c'est un bel échantillon du style de François Anguier.

Les statues en bronze de Louis XIII, Louis XIV enfant et Anne d'Autriche, par Simon Guillain, attestent trop visiblement la décadence de l'art.

Orphée, par Pierre Francheville, tient un violon de Stradivarius dans sa main ; le Cerbère écarte les jambes du demi-dieu.

Les monuments de l'historien J. Auguste de Thou, de Madeleine de Savoie et d'Anne de Montmorency, sont de jolis modèles du style maniéré de Barthélemi Prieur.

SALLE DE FRANCHEVILLE.

Grand groupe de bronze : « Quatre nations vaincues enchaînées au pied de la statue de Henri IV, par Pierre Francheville. » J'aime beaucoup mieux les quatre esclaves de Livourne, exécutés par un élève de Jean de Douay et aidé de ses conseils. C'est rendre peut-être trop d'honneur à Francheville que d'inscrire son nom sur cette salle, car ce groupe remarquable de l'artiste fut commencé seulement par lui et terminé par son gendre, Bordoni de Florence, ainsi que l'indique une inscription sur le bronze même.

SCULPTURES MODERNES.

Cinq salles sont consacrées aux sculptures modernes qui se divisent ainsi :

Salle de Puget. — Salle de Coysevox. — Salle des Coustou. — Salle de Bouchardon. — Salle de Houdon. Dans cette collection sont réunies les œuvres de presque tous les sculpteurs français de quelque renom ; la salle de Houdon contient en outre deux morceaux de Canova ; l'arrangement de tous ces marbres est parfaitement entendu et doit flatter le public français par le nombre des ouvrages et l'importance des sujets.

Claudius Tarral.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

ENVOIS DE ROME.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Peinture.

MM. Benouville. — Cabanel. — Lenepveu. — Boulanger. — De Curzon. — Lecointe.

Il est vraiment regrettable d'avoir à signaler la tendance fâcheuse des jeunes lauréats de l'Institut qui, la plupart, ne réalisent point les espérances que leurs essais avaient pu faire concevoir ; aussi considérons-nous comme un acte de justice le rapport sévère et impartial que vient de faire l'Académie des beaux-arts sur les envois de Rome.

MM. Cabanel et Benouville ont fait chacun leur envoi de cinquième année, c'est-à-dire leur chef-d'œuvre. Le chef-d'œuvre de M. Benouville représente *le Départ de Protésilas*, tableau du genre ennuyeux, non pas à cause du sujet, car tous les sujets peuvent être traités avec supériorité, mais bien pour l'œuvre picturale qui n'est ni bonne ni mauvaise, mais tout simplement médiocre.

La Mort de Moïse, par M. Cabanel, ne mérite pas les mêmes reproches. Il y a de la grandeur imposante dans la disposition de ce sujet biblique ; les anges qui soutiennent Moïse sont d'une noble tournure, mais on remarque des airs de tête par trop raphaëlesques. Dans le groupe de Dieu le père, les réminiscences sont plus évidentes encore ; cependant tout en reprochant à M. Cabanel de n'avoir point produit une œuvre originale, nous nous plaisons à reconnaître que cet artiste distingué a eu le bon goût de n'emprunter qu'aux riches.

Antigone et Polynice, par M. Lenepveu, est une composition théâtrale, et l'Académie a eu parfaitement raison de dire qu'un peu de pathétique n'aurait rien gâté dans un sujet si tou-

chant ; les reproches adressés à la vulgarité du héros thébain sont tout aussi fondés. Quant à la grande esquisse représentant *Sainte Dorothée conduite au martyre*, elle pourra être le motif d'un tableau important.

La *Phryné* de M. Boulanger devrait être belle, puisqu'elle est la représentation de la séduisante courtisane du siècle d'Alexandre. Mais l'artiste l'a métamorphosée en une figure en zigzag, disloquée, sans grâce, sans animation, et certainement morte depuis quinze jours.

Le *Démocrite enfant,* du même auteur, ne console point de sa *Phryné;* nous ne pensons pas que le philosophe antique ait jamais pu exister dans les conditions de dessin imaginé par l'artiste.

La peinture de paysage a droit à nos éloges. Non pas qu'il faille crier au miracle et signaler à l'horizon l'apparition d'un Claude ou d'un Poussin, mais nous avons remarqué dans le tableau de M. de Curzon une disposition grande et belle, des fonds poétiques et le *je ne sais quoi* qui charme sans pouvoir se définir. Nous reprocherons seulement à cette œuvre distinguée un peu de mollesse au premier plan, et une teinte trop uniformément sombre.

L'envoi de M. Lecointe est plutôt une *Vue* qu'un paysage historique. Toutefois le talent de cet artiste nous semble avoir grandi à Rome, et si tout son tableau était traité avec autant de vérité que le ciel, nous n'aurions que des éloges à adresser au jeune pensionnaire.

II.

Sculpture.

MM. Guillaume. — Maillet. — Perraud. — Thomas.

Les statuaires de la villa Médicis ne se sont guère piqués, il faut en convenir, de racheter par l'importance de leurs travaux la faiblesse des œuvres de leurs camarades les peintres.

M. Guillaume, pour sa cinquième année, a envoyé un *Anacréon* qui n'est qu'ébauché. Nous retrouverons sans doute à un Salon prochain cette œuvre qu'il nous est difficile de juger aujourd'hui.

Une esquisse d'une *Scène du déluge* est le seul ouvrage par lequel M. Maillet ait cru devoir se rappeler à notre souvenir ; nous pensons que ce jeune artiste tient en réserve pour l'an prochain quelque œuvre très-importante destinée à effacer la triste impression produite par son envoi de cette année.

M. Perraud s'est montré très-fidèle observateur des règlements de l'école de Rome, en envoyant une figure ronde bosse et une esquisse de bas-relief; mais il n'a pas observé aussi scrupuleusement les règles de l'art de Phidias ; c'était beaucoup plus difficile, il est vrai, mais quand on ne comprend pas l'ampleur et la beauté du style des anciens, et qu'on ne peut faire que du grec de contrebande, il vaudrait mieux y renoncer de bonne grâce. Le *saint Sébastien* du même artiste est, comme l'a fait observer l'Académie, d'une nudité inconvenante pour un sujet chrétien, sans compter toutes les laideurs qu'il renferme, et qui ne sont certainement pas rachetées par la vérité puérile du tronc d'arbre auquel le saint est attaché.

Pour son envoi de seconde année, M. Thomas a exécuté la copie d'une *Minerve* antique avec plus de courage que de bonheur. Le modèle n'étant point un chef-d'œuvre, la copie s'en est naturellement ressentie; et MM. de l'Académie avaient déjà formulé un blâme énergique, lorsque s'étant avisés de comparer la copie au plâtre que l'on conserve à l'École des beaux-arts, ils ont substitué au blâme l'éloge le plus complet, bien persuadés que M. Thomas n'y avait rien mis du sien. Seulement il s'agit d'engager M. Alaux, directeur de l'École de Rome, à ne point permettre la reproduction d'antiques aussi étranges.

Auguste GALIMARD
(Judex).

L'abondance des matières nous oblige d'ajourner à la livraison prochaine la fin du

compte-rendu des ENVOIS DE ROME : III. *Architecture*, par M. Abel Lahure. IV. *Gravure en médailles et pierres fines*, par M. Hercule Robert.

SALON DE BRUXELLES.

II.

Peinture historique et religieuse[1].

MM. COOMANS. — BERTON. — VAN IMSCHOOT. — BELLEMANS. — WITTKAMP. — MARKELBACH. — LION. — HUYSMANS. — VERHAS. — STALLAERT. — VAN EYCKEN. — WILBRAND. — LIES. — THOMAS. — CONSTANT WAUTERS. — PORTAELS. — STEFFERCK. — HENDRYK. — SOUBRE. — DESCOUDRES. — VAN LERIUS. — MATHYSEN. — ALF. STEVENS. — Mme O'CONNEEL. — COULON. — — JULES HUBNER. — DECAISNE.

L'examen de la peinture historique ne devant point excéder les bornes de ce second paragraphe, la nécessité d'être bref autant que la clarté de l'appréciation, m'engagent à diviser par catégorie les divers sujets de tableaux dont j'ai à rendre compte. Il est sans doute fort naturel que dans la peinture historique, je donne le pas à nos légendes nationales, à nos vieilles chroniques flamandes, sur tout ce qui tient à ce qu'on peut proprement appeler l'histoire générale. Dans cette subdivision, comme dans celles qui vont suivre, c'est encore l'ordre chronologique qui me guidera.

Voici donc pour entrer immédiatement en matière, la grande composition de M. Coomans, *Jérusalem prise par les Croisés*. Bien que l'harmonie et l'ensemble ne soient pas les mérites distinctifs de cette œuvre, la figure qui frappe d'abord est celle de notre glorieux compatriote Godefroy de Bouillon. On reproche à ce personnage comme à quelques autres une pose trop heurtée ; il n'en demeure pas moins vrai que le tableau tout entier reflète une grande couleur locale ; on peut parier à coup sûr que M. Coomans a visité l'Orient.

Parmi les tribuns qui, au moyen âge, durant les XIVe et XVe siècles, ont stimulé l'ardeur des municipes et remué nos provinces, surtout celle de Gand, par leurs complots ou leurs tentatives aventureuses ; entre tous ces bourgeois qui, à plus d'une reprise, ont fait courber devant eux l'orgueil féodal, apparaissent les physionomies tantôt terribles, tantôt chevaleresques de Jacques Van Artevelde, de Hembyse, et de son compagnon Rhyove ; mais comme tous les conspirateurs et toutes les conspirations se ressemblent, au terme de presque toutes ces entreprises il y avait le cachot. C'est pourquoi M. Berton nous montre le farouche Van Artevelde, visité dans sa prison par sa famille, et M. Van Imschoot, le tribun Hembyse, également captif et méditant dans sa geôle sur la stabilité des choses humaines. Je crains vraiment que MM. Berton et Van Imschoot se soient trop imbus de cette vérité, qu'ils appartiennent à la grande école flamande, et qu'en conséquence ils doivent être à tout prix des coloristes. Les tableaux de ces deux artistes ne manquent certes pas de qualités, mais leurs héros sont si richement, si proprement vêtus, qu'ils ressemblent plutôt à des prisonniers d'Opéra qu'à des vaincus de guerre civile.

Cette fois nous sommes en pleine Terreur, nous assistons à une épisode de cette terreur du XVIe siècle, dont Alvarès de Tolède, duc d'Albe, fut le Robespierre. Le président du conseil privé, Vigilius de Zuichem d'Aytta, ose résister au sanguinaire dictateur. Toutes les parties de cette composition n'ont pas été également bien rendues par M. Bellemans. On trouve que le duc d'Albe sent le mélodrame et que le président Vigilius n'a pas toute la dignité que lui accorde l'histoire ; mais la vigueur de la touche et l'éclat de la couleur peuvent compenser chez le peintre certaines faiblesses qui ne sont pas d'ailleurs sans remède.

Tandis que ces choses se passaient dans les provinces du midi, d'autres événements s'ac-

[1] Voir, pour la première partie, page 285.

complissaient dans les provinces du nord où Guillaume le Taciturne employait tous ses efforts à secouer le joug espagnol. Néanmoins, dans une circonstance importante, le bourgmestre de Delft, Van Grœneolwegen, refusa de suivre le conseil du prince qui l'invitait à attirer dans un piége le général Valdès pour sauver sa ville. Ce sujet a inspiré à M. Vittkamp une toile de petite dimension, bien au-dessus de laquelle je n'hésite pas à placer un plus grand tableau représentant *Hugo Grotius exilé de la Hollande*. Peut-être l'imagination est-elle tant soit peu désillusionnée par la mise en scène qu'il a plu au peintre d'adopter; peut-être s'est-on fait jusqu'ici une autre idée du grand homme méconnu, malade et allant chercher une retraite à Rostock. Cette charrette garnie de paille et Grotius que l'on en descend avec peine, tout cet appareil, conforme sans doute à la vérité, puisque M. Vittkamp l'a choisi, contrarie cependant la noblesse de l'histoire et le sentiment public. Une autre petite composition de M. Wittkamp, *l'Angelus*, est une page charmante : on aime à voir ce bon sacristain en prière, tandis que de jolis et malins enfants se pendent à la cloche.

On aura beau dire, l'art a comme l'histoire certaines traditions qu'il est dangereux de méconnaître. Daniel Seghers est célèbre de par le monde pour ses cartouches où s'épanouissent les plus admirables fleurs de la création; les amateurs s'inquiètent peu qu'il ait appartenu à un ordre religieux; si on le nomme le Jésuite d'Anvers, c'est que ce nom est plus facile à retenir que l'autre, et qu'en outre il caractérise l'école et la ville dont il a été une des gloires. Au lieu de nous montrer Daniel Seghers achevant dans son atelier un de ses chefs-d'œuvre, M. Markelbach, trompant l'attente d'un chacun a préféré l'offrir à nos yeux herborisant avec ses frères de la Compagnie de Jésus. Il est hors de doute que pour peindre les fleurs comme savait le faire Daniel Seghers, il fallait être un profond naturaliste. M. Markelbach a prouvé, lui, dans son tableau, qu'il était un artiste très-exercé, habile surtout à disposer et à faire valoir les contrastes.

Je me bornerai à mentionner ici *la Réunion d'une confrérie au Franc de Bruges*, ouvrage dans lequel M. Lion s'est plu à prodiguer l'intérêt et la vérité locale. J'ai déjà eu l'occasion de dire que ce tableau avait, dès l'ouverture de l'Exposition, trouvé un acheteur; c'est le plus court et le meilleur éloge qu'on en puisse faire. M. Huysmans a abordé une tâche difficile, il a essayé, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'écrire la préface de la fameuse *Leçon d'Anatomie*. Sans douter ni de ses forces ni du résultat, ce dont je le félicite, M. Huysmans a tenté de reproduire, dans un cadre relativement fort restreint, la visite rendue par Rembrandt au professeur Tulp à son amphithéâtre d'Amsterdam pour y recevoir en face d'un cadavre, sur lequel se promène le scalpel, les indications et les conseils du savant professeur, à l'aide desquels il exécutera peu après sa *Leçon d'Anatomie*. Plusieurs portions de cette scène sont bien réussies; l'exécution est en général digne d'éloge.

Que ne puis-je en dire autant du *Louis XIV devant Termonde* de M. Verhas? Malencontreusement inspiré dans le choix de son sujet, l'auteur n'a pas été plus heureux dans la manière dont il l'a traité. J'ignore à quel chroniqueur M. Verhas a emprunté l'épisode qu'il a mis sur la toile; d'après la notice du livret il paraîtrait que le monarque assiégeant Termonde allait tenter un assaut décisif, lorsqu'un meunier apporte la nouvelle que les assiégés ont rompu les digues et que le camp français est inondé. Louis XIV épouvanté ne songe plus qu'à lever le siége. Allez, allez, M. Verhas! si l'on vous disait : Alexandre, César, Charlemagne, Charles XII, Pierre le Grand, Napoléon ont eu peur, vous ne le croiriez pas et vous auriez raison. Eh bien, je vous le répète, moi qui suis votre compatriote, la piteuse mine que votre pinceau a fait au souverain que le monde, après la France entière, appelle le grand roi, cette piteuse mine est un crime de lèse-nation et de lèse-histoire.

Il me revient à ce propos une petite anecdote. Après le congrès de Tilsitt, la campagne finie, l'armée française regagnant ses foyers avait pris ses cantonnements dans la Poméranie prussienne. Parmi les troupes qui occupaient Stettin se trouvait le 28e régiment de ligne. Or, il advint qu'un soir les grenadiers de ce régiment trouvèrent plaisant de planter une drogue sur le nez du grand Frédéric, dont la statue en pied orne une place de cette ville. Le lendemain il n'était bruit que de cet acte de chauvinisme, qui parvint bientôt jusqu'aux oreilles de l'Empereur. Sur l'heure et par la volonté de Napoléon un ordre du jour très-sévère est adressé aux troupes, et jusqu'à leur départ de Stettin les grenadiers du 28e de ligne durent fournir, en manière d'amende honorable, quatre des leurs pour faire sentinelle au pied de la statue du grand Frédéric. Il y a des gloires qui sont de tous les pays.

Cette réflexion conduit naturellement à l'examen des ouvrages de peinture qui rappellent quelques personnages ou quelques traits de l'histoire générale.

M. Stallaert, que ses tableaux de genre tels que *la Joueuse de harpe* et *la Jeune fille de Procida* ont habitué au succès, a voulu sortir du courant ordinaire de ses études pour entrer dans une autre sphère et aborder l'antique; sa *Pénélope*, avec ses qualités et ses défauts, prouve que M. Stallaert est trop fantaisiste pour exceller dans la peinture qui demande avant tout les lignes calmes et les attitudes solennelles. C'est encore la fantaisie, mais la fantaisie rêveuse, mélangée de sacré et de profane, qui a guidé le pinceau de M. Van Eycken dans les trois ouvrages qu'il a envoyés à notre salon. *Ossian et Malvina* reflète je ne quelle douce teinte, exhale je ne sais quel mélancolique parfum, empruntés à la poésie de Baour-Lormian. L'allégorie et la religion ont en outre inspiré l'infatigable artiste : *la Foi et l'Espérance*, représentées par une suave jeune fille enveloppée de voiles blancs, placée entre la terre et le ciel dans un olympe de légers nuages et de vagues figures, est une œuvre qui exige, pour être bien comprise, que l'on s'élève au niveau de la pensée de l'artiste, qui n'est pas moins peintre que poëte, comme il le témoigne encore dans *sa Vision de Jérémie*, où, cette fois, le sentiment chrétien s'illumine des éternelles splendeurs de la Bible.

Me voici devant une des plus grandes toiles du Salon, elle est signée du nom d'un jeune homme, M. Wilbrand, et représente les prêtres d'Irminsul sur le point d'accomplir un sacrifice humain dans un caveau druidique : la victime est étendue sur le sol, les bourreaux et une prêtresse qui chante sont debout devant elle, tandis qu'à l'arrière-plan sa famille ou peut-être d'autres malheureux destinés au même sort, se tordent dans les convulsions du désespoir. M. Willbrand, il faut bien le dire, est resté au-dessous d'un pareil sujet; d'autres, plus mûris dans la pratique de l'art, auraient également échoué. M. Lies souffrira sans doute qu'on le lui dise, son imagination et son bon vouloir l'entraînent quelquefois trop loin : les deux tableaux qu'il expose cette année, *Jeanne d'Arc dans sa prison* et *l'Héritier d'un alchimiste*, sont la preuve de ce que j'avance. M. Lies n'étudie peut-être pas assez les sujets qu'il traite, et peut-être se préoccupe-t-il trop de certains effets de couleur, au moyen desquels plusieurs de ses confrères réussissent.

Quant à M. Thomas, on s'accorde à reconnaître qu'il est en progrès; le souvenir de M. Paul Delaroche ne l'a pas plus effrayé que celui de M. Horace Vernet pour le choix des sujets que cette fois il a traité; *les Enfants d'Édouard*, au moment d'être immolés par le bourreau de Richard III, et *Judith*, après le châtiment d'Holopherne, sont deux ouvrages d'une véritable importance, à signaler parmi ceux qui figurent à notre Salon. Pareille justice doit être rendue aux trois tableaux de M. Constant Wauters, qui témoignent chez cet artiste d'une rare souplesse d'imagination et d'une grande variété de manières : ici c'est *l'Arioste déclamant ses vers devant le duc de Ferrare;* là c'est un délicieux trumeau *Derrière la croix se tient souvent le diable;* plus loin, *le Joueur de man-*

doline, espèce de miniature à l'huile, dans le goût des Meissonnier.

L'Arabe du désert, que M. Portaels appelle simplement une tête d'étude, est une remarquable figure historique où l'on retrouve jusque dans les moindres détails les qualités qui caractérisent le talent de l'artiste distingué, auquel on n'a pas confié sans de très-bons motifs la décoration de la chapelle Saint-Vincent de Paul, et les curieuses peintures murales du fronton de notre église Saint-Jacques de Caudenberg que l'on vient de découvrir. Cette fresque de M. Portaels, qui n'est pas sans quelque analogie pour la disposition du sujet avec *le Christ consolateur* de M. Ary Scheffer, représente *la Vierge, consolatrice des affligés*, et demanderait à elle seule, pour être jugée comme il convient, un long article.

Un peintre prussien, M. Stefferk, a développé sur une fort grande toile le trait de bravoure d'un des souverains de son pays : *Albert Achille*, *margrave de Brandebourg*, *se précipitant seul au milieu de la cavalerie nurembergeoise dont il enlève le drapeau*. Il y a de la vigueur et de l'entraînement dans cette scène, qui gagnerait encore si le ton général en était moins pâle. Il y a aussi du mouvement dans un petit tableau, ou plutôt dans une petite esquisse de M. Hendrick, représentant *la Bataille de Presle*, et je ne puis que féliciter cet artiste, dont le burin et la gravure sur bois reproduisent chaque jour de charmants dessins dans nos publications illustrées, d'aspirer ainsi au résultat plus direct et aux gloires plus durables que donne la grande peinture à ceux qui la cultivent. *Le Réveil de Montaigne* est une composition de M. Soubre, où l'accessoire domine le principal, et dont l'ensemble n'est pas des plus heureux.

C'est un joli groupe que celui de la *Françoise de Rimini* et de son amant, par M. Descoudres, de l'école de Dusseldorf; c'est un joli groupe encore que celui du *Paul* et de la *Virginie* de l'Ile de France, que M. Van Lerius protége contre les rayons du soleil en abritant leurs têtes rêveuse sous une large feuille de palmier. Le *Premier Age* est une charmante allégorie du même auteur. Mais quelle est cette Cour des miracles, ce pêle-mêle de figures repoussantes et de guenilles? C'est, nous répond M. Mathysen, *Jacques Callot chez les Bohémiens*. Il ne faut à l'artiste rien moins que son habileté et son coloris pour faire accepter une pareille lupercale. Un de nos jeunes artistes, qui complète en ce moment ses études à Paris, M. Alfred Stevens, nous a expédié en quelque sorte pour ses débuts quatre toiles : deux tiennent à l'histoire, la première représente un *Gentilhomme assassiné par les Guisards*; la seconde, un *Soldat huguenot*; les deux autres, les *Regrets de la Patrie* et l'*Amour de l'or*, relèvent du genre allégorique. M. Stevens a tellement envie de bien faire qu'il ne peut manquer de faire bien un jour. Dans l'impossibilité où je suis de donner même la simple énumération des dix ou douze ouvrages exposés par Mme O'Connell, je me bornerai à mentionner comme le meilleur peut-être et avec les éloges qui lui sont dus, *Marie de Médicis et la maréchale d'Ancre*. Mme O'Connell recherche la distinction, la couleur, la grâce; le dessin vient ensuite quand l'artiste y pense. Le *Watteau à la campagne*, par M. Coulon, était un sujet plus difficile à traiter qu'il n'en a l'air. Watteau, naguère tant ridiculisé, était au demeurant un dessinateur du premier ordre; s'il n'était pas classique par la manière, il l'était par l'irréprochable pureté de la ligne. Pour travailler dans le goût de Watteau, il ne suffit donc pas de grouper ensemble sur des fonds de verdure des pierrots, des bergères et des petits abbés, il importe d'être un dessinateur, il faut, à tout le charme du maître, joindre sa correction. Ces remarques me sont suggérées par le tableau de M. Coulon, qui vaut certes la peine qu'on le critique; son auteur est de ceux qui ont assez de talent et d'esprit pour entendre toutes les vérités.

Pour compléter l'examen de la peinture d'histoire, et en ce qui concerne le genre allégorique, il ne me reste à proprement dire que

deux œuvres à apprécier : l'*Age d'Or*, par M. Jules Hubner, de Dresde, et la *Maternité*, par M. Decaisne. L'artiste allemand a toute la simplicité et le philosophisme particuliers à sa nation. Plus préoccupé de la beauté matérielle, le peintre flamand a, suivant l'habitude chez nous, plus sacrifié aux grâces de la physionomie, à la pompe et au luxe des ajustements, qu'à l'expression du sujet par lui choisi, en d'autres termes, à la vérité. Quoi qu'il en soit, les tableaux de MM. Jules Hubner et Decaisne ont à notre Exposition tout le succès qu'ils méritent.

J'arrive aux limites de l'espace qui m'était assigné, et la peinture religieuse, qui devait avoir sa place dans cet article, est forcément obligée d'attendre son tour qui ne viendra que dans le paragraphe prochain. Je m'efforcerai alors d'être plus bref que cette fois, si le nombre des œuvres et le talent des artistes me le permettent.

FLORIS VAN STRAET.

Bruxelles, 9 octobre.

INSTITUT DE FRANCE.

DISTRIBUTION DES GRANDS PRIX.

C'est sous la présidence de M. Auguste Dumont, statuaire, que la distribution des prix a eu lieu, le samedi 4 octobre, à l'Académie nationale des beaux-arts.

La séance a commencé par l'exécution de deux fragments de la symphonie de M. Deffès, pensionnaire de retour à Paris. Nous n'approuvons pas l'exécution morcelée d'une œuvre aussi sérieuse et nécessairement complexe.

Comment se mettre au véritable point de vue du compositeur lorsque l'on ne peut comparer un morceau à celui qui le précède dans l'ordre d'enchaînement qu'il a dû suivre en écrivant une composition d'un style large et sévère? Toutefois, l'*andante*, style Haydn, ce qui certes n'est pas un défaut, a fait plaisir. Le motif semblait annoncer un air varié, genre affectionné par le créateur de la symphonie; M. Deffès en a fait une vague rêverie qui n'est pas sans charme. Le *Scherzo* a du mérite et l'auteur a su tirer un grand parti du *pizzicato*, effet qui semble introduire momentanément dans l'orchestre la harpe ossianique.

Après la distribution des prix, solennité imposante durant laquelle les parents et les maîtres des jeunes lauréats ne forment plus pour ainsi dire qu'une seule famille, M. Raoul Rochette a lu un rapport assez sévère sur les envois des pensionnaires de la villa Médicis; et, pour dédommager sans aucun doute l'assemblée d'élite qui s'était rendue à l'appel de l'Académie des beaux-arts, M. le secrétaire perpétuel a lu une spirituelle et très-intéressante notice sur le peintre Granet. Cette lecture a été fort souvent interrompue par de sympathiques applaudissements.

Granet, dont les admirables intérieurs de couvent de capucins ont rendu le nom si justement célèbre, n'avait pas seulement emprunté à la religion les costumes si pittoresques de quelques-uns de ses lévites : il en pratiquait aussi les préceptes tout d'amour et de charité, témoins les legs qu'il a faits avant de mourir. Fils d'un simple maçon, Granet a fondé deux lits pour les ouvriers de cette profession dans l'hôpital de la ville d'Aix, son lieu de naissance. Artiste dont les commencements avaient été bien pénibles, il a constitué une rente de quinze cents francs en faveur d'un jeune peintre né dans le chef-lieu des Bouches-du-Rhône. Enfant de la ville de René d'Anjou, qui, lui aussi, savait manier le pinceau, Granet enfin a doté Aix de tous ses cartons, peintures et objets d'art. L'auditoire a manifesté de vives sympathies pour ce socialisme tout chrétien. C'était justice.

La séance a été terminée par l'exécution de la scène lyrique le *Prisonnier*, paroles de M. Ed. Monnais, écrivain ingénieux et spirituel, musique de M. Delehelle, jeune élève de M. Adolphe Adam et de feu Hippolyte Colet. MM. Boulo et Merly ont parfaitement bien secondé Mlle Miolan, leur gracieuse et

habile partenaire. Le sujet du *Prisonnier*, quoique renfermant fort peu de situations d'un effet passionné et dramatique, a fourni l'occasion à M. Delehelle de se poser en mélodiste très-facile. Nul doute que livré à ses propres forces, que libre de tout soin, le jeune lauréat ne mette à profit son séjour à Rome. Espérons donc qu'il nous reviendra, dans trois ans, avec ses qualités naturelles augmentées, et un peu plus de cette énergie sans laquelle une œuvre d'art manque de vie et de ressort.

Rien n'a donc fait défaut à cette fête artistique, ni la foule aussi brillante que nombreuse, ni les nobles pensées exprimées en un beau style, en un style véritablement académique, par M. Raoul Rochette, ni les inspirations lyriques des jeunes compositeurs, MM. Deffès et Delehelle, remplissant de leur sonorité la coupole du palais Mazarin, ni l'exécution musicale pour laquelle un ensemble et un talent de premier ordre ont été déployés par la phalange d'éminents instrumentistes, dirigés par M. Battu qui, à l'Institut comme à l'Opéra, s'est montré digne de conduire un orchestre dont tous les membres sont aussi capables d'obéir que de commander.

A. ELWART.

UN FUMEUR.

Eau-forte, par M. Ch. JACQUE.

De tous les genres de gravure, celui qui se prête le mieux à la reproduction du paysage des animaux et des petits sujets empruntés à la vie agreste, est sans contredit la gravure à l'eau-forte. Son allure est libre, son exécution simple n'interpose point entre la pensée de l'artiste et son œuvre une longue suite de procédés, tout en lui offrant cependant une multitude de ressources qu'il peut varier à l'infini suivant les exigences de son sujet : soit un jet rapide, un contour franc et hardi, soit un fini précieux quoique libre, soit enfin ce *flou*, ce douteux, cette incertitude de lignes et d'ombres, qui répand tant de charme sur les inimitables planches de Rembrandt. La pointe se transforme selon le sentiment de l'artiste qui la guide pour produire des effets également beaux, quoique souvent opposés les uns aux autres.

Rembrandt et sa couleur magique, Paul Potter si frappant de vérité, Breemberg et ses élégants et spirituels paysages, sont là pour prouver la flexibilité de la gravure à l'eau-forte, et combien d'autres noms omettons-nous ici dont les travaux, pour être moins connus, n'en renferment pas moins de délicieux chefs-d'œuvre? Callot et Boissieu ont rendu l'eau-forte populaire en France, et Mme de Pompadour lui donna ses grandes entrées à la cour.

Depuis quelques années, plusieurs artistes se sont exclusivement consacrés à cette branche de l'art. MM. Blery, qui a sa place marquée auprès des meilleurs maîtres, Guenu, Marvy, trop tôt enlevé aux arts, mais qui, malheureusement pour sa réputation, avait complétement abandonné la pointe pour le vernis mou, genre médiocre, où la forme difficile à rendre dans toute sa pureté est presque toujours sacrifiée à l'effet, M. Ch. Jacque, auquel nous devons la planche jointe à ce texte.

Nous ne prétendons pas analyser ici le talent de M. Ch. Jacque, cet artiste mérite une appréciation moins succincte; ces quelques mots n'ont d'autre but que d'appeler l'attention de nos lecteurs, non sur *le Fumeur* qui se recommande lui-même, mais sur l'œuvre entière de M. Ch. Jacque. Appartenant par la nature de son talent à l'école réaliste et se rapprochant souvent des flamands, qu'il a fréquemment pris pour modèles, M. Ch. Jacque marche librement à la suite des maîtres qu'il affectionne, et il a su donner à toutes ses compositions un caractère particulier et une originalité précieuse. Ce sont là surtout les qualités qui le distinguent. Quant à la forme pure, à la noblesse, au style, l'une est quelquefois négligée, par suite d'un travail rapide et plein de verve, et les autres vont rarement de compagnie avec des scènes de ferme ou de cabaret.



Voyez ce *fumeur*, peu de grâce, d'élégance, mais ne vous semble-t-il pas avoir déjà vu dans les hideux recoins d'un cabaret de barrière ce malheureux, abruti par le vice, soulevant avec effort ses membres alourdis et s'enivrant avec bonheur entre sa pipe et son verre ? Ces qualités suffiront pour faire passer sur quelques incorrections, car pour une œuvre aussi légère, créée peut-être dans une de ces heures d'oisiveté où la main sillonne négligemment le papier ou le cuivre, il serait hors de propos d'exiger ce qui n'appartient qu'à des pages mûrement conçues, et les lecteurs nous sauront gré peut-être de leur avoir offert ce petit sujet plein de verve, d'entrain et de laisser-aller.

ALEXANDRE DE BAR.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 457.

Séance du mardi 7 *octobre* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. PÉRON, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à sept heures et demie.

Le procès-verbal de la séance du mardi 16 septembre 1851, est lu par l'un des secrétaires-adjoints et est adopté sans observations.

Correspondance :

1° Trois numéros du journal anglais *The Builder* sont remis à M. Moultat, rapporteur ordinaire de cette publication ;

2° *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy*, t. XV (premier semestre de 1850). — Renvoyé à M. Martin d'Angers, pour l'examen et le rapport à faire, s'il y a lieu ;

3° Deux numéros (août et septembre 1851) des *Annales de la Société d'horticulture de France*. Renvoyé à M. Rohault de Fleury.

M. le président annonce que Mme veuve Daguerre adresse à la société douze exemplaires du portrait lithographié de son mari. On en réserve un pour les archives; les autres sont distribués entre les membres du bureau et les membres arrivés les premiers. Une lettre de remercîments sera adressée à Mme Daguerre. A ce sujet, le président donne connaissance de deux lettres qu'il a reçues relativement à la souscription ouverte pour élever un monument à Daguerre; l'une de M. Gosse, qui offre son concours pour recueillir des adhésions; l'autre de M. Gerson, qui s'empresse d'offrir à la souscription une somme de 100 fr. qu'il a déposée entre les mains du président.

Sur la désignation faite par le bureau, ainsi qu'on l'avait décidé dans la séance précédente, la Société nomme pour composer la commission chargée de donner son avis sur le monument de M. Daguerre, MM. Hittorff et Jay, architectes ; Rouillard et Paul Carpentier, peintres; Desbœufs et Husson, statuaires; Forster et Normand, graveurs; et M. Guérin, amateur.

La parole est donnée à M. Garneray, pour la lecture d'un second travail sur la partie pratique de la peinture à l'huile.

Notre honorable collègue discute successivement la préparation des toiles à peindre, les vernis à retoucher et les vernis à tableaux. On reconnaît par sa dissertation le soin consciencieux qu'il a apporté dans ses études et dans ses expériences sur l'objet qui l'occupe. La Société lui adresse, par l'organe de son président, des remercîments pour son travail, qui est renvoyé à l'examen de la commission des couleurs.

M. Rouget, président de la section de peinture, fait un rapport sur une demande d'admission comme membre résident de la Société libre des Beaux-Arts, formée par M. Sudre, artiste lithographe, ancien élève de David, présenté par MM. Péron et Milon. Le scrutin est ouvert sur cette candidature, et M. Sudre ayant obtenu l'unanimité des suffrages, est proclamé membre de la Société libre des Beaux-Arts, section de peinture. (Applaudissements.)

M. Milon communique un numéro du journal de Chauny, intitulé *l'Ami de l'ordre*, qui rend un compte détaillé de l'inauguration de la statue du célèbre sculpteur Jacques Sarra-

zin, inauguration qui a eu lieu à Noyon, le dimanche 14 septembre dernier. Cette statue est due au ciseau de M. Malkenecht. Le secrétaire donne lecture des passages les plus remarquables, notamment du discours prononcé à cette occasion par M. Dumont, statuaire, membre de l'Institut de France, président annuel de l'Académie des Beaux-Arts. La Société a entendu cette lecture avec plaisir et a témoigné la satisfaction qu'elle éprouvait de voir les justes hommages rendus à la mémoire des artistes qui font la gloire de la France.

La parole est donnée à M. Henri de Sauclières, pour un rapport sur le dernier Bulletin semestriel adressé par la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var. Ce rapport, spirituellement écrit, analyse avec soin les morceaux contenus dans le volume dont il s'agit, et captive l'attention des auditeurs. Il est renvoyé au comité de rédaction chargé de rassembler les matériaux nécessaires pour les Annales de la Société. Des remercîments sont adressés à M. de Sauclières.

M. Colin est admis à réciter un morceau de poésie, intitulé : *les Adieux à l'été.* On y remarque de jolis vers, des pensées philosophiques et quelques descriptions gracieuses. Le président invite M. Colin à remettre, pour les archives, une copie de sa pièce de vers.

La séance est levée à dix heures moins un quart.

Ordre du jour de la séance du mardi 21 *octobre* 1851.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 7 octobre 1851 ;

2° Correspondance ;

3° Scrutin pour la nomination d'un membre dans la section des amateurs ;

4° Communication, par M. Gelée relativement à l'inauguration du monument funéraire en l'honneur de M. Paillot de Montabert ;

5° Lecture par M. Garneray ;

6° Conférence sur le style ogival.

Le secrétaire-adjoint,

MAILLET.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Séance du lundi 6 *octobre* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

La séance est ouverte à huit heures par la lecture et l'adoption du procès-verbal. La correspondance comprend :

1° Le 30e numéro du *Médecin de la maison* (Dépôt aux archives, sous réserve de rapport) ;

2° Une brochure intitulée *Réflexions sur l'ichthyogénie*, par M. le docteur Haxo (Dépôt aux archives) ;

3° Un numéro du Bulletin de la Société de phrénologie (Renvoyé à M. Hercule Robert) ;

4° Une lettre de M. Puille ;

5° Une lettre de Mlle Virginie Huet, qui demande à faire partie de la classe des arts de l'Athénée. Une commission composée de MM. Taskin, d'Ingrande et Pollet, est nommée pour s'occuper de cette candidature.

La correspondance étant épuisée, M. le président donne la parole à M. Géhin pour communiquer à l'Athénée *son procédé d'empoissonnage des rivières*. L'Athénée reçoit avec la plus grande attention et le plus grand intérêt la communication de M. Géhin, et décide qu'une commission composée de MM. Hercule Robert, Caron et Fournier, étudiera plus profondément les procédés de M. Géhin, pour en dresser un rapport.

La parole est ensuite donnée à M. Fournier pour faire entendre une pièce de vers de sa composition, intitulée *la Croix d'honneur*, qui est admise à la seconde lecture.

M. Dézarnaud lit une pièce de vers intitulée *les Incompatibilités*. L'Athénée applaudit à la verve du poëte, et l'invite à donner une seconde lecture de ses vers.

La séance eet levée à dix heures.

Le Secrétaire général,

P. PRADIER-FODERÉ.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

THÉATRE DU VAUDEVILLE : *Petit bonhomme vit encore*, prologue en trois tableaux, par MM. Dartois frères et de Besselièvre.—*Ouistiti*, trois actes, par MM. Leuven et Brunswick. — THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE : *Marthe et Marie*, 5 actes, par MM. Anicet Bourgeois et Michel Masson. — THÉATRE NATIONAL : *Les Quatre parties du monde*, vingt-deux tableaux, par MM. Anicet Bourgeois, Clairville et Laurent.

C'est par le prologue traditionnel et une pièce en trois actes que le Vaudeville, frais, pimpant et doré sur toutes les jointures, a ouvert ses portes à ses élégants habitués.

Le prologue *Petit bonhomme vit encore* est ce que sont tous les prologues. Des personnages allégoriques représentent le théâtre, l'épigramme, le sel, le succès, la foule. Les mollets et les épaules ont des rôles importants, assez bien joués d'ailleurs.

Ouistiti, la pièce de résistance que le nom de Déjazet patronait, est de la catégorie des pièces dites historiques, sans doute à cause des noms que portent les acteurs; mais, en général, elles ne sont guère qu'un long mensonge en un ou plusieurs actes; *Ouistiti*, disons-nous, n'a pas eu tout le succès espéré et qu'on était en droit d'attendre de la collaboration de MM. Leuven et Brunswick. Après avoir été pendant longtemps les chevaliers et les troubadours de la monarchie, ces messieurs ont surtout eu le tort de traîner sur la claie du ridicule un roi d'Espagne dont ils ont fait un niais de la plus belle eau.

Déjazet a tiré d'un rôle ingrat et difficile tout le parti qu'on pouvait attendre de son inimitable talent. Mlle Marthe est une reine dont la beauté rend bien invraisemblables les froideurs d'un époux. Le petit échec de *Ouistiti* sera bientôt réparé : les directeurs du Vaudeville, en gens habiles, ont plus d'une bonne pièce dans leur bissac.

Marthe, c'est Mme Guyon; *Marie*, c'est Mme Naptal Arnaud. Ces deux actrices sont un gage de succès au théâtre de l'Ambigu-Comique; aussi la pièce nouvelle *Marthe et Marie* semble-t-elle promettre une longue suite de représentations. L'intérêt y est soutenu de la première à la dernière scène. Pleine de mouvement, d'incidents et de péripéties, l'action est des mieux inventées. MM. Saint-Ernest, Chilly et tous les chefs d'emploi de l'Ambigu ont donné dans ce drame.

Au Théâtre-National quatre cousins sont à la recherche d'un trésor laissé par un oncle fantastique : ils le cherchent séparément et par mer et par terre, en Europe, en Afrique, en Amérique et en Asie; ils passent par toutes les tribulations imaginables; ils sont victimes des diableries les plus étonnantes : rien n'y fait, ils poursuivent courageusement leur chemin. Les machines, les trucs, les changements à vue, les palais, les déserts se succèdent sans fin; c'est un interminable chapelet de surprises provoquant tour à tour le rire et le saisissement.

Les concerts d'été sont morts. Vivent les concerts d'hiver! Les salles de Sainte-Cécile, de Valentino, du Casino ont inauguré leurs fêtes, auxquelles accourt la foule empressée.

NÉRÉE DESARBRES.

MÉLANGES.

15 Octobre.

—Un de nos collaborateurs, membre du conseil de rédaction de la REVUE DES BEAUX-ARTS, M. le chevalier Pastou, est mort la semaine dernière à l'âge de soixante-trois ans. Ses obsèques ont eu lieu à l'église de Neuilly. Ses nombreux élèves, voulant rendre un dernier hommage à la mémoire de leur honorable professeur, ont exécuté un *Pie Jesu* sous la direction de M. Panseron. Dans la foule qui remplissait le sanctuaire, on remarquait MM. Auber, Moreau-Sainti, Delsarte, Baptiste, etc., etc. Plusieurs sociétés savantes, dont M. Pastou était membre, avaient envoyé des députations à cette cérémonie

funèbre. M. Pradier-Foderé, secrétaire général de l'Athénée des arts, a prononcé, au nom de cette ancienne société, un discours dont les paroles chaleureuses et senties ont vivement impressionné l'auditoire. M. Elwart, professeur au Conservatoire, a mêlé ses regrets à ceux de M. Pradier-Foderé, en signalant la perte que l'art musical venait de faire dans la personne d'un artiste aussi consciencieux et aussi pénétré de ses devoirs que l'était le chevalier Pastou.

— Dans une biographie d'Alexandre Choron, par notre collaborateur M. A. Elwart, publiée dans notre dernier numéro, le nom de l'honorable M. Fayolle a été par erreur précédé de celui de Fargin. Le vénérable auteur du premier *Dictionnaire des musiciens* qui ait paru en France nous écrit pour nous prier de lui restituer le prénom de François, qui est le sien. C'est donc François Fayolle et non Fargin-Fayolle qu'il faut lire.

— M. Gatineau, membre de l'Athénée des Arts, vient de faire paraître un excellent livre qui bientôt se trouvera dans les bibliothèques de tous ceux qui s'intéressent au progrès de l'agriculture. L'*Étude pratique sur l'institution du Crédit agricole* est un travail qui doit fixer l'attention du ministre de l'agriculture et des conseils généraux de la France entière.

—Des hommes dévoués, pleins d'amour pour le moyen âge, ont pris à tâche de ravir de précieux monuments à la destruction en vulgarisant l'étude de la Sigillographie. Voici venir la Société de Sphragistique, fondée en 1851, qui n'a pas eu d'antécédent, laquelle se propose de faire les recherches les plus étendues, et de publier gravures et documents sur les SCEAUX, qui tiennent une place si importante comme documents scientifiques, puisqu'ils se rattachent à la diplomatie, à la numismatique, à la symbolique chrétienne, et enfin à l'iconographie sacrée.

— La société d'*Agriculture, Commerce, Sciences et Arts*, du département de la Marne, a tenu sa séance annuelle à Châlons, à l'hôtel de ville, le 25 se tembre 1851. Elle annonce que dans celle de 1852, elle distribuera des médailles aux cultivateurs, commerçants et *artistes* dont les travaux lui paraîtront dignes d'être encouragés. Elle invite donc les personnes qui pourraient avoir des droits aux récompenses promises pour les différents concours, à déposer au secrétariat les pièces à l'appui avant le 15 juillet 1852.

— L'académie des *Lettres, Sciences, Arts et Agriculture* de Metz, vient de publier son programme de prix à décerner dans la séance de mai 1852. Une médaille d'or est réservée à l'auteur du meilleur système de plans et devis d'églises pouvant s'appliquer, quant au style et à la dépense, au plus grand nombre de communes du département.

— La riche collection de tableaux, laissée par le baron Van Nagel van Ampsen a été vendue le 4 septembre à la Haye. La plupart des toiles ont été adjugées à des prix considérables. Un J. Both, *paysage italien*, a été laissé à M. Boos à 2 200 fl.; A. Cuyp, *Marine*, à M. Le Roy, à 9 000 fl.; J. Van de Cappelle, *Mer calme*, à M. P. Roos, à 1 550 fl.; A. Cuyp, *Pâturage avec animaux*, à M. Brondgeest, à 2 500 fl.; A. Van de Velde, *Tableau de famille*, à M. Roos, à 1 750 fl.; J. Van der Heyden et A. Van der Neez, l'*Entrée d'une forteresse*, à M. Le Roy, à 5 500 fl.; *idem*, *Vue du Rhin*, à M. Roos, à 2 150 fl.; C. du Jardin, *Cour d'Auberge*, à M. J. Roos, à 3 650 fl.; le *Paysan buvant*, à M. Chaplain, 1 000 fl.; J. Van Ostade, *Paysage*, à M. Lamme, 1 320 fl.; Paul Potter, *Pâturage*, à M. Chaplain, 5 000 fl.; Rembrandt, *Portrait de jeune fille*, à M. J. Roos, 4 020 fl.; Ruysdael, *Paysage*, à M. Roos, 1750 fl.; *idem*, *Vue d'un paysage du Nord*, à M. Le Roy, à 3 000 fl.; Ruysdael et Wouwermans, *Paysage*, à M. Roos, à 2 010 fl.; D. Teniers, *Kermesse flamande*, à M. Chaplain, à 2 750 fl.; G. Van de Velde, *Marine*, à M. Brondgeest, à 1 550 fl.; Wouwermans, *la Fenaison*, à M. P. Roos, à 8 000 fl.; *idem*, *le Maréchal ferrant*, *id.*, à 2 080 fl.; *Portrait de cavalier*, 720 fl.; *Paysage*, 610 fl.

HISTOIRE DE LA PEINTURE

PAR LES MINIATURES.

PREMIERS SIÈCLES DU CHRISTIANISME.

L'histoire de l'art en France n'a jamais pu être étudiée d'une manière complète, ni être classée chronologiquement d'une façon satisfaisante, par la raison toute naturelle que les matériaux nécessaires à cette étude et à ce classement, quoique très-abondants, sont cependant très-peu connus. La science historique de l'art, qui, depuis quelques années, a fait en Europe d'immenses progrès, a négligé, par un étrange oubli, de scruter la période la plus intéressante de l'ensemble qui s'offrait à ses investigations.

Rebutés par les accusations exagérées de barbarie que les écrivains des siècles derniers se sont trop longtemps plu à déverser sur les premières époques du moyen âge, nos écrivains modernes ont subi pour la plupart l'influence de ces accusations, et n'ont accordé qu'une légère attention à l'art et aux artistes qui, même après la chute de Rome et la décadence de l'empire grec, prolongèrent dans l'Europe occidentale les traditions de l'art antique sous sa transformation chrétienne. D'autres écrivains, en présence des ruines des monuments mérovingiens et carlovingiens, ont déploré ces destructions, ouvrage du temps ou des hommes, qui ne permettaient plus à l'historien de l'art de le reconstruire dans ce passé.

Comment, en effet, faire revivre pour les yeux et pour le jugement, avec le seul secours des chroniques contemporaines, ces merveilles de la peinture et de l'ornementation qu'étalaient sur leurs murailles, dans leurs mosaïques à fond d'or, et jusque sur les émaux et dans les dessins de leur orfévrerie, les basiliques, les églises et les couvents des premiers siècles de notre histoire. Comment se créer une idée nette de ces tentures merveilleuses, si habilement ouvrées, dont étaient décorés les sanctuaires aux jours de grandes fêtes. Rien, ou presque rien de tout cela n'a échappé à l'œuvre destructive du temps et des révolutions, à la négligence, à l'incurie des siècles contemporains.

C'est surtout dans les Gaules, dans notre France, le plus anciennement chrétien, le plus anciennement civilisé des pays de l'occident, que ruisselaient, si l'on peut s'exprimer ainsi, ces trésors des arts. Il suffit, pour en demeurer con-

vaincu, d'ouvrir les chroniques mérovingiennes, de parcourir les Capitulaires de Charlemagne; les premières décrivent avec admiration les travaux exécutés, les seconds règlent les travaux de restauration ou d'embellissements à entreprendre dans les diverses églises de l'empire.

C'est d'abord Childebert Ier bâtissant l'église de Saint-Germain-des-Prés, et l'ornant de mosaïques, de peintures et de dorures, et la faisant tout à la fois si belle et si riche, que les contemporains la nommaient *Saint-Germain le doré*[1].

C'est Gondebauld, prétendu fils de Clotaire Ier, couvrant de ses peintures les murs et les voûtes de plusieurs oratoires[2].

Puis Grégoire de Tours faisant peindre son église de Saint-Martin et celle de Saint-Perpétuus.

Ainsi, comme nous l'apprennent Grégoire de Tours et Fortunatus, dès le VIe siècle, l'art était dignement représenté dans les Gaules, non-seulement par des artistes italiens ou byzantins, mais par des artistes barbares formés à l'école des maîtres de ces deux pays[3].

Les Goths de la Provence excellaient surtout comme architectes et comme maçons; ils se répandaient dans le nord de la France, et ce furent des artistes de cette nation qui bâtirent, sous Clotaire Ier, l'église de Saint-Pierre de Rouen. A Toulouse, à Clermont, à Tours, à Rouen, à Saintes, à Bordeaux, des peintres francs de nation décorèrent, dès le VIe siècle, les églises édifiées ou restaurées par la piété des fidèles.

Dagobert, quelques années plus tard, édifiait la basilique de Saint-Denis, dont il couvrait les murailles de tentures tissues d'or et enrichies de perles[1].

Et ces tentures, qui devaient peu à peu faire abandonner l'usage de peindre les églises, représentaient comme elles les sujets les plus remarquables de l'histoire de Dieu, offraient, ainsi que les mosaïques prodiguées par la piété des prélats dans les églises d'Autun, de Nevers et d'Auxerre, une image saisissante des mystères sacrés de notre religion.

Ceci nous conduit à la fin du VIIe siècle, au moment où le concile de Constantinople (*Quinisexte* ou *in Trullo*) ordonna, par un décret de 692, de remplacer les emblèmes employés jusque-là dans la représentation des sujets religieux par la peinture historique, et d'offrir simplement aux fidèles le mystère de la rédemption sous les traits du Christ en croix. Ce décret ouvrit à l'art chrétien

[1] « Hinc inaurati Germani aula olim vulgi ore « celebratur. » (Mabill, *Annal. ord. S. Bened.*, t. I, l. V, c. XLIV, p. 120.

[2] Greg. Tur., *Hist. eccl. Franc.*, l. VII, c. XXVI.

[3] « Gregorius, ego, indignus, basilicas S. Perpetui adustas incendio reperi, quas in illo nitore, vel pingi, vel exornari, ut prius fuerant, ARTIFICIUM NOSTRORUM OPERE, imperavi. (Greg. Tur., *Hist. eccl. Franc.*, l. X, c. XXI, § 19.)

Quod nullus veniens Romana gente fabrivit;
Hoc vir BARBARICA PROLE peregit opus.
Fortun., l. II, carmen 9.

[1] « Nam et per totam ecclesiam auro textas vestes, margaritarum varietatibus multipliciter exornatas, in parietibus et columnis atque arcubus suspendi devotissime jussit. » (Gest. Dagob., c. XX *apud* D. Bouquet, *Recueil des hist. des Gaules*, t. II, p. 585.

un large et bel avenir. A des emblèmes dont le sens énigmatique avait toujours besoin d'interprétation, il substitua l'art véritable, qui parle par lui-même, qui remplace pour ainsi dire la parole, et qui faisait dire, quelques siècles après, aux contemporains émerveillés devant les magnifiques décorations des églises, en présence des sculptures animées et des milliers de figures que la peinture jetait sur leurs murailles et jusqu'au sommet de leurs voûtes : « Nos temples sont le livre de la science et de la foi des illettrés. »

Ce décret faisait sortir l'art religieux de la route hiéroglyphique où il s'était engagé, où il menaçait de se perdre, pour le donner tout entier aux destinées poétiques qu'il a si brillamment suivies.

L'emblème était l'art des catacombes, l'art de la croyance qui se voile pour échapper aux persécutions, et qui parlait aux adeptes un langage connu d'eux seuls; art tout scientifique et tout mystérieux, qui ne convenait plus à une religion devenue triomphante, à des peuples qui avaient soif de la parole vraie, de la représentation vraie, qui voulaient toucher les plaies du Christ, non parce qu'ils doutaient, comme Thomas, mais pour pleurer plus douloureusement sur le martyre de la Passion. C'est alors que Clotaire s'écriait en écoutant le récit de la grande scène du Golgotha : « Que n'étais-je là avec mes Francs! »

Pour toucher le cœur de ces barbares venus à travers tant de forêts et de déserts, voyageurs séculaires conviés à la chute du grand empire romain, il fallait mieux que des emblèmes, mieux que les jeux capricieux des raffinements mystiques de la rêverie civilisée; pour les convier à embrasser les lois du christianisme, cette religion de la douleur et de l'abnégation, de la miséricorde et du sacrifice; pour relier dans une même communauté d'idées tolérantes et indulgentes ces hommes qui avaient souffert, qui avaient erré pendant des siècles parmi les solitudes effrayantes qui bordaient l'empire du sensualisme, qui avaient souffert le froid et la faim, en aspirant de loin l'air chargé de parfums qui leur arrivait de l'Italie; en écoutant d'une oreille irritée les chants des fêtes, le bruit des orgies dont retentissait Rome à ses derniers jours, il fallait plus qu'une suite d'emblèmes insignifiants, arrangés pour des peuples accoutumés au langage énigmatique.

Il fallait leur montrer, non pas sous une forme symbolique, mais dans sa vérité la plus entière, la plus saisissante, l'image de ce Dieu descendu sur la terre pour accomplir le plus éminent des sacrifices, pour livrer son propre corps à l'expiation comme rachat de toutes les expiations individuelles. Il fallait arrêter le torrent des vengeances au pied de cette croix sur laquelle le Juste par excellence avait désarmé toute vengeance par un immortel pardon.

Comte Horace de VIEL-CASTEL.

A l'article qui précède, était jointe une lettre dans laquelle M. le comte Horace de Viel-Castel promet de donner très-prochainement à la Revue des Beaux-Arts la suite de son savant et poétique travail.

GUILLAUME LE CONQUÉRANT,

STATUE ÉQUESTRE, PAR M. ROCHET.

Puisqu'un goût plus éclairé des arts ou un sentiment de reconnaissance et d'orgueil national inspirent à la plupart de nos cités la juste ambition de posséder sur leurs places publiques, dans leurs hôtels municipaux ou dans leurs trop rares galeries artistiques la ressemblance en marbre ou en bronze des hommes qui les ont illustrées, il conviendrait qu'un raisonnement calme et modérateur s'attachât à établir une sage concordance entre le caractère de la sculpture et le type architectural du pays ou les mœurs connues des populations qui voient soudainement surgir au milieu d'elles l'image d'un homme des temps passés. Ces réflexions sont les premières que présente à l'esprit observateur le nouveau bronze équestre dont la France vient de s'enrichir. On sait comment les cinq départements qui occupent aujourd'hui le territoire de l'ancienne province de Normandie, mus par un même souvenir local, entraînés dans un même élan de patriotisme, ont réuni leurs souscriptions, augmentées d'offrandes venues d'autres points du pays ou de l'étranger, et complétées par le concours pécuniaire du gouvernement pour ériger à un de leurs plus glorieux fils un monument qui perpétuât sa renommée. Cette œuvre, d'une haute importance sous plus d'un rapport, a été confiée à M. Rochet, statuaire qui s'était déjà fait connaître par plusieurs œuvres de mérite, entre autres la statue du maréchal Drouet d'Erlon à Reims. C'est ainsi que, le 26 octobre dernier, jour anniversaire de son entrée victorieuse à Londres, en 1066, a été solennellement inaugurée à Falaise, ville natale du héros, la statue équestre de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie et roi d'Angleterre.

Avant de prendre sa place définitive dans le Calvados, sur son piédestal roman, le bronze de M. Rochet a subi la périlleuse épreuve de l'exposition publique à Paris, et c'est là que, mêlé à la foule, nous avons pu l'examiner à notre aise et le juger.

Imaginez-vous, en effet, non plus dans le voisinage du grandiose hôtel des Invalides, au milieu des ombrages des Champs-Élysées, mais au centre des constructions vulgaires et sans ordonnance d'une vieille et placide cité normande, la fougueuse image du fils naturel de Robert de Normandie, ce Robert le Diable de la légende, et de la gentille Arlette de Falaise, poussant un furieux hurra, sa bannière en main, et au galop précipité d'un pur sang du Perche. Imaginez-vous encore le contraste qu'offrira en permanence la vaillante tête du guerrier avec les physionomies narquoises allant et venant à son ombre. Bonnes gens à coup sûr que ces bourgeois de Falaise, plus familiarisés avec les luttes de la chicane qu'avec les tournois et les passes d'armes du moyen âge.

A notre avis, la statuaire monumentale exige surtout l'harmonie du voisinage et un certain calme qui ne heurte ni le regard ni l'attention. L'idée de la conquête ne s'exprime pas plus par la contorsion violente du corps et le cabrement exagéré du cheval que par le désordre des accessoires et l'imitation servile des armes ou costumes des temps historiques. La belle statue d'Emmanuel Philibert, par M. Marochetti, a-t-elle moins d'expression parce qu'elle est calme et sagement mouvementée. Celle si habilement posée de Guillaume de Nassau, par M. de Nieuwerkerke, caractérise-t-elle moins bien l'esprit guerrier ou politique du libérateur de la Néerlande?

En examinant le bronze de M. Rochet, nous nous sommes demandé si ces remarque étaient venues à sa pensée avant qu'il eût modelé son *Guillaume le Conquérant*. Pour nous, malgré une certaine unanimité dans la presse à louer l'excentrique beauté de cette œuvre, nous nous sommes promis de mêler quelques critiques à cette surprise du goût qui se manifeste chaque fois qu'un artiste frappe fort, n'importe par quel moyen. Outre le parti pris

de mouvement que dénote la statue entière, parti qui fatigue le regard et que la vérité repousse, d'autres défauts se révèlent, qu'il nous est impossible de ne pas signaler. Nous nous sommes placé à tous les points de vue, et faute de perspective, ou peut-être par suite de cette imprévoyance trop commune qui assimile l'atelier à la place publique, nous avons acquis la preuve que ce qui se voit le mieux n'est pas le guerrier, mais le cheval qui le porte. Ainsi, lorsqu'on est à gauche, le corps penché à droite vous échappe presque entièrement. Vous mettez-vous de face, la tête fièrement dressée du coursier vous masque le corps et la figure du personnage. A droite enfin, à peine distingue-t-on en raccourci Guillaume dissimulé par le gonfanon qu'il agite. En de semblables circonstances, le propre des grands artistes est de mettre en présence l'agitation et le calme, l'emportement et la résistance. Ainsi a fait Coysevox dans ses admirables *chevaux de Marly*.

A part ces imperfections d'ensemble, l'œuvre de M. Rochet est celle d'un sculpteur habile en son art. Étude de l'équilibre pour vaincre, autant que faire se peut, les difficultés de la pose qu'il conçoit; connaissance historique des costumes et armures de l'ancienne chevalerie, en un mot, dessin juste, quoique tourmenté, tels sont les principaux mérites que présente cette statue équestre, fort bien coulée par M. Saint-Denis, fondeur, et la plus importante que possède la province, car elle ne mesure pas moins de sept mètres de haut. Le monument de Guillaume le Conquérant sera sans doute pour la ville où il est né le premier pas vers une meilleure décoration architecturale, et de même que dans la plupart des cas, c'est la statue qui est choisie pour l'emplacement, de même, il faut l'espérer, la municipalité de Falaise pensera peut-être à créer un emplacement pour la statue.

CHARLES PLACE.

SALON DE BRUXELLES.

III.

Peinture religieuse. — Peinture de genre.

MM. PODESTI. — DELFOSSE. — FAUCONNIER. — SERRURE. — CHARLES WAUTERS. — CANNEEL. — KRUSEMAN. — ROBERTI. — LECLERCQ. — DE GROUX. — KOLHER. — VAN MALDEGHEM. — WEISER. — VAN SEVERDONCK. — BONET. — HOUZÉ — TIBERGHIEN. — NISEN. — CERMAK. — CARL HUBNER. — HASENCLEVER. — DE BRAEKELEER. — MADOU. — WILLEMS. — DE BLOCK. — DICKMANS. — DE TAEYE. — FAUVELET. — CLAES. — DE LOOSE. — SCHAEP. — HUNIN. — VERHEYDEN. — HOLLANDER. — VAN HOVE. — DILLENS. — VAN SCHENDEL. — BEGAS. — MEYER. — BOSER.

Le rapide examen que j'ai entrepris du Salon de Bruxelles ne saurait être exempt d'omission. Ainsi, au moment de passer à la peinture religieuse, je m'aperçois que quelques œuvres appartenant au genre historique n'ont point trouvé leurs places dans le chapitre qui a précédé celui-ci. M. Podesti, artiste romain, a cru devoir recommencer l'*Enlèvement d'Europe* après Véronèse, et le *Décaméron* après Winterhalter; cette double tentative a été couronnée d'un très-médiocre succès. La *Jeunesse de Duguesclin*, par M. Delfosse, ne vaut pas sa *Partie de musique*, petit tableau où l'on remarque de bonnes qualités. Dans deux sujets bien opposés, MM. Fauconnier et Serrure ont fait chacun de la fantaisie, mais une fantaisie dans laquelle je ne les engage pas à persévérer. Le premier nous a donné le *Tasse lisant ses vers à Léonore d'Este*, le second *Salvator Rosa parmi les brigands*. Ce n'est pas le talent ou, comme on dit, la main qui manque à MM. Serrure et Fauconnier, c'est l'étude. Chez l'un la vérité, chez l'autre l'histoire, sont malheureusement absentes.

Ouvrons maintenant, pour en feuilleter quelques pages, ce grand, ce sublime livre qu'on nomme l'Ancien Testament. De plus en

plus entraîné par ses goûts vers la peinture monumentale, M. Charles Wauters a exposé une sorte d'esquisse qu'il appelle *un Episode de la création*, et où se trouve rapidement indiqué un projet de fresque en six compartiments. On ne peut qu'encourager l'auteur à étudier encore son projet et à le mettre à exécution. La *Scène biblique*, de M. Canneel, est plutôt une allégorie qu'un épisode des livres saints; c'est, à tout prendre, la personnification du Cantique des Cantiques. Peut-être désirerait-on voir dans ce tableau, d'ailleurs bien exécuté, moins de grâce mondaine et plus de mysticisme. Par une exception digne d'être signalée, l'école hollandaise a tenté, cette fois, une excursion dans le domaine religieux. M. Kruseman, de Diebergen, nous a envoyé, avec son *Agar dans le Désert*, composition un peu faible, plusieurs autres toiles d'un vrai mérite, particulièrement la *Vierge et saint Jean au pied de la croix*, et le *Denier de la Veuve*. C'est encore un tableau digne d'être cité que celui où M. Roberti nous montre *Rachel pleurant ses enfants*. La douleur de la mère est on ne peut mieux rendue dans cette touchante scène.

La *Rebecca*, de M. Leclercq, témoigne, comme le *Christ à la colonne*, du même artiste, une certaine hésitation dans le style et une inexpérience dans la manière, dont il se corrigera sans nul doute, car elles sont les signes irrécusables de la jeunesse, mais d'une jeunesse jalouse de bien faire et avide de succès. M. de Groux, lui, est allé compléter ses études à Dusseldorf, et c'est de là que, sans dépouiller son caractère flamand, dont il est justement fier, il nous a adressé une charmante scène, celle de *Ruth et Noémi*, où la rêverie allemande le dispute au réalisme anversois. Le *Moïse exposé sur le Nil* est bien l'œuvre d'un enfant de Dusseldorf, et j'ai hâte de dire, tout esprit national à part, que cette toile, de M. Kolher, est incontestablement, par le fond et par la forme, pour la composition et pour le sentiment, une des meilleures de notre Salon.

Un autre tableau, d'une dimension égale à son importance, est celui de M. Van Maldeghem, représentant le *Christ prêchant sur la montagne*. Si le peintre n'a pas toujours, et dans toutes les parties, été à la hauteur de la grande tâche qu'il s'était imposée, du moins a-t-il, en divers endroits, reproduit avec un rare bonheur les traditions du Nouveau Testament. Plus sage, plus contenu, M. Weiser se fait moins remarquer par l'éclat que par le calme religieux, dans la composition qu'il intitule : *Jésus-Christ consolant les femmes de Jérusalem*, et dont il a pris le sujet dans le verset de l'Évangile : « Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants. » M. Van Severdonck a peint, pour l'église Notre-Dame de Namur, la *Chute du Christ*. Il faut, certes, du courage à un artiste pour refaire le *Spasimo;* mais, grâce à Dieu, M. Van Severdonck est doué d'une persévérance égale à son talent, et d'ailleurs, en peinture, et surtout en peinture religieuse, si l'on n'abordait que les sujets qui n'ont pas été traités par d'autres, on courrait grand risque de n'avoir rien à faire, et il ne resterait aux artistes contemporains qu'à briser leur palette.

Sur mon chemin, je signale deux tableaux qui sont le résultat de commandes faites par le gouvernement. Le *Couronnement de la Vierge*, par M. Bonet, ira prochainement orner la chapelle d'une commune de Flandre; le *Crucifiement*, toile considérable de M. Houzé, est destiné à une église de Tournay. MM. Bonet et Houzé sont, à n'en pas douter, de sincères artistes qui prennent leur art au sérieux, qui en étudient patiemment les formes et les aspects divers; il se peut que, comme d'autres, ils ne soient exempts ni de faiblesse, ni d'erreurs; mais il est aisé de reconnaître que, chez eux, la conscience et l'habileté d'exécution sont toujours les qualités dominantes.

Je regrette très-sincèrement que, dans son désir de bien faire, M. Tiberghien ait poussé la vérité au delà des limites, et soit ainsi tombé dans l'exagération. Son *Christ au Tombeau* est la preuve que souvent le mieux est l'ennemi du bien. A force de vouloir assombrir

la scène lugubre que retraçait son pinceau, M. Tiberghien nous a donné un Christ qui n'a jamais dû vivre, une Vierge et une Madeleine que la douleur défigure par trop. Quoi qu'il en soit, il y a de l'harmonie, du style, du dessin; en un mot, de véritables qualités dans l'œuvre de M. Tiberghien. Sauf quelques restrictions légères, j'en dirai autant de la composition de M. Nisen, qui a pour sujet *les sœurs de Notre-Dame présentant des jeunes filles à la Vierge*. Dans les trois principales figures voisines de celle de la mère de Dieu, l'auteur a voulu représenter les pieuses fondatrices d'un ordre qui depuis s'est répandu et a fait des prosélytes par tout le monde, comme l'attestent ces groupes de jeunes filles où se distinguent des visages et des costumes de tous les pays; en somme, c'est une douce et gracieuse idée que celle reproduite sur la toile par M. Nisen, et en faveur de l'idée, la critique, doit passer sur certains détails.

La peinture de genre est si abondante en ouvrages et en noms, que, bien malgré moi, je serai dans l'obligation de me borner souvent à de simples nomenclatures. M. Cermak, de Prague, est pourtant du petit nombre de ces artistes qui ont tout ce qu'il faut pour fixer l'attention. Rien de moins mélodramatique, et cependant rien de plus vrai que le spectacle de sa *Famille esclavonne émigrant de Hongrie*. Ces pauvres gens, pleurant, avant leur départ, devant une sainte image, font pressentir tout ce que bientôt leur inspirera de regrets la patrie absente. Dans le même ordre d'idées se classent, de la manière la plus naturelle, la *Bienfaisance* et les *Fiancés devant le pasteur*, deux jolies toiles qui forment pendants, et qui sont signées du nom de M. Carl Hubner, de Dusseldorf. Deux autres pendants, qui sont loin de valoir ceux que je viens de citer, bien qu'ils appartiennent aussi à un peintre de l'école de Dusseldorf, sont : *Jobs passant son examen de théologie* et *Jobs maître d'école*, par M. Hasenclever. Ce Jobs, qui est le John Bull de l'Allemagne, est aussi le héros d'un poëme satirique dont l'*humour* est d'une qualité assez équivoque, à en juger par les tristes caricatures qu'il a suggérées au peintre.

Mais parlons des artistes belges qui ont tenu dans la peinture de genre, ou qui tiennent, à l'heure qu'il est, la tête de la colonne. Voici d'abord M. de Braekeleer, le maître à tous par l'âge et, j'ai hâte de le dire, par ses succès d'autrefois. Si le *Petit voleur* et la *Souris échappée* ne continuent pas, avec une égale supériorité, la série de toiles charmantes que nous devons à ce spirituel pinceau, on y reconnaît encore bon nombre des qualités qui jadis ont placé M. de Braekeleer au niveau de ses prédécesseurs des XVIIe et XVIIIe siècles. Aux côtés du vétéran de l'art, une nouvelle famille de disciples s'est produite. Entre les plus habiles, on remarque M. Madou. Il s'en faut que la couleur soit la marque distinctive du talent de cet artiste; mais, en revanche, l'observation, la vérité, la finesse d'exécution et le dessin recommandent aux amateurs presque toutes ses toiles. La *Scène d'intérieur* et l'*Audience de police d'autrefois* justifient en tous points les éloges que nous accordons à M. Madou et la réputation dont il jouit.

Plus coloriste que M. Madou, M. Willems est en général moins harmonieux et moins sage; cependant la composition qu'il a exposée et qu'il intitule : *une Vente publique de tableaux en* 1650, dénote une grande habileté de main, et offre, dans l'ensemble comme dans les détails, de fort ingénieux contrastes. Les *Moissonneuses au repos*, par M. de Block, ne sont pas, comme on pourrait le croire, un épisode qui se passe en pleine campagne, mais une scène d'intérieur. Les moissonneuses, endormies au fond d'une grange sur leurs gerbes, sont épiées, à travers une lucarne entr'ouverte, par de malins paysans. Il y a de la naïveté et du charme dans cette œuvre; on y désirerait un peu plus de dessin.

Par contre, toutes les qualités semblent être réunies dans la jolie toile que M. Dickmans appelle la *Vieille Dentellière*. Cette brave femme, ainsi penchée sur sa besogne délicate, entourée de son chien, de sa tabatière et de tous les ob-

jets qu'elle aime, cette vieille et bonne Flamande, est une des perles de notre Salon. Parmi les sujets gracieux, j'ai remarqué, et je me fais un plaisir de citer avec éloge : l'*Homme heureux*, par M. De Taeye ; les *Curieuses*, par M. Fauvelet; le *Petit poltron*, par M. Claes, et la *Leçon de dessin dans un pensionnat*, par M. de Loose. Je complète cette liste en indiquant, parmi ceux qui ont le mieux réussi dans les sujets populaires, M. Schaep, auteur de deux *Kermesses flamandes*, et MM. Hunin et Verheyden, qui ont exposé, le premier le *Tirage à la conscription*, le second la *Plainte au commissaire* et le *Musicien*, deux petites scènes pleines d'originalité et de vrai comique.

Que n'ai-je la place de tempérer, par quelques lignes consolatrices, l'expression de la critique générale, dont je ne suis ici que l'écho, en ce qui concerne quelques-uns de nos artistes que la peinture de genre a médiocrement inspirés ! J'ai le regret de ne pouvoir accompagner d'aucun éloge la mention de divers tableaux qui ont malheureusement voulu courir les risques du jugement public, tels que la *Partie de cartes dans un corps de garde*, par M. Linnig, qui ne vaut guère mieux que le *Corps de garde* de M. Bouvy; une *Lecture à la campagne*, de M. Meganck; la *Fête villageoise*, de M. Melzer; le *Vieux Barde*, de M. Taymans, et le *Charlatan*, de M. Tielemans. A ces artistes, ainsi qu'à MM. Vandandaele, Angus, Debacker, Carolus, je souhaite de meilleures inspirations et plus de succès au Salon prochain.

Les mœurs hollandaises ont été reproduites avec plus ou moins de bouheur, par trois peintres nos compatriotes, et par un Hollandais, M. Hollander, auteur de la *Mauvaise nouvelle*, tableau auquel je préfère de beaucoup, pour l'expression et la vérité, autant que pour le coloris, l'*Intérieur hollandais*, de M. Van Hove, où l'on retrouve, par-ci, par-là, des réminiscences de la douce quiétude de Gérard Dow et ses jolies *Orphelines d'Amsterdam*. A côté de cette gracieuse page je place volontiers la *Demande en mariage*, de M. Dillens, doux souvenir de la Flandre hollandaise, et, sans quitter le même pays, mais dans un genre différent, *le Marché à Rotterdam*, de M. Van Schendel. Le *Braconnier*, du même artiste, témoigne, chez M. Van Schendel, d'une préférence marquée pour les natures mortes. Le peintre excelle à reproduire le gibier, les fruits, les légumes; quand il sera arrivé à un pareil degré de perfection pour les créatures vivantes, son talent sera complet.

Quelques mots encore au sujet d'œuvres et d'artistes de Berlin et de Dusseldorf, et j'ai fini. M. Begas, qui jadis a reçu les leçons de l'illustre Gros, est un peintre qui jouit, à juste titre, d'une haute estime dans la capitale de la Prusse. Sa *Famille de vignerons italiens* est un ouvrage conçu et traité d'une manière magistrale; tout y est bien ajusté, tout y est vrai, hormis les figures, qui n'ont rien d'italien. MM. Meyer et Boser, deux disciples de l'école de Dusseldorf, qui font honneur à leur académie, aiment beaucoup les enfants, et on ne saurait leur en vouloir de cette préférence, car elle leur a suggéré, à l'un et à l'autre, de naïves et gracieuses œuvres, où les fleurs et le premier âge s'épanouissent avec un charme infini. Peut-être M. Meyer n'a-t-il pas, dans ses quatre tableaux, tous consacrés à l'enfance, qu'il représente dans des occupations ou des attitudes diverses, l'élévation de pensée et la rêverie germanique de M. Boser. Chez ce dernier, en effet, il y a peu de choses à reprendre. La *Petite bouquetière* et les *Deux enfants*, de M. Boser, sont deux idylles écrites avec le pinceau.

Dans un dernier chapitre, je parlerai des marines, des paysages et des portraits; j'ajouterai quelques mots touchant la sculptnre et l'architecture.. Ma tâche ainsi touche à son terme, et il est temps, car notre Salon est à la veille de fermer ses portes.

FLORIS VAN STRAET.

Bruxelles, 25 octobre.

Le 8 novembre aura lieu la distribution des récompenses aux artistes qui se sont signalés à l'Exposition de Bruxelles. Le gouvernement belge se propose de donner beaucoup d'éclat à cette cérémonie.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

ENVOIS DE ROME.

DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE[1].

III.

Architecture.

MM. THOMAS. — NORMAND. — ANDRÉ. — GARNIER. — LEBOUTEUX.

Il serait, je crois, impossible de trouver dans Rome et même dans toute l'Italie une ruine quelconque qui n'ait été mesurée, dessinée, restaurée par plusieurs générations d'architectes. On ne peut donc raisonnablement en vouloir aux élèves de l'École de Rome de la monotonie de leurs envois. Ils ont un devoir, une tâche à remplir; ils se soumettent, mesurent, dessinent et restaurent toujours les mêmes monuments. Il en sera longtemps ainsi; l'Académie des beaux-arts a ses convictions, sa routine, et elle n'autorise que rarement les artistes pensionnés à quitter sa Villa Médicis.

M. Thomas a obtenu cette insigne faveur: il a passé en Grèce sa cinquième année, et a pu envoyer à l'Exposition une vue de l'Acropolis ou citadelle d'Athènes. C'est dans l'Acropolis que se trouvaient autrefois les plus anciens temples des Athéniens; c'est là qu'ils célébraient la fête des Panathénées et qu'étaient déposés les archives de l'État et le trésor public. Aussi l'Acropolis était-elle regardée comme la partie sacrée de la ville. Elle ne présente plus aujourd'hui que des ruines; cependant on y voit encore les restes des fameux Propylées, le petit temple de la victoire *Aptère* (sans ailes), le temple dorique de Minerve, si connu sous le nom de Parthénon, les temples ioniques d'Erechthée et de Minerve Polyade. M. Thomas a fait un beau dessin représentant l'état actuel de ces ruines. Le même artiste a payé sa dernière dette à l'Académie par l'envoi d'un projet d'église pour une ville de France. C'est un projet de peu d'importance, fait à la hâte et dessiné négligemment. On voit que l'artiste cherchait plutôt à se débarrasser d'une obligation qu'à montrer ce qu'il pouvait faire.

[1] Voir pour la première partie page 315 ci-dessus.

M. Normand, élève de quatrième année, nous promet la restauration de tout le Forum romain; c'est une rude tâche qu'il s'est imposée! En attendant la réalisation complète de cet immense travail, il a envoyé comme à-compte un plan du vaste espace connu sous le nom vulgaire de *Campo Vaccino*.

M. André, élève de troisième année, a dessiné avec soin quelques fragments du temple de Jupiter à Terracine, et des détails de l'ordre ionique du temple de Marcellus que tant d'autres avaient dessinés avant lui.

L'envoi de M. Garnier, deuxième année, est un véritable travail de patience. Il a reproduit dans un charmant dessin les fines et brillantes mosaïques qui décorent le siége épiscopal de la basilique de Saint-Laurent hors les murs, et les ornements si nombreux et si délicats des ambons de l'église San-Miniato, près Florence. Pour obéir aux règles académiques, M. Garnier a joint à ces minutieux détails une restauration du temple de Vesta.

Enfin M. Lebouteux a, pour son premier envoi, dessiné consciencieusement les restes du portique d'Octavie.

La réunion de ces différentes études offre peu d'intérêt; il n'y a dans cette exposition rien de positivement mauvais, rien non plus de remarquable.

IV.

Gravure en médailles et pierres fines.

M. CHABAUD.

Un seul artiste s'est chargé de nous faire connaître quel a été, durant l'année académique qui vient de finir, l'état de la gravure à notre école de Rome. M. Chabaud, élève de troisième année, a envoyé à l'exposition du palais des Beaux-Arts trois œuvres qui permettent d'apprécier son talent sous trois faces distinctes.

Ces trois ouvrages sont un médaillon en cire, une médaille et une pierre fine.

Le médaillon en cire, qui n'est qu'une esquisse, a pour sujet un *Voyage guidé par l'Amour.*

Un jeune homme, le bras passé derrière le cou d'une jeune femme qui lève vers lui sa main droite, semble plutôt arrêté que disposé à entreprendre un voyage. La femme est dans une attitude triste et indécise. L'Amour, qui a saisi par un mouvement franc et décidé la main gauche de la femme, s'élance en avant, à la course, l'arc à la main, le carquois au côté, armé en guerre. Pourquoi le jeune homme a-t-il saisi l'Amour par le poignet de la main qui porte l'arc en avant? Toutes ces combinaisons ne rendent-elles pas la marche du groupe impossible, ne le condamnent-elles pas à l'immobilité? Puisque, d'après le programme, l'Amour guide les voyageurs, n'était-ce point à lui à les tenir l'un et l'autre par la main? Quant à nous, c'est avec un profond sentiment de tristesse que nous voyons nos jeunes lauréats, dont quelques-uns seront plus tard des maîtres, fixer de préférence leur imagination et leurs travaux sur des sujets érotiques. Le paganisme, cette source du beau antique, offre pourtant d'autres et de plus fécondes idées que celles-là aux études intelligentes et sérieuses. Jeunes ou vieux, les artistes ne peuvent-ils pas s'inspirer ailleurs. N'ont-ils pas, parmi les modèles incessamment offerts à leurs pensées ou à leurs regards, la patrie, l'honneur, la gloire. A ceux-ci et à ceux-là nous répéterons avec Delille une des strophes du dithyrambe sur l'immortalité de l'âme :

> Cultivez les arts enchanteurs,
> Ils calmeront les maux où le ciel vous condamne,
> Ils mêleront quelque charme à vos pleurs.
> Mais ne profanez point le feu qui vous anime,
> Laissez là des plaisirs les chants voluptueux
> Et leur lyre pusillanime.
> Célébrez l'homme magnanime,
> Célébrez l'homme vertueux,
> Et que vos chants majestueux
> Soient sur la terre un prélude sublime
> Des hymnes chantés dans les cieux !

La médaille gravée avec soin par M. Chabaud, d'après *la Danaïde* du musée du Vatican, atteste les études consciencieuses de l'auteur et fait honneur aux maîtres qui l'ont dirigé. C'est un travail recommandable sous plus d'un rapport; aucune partie n'y est négligée; l'expression triste de la figure est parfaitement rendue.

Ayant reconnu que les erreurs dans les attributions des œuvres d'art se perpétuent par la crainte où l'on est de heurter les préjugés consacrés par le temps, il ne serait peut-être pas sans quelque profit pour l'art d'examiner cette question que nous nous sommes posée : La belle statue du Vatican, connue jusqu'ici sous la dénomination de *Danaïde*, est-elle bien une Danaïde ?

En attendant qu'une solution soit donnée à cette question ou plutôt à ce problème artistique, il reste à parler ici du troisième et dernier ouvrage qui complète l'envoi de M. Chabaud. Cet ouvrage est une gravure sur pierre fine à trois couches, représentant une tête que l'artiste appelle *la Force*.

Par quel mythe les anciens ont-ils exprimé l'idée du soleil parvenu au plus haut degré de sa force? Par Hercule vêtu de la peau du lion et appuyé sur sa massue. Or, le soleil au solstice d'été occupait, il y a quatre mille cinq cents ans, le signe du Lion. Hercule, ainsi vêtu, était donc le type du soleil fort, et, corrélativement, comment exprimait-on, mythiquement, l'idée de la force? Par une déesse symbolisant la terre au solstice d'été, à laquelle on donnait le nom d'Omphale, et que l'on représentait coiffée avec la tête du lion de Némée. Aussi, M. Chabaud a-t-il représenté la Force conformément au type traditionnel. Seulement il a coiffé sa figure trop en arrière, ce qui ne nous permet de l'accepter qu'à titre d'ébauche.

Le profil de cette tête ne manque point d'une certaine beauté, mais l'énergie, la vie est absente. Le point difficile de la question

était d'exprimer la Force au repos. M. Chabaud n'avait-il pas sous les yeux, pour arriver à la parfaite réalisation de ce type, la belle tête de l'*Hercule jeune* du cabinet Strozzi, gravée sur un saphir par l'artiste ΓΝΑΙΟΣ Cneïus. Il ne s'agissait plus que de la coiffer de la tête du lion : car, il faut bien y prendre garde, l'*Hercule jeune* du palais Strozzi est assimilé à Apollon ; c'est le soleil considéré à partir de l'équinoxe du printemps, époque à laquelle l'astre a fait sentir sa force au génie des ténèbres ; mais ce n'est que trois mois plus tard, au solstice d'été, qu'il sera réuni au Lion céleste dont il prendra la dépouille.

Au lieu d'appuyer sa tête emblématique sur la massue posée bien horizontalement et bien droit, le graveur aurait mieux fait de la jeter obliquement sur l'épaule, comme a fait Cneïus. Dans les arts, quand on veut innover c'est à la condition de faire mieux.

P. Hercule ROBERT.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS

BULLETIN N° 458.

Séance du mardi 21 *octobre* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. FÉRON, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures moins un quart.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la séance du 7 octobre, M. le président commence le dépouillement de la correspondance :

1° Deux numéros du journal anglais *The Builder* sont renvoyés au rapporteur ordinaire, M. Moultat ;

2° Le Bulletin n° 10 de la Société nationale et centrale d'agriculture et le journal mensuel des travaux de l'Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale (Publication des mois d'août et septembre 1851) sont remis à M. Rohault de Fleury, pour l'examen et le rapport à faire, s'il y a lieu ;

3° Un recueil des actes de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux est renvoyé à M. Dreuille ;

4° Compte rendu de la séance publique annuelle de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, tenue à Châlons, le 25 septembre 1851. — Dépôt aux archives.

M. le président donne lecture de la lettre qu'il a adressée à Mme veuve Daguerre, pour la remercier de l'hommage qu'elle a fait à la Société de douze exemplaires du portrait de son mari, lithographié par M. Grevedon. Il communique ensuite une lettre de M. Leroux, relative à la souscription ouverte par la Société libre des beaux-arts, pour élever un monument en l'honneur de Daguerre.

M. Félix Pigeory demande la parole et offre de concourir à la publicité de cette souscription au moyen d'une note qu'il insérerait dans le prochain numéro de la Revue des Beaux-Arts. Cette offre est acceptée avec empressement.

M. le président charge le secrétaire de lire une lettre de Mme Élisa Mantois, qui annonce avoir terminé ses études et essais sur la préparation du blanc de zinc, et indique qu'on peut se procurer cette substance chez elle, rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, n° 4, ou chez M. Lambert, passage du Commerce, n° 17. Plusieurs peintres présents à la séance, et qui ont fait usage du blanc de zinc préparé par Mme Mantois, ont déclaré qu'ils avaient obtenu avec ce blanc des teintes du plus bel éclat, et qu'ils le préféraient à la céruse, maintenant surtout que Mme Mantois a trouvé le moyen de le fixer parfaitement sur la toile. La société entend avec plaisir cette communication.

M. Rouillard demande la parole et fait connaître que notre collègue M. Husson, statuaire, a été gravement indisposé et qu'il est heureusement en voie de guérison. La société témoigne unanimement le désir d'apprendre le complet rétablissement de M. Husson, et elle charge quelques-uns de ses membres, notamment M. Milon, d'aller voir notre honorable collègue et de lui rendre compte de sa visite.

La parole est donnée à M. Gelée pour un rapport sur l'inauguration du monument élevé en la commune de Saint-Martin-ès-Vignes, département de l'Aube, sur la tombe de M. Paillot de Montabert, le savant auteur du *Traité complet de la peinture*, membre de la Société libre des Beaux-Arts.

Ce rapport, fort bien fait et très-intéressant, présente la description exacte du monument, les détails de la cérémonie qui a eu lieu pour l'inauguration et les discours prononcés à cette occasion ; 1° par M. Gelée, au nom de la Société libre des Beaux-Arts, et comme secrétaire de cette société, en l'absence du président ; 2° par M. Schitz, artiste peintre, professeur à l'école de dessin à Troyes, au nom de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, dont M. de Montabert faisait partie; 3° enfin par M. Gérard-Fleury, président de cette société, qui a voulu, avant de se séparer, témoigner ses sympathies aux délégués de la Société libre des Beaux-Arts.

Avant de terminer, M. Gelée a voulu donner de justes éloges à M. Paul Carpentier pour le soin et le zèle intelligent qu'il a mis à l'érection du monument consacré à la mémoire de M. de Montabert, son ami et son condisciple. Il a rappelé que M. Paul Carpentier, qui a dressé le plan du monument, a sculpté lui-même sur la pierre et sur place le buste en médaillon de Montabert, et, du côté opposé à ce médaillon, la tête antique de la Niobé mère, mesurée au moyen de l'instrument orthographique dont M. de Montabert a recommandé l'usage. Enfin, il a fait ressortir le dévouement de notre collègue dans cette circonstance.

La Société, partageant entièrement l'avis du rapporteur, a témoigné, par des applaudissements prolongés, ses remercîments à MM. Paul Carpentier et Gelée. M. le président s'en rend l'organe, en adressant à M. Carpentier des félicitations pour son activité et son désintéressement, et à M. Gelée ses remercîments pour son rapport, et pour l'avoir remplacé à la cérémonie à laquelle l'état de sa santé ne lui avait pas permis d'assister.

M. Charles Colin fait hommage à chacun des membres présents d'un exemplaire de sa pièce de vers, *les Adieux à l'été*, dont il a donné lecture dans la dernière séance, et qu'il a fait imprimer.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Ordre du jour de la séance du mardi 4 novembre 1851.

1° Lecture du compte rendu de la séance du 21 octobre 1851 ;

2° Correspondance ;

3° Scrutin pour la nomination d'un membre dans la section des amateurs ;

4° Lecture par M. Garneray ;

5° Suite du rapport de M. Gelée relativement au monument de M. de Montabert.

6° Conférence sur le style ogival.

Le secrétaire-adjoint,
MAILLET.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Séance du lundi 13 *octobre* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

(Classe des sciences.)

La séance est ouverte à huit heures par la lecture et l'adoption du procès-verbal. La correspondance comprend :

1° La deuxième série du tome sixième des *Bulletins de la Société nationale et centrale d'agriculture.*

Renvoyé à M. le docteur Caron.

2° Brochures intitulées : 1° *Observations sur l'usage du chloroforme*, par M. le docteur Bourdin ; 2° *De la Nature du suicide;* 3° *Propriété hémostatique du coton*, par le même.

Renvoyées à M. Caron.

La correspondance étant épuisée, M. le secrétaire général annonce officiellement le décès de feu M. le chevalier Pastou, membre de l'Athénée, et fait connaître que la Société a été

représentée, par son secrétaire et plusieurs de ses membres, aux funérailles de cet ancien et regretté collègue. L'Athénée des Arts vote des remercîments au secrétaire général qui a prononcé, au nom de la Société, quelques paroles d'adieu sur la tombe de M. Pastou.

M. Escodeca donne une seconde lecture d'une pièce de sa composition intitulée : *Une Étoile filante*. Cette pièce est admise à concourir pour les séances publiques.

La séance de la classe des sciences est ouverte par le procès-verbal de la séance précédente.

M. le docteur Reinvilliers donne lecture d'une réponse au dernier rapport de M. Caron sur le *Médecin de la maison*.

M. Escodeca lit, à titre de communication, une pièce de vers de sa composition intitulée : *La Charité à la crèche*.

Des remercîments lui sont adressés.

M. Dézarnaud donne lecture d'une pièce intitulée : *Les Imcompatibilités*. La seconde lecture est votée pour cette pièce ainsi que pour celle de M. Portalès, intitulée : *Les Frelons et les Abeilles*.

Les *Stances* de M. Poitevin de Maurcillan, et *la Rose mousseuse* de M. Portalès, sont admises au concours pour les séances publiques.

La séance est levée à dix heures.

Séance du lundi 20 octobre 1851.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

(Classe des Lettres.)

La séance est ouverte à huit heures par la lecture et l'adoption du procès-verbal de la partie générale de la séance précédente.

La correspondance comprend :

1° Deux numéros du 15 octobre de la REVUE DES BEAUX-ARTS.

Dépôt aux archives.

2° Une lettre de M. Giraud des Escherolles, qui demande à passer membre titulaire ; M. Moullard est prié de faire un rapport sur cette demande.

3° Une lettre de M. Chevé, qui demande qu'une copie lui soit délivrée d'un rapport fait sur sa méthode musicale.

4° *Le Diamant*, recueil poétique de M. O. Seure.

Renvoyé à M. Mathieu.

La correspondance étant épuisée, M. le président entretient l'Athénée de la distinction dont M. Félix Pigeory, directeur de la REVUE DES BEAUX-ARTS, vient d'être l'objet de la part de S. M. la reine d'Espagne, qui l'a honoré de la décoration de l'ordre royal de Charles III ; l'Athénée des Arts accueille avec de vives sympathies la nouvelle de cet honneur accordé à l'un de ses membres, et que M. Félix Pigeory a su mériter par de sérieux travaux comme architecte et comme écrivain.

La lecture du procès-verbal de la classe des lettres ouvre la séance consacrée aux travaux de cette classe.

L'Athénée des Arts admet successivement à concourir pour les séances publiques :

1° *La Croix d'honneur*, pièce en vers de M. Fournier.

2° *Les Frelons et les Moucherons*, de M. Portalès.

M. Escodeca donne lecture d'une pièce de sa composition intitulée : *Le Rossignol et l'Écho*.

La seconde lecture est proposée et votée.

La séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire général,

P. PRADIER-FODERÉ.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

THÉATRE FRANÇAIS : *Le dernier Abencerrage*, drame en trois actes, par M. Beauvallet. — *Les derniers Adieux*, comédie en un acte et en prose de MM. Michel Carré et Barbier. — THÉATRE DE L'ODÉON, *Andrea del Sarto*, drame en deux actes, de M. Alfred de Musset. — VARIÉTÉS ; — VAUDEVILLE ; — THÉATRE MONTANSIER.

Nous ne voulons pas laisser passer le drame de M. Beauvallet sans constater le succès qu'il a obtenu. M. Beauvallet s'est inspiré de la

nouvelle de Châteaubriand intitulée *le dernier Abencerrage*. Ce sont les mêmes personnages, ce sont les mêmes événements; mais M. Beauvallet les a dramatisés d'une manière assez saisissante.

Cet ouvrage produit de l'effet. M[lle] Rimblot y joue d'une façon très-noble et très-énergique le rôle de la fiancée de l'Abencerrage. M. Beauvallet, l'auteur, s'est réservé le rôle de l'amant, qu'il a rempli avec force, et composé enfin pour lui, un peu aux dépens des autres rôles. M. Geoffroi a été applaudi dans le personnage du père, et la gracieuse M[lle] Fix a consenti à se montrer très-jolie dans un rôle secondaire. Les autres rôles sont également bien remplis par Maubant et par Lacroix. Nous regrettons que M. Beauvallet n'ait pas encadré dans son drame la délicieuse et populaire romance de Châteaubriand,

Combien j'ai douce souvenance;

et n'ait pu la mettre dans la bouche du chevalier français.

Sous le titre *les derniers Adieux*, un petit acte en prose, et, pour ainsi dire à deux personnages, a également réussi au Théâtre-Français. Deux jeunes gens, après s'être beaucoup aimés, se sont mariés chacun de son côté. Par la force des circonstances, ils se retrouvent six ans plus tard, et cet ancien amour se réveille avec force, mais il est contenu par le devoir. La dame a pour préservatif avec elle un enfant, *Deus ex machina*, qui apparaît à temps pour sauver l'honneur de son père. De jolis détails ont assuré le succès de ce petit acte, un peu brusque, mais néanmoins gracieux et très-bien joué par M[lle] Nathalie et par M. Brindeau. On a nommé pour auteurs MM. Michel Carré et Barbier.

Mais le plus grand succès, sans contredit, de cette quinzaine, est celui d'*Andrea del Sarto*, de M. Alfred de Musset, au théâtre de l'Odéon. On sait tout ce que renferme de passion véritable et de couleur poétique ce drame artistique et littéraire. L'auteur a eu le bon esprit de le resserrer en deux actes, et de lui ôter ce qu'il avait de décousu dans sa première forme qui n'était pas destinée à la scène. L'intérêt de l'ouvrage y a beaucoup gagné. Tisserand a joué le rôle d'Andrea del Sarto d'une manière supérieure, et il a causé une vive émotion. Tisserand est un acteur plein d'intelligence et de naturel. M[lle] Siona-Levy ne sait pas encore dire la prose; elle a besoin de simplifier sa diction.

Le Gymnase a donné une pièce de M. Bayard, *Laure et Delphine*, pièce dans laquelle M[lle] Luther et M[lle] Figeac luttent de gentillesse et de grâce. M[lle] Luther, cette blonde et aimable ingénue, et M[lle] Figeac, dont les yeux noirs ont un éclat si éblouissant, jouent les rôles de deux sœurs d'un caractère tout différent. La blonde est rieuse et légère, la brune est sentimentale et dévouée. Elles sont charmantes toutes deux, et, grâce à elles, la pièce de M. Bayard a été accueillie avec faveur.

Les danseuses espagnoles amènent la foule au théâtre des Variétés, et le *Coucher d'une étoile visible*, au Vaudeville, tous les soirs, offre un cours d'astronomie galante fort suivi. M. Léon Gozlan, le Leverrier de cette nouvelle planète qui disparaîtra moins vite que l'autre, a prouvé une fois de plus toute la vivacité de son esprit, qui joue avec les choses les plus impossibles et sait les rendre vraisemblables. *Dieu merci, le couvert est mis*, une autre étoile de M. Léon Gozlan, a désorienté quelque peu les habitués du théâtre Montansier et jeté un vif rayonnement de gaieté et d'imagination. M. Léon Gozlan est original; ne l'est pas qui veut.

HIPPOLYTE LUCAS.

REVUE MUSICALE.

THÉATRE-ITALIEN : réouverture. — M[me] Barbieri Nini; M[lle] Corbari. — OPÉRA-NATIONAL : *Murdock le bandit*, opéra en un acte, de M. Eugène Gauthier. — OPÉRA-COMIQUE : reprise de la *Vieille* et du *Concert à la cour*. — M[lle] Tilmon.

Sous presque tous les régimes, au retour de chaque saison d'hiver, les réouvertures du

Théâtre-Italien ont eu lieu sans trop de retentissement, ou du moins sans que la foule s'y portât avec cet enthousiasme qu'on ne signale guère qu'à l'époque où les représentations sont plus avancées et où la troupe tout entière, je devrais écrire la *compagnie*, a défilé devant le public, c'est-à-dire à partir des mois de décembre et de janvier. Cette froideur, cette indifférence sont faciles à expliquer; entre beaucoup de raisons, la meilleure est celle-ci, à savoir, que quand les Bouffes ouvrent leurs portes, la société dans laquelle ils recrutent leurs plus fidèles auditeurs n'est pas revenue de la campagne, ou n'a pas repris ses habitudes à Paris.

Cette fois pourtant la rentrée des Italiens n'était pas dépourvue d'un certain attrait bien capable d'éveiller la curiosité parisienne. Une des plus grandes cantatrices qui se soit fait entendre aux théâtres de la Fénice, de la Scala et de San Carlo, Mme Barbieri Nini, après une longue carrière, où elle n'a recueilli que des succès, venait demander à la France la consécration de sa renommée artistique. La célèbre Diva a paru dans le beau rôle de Lucrezia; mais le public, tout en rendant justice à ce talent qui garde encore d'admirables restes, l'a acccueillie avec une réserve que Mme Barbieri Nini a pu traduire par ces tristes mots : Il est trop tard! Après *Lucrezia Borgia*, nous avons eu *Lucia di Lamermoor*, avec la Corbari et Calsolari, qui sont pour nous d'anciennes connaissances. Il y a cinq ou six ans, je crois, Mme Persiani nous avait ramené de Londres Mlle Corbari, qui, ainsi présentée au public, avait débuté et très-justement réussi dans la *Norma* aux côtés de Julia Grisi. La saison suivante nous avions perdu notre Adalgise. Les voyages qui nous l'avait prise viennent de nous la rendre avec beaucoup d'embonpoint de plus et un peu de voix de moins. Calsolari, qu'il chantait pour la première fois ici le rôle d'Edgard, a été reçu à son entrée en scène par les salves du bon temps. Calsolari paraît vouloir suivre les traces brillantes de Mario. Très-prochainement Mlle Sophie Cruvelli, dont on n'a point oublié les éclatants débuts, reparaîtra sur cette scène où tant de triomphes l'attendent encore. On nous promet avant la fin de l'année la venue du ténor Guasco. Si la politique ne s'en mêle pas, vous verrez que la saison ne sera perdue ni pour les dilettanti ni pour l'art.

L'Opéra-National a représenté avec succès un petit opéra de M. Eugène Gauthier, dont le livret a été écrit par M. de Leuven. *Murdock le bandit* est tout simplement une pièce du théâtre de la Foire, non que je prétende qu'il y ait là dedans tout l'esprit de Lesage.

La musique de M. Eugène Gauthier est facile, abondante, parfois spirituelle et toujours agréable. Les raffinés y signalent des réminiscences, qu'importe? Cette partition, qui est le premier ouvrage du compositeur, a plu et plaira parce qu'elle prouve d'heureuses dispositions chez celui qui l'a écrite et qu'elle est chantée avec toute la convenance possible par MM. Ribes, Dulaurent, Leroy, Mlle Mendez, artistes qui ne demandent, comme leur théâtre, qu'à travailler et à grandir.

Deux reprises ont ajouté, durant ces dernières semaines, deux succès de plus au répertoire déjà si riche de l'Opéra-Comique. *La Vieille*, petit acte vieilli plein encore du souvenir de Mme Pradher, n'a perdu que bien peu de chose à être joué et chanté par Mlle Meyer, qui, dit-on, va épouser M. Meillet, le baryton de l'Opéra-National. *Le Concert à la cour*, ce chef-d'œuvre de la jeunesse de M. Auber, a heureusement protégé les débuts d'une jeune et charmante personne, Mlle Tilmon, élève de Mme Damoreau et lauréat du Conservatoire. L'opéra nouveau de M. Limnander, dont le compositeur achève en ce moment la partie instrumentale, sera représenté, suivant toute apparence, du 15 au 20 de ce mois; ainsi le veut M. Perin, qui s'occupe lui-même, avec toute l'activité et le talent qu'on lui connaît, de la mise en scène et des décors de cet ouvrage, pour lequel l'administration fait de grands sacrifices. Le rôle de Fidelia, confié d'abord à Mlle Miolan, a depuis été donné pour

des raisons d'État, — le théâtre a aussi les siennes, — à Mme Ugalde. Les autres rôles seront remplis par MM. Dufresne, Sainte-Foy, Herman-Léon, Carvalho, Mmes Lemercier et Félix. A bientôt donc *les Mystères du château de Barbe bleue*, qui seront, à ce qu'on assure, fort plaisants. MM. Perrin et Limnander attendent le succès de pied ferme.

GEORGES GUÉNOT.

MÉLANGES.

1er Novembre.

M. Adrien de Longperrier, conservateur des antiques au musée du Louvre, et membre du conseil de rédaction de la REVUE DES BEAUX-ARTS, est en ce moment à Madrid occupé d'importantes recherches archéologiques. Nous avons tout lieu de croire que le voyage du savant conservateur et ses travaux en Espagne ne seront pas perdus pour notre musée.

— M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des musées, reprendra bientôt ses soirées artistiques. On dit qu'il y aura quelques changements heureux dans la disposition des salons de réception.

— M. Van-Tenac, président du comité central des artistes, vient d'obtenir une audience de M. de Nieuwerkerke. M. Van-Tenac avait convoqué à cette réunion le plus grand nombre possible des adhérents à ses projets de réforme. On assure cependant que M. le directeur général des musées s'est montré peu favorable aux propositions de l'honorable M. Van-Tenac.

— Aux noms des candidats que nous avons déjà mentionnés pour la succession académique de MM. Emmanuel Dupaty et Alexis de Saint-Priest, il faut ajouter ceux de M. le marquis de Pastoret et de M. de Marcellus.

— Parmi les récompenses obtenues par la France à l'Exposition universelle de Londres, neuf ont été décernées à la sculpture et à la peinture, et ont été réparties de la manière suivante : Six sculpteurs, MM. Etex, Fratin, Lechesne, Mène, Pradier, Ramus; deux peintres sur porcelaine, M. Jacober et Mme Turgan; et un peintre sur vitraux, M. Auguste Galimard. Cet hommage rendu au talent, prouve que les artistes français savent assouplir leur art aux besoins industriels.

— On parle d'une société musicale qui vient de se former; elle se compose de cent exécutants et trois cents choristes. La séance d'ouverture est fixée au dimanche 2 novembre au casino Paganini. On y entendra la symphonie de *Ruth et Booz*, de M. Elwart. Pendant l'intermède, Mme Frayssinet, émule de M. de Pradel, se livrera à des improvisations. Le chanteur Gozora et le violoniste Malibran, qui dirigera la partie instrumentale, se feront aussi entendre.

— Les artistes commencent à s'inquiéter du silence de l'administration relativement à l'Exposition annuelle. On sait qu'il a été décidé par le ministre de l'intérieur, que l'Exposition aurait lieu cette année au Palais-National, et l'Assemblée législative a ratifié cette mesure en votant un crédit applicable au budget de 1851. Il est donc de toute nécessité que le Salon ouvre avant 1852. Attendra-t-on encore le 29 décembre? On pourrait le supposer, en voyant l'installation de l'atelier de M. Horace Vernet dans le Salon carré du Palais-National.

SOUSCRIPTION

Pour un monument à la mémoire de DAGUERRE.

La Société libre des Beaux-Arts ayant décidé qu'un monument serait élevé à la mémoire de l'illustre Daguerre, qu'elle a eu l'honneur de compter au nombre de ses membres, la dépense sera couverte par une souscription volontaire ouverte à l'hôtel de ville, chez M. Martin, agent de la Société. Ce monument à la gloire de l'inventeur du daguerréotype sera érigé à Petit-Brie, lieu où reposent les restes du célèbre artiste. La REVUE DES BEAUX-ARTS publiera dans ses colonnes les noms des souscripteurs.

GALERIE D'APOLLON.

LE PLAFOND DE M. EUGÈNE DELACROIX.

Peu d'artistes ont été aussi fréquemment que M. Eugène Delacroix exposés aux orages de la critique. Pour le blâme comme pour la louange, dès qu'il est question de lui, toute mesure s'efface : la sévérité va parfois jusqu'à l'injustice, et l'admiration jusqu'au culte. Point de milieu entre ces deux termes; dès qu'il s'agit du célèbre peintre, on se prosterne ou on le raille; mais, chose étrange, dans ces deux extrémités, chacun a tour à tour raison. Génie capricieux et inégal, M. Delacroix s'élève quelquefois au sublime, et souvent rampe au niveau du médiocre. Tantôt savant dessinateur, il se plaît aux moelleux contours, il effleure avec délices des formes gracieuses et pures; tantôt incorrect jusqu'à la barbarie, il disloque les membres, rêve des attitudes impossibles, et se jouant des lois inflexibles de la nature, allonge ou raccourcit les proportions. Coloriste vigoureux, il modèle d'une main ferme des chairs palpitantes et pleines de vie, ou bien, avec des tons terreux et violacés, il indique à peine quelques silhouettes informes. Enfin, plein de force et d'effet, il se montre un jour grand artiste et grand poëte, et vous le retrouvez le lendemain vulgaire ou sans relief.

Tels sont les deux aspects sous lesquels M. Eugène Delacroix peut être envisagé. A un autre point de vue, le jugement de la postérité sera peut-être plus sévère que le nôtre. Nous voulons parler de l'influence exercée par ce maître sur l'art moderne.

Considéré comme chef d'école, M. Eugène Delacroix paraît être un de ces génies inexplicables envoyés sur terre par la Providence pour l'accomplissement de mystérieuses destinées. La décadence a aussi ses précurseurs. Les disciples du grand artiste, bien loin de parvenir aux qualités poétiques qui l'élèvent au-dessus des autres, et qui peuvent bien se développer mais non s'acquérir, se bornent à prendre et à exagérer ses défauts. Aussi l'école qui s'est formée à son ombre a-t-elle érigé en principe ce qui chez le maître est négligence ou caprice, c'est-à-dire le mépris de la forme, cette véritable et éternelle base de l'art. En courant après le sentiment et la poésie, qui sont choses personnelles et innées, les élèves ou les imitateurs de M. Delacroix dé-

daignent la seule expression dont nous puissions nous servir pour rendre la pensée qui est en nous; ils oublient que, pour le peintre, les objets sensibles sont les mots avec lesquels il compose son poëme. Traduisez l'*Énéide* en style trivial, plus rien ne restera des magnificences du chef-d'œuvre. Tant il est vrai que l'expression est liée de la manière la plus intime à ce sens poétique insaisissable à l'analyse; dénaturez l'expression, la forme, et du même coup vous anéantissez le beau, puisque vous détruisez la seule communication qui existe entre lui et nous.

C'est là, cependant, l'influence qu'a exercée le génie de M. Delacroix. Il a le premier ouvert cette route de l'à peu près où s'égarent tant d'hommes qui, mieux dirigés, eussent fait honneur à l'art français, tandis qu'ils ne servent, hélas! qu'à montrer jusqu'où il pourra descendre. Avant M. Delacroix, les règles trop sévères que l'école académique imposait aux ardeurs de l'imagination, avaient été reculées. Il les a foulées aux pieds, et dans cette révolution comme dans beaucoup d'autres, on a revêtu des noms de progrès et de liberté ce qui, dépouillé du faux vernis dont on l'enveloppe, laisse à découvert les hideuses images de la décadence et de la mort.

Ces réflexions nous ont surtout frappé en regardant attentivement le tableau dont nous avons à rendre compte. Car ce tableau, c'est M. Delacroix tout entier, avec ses immenses qualités et ses énormes défauts, avec tout ce passé artistique qui le rapproche de Shakspeare dont il possède les beautés éclatantes et la brusque trivialité.

Le sujet choisi pour remplir le principal cartouche de la galerie d'Apollon est la victoire que ce dieu remporte sur le serpent Python. Repoussant ou tout au moins ne voulant pas discuter l'assertion émise ailleurs que cette œuvre pourrait bien être une allégorie politique et sociale, nous nous contenterons de l'explication officielle fournie par M. Delacroix.

Les eaux du déluge se retirent, et parmi les cadavres échoués çà et là sur les cimes découvertes, elles ont laissé des monstres impurs enfantés par le limon de la terre. Les dieux se sont armés pour anéantir ces êtres difformes, en attendant que la sagesse éternelle repeuple le globe. Apollon, Minerve, Vulcain, Hercule et Mercure combattent avec vigueur, tandis que du haut de l'Olympe, les autres dieux plus timides, regardent cette lutte acharnée. Cependant, l'horizon s'éclaircit et les Sources paisibles raffermissent sur leurs lits de roseaux leurs urnes solitaires. La Victoire descend couronner Apollon, et Iris déploie son écharpe diaprée, doux symbole du triomphe remporté par la lumière sur les ténèbres et la révolte des eaux.

L'aspect général de cette composition grandiose est puissant. Apollon sur son char radieux, lance les traits que lui présente Diane, au serpent qui déroule dans le milieu de la scène ses funèbres anneaux; à droite, Minerve, Hercule et Mercure combattent deux monstres informes; l'autre coin est rafraîchi par

une Source qui entraîne dans ses eaux un superbe tigre; en haut, à droite, Junon, Vénus et les autres dieux spectateurs; à gauche, Vulcain armé de son marteau; au milieu, Iris et la Victoire. Toute la partie inférieure du tableau est sans contredit un chef-d'œuvre. Le combat des dieux, l'horizon mystérieux, les rayons lumineux dissipant les ténèbres que vomit le serpent, et le monstre qui s'enfuit abrité sous leurs ombres, tout cela est empreint d'une poésie fatale, qui nous a rappelé le magnifique tableau de *Dante aux enfers*. La Source contraste avec cet épisode terrible par la fraîcheur du coloris, l'harmonieuse pureté des lignes et la grâce de l'attitude, qualités qui se retrouvent dans le groupe des dieux et qui suffisent pour placer cette œuvre au rang des meilleures qu'ait produites M. Delacroix.

Mais ici commencent les inégalités dont nous parlions plus haut. Apollon, centre et sujet principal du tableau; Apollon, ce type de beauté juvénile, cette glorieuse personnification de la lumière, Apollon n'est qu'un piteux jeune homme, sans noblesse et sans beauté. La sphère lumineuse qui émane du char est lourde et sans transparence et Diane, le corps presque droit, et les jambes repliées en arrière, semble tenue à genoux par l'effet d'une suspension éthéréenne à quelque distance de la ligne horizontale formée par les nuages aplatis qui supportent le char; Vulcain, lourdement posé sur l'azur rembruni, a un mouvement gauche, et de plus il a revêtu un de ces types communs trop fréquents chez M. Delacroix. C'est un forgeron au travail, ce n'est point un dieu. Quoi qu'il en soit, de tous ces spectacles le plus attristant est de voir dessiner une Victoire contournée, désarticulée sans miséricorde par la même main qui a tracé la Source avec tant de pureté et d'élégance. Ici ce n'est plus le peintre de *Dante* et du *Massacre de Scio*, ce n'est plus que l'auteur de l'*Enlèvement de Rébecca* et de *lady Macbeth*.

Nous regrettons d'avoir à signaler ces taches dans l'œuvre d'un artiste dont nous admirons le talent. Si nous le faisons avec une franchise peut-être un peu crue, c'est que nous croyons que de maladroits admirateurs ont fait pour M. Delacroix, ce qu'a fait l'ours de la fable. Le germe de ses défauts perce dans ses plus belles pages, et à mesure qu'ils se développaient, mille voix lui criaient à l'envi, que c'était là l'unique et le vrai beau. Au lieu de critiques charitables, il ne rencontrait que des louanges ou des inimitiés excessives, et nulle âme humaine n'est assez forte pour résister à un pareil torrent. Nous n'avons pas l'orgueil de croire que notre parole a assez de portée pour convaincre M. Delacroix de ce que nous regardons comme la vérité, mais de petites causes ont souvent produit de grands effets : Dieu ne s'est-il pas jadis servi d'un insecte pour sauver la vie de Saül ?

Quelque chose manquerait à ce compte rendu si nous ne payions un juste tribut d'éloges aux artistes qui ont concouru à la magnifique restauration de la galerie d'Apollon. A M. Dubau,

qui y a apporté tant de soin et de zèle, à M. Guichard, pour son *Triomphe de la terre*, enfin à M. Muller, qui, sans autre aide qu'une gravure d'après Lebrun, nous a rendu le tableau de l'*Aurore sur son char* : sa couleur harmonieuse et forte, sa touche élégante nous consoleront de l'absence d'un chef-d'œuvre malheureusement perdu.

ALEXANDRE DE BAR.

LES EXILÉS DU LOUVRE.

Les cinq salles où était naguère la collection espagnole du roi Louis-Philippe viennent d'être rouvertes au public ; elles renferment plus de trois cents tableaux, de toutes les écoles, que M. le conservateur Villot a écartés comme indignes d'une place dans la grande galerie et dans la galerie française. J'ai déjà approuvé l'idée de cette épuration du Musée, tout en regrettant qu'elle n'ait pas été pratiquée sur une plus large échelle. Personne, j'en ai la certitude, n'a plus à cœur que M. Villot la splendeur du Louvre, et il voudra bien me permettre quelques observations sur son travail d'élimination, qui me semble avoir été conduit avec trop de précipitation, et par conséquent avec injustice. Ces erreurs sont heureusement du nombre de celles qu'il est facile de réparer.

Voici donc, si je ne me trompe, les tableaux qui méritaient un meilleur sort :

La Halte des chasseurs, de Pierre Wouvermans, joli petit échantillon, qui approche beaucoup plus des perfections du pinceau de son frère, Philippe, que sa grande toile, la *Vue de Paris*, qui occupe un espace précieux parmi les peintures d'élites dans la grande galerie.

Le Martyre de saint Étienne, de Bréemberg, vigoureuse et fine composition, qui remplacerait parfaitement certains tableaux de Franck et de Bril.

N° 454, *Paysage et Marine*, de Salvator Rosa, bel exemple de sa manière claire, et assez rare ; cette toile a toujours été prisée par les amateurs et constamment copiée par les artistes ; les experts de l'empire lui donnent une valeur de dix mille francs. Je ne m'explique pas les motifs qui l'ont fait expulser de la grande galerie.

N° 236, *la Vierge et l'Enfant-Jésus*, du Guerchin, sont infiniment préférables au tableau représentant le même sujet qui porte le n° 215, nouvelle connaissance, qui provient vraisemblablement du grenier ; j'ose affirmer toutefois que l'illustre peintre de Cento ne doit pas être responsable de cette production médiocre.

Le Guido Reni n'est pas dans les bonnes grâces de M. Villot ; cinq de ses plus grandes compositions sont condamnées au purgatoire du Louvre.

M. Villot nous apprend que *l'Enlèvement d'Hélène*, du Guide, a été peint d'abord pour le roi d'Espagne, demandé par Marie de Médicis, retenu en Italie à la suite des querelles survenues avec l'ambassadeur d'Espagne à Rome, et qu'enfin les experts du Musée l'ont estimé quarante mille francs.

Que de bruit pour une toile qui vient d'être frappée d'ostracisme !

N° 252, *la Purification de la Vierge*, du Guide, a toujours passé jusqu'à présent pour un chef-d'œuvre du peintre dans sa manière claire ; les experts de la Restauration l'estiment hardiment soixante mille francs !

N° 251, *l'Annonciation*, du Guide, trouvait toujours des admirateurs et des copistes ; Ce tableau est estimé cinquante mille francs.

N° 267, *Hercule tuant l'hydre de Lerne ;* n° 268, *Combat d'Hercule et d'Achéloüs*, également du Guide. Par la vigueur du dessin et la correction des formes anatomiques, ces deux grandes pages défient encore l'orgueilleuse école moderne. Sans être un fanatique partisan du Guide, il me semble néanmoins

que ces peintures remarquables feraient plus d'honneur à la galerie d'où elles ont été exclues qu'un prétendu *Rosso Rossi*, qui est tout simplement une copie d'après la fresque de Pontorme, à Florence; que l'immense toile ronde, *la Vie humaine*, attribuée par l'ignorance au Giorgione, quoique signée « Daniel Opus; » toile d'ailleurs si peu intéressante au point de vue de l'art et si disgracieuse comme décoration. Ces belles peintures du Guide rempliraient avec avantage l'espace usurpé par certains Panini, Luca Giordano, Solimena, Pietro da Cortona, Carlo Maratta, Alessandro Veronese, etc., etc. Quelle comparaison y a-t-il à établir entre ces *Hercules* du Guide et cet autre *Hercule*, si noir et si laid, le n° 191, décoré aujourd'hui du nom de Ribera, et relégué jadis parmi les *inconnus*, où il était si bien à sa place? Cet *Hercule* devrait bien aller rejoindre les exilés du Louvre!

Actéon métamorphosé en cerf, de l'Albane; il existe, dit la notice, une répétition de cette œuvre; je pense que l'on désigne ainsi la copie qui se trouve maintenant dans la salle du Conseil; notre *Actéon* est estimé cinq mille francs; et malgré la barbarie d'un restaurateur, il vaut encore mieux que le n° 22; *Latone métamorphosant des paysans en grenouilles*, tableau étalé comme un chef-d'œuvre sur la première rangée, et qui, du reste, est un Albane fort douteux; la modeste évaluation des experts, *trois cents francs*, à peu près sa valeur, aurait dû servir d'avertissement à M. Villot.

N° 346, *Saint Jean-Baptiste enfant*, école de Murillo, est porté sur les inventaires comme une peinture originale; il a même été donné à Murillo. C'est, en effet, une peinture originale, probablement d'Antonio Pereda, peintre distingué qui ne savait ni lire ni écrire, ce qui ne l'empêchait pas d'être un bibliomane passionné; ce petit *Saint* a été souvent copié; j'aimerais le voir à la place du n° 510, attribué, Dieu sait pourquoi, à l'école du Titien. Je ne vois pas, en effet, ce qu'il y a de remarquable dans ce vilain portrait d'un personnage ignoré, un certain Gregorius Paethus, à en croire l'inscription qui se trouve derrière le panneau. En si bonne compagnie, ce Gregorius Paethus a tout l'air d'un intrus.

N° 183, *Renaud et Armide*, une des plus gracieuses composition du Dominiquin, estimée cinquante mille francs, produirait certes un meilleur effet dans la grande galerie que *la Diseuse de bonne aventure*, de Manfredi, peinture d'une faiblesse extrême, et à laquelle je ne sais guère d'autre mérite que celui de pouvoir servir à l'étude du strabisme.

N° 49, *le Frappement du rocher*, de Jacopo Bassano, d'une très-belle qualité est infiniment supérieur aux n°s 48, 52, 54, 56, 58 que M. Villot a conservés parmi les chefs-d'œuvre, mais où la plupart font tache à cause de leur couleur foncée et de leur disposition trop haute sur les deuxième et troisième rangs.

Le Triomphe de David, par Rosselli, qui porte son nom et la date 1630, estimé quinze mille francs, est supérieur à son *Repos en Égypte*, évalué seulement six mille francs; une répétition de ce même *Triomphe de David* orne le palais Pitti à Florence. Cette composition originale décorerait mieux la salle du Louvre que la grande *Vue perspective de la ville de Rome*, n° 546, invisible à cause de sa position éloignée et de sa faiblesse de ton, et d'ailleurs sans nom d'auteur; ou que la *Bataille* faussement attribuée à Falcone, car elle porte le monogramme du peintre D. Gargiuli.

Le Saint Antoine de Padoue et l'Enfant-Jésus, de Strozzi, d'une belle couleur vénitienne et fort recherchés des artistes, méritaient la préférence sur le prétendu portrait du roi Philippe II d'Espagne, donné trop légèrement à Paris Bordone, et estimé par les experts de l'empire *douze francs*. Strozzi, peintre éminent, s'était fait admirer des Vénitiens, à ce point, qu'après sa mort l'épitaphe suivante fut gravée sur sa tombe :

BERNARDUS STROZZIUS

PICTORUM SPLENDOR LIGURIÆ DECUS.

Voilà, si je ne m'abuse, quelques exemples de tableaux qui ont été expulsés de la galerie

sans motifs suffisants, et qui, par un contraste assez étrange, étaient jadis presque tous dans la dernière travée de la grande galerie, dite alors salle des chefs-d'œuvre.

Que conclure de cela, sinon que le goût en matière d'art est très-changeant, que les conservateurs du Musée, ces juges suprêmes, sont rarement d'accord; qu'il serait prudent à l'avenir de mettre plus de soin dans cette opération si grave de l'épuration du Musée, et de respecter un peu plus les jugements des siècles et les croyances publiques. J'ajouterai que le catalogue des peintures du Louvre étant tout entier à refondre, il serait indispensable, en attendant une édition nouvelle, de placer des inscriptions sur une soixantaine de tableaux où elles manquent.

Plusieurs œuvres de premier ordre sont encore hors de vue, dans la grande galerie; il y a quatre mois, j'ai déjà appelé l'attention sur ce grave sujet; je me borne donc à conjurer derechef l'administration de porter remède à un si fâcheux état de chose, et je le fais uniquement dans l'intérêt de l'art, de l'étude et du Musée.

CLAUDIUS TARRAL.

SALON DE BRUXELLES.

IV.

ÉPILOGUE.

Les portes de notre Salon sont closes; malgré les bruits qui avaient circulé quelque temps avant la fermeture, le gouvernement a tenu parole et il a sagement agi. Le 31 octobre, la dernière heure de notre Exposition universelle des beaux-arts a sonné, au moment même où les dernières blancheurs du jour coloraient l'horizon. Rendre compte maintenant des paysages, des marines, des intérieurs, parler en détail de la sculpture et de l'architecture, continuer une semblable analyse dans le temps où nous sommes, temps où les hommes et les choses vont si vite, ne serait-ce pas faire de l'histoire ancienne? Or, nous avons trop à nous occuper du présent pour nous appesantir sur le passé.

Je vais donc, pour le seul acquit de ma conscience et de la dette que j'ai contractée envers la REVUE DES BEAUX-ARTS, interroger une dernière fois mes souvenirs et traverser au pas de course les galeries et la grande salle de notre Exposition défunte.

Sans sortir de notre nationalité, plus de trente peintres paysagistes ou tenant au paysage par quelque côté de leur palette mériteraient de fixer notre attention. Mais en fait d'éloges, que pourrais-je dire qui n'ait déjà été dit au sujet de M. Eugène Verboekhoven, cet éminent artiste qui sait si bien encadrer ses personnages ou ses animaux dans des sites pittoresques? Peut-être ses œuvres dernières n'ont-elles pas toutes la valeur de ses productions précédentes, néanmoins la critique, quelque prévenue qu'elle soit, est contrainte d'y reconnaître des qualités supérieures.

Il m'est impossible de citer ici seulement les titres des nombreux paysages de M. Kuytenbrouwer. On a remarqué, non sans d'excellents motifs, entre autres compositions, le *Paysage montagneux* de M. Daiwaille et de charmantes vues de Suisse, par M. Roffiaen. On a remarqué encore *la Bruyère*, si bien empruntée à la nature aride, et *le Moulin à eau*, saisissante page du poëme *des Champs*, par M. Fourmois; *l'Hiver*, de M. Verwée, et le grand paysage du même auteur, dont M. Verboeckhoven a peint les figures. A ces noms et à ces œuvres, plus ou moins favorisés par le succès, se joignent les noms de MM. Lindlar, Leu, Portmann, de l'école de Dusseldorf; de MM. Stange, Baade, Metz, de l'école de Munich; de M. Saal de Heidelberg, et de M. Kœkkœk de Clèves.

Dans le genre marine, M. Francia est tellement épris de sa spécialité, que, quelque excursion qu'il tente de faire, soit dans le paysage, soit dans la peinture de genre, il revient toujours à ses goûts favoris. Entre toutes les toiles qui formaient le contingent de

cet artiste au Salon, les deux meilleures étaient, à coup sûr, *le Vaisseau amiral*, cette riche galère du roi Louis XIV, toute sculptée, toute dorée, entrant dans le port de Dunkerque, et l'épisode palpitant de vérité et de drame qu'il intitule *un Homme à la mer*. Les marines de M. Clays font aussi le plus grand honneur à notre école. Je mentionnerai particulièrement *la Louise-Marie*, goëlette de l'État, vue prise par un coup de vent, et *le Naufrage sur la côte des îles Shetland*, dont le gouvernement s'est déjà rendu acquéreur. L'école de Dusseldorf avait, paraît-il, pris à tâche de se distinguer dans tous les genres, et M. Achenbach a très-habilement soutenu la dignité de son pavillon, en nous envoyant, avec un beau paysage, une intéressante scène de côte, qu'il appelle *une Plage par un temps orageux*.

La peinture d'intérieur, cultivée avec un rare talent en France, est dans une excellente voie chez nous, ainsi que l'attestent les productions de MM. Genisson et Minguet, qui, vraisemblablement à leur insu, se sont rencontrés l'un et l'autre sur le même sujet, *le Jubé de l'église Saint-Gommaire, à Lierre*. Il y a toutefois cette différence, que M. Genisson agrandissant ses points de vue, n'hésite pas à embrasser nos basiliques dans leur plus colossal ensemble, tandis que M. Minguet, moins hardi ou plus prudent, restreint le cadre de ses compositions aux proportions d'une nef ou aux limites d'une chapelle. Qu'importe? La réussite est là pour donner gain de cause aux deux artistes. Ajoutons à ces intérieurs, de bons portraits, chose rare! par MM. de Senezcourt, Eeckhout et Delatour, et nous serons quitte avec la peinture. Il est vrai que, pour n'être taxé d'ingratitude envers personne, nous devons un mot d'éloge en passant aux pastels de MM. Aubin, Orna et Stroobant; aux aquarelles de MM. Lauters, Herst, Simonau, aux admirables cartons de M. Jules Hubner et aux dessins de M. Vanderhecht.

La statuaire belge n'avait pas ses plus vigoureux athlètes au Salon; il s'en faut cependant qu'elle soit déchue; pour se convaincre de ses progrès, il suffisait de s'arrêter devant les deux statues en plâtre, *le Joueur de boules* et *le Joueur de billes*, par M. Frison, ou bien devant le beau modèle en plâtre de la statue de *Marguerite d'Autriche*, œuvre de M. Tuerlinkx, qui orne maintenant la grande place de Malines, ou bien encore devant la statuette de notre regrettable reine, sculpture pleine de grâce et de noblesse, que M. Jean Geefs s'est complu à modeler avec un art et un souvenir tout national. L'un de nos plus habiles et de nos plus infatigables praticiens en architecture, M. Dumont, avait composé des travaux aussi grandioses qu'utiles. J'indiquerai seulement les plans, coupes et élévations des églises érigées par cet architecte sur plusieurs points de notre pays; des études analogues de divers monuments qui décorent aujourd'hui la Belgique, et enfin un excellent projet de pénitencier pour la ville de Gand, qui en possède déjà un que les Américains ont été heureux de prendre pour modèle.

Que dirai-je encore? Notre Salon, qui a prouvé tant de choses, a victorieusement démontré, par les remarquables travaux de MM. Erin Corr, Joseph Franck, Hart et Schubert, que la gravure et la lithographie sont, dans notre patrie, autant qu'ailleurs, les dignes compléments de l'art qu'ils popularisent et qu'ils font aimer.

Comme je le disais en commençant, on a très-bien fait de ne pas prolonger l'Exposition; les visiteurs devenaient de jour en jour plus rares : le froid, l'atmosphère nébuleuse, les brouillards de l'après-midi étaient autant d'avertissements donnés par le ciel. Aussi l'autorité ne s'est-elle en aucune manière émue des prières ou des protestations de quelques-uns; elle ne s'est pas émue davantage des plaintes que soulève déjà chez un petit nombre l'annonce que la construction provisoire établie dans le jardin du Musée sera très-prochainement démolie: les paroles de M. Ch. de Broukere, confirmées par celles de M. Ch. Rogier, lors de la distribution des récompenses, ne laissent

aucun doute sur les projets ultérieurs du gouvernement et de la municipalité bruxelloise. L'État et la capitale veulent d'un commun accord arriver à ce résultat que durant la période triennale qui va s'écouler, un édifice spécial et définitif soit élevé pour les besoins de nos Expositions périodiques, ou tout au moins que notre Musée subisse des agrandissements tels que les artistes et leurs œuvres y aient désormais leurs coudées franches.

Notre Salon est fermé, et cependant les amateurs se pressent encore au seuil du palais du duc de Lorraine. De quoi donc s'agit-il? Il s'agit tout bonnement d'un nouveau chef-d'œuvre de M. Madou, que le maître n'a pu finir en temps utile pour qu'il eut sa place dans l'exhibition générale et qui vient après les autres solliciter le jugement et l'admiration du public dans une des salles du Musée d'histoire naturelle. M. Madou appelle son tableau *la Fête au château;* deux cents personnages au moins figurent dans cette composition d'un dessin, d'une verve, et par une heureuse innovation chez l'auteur, d'un coloris délicieux. Cette *Fête au château* est à vrai dire une kermesse au XVIIIe siècle. En présence d'une semblable bonne fortune les connaisseurs répètent : « Mieux vaut tard que jamais. »

Tout s'accomplissant chez nous à son heure, suivant l'ordre et les promesses du programme, nous avons eu le 3 de ce mois la pompeuse cérémonie de la distribution des récompenses, dans la salle tout exprès improvisée par les soins et aux frais du Cercle artistique. Cette salle faite de bois et de toiles peintes, d'après les dessins et sous la direction de M. Bala, architecte, offrait à l'intérieur par le développement des lignes et la solennité des détails, tout le grandiose particulier au style byzantin. Le roi, la famille royale, les ministres, des membres des deux chambres, du corps diplomatique, des magistrats, des généraux, de grands industriels, des lettrés, des artistes, surtout des artistes, assistaient à cette imposante séance où devaient être glorifiés et simultanément couronnés les triomphateurs de l'Exposition universelle de Londres et de l'Exposition des beaux-arts de Bruxelles.

Cette coïncidence des deux Expositions a fourni le sujet des deux discours prononcés dans la séance par M. Ch. de Broukere, bourgmestre de Bruxelles, et M. Charles Rogier, ministre de l'intérieur.

M. Ch. de Broukere, qui a toujours eu un goût très-prononcé pour les arts, s'est de préférence appesanti sur la spécialité qu'il aime ; il a vengé de critiques injustes la grande peinture, la peinture d'histoire ; il a constaté les progrès presque universels de la peinture de paysage, de marine et surtout de genre ; il a regretté que les dessins n'eussent pas brillé d'un plus vif éclat à notre Salon et que l'architecture ait eu une si faible part des récompenses. Un autre point sur lequel M. le bourgmestre a insisté, a été la haute et impartiale sagesse du jury de Bruxelles, jury cosmopolite, qui promettait, comme il les a données, toutes les garanties. Cette déclaration rapprochée des remarques tant soit peu-aigres douces qu'avaient suggérées à M. de Broukere les actes du jury de Londres, avaient une portée et un sens qui n'ont échappé à personne. L'assistance tout entière a compris et applaudi l'épigramme.

Moins étendue que le discours de M. le bourgmestre, l'allocution de M. le ministre de l'intérieur a reproduit les mêmes idées. M. Ch. Rogier s'est félicité avec M. Ch. de Broukere du résultat obtenu par un projet dont il avait assumé sur lui l'initiative non sans une certaine crainte. La route est ouverte maintenant, il n'y a plus qu'à y marcher d'un pas ferme ; la Belgique qui, par sa configuration topographique, touche à un si grand nombre de nations, doit faire appel à toutes dans le champ clos et pacificateur des arts ; aussi est-elle résolue à remplir jusqu'au bout sa noble mission, dût-elle pour cela édifier un monument avec les ressources du pays jointes au généreux et plus spécial concours de la ville de Bruxelles.

Ce discours de M. Ch. Rogier a été suivi de la proclamation des récompenses faite par M. Stevens, secrétaire général au département

de l'intérieur. Ont été promus dans l'ordre royal de Léopold :

Officiers :

MM. Gallait, Leys, Simonis et Geefs.

Chevaliers :

MM. Léon Cogniet, à Paris, membre de l'Institut, pour son tableau *le Tintoret peignant sa fille morte;* Robert Fleury, à Paris, membre de l'Institut; A. Dumont, à Paris, membre de l'Institut, pour sa statue *le Commerce;* Maxime David, à Paris, pour ses miniatures; Dyckmans, professeur de peinture à l'Académie d'Anvers, pour un tableau, *la Vieille Dentellière;* Fourmois, à Bruxelles, pour ses paysages; Leu, à Dusseldorf, pour ses paysages; Portaels, à Bruxelles, auteur du fronton de Saint-Jacques-sur-Caudenberg; Jos. Stevens, à Bruxelles, peintre d'animaux; Ch. Tschaggeny, pour ses *Moissonneurs;* Verveer, à la Haye; Van Os, à Paris, peintre de fleurs; Erin Corr, professeur de gravure à l'Académie d'Anvers; Dumont, architecte, à Bruxelles; Achille Martinet, de l'Institut, graveur; Bendemann, à Dresde; Begas, à Berlin; Schubert, à Bruxelles, pour ses lithographies; Willems, à Paris, pour *la Vente de tableaux à Anvers.*

Des médailles d'or ont été décernées à MM. Aubin, à Bruxelles; David Blès, à la Haye; V. M. Borel, graveur, à Paris; P. J. Clays, à Bruxelles; Francia, à Bruxelles; Jos. Franck, graveur, à Bruxelles, Alph. François, graveur, à Paris; J. François, graveur, à Paris; B. Frison, sculpteur, à Tournai; Guffens, à Anvers; Aart, graveur, à Bruxelles; Hasenclever, à Dusseldorf; J. Hubner, à Dresde; J. Joyand, à Paris; Kruseman, à la Haye; Meissonnier, à Paris; Mène, sculpteur, à Paris; Louis Meyer, à la Haye; Mouilleron, lithographe, à Paris; M[me] F. O'Connell, à Bruxelles; Al. Pérignon, à Paris; Quineaux, à Bruxelles; C. Roqueplan, à Paris; Alp. Stevens; L. Tiberghien; J. Tuerlinckx, sculpteur, à Malines; Vanderven, à Bois-le-Duc; Van Lerius, à Anvers; Van Severdonck, à Bruxelles; Vetter, à Paris, Wiener, sculpteur, à Bruxelles; Weber, graveur, à Paris; Albert Zimmermann, à Munich; Zuccoli, à Rome.

J'ai dit qu'il y avait foule à ce double couronnement de l'art et de l'industrie, j'ajoute que, par un hasard aussi malencontreux qu'inexplicable peut-être, les élus, les lauréats, les héros de la fête, ceux qui par droit et par devoir avaient leur place marquée au premier rang étaient absents pour le plus grand nombre. Je sais bien que beaucoup de ces lauréats ne résidant pas à Bruxelles, se sont dispensés de faire le voyage pour assister à leur exaltation, mais je sais aussi que quelques-uns étaient encore au milieu de nous; d'où vient donc qu'ils n'ont pas été recevoir en personne la récompense de leur talent? Serait-ce que pour eux la médaille d'or n'était qu'un pis aller, une déconvenue, et qu'au lieu de cette médaille ils croyaient avoir mérité la croix?

Aucune de ces hypothèses n'est admissible en ce qui concerne M. Gallait. Voilà un grand artiste qui, en compagnie de trois autres confrères non moins dignes, est promu à un grade supérieur dans la chevalerie royale et nationale dont il est membre; MM. Leys, Simonis, Geefs, exacts à l'appel, sont heureux de tenir des mains du roi Léopold la rémunération de leurs travaux et le signe de leur renommée; le premier sur la liste, M. Gallait, n'a pas eu le temps, a négligé ou a oublié de venir! Ainsi qu'on avait paru le craindre à l'ouverture du Salon, y aurait-il donc deux hommes dans M. Gallait, l'artiste et le démocrate, le peintre et le rêveur politique? et, dans ce cas, ne serait-ce pas un triste et douloureux spectacle que celui de cette gloire protestant contre sa propre gloire?

Une dernière croix, que plus d'une sympathie artistique avait décernée avant qu'un arrêté royal l'attachât sur la noble poitrine qu'elle décore, est celle donnée à M. Vandenberghe. Encourager, soutenir les arts comme l'a fait et le fait tous les jours M. Vandenberghe, c'est encore les pratiquer dans une

de leurs plus hautes acceptions, c'est marcher à l'égal des célébrités qui les honorent en les cultivant.

Ici se termine, tant bien que mal, mon histoire très-abrégée de l'Exposition belge de 1851. Salut donc à tous et à chacun, jusqu'à l'année 1854, si dans cet intervalle Dieu ne brise pas notre plume, et si, comme il faut l'espérer, l'art ne cesse pas d'être une royauté d'ici-bas.

FLORIS VAN STRAET.

UNE REVENDICATION AU MUSÉE.

Au temps où nous sommes, temps où les nouvellistes, dont s'est si bien moqué Montesquieu, crient chaque matin aux divers organes de la publicité :

Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde!

un journal a mis en circulation une note qui, comme toutes les choses invraisemblables ou imprévues, a aussitôt fait le tour de la presse parisienne, en attendant qu'elle fasse le tour de la presse départementale et celui des gazettes plus ou moins sérieuses de l'étranger. Voici dans sa teneur ce document qui a presque été une bonne fortune pour les modernes Athéniens :

« On s'occupe beaucoup en ce moment d'une réclamation aussi étrange qu'imprévue, qui met dans un certain embarras nos hommes politiques, et ne laisse pas que d'inquiéter un peu nos artistes. Un noble Romain, le descendant des Braschi, dont le père ou le grand-père était parent du pape Pie VI, prétend que la plupart des chefs-d'œuvre de sculpture et de peinture que possède le Musée du Louvre sont sa propriété; et ce ne sont pas des œuvres ordinaires, ce sont des tableaux sans prix, des antiques dont la valeur est inestimable. Il paraît que ces objets faisaient partie d'une villa que la famille Braschi possédait à l'époque de l'invasion de Rome par les Français, à la fin du siècle dernier. En sa qualité d'héritier, le noble Romain, armé d'une masse de papiers, de notes, de lettres, de renseignements, réclame tranquillement au gouvernement de la république de 1848 les plus beaux ornements de la grande galerie du Louvre, de son Salon Carré, la *Sainte Famille* de Raphaël entre autres, dit-on, comme objets à lui appartenant. Si on veut les garder, il demande en échange quelques millions. Cette réclamation, dont on a été contrarié, a été soumise au conseil d'État, qu'elle n'embarrassera pas moins que les ministres. »

Cette pièce se serait appelée autrefois un conte; aujourd'hui, dans le langage pittoresque mais un peu trop familier du journalisme, on nomme cela un *canard*. Quelle que fût dès l'abord notre conviction, il était de notre devoir d'aller aux renseignements, et le résultat de cette enquête n'a pas été un moment douteux.

Il se peut qu'il ait existé à la fin du dernier siècle une villa Braschi, que cette villa ait été visitée, comme tant d'autres palais et tant d'autres capitales, par les armes victorieuses de la France; il se peut encore que la noble famille des Braschi ait fourni des papes au trône apostolique de saint Pierre et qu'il existe un dernier Braschi, comme il a existé un dernier Beaumanoir et un dernier Abencerage; il se peut même que durant les campagnes qui tiennent une si glorieuse place dans notre histoire nous ayons quelquefois pris chez nos voisins ce que ces voisins ont si amplement repris chez nous en 1815; mais ce qui est positif, c'est qu'aucune réclamation, aucune constatation n'a été faite au Louvre par le dernier Braschi, par ses fondés de pouvoir ou ses ayants cause, et que M. le comte de Neuwerkerque, directeur général des Musées, n'a connu que par les feuilles publiques le texte et la valeur de cette revendication burlesque.

Parmi les trésors soi-disant dérobés à l'opulente villa, figure *la Sainte Famille* de Raphaël, qui est un des joyaux de notre Tribune.

Nul brouillard n'enveloppant la provenance de ce chef-d'œuvre, le demandeur a choisi là, on en conviendra, un assez malencontreux exemple. *La Sainte Famille*, commandée et payée par François Ier au divin peintre, alla presque aussitôt enrichir le palais de Fontainebleau, d'où de palais en palais et d'admirations en admirations, elle est venue resplendir dans notre Musée. Je n'hésite d'ailleurs pas à croire que si jamais notre gouvernement ou notre conseil d'État était sérieusement saisi d'une pareille demande, il trouverait dans la prescription, les droits de la guerre et les réciprocités internationales, de suffisants motifs pour mettre réclamations ou protestations au néant.

Il ne s'écoule guère de semaines en effet, sans que des offres de tous genres en tableaux, statues, objets d'art ne soient faites au Louvre, et les conservateurs ont besoin de toute leur loyauté, de tout leur discernement et de toute leur prudence pour n'être point victimes des surprises ou des embûches auxquelles ils sont journellement en butte. Tantôt on leur présente soigneusement ajustée dans un coffret de bois précieux, une croix d'or sur un socle de même métal, ciselée avec tout l'art de Benvenuto et ornée des armes de ce fameux Ganganelli, qui fut pape. La relique serait vendue à très-bon compte : trente ou trente-cinq mille francs au plus; le Musée en a envie, mais le Musée est honnête, et comme il craint que la croix de Ganganelli ne soit un trophée de la dernière révolution romaine, il éconduit poliment les vendeurs. Une autre fois c'est M. le secrétaire des Musées qui a à se défendre contre la tentation; on lui apporte avec toute sorte de précautions, une petite peinture fort rare sans doute, car une glace la protége contre les atteintes de l'air : le Christ auréolé est entouré de ses saints dans un mysticisme naïf; tous ces personnages et le serpent qui est aux pieds du Sauveur dessinent leur silhouette un peu roide sur un fond d'or éclatant; à droite et à gauche de la composition, s'enroulent sur des espèces de banderoles des légendes en caractères grecs. C'est donc là, à n'en pas douter, une peinture byzantine, une de ces œuvres inimitables en leur genre, telles qu'il n'a été donné qu'au ve siècle de les comprendre et de les produire.—Peut-être, répond M. de Viel-Castel, qui a examiné de plus près ce tableau, estimé plusieurs mille livres, et qui a reconnu que ce n'est qu'une contrefaçon valant environ 500 fr. De même que nous avons à Paris, rue de l'Abbaye et rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, des fabricants d'antiques; de même il se perpétue en Abyssinie une race d'hommes moitié artistes, moitié industriels, qui imitent à s'y méprendre les travaux des maîtres grecs qui florissaient à l'aurore du christianisme.

Sans rétrograder d'un demi-siècle, et sans revenir aux guerres qui ont désolé l'Europe, la France pourrait à plus d'un titre exercer son droit, non de revendication, mais de propriété, sur des objets dont elle a été notoirement, honteusement spoliée. Il est bon de le rappeler en passant, les vainqueurs de 1830, à l'heure de leur triomphe n'avaient pas pris que le Louvre ; à cette heure suprême on prit aussi plus d'un trésor parmi ceux qui faisaient l'orgueil du monument. Dans ce nombre ont disparu, sans espoir de retour, un calice d'or qui avait appartenu au prieur de Saint-Denis, au puissant abbé Suger, et une amphore aussi en or d'un prix considérable ; l'aiguière qu'elle accompagnait a seule été oubliée ; quant à la pièce principale exportée en Angleterre, elle décore maintenant la résidence d'un lord qui l'a achetée sans trop s'inquiéter de la provenance.

En somme, et pour ce qui concerne l'affaire Braschi, nous en serons quittes cette fois pour la peur. Comme compensation de cette fausse alerte, les diverses salles du Louvre continuent de s'enrichir. Ainsi, sans sortir du territoire, sans excéder les limites de la capitale, le Louvre prenant son bien où il le trouve, a par suite d'une entente, d'ailleurs toute cordiale avec l'école des Beaux-Arts, fait passer du palais de la rue des Petits-Augustins sous ses royaux lambris les curieux morceaux de sculpture dont

l'énumération va suivre et qui ont leurs places marquées dans le musée du moyen âge :

1° Deux génies funèbres qui décoraient la colonne élevée à Timoléon de Cossé.

2° Un bas-relief par Meillan, en pierre de liais, provenant d'un monument du Pont-au-Change.

3° Un bas-relief en bronze, provenant du monument funèbre de De Thou.

4° Le tombeau de Philippe de Commines, de sa femme et de sa fille.

5° Une statue de Boutin, en pierre de liais, et un roi de Juda, retrouvé par Alexandre Lenoir.

6° Deux génies funèbres en marbre, s'appuyant sur des torches, par Germain Pilon.

7° Quatre figurines accouplées formant deux groupes, du même auteur.

8° Un bas-relief provenant du tombeau de Jacques de Coyn.

9° Pilastres et pierres de revêtement incrustées de marbre noir et albâtre, ayant appartenu à une chapelle.

10° Un portement de croix en pierre de liais.

11° Le Christ au jardin des Oliviers, albâtre du XVIe siècle.

12° Une figure allégorique ayant fait partie d'un tombeau, ou *Pieta*, peinte et dorée, pouvant remonter à l'année 1520.

C'est ainsi, que malgré la difficulté des temps les spéculations ou les convoitises individuelles, les revendications intempestives ou les fables à dormir debout, les collections du Louvre se développant, se complétant chaque jour, feront avant peu de ce gigantesque monument le premier des musées, comme il est le premier des palais du monde.

GEORGES GUENOT.

UNE VUE DE L'ILE SAINT-DENIS,

EAU-FORTE,

PAR M. LOUIS LAROCHE.

M. Laroche, dont nos lecteurs se souviennent, a cette fois encore demandé à la nature de guider sa pointe déjà si habile. C'est à l'île Saint-Denis, joyeux rendez-vous du patient pêcheur et des canotiers infatigables, qu'il a été chercher une inspiration d'artiste. Les saules argentés, qui se détachent comme de blancs fantômes, sur le sombre rideau de peupliers, hardiment dessiné sur l'horizon enflammé par le couchant, ou bien inondé par la brillante lumière d'un jour d'été ; tout cela l'avait séduit, et il a cherché à fixer l'impression délicieuse qu'il en avait reçue.

LÉO D'AMBLÈVE.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS

Le bulletin n° 458 de la Société libre des beaux-arts, inséré dans la REVUE DES BEAUX-ARTS du 1er novembre courant, avait annoncé que cette Société tiendrait séance le mardi, 4 novembre, à l'hôtel de ville, comme à l'ordinaire. Mais, par suite du mauvais temps et de l'absence simultanée de plusieurs membres, la réunion s'est trouvée, à l'exception du bureau, en nombre trop restreint pour qu'on pût se livrer à quelques travaux utiles, et il a été décidé que la séance était ajournée au mardi, 18 novembre, à sept heures et demie du soir [1].

L'ordre du jour est fixé ainsi qu'il suit ;

1° Lecture du compte rendu de la séance du 21 octobre dernier ;

2° Correspondance ;

3° Scrutin pour l'élection d'un membre dans la section des amateurs ;

4° Suite du rapport de M. Gelée relativement au monument élevé à Saint-Martin ès-Vignes (Aube), en l'honneur de M. Montabert, auteur du *Traité complet de la peinture ;*

5° Lecture par M. Garneray ;

6° Conférence sur le style ogival.

Le secrétaire-adjoint,
MAILLET.

[1] MM. les membres composant la commission chargée du rapport à faire sur le monument à élever par souscription, en l'honneur de l'illustre Daguerre, sont instamment priés de se rendre à cette séance.



(Environs de Paris.) une vue de l'Ile S.t Denis.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Séance du lundi 27 octobre 1851.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

(Classe de l'Industrie.)

La séance est ouverte à huit heures par la lecture et l'adoption du procès-verbal de la séance précédente.

La correspondance comprend :

1° Une brochure intitulée : *Situation, reconstruction de l'Europe, et nouvelle organisation sociale et politique*, par M. Dumont de la Fontaine. Cette brochure est renvoyée à M. Gatineau.

2° Un *Cours complet et élémentaire d'arpentage*, par M. Pailhe; renvoyé à M. Giraud des Escherolles.

La correspondance étant épuisée, M. Moullard lit un rapport dont les conclusions tendent à faire admettre M. Giraud des Escherolles comme membre titulaire de l'Athénée. Les conclusions du rapport sont votées, et M. Giraud des Escherolles, proclamé membre titulaire, prononce un discours en vers vivement applaudi.

M. Dorville fait entendre de beaux vers qui lui ont été inspirés par l'ange pleureur de la cathédrale d'Amiens; et des stances intitulées : *Adieux à la gloire*, dont la seconde lecture est votée.

M. Dumont de la Fontaine lit un travail sur la transformation de la propriété foncière et la reconstitution de la grande propriété. Après une longue et intéressante discussion à laquelle prennent successivement part plusieurs membres de l'Athénée, M. le président adresse des remercîments à M. Dumont de la Fontaine, et l'invite à continuer ses savantes communications.

M. Escodeca lit pour la seconde fois sa pièce de vers intitulée : *le Rossignol et l'Écho*, qui est jugée digne de concourir pour les séances publiques.

La séance est levée à dix heures.

Séance du lundi 3 novembre 1851.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

(Classe des Arts.)

La séance est ouverte à huit heures. Le procès-verbal est lu et adopté sans réclamation.

La correspondance comprend :

1° Une demande en admission de M. Lemarquière, ancien avocat au conseil d'État et à la cour de cassation. MM. Poitevin de Maureillan, Gatineau et Pradier-Fodéré sont chargés d'examiner les titres invoqués à l'appui de cette candidature.

2° Une demande en admission de M. Du Planty, docteur en médecine.

M. le président désigne pour commissaires MM. des Escherolles, Populus et Escodeca.

3° Le numéro du 30 octobre du *Médecin de la maison*. Dépôt aux archives sous réserve de rapport.

4° Les deux numéros du 1er novembre de la REVUE DES BEAUX-ARTS.

Dépôt aux archives.

5° Une brochure intitulée : *Promenades poétiques et daguerriennes*, par M. Louis Martin. Renvoyée à M. Mathieu.

6° M. Gendré fait hommage d'une livraison de son ouvrage intitulé : *Leçon sur le dessin*. Cette livraison est offerte, selon l'usage, au premier membre inscrit sur la feuille de présence de la séance, à M. des Escherolles.

La correspondance étant épuisée, le secrétaire de la Classe des Arts donne lecture de son procès-verbal, et il est passé immédiatement outre à l'ouverture de la séance musicale.

M. le président annonce successivement :

1° *Fête villageoise*, fantaisie pastorale en quatre parties, composée par M. Deshayes, membre de l'Athénée, et exécutée sur le piano par Mlle Pillevèse, sur le violon par M. Payen, et sur le violoncelle par l'auteur.

2° Grand air de *Zerline* ou la *Corbeille d'oranges*, musique d'Auber, chanté par Mlle Élise Lucas.

3° Fantaisie de harpe composée par M. Pru-

mier, exécutée par M. Carillon, premier prix de 1851.

4° Le duo de *l'Elisire*, musique de Donizetti, chanté par M. et Mlle de Rosa.

La séance musicale est suspendue pendant quelque temps pour faire entendre les pièces suivantes :

1° *Une Étoile filante*, par M. Escodeca.

2° *Le Palais de cristal*, par M. Albert Montémont.

3° Lecture d'*Un Drame dans un salon*, par M. Seurre.

4° *La Croix d'honneur*, par M. Fournier.

5° *Les Incompatibilités*, par M. Dézarnaud.

6° *La mère du pêcheur*, par M. Escodeca.

La séance musicale est reprise, et elle continue de la manière suivante :

5° *L'Arabesque*, caprice pour piano, exécuté par Mlle Pillevèse, et composé par M. Brisson.

6° Le duo du *Barbier de Séville*, musique de Rossini, chanté par Mlle Élise Lucas et M. de Rosa.

7° Mélodie pour le violoncelle composée et exécutée par M. Jean Deshayes.

8° *La Danse des sylphes*, solo de harpe, composé par Godefroy, exécuté par M. Carillon.

9° *Rien*, chansonnette par Mlle de Rosa.

Parmi les artistes qui ont prêté avec tant de grâce le concours de leur talent aux charmes de la séance musicale du 3 novembre, on a applaudi surtout l'exécution de M. Carillon dans la fantaisie de harpe et la *Danse des sylphes*.

M. le président adresse, au nom de l'Athénée, des remercîments aux artistes et à M. le commissaire général de musique.

La séance est levée à onze heures.

Le Secrétaire général,

P. PRADIER-FODERÉ.

THÉÂTRES.

Quinzaine dramatique.

Théâtre-Français : *Mlle de la Seiglière*, comédie en quatre actes et en prose, par M. Jules Sandeau. — Théâtre de l'Odéon : *Les droits de l'homme*, comédie en deux actes de MM. Jules de Premaray. Théâtre du Vaudeville : *Les robes blanches*, de M. Léon Gozlan. — Variétés : Arnal.

Tout le monde avait lu le délicieux roman de *Mlle de la Seiglière*, et avait été frappé des situations dramatiques qu'il renferme. On s'était vivement intéressé à ce noble jeune homme qui, dépouillé de la fortune de son père, vient la redemander à son détenteur, la loi à la main, et trouve sur son chemin une belle et aimable personne, dont le premier regard déconcerte ses projets hostiles; on s'était amusé de ce marquis de l'ancien régime, sur lequel une révolution a passé sans entamer ses préjugés, et qui se croit le légitime possesseur du château que ses aïeux ont possédé par cela seul qu'ils l'ont possédé; on avait aimé Mlle de la Seiglière, si fière et si pure au milieu des intrigues dont elle est entourée; on s'était pris à détester cordialement cette baronne qui fait tomber dans le piége d'une donation un brave et honnête fermier persuadé que son fils est mort dans les plaines glacées de la Russie; enfin, dans toute cette histoire merveilleusement décrite et écrite, on n'avait regretté qu'une chose, le dénoûment. Le suicide du héros, cet acte d'une si complète abnégation, avait oppressé tous les cœurs; on aurait voulu que Bernard fût heureux. M. Jules Sandeau a reçu un nombre infini de lettres qui le suppliaient de rendre à l'existence un jeune homme si excellent; on ne pouvait pas croire qu'il se fût tué en lançant son cheval à travers les fondrières des environs du château.

M. Jules Sandeau a cru devoir (et nous l'en remercions pour notre part) céder au vœu universel : il a donné au Théâtre-Français une seconde édition de *Mlle de la Seiglière*, et fait reparaître Bernard au dénoûment; il a mis la

main du héros dans celle de l'héroïne, et les a unis et bénis à la satisfaction générale. C'était une erreur d'impression. Bernard ne s'est jamais cassé le cou, rassurez-vous, cœurs sensibles ; il vit et il vivra longtemps pour entendre les acclamations du public. La pièce de M. Jules Sandeau est un des beaux succès que le Théâtre-Français ait eus; la sympathie la plus vive a accueilli cette histoire touchante, égayée par des caractères comiques d'un bon effet; il faut dire aussi que cette pièce a été supérieurement jouée par Samson, Régnier, Maillard, Delaunay, Mlles Nathalie et Madeleine Brohan. Samson joue le rôle du vieux marquis, et il y est parfait ; c'est un type d'égoïsme et de sensualité admirablement réussi. Régnier, dans un rôle d'avocat qui ne hait pas l'intrigue, est très-plaisant; Maillard donne au caractère de Bernard une teinte vigoureusement accusée et d'une bonne couleur. Mlle Nathalie s'essaye aux rôles de Mlle Mante, et le rôle de la baronne la lance dans un répertoire nouveau qu'elle est appelée à tenir un jour très-brillamment. Mlle Madeleine Brohan n'avait guère qu'à paraître dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté, et à dire quelques mots du cœur qu'elle a parfaitement sentis et exprimés ; le drame lui convient, et sa voix se mouille sans efforts des larmes du sentiment. N'oublions pas Delaunay, charmant acteur, Delaunay, chargé d'un rôle ingrat, et qu'il a su relever par la distinction de ses manières. Pour terminer, nous souhaitons à la pièce autant de représentations que le roman a eu de lecteurs.

Un de nos confrères, M. Jules de Prémaray, a fait jouer une charmante comédie à l'Odéon, *les Droits de l'homme*, dans laquelle Mlle Sarah Félix a déployé beaucoup d'élégance et un talent que la Comédie-Française a raison d'appeler à elle. Le Vaudeville a donné un drame bizarre mais original de Léon Gozlan, *les Robes blanches*, et Arnal, servi à souhait par M. Varin, facétieux compère, s'est montré, comme toujours, plein de verve dans *un Chef de brigands*. Les Variétés annoncent une *Mignon* ; nous en avons fait une et nous connaissons les difficultés du sujet. Nous sommes curieux de la voir.

HIPPOLYTE LUCAS.

A peine revenu d'Allemagne où son séjour n'a été qu'une suite de succès et de recettes, Roger a reparu à l'Opéra dans *la Reine de Chypre*, tout exprès reprise pour sa rentrée et pour les débuts de Mme Tedesco. Les deux artistes n'ont pas été au-dessous des rôles écrasants dont ils avaient accepté le fardeau : Roger a justifié la confiance que son talent inspire à la foule qui l'apprécie si bien; Mme Tedesco, à laquelle il ne manque qu'un peu plus d'habitude de la scène et de la prononciation française, s'est montrée digne du haut renom qui l'avait précédée chez nous. Ainsi reprise, *la Reine de Chypre* a presque la valeur et l'attrait d'une nouveauté à l'Opéra. — Une autre rentrée a eu lieu ces jours-ci au Théâtre-Italien : Mlle Sophie Cruvelli, répondant enfin aux impatiences du public, lui a rendu la passionnée dona Sol sous la tunique de la non moins passionnée Norma. Peut-être les éclatantes phrases de Verdi conviennent-elles mieux à la grande cantatrice que les cantilènes tantôt mélancoliques, tantôt frissonnantes, du doux Bellini. Quoi qu'il en soit, Mlle Sophie Cruvelli a compris et rendu avec beaucoup d'âme, d'énergie et de couleur, le rôle si difficile de cette druidesse, rôle auquel Mmes Pasta, Malibran et Grisi ont imprimé avant elle l'ineffaçable marque de leur talent et de leur beauté.

MÉLANGES.

15 Novembre.

Hier vendredi les salons de la direction générale des musées se sont rouverts pour les soirées artistiques qui ont été si brillantes et qui ont obtenu tant de succès l'année dernière. Plus de quinze cents invitations avaient été envoyées par M. le comte de Neuwerkerque ; aussi, comme bien on pense les arts, en majorité dans cette première réunion, étaient-ils

tous représentés chez M. le directeur général, par quelques-unes de leurs illustrations.

— Diverses commandes viennent d'être ordonnancées par M. le ministre de l'intérieur ; on cite au nombre des artistes favorisés MM. Rivoulon et Laemlin pour des œuvres originales, et MM. Holseld, Porion, et Dieudonné pour des copies importantes qui doivent être exécutées à l'étranger.

— M. le président de la république a reçu en audience, MM. Van Tenac, ancien sous-préfet, président du Comité central des artistes, et Émile Thomas, statuaire, l'un des secrétaires du même comité. M. Van Tenac a exposé au président que cette association, composée de peintres, de sculpteurs, d'architectes, vient d'organiser, en dehors des commandes du gouvernement et de l'intervention des industriels, des travaux qui contribueront au bien-être des artistes et à la régénération de l'art religieux. Louis-Napoléon Bonaparte s'est montré favorable à cette société, qui déjà a obtenu l'assentiment de MM. le préfet de la Seine, le directeur des Beaux-Arts et le directeur des Musées nationaux. A ce propos et relativement à la visite qu'il a rendue à M. le comte de Neuwerkerque, l'honorable M. Van Tenac nous écrit pour nous donner l'assurance qu'il n'a eu qu'à se louer de l'accueil que lui a fait M. le directeur général. C'est pour nous un devoir et un plaisir d'enregistrer cette déclaration.

— Le budget des Beaux-Arts a été fixé la semaine dernière dans la discussion du budget général du ministère de l'intérieur de la manière suivante : Établissements des Beaux-Arts, 454 500 fr.—Personnel des musées nationaux, 162 700 fr. — Matériel des musées, 146 700 fr. — Ouvrages d'art et décorations d'édifices publics, 900 000 fr. — Tombeau de l'empereur Napoléon, 500 000 fr. — Acquisitions de tableaux et statues pour le Musée du Louvre, 100 000 fr. — Conservation d'anciens monuments historiques, 745 000 fr. — Encouragements aux beaux-arts et à l'art dramatique, 75 000 fr.—Souscriptions à des ouvrages concernant les beaux-arts, 454 500 fr. — Publication de l'ouvrage intitulé : *Rome souterraine,* 100 000 fr. — Indemnités ou secours à des artistes, auteurs dramatiques, compositeurs et à leurs veuves, 137 000 fr.—Subventions aux théâtres nationaux, 1 329 000 fr. — Subvention à la caisse des pensions de l'Opéra, 200 000 fr. — Subvention à la caisse des retraites du Conservatoire de musique, 10 000 fr.

— Un de nos collaborateurs, M. Auguste Galimard, a récemment publié le premier volume de ses œuvres picturales. On remarque dans les livraisons en vente, l'*Ode, la Liberté s'appuyant sur le Christ*, ainsi qu'un grand nombre de verrières récemment récompensées à l'Exposition de Londres.

— La municipalité d'Orléans, qui vient de faire restaurer son hôtel de ville par M. Delton, architecte, fera prochainement ériger, sur la place du Martroi, la statue de Jeanne d'Arc, due au ciseau de M. Foyatier.

— La commission de l'Exposition belge a entre beaucoup d'autres fait l'acquisition des tableaux suivants pour la souscription : Les *Moissonneurs*, par C. T'Schaggeny ; le *Tirage à la conscription*, par Hunin ; le *Retour de la chasse*, par Moerenhout. *Famille esclavonne émigrant de la Hongrie*, par Cermak ; l'*Arrivée au château*, par Ruyten. *Réunion d'une confrérie au Franc de Bruges,* par Lion. Aux Expositions précédentes, la commission bornait, en général, ses choix, pour la souscription, à des tableaux de petite dimension, d'un prix assez peu élevé. On peut voir, par la liste qui précède, qu'elle a étendu cette fois le cercle des achats à des œuvres d'une véritable importance. Plusieurs tableaux ont été achetés par des particuliers. Nous mentionnerons, entre autres, le petit tableau de M. Jos. Stevens, un *Métier de chien;* l'acquéreur est un amateur de Leipzick.

LA CALCOGRAPHIE NATIONALE

AU LOUVRE.

Le Musée calcographique du Louvre est un éclatant témoignage de la sollicitude des rois de France pour le progrès des arts. C'est sous le beau règne de Louis XIV que cet admirable et utile établissement prit naissance. Le nouveau catalogue de cette collection renferme une notice historique qui débute ainsi :

« Louis XIV ayant résolu de créer un cabinet d'estampes, chargea Colbert d'acquérir la magnifique collection de gravures formée par M. de Marolles, abbé de Villeloin, collection qui ne comprenait pas moins de deux cent soixante-quatorze portefeuilles, où les œuvres des maîtres étaient rangées méthodiquement depuis l'origine de la gravure jusqu'en 1660. »

Le savant M. Duchesne aîné, de la Bibliothèque nationale, autorité très-compétente, attribue entièrement cette noble initiative à Colbert : « Colbert, dit-il, à qui la France doit tant de reconnaissance, Colbert qui protégea tous les établissements utiles, Colbert voulut encore donner à la France une richesse à laquelle on n'avait pas songé jusqu'à lui ; il fit acheter, en 1667, la collection d'estampes de l'abbé de Marolles ; cette collection se composait de quatre cent cinquante volumes contenant près de cent vingt-cinq mille estampes. »

Louis XIV a tant fait pour la gloire du grand pays sur lequel il a régné qu'il peut bien abandonner à son ministre Colbert l'honneur d'avoir fondé la Bibliothèque des estampes de Paris, aujourd'hui encore d'une richesse qui n'a pas d'égale.

« En 1670, ajoute la notice, Louis XIV décida, afin d'encourager l'art de la gravure et d'en continuer l'histoire, que les événements militaires de son règne, les fêtes, les vues de palais, de châteaux et de parcs, les fontaines, les bassins, les tableaux, plafonds et galeries, les statues, vases et médailles, seraient reproduits sur le cuivre. »

Ici encore M. Duchesne aîné conteste au tout-puissant monarque une partie de ce mérite. C'est Colbert, suivant lui, qui donna ordre de faire graver aux frais de l'État les plus beaux tableaux de la collection du roi ; mais qu'importent ces petites divergences historiques, il n'est pas douteux que Louis XIV et son ministre, ces deux protecteurs des arts, prirent chacun une part importante dans cette colossale entreprise.

Dès l'origine ces gravures, destinées au public, étaient vendues à des prix

très-modestes ; un livret du temps dit :

« On a employé les plus excellents ouvriers, c'étaient les G. Audran, Édelink, C. Mellan, Rousselet, Le Clerc, etc., pour graver ces planches, et il ne se peut que ce travail n'ait beaucoup cousté. Cependant le prix qu'on y a mis est si médiocre, qu'on voit bien que c'est un effet de la libéralité du roy qui en veut faire présent au public, et qui est bien aise que l'avantage qu'en recevront ses sujets soit communiqué aux étrangers. »

Remarquable exemple de munificence royale !

Louis XV et Louis XVI continuèrent l'œuvre commencée par Louis XIV, et le cabinet du roi formait déjà une très-précieuse collection, lorsque la république fut proclamée. En 1792, la nation prit possession des objets d'art ayant appartenu à la couronne. Aux planches du cabinet du roi vinrent se joindre celles de l'Académie de peinture, de la surintendance de Versailles, du dépôt des Menus-Plaisirs, de l'hôtel de ville de Paris et de plusieurs établissements scientifiques et religieux.

« Frappé de l'immense parti que l'on pouvait tirer de tant de richesses, le général Pommereul conçut l'idée de fournir une nouvelle branche de revenu à l'État et de soutenir l'art de la gravure, naguère si florissant, et alors menacé d'une décadence imminente faute d'encouragements. Afin d'atteindre ce double but, il proposa en l'an v de fonder un établissement supérieur, dès son origine, à celui de la Calcographie apostolique de Rome, et un Musée de gravure nationale. » Ce projet si bien conçu et qui fait, comme l'observe avec raison M. Villot, le plus grand honneur au général Pommereul, ne rencontra que de froids partisans au conseil des Cinq-Cents, et fut ajourné sous de frivoles prétextes.

A travers les transformations constitutionnelles, les bouleversements, les guerres, les changements de dynasties et de règnes, les complications européennes et les événements de toute sorte qui ont rempli la première moitié de ce siècle, hommes d'État et législateurs n'ont guère eu le loisir de reprendre et de mettre à exécution le pacifique projet du général Pommereul. Dans les temps difficiles où nous sommes il n'a fallu rien moins que la foi et la persévérance des éminents artistes commis à la garde des trésors du Louvre pour réaliser une pensée généreuse, mais presque perdue dans les ténèbres de l'indifférence ou de l'oubli. Grâce à eux une satisfaction éclatante est donnée aux arts, et l'année 1851 a vu inaugurer le Musée calcographique.

Ce dépôt national de gravures contient aujourd'hui quatre mille pièces, parmi lesquelles on a choisi six cent cinquante spécimens pour former la collection du Louvre qui occupe les sept salles où était autrefois le musée Standish. Cette exposition de gravures est parfaitement arrangée, les estampes très-variées, bien choisies et bien encadrées ; il est fâcheux seulement que les bordures présentent un filet concave *bruni*, contigu aux estampes, qui reflète une lumière vive, désagréable à l'œil,

et aussi nuisible aux gravures qu'aux tableaux. Il faut toujours que la partie du cadre que touche la peinture ou l'estampe soit dorée *au mat*.

On doit à M. Villot un excellent catalogue qui est l'inventaire complet des œuvres de la Calcographie nationale. Cet ouvrage, de beaucoup supérieur aux catalogues précédents, contient cent quarante-deux pages in-4°. Chaque page est divisée en huit colonnes : 1° le numéro d'ordre, 2° le nom du peintre ou du dessinateur, 3° le nom du graveur, 4° la description du sujet de l'estampe, 5° et 6° les dimensions de la gravure, 7° prix de l'estampe, 8° *observations ;* cette dernière colonne représente la huitième partie de la page, mais je ne vois pas son utilité, car sur ces cent quarante-deux colonnes d'*observations* on ne trouve aucune remarque. Cet espace ainsi laissé en blanc serait-il donc destiné à recevoir les impressions ou notes personnelles des visiteurs, amateurs ou curieux ? Ce qui est certain c'est que cet appendice de papier, dépourvu de texte, augmente considérablement le format du volume, qui a plutôt l'air d'un *bulletin ministériel* que d'un livret de musée; un catalogue destiné à un fréquent usage doit toujours être portatif, et à cause de cela ne point excéder les limites d'une édition de poche.

La reproduction des *fac-simile* des dessins de vieux maîtres, cette belle innovation du jour, a droit à tous nos éloges et à tous nos encouragements, car elle popularisera sans nul doute le génie des grands peintres; et qui oserait assurer qu'elle n'est pas destinée à transmettre aux siècles futurs le seul souvenir fidèle de leurs œuvres inimitables ?

CLAUDIUS TARRAL.

LES QUATRE ARTS LIBÉRAUX,

Fresque de la cathédrale du Puy.

—

RAPPORT A M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Me trouvant au Puy avec M. Mallay, architecte chargé de la restauration de la cathédrale de ce diocèse, qui me montrait les travaux qu'il a exécutés jusqu'à ce jour avec autant d'habileté que de succès, il me conduisit dans une salle du XIII[e] siècle, dépendante de la cathédrale, et qui doit être convertie en sacristie. Là il me fit remarquer, sur une paroi comprise dans une grande arcade en ogive, quelques traces de couleurs assez brillantes, paraissant entre les crevasses du badigeon. Une peinture, disait-il, est cachée sous ce badigeon, et il eut l'obligeance d'ajouter qu'il m'avait attendu pour s'en assurer. La muraille fut aspergée d'eau chaude, et dès que le badigeon commença à se boursoufler, nous nous armâmes de racloires en bois, et nous commençâmes à l'enlever avec précaution. Nos premiers essais ne nous promettaient rien de bien curieux. Sous une couche épaisse de badigeon blanc, nous trouvâmes une fenêtre peinte en détrempe, avec ses barreaux et ses vitres en losange; mais nous ne tardâmes pas à reconnaître que, sous cette première peinture, il en existait une autre. M. Mallay ayant fait tomber une large écaille formée du badigeon blanc et de la peinture de la fenêtre, nous vîmes apparaître, comme par enchantement, une tête de femme d'une rare beauté, mais qui n'avait nullement l'air d'une sainte. Les couleurs étaient de la plus grande fraîcheur. Je n'ai pas besoin de dire avec quelle ardeur nous nous remîmes à l'ouvrage. Au bout

de quelques minutes nous découvrions une tête d'homme coiffé d'un bonnet fourré, puis un lézard, puis des draperies, enfin des fragments de légendes qui ne présentaient aucun sens. Nous sondions à droite et à gauche, en haut et en bas, une surface de quatre à cinq mètres carrés. Je ne vous entretiendrai pas des conjectures aventurées que chaque découverte nouvelle nous suggérait. Enfin, après trois heures de travail, nous avions remis au jour une vaste composition de dix figures de grandeur naturelle, et grâce à des légendes latines placées auprès de chaque personnage, le sujet était devenu parfaitement intelligible. Dès le lendemain il ne restait plus un centimètre carré de badigeon sur toute la partie peinte de la paroi.

Ce tableau, qui paraît avoir été exécuté au commencement du XVIe siècle, représente les quatre Arts libéraux, selon une division du moyen âge, la Grammaire, la Logique, la Rhétorique et la Musique, sous la forme de quatre jeunes femmes magnifiquement parées, accompagnées des quatre personnages qui ont particulièrement illustré chacun de ces arts. La première figure, à la gauche du spectateur, est la Grammaire, qui fait réciter une leçon à deux charmants enfants, debout à ses pieds; à sa droite, et un peu plus bas, on voit un personnage vêtu d'une longue robe rouge, fourrée de martre, la tête couverte d'un bonnet noir : il écrit sur un livre placé sur ses genoux. Son nom est tracé en dessous : c'est Priscien. On lit sur une banderole, à ses pieds, la légende suivante, qui est un vers léonin très-richement rimé.

Quidquid agant artes ego semper prædico partes.

A la gauche de la Grammaire, la Logique est assise sur une chaire curieusement sculptée, dans le goût de la Renaissance, ayant à ses pieds Aristote, en bonnet pointu, robe de brocart, doublée d'hermine, dans l'attitude d'un homme qui argumente. La Logique tient dans sa main droite ce lézard, qui d'abord nous avait extrêmement embarrassés, et dans la gauche un scorpion. Les deux reptiles se battent à outrance, tandis que la Logique les contemple en souriant. Je suppose que le peintre, mauvais plaisant, a prétendu, par le combat de ces deux animaux immondes, symboliser les disputes scolastiques ou autres de son temps. La légende est d'ailleurs fort à la louange de la Logique, je doute que l'artiste l'ait composée :

Me sine doctores frustra coluere sorores.

Vient ensuite la Rhétorique, une lime à la main, car au XVIe siècle on ne connaissait pas encore les génies incultes et sans art, comme on en a vu depuis. Auprès d'elle est Cicéron, assis sur un escabeau, coiffé d'une espèce de turban rouge et vêtu d'une ample robe de velours olive, doublée de vair. Il paraît méditer sur un gros volume, ouvert entre ses mains. Voici la légende qui accompagne ce troisième groupe :

Est michi (*sic*) dicendi ratio cum flore loquendi.

La Musique, avec Tubal, occupe le côté droit du tableau. Elle tient un orgue sur ses genoux, tandis que Tubal est assis devant une enclume, ayant un marteau dans chaque main. Son costume, qui se compose d'une barrette bleue, et d'une robe rouge fourrée, ouverte aux manches, est un peu incommode pour un forgeron. La légende est :

Invenere locum per me modulamina vocum.

Je crois qu'on attribue à Tubal-Caïn l'invention des instruments à vent.

Le sujet de cette grande composition peut paraître étrange dans un édifice religieux, mais la salle où elle est peinte a servi aux réunions de l'Université de Saint-Mayol, et dès lors tout s'explique facilement; je me trompe, on a peine à comprendre par quel motif on a barbouillé une peinture magnifique pour représenter une fenêtre grillée. C'est à monseigneur de Gallard, évêque du Puy, au commencement du dernier siècle, qu'on attribue cette méchante action. On peut juger de son goût, d'ailleurs, par les changements déplorables qu'il avait faits dans l'architecture de son église.

Les costumes des personnages, un peu fantastiques et d'une richesse extraordinaire, les trônes sculptés sur lesquels les femmes sont assises, et qui présentent, les uns des ornements *flamboyants*, et les autres des motifs d'ornementation classique, enfin la forme des lettres (gothiques avec abréviations), tout me semble indiquer que cette grande fresque remonte aux premières années du XVIe siècle, époque de transition pour la France entre l'art gothique à son déclin, et le retour aux traditions de l'art antique; mais à quel artiste l'attribuer? Nous avons vainement recherché un nom, une initiale aux bords du tableau.

Je ne puis oublier un détail remarquable, dont on pourrait se prévaloir pour fonder une hypothèse un peu hardie, j'en conviens, sur l'auteur de cette composition. Au-dessus d'une coiffure en cannetilles d'or, la Musique porte trois œillets épanouis[1]. Ne serait-ce pas là une indication? On sait que le Garofalo a placé dans la plupart de ses tableaux des *œillets*, qui, pour un Italien, étaient des armes parlantes. Je ne sais si le Garofalo est jamais venu en France; mais, à la rigueur, il a pu y envoyer un carton. D'un autre côté, je dois avouer que rien, dans la fresque du Puy, ne me paraît dénoter un maître italien. Les têtes, au contraire, sont toutes françaises, parfaitement gracieuses, mais un peu maniérées; elles sont, pour parler comme Amyot et Brantôme, *poupines et mignardes*. C'étaient, j'imagine, des beautés de ce genre qui ravissaient les gentilshommes de la cour de Louis XII et de François Ier.

Quoi qu'il en soit, cette fresque est, à mon sentiment, une œuvre capitale, et, Français ou étranger, son auteur était un maître habile. La conservation en est surprenante. Toutes les têtes sont parfaitement intactes, sauf celle de Priscien, qui a souffert de mutilations anciennes. Les couleurs n'ont pas toutes également gardé leur éclat. Ainsi, les bleus ont disparu presque partout, ou bien ce qui en reste est pulvérulent et prêt à se détacher. Il m'a paru que l'artiste s'était servi de bleu de cuivre ou de cobalt, et non d'outremer. Par contre, les verts, les tons de chair, les noirs, les blancs et quelques rouges sont presque intacts; ils paraissent recouverts d'une espèce de vernis ou gluten, et ont le brillant d'une peinture à la cire. Le badigeon y était à peine adhérent.

Je crois avoir vu toutes les peintures murales du XVIe siècle qui existent en France; je n'en connais pas de plus remarquables ni de mieux appropriées à la décoration d'un monument. Ce serait, je pense, rendre aux artistes un véritable service que de les leur faire connaître par une bonne copie.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que toutes les mesures ont été prises par M. Mallay pour assurer la conservation de cette fresque, et que monseigneur l'évêque du Puy a donné des ordres pour que la disposition de la sacristie fût modifiée de manière qu'elle pût être vue facilement.

PROSPER MÉRIMÉE,
Inspecteur général des monuments historiques.

[1] Ces simples fleurs contrastent singulièrement avec l'or et les pierreries de la coiffure qu'elles surmontent.

LES PÈLERINS D'ORIENT.

SIMPLES LETTRES.

V.

A M. le Comte de NIEUWERKERQUE,
Directeur général des Musées.

PREMIÈRE PARTIE.

Constantinople, 27-31 août 1850.

Ce matin, aux premières blancheurs de l'aube, qui a ici un éclat et une transparence que l'on demanderait en vain aux pâles aurores de notre Occident, *le Baron Sturmer*, paquebot du Lloyd autrichien nous a débarqués, mon cher Directeur, dans la capitale qui a la gloire de posséder la Sublime Porte. La veille

au soir nous avions quitté Varna, sentinelle avancée de l'empire sur la rive d'Europe, tandis que de l'autre côté de la mer Noire, aux confins de l'Asie Mineure, le point extrême de l'activité et de la nationalité ottomanes est marqué par Trébisonde, cité qui fut autrefois guerrière et marchande, et qui n'est plus guère aujourd'hui qu'un entrepôt ouvert au commerce turc et étranger. En leur qualité de villes frontières, Varna et Trébisonde ont pour consignes de ne point perdre de vue la Russie, dont les immenses bras, tendus à l'est jusqu'au Caucase, à l'ouest jusqu'au Danube, n'attendent peut-être qu'une occasion, qu'un prétexte, pour accomplir l'œuvre rêvée par Pierre le Grand.

N'ayant pas visité l'ancienne capitale des Comnène, je ne pourrais que répéter ici ce que les livres et les voyageurs ont dit avant moi et mieux que moi. Mais j'ai traversé Varna, j'ai parcouru ses rues, ses places publiques, ses fortifications modernes et ce qui reste encore debout de ses antiques remparts, car il est impossible, je crois, de trouver une ville turque où ne se rencontrent pas les ruines d'une civilisation et d'une grandeur éteintes. De grands souvenirs et je ne sais quoi de fier se rattachent à cette ville qui, en 1442, vit sous ses murs Amurat II, vainqueur de Ladislas VI, roi de Hongrie. Le siége des Russes, en 1828, est un autre événement mémorable, enregistré à ce titre aussi bien dans les annales de la cité que dans les fastes de la politique européenne. Varna, disent quelques auteurs, est une métropole grecque; durant mon court passage et le trop rapide examen que j'en ai fait, elle m'a semblé avoir plutôt le caractère turc, et je maintiens cette opinion par la comparaison que je suis maintenant à même d'établir, ayant devant moi Constantinople. Je le répète donc, à Varna, l'élément oriental domine dans le langage et dans le costume; bien que les rues soient mal pavées et les constructions en vieux bois, il règne partout un air de propreté auquel nous étions peu habitués. Les boutiques sont bien tenues, les rues arrosées et les marchandises étalées avec un certain goût.

Raconterai-je notre traversée sur la mer Noire? La nuit et en pleine mer, aux tempêtes ou au calme près, toutes les traversées se ressemblent. Dirai-je notre entrée dans le Bosphore, nos émotions, nos ravissements, nos extases à l'aspect de ces magnificences tant de fois décrites, et malgré cela toujours retracées par le crayon de l'artiste ou la plume du voyageur? Je n'oserais affirmer que mes compagnons ont sur la conscience un remords semblable au mien, mais ce qui est positif et ce que la vérité m'oblige à dire, c'est que durant le voyage de notre pyroscaphe à travers ces rives enchantées, sous ce firmament de sombre azur brodé d'argent, mes paupières s'étaient closes malgré moi, vaincues par le sommeil. Quand je rouvris les yeux, il était trois heures du matin et *le Baron Sturmer*, inclinant sur la droite, nous déposait entre l'Europe et l'Asie, aux échelles de Top-hana.

Quel réveil! Nous étions à ce qu'il paraît à la douane, il s'agissait de régler nos comptes avec le fisc et la police, de faire constater notre identité en même temps que le contenu de nos malles, et les employés chargés de ce double travail n'avaient à la bouche qu'un mot qu'ils répétaient avec une volubilité sans pareille et une unanimité dont je n'ai point tardé à comprendre le motif.

— *Bacchi! bacchi!* nous disaient ces agents fidèles montrant du doigt nos goussets et s'inquiétant peu de nos valises.

Le drogman qui nous avait saisis au collet dès notre débarquement nous apprit que cette interjection musulmane a droit de cité chez tous les peuples et a son équivalent dans toutes les langues, car elle signifie pourboire! Ce mot *bacchi*, quand on y répond d'une manière sonnante, est un véritable talisman en Orient, où il facilite singulièrement la besogne, car là, comme à certaines autres frontières de l'Europe, les douaniers tiennent moins à inventorier vos bagages qu'à vider vos poches.

Allah nous avait envoyé un drogman, nous lui devions obéissance et nous nous fîmes un devoir de le suivre, presque sans mot dire, à

travers un dédale de petites ruelles toujours sales et toujours montantes, qui conduisent du Bosphore à la cime du versant sillonné par la grande rue de Péra. Comme bien on pense, nous nous dirigions et nous allions prendre notre gîte dans le quartier franc.

Ma première surprise, qui ne fut que la préface très-abrégée de celles qui devaient suivre, eut pour cause l'absence absolue de toute espèce de véhicule propre à nous transporter de la douane, où nous avions si généreusement acquitté la dîme des *bacchis*, au caravansérail de Péra qui allait nous donner asile. De robustes portefaix, principales bêtes de somme du lieu, s'emparèrent de nos bagages et nous marchâmes ainsi jusqu'à l'hôtel d'Angleterre, que notre interprète, payé pour cela sans doute, nous avait certifié être le meilleur et le mieux situé du faubourg.

J'ai su depuis que cette supériorité de l'hôtel d'Angleterre était contestée par l'hôtel d'Orient, tenue par un Italien et d'où peut-être la vue du Bosphore est plus étendue et plus belle. Qu'importe! mes compagnons et moi nous avons eu tout loisir de voir et d'être désillusionnés.

A mon tour, après et avant tant d'autres, me voici à Constantinople! Autant qu'il est permis, mon regard embrasse les eaux et les surfaces solides qui se développent au-dessous de moi. Comme mes devanciers, comme les poëtes, les artistes ou les curieux qui me suivront, qui poseront leur pied là où j'ai posé le mien, qui se pencheront à ce balcon de l'hôtel d'Angleterre, dont les découpures se cachent sous les touffes de fleurs et les plantes grimpantes, à ce balcon, d'où ma vue plonge dans l'immensité, je considère des choses dont je n'avais aucune idée avant d'être à la place que j'occupe et que la carte ouverte devant moi ne m'aurait certes jamais révélées.

En face de ce monde nouveau, oui nouveau à force d'anciennes habitudes, nouveau à force de vétusté, trois voies également larges s'ouvrent aux recherches. Dans cette mère patrie de l'Islam, l'Européen qui s'arrête et qui médite peut fixer son examen sur trois ordres d'idées bien différents : la civilisation, la politique, les monuments.

L'étude de la civilisation appartient par excellence au philosophe, à l'économiste, et, Dieu merci! je ne suis pas plus économiste que philosophe.

Les remarques sur la politique, les considérations sur la destinée plus ou moins prochaine de l'empire de Mahomet II, sont le propre de l'historien, de l'homme d'État, du législateur. De si hauts labeurs ne sont pas les miens.

Reste donc l'appréciation des édifices, tant ceux légués par le passé que ceux érigés par l'âge moderne; reste Constantinople avec ses mosquées, ses kiosques, ses minarets, ses cimetières, avec ses remparts et ses faubourgs, avec ses débris où les souvenirs de la Grèce se mêlent à ceux des maîtres du Bas-Empire et de leurs derniers vainqueurs, en un mot Constantinople avec sa physionomie monumentale, dont j'ai essayé de saisir les traits, parce que je suis artiste, parce que l'art, surtout l'art envisagé au point de vue architectonique est mon étude de prédilection, parce qu'enfin cette tâche rentre essentiellement dans la série ordinaire de mes travaux.

Ces réflexions et beaucoup d'autres auxquelles je m'abandonnais, la tête appuyée sur ma main à l'un des angles du balcon de l'hôtel d'Angleterre, furent soudain interrompues par un bruit bien doux à l'oreille quand on est loin de son pays, car c'était un bruit de voix françaises. A quelques pas de moi quatre compatriotes discutaient, avec cette animation que nous apportons aux moindres choses, sur l'itinéraire qu'ils devaient suivre pour se rendre en Palestine. Entre ces voyageurs et moi il n'y avait que la main : unis déjà par la même langue et la même nationalité, nous le fûmes bientôt par une communauté de sympathie et par le souvenir de rapports antérieurs. Tous portaient des noms connus à divers titres: l'un était M. Maille-Saint-Prix, fils du graveur membre de l'Institut; l'autre M. Odiot, dont

l'aïeul a tenu sous l'empire le sceptre de l'orfévrerie; le troisième, M. Destors, était le beau-frère d'un de mes meilleurs amis et collègues en architecture; le quatrième, et malgré sa jeunesse le plus fatigué, était M. Cecile, qui peut-être n'avait pas mis un assez long intervalle entre le régime universitaire et l'existence aventureuse que l'on mène en chaise de poste, sur les chemins de fer et dans les bateaux à vapeur. Ces messieurs étaient les touristes qui nous avaient précédés de quelques étapes sur le Danube et dans les steppes de la Valachie. Dès ce moment, et jusqu'à l'heure du départ, ennuis et plaisirs, promenades et pèlerinages furent communs entre nous, car mes compagnons, MM. de Cherrier, Marcelin de Fresnes et Ernest Chaudet n'étaient pas moins heureux que moi de la rencontre.

Le lendemain, dès la pointe du jour, nous battions le pavé, je me trompe, nous traînions nos chaussures dans la poussière de Constantinople. Ceci, en effet, est le côté pittoresque de la célèbre capitale, et on me permettra de lui consacrer quelques lignes avant de m'appesantir sur la partie monumentale; on sait que Constantinople se compose de deux villes bien distinctes, Stamboul et Galata ou Péra, séparées par un petit bras de mer, la Corne d'Or, ancien golfe de Nicomédie. Ces deux villes rappellent assez, par la disposition et la longueur du pont de bateaux qui les réunit, Cologne et son faubourg sur le Rhin; Pesth et Bude sur le Danube; Beaucaire et Tarascon sur le Rhône. Quelques géographes considèrent aussi Scutari, sur la côte d'Asie, comme un autre faubourg de Constantinople; faubourg éloigné, à coup sûr, car le Bosphore mesure en cet endroit plus de deux kilomètres de largeur.

Malgré le pont de bateaux qui joint Stamboul à Galata, le passage se fait plus commodément et plus rapidement en caïque, ainsi que cela se pratique de Stamboul à Scutari. De là vient l'abondance de ces petites embarcations, faites de bois de hêtre, affilées comme des rasoirs, longues et minces comme des flèches, et dont le nombre s'élève, m'a-t-on assuré, à quatre-vingt mille. Quoi qu'il en soit, le chiffre fabuleux des caïques ne me semble pas une compensation suffisante du manque total de voitures de louage ou de carrosses de luxe dans une capitale qui compte six cent mille habitants, et où les communications ne sont en général ni rapprochées ni faciles. Après la faculté d'aller à pied que chacun plus ou moins possède, l'unique moyen de locomotion est le cheval. Par malheur n'est pas cavalier qui veut. A Scutari, à Stamboul, à Galata, partout et sans exception les rues sont uniformément étroites, peu soucieuses de l'alignement, dépourvues de ruisseaux et d'égouts et simplement couvertes, quand elles le sont, d'une sorte de cailloutage qui n'est guère plus favorable aux pieds que l'eau ou la fange. Le balayage est considéré ici comme une superfluité.

Cet inconvénient se complique de celui non moins grave mais beaucoup plus dangereux des chiens. Ce sujet ayant été épuisé, il serait superflu d'y revenir. Qu'on sache bien seulement que tout ce qui a été dit de ces hideux quadrupèdes, de leur quantité, de leurs mœurs, de leur audace, de leur insolence et de leur saleté, n'est que l'expression bien affaiblie de la vérité.

Quand je me prends à y réfléchir j'ai peine à comprendre comment ces Orientaux peuvent accorder leur sensualisme avec les révoltantes images qu'ils ont incessamment sous les yeux. Je ne crains pas de l'écrire, les vivants vont et viennent, à Constantinople, au milieu des morts. Quand vous ne broyez pas sous votre talon le cadavre de quelque animal, vous troublez de vos pas le recueillement et la poussière des tombes. M. de Lamartine admire, quelque part, cette coutume du musulman qui se plaît à être enterré aux lieux qu'il a aimés. J'ai peine, je l'avoue, à partager cet enthousiasme aujourd'hui que j'ai eu, comme tant d'autres, à souffrir d'un usage qui n'est charmant, s'il l'est, que de loin et en poésie.

Sur quelque point de Constantinople que vous vous dirigiez, presque toutes les places,

les espaces libres sont des cimetières, sillonnés, remués à toute heure par les hommes et par les chevaux, sans parler de ces abominables chiens qui, dans les temps de famine, viennent y chercher leur pâture. Telle est cependant la prépondérance de ces nécropoles, telle est l'oppression des morts sur les vivants que le Sultan, ce maître si absolu, qui s'est baissé maintes fois pour prendre des ministres, des favoris ou des conseillers dans les rangs les plus infimes de son peuple, que le Grand Seigneur qui dispose de la fortune comme de la vie de ses sujets, immole sa volonté à ce droit commun du trépas. Tout récemment l'ambassade de Russie voulait acheter, pour agrandir son jardin, une petite place y attenant; mais la place était un cimetière, et tous les priviléges du quartier franc, toutes les immunités antérieures, tout le bon plaisir d'Abd-ul-Medjid n'ont pu faire que la destination funèbre de ce petit coin de terre fût changée.

Dans le quartier où nous sommes, les antiquités sont rares; sauf la vieille tour qui se dresse entre Galata et Pera, tour bâtie par les Génois qui, au temps de leur puissance, ont élevé des constructions de ce genre sur d'autres points de l'Orient; il n'y a à mentionner, dans les faubourgs de Galata et de Top-hana, longeant le Bosphore ou côtoyant le port, que des édifices d'utilité publique sans style, tels que la Douane, l'Arsenal, ou des monuments religieux sans grandeur, comme les mosquées avec leurs minarets.

Pour qui se plaît à la contemplation des lignes architecturales et veut retrouver au milieu de ces maisons de bois quelques réminiscences du monde qu'il a laissé derrière lui, il faut gravir les hauteurs de Péra et s'arrêter au cœur du quartier franc, là où se groupent et se développent avec plus ou moins de majesté les palais des ambassades européennes. Quant à moi, ouvrant ici l'histoire, j'y vois avec un juste sentiment d'orgueil national, que les franchises dont on jouit à Péra sont un legs dont la chrétienté est redevable à notre politique. Par un accord survenu l'an 1535, entre François I[er] et Soliman II, Péra particulièrement affecté à la résidence des Francs, a été doté de certaines prérogatives auxquelles depuis cette époque, il n'a jamais été porté atteinte. L'incendie qui, en 1831, a dévoré une partie du faubourg, a eu pour conséquence sa reconstruction sur un alignement un peu plus régulier.

Je ne voudrais pas que l'on mît sur le compte d'un excès de patriotisme ce qui n'est de ma part que la fidèle expression d'une pensée artistique; à tous risques cependant, je déclarerai que de ces ambassades de France, de Russie, d'Angleterre, d'Autriche, de Suède, qui font l'ornement de Péra, l'édifice que je préfère, celui dont l'ensemble et les lignes m'ont frappé dès le premier jour, est le palais de France, construit il y a une dizaine d'années, durant le séjour de M. l'amiral Roussin, par mon confrère M. Laurécisque. Ce monument rappelle assez, par son aspect général, le style architectonique qui a pris naissance et qui a grandi sous le règne du roi Louis-Philippe; on lui a reproché et on lui reproche encore d'être trop enfoui dans les maisons, et de ne pas développer sa façade sur la grande rue de Péra où elle serait plus en vue, et d'où elle dominerait nécessairement un plus vaste horizon. Comme toujours, on a mis sur le compte de l'architecte ce qu'il faut attribuer à des causes financières. Est-ce la faute de M. Laurécisque si notre gouvernement a reculé devant l'achat des immeubles et terrains qui séparent le palais de France du faubourg? Qui oserait répondre d'ailleurs que cette expropriation eût été plus réalisable que celles des cimetières dont je parlais tout à l'heure?

Ainsi dominé par les nécessités de l'emplacement et par des raisons d'économie, M. Laurécisque a lutté contre les unes et les autres avec un talent dont je le félicite. Assises à mi-chemin du versant que baigne la mer, ses constructions se dressent fièrement, élevées sur un soubassement du côté du faubourg et de l'autre sur un double étage de terrasses, qui donnent un pittoresque aspect aux jardins descen-

dant vers le Bosphore. Au surplus, les représentants des grandes puissances ont, à l'exemple du Sultan, leur palais d'hiver et leur résidence d'été. Le palais d'été de notre ambassadeur est à Thérapia, et j'ai l'espoir de ne pas quitter Constantinople sans avoir eu l'honneur de présenter à M. le général Aupick les lettres qui m'ont été délivrées aux affaires étrangères, en vue de faciliter la mission que je tiens de M. le ministre de l'intérieur.

Nous avons franchi cet immense pont de bateaux que le soleil inonde et brûle de ses rayons. A nos pieds volaient sur les eaux bleues de la Corne d'Or, ces frêles et rapides caïques, conduits par la rame vigoureuse des caïdjis, dont le corps bruni se cache à peine sous les plis transparents de leurs chemises faites d'un tissu mêlé de lin et de soie. Nous foulons une terre qui a vu passer bien des hommes et bien des choses ; nous sommes dans la ville de Constantin, dans l'antique Byzance, en un mot dans Stamboul, la cité des vrais croyants. L'exacte configuration de Stamboul est celle d'un triangle dont l'extrémité s'avance dans le Bosphore et dont les côtés plongent à droite dans la Corne d'Or, à gauche dans la mer de Marmara, jusqu'à cette formidable muraille, ouvrage de Constantin repris par Théodose, qui jadis fermait et protégeait la ville, du golfe de Nicomédie à la Propontide, où se dresse encore le redoutable château des Sept Tours.

A l'angle du port, se trouve la pointe du sérail. Là est le Sérail, vieux palais que le Sultan abandonne l'été pour ses demeures embaumées du Bosphore, Sérail jadis presque inabordable, et aujourd'hui si accessible à l'étranger porteur d'un firman. La position du Sérail a été heureusement choisie au point de vue pittoresque et militaire; ses lambris muets peuvent réveiller des souvenirs historiques, mais n'inspirent aucune pensée artistique; l'intérieur ressemble tant soit peu à un palais de bois décoré à la hâte, et pour lequel on a seulement exigé la rapidité de l'exécution.

Une exception doit être faite en faveur des bains des femmes dont les salles sont en marbre blanc, avec coupoles enrichies de caissons et éclairées par des verres à facettes qui scintillent comme des étoiles au firmament. Dans ce labyrinthe de salles nous n'aperçûmes pas l'ombre d'une houri. La population féminine avait suivi le Grand Seigneur à son palais d'été.

Félix PIGEORY.

BIBLIOGRAPHIE.

SONNETS,

PAR M. ÉVARISTE BOULAY-PATY.

Le sonnet si cher à nos aïeux, après avoir subi une éclipse pendant le XVIIIe siècle, qui fit faire des progrès à la philosophie, mais qui laissa tomber la langue poétique extrêmement bas, le sonnet a été remis en honneur par les poëtes du XIXe siècle. Alfred de Musset, Sainte-Beuve, Auguste Barbier, Élie Marcalher, qui n'est autre que M. Boulay-Paty lui-même, ont déjà rencontré, il y a quelques années, ce sonnet sans défaut qui était pour le sévère Boileau le phénix de la poésie. On a vu cet oiseau rare renaître de ses cendres et voltiger dans le ciel de notre littérature. Le sonnet a été entouré de faveur, et il méritait que les poëtes revinssent à lui.

M. Évariste Boulay-Paty en a donné tout d'abord une définition exacte et charmante. « C'est, dit-il, un travail de noble grâce, de choix sévère et de précision exquise. Il fixe un éclair de l'idée, un soupir du cœur. Il est seul propre à concentrer certains parfums fugitifs de l'esprit des poëtes, certains aromes intimes de leur âme, qui veulent cette forme excellemment restreinte pour se conserver ou pour s'éterniser. Sans ce cadre de prix et digne d'eux, dont la ciselure leur souriait, combien de leurs impressions vives, de leurs pensées ingénieuses, de leurs visions rapides, fussent restées perdues en eux-mêmes ! C'est dans ces élans si vrais, dans ces épanchements si courts, dans ces accords spontanés de l'homme et du

poëte qu'il faut les étudier et les connaître. »

Cela est juste et bien dit. M. Évariste Boulay-Paty a divisé ses sonnets en plusieurs livres. L'amour, l'art, la famille, la nature, la philosophie l'ont tour à tour inspiré. Le sonnet s'est prêté sous sa main, des plus savantes dans l'art des vers, à toutes ces différentes manifestations du cœur, de l'esprit, de l'âme, de l'imagination, de la pensée. On n'est pas plus habile que notre auteur.

Louons M. Évariste Boulay-Paty comme les poëtes aiment à être loués. Citons ses vers. Nous empruntons le sonnet suivant au livre de l'amour :

MARGUERITE.

Ton regard attristé se lève avec effroi ;
Tu courbes sur ton sein ta tête langoureuse ;
Ton beau corps est maigri, ta joue est pâle et creuse;
On dit : « Est-ce bien elle ? » en passant près de toi.

Ah ! je te fais mourir en doutant de ta foi !
A force de t'aimer je te rends malheureuse.
Tu souffres en secret, ta vie est douloureuse,
Au lieu de m'accuser, hélas ! pardonne-moi !

Comme un jeune rêveur, au cœur tendre, qui cueille
La marguerite, et puis consulte feuille à feuille
La pauvre et simple fleur, cet oracle incertain,

Moi dont les vrais amours seront toujours les mêmes,
Ma douce Marguerite, ô fleur de mon destin,
Moi je t'effeuilles, hélas ! pour savoir si tu m'aimes.

Il est impossible de mieux rajeunir une idée populaire et de lui donner plus de délicatesse. Tout ce livre de l'amour est charmant. Que de belles et nobles choses dans le livre de l'art, et surtout quel profond sentiment dans le livre de la famille ! Jamais l'amour qu'on a pour une mère, la tendresse qu'on a pour une sœur, n'ont reçu une plus pénétrante et plus naïve expression. C'est là que M. Évariste Boulay-Paty triomphe et qu'il fait battre le cœur comme a battu le sien. La nature et la philosophie ont fourni au poëte d'admirables élans, et nous citerions un de ces beaux sonnets, si un accès d'égoïsme ne nous engageait à préférer naturellement celui qu'une amitié de vingt années a bien voulu nous adresser.

A HIPPOLYTE LUCAS.

Ami cher, la critique, à blâmer animée,
Convient à l'impuissant qui tenta, mais en vain,
D'atteindre à la hauteur du grand nom d'écrivain ;
Comme l'oubli le couvre, il hait la renommée.

C'est un serpent jaloux ; sa rage envenimée,
Contre l'oiseau de l'air siffle dans le ravin.
Toi dont l'esprit choisi pratique l'art divin,
Tu n'as jamais de fiel, et ta plume est aimée.

Dans le sol ténébreux découvre le trésor. [d'or.
Laisse leur sable aux eaux, prends leurs paillettes
Tu sais comme un amant aimer toute belle œuvre.

A chercher un ciron tu n'uses point tes yeux,
Doux oiseau gazouillant ou volant dans les cieux,
Tu ne peux pas siffler, ramper, être couleuvre.

Ce sonnet est infiniment trop louangeux pour nous ; nous ne saurions admettre sans restriction la qualité d'oiseau ; mais M. Évariste Boulay-Paty a raison de ne pas nous assimiler à la couleuvre. Nous croyons ne rien avoir de ce vilain animal, quoi que les amours-propres blessés par la plus légère critique, quelque bienveillante qu'elle soit, les intérêts jaloux et envieux que réveillent les moindres succès, les grosses malices des gens qui travaillent à faire des bons mots, puissent dire de quiconque prend une plume pour juger les œuvres de littérature et d'art. Si couleuvre qu'on fût d'ailleurs, on s'étranglerait plutôt que de siffler les vers de M. Évariste Boulay-Paty, pleins de poésie et d'éclat, et des meilleurs que la langue française ait produits dans ce genre difficile du sonnet.

HIPPOLYTE LUCAS.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS

BULLETIN N° 459.

Séance du mardi 18 *novembre* 1851.

PRÉSIDENCE DE MM. PÉRON ET DELAIRE.

M. Péron, vice-président, ouvre la séance à sept heures et demie. Le secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal. Il ne donne lieu à aucune observation et est adopté.

CORRESPONDANCE.

1° Quatre numéros du journal anglais *the Builder* sont remis à M. Moultat, rapporteur ordinaire de cette publication.

2° Compte rendu de la séance publique de distribution des prix de la Société d'Horticulture de Paris et centrale de France. Renvoyé à M. Rohault de Fleury, avec le numéro des *Annales* de cette Société, pour le mois d'octobre 1851.

3° L'*Investigateur*, journal de l'Institut historique (18e année, tome Ier, 3e série). Renvoyé à M. Martin, d'Angers.

4° Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube (3e et 4e trimestres de 1850, 1er et 2e trimestres de 1851). Renvoyé à M. Duplat.

5° Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse (4e série, tome Ier). Renvoyé à M. Bourla.

6° Notice sur les concours ouverts par l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.

On y remarque particulièrement les deux sujets ci-après indiqués, savoir :

1° *Indiquer les propriétés tinctoriales ; inconnues jusqu'à ce jour, des substances végétales indigènes*. Médaille d'or de la valeur de 1500 fr.

2° *Dresser sur une échelle suffisante les plans et coupes des ruines des aqueducs construits par les Romains, pour amener à Lyon les eaux des montagnes voisines*. Médaille d'or de la valeur de 1000 fr.

M. Rohault de Fleury fait hommage à la Société d'une notice sur les serres chaudes anglaises. Cette notice, qu'il a composée, et dans laquelle il a présenté de curieux rapprochements, est accompagnée de plusieurs plans. Dépôt aux archives.

Lettre de M. Husson qui annonce que l'état de sa santé ne lui permet pas de faire partie de la commission chargée de discuter les voies et moyens pour l'érection d'un monument en l'honneur de l'illustre Daguerre, membre de la Société libre des Beaux-Arts. Le bureau est chargé de désigner un autre statuaire en remplacement de M. Husson, qui, cependant, sera maintenu sur la liste de la commission, pour le cas où il lui serait possible de venir donner ses avis.

Lettre de M. Gatteaux, président de la commission nommée par la Société libre des Beaux-Arts, pour aviser aux moyens d'élever par souscription, une statue à Eustache Lesueur, dans le jardin du Luxembourg. Cette lettre transmet une dépêche du ministère de l'intérieur qui, en annonçant l'impossibilté d'accorder, cette année, une subvention pour l'objet dont il s'agit, donne l'espérance que l'année prochaine la demande faite sera examinée de nouveau avec intérêt.

M. le président fait part à la Société des marques de distinction accordées à deux de nos collègues.

M. Hittorff, auteur du savant et magnifique ouvrage sur l'architecture polychrôme chez les Grecs, après avoir reçu de S. M. le roi de Prusse la croix de commandeur de l'Aigle Rouge, vient de recevoir du roi de Bavière la croix de commandeur de l'ordre du mérite de Saint-Michel, et du roi Guillaume la croix de l'ordre de la couronne de Wurtemberg. (Applaudissements.)

M. Félix Pigeory a reçu de S. M. la reine d'Espagne, pour son livre sur les *Monuments de Paris* et d'autres travaux archéologiques, la décoration de l'ordre royal de Charles III. (Nouveaux applaudissements.)

M. Péron cède le fauteuil au président, M. Delaire, qui, après une absence de deux mois, assiste à la séance. M. Delaire adresse des remercîments à M. Péron, pour l'empressement qu'il a mis à le suppléer et le zèle qu'il a apporté dans la direction des travaux de la Société. (Adhésion unanime.)

L'ordre du jour appelle le vote sur une demande d'admission dans la section des amateurs, formée par M. Moullard, chimiste, présenté par MM. Mirault et Charles Pollet. Le scrutin est ouvert sur cette candidature, et

M. Moullard, ayant réuni l'unanimité des suffrages, est proclamé membre titulaire de la Société libre des Beaux-Arts.

La parole est donnée à M. Gelée pour la seconde partie de son rapport sur l'inauguration du monument funéraire élevé en la commune de Saint-Martin ès Vignes, département de l'Aube, en l'honneur du savant auteur du *Traité complet de la peinture*, M. Paillot de Montabert, peintre et homme de lettres, membre de la Société libre des Beaux-Arts.

M. Gelée entre dans des détails circonstanciés sur la construction et la nature du monument, sur l'ornementation due au talent de M. Paul Carpentier, notre collègue, ami de M. de Montabert, et sur la dépense résultant de l'érection de ce monument, dépense pour laquelle la Société libre des Beaux-Arts a ouvert une souscription, laquelle ne sera close qu'à l'époque du dernier payement, le 31 décembre 1851.

La Société vote de nouveaux remercîments à MM. Paul Carpentier et Gelée.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 2 décembre 1851.

1° Lecture du procès-verbal ;
2° Correspondance ;
3° Lecture par M. Garneray ;
4° Conférence sur le style ogival.

Le secrétaire-adjoint,
MAILLET.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Séance du 10 *novembre* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

(Classe des Sciences.)

En l'absence de M. Albert Montémont, M. Gattineau, président de la classe des Lettres, occupe le fauteuil.

La séance est ouverte à huit heures par la lecture du procès-verbal, qui est adopté sans réclamation.

La correspondance comprend :

1° Un bulletin des séances de la Société d'émulation du département de l'Allier, renvoyé à M. Escodeca.

2° Un bulletin des séances de l'Athénée du Beauvaisis, également renvoyé à M. Escodeca.

3° Un bulletin des séances de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, renvoyé à M. Caron.

4° Une lettre de M. le docteur Caron. Cet honorable membre s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, et fait déposer sur le bureau la brochure sur les procédés d'empoissonnage de M. Géhin, ainsi que son rapport sur les travaux de M. Bourdin. Ce rapport est lu par M. le secrétaire général, et l'Athénée, ne se trouvant pas suffisamment éclairé, remet à une prochaine séance son vote sur les conclusions du rapporteur.

La correspondance étant épuisée, M. d'Ingrande prend la parole pour donner à l'Athénée une bien douloureuse nouvelle. M. Streicht, membre de la Société, vient de décéder à la fleur de l'âge, et dans toute la force de son talent. L'Athénée désigne pour le représenter au service funèbre qui sera célébré en l'église Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, MM. Taskin, Gattineau et d'Ingrande.

MM. Taskin et Pollet sont adjoints à la commission chargée d'examiner la méthode musicale de M. Chevé, qui se trouvait déjà composée de MM. Gattineau, Reinvilliers et d'Ingrande.

M. Giraud des Escherolles donne lecture de son rapport sur l'ouvrage de M. D. Puille (d'Amiens), intitulé : *Cours complet d'arpentage théorique et pratique.* Cet ouvrage est trouvé remarquable par la *méthode*, la *précision* et la *clarté*. OEuvre de conscience et de dévouement, il est assurément appelé à un grand succès. L'Athénée décide que le *rappel le plus favorable* au compte rendu de l'année, sera accordé à M. D. Puille (d'Amiens) pour son excellent ouvrage.

M. Dorville donne lecture de trois pièces en vers de sa composition, ayant pour titre : *Con-*

solutions et Conseils; Candidats omnibus; Profession de foi à la garde nationale.

La séance est levée à dix heures.

Séance du lundi 17 *novembre* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

(Classe des Lettres.)

La séance est ouverte à huit heures par la lecture du procès-verbal de la séance précédente.

La correspondance comprend :

1° Les deux numéros de la REVUE DES BEAUX-ARTS du 15 novembre. Dépôt aux archives.

2° Le n° 33 du *Médecin de la Maison*. Dépôt aux archives sous réserve de rapport.

3° Un bon pour retirer de chez M. Derache, libraire, les 3e et 4e trimestres des *Mémoires* de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres de l'Aube. Ces bulletins, retirés et déposés sur le bureau par M. Martin, agent de la Société, sont renvoyés à M. Caron.

4° Un envoi de billets pour la séance publique de la Société nationale et centrale d'agriculture.

L'Athénée entend successivement la lecture des pièces suivantes :

1° *La veille* et *Jamais et toujours*, pièces en vers par M. Dorville.

2° *La maîtresse d'Odoniou*, et plusieurs autres traductions en vers de poésies de Moore, par M. Poitevin de Maureillan.

3° *Marthe la Blonde*, par M. Escodeca.

4° *Les deux printemps*, par M. O. Seure.

Ces différentes pièces sont admises à la seconde lecture.

M. Portalès donne lecture d'un fabliau de sa composition, intitulé : *Dieu fait bien ce qu'il fait*, qui est admis à concourir pour les séances publiques.

M. Félix Pigeory demande à passer membre titulaire. Cette demande est renvoyée à M. Escodeca.

La séance est levée à dix heures.

Séance du lundi 24 *novembre* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

(Classe de l'Industrie.)

La séance est ouverte par la lecture et l'adoption du procès-verbal.

La correspondance comprend une lettre de M. Berville, secrétaire perpétuel de la Société philotechnique, qui envoie à l'Athénée des billets pour la séance publique prochaine de cette Société.

Sur les conclusions de M. Escodeca, M. Félix Pigeory est proclamé membre titulaire de l'Athénée.

M. Gattineau lit un rapport sur une brochure de M. Dumont de La Fontaine, intitulé : *Situation, reconstitution de l'Europe, et nouvelle organisation sociale et politique.*

Le rapporteur conclut au dépôt de cette brochure aux archives, et à ce que des remercîments soient adressés à M. Dumont de La Fontaine. Ces conclusions sont adoptées.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire général,
P. PRADIER-FODERÉ.

THEATRES.

Quinzaine dramatique.

ACADÉMIE DE MUSIQUE : *Vert-Vert*, ballet pantomime en trois actes. — ITALIENS : *La Semiramide*, Mme Barbieri-Nini. — OPÉRA NATIONAL : *La Perle du Brésil*, opéra en trois actes.

On sait comment *Vert-Vert*, le beau perroquet des Sœurs de Nevers, en allant par le bateau chez les Sœurs de la Visitation de Nantes, se trouva dans la compagnie de dragons et de péronnelles qui lui apprirent les plus détestables jurons du monde et gâtèrent sa bonne et pieuse éducation, si bien que les Sœurs de Nantes furent extrêmement scandalisées des procédés de l'oiseau libertin. Elles le renvoyèrent immédiatement à Nevers où on lui fit expier, par un jeûne austère, la facilité de ses entraînements. Mlle Déjazet a représenté autrefois avec succès *Vert-Vert*, dans un vaudeville

spirituel que l'un des auteurs, M. Leuven, vient d'arranger fort ingénieusement en ballet. Vert-Vert y est représenté cette fois par Mlle Plunkett, vive et adroite danseuse, qui porte à merveille le costume masculin. Vert-Vert est le neveu de Mme de Navailles, surveillante des filles d'honneur, rassemblées au palais de Fontainebleau; et attendu sa grande jeunesse, on le traite sans conséquence : on le laisse errer familièrement au milieu de ces demoiselles. Cependant le cœur de Vert-Vert a battu pour Blanche, la plus jolie de cet escadron volant. Il n'écoute plus son pédagogue; il lui échappe à tous instants pour exécuter quelques pas plus ou moins dangereux avec Mlle Blanche; Mme de Navailles est forcée de renvoyer Vert-Vert à sa mère, et c'est une grande désolation pour les filles d'honneur, surtout pour Blanche qui prend le parti de le suivre. En route, Vert-Vert fait connaissance avec des pages qui lui apprennent à devenir mauvais sujet, et Blanche aurait fort à craindre pour son innocence, si M. le commissaire ne se présentait avec l'ordre de la réintégrer à Fontainebleau; Vert-Vert vole alors les clefs des chambres des filles d'honneur, s'introduit avec les pages ses amis, jusque dans les dortoirs, et si Mme de Navailles n'arrivait à temps, comme M. le commissaire tout à l'heure, ce serait un bien autre désastre. Tout s'arrange par bonheur, et Vert-Vert épouse Mlle Blanche.

Cette intrigue est mêlée d'un grand nombre de pas et de danses de toutes sortes qui ont fourni à Mlle Priora un éclatant début, et à Mlle Plunkett un succès nouveau. Mlle Priora est une brune des plus piquantes, qui possède autant de souplesse que de vigueur, et qui pousse très-loin l'art des pointes. Elle a complétement réussi, et réussi d'une manière originale après tant et de si beaux talents chorégraphiques. Mlle Plunkett s'est montrée on ne peut pas plus gentille dans le rôle de Vert-Vert. Quel aimable cavalier! Un pas hongrois a été aussi très-bien dansé par M. Fuchs et par Mlle Badganoff. Petitpa a secondé à merveille Mlle Priora. La musique de MM. Deldevèze et Tolbecque est d'un bon genre; elle a beaucoup plu. On a remarqué surtout avec quelle habileté M. Deldevèze avait arrangé, sur un mode comique, les motifs populaires de la *Juive*, de *Guillaume Tell* et des *Huguenots* dans une plaisante arlequinade, qui a rappelé celle du *Carnaval de Venise*. M. Deldevèze n'en est pas du reste à faire ses preuves; il a composé entre autres ballets *Paquita*, et l'Académie nationale de musique doit représenter bientôt un opéra en un acte de sa composition. Enfin, le pas intitulé *le Fruit défendu*, réglé par M. Saint-Léon, offre un des plus charmants spectacles que nous ayons vus.

Aux Italiens, la *Semiramide*, ce chef-d'œuvre entre tant de chefs-d'œuvre de Rossini, a révélé au public une cantatrice qu'il ne connaissait pas, bien qu'il l'eût déjà entendue dans la *Lucrezia*. Pour Mme Barbieri-Nini elle-même, ce rôle de Sémiramis a été une révélation. Qui le croirait, la célèbre artiste qui, de l'autre côté des Alpes, a perdu son temps, ses plus belles années et presque compromis sa voix au service des fanfares lyriques du maestro Verdi, Mme Barbieri-Nini ne savait que le nom de l'ouvrage du cygne de Pesaro qui vient d'être pour elle l'occasion du plus légitime triomphe! On comprendra sans peine les regrets inspirés à la grande artiste par l'ignorance où elle était jusqu'alors restée d'une des partitions qui seront sans contredit l'honneur et l'orgueil du répertoire de l'Italie moderne.

Une autre partition, qui sans doute aussi a dû être bien méconnue avant d'arriver jusqu'au théâtre, est celle qui vient de faire son apparition sur la scène de l'Opéra National. Je ne serais pas surpris quant à moi que la *Perle du Brésil*, cette œuvre de M. Félicien David, qui a émigré de la salle Favart au boulevard du Temple, n'ait tenté de franchir le seuil de l'Académie de Musique avant de se réfugier à l'Opéra-Comique. Je trouve dans cette composition vraiment magistrale une ampleur, un lyrisme qui, à chaque pas, se révolte contre le dialogue, lequel ne fait tache au milieu de toutes ces magnificences que pour se confor-

mer aux règlements qui régissent les théâtres et limitent leurs genres.

Le sujet de la *Perle du Brésil* ne mérite guère l'analyse : c'est l'imbroglio d'*Haïdée*, moins les ressources plus ou moins habiles de M. Scribe, c'est-à-dire une intrigue mal nouée et plus mal dénouée encore. Un vieux corsaire, devenu amiral, a sauvé une jeune fille ; il est naturel qu'il en devienne amoureux et plus naturel encore que la belle enfant s'éprenne d'un jeune officier. Hors, l'amiral ayant dans le temps tué par mégarde le père de ce Léandre, s'estime heureux au dénoûment de réparer sa faute en rapprochant deux flammes si bien faites pour brûler ensemble.

Par bonheur l'histoire importe peu à la musique, on n'a guère le loisir de la suivre, occupé que l'on est durant ces trois actes à écouter, à applaudir et à faire répéter ces chœurs majestueux tout pleins de sonorité et d'éclat, ces romances et ces cantilènes délicieuses, ces boléroset ces chansons de marins au rhythme si plein de couleur, ces duos, ces trios, ces finales, où les plus suaves mélodies se promènent comme des rayons de soleil à travers les découpures dorées de l'instrumentation. Il se peut que toutes ces richesses, que toutes ces phrases pompeuses soient trop développées, trop compliquées peut-être et que M. Félicien David, en courant les aventures du théâtre, n'ait pas assez dépouillé le symphoniste. Qu'importe ! il y a dans ce premier ouvrage d'un maître tant de choses remarquables que quoi qu'on en retire il en restera toujours plus qu'il n'en faut pour justifier un grand succès.

GEORGES GUÉNOT.

MÉLANGES.

1er Décembre.

M. le comte Horace de Viel-Castel, écrivain et artiste distingué qui remplissait depuis plusieurs années au Musée du Louvre les fonctions de secrétaire général, vient d'être confirmé dans ces fonctions par un arrêté de M. le ministre de l'intérieur.

— M. le ministre de l'intérieur vient d'acquérir le tableau de M. Denisard, exposé au dernier Salon et représentant l'*Incrédulité de saint Thomas*.

— On assure que les produits de l'industrie parisienne, qui ont eu l'avantage d'être couronnés à la suite de la grande exhibition universelle, vont être exposés pendant quinze jours au Palais National

— L'association des artistes musiciens a fait exécuter à l'église Saint-Eustache une messe solennelle (la première de Haydn en si bémol), en l'honneur de Sainte-Cécile. Un orchestre de cent cinquante instrumentistes et un chœur de deux cents voix, sous l'habile direction de M. Tilmant aîné, ont interprété admirablement l'œuvre de l'illustre maître. Les chœurs étaient conduits par MM Garaudé et Baptiste, professeurs au Conservatoire. Les solos étaient chantés par Mmes Lefèvre, Printemps et Baron, et par MM. Jourdan, Coulon et Adam. L'office a été dit par M. l'abbé Lacoste, vicaire de la paroisse. M. le curé, après avoir fait le panégyrique de sainte Cécile, a rappelé dans quelques mots touchants le but philanthropique de l'association. Il a fait ressortir avec bonheur l'union des arts et de la religion. « Si les arts, a-t-il dit, ajoutent à la splendeur du culte, ils doivent à la religion leurs inspirations les plus sublimes. » L'exécution de l'œuvre d'Haydn a confirmé cette vérité. La quête au profit de l'association a été faite par les dames patronnesses : MMmes la duchesse de Narbonne, Alard, Charles de Bez, Panseron, Trouillebert, de Saint-Brive, Henri Gautier, Massart, Zimmermann et Thérèse Jaur. Elles étaient accompagnées par MM. Bousquet, Cordier, Artus, Devaux, Gautier, de Bez, Lebel, Panse ron, etc., membres et commissaires de l'association. Cette quête, dont le produit, réuni à celui des chaises, s'est élevé à plus de trois mille francs va augmenter les ressources dont l'association des artistes musiciens sait faire un si noble usage pour aider le talent ou secourir l'infortune.

LA
BASILIQUE DE SAINTE-GENEVIÈVE
RENDUE AU CULTE.

Parmi les monuments qui consacrent le génie humain, qui sont la gloire des nations qui les possèdent et qui inspirent un légitime orgueil aux villes assises à leur ombre, il en est peu qui, soit durant le cours de leur exécution, soit après leur achèvement, aient éprouvé autant de vicissitudes que la gigantesque basilique à laquelle s'attache la mémoire d'un grand architecte, le nom désormais impérissable de Germain Soufflot.

On sait comment, vers le milieu du dernier siècle, le roi Louis XV avait voulu remplacer par un temple plus digne d'elle, l'église modeste dédiée à sainte Geneviève, sur la partie la plus élevée de cette montagne, tant de fois chantée, en hexamètres et en distiques, en proses rimées et en hymnes pieux, par le moine Santeuil. On sait la simple et touchante histoire de cette douce patronne de Paris, partant du hameau de Nanterre où elle était née pour se faire bénir par saint Germain, évêque d'Auxerre, et par saint Loup, évêque de Troyes; un peu plus tard, conjurant par ses prières et par ses jeûnes la venue du Fléau de Dieu, détournant le bras d'Attila prêt à réduire en poudre cet amas de maisons chétives d'où à quelques centaines d'années de là, devait surgir et s'élancer dans toutes les directions l'une des plus fières capitales du monde. On sait enfin que cette basilique où se mélangent les styles grec et romain les plus purs, commencée en 1757, fut bientôt après, et sans respect pour la pensée de son royal fondateur et de son architecte, écartée de son but religieux, au mois d'avril 1791, par une loi de l'Assemblée constituante qui, faisant de l'église de Sainte-Geneviève ce que Mahomet II avait fait de la basilique de Sainte-Sophie, mit l'idolâtrie à la place du christianisme, et décida que ce lieu, qui devait être saint, ne serait plus qu'une métropole païenne, et s'appellerait à l'avenir le Panthéon.

I.

Je ne m'arrêterai pas à la description de cet admirable édifice, tout le monde l'a lue, beaucoup la savent par cœur; j'ai assez d'enregistrer, les unes après les autres, les phases diverses, les grandeurs et les désolations du sanctuaire génovéfain.

Au début de l'ère actuelle, la main puissante qui avait signé le concordat et réconcilié de la sorte le présent avec le passé, cette main s'était aussi tendue vers le monument déshonoré et interrompu dans son édification par les saturnales révolutionnaires. En 1806, Napoléon décrétait l'achèvement de l'église à la-

quelle il restituait le nom de sa patronne. Malheureusement toutes les réparations et toutes les œuvres rêvées dans cette féconde période de 1806 ne purent être accomplies. Les événements se succédèrent bien différents les uns des autres, et ce ne fut que sous le règne du roi Louis XVIII, en vertu de l'ordonnance de 1821, que sainte Geneviève rentra en possession de sa pieuse demeure, trop précipitamment appropriée aux pompes du catholicisme. La réouverture de l'église fut une fête, une joie immense pour tous les fidèles des alentours, je devrais dire pour tous les habitants de la cité, qu'on pouvait en ce temps-là nommer la bonne ville de Paris.

Sur ces entrefaites, Gros avait été chargé d'enrichir la coupole de l'*Apothéose*, qui est peut-être le chef-d'œuvre de cet illustre auteur de tant de chefs-d'œuvre. Avant que les échafaudages fussent enlevés, Charles X voulut admirer de près cette page éclatante, et au départ, salua son auteur du titre de baron. Heureux jour qui, pour notre célèbre Gros, comme pour tant d'autres, ne devait pas avoir de lendemain!

II.

Ici encore l'ordre social est troublé : le gouvernement craque, le pouvoir constitué s'écroule; on foule aux pieds ce qu'on adorait la veille. A moins de six semaines de distance, avant la fin d'août 1830, sainte Geneviève, exilée derechef du sanctuaire, cédait la place aux libéraux, ces autres iconoclastes, et aux idéologues, ces enfants bâtards du philosophisme. Pour la seconde fois, le monument de Soufflot est affublé du sobriquet de Panthéon. Sur le parvis, naguère sacré, Nourrit chantait la *Marseillaise* et la *Parisienne* à tue-tête, tant et si bien qu'il faillit y perdre sa belle voix. Au-dessous de l'apothéose de Gros, Gérard, trop préoccupé peut-être des idées du jour, peignait les pendentifs, et des tables de marbre noir scellées aux parois, portaient en lettres d'or les noms des conquérants du Louvre, des Tuileries et de Rambouillet.

Les sculptures du fronton devaient être, et furent en effet une œuvre de plus longue haleine. M. David d'Angers apporta à ce travail homérique toute sa puissance, toutes ses affections, tout son talent. Ai-je besoin de rappeler le sujet de cette vaste composition? La Patrie décerne ses récompenses; à ses pieds l'Histoire burine les noms célèbres, tandis que la Liberté leur tresse des couronnes; à droite sont les illustrations de l'ordre civil, à gauche les gloires militaires. De chaque côté les angles sont remplis par de jeunes aspirants qui se préparent dans l'étude à la conquête des palmes nationales.

Entre ces Nisus et ces Euryales français se distinguent les élèves de l'École polytechnique. A ce propos, il y eut presque une affaire entre ces messieurs et un critique influent de la presse. M. Théophile Gautier, appréciant l'œuvre de David, s'était laissé aller dans son style toujours si plein d'images, à une périphrase que n'avait pas goûté l'École polytechnique. L'écrivain avait appelé ces généraux de vingt ans, des *embryons de gloire*. Quelques explications suffirent pour démontrer de part et d'autre qu'il n'y avait là qu'un malentendu. La frise qui porte le tympan de M. David avait en outre été remplie par l'inscription autrefois composée par Jean-Marie Portalis : AUX GRANDS HOMMES LA PATRIE RECONNAISSANTE. J'imagine qu'il en fut de cette inscription comme de celle-ci : MAIRIE DU IVe ARRONDISSEMENT, peinte par les ordres de Casimir Périer sur le porche de Saint-Germain-l'Auxerrois, après le sac de l'archevêché en 1831. Le sage Portalis a peut-être sauvé le Panthéon de sa ruine, comme Casimir Périer a arraché Saint-Germain l'Auxerrois aux démolisseurs, avec une ligne écrite à propos et mise à sa place.

J'ai parlé de l'ordonnance d'août 1830; en cette mémorable année, comme dans les deux ou trois qui suivirent, la France, Paris surtout, était menacée d'un tel cataclysme de grands hommes, que certains héros voulaient à toute force qu'il y eût maison garnie pour les rece-

voir sur l'une et l'autre rive de la Seine, et qu'après avoir dérobé le Panthéon à sainte Geneviève, ils prétendaient encore planter le temple de la Gloire là où devait être l'église de la Madeleine. Par bonheur, la religion en fut quitte pour une fausse alerte. A toutes les époques, au surplus, les esprits sérieux ont protesté contre ces gratuites injures faites au monument, contre cette violation des croyances, contre ces grossiers anachronismes de l'histoire ou de la pierre. Résumant sa pensée sur le Panthéon, M. Félix Pigeory s'exprime ainsi dans son livre sur *les Monuments de Paris;* je note en passant que ces remarques portent le millésime de 1847 :

« Le Panthéon ne saurait demeurer plus longtemps désert. Ses majestueuses voûtes se désolent de leur abandon; les plus hardis n'osent être franchement païens en en faisant un Capitole; le plus grand nombre regrette une magnifique église. Or, si le régime actuel a pris à tâche de restituer chaque monument à sa destination première, s'il a rendu l'Arc de Triomphe à la grande armée, et la Colonne à Napoléon, il saura faire la part des uns et des autres, donnant aux grands hommes la crypte, ouvrant aux fidèles les nefs, et c'est ainsi que, sans nul doute, il rendra le Panthéon au culte chrétien et à l'invocation de cette sainte qui est la patronne de Paris, et dont le nom rappelle à ses habitants une de leurs plus chères légendes[1]. »

III.

Jusque-là cependant la basilique de Soufflot, travestie, compromise au dehors par le mythologique fronton de M. David d'Angers, avait été à peu près respectée au dedans; sauf les tables nécrologiques scellées aux murailles, et qu'il était facile d'enlever; sauf les pendentifs de Gérard, qui, jusqu'à un certain point, ne sont pas incompatibles avec le caractère religieux, l'intérieur de l'édifice, nu et solitaire, pouvait, sans trop de peines ni d'obstacles, reprendre la splendeur inaugurée en 1822. Il était réservé à la révolution de Février de faire subir au monument sa dernière, sa plus complète humiliation. L'idée principale et l'initiative de la mesure dont je vais parler reviennent tout entières à M. Ledru-Rollin; c'est du moins l'opinion de M. Théophile Gautier, dont je citerai tout à l'heure quelques passages.

Le ministre de l'intérieur du gouvernement provisoire, jugeant convenable de ne pas plus longtemps laisser le Panthéon abandonné à lui-même, avait cru devoir confier sa décoration murale à un Michel-Ange de la veille, c'est pourquoi M. Chenavard avait été choisi. Agissant de la sorte, le ministre attentait de la manière la plus flagrante au droit et à l'intérêt démocratiques; il tranchait du Périclès, il faisait de l'absolutisme; sa détermination ressemblait moins à un acte populaire qu'à un ukase. Aussi les artistes réclamèrent-ils en assez grand nombre : une protestation, par laquelle le concours était demandé, se couvrit de signatures. Le gouvernement passa outre.

Il n'y avait donc plus à y revenir. M. Chenavard était investi de la plus formidable tâche qu'il ait jamais été donné à un mortel, ou plutôt à un demi-dieu d'entreprendre. Il ne s'agissait de rien moins que de couvrir de peintures je ne sais combien de milliers de mètres superficiels. Le sujet de ces fresques n'était autre chose que l'histoire de toutes les religions et de toutes les superstitions avec leurs êtres suprêmes, leurs apôtres et leurs imposteurs, depuis la Genèse jusqu'aux supercheries saint-simoniennes; en d'autres termes, le plus odieux, le plus sacrilége de tous les blasphèmes et de tous les panthéismes. A la menace d'un pareil affront sur les murailles élevées par ses pieuses mains, a dépouille du glorieux Soufflot dut tressaillir dans les profondeurs de sa tombe.

Six mois ne s'étaient pas écoulés depuis la commande de M. Ledru-Rollin; rien, grâce à Dieu! n'avait encore paru au Panthéon, très-peu de personnes auraient pu certifier qu'elles avaient vu les ébauches de M. Chenavard, et déjà M. Théophile Gautier racontait dans la *Presse* les merveilles de cette œuvre anonyme.

[1] *Les Monuments de Paris,* p. 268.

Dans le courant de septembre 1848, sept gros feuilletons étaient employés à ce récit, qui n'est plus aujourd'hui que de l'histoire ancienne; que la postérité, si elle le lit, prendra pour une fable, à laquelle le narrateur lui-même ne doit plus croire, et dont, à cause de cela, je vais reproduire certains fragments avec une grande sobriété de commentaires.

« Notre travail, dit le poëte, outre l'histoire universelle depuis Adam jusqu'à nos jours, contient les cosmogonies et les théogonies de tous les peuples, plus une immense galerie de portraits idéalisés, où aucune individualité caractéristique n'est oubliée, enfin ce monde-ci et l'autre, puisque l'artiste a complété sa grande épopée de l'âme humaine, en la suivant hors de la vie sensible dans les séjours de rémunérations et de peines que lui assignent les diverses religions. »

Il convient à M. Théophile Gautier d'appeler cela l'*épopée de l'âme humaine*. N'en déplaise à M. Chenavard et à son apologiste, je préfère à ce cauchemar encyclopédique la *Comédie humaine* de M. de Balzac.

« Nul édifice antique ou moderne n'a vu se déployer un plus vaste poëme pittoresque. Cent soixante tableaux de dix-huit pieds de haut sur onze de large, une frise de huit cents pieds de long, quatre piliers gigantesques recouverts de peintures, caissons et pendentifs, cinq mosaïques de soixante-dix pieds de diamètre, où s'agitent des compositions touffues et fourmillantes, forment un total formidable de personnages. »

Voici pour la partie descriptive; certes la quantité s'y trouve à défaut de la qualité. Plus loin le critique ajoute :

« Tous les dieux et tous les rois avaient trouvé dans les arts des interprètes soumis et des adulateurs pleins de souplesse : le saint le plus obscur a eu ses chapelles décorées de chefs-d'œuvre, le moindre quart de dieu antique a eu des milliers de statues en marbre; les rois les moins glorieux ont fait peindre vingt fois leur légende chimérique, et jamais cette idée si simple et si grande de rendre justice au génie humain par une glorification synthétique de ses phénomènes et de ses évolutions n'était venue à personne. »

A entendre M. Théophile Gautier parler si lestement des *légendes chimériques* de la monarchie, croirait-on qu'il a daigné jadis accepter les fonctions de secrétaire de la commission pour le tombeau de l'empereur, et qu'à la suite des travaux de cette commission il a obtenu le morceau de ruban rouge qui orne sa boutonnière?

« Jehovah, Bramah, Jupiter, Allah, qu'importe le nom, c'est toujours l'infini, l'éternel, l'incompréhensible, le jour sans ombre, *la sagesse sans erreur*. »

Le Dieu des chrétiens est assimilé à un fétiche, et si la cour de Rome se permettait de mettre le feuilleton de la *Presse* à l'index, l'écrivain serait capable de se fâcher.

Mais des détails, curieux entre tous, sont ceux relatifs au mode d'exécution et de rémunération.

Voyons d'abord l'exécution :

« Voici la manière de procéder de l'artiste : il dessine au trait d'une façon arrêtée ses compositions dont il livre un calque à son collaborateur Papety, qui les copie au fusin sur une plus grande échelle. Chenavard arrête l'effet, ôte ou ajoute aux contours et donne de l'accent. Alors on passe au carton définitif, qui a la grandeur du tableau même qu'il représente. Chenavard retouche cette dernière édition de sa pensée, la corrige et lui imprime le caractère. Ce sont ces cartons qu'il doit faire mettre en place et apprécier par le public avant de commencer à peindre. Les grands cartons achevés, des esquisses seront peintes d'abord en grisaille avec du blanc et de la terre de Cassel par son collaborateur, puis glacés légèrement par Chenavard des tons qu'il aura choisis. Les peintures murales ébauchées aussi en grisaille par vingt-cinq ou trente peintres, amis, disciples ou simples *travailleurs*, recevront d'après ces esquisses leur coloration au moyen de glacis que l'artiste directeur pourra continuellement retoucher et rectifier. »

Passons maintenant au point capital, le salaire :

« Lorsque M. Ledru-Rollin donna le Panthéon à Chenavard, et ce sera peut-être *le seul acte de son ministère dont la postérité lui saura gré*, on s'étonna du mode de rémunération demandé par l'artiste. Cette idée de peintres payés *à raison de dix francs la journée* — c'est le prix auquel le maître lui-même avait évalué son travail— parut un peu singulière et blessa quelques susceptibilités, fort honorables d'ailleurs : on voulut voir là une dégradation de l'art, très-imaginaire à notre avis. Qu'importe que ce soit le tableau ou le travail qui soit payé !

Enfin, dit en terminant M. Théophile Gautier, « dans deux ans les cartons seront mis en place et livrés à l'examen public. Dans huit ans les peintures terminées feront du Panthéon le *rival de Saint-Pierre de Rome*. »

L'hyperbole me paraît dépasser ici la permission, malgré l'autorité d'Horace déclarant que les poëtes comme les peintres ont le privilége de tout oser.

Quelles étaient cependant les destinées du Panthéon? Durant les tristes journées de juin 1848, le monument, traité en forteresse, avait vu les balles et la mitraille labourer sa colonnade, déchirer ses chapitaux, ébrécher ses corniches, ne pas même respecter les majestés allégoriques mises au monde par le ciseau de M. David d'Angers. Chose bizarre et bien faite à coup sûr pour émouvoir les imaginations superstitieuses! un boulet, pénétrant dans l'intérieur de la basilique, avait été décapiter, au fond de la grande nef, la statue géante de l'Immortalité, œuvre de Cortot, qui devait surmonter la lanterne de la coupole. Au mois de décembre de la même année, M. David d'Angers offrait de réparer gratuitement les outrages faits par l'émeute aux sculptures de Cortot et aux siennes. Quoi qu'il en soit, les semaines succédaient aux semaines, le délai fixé par M. Théophile Gautier pour l'exhibition des cartons ou esquisses était expiré, et on ne voyait rien venir. Qui donc à présent serait assez maladroit pour demander où en sont les prodigieux travaux de M. Chenavard? Hélas! M. Chenavard a cessé d'être un des plus grands peintres des temps modernes, depuis que ce pauvre Papety est mort.

IV.

Il ne restait plus au Panthéon qu'à se résigner à sa mauvaise fortune et à courber sous les coups du sort son front olympien. Dois-je l'écrire? en ces derniers temps, sans les admirables expériences du pendule de M. Foucaut et les belles copies des loges du Vatican ajustées çà et là sur ses parois, le temple dédié aux grands hommes par les constituants du XVIII[e] siècle et les voltairiens de 1830, eût été aussi profondément oublié que les cosmogonies et les théogonies de M. Chenavard. La semaine dernière encore les choses en étaient là, quand soudain le public a été tiré de son découragement ou de son indifférence par le décret qui suit :

« Art. 1[er]. L'ancienne église de Sainte-Geneviève est rendue au culte, conformément à l'intention de son fondateur, sous l'invocation de sainte Geneviève, patronne de Paris.

« Il sera pris ultérieurement des mesures pour régler l'exercice permanent du culte catholique dans cette église.

« 2. L'ordonnance du 26 août 1830 est rapportée. »

Quoi qu'ait pu écrire M. Théophile Gautier, cet acte réparateur honorera bien autrement, dans le présent et l'avenir, le ministre qui l'a proposé et le chef du pouvoir qui y a attaché son nom, que le gouvernement provisoire n'a jadis été illustré par les lettres patentes en vertu desquelles il avait octroyé à M. Chenavard le privilége de faire d'un des plus beaux édifices du monde chrétien un bazar de dieux et de demi-dieux. M. Hippolyte Fortoul n'envie pas, j'en suis sûr, les palmes mythologiques de M. Ledru-Rollin.

Il ne m'appartient pas d'apprécier au point de vue politique le décret que vient de rendre

Louis-Napoléon Bonaparte, mais il m'est permis de dire que, sous le rapport de la religion et sous celui de l'art, c'est une double et féconde mesure, capable à tous égards de réjouir la catholicité et les artistes. La catholicité reçoit enfin l'apaisement qu'elle réclamait à si juste titre ; les artistes peintres, sculpteurs, ornementistes, vont trouver dans la décoration de cette basilique une source de grandes œuvres, de renommée et de fortune.

Pour ce qui est du fronton de M. David d'Angers et de l'Immortalité de Cortot, il faut que l'ombre de celui-ci et l'amour-propre de celui-là en prennent leur parti ; si remarquables que puissent être les œuvres de ces statuaires, de tels sujets ne sont plus compatibles avec la sainteté du lieu. Le plâtre gigantesque de Cortot trouvera bien une place dans un de nos musées, et le fronton de M. David obtiendra sans doute quelque part une honorable retraite. Les grands hommes de la Convention n'y regardaient pas de si près lorsqu'ils faisaient main-basse sur nos cathédrales.

Et maintenant debout et à l'œuvre ! tous ceux qui ont la foi, ce rayon vivifiant de l'art, qui a fait et qui fera encore les grands, les véritables maîtres ! Que les portes de la basilique, trop longtemps fermées, se rouvrent devant le flot des fidèles ! que la circulation se rétablisse sous ces majestueuses nefs, que les chapelles se décorent, que les murailles enrichies de peintures soient autant de sublimes pages empruntées à la Bible ou à l'Évangile, ces deux livres de vérité et de consolation divines ! Que la prière enfin, unie aux vapeurs de l'encens et aux solennels accents de l'orgue, monte dans l'immensité de ce dôme, de frise en frise, de coupole en coupole, jusqu'au couronnement de l'édifice, jusqu'aux pieds de la croix ou de la sainte qui le surmontera, et que de là-haut sainte Geneviève abritant Paris sous ses blanches ailes, éloigne désormais de ses murs les révolutions, comme elle en a jadis détourné le roi des Huns ! GEORGES GUÉNOT.

EXPOSITION DE TABLEAUX

PAR LES SOINS

DE L'ASSOCIATION DES ARTISTES PEINTRES.

Le comité de l'association des artistes peintres a toujours su se signaler lorsqu'il s'est agi de venir en aide à d'honnêtes besoins ; il vient d'ouvrir, concurremment avec une nouvelle loterie au bénéfice des lettres et des arts, sa cinquième exposition de tableaux anciens et modernes. Mais avant de nous occuper des œuvres rassemblées dans les galeries du boulevard Bonne-Nouvelle, nous ne saurions nous dispenser d'insister sur un fait d'une haute importance, c'est-à-dire sur la permanence de cette exhibition. Quatre expositions, dues aux soins de l'association, ont déjà prouvé par le chiffre de leurs recettes, que le goût des arts était trop vif chez nous pour être satisfait par les deux ou trois mois de Salon annuel. Aussi, le comité avait-il, depuis longtemps, conçu l'idée d'ouvrir une galerie, où, pendant le reste de l'année, les artistes pussent, en soumettant leurs œuvres aux yeux du public, lui rappeler des noms qui, le plus souvent, ne sont oubliés que faute de pouvoir se produire à de moins longs intervalles.

Ce projet avait, en outre, l'avantage immense d'établir un point de contact, de réunion, entre les amateurs et les artistes ; il permettait à ceux-ci et à ceux-là de traiter directement ensemble sans l'intermédiaire du marchand, et retirait ainsi l'art de l'industrialisme, qui lui a déjà fait tant de mal. Le comité réalise aujourd'hui cette pensée féconde, et il serait à coup sûr superflu d'énumérer les résultats que tous, tant que nous sommes, nous en retirerons.

Quoi qu'il en soit, peut-être est-ce ici le lieu de rappeler que cette pensée excellente avait déjà essayé de surgir en 1848. De nombreuses signatures couvrirent alors une pétition ayant pour but de demander au gouvernement les bâtiments du Palais-Royal afin d'y installer une

exposition permanente. L'indifférence ou l'oubli avait étendu ses ténèbres autour de cette requête et des adhésions dont elle était revêtue, lorsqu'au commencement de cette année un certain nombre d'artistes furent convoqués à l'École des Beaux-Arts. Mais cette tentative, qui pour beaucoup paraissait plutôt faite au point de vue de quelques intérêts particuliers qu'à celui du bien-être général, ne fut suivie d'aucun effet et avorta, faute d'accord et de garanties.

La voie est maintenant ouverte, la théorie est remplacée par la pratique; l'idée trop longtemps en germe porte enfin ses fruits; grâces soient rendues au conseil de l'association et à son noble fondateur, M. le baron Taylor!

L'Exposition de la galerie Bonne-Nouvelle a merveilleusement inauguré une tentative qui promet les plus heureuses conséquences. Comme dans les exhibitions précédentes, les grands noms des Écoles anciennes et surtout de l'École française s'allient aux noms des contemporains recherchés du public, rencontrant côte à côte les œuvres qu'il aime dans le présent, et celles qu'il admire dans le passé. Les anciens s'offrent à nous représentés par Raphaël, Corrége, Philippe de Champagne, Hyacinthe Rigaud, Bourdon, Boilly, Prud'hon, David, Géricault. Les modernes attiraient nos regards au moyen de pages signées P. Delaroche, Jouffroy, Gelée, Decamps, Muller, Dauzats, Johannot, Lepoitevin, Cibot, Delacroix, et plus de cent cinquante autres noms que nous voudrions tous citer, car tous sont inscrits au bas d'un tableau qui est souvent une œuvre remarquable.

Un sentiment d'orgueil national nous arrête d'abord devant trois magnifiques portraits: saint Vincent de Paule, Sébastien Bourdon, Thomas Corneille, par Philippe de Champagne, que M. le marquis de Pastoret a bien voulu mettre à la disposition du comité, ainsi que quatre grands paysages d'Hubert Robert, un portrait de Callot, par lui-même; un admirable portrait de Boileau, par Hyacinthe Rigaud; le portrait du spirituel acteur Dugazon, par Mme Lebrun, et celui de Molé, par Boilly.

Boilly, ce peintre aimable, nous revient encore à deux pas de là, avec *le Neuvième mois,* composition empreinte de cette poésie matrimoniale qu'on ne comprend bien que le jour où elle se présente sous la forme d'un joyeux enfant qui appuie sur vous sa jolie tête blonde en vous entourant de ses bras caressants. Je citerai parmi les anciens maîtres un portrait par Sébastien Bourdon; celui de Mme de La Valette, dont la tête tomba sous la hache révolutionnaire, par Vincent; celui de Gérard, par Gros; d'autres, par Latour, Nattier, Watteau, Vanloo, complètent une série d'un haut intérêt historique.

Puis viennent une bataille de Vandermeulen, deux tableaux de Chardin, deux de Léopold Robert, un paysage d'Omeganck, un autre de Bertin, des dessins de David, de poétiques figures par Prud'hon, et *la Consultation,* tableau de Drolling dont les arts pleurent la récente perte.

Avant de quitter les anciens, et à notre grand regret, nous en omettons beaucoup, signalons plusieurs copies qui nous ont révélé de précieux chefs-d'œuvre que jusqu'à présent la gravure seule avait fait connaître en France. Dans ce nombre est *le Mauvais riche,* de Bonifazio, et *la Sainte Barbe,* de Palma le Vieux, reproduits avec un rare talent par M. Serrur, le premier pour l'École des Beaux-Arts, et le second pour le ministère de l'intérieur; ces copies, exposées l'année dernière à l'École des Beaux-Arts, et dont il a été rendu compte dans cette Revue, sont appréciées maintenant comme elles le furent à leur arrivée d'Italie. M. Deserres nous présente *les Syndics des marchands d'Amsterdam*, et *les Arquebusiers se rendant au tir à l'oiseau*, tableau plus connu sous le titre de *la Garde de nuit*. De pareilles copies, où on retrouve la touche hardie du maître et sa puissante couleur, sont rares. C'est presque créer que de reproduire ainsi.

Parmi les modernes, nous avons revu plusieurs tableaux que nous avons déjà signalés au Salon de cette année. De ce nombre sont ceux de MM. Decaisne, Tony Johannot, Pils,

Matout, Rivaud, etc.... puis d'autres déjà connus, mais qu'on retrouve avec le plaisir qu'on ressent à serrer la main d'un vieil ami. C'est le *Démocrite chez les Abdéritains*, de M. Corot; *l'Ode* où M. Galimard a su répandre tant de noblesse, deux portraits de M. Grevedon, une *Vue des Dardanelles* due au pittoresque pinceau de M. Decamps.

Entre les portraits contemporains, on remarque celui de M. Bouchardy, par M. Paul Delaroche; celui de M. Chaix-d'Est-Ange, par M. Léon Noël, et un fort beau portrait de M. de La Rochejaquelein.

M. Muller a sans doute demandé à Voltaire le sujet de son charmant tableau *des Effets et des causes*, et certes on ne pouvait rendre avec plus d'esprit la pensée de l'auteur de *Candide*. M. E. Giraud a donné au vieux sujet des *Quatre âges* une forme aussi nouvelle qu'heureuse, et M. Albert Lenoir, en déposant le compas de l'architecte pour le pinceau, a prouvé qu'il se sert aussi habilement de l'un que de l'autre. D'autres tableaux s'offrent en foule à nos yeux, notre plume ne peut les enregistrer tous; voici cependant les *Études* et *la Vierge* de M. Cibot, *l'Ame exilée*, page poétique de M. Ch. Lefèvre; *M*^me^ *Dubarry chez Cagliostro*, par M. Biard, qui, heureusement, sait faire autre chose que ces toiles comiques, à succès populaire, qui tiennent plus peut-être de la caricature que de l'art. Enfin, les œuvres de MM. E. Lepoitevin, toujours fin et plein d'esprit; Bonvin, Langlois, Alexandre, Sabatier, Collin, etc., qui tous mériteraient une mention spéciale.

Le paysage n'est pas moins bien représenté à cette Exposition; il suffit de nommer M. Gaspard Lacroix, le peintre sévère et agréable tout à la fois; M. Anastasi, qui a un charmant *Ravin* plein de lumière et de transparence; MM. Léon Fleury, Gomeray, Benouville, et M. Achille Giroux, toujours lumineux et vrai. M. Paris a exposé des animaux remplis de grâce et de naïveté. Nous ne pouvons parler d'animaux sans nous rappeler les bronzes de M. Mène, où la vie et le mouvement sont des qualités dominantes, ainsi que les études de bécasses et d'ibis par M. Caïn, si justement remarquées au Salon dernier pour leur délicatesse et leur vérité.

Les limites de cet article ne nous ont pas permis de rendre aux artistes et aux amateurs qui ont pris part à cette Exposition, la justice qui leur est si légitimement due. Toutefois notre dernier mot sera un remercîment parti du fond du cœur, un hommage à ce sentiment public qui a toujours encouragé le véritable progrès, les tentatives généreuses, et cet hommage, en dehors des noms propres, s'adresse à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont concouru à la mise en œuvre d'une idée, dont tous les avantages ne sauraient dès aujourd'hui se prévoir ni se calculer.

Alexandre de BAR.

LE PROCHAIN SALON.

Durant les guerres puniques les Romains, cette nation de conquérants et d'oppresseurs, ce peuple roi qui aimait à se qualifier ainsi pour mieux glorifier la république, ces citoyens de la capitale du monde, illustres flâneurs en dehors de la vie des camps, ne s'abordaient aux versants de leurs monts redoutés et sur leur Forum déjà traversé par tant d'agitations ou de luttes, qu'en se demandant : Quoi de nouveau sur l'Afrique? Les artistes, eux aussi, qui sont quelquefois par leurs œuvres les citoyens, les maîtres du monde comme d'autres l'ont été par les armes, nos artistes à nous, auquel le présent régime, crée des loisirs dont ils se passeraient volontiers, nos peintres, nos statuaires, nos architectes, nos graveurs, nos lithographes, ne se rencontrent guère sans s'adresser cette question : Quand le Salon ouvrira-t-il?

Cette grave affaire est le sujet de tous les entretiens dans les lieux où se traitent les choses relatives à la peinture et à tout ce qui s'y rattache; on s'en occupe au ministère de l'intérieur, dans les bureaux de la direction des Beaux-Arts; on en parle dans les réunions artistiques de M. le comte de Neuwerkerque,

au Louvre, et de ces conversations que nous avons essayé de recueillir, il ne résulte jusqu'à présent que des incertitudes, des suppositions ou des *on dit*.

Un fait hors de doute, c'est que 1851 s'écoulera sans avoir été marqué par une de ces expositions annuelles, qu'à raison ou à tort, l'usage a consacrées et que l'on considère chez nous comme des besoins. Je sais bien que je joue ici sur les mots et que notre dernier Salon n'a pris la date de 1850 et ne s'est ouvert l'avant-veille de la Saint-Sylvestre, que par égard pour la lettre du budget et les méthodiques scrupules de la cour des comptes, qui veut que les fonds votés pour un exercice ne soient point imputés sur un autre. Au demeurant la vérité est que soit pour 1850, soit pour l'année où nous sommes, les artistes sont créanciers de l'État auquel ils ont, jusqu'à un certain point, le droit de demander leur Salon ordinaire.

L'Assemblée législative a, tout récemment, mis ordre à quelques arriérés dans les finances; entre autres crédits accordés au gouvernement, il en est un qui s'applique aux appropriation et construction provisoires faites dans le Palais-Royal, lesquelles, paraît-il, seront maintenues pendant deux ou trois années encore sans qu'il soit trop permis de dire si l'on doit se réjouir ou se plaindre d'un semblable *statu quo*.

Toujours est-il que M. Horace Vernet s'est installé, il n'y a pas longtemps, pour exécuter ses grandes commandes dans le salon carré qui occupe la cour du Palais-Royal. Il est tout naturel de conclure que le célèbre maître, malgré la facilité de son génie et la rapidité de son pinceau, n'abandonnera pas la place de quelques mois; faut-il conclure aussi que l'année qui va venir se passera sans exposition?

Telle n'est point notre pensée; quoique M. Horace Vernet soit en possession de la meilleure partie du local nécessaire; quoique nos législateurs aient oublié dans le vote du budget de 1852, le chapitre particulier à un détail si important, il y sera pourvu de la façon du monde la plus simple au moyen de ces crédits supplémentaires qui n'ont jamais fait défaut toutes les fois qu'il s'est agi de dépenses aussi vraiment productives que celles-là. Nous avons donc tout lieu de croire, appuyé sur des renseignements qui, pour n'être pas officiels, ont néanmoins leur valeur, et nous n'hésitons pas à répondre à la question des artistes, que le Salon rouvrira ses portes, suivant toute probabilité, vers le mois de mars prochain.

Ainsi, et comme l'avait fait pressentir l'exposition dernière, et comme le conseillait l'expérience, on reviendrait sur ce point encore à ces coutumes du passé qui sont en général les bonnes. Personne que nous sachions, pas plus les vrais artistes que le vrai public, personne ne s'en plaindra.

HENRY DE SAINT-DIDIER.

L'article qui précède, on l'aura remarqué sans doute, écrit et composé il y a quinze jours, n'a pu paraître faute de place dans la dernière livraison de la REVUE DES BEAUX-ARTS. Il a semblé utile de le publier dans ce numéro sans y changer une ligne; le moindre résultat de cette publication sera de prouver que les renseignements avaient été puisés par l'auteur à une bonne source. Le Salon de 1852 n'est plus aujourd'hui une hypothèse; nous empruntons au *Constitutionnel* la note ci-après:

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Direction des Beaux-Arts.

« Le public et les artistes sont prévenus que la prochaine Exposition publique des ouvrages des artistes vivants aura lieu le 15 mars 1852.

« Les ouvrages que les artistes destinent à cette Exposition, dont un règlement déterminera ultérieurement les conditions, seront reçus au Palais-National à partir du 1er février jusqu'au 15 du même mois, à six heures du soir. »

BIBLIOGRAPHIE.

MANUEL DE L'AMATEUR D'ESTAMPES.

La deuxième livraison du *Manuel de l'Amateur d'Estampes,* par M. Charles Leblanc, vient de paraître. Cette livraison, de la même étendue que la première, contient les notices depuis Bartoli jusqu'à Bertrand ; l'auteur poursuit son utile travail avec une rare conscience. Nous citerons au nombre des articles les mieux traités ceux qui concernent Beham, Bartolozzi, Berghem et Bertelli.

M. Charles Leblanc ne manque jamais d'intercaler dans ses biographies des graveurs les notices du célèbre Mariette, qui sont encore pour la plupart inédites ; les appréciations d'un si éminent connaisseur donnent un surcroît d'intérêt à l'ouvrage.

L'auteur a eu en outre le bon esprit de reproduire dans son entier le catalogue de l'œuvre Bartsch tel qu'il a été rédigé par le fils de cet artiste ; les souscripteurs à la publication de M. Charles Leblanc peuvent ainsi se dispenser d'acquérir l'original. Cette seconde livraison du *Manuel de l'Amateur d'Estampes* est donc sous tous les rapports digne de la première, et l'on peut affirmer sans crainte que les amateurs posséderont bientôt une encyclopédie aussi complète que pratique de la gravure.

CLAUDIUS TARRAL.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

La séance que la Société libre des Beaux-Arts avait annoncée pour le 2 décembre courant, n'a pu avoir lieu. Elle a été remise au mardi, 16 de ce mois, au lieu et à l'heure ordinaires.

L'ordre du jour de cette prochaine séance est fixé ainsi qu'il suit :

1° Lecture du procès-verbal ;

2° Correspondance ;

3° Scrutin pour la nomination d'un architecte, en remplacement de M. Duplat, qui a donné sa démission ;

4° Rapport et propositions de la commission du journal la REVUE DES BEAUX-ARTS ;

5° Rapport de M. Hittorff sur les plans et dessins de M. Chaudet, accompagnés d'une dissertation sur les Propylées d'Athènes ;

6° Lecture par M. Garneray ;

7° Conférence sur le style ogival.

Le secrétaire adjoint,
MAILLET.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Séance du lundi 1er *décembre* 1851.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MONTÉMONT.

(Classe des Arts.)

A l'ouverture de la séance, M. le président fait connaître à l'assemblée que des affaires importantes ne permettent pas à M. Pradier-Fodéré, secrétaire général, de prendre part à ses délibérations, et qu'une indisposition retient chez lui M. Populus, secrétaire adjoint.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la séance précédente, on passe au dépouillement de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre de M. Picot, inventeur d'un nouveau système d'essieux qui, outre l'avantage de ne pouvoir s'enrayer, offrent plus de facilité pour le nettoyage et procurent de notables économies sur les frais de fabrication et entretien.

MM. Rosier, Moullard et Guillet sont chargés de faire un rapport sur ce nouveau système.

2° Le numéro du 30 novembre du *Médecin de la Maison*. Renvoyé à M. le docteur Caron.

3° Deux exemplaires de la REVUE DES BEAUX-ARTS, numéro du 1er décembre. Le dépôt aux archives est ordonné.

4° L'hommage d'un volume ayant pour titre : *L'été à Aix en Savoie*, nouveau guide pratique,

médical et pittoresque, par le docteur Despine fils, médecin inspecteur des eaux, et Hyacinthe Audiffret. Renvoyé à M. Moullard.

5° Une lettre par laquelle M. Jules Minard, maître de chapelle, demande à faire partie de l'Athénée des Arts. Une commission, composée de MM. d'Ingrande, Taskin et Deshayes, est chargée de faire un rapport sur cette candidature.

Le dépouillement de la correspondance terminé, l'auditoire, aussi nombreux que choisi, a pu se livrer au charme de la musique et applaudir les artistes conviés à cette soirée, dans un intermède vocal et instrumental où tous ont rivalisé de talent et de complaisance. Moins long que d'ordinaire, le programme a cependant su se concilier toutes les sympathies; les divers morceaux qui le composaient ont été exécutés et chantés dans l'ordre suivant :

1° *Duo* concertant sur des airs de la *Juive* pour piano et violoncelle, composé par M. Samary, exécuté par l'auteur sur le violoncelle, et pour la première fois par Mlle Virginie Huet sur le piano.

2° *Air* de *la Calomnie* du *Barbier*, chanté par M. Dobbels.

3° *Air* de *Nitocri*, musique de Mercadante, chanté par Mlle Lahanier.

Ici le concert, un moment suspendu, a été varié par de poétiques lectures entre lesquelles on a surtout applaudi la *Rose mousseuse*, fable, et *Dieu fait bien ce qu'il fait*, fabliau, par M. Portalès; *le Génie aux prises avec l'adversité*, par M. Dorville, et *le Diamant*, apologue oriental, par M. O. Seure; après quoi on a continué le programme.

4° *Tarentelle*, pour le piano, composée par Mlle Joséphine Martin et exécutée par Mlle Virginie Huet.

5° *Air* de *la Favorite*, musique de Donizetti, chanté par Mlle Lahanier.

6° *Fantaisies* sur des airs de *la Reine de Chypre*, pour violoncelle et piano, exécutées par l'auteur, M. Samary, et par Mlle Virginie Huet.

M. le président annonce que Mlle Élise Lucas, membre de l'Athénée, qui assiste à la séance, veut bien suppléer un artiste qui devait se faire entendre et qu'une indisposition a retenu chez lui.

7° *Stances à l'Éternité*, musique de Delsarte, chantées par M. Dobbels.

8° *Air* de *Zerline*, musique d'Auber, chanté par Mlle Élise Lucas.

Chanteurs ou instrumentistes, tous les artistes qui ont bien voulu prêter leur concours à cette soirée musicale ont été accueillis par des bravos unanimes, et ce n'était que justice. On a su le plus grand gré à Mlle Élise Lucas de sa complaisance; chez la jeune cantatrice, le talent et la modestie marchent de pair.

La séance est levée à dix heures.

POITEVIN DE MAUREILLAN.

L'Opéra-Comique vient de donner un nouvel ouvrage de l'auteur des *Monténégrins*. Il y avait foule à la première représentation du *Château de la Barbe-Bleue*, opéra-comique en trois actes de M. Limnander. Nous sommes obligés d'ajourner le compte rendu de ce succès, qui n'a pas été un moment douteux, et qui promet d'être durable.

MÉLANGES.

15 Décembre.

Nous avons donné la liste des artistes français qui ont été récompensés à l'Exposition de Londres. Bien que Pierre Graillon, le sculpteur dieppois, n'en fasse pas partie, ses nombreuses compositions ont obtenu à Londres un succès d'art et d'argent. On a beaucoup remarqué ses statuettes de mendiants courbés sur leurs bâtons, d'enfants jouant autour d'un baquet, de marins, de pêcheurs tirant leurs filets; si bien que Graillon n'a rapporté d'Angleterre que des commandes considérables, qui ne pourront que confirmer la vogue déjà obtenue par le talent si plein d'originalité de cet artiste.

— M. Eugène Pierron, artiste de l'Odéon,

a adressé à ses camarades du même théâtre une lettre dans laquelle il essaye de donner au comité de l'association des artistes dramatiques les moyens de réaliser, à l'époque fixée par les statuts, la liquidation des pensions viagères. M. Pierron rappelle que la cotisation mensuelle de cinquante centimes n'est qu'un minimum insuffisant et puéril. Nous ajouterons, nous, que, bien que très-modique, cette cotisation rencontre encore dans ses recouvrements des obstacles qui sont vraiment inconcevables. Le but de la société des artistes, fait observer M. Pierron, étant de servir une rente annuelle à chacun de ses ayants droit, l'important est donc d'augmenter au plus vite le capital social. En conséquence, M. Pierron propose aux artistes d'abandonner volontairement chaque mois, à la caisse de l'association, *un demi pour cent de leurs appointements*. C'est un mode de cotisation déjà adopté par la société des auteurs, et qui est d'autant plus juste qu'il est proportionnel. Cette proposition a déjà reçu la sanction d'un grand nombre d'artistes de tout les théâtres; il y a tout lieu de croire qu'elle sera adoptée généralement.

— La salle Barthelemy vient d'être parfaitement appropriée aux soirées musicales et dansantes, sous la direction de M. Arban, instrumentiste habile qui chaque soir fait exécuter des quadrilles, valses et polkas les plus en vogue. M. Arban fait orchestrer en ce moment les *Marionnettes de Saint-Pons* par Mme Rosa Léo, charmante polka qu'on a déjà entendue au piano dans les salons, et qui sans nul doute le disputera cet hiver aux meilleures compositions du genre, entre autres à la *Californienne*, et à *l'Écume de mer*, que Henri Herz a récemment jouées pour la première fois au Musée, dans les salons de M. de Neuwerkerke. Les *Marionnettes de Saint-Pons* se trouvent chez Brandus et chez Mme Launer.

— Le nouvel an est le renouveau de ce qu'on peut appeler la musique de salon, nous voici donc dans cet heureux temps du calendrier où de toutes parts les albums s'épanouissent sur les pianos comme les fleurs au soleil de mai. Parmi ces publications dont l'art, le goût et la mode font les frais, se distinguent les recueils lyriques du *Ménestrel*, dont voici les principaux titres : *Album de* 1852, par Étienne Arnaud, *Album des fleurs*, par Strauss, *Album des pianistes,* miscellanées par les compositeurs en vogue. Ainsi le chant, la danse et la grande exécution instrumentale n'ont plus qu'à choisir dans ces œuvres d'élite.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE VOLUME.

Gravures : 1. Perspective au trait du chœur de l'église de Meillac; 2. Plan géométral de la même église.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.